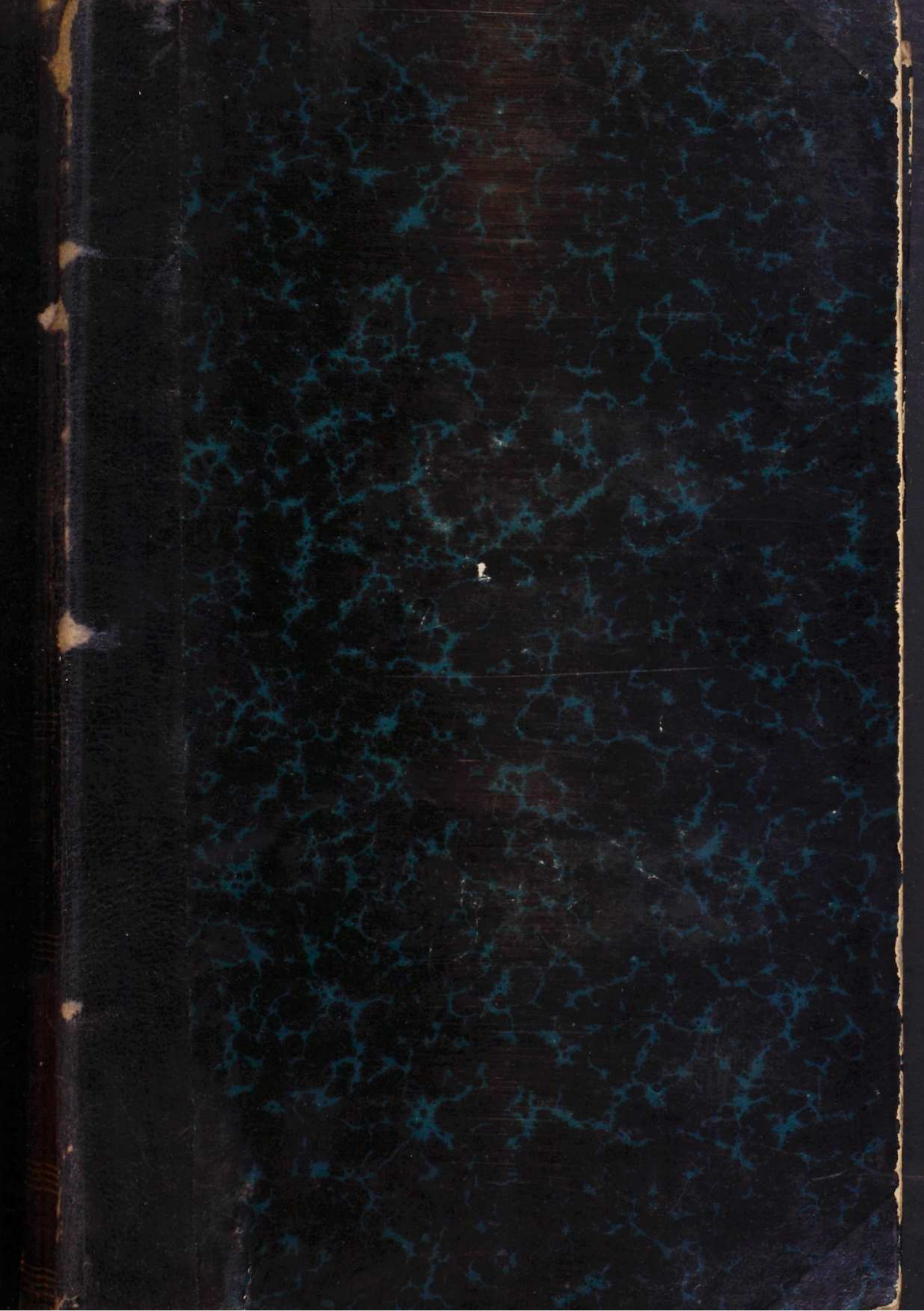
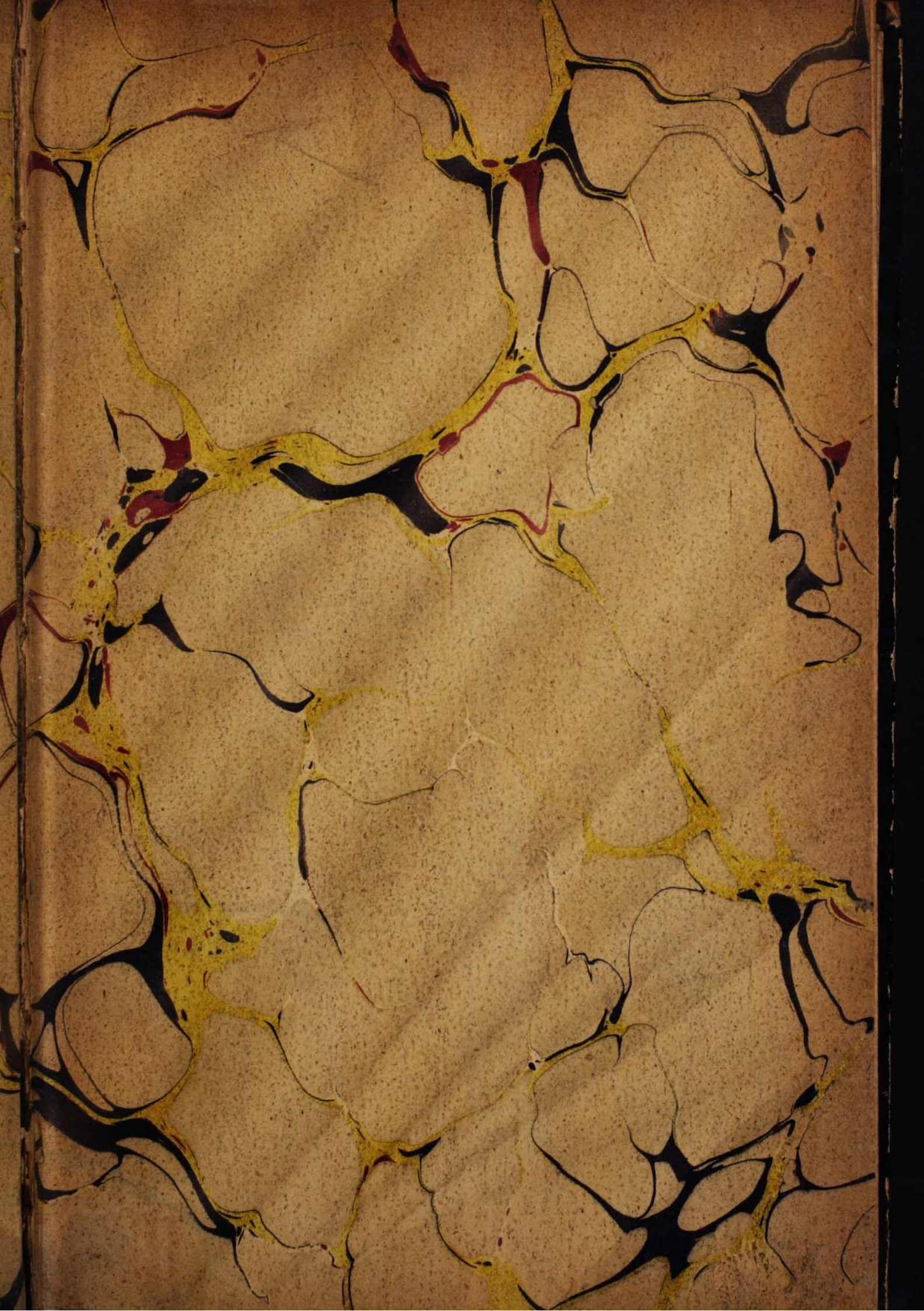


LESDIGUIÈRES









L. 8° Supp. 1672

LE CONNÉTABLE
DE
LESDIGUIÈRES

30984

COULOMMIERS
Imprimerie PAUL BRODARD.



LE CONNÉTABLE
DE
LES DIGUIÈRES

PAR

CH. DUFAYARD



ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
AGRÉGÉ D'HISTOIRE
PROFESSEUR AU LYCÉE HUGO
DOCTEUR ÈS LETTRES



PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{ie}

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1892

Droits de traduction et de reproduction réservés.

BIBLIOTHEQUE SAINTE-GENEVIEVE



D

910 807719 6

DS

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY

ASTOR LENOX TILDEN FOUNDATION

1195 Broadway, New York, N. Y.

—

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY

ASTOR LENOX TILDEN FOUNDATION

1195

—

—

A

M. G. MONOD

MAÎTRE DE CONFÉRENCES

A L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Hommage de respectueuse reconnaissance.

THE AGE

IN THE MORNING

The morning sun is shining brightly
And the birds are singing sweetly
The dew is on the grass and flowers
And the air is fresh and cool
The children are playing in the garden
And the old man is sitting in his chair
The world is full of life and joy
And the heart is full of love and cheer

The morning sun is shining brightly
And the birds are singing sweetly
The dew is on the grass and flowers
And the air is fresh and cool
The children are playing in the garden
And the old man is sitting in his chair
The world is full of life and joy
And the heart is full of love and cheer

PRÉFACE

Nous avons entrepris de faire connaître la vie et l'œuvre du connétable de Lesdiguières. Le seul ouvrage que nous ayons jusqu'à maintenant pour nous renseigner sur la biographie, le rôle et le caractère du grand Dauphinois est celui qu'écrivit son secrétaire Louis Videl ¹. Cet historien a longtemps joui et jouit encore d'une grande autorité; son œuvre est la seule que l'on consulte, la seule que l'on cite quand on parle de l'illustre connétable. Or cette œuvre nous offre-t-elle toutes les conditions d'exactitude, de justice, d'impartialité que l'on demande de nos jours à un ouvrage historique? Peut-on toujours s'en rapporter au témoignage du dévoué secrétaire? N'y a-t-il rien à ajouter, n'y a-t-il rien à retrancher aux pages intéressantes qu'il a consacrées à l'histoire d'un maître vénéré? Telle est la question que nous devons résoudre tout d'abord pour expliquer et légitimer l'étude que nous avons entreprise.

Né à Serres en Dauphiné, Videl fut attaché pendant quinze

1. *Histoire de la vie du connestable de Lesdiguières*, contenant toutes ses actions, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, avec plusieurs choses mémorables servant à l'intelligence de l'histoire générale. Le tout fidèlement recueilli par Louis Videl, secrétaire dudit connestable (Paris, Rocolet, 1638, in-fol.). Nous nous sommes servi de l'édition de 1666, 2 vol. in-12. Paris, François Mauger.

ans à la personne de Lesdiguières en qualité de secrétaire ¹. C'était un esprit distingué, un lettré délicat, aimant et connaissant l'antiquité, possédant à fond les philosophes et les historiens de Rome et d'Athènes ². Il suivit Lesdiguières pendant ses campagnes, l'accompagna plusieurs fois à la Cour, fut chargé de dépouiller sa volumineuse correspondance et de répondre au nom du maréchal ³. Aussitôt après la mort de Lesdiguières, il commença à réunir des matériaux pour écrire son Histoire. Il avait quelques-unes des qualités qui devaient lui permettre de mener à bien cette rude tâche. Il se faisait de l'histoire une haute et grande idée, déclarait fièrement qu'elle « tient le premier rang dans l'ordre des lettres ⁴ ». Quand il aborde son récit, il nous promet d'être impartial pour son héros, de ne dire que la vérité, de faire de son livre « un miroir du bien et du mal ⁵ ». Il nous parle à chaque instant de son amour pour l'impartiale justice, de « l'exacte profession qu'il fait d'être véritable ⁶ ». Mais pouvait-il tenir ses promesses, et l'œuvre qu'il abordait devait-elle être autre chose qu'un éternel panégyrique? Lesdiguières a été son maître et son bienfaiteur; il écrit sous les yeux de Créquy son gendre, de Marie Vignon sa veuve, qui l'inspirent et l'approuvent ⁷. Pouvait-il avoir, a-t-il véritablement cette liberté d'esprit, cette indépendance de caractère que l'on est en droit d'exiger d'un historien? Comment dira-t-il la vérité sur la liaison du maréchal avec la veuve d'Ennemond Matel quand Marie Vignon préside à ses travaux et les

1. Voir l'article de M. Chabrand sur la famille Videt (*Bullet. Acad. delphin.*, sér. III, t. X, p. 169).

2. Videt, II, 315. — Le *Livre de raison* de Jean Nicolas, marchand libraire à Grenoble, nous renseigne sur les ouvrages dont il aime à s'entourer. Ce sont surtout les classiques latins. Archives hospitalières de Grenoble, H, 962.

3. Videt, I, 455.

4. *Ibid.*, avant-propos.

5. *Ibid.*, I, 11.

6. *Ibid.*, I, 98.

7. Le *Livre de raison* de Jean Nicolas nous montre la connétable achetant de nombreux exemplaires du livre de Videt aussitôt après sa publication, fol. 39.

encourage? Comment parlera-t-il du lamentable échec de Créquy en Maurienne quand le gendre du connétable lui mesure ses renseignements et ses récompenses? Il vit, il écrit à une époque où tout en Dauphiné est plein de l'illustre souvenir du glorieux connétable, où les ducs de Lesdiguières sont les maîtres de la province, où nul n'oserait se soustraire à la fascination redoutable qu'exerce ce nom prodigieux. La plupart des personnages qu'il met en scène vivent encore; il nous le dit à chaque instant, invoque leur témoignage, ne voit pas que ce qui devait faire la force de son récit en fait la faiblesse à nos yeux. Il y a juste douze ans que le connétable dort dans son château des Diguières quand paraît l'œuvre de son secrétaire. La grande et redoutable enquête que l'avenir instruit, que l'Histoire enregistre et sur laquelle la postérité prononce n'a pu être ni impartiale ni complète. L'arrêt que rend Videt ne peut être définitif.

A-t-il du moins déployé, dans cette rapide instruction, les qualités qui rendent un témoignage irrécusable? Certes nul n'était mieux placé que lui pour bien connaître les faits dont il voulait parler, pour bien apprécier le personnage qu'il voulait peindre. Secrétaire du connétable depuis 1611, il dépouille sa correspondance, est initié à tous ses secrets, prend acte de toutes ses affaires, le suit dans ses campagnes¹, seconde sa diplomatie, aide à ses négociations et l'assiste à ses derniers moments. Il ne se contente pas de ce qu'il a vu ou de ce qu'il a entendu, il complète son témoignage par celui des autres. Il proclame hautement que tous ses contemporains peuvent attester la vérité de ce qu'il avance, qu'il a mille témoins à faire comparaître². Il s'est en outre entouré des témoignages du passé, a consulté la correspondance du

1. Mss de la Biblioth. de Grenoble, R. 6353. Lesdiguières, pendant la campagne du Vivarais, donne 200 livres par mois « au sieur Videt, secrétaire de monseigneur le connestable ».

2. Videt, I, 98.

connétable et tous les actes qui concernent sa vie publique. Pour les années qui précèdent 1610, il a sous les yeux un journal qui pourrait bien être celui des guerres du connétable; il le cite à chaque instant, l'appelle « mon Instruteur » ou « mes Mémoires ¹ ». Il a interrogé la plupart des contemporains, parle quelquefois de « ceux qui l'ont instruit ² », ne raconte le fameux duel de Créquy que suivant les renseignements fournis par le propre gendre de Lesdiguières ³. Pour un fait d'armes, il aime à invoquer le témoignage de ceux qui en ont été les acteurs principaux ⁴. S'il avance quelque détail étonnant, c'est qu'il « l'a ouï dire au maréchal ⁵ ». Il a recueilli toutes les histoires qu'aimait à raconter le capitaine Bragard, son oncle, un vétéran des guerres de Lesdiguières ⁶. Il paraît en outre avoir lu la plupart des ouvrages contemporains qui parlent de son héros, les cite souvent, renvoie son lecteur à l'« Histoire générale », à l'« Histoire de son temps ⁷ ». Il discute même et combat parfois les auteurs du temps, raille cet « annaliste moderne » qu'il ne nomme point et dont il relève les erreurs ⁸, critique et réfute l'historien Mathieu ⁹, » s'appuie sur le témoignage du Dauphinois Salvaing de Boissieu ¹⁰, invoque ici Agrippa d'Aubigné, le contredit plus loin ¹¹. Parfois même, en présence de témoignages contradictoires, il semble hésiter, s'abstenir ¹². Il est donc certain que le travail d'information était aussi large et aussi considérable qu'il pouvait l'être douze ans après la mort du connétable. Sauf pour les premières années

1. Videl, I, 55, 269, 8.

2. *Ibid.*, I, 83.

3. *Ibid.*, I, 409.

4. *Ibid.*, I, 44.

5. *Ibid.*, I, 493.

6. *Ibid.*, I, 211.

7. *Ibid.*, I, 70, 144, 185, 426; II, 68

8. *Ibid.*, avant-propos.

9. *Ibid.*, I, 415.

10. *Ibid.*, I, 3.

11. *Ibid.*, I, 98-390.

12. *Ibid.*, I, 192.

de la vie de Lesdiguières, où le prudent secrétaire n'avait ni les notes de « son Instructeur » ni les souvenirs de sa mémoire, l'œuvre de Videt est faite d'après des sources sûres, d'après des documents d'une incontestable valeur.

Il est même arrivé à l'historien d'insérer dans son œuvre quelques-uns des documents qu'il a consultés. Quand il nous parle du traité signé entre La Valette et Lesdiguières, il nous en donne le texte « retiré mot à mot de son original propre ¹ ». Ailleurs c'est un pacte avec le maréchal d'Ornano ², une lettre à Montmorency ³, un mémoire au roi qu'il a tirés des archives du connétable ⁴. Il n'oublie jamais, quand il veut raconter un événement important, de publier les documents qui servent à prouver ce qu'il avance : discours du maréchal à l'assemblée de Grenoble ⁵ ou au Parlement de Dauphiné ⁶, lettres de Charles-Emmanuel ou du roi de France ⁷. Mais en général il faut se défier de ces prétendus documents que l'historien cite avec tant de complaisance. Sans doute il ne les a pas fabriqués de toutes pièces; mais il les mutile et les transforme, arrange au goût de sa rhétorique ampoulée la mâle et rude éloquence du maréchal, jette, lui aussi, des fleurs sur ce colosse. Tantôt il les date de travers ⁸, tantôt il substitue aux fiers et vigoureux billets de Lesdiguières des lettres flottantes, indécises, où le respect devient de la flatterie, l'obéissance de la servilité ⁹. Ici il prête aux adversaires de son héros un langage aussi injurieux qu'il avait été correct et modéré dans la réalité ¹⁰. Le plus souvent

1. Videt, I, 169.

2. *Ibid.*, I, 187.

3. *Ibid.*, I, 300.

4. *Ibid.*, I, 429.

5. *Ibid.*, I, 537.

6. *Ibid.*, II, 6.

7. *Ibid.*, I, 562.

8. *Ibid.*, I, 187.

9. Comparer par exemple les documents que donne Videt (I, 357; II, 134-138) avec ceux que donnent les éditeurs de sa correspondance (II, 244; II, 285-288).

10. Videt, II, 132-139. — Mss de la Biblioth. de Grenoble, 556, fol. 152-153.

il modifie les paroles du connétable, lui prête un discours long et fleuri quand il n'a prononcé qu'une courte et fière allocution ¹. Il écrit une seule fois à sa femme : c'est pour lui envoyer un billet à la César ². Le farouche Du Poet lui fait un jour la même réponse qu'un soldat du dictateur, à la bataille de Pharsale ³. En général, il faut se défier de Videl, même quand il semble laisser parler les documents. Il est trop souvent porté à les dénaturer pour donner une bonne idée des vertus de Lesdiguières ou de l'éloquence de son historien.

Avec cet effort pour s'entourer de documents précis, à côté de cette apparente érudition qui cite volontiers les Grecs et les Latins ⁴, on trouve d'étranges disparates. La précision de Videl fait sourire quand il affirme doctement et sérieusement que la noblesse de la maison de Bonne date de l'an 1250 ⁵. Ce n'est pas impunément qu'il est du siècle de Nostradamus et de Corneille Agrippa; il croit aux prodiges, raconte avec le plus grand soin ceux qui marquent la naissance ou la mort de son héros ⁶. Il parle sérieusement d'une pluie de sang tombée à Avignon ⁷, fait prédire la plus haute fortune à Lesdiguières par tous ceux qui traversent son histoire, depuis l'astrologue Valois et le capitaine de Gordes jusqu'à son ennemi Sommerive et à son soldat Plumet ⁸. Quand les faits l'embarrassent et que les preuves manquent, il se tire d'affaire avec une bonne et ingénieuse hypothèse. La famille du connétable vient de Faucigny, où Bonneville a conservé son nom et ses armes : rien n'est plus faux, mais Videl ne veut-il pas être aussi ingénieux que ceux qui ont parlé de la ville

1. Videl, I, 549-550; II, 14-17. — *Actes et Corresp.*, II, 94-95; II, 113-116.

2. Videl, I, 120.

3. *Ibid.*, I, 146.

4. *Ibid.*, I, 203.

5. *Ibid.*, I, 5.

6. *Ibid.*, I, 8; II, 386.

7. *Ibid.*, I, 46.

8. *Ibid.*, I, 9, 15, 17, 30.

de Bonn¹? Lui dont l'esprit paraît être si précis et la méthode si rigoureuse, il se jettera dans d'interminables digressions, quitte à s'excuser auprès du lecteur des détails inutiles qu'il lui aura donnés². A propos de la naissance du connétable, il décrira longuement le Dauphiné, énumérera toutes ses merveilles, parlera de la fameuse manne que l'on trouve sur les montagnes du Briançonnais³. Parle-t-il de Bellegarde, il raconte tout ce qu'il sait de ses aventures, ne nous fait grâce d'aucune anecdote⁴. Aborde-t-il l'histoire des rapports de Lesdiguières avec le duc d'Ossuna, il narre impitoyablement la merveilleuse odyssée de l'illustre aventurier⁵. Il se tire d'affaire avec des formules qui reviennent à chaque instant : « pour revenir à notre sujet », « pour revenir d'où nous sommes partis⁶ ». S'il vient à parler du siège de Livron, auquel Lesdiguières n'a guère pris part, il écrit ces lignes : « La loi que je me suis imposée de ne perdre jamais mon sujet de vue ne me permet pas de m'étendre ici sur les particularités de ce fameux siège qu'autant qu'elles importent à mon discours », ce qui ne l'empêche point de nous en donner le moindre détail⁷. A chaque instant ce sont d'insipides axiomes sur la vraie noblesse qui vient de la vertu⁸, sur la fortune qui est une maîtresse inconstante⁹, sur la puissance des rois qui est comme celle de Dieu¹⁰, de longues et doctes comparaisons d'un capitaine avec le soleil¹¹, d'un homme d'État avec un sage pilote¹². Il donne des conseils,

1. Videt, I, 6.

2. *Ibid.*, I, 428, 429.

3. *Ibid.*, I, 2-3.

4. *Ibid.*, I, 63-110.

5. *Ibid.*, II, p. 100 et suiv.

6. *Ibid.*, I, 236-357.

7. *Ibid.*, I, p. 45 et suiv.

8. *Ibid.*, I, 5.

9. *Ibid.*, I, 80-335.

10. *Ibid.*, I, 417.

11. *Ibid.*, I, 310.

12. *Ibid.*, I, 295.

lui Videl, aux capitaines à venir ¹, émaille son récit de ces réflexions encombrantes, de ces ennuyeux raisonnements qui hérissent l'histoire de son compatriote Chorier.

Ce ne sont là que des travers de composition ; si nous pénétrons plus avant dans son œuvre, nous y trouverons des défauts bien plus graves. Videl est un historiographe officiel, un panégyriste attitré qui a pour charge d'écrire la correspondance du connétable pendant sa vie, de chanter ses louanges après sa mort. Il voit dans les documents qu'il consulte non pas les pièces d'un procès à discuter, mais les termes d'un jugement à rendre. Il écarte de parti pris tout ce qui peut nuire à son héros, ne songe qu'à réunir les matériaux de sa gloire et les pierres de son monument. D'un bout à l'autre de son histoire passe un souffle d'hyperbolique admiration. Son héros est le plus grand, le plus parfait, le plus divin qui ait jamais paru ². Il a toutes les qualités, toutes les vertus ; il est aussi beau que courageux, aussi instruit qu'expérimenté ³. Il est le plus parfait exemple que l'on puisse proposer, il est la merveille du siècle ⁴. C'est là son entrée en matière ; le reste est à l'avenant.

Avec ce parti pris d'admiration fanatique, est-il besoin de dire que nous devons constamment nous défier de notre historien ? Le culte qu'il rend à son héros ne lui ferme pas seulement les yeux sur les défauts de son idole, il le rend injuste pour tous ceux qui l'entourent, trop indulgent pour les uns, trop sévère pour les autres. Au point de vue militaire, son histoire sera le perpétuel commentaire du mot que renferment les lettres de Louis XIII nommant Lesdiguières connétable de France : il a toujours été vainqueur. Il n'admet pas plus de défaillance dans son bonheur que dans sa vertu. De là bien des erreurs et bien des mensonges. Lesdiguières a-t-il

1. Videl, I, 202.

2. *Ibid.*, II, 399.

3. *Ibid.*, II, 400-409.

4. *Ibid.*, I, 1.

subi un échec, Videt le passe sous silence, en fait parfois une victoire. D'Epemnon a battu l'avant-garde du maréchal et lui a infligé des pertes sensibles : Videt ne dit pas un mot de cet insuccès ¹. Le maréchal est repoussé sur les lignes du Guiers, Videt reste muet ². Les Franco-Piémontais sont battus vers Alexandrie : impossible de retrouver les traces de cette défaite dans le récit du panégyriste ³. Quand le duc de Feria s'empare d'Acqui, l'historien cache la gravité de la défaite sous des anecdotes sentimentales ⁴.

Nous pourrions multiplier à l'infini les exemples de combats dont le secrétaire de Lesdiguières fait à tort d'éclatantes victoires. Par contre, s'il expose un succès véritable, il ne tarit pas sur les pertes de l'ennemi, les enfle démesurément, fait d'une escarmouche une bataille, d'une défaite un désastre. A la Mure, La Valette perd toute son armée, près de 18 000 hommes, Lesdiguières une dizaine de soldats ⁵. A Pontcharra, l'ennemi a 7 000 morts, les Dauphinois 40 ⁶. A Salbertrand, les Piémontais perdent 1 500 hommes, les Français 3 ⁷. Il exagère constamment la faiblesse numérique des armées de son héros, la supériorité de l'ennemi; Lesdiguières lutte toujours avec des forces insignifiantes contre des forces écrasantes. S'il partage le commandement de l'armée avec un autre chef, c'est toujours lui qui a le rôle principal. Il est le lieutenant de Montbrun et c'est lui seul qui remporte la victoire ⁸. Au siège de Montmélian, c'est lui qui enlève la place, et Sully n'est même pas nommé ⁹. Exalter Lesdiguières aux dépens de Furmeyer, de

1. Videt, I, 303. — Girard, *Hist. de la vie du duc d'Epemnon*, 1630, I, 80-85.

2. Cambiano, *Historico Discorso*, p. 1354.

3. Videt, II, 53. — Capriata, 348, 349.

4. Videt, II, 284. — Capriata, 544.

5. Videt, I, 133.

6. *Ibid.*, I, 249.

7. *Ibid.*, I, 290.

8. *Ibid.*, I, 45.

9. *Ibid.*, I, 427.

Montbrun, de d'Ornano ou de Charles-Emmanuel, telle sera constamment la méthode de l'historiographe. A côté de lui, tous les autres capitaines pâlissent, comme devant lui tous les ennemis se dispersent. Ajoutons que la chronologie de Videl est souvent incertaine ¹, que ses récits sont quelquefois obscurs et souvent incomplets, que les erreurs de détail fourmillent dans certaines parties de son histoire. Il est surtout d'une étrange partialité quand il parle des attaques dirigées contre son héros, s'étonne qu'on ose s'en prendre à lui, rejette tout sur ceux qui l'entourent ². Aussi, dans les campagnes qu'il raconte, faut-il contrôler avec le plus grand soin les chiffres qu'il avance, les résultats qu'il donne, les accusations qu'il profère et les jugements qu'il porte.

Malgré l'éternelle adoration qu'il prodigue à son héros, malgré les éclatantes qualités qu'il lui reconnaît, il n'a guère songé à pénétrer dans les replis de cette conscience tortueuse, à sonder les profondeurs de cette âme indéchiffrable. Il n'aime pas à préciser son culte, à détailler son admiration. Il reste indifférent à quelques-uns des problèmes qui nous intéressent le plus, quelquefois parce qu'ils sont difficiles, souvent parce qu'ils sont dangereux à approfondir. Le précepteur de Lesdiguières semble avoir joué un rôle capital dans l'histoire de sa jeunesse : Videl ne nomme même pas « le bonhomme » qui le gagne à la Réforme et le sauve de la Saint-Barthélemy. Il semble rougir du surnom que les contemporains ont osé donner à son héros quand ils l'ont appelé *l'avocat*, et se garde de le suivre dans sa vie d'étudiant. En général, il n'aime et ne détaille, dans la biographie du connétable, que ce qui frappe les yeux et l'esprit, la vie extérieure, les campagnes foudroyantes, les entrées triomphales. Aucun détail sur la vie quotidienne, sur les occupations de son héros. Il le marie entre deux campagnes, consacre à peine quelques

1. Videl, I, 349, etc.

2. *Ibid.*, II, 48.

lignes dédaigneuses à cette pauvre et silencieuse compagne qui s'éteignit dans la solitude de Saint-Bonnet, sans prendre part aux triomphes de son glorieux mari ¹. Il annonce pompeusement, dans un de ses chapitres, qu'il parlera de ses « occupations dans sa maison »; il en dit deux mots, court aussitôt à ses campagnes et à ses triomphes ². La naissance et la mort de son fils tiennent moins de place que la plus vulgaire des escarmouches ³. Le maréchal prend trois années de repos : deux lignes suffisent pour le constater ⁴. On aimerait à voir dans ses détails la fougueuse passion du vieillard pour la veuve de Matel : l'historien n'en parle qu'avec sa froideur ordinaire, pour tout excuser et tout admirer ⁵.

Aussi l'œuvre de Videt a-t-elle été souvent l'objet des attaques les plus passionnées. Déjà, parmi ses contemporains, quelques-uns l'ont accusé d'injustice et de partialité, lui ont reproché d'exalter son héros au détriment de ceux qu'il a combattus ⁶. D'autres lui ont reproché d'avoir étudié superficiellement les campagnes de Lesdiguières, de ne les avoir racontées qu'« à la gloire de son héros ⁷ ». Parmi les modernes, des écrivains autorisés ont relevé ses « innombrables sottises », l'ont appelé l'« aveugle panégyriste d'un homme célèbre ⁸ ». Est-ce à dire que tout soit à reprendre, que rien ne soit à louer dans l'œuvre de Videt? Non certes. Celui qui a vécu dans l'intimité du connétable, qui l'a suivi dans ses guerres et assisté dans ses négociations, qui a été le témoin de toutes ses gloires et le confident de tous ses projets a fait une œuvre que l'on devra toujours consulter. Le monument qu'il a élevé à la gloire de son maître n'est pas, quoi

1. Videt, I, 22.

2. *Ibid.*, I, 51.

3. *Ibid.*, I, 77.

4. *Ibid.*, I, 95.

5. *Ibid.*, I, 481-525.

6. *Hist. de la vie du duc d'Epemnon*, II, 80.

7. Guy Allard, *Commentaires de l'hist. de Lesdiguières*, mss de Grenoble, R. 5866, fol. 80.

8. Menabrea, *Montmélian et les Alpes*, p. 458.

qu'il en ait dit, de ceux qui bravent « l'injure du temps et dont la durée égale celle du monde même ¹ ». Son livre n'a pas échappé à la fatale destinée qui attend les éloges trop enthousiastes et les panégyriques trop passionnés. Il reste comme un ouvrage qu'il faut lire avec défiance, consulter avec précaution, contrôler avec soin. Il est difficile de le remplacer; il n'est peut-être pas impossible de le corriger et de le compléter. C'est ce que nous avons voulu faire.

Ce travail, si difficile à l'époque où l'Académie Delphinale le mettait au concours ², est devenu possible depuis la publication de nombreux documents qui ont été réunis par MM. Douglas et Roman. Les trois volumes des deux savants éditeurs renferment une magnifique collection de documents de toute espèce sur la vie et l'œuvre du fameux connétable ³. Publiés avec ce soin scrupuleux, cette érudition consciencieuse, cette connaissance approfondie des hommes et des choses du xvi^e siècle qui caractérisent toutes les productions de M. Roman, ils constituent la source principale où nous avons puisé. Mais là n'a point dû se borner notre travail. La Réforme et les guerres de religion en Dauphiné ont été l'objet de publications nombreuses qui ont jeté quelque lumière dans ce sombre et redoutable chaos. Les travaux de Long, de Charronnet, de Lacroix, d'Ulysse Chevalier et de Brun-Durand, les innombrables opuscules de M. Roman, dont on retrouve le nom dans toutes les questions qui concernent le Dauphiné du xvi^e siècle, la solide histoire de M. Prudhomme, les travaux si complets de M. Arnaud, les nombreux mémoires de l'Académie Delphinale, ont continué et complété l'œuvre des Videl et des Chorier. Nous avons dû constamment nous inspirer de ces publications, qui nous ont été souvent d'un grand secours. Nous n'entreprendrons pas

1. Videl, II, 397.

2. *Bullet. Acad. delphin.*, sér. III, t. I, 1865, p. 779 et suiv.

3. *Actes et Correspondances du connétable de Lesdiguières*, 3 vol. in-fol.

d'énumérer les ouvrages, opuscules, mémoires et travaux particuliers dont le connétable de Lesdiguières a été l'objet et dont son historien doit prendre connaissance. Cette bibliographie a été dressée de la façon la plus complète par M. Rochas ¹ et surtout par M. Chaper ². Il y aurait bien peu de chose à ajouter aux cent cinquante-six numéros que comprend cette longue énumération de brochures et de mémoires contemporains.

A ces sources imprimées s'ajoutent les sources manuscrites. Le travail de MM. Douglas et Roman comprend des documents tirés de la plupart de nos grands dépôts, des archives particulières du Dauphiné, de la Suisse ou de l'Italie. Nous avons refait et complété pour nous-même l'enquête si minutieuse des deux savants éditeurs. Nous avons consulté les dépôts où ils avaient puisé. Nous avons eu recours surtout à ceux qu'ils avaient négligés ou imparfaitement connus. Les archives municipales de Grenoble nous ont fourni des documents de premier ordre. La capitale du Dauphiné a été mêlée intimement à la vie du grand connétable, son ennemi d'abord, son protecteur ensuite. Après l'avoir longtemps combattue, il la défend contre le Savoyard, la fortifie, l'administre, l'embellit. C'est là qu'il a son palais le plus somptueux, ses affections les plus chères, là qu'il épouse Marie Vignon, qu'il reçoit les rois et les princes du sang, qu'il se convertit et devient connétable. Aussi les archives de la grande cité dauphinoise sont-elles une mine précieuse que les éditeurs de la correspondance du connétable ont eu grand tort de négliger. Ajoutons à ces documents ceux de toute espèce que nous fournissent les archives de l'Isère, les archives de l'évêché et les archives hospitalières de Grenoble.

Parmi les personnages du temps, il n'en est pas qui aient été aussi souvent en rapport avec Lesdiguières que Charles-

1. *Biographie du Dauphiné*, v^o Lesdiguières.

2. *Ap. Actes et Corresp.*, t. III.

Emmanuel I^{er}. La figure de l'ambitieux et remuant souverain a singulièrement grandi depuis les nombreux travaux que lui a consacrés l'école historique italienne. L'habile Savoyard a touché à toutes les questions qui intéressent l'Italie de son temps et même à quelques-unes de celles qui intéressent l'Italie de nos jours. Il a été mêlé à la plupart des événements de notre histoire, depuis les troubles de la Ligue qui donnèrent l'essor à son ambition, jusqu'aux guerres de Henri IV et de Richelieu qui l'arrêtèrent. La plupart des grands personnages de notre xvi^e siècle, les Condé, les Nemours, les Biron, ont eu avec lui des relations suivies. Mais il n'en est pas qu'il ait rencontré plus souvent sur sa route que Lesdiguières. Lorsqu'il rêve de démembrer la France et d'étendre ses domaines jusqu'au Rhône, il trouve devant lui l'infatigable montagnard qui, pendant vingt ans, défend tous les points menacés, court des Alpes au Rhône et de la Durance au Guiers, lui inflige de sanglants échecs, le tient en haleine et fait triompher la cause de l'unité française. Plus tard Lesdiguières voit nettement avec Henri IV quel doit être le rôle de la maison de Savoie; il inspire et contribue à faire signer la paix de Brusol, cherche à la faire respecter après la mort de son maître bien-aimé et devient le fidèle et courageux allié de celui dont il a été l'ardent adversaire. Pendant ces longues années où tous les deux se sont trouvés en présence, Charles-Emmanuel et Lesdiguières ont échangé bien des lettres, signé bien des documents intéressants. Les éditeurs de la correspondance du connétable avaient déjà publié bon nombre de pièces puisées aux archives de Turin. Nous avons complété et étendu leurs recherches et nous avons été assez heureux pour trouver, dans la riche collection de l'*Archivio di Stato* piémontais, des renseignements du plus grand intérêt ¹.

1. Voir dans le *Bullet. histor. et philol. du Comité des Travaux historiques* (1891) notre rapport sur une mission aux archives de Turin.

Le long travail auquel nous avons dû nous livrer était indispensable pour bien connaître le personnage dont nous nous occupons. Lesdiguières est, parmi les hommes du xvi^e siècle, l'un des plus difficiles à connaître et à apprécier. Son humble origine et sa prodigieuse fortune appelaient les mensonges de la flatterie et sollicitaient la fertile imagination des panégyristes. Comment démêler la vérité à travers les romans généalogiques, au milieu des héroïques aventures et des romanesques équipées qu'expose le Cuvelier de ce Du Guesclin dauphinois? Perdu dans le torrent qui emporte son siècle, c'est parfois une tâche malaisée de le suivre, c'est toujours une tâche délicate de le juger. Sa finesse de montagnard, la prudence silencieuse de ses premières années, les mystères d'une existence qui fut longtemps besogneuse et qui ne fut pas toujours avouable, les obscurités voulues que n'éclairent pas toujours les bavardages du biographe, contribuent à rendre plus profondes et plus insondables les ténèbres qui entourent la vie du redoutable capitaine. A force de pratiquer le duc de Savoie et de traiter avec lui comme avec un égal, le « renard du Dauphiné » gagne quelque chose de la finesse d'une race qui se plaît dans les faux-fuyants de la diplomatie et se dérobe constamment aux yeux de l'observateur¹. Il passe surtout aux yeux des historiens pour un soldat heureux. Depuis ce poète contemporain qui l'appelle « le seigneur fortunant, le grand mignon de Mars² », jusqu'à Voltaire qui ne l'appelle que « l'heureux Lesdiguières³ », on ne l'a presque toujours représenté que comme un habile et prudent capitaine, un Crillon plus retors, un Biron plus fidèle. L'illustre connétable a été sans doute un homme de guerre incomparable et ses rapides campagnes

1. Laugel, *Revue des Deux Mondes*, mai 1879, p. 608.

2. *La Diguiéréade*, poème inédit de Basset, mss de Grenoble, U, 918, p. 27 et 169.

3. *Le Malheureux de Nesle et l'Heureux Lesdiguières*, *Henriade*, éd. de 1817, chant VIII, p. 77.

dans la région des Alpes nous montrent quelles solides qualités il sut déployer dans la guerre de montagnes. Mais l'heureux adversaire du Piémontais et de l'Espagnol a été aussi un administrateur habile, un politique avisé, un serviteur dévoué de la monarchie. A ces différents points de vue, sa grande figure ne peut que gagner à être connue. Un contemporain disait de lui : « Un tel grand capitaine ne se contente pas de deux feuilles de papier pour ses faicts et louanges, il en faut un grand volume ¹ ». Celui que nous lui consacrons ne parlera pas seulement de « ses louanges », car ses qualités n'allaient pas sans défauts. Nous tâcherons de mettre les unes en lumière sans laisser les autres dans l'obscurité. Quand nous aurons à parler de ses scandaleuses concussions, de sa coupable liaison avec Marie Vignon, nous chercherons à dire purement et simplement la vérité, à éviter aussi bien l'indulgente condescendance de Videl que les diatribes passionnées de Levassor ou d'Élie Benoit. Nous écarterons ce sentiment si naturel qui porte trop souvent le biographe à exagérer ses sympathies ou ses haines pour le personnage qu'il a étudié ; nous ne ferons ni un panégyrique ni un pamphlet. Lesdiguières d'ailleurs n'est pas une de ces figures qui redoutent le grand jour de l'Histoire. Un contemporain qui l'avait vu à l'œuvre lui disait un jour : « Qui sait si la postérité ne vous sera point inique ² ? » Nous nous efforcerons d'échapper à ce reproche et d'être juste pour celui qui fut le dernier connétable de France.

1. Brantôme, éd. Lalanne, t. V, p. 189.

2. « Lettre à monseigneur Desdiguières l'exhortant à recevoir la charge de connestable et à se faire catholique, en réponse d'un avis qui luy a esté donné au contraire. » Grenoble, Pierre Verdier, 1621, in-4, p. 5.

LE CONNÉTABLE DE LESDIGUIÈRES

CHAPITRE I

LA JEUNESSE DE LESDIGUIÈRES

(1543-1563)

Naissance de Lesdiguières. — Son enfance, son éducation à Avignon. — Il passe au protestantisme. — État du Dauphiné en 1562. — Les débuts militaires de Lesdiguières sous Bertrand de Gordes. — Ses premières campagnes dans le haut Dauphiné, sous la conduite de Furmeyer.

François de Bonne, duc de Lesdiguières, naquit à Saint-Bonnet-de-Champsaur, probablement le 1^{er} avril 1543 ¹. Devant la prodi-

1. Telle est la date donnée par Videt, son biographe officiel, et adoptée par tous les historiens postérieurs (Jean de Serres, Duplex, Mézeray, Denis Godefroy, etc.). Des doutes ont été élevés récemment sur l'exactitude de cette date par l'un des savants éditeurs de la *Correspondance du Connétable*, M. J. Roman (*Petite Revue dauphinoise*, t. I, 1886-1887). M. Roman s'appuie sur les propres affirmations de Lesdiguières qui, dans quatre lettres de dates diverses, se donne un âge qui reporterait sa naissance à 1541. Il nous paraît cependant difficile d'accepter cette date en se fondant uniquement sur les affirmations d'un vieillard qui pouvait se tromper « en écrivant un chiffre au courant de la plume », comme semble l'avouer M. Roman. Lesdiguières s'est plusieurs fois contredit en parlant de son âge (voir notamment *Actes et Corresp.*, II, 146); il le fait quelquefois par inadvertance, quelquefois aussi par intérêt. S'il prétend n'avoir que soixante-cinq ans en 1617 et place ainsi sa naissance en 1552, c'est qu'il cherche une excuse au second mariage qu'il vient de contracter et veut se rajeunir (Videt, II, 34). En 1625, il se dit âgé de quatre-vingt-quatre ans lorsqu'il en a deux de moins (*Actes et Corresp.*, II, 415) : c'est qu'il cherche maintenant à se vieillir afin d'inspirer plus de confiance

gieuse fortune de ce petit gentilhomme qui fut, pendant près d'un demi-siècle, le vrai roi du Dauphiné, chroniqueurs et généalogistes ont dénaturé comme à plaisir l'histoire de sa famille. On a voulu donner au grand homme une grande origine. De même que les panégyristes complaisants des Guises, ses contemporains, démontraient, preuves en main, qu'ils descendaient de Charlemagne, de même que les historiens des Médicis leur cherchaient des ancêtres chez les Romains, voire même à Troie du temps d'Énée¹, et que le consciencieux Chorier faisait remonter les Lionne au chevalier romain Homoleius Lionus², les contemporains de Lesdiguières parleront de l'antiquité et de la gloire de sa famille. Les uns la font venir d'Allemagne et lui donnent pour berceau la ville de Bonn; les autres lui donnent pour chef un certain Boson, de Bonne, qui aurait suivi en Dauphiné Boson, comte de Vienne³. On va jusqu'à citer « un certain Bonus, chef des troupes mercenaires et domestiques sous l'empereur Justinian »; et, pour bien établir la parenté du connétable avec ce personnage problématique, on parle d'un anneau trouvé plus tard dans l'Isère et où deux serpents entrelacés enfermaient les armes de la famille de Bonne⁴.

au roi. — D'autre part, si l'on consulte les documents contemporains, on se trouve en présence de la même incertitude et des mêmes contradictions. Lesdiguières appartenait à une famille des plus humbles; sa naissance avait passé tout à fait inaperçue. Ce ne fut que plus tard, lorsqu'il fut devenu célèbre, qu'on s'occupa de sa biographie et que les difficultés surgirent. Tandis que Tallemant des Réaux le fait naître en 1541 (*Historiettes*, éd. Monmerqué, I, 160), une pièce contemporaine place sa naissance en 1543 (D'Aubais, *Pièces fugitives*, t. II). Une épitaphe de Boissieu nous donne la date de 1546 (mss de Grenoble, Q, 540, p. 67), les rapports d'un ambassadeur vénitien celle de 1543 (ap. Barozzi e Berchet, série, III, vol. II), les mémoires de Richelieu celle de 1561 (coll. Michaud, t. XXI, p. 238). L'inscription mise plus tard sur son tombeau mentionne la date de sa mort sans donner celle de sa naissance. Les médailles et les inscriptions faites de son vivant donnent des dates différentes : l'inscription de Vizille 1534, d'autres 1542 ou 1543 (*Actes et Corresp.*, III, 502, 504, 508, 509). Au milieu de toutes ces contradictions, il est difficile de se faire une opinion, et, sans vouloir croire à l'infailibilité d'un historien que nous aurons souvent à combattre, nous préférons conserver la date donnée par un secrétaire peu scrupuleux, mais nullement intéressé à nous tromper; nous le faisons d'ailleurs avec toute sorte de réserves, que la découverte d'un document authentique pourrait seule dissiper.

1. De Reumont, *Jeunesse de Catherine de Médicis*, trad. Baschet, p. 200.

2. A. Chevallier, *Bull. de la Drôme*, ann. 1877, p. 53. — Texera prouve que Henri IV descend en ligne droite d'Anténor. Loiseleur, *Rev. hist.*, ann. 1876, p. 416.

3. *Hist. généalog. des familles de Bonne, de Créquy, etc.*, par Guy-Allard, 1672, preuves, p. 7. — Commentaire de l'histoire de Lesdiguières, mss de Grenoble, R, 5868, p. 3.

4. Videt, *Hist. du connétable de Lesdiguières*, I, 6.

Tantôt la famille est originaire du Piémont, où tel cardinal porte encore ses armes; tantôt elle sort du Faucigny, où elle a donné son nom à Bonneville ¹. Tel panégyriste peu embarrassé cite Villehardouin qui parle d'Enguerrand et de Robert de Bonne, les ancêtres du connétable; et pour bien montrer l'antiquité de la famille de Bonne, on énumère longuement des faits d'armes problématiques, des contrats de mariage et des actes remontant à plusieurs siècles ². Sans nous attarder à vouloir discuter le témoignage intéressé de Videt et de Guy-Allard, disons seulement que les ancêtres du connétable appartenaient à une petite famille de gentilshommes exerçant depuis longtemps dans le Champsaur le modeste office de notaire.

Lesdiguières plus tard ne rougira point de cette humble origine qui ne sera démentie que par ses panégyristes; « je ne suis que gentilhomme privé, écrira-t-il en 1578, et l'un des moindres de cette province en temps de paix ³ ». Originaire peut-être du Languedoc où les Bonne sont nombreux, cette famille nous apparaît dès le XIII^e siècle et forme une véritable dynastie de notaires delphinaux. Bien que la charge qu'elle possédait n'entraînât pas la dérogeance dans le Dauphiné et dans toute la région des Alpes ⁴, elle ne semble guère avoir figuré parmi « les plus accommodées de la province ⁵ » et l'on n'a pas besoin de recourir aux ingénieuses explications de son biographe pour comprendre que ces petits gentilshommes du Champsaur n'aient possédé au commencement du XVI^e siècle que le maigre domaine des Diguières et une partie de la terre de Saint-Bonnet. Comme son illustre contemporain Montluc, Lesdiguières aurait pu dire en parlant des siens : « Nous autres, pauvres de la maison de Bonne ⁶ ».

1. Guy-Allard, *loc. cit.* Inutile de faire remarquer que rien, dans les armoiries de Bonneville, n'autorise ces fantaisies généalogiques. Voir l'excellent ouvrage du comte de Foras (*Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*, avant-propos) qui cite plusieurs familles de Bonne n'ayant rien de commun avec celle de Lesdiguières, p. 192, 205, 238.

2. Manuscrits de la bibliothèque de Grenoble, R, 80, t. XIII, fol. 400-401.

3. *Actes et Correspondance*, I, p. 8, note 1. Son épitaphe est moins mensongère que le récit de ses biographes : « Omnia virtuti, vix quidquam natalibus debuit ». Denys Godefroy, *Hist. des connétables*, 1648, in-fol, p. 52. — L'un de ses aïeux, François de Bonne, avait un sceau notarial surmonté d'un bonnet triangulaire (Maignien, *Acad. delph.*, série III, t. XIV, p. 53).

4. Arnaud, *Hist. des protestants du Dauphiné*, I, 527. — Comte de Foras, *op. cit.*, p. 389. — *Bull. Acad. delphin.*, série III, t. XIV, p. 55.

5. Videt, I, p. 7.

6. *Mémoires de Montluc*, Soc. hist. fr., I, 29. — « Sa famille et son nom sont

Ces montagnards rudes et besogneux ne se contentaient point de leur modeste office et le connétable n'a pas été le premier de sa race qui ait essayé de la faire sortir de cet étroit domaine du Champsaur. Son aïeul figurait parmi les gentilshommes dauphinois qui assistèrent à la bataille de Fornoue, et son père Jean de Bonne « s'était fait connaître aux occasions d'Italie ¹ » sous le règne de François I^{er}. Mais ni ce François de Bonne qui, au xiv^e siècle, « fut un homme extrêmement sage, réglant les différends de ses voisins », ni ce Jean de Bonne, « qui fut un grand homme de guerre ² », ne tirèrent leur famille de sa profonde obscurité ³. La gloire n'allait commencer qu'avec celui qui devait être le grand héros de la race, François de Bonne, duc de Lesdiguières.

Il naquit du mariage de Jean de Bonne avec Françoise de Castellane, d'une vieille et illustre famille provençale ⁴. La prodigieuse fortune de l'enfant qui venait de naître inspira de bonne heure la légende : on racontera plus tard que le bourg de Saint-Bonnet avait brûlé le jour de sa naissance et que ce nouvel Alexandre ⁵ avait eu son incendie d'Éphèse. Un gentilhomme allemand se trouva juste à point ce jour-là à Saint-Bonnet pour annoncer que si la dame de Lesdiguières eût accouché un peu plus tard, l'enfant qu'elle avait mis au monde aurait régné un jour, mais qu'il n'en serait pas moins « l'un des plus grands et des plus heureux hommes de son siècle ⁶ ». Cet heureux horoscope était soigneusement conservé dans les archives de la famille et il coïncidait merveilleusement avec la prédiction que fit plus tard au duc le fameux Jacques Valois. Rappelons-nous que nous sommes dans le pays où le fameux cordelier italien De Nobilibus viendra débiter ses onguents magiques; que Lesdiguières est contemporain de Corneille Agrippa, le devin de Louise de Savoie;

jusqu'alors ensevelis dans le plus profond oubli, sans puissance et sans célébrité. » (Franché-Prunelle, *Bull. Acad. delphin.*, série I, t. I, p. 654.)

1. Videt, p. 8. — Guy-Allard, *op. cit.*, preuves, p. 8. — Mss de Grenoble, R, 80, t. XIII, fol. 403.

2. Guy-Allard, *loc. cit.*

3. Voir pour la généalogie de la famille de Bonne l'excellent tableau tracé par J. Roman (*Actes et Correspondance*, III, 478). C'est la contre-partie du roman généalogique de Videt et de Guy-Allard.

4. Voir la généalogie de cette famille, mss de Grenoble, R, 5868, p. 6.

5. « L'Alexandre dauphin », comme l'appelle Basset : « La Diguiéréade », mss de Grenoble, U, 948, fol. 30.

6. Videt, I, p. 9.

qu'il vivait au temps où l'on dévorait le ramas des sentences énigmatiques de Michel Nostradamus, où nul ne se serait permis de venir au monde sans son « thème de nativité »¹. Le jeune Lesdiguières grandit dans cette pittoresque vallée du Champsaur, dans ce rude et sauvage pays qu'il devait dominer. Le château de la famille de Bonne n'avait rien de ces riches demeures seigneuriales si nombreuses en Dauphiné², et l'existence du jeune châtelain ne différait guère de celle des montagnards au milieu desquels il vivait. Le plus grand plaisir de l'enfant, « que son inclination portait aux armes »³, était de réunir les jeunes gens de son village et de faire avec eux la petite guerre. Comme ce petit gentilhomme breton, à qui il ne ressemble que par l'analogie frappante de sa destinée, il partage ses jeunes compagnons en deux bandes, organise de vraies batailles où l'on échange force horions et coups de bâton. Les paysans viennent tous les jours se plaindre à la dame de Lesdiguières, qui songe alors à lui faire donner une « vertueuse institution ».

A cinq ans, il perdit son père qui le laissa sous la tutelle de Jean Martin, son oncle, châtelain de Saint-Laurent du Cros, et de François de Castellane, prieur de Saint-André, son parrain⁴. La fortune de la dame de Lesdiguières était plus que modeste; mais son frère, le prieur de Saint-André, commença lui-même « à le nourrir aux lettres » et le fit ensuite envoyer au collège d'Avignon, où il fut accompagné de son précepteur⁵.

A Avignon, le jeune Lesdiguières ne paraît guère attentif aux cours de l'Université, et son biographe avouera qu'il « oyoit avec bien plus de plaisir le tambour de la garnison que la cloche du collège »⁶. Il se trouve mêlé à cette société « d'escoliers ribleurs et débauchés » qui, comme son futur compagnon d'armes, Bellegarde, battent le pavé et ont toutes sortes de démêlés avec la police pontificale⁷. Il est de l'époque où le jeune d'Aubigné s'échappe en chemise de la prison où le retient son curateur; où

1. Cf. Maury, *la Magie et l'Astrologie*, p. 217. — Desjardins, *les Sentiments moraux au xvi^e siècle*, p. 91. — Bourciez, *les Mœurs polies et la Littérature de cour sous Henri II*, p. 46.

2. Voir *Bull. Acad. delphin.*, série III, t. XVI, p. 98 : le Château de Chonas.

3. Videt, I, p. 40.

4. *Actes et Correspondance*, III, 478. — Mss de Grenoble, R, 80, t. XIII, fol. 430; R, 5868, fol. 6.

5. Videt, I, p. 41. — Mss, R, 80, t. XIII, fol. 430.

6. Videt, I, p. 41.

7. Brantôme, éd. de 1740, t. III, p. 263.

le « jeune aventureux » à huit ans se déclare « assez vieil pour aller à la guerre ¹ »; où le jeune écolier songe déjà, sur les bancs du collège, à se faire un nom ou à se donner « pour lit d'honneur un fossé où une arquebusade l'aura renversé ² ». Doué pourtant d'une vive intelligence, d'un jugement clair, d'un sens droit, il fut loin de dédaigner l'étude. Mais l'enseignement que donnaient alors dans les collèges de la Provence et du Comtat « les chevaliers errants de la grammaire ³ » n'était guère fait pour lui inspirer l'amour des lettres. L'Université d'Avignon avait eu et conservait encore une grande réputation; toute la noblesse de la contrée venait y prendre ses grades ⁴. Mais, depuis quelques années, les cours y étaient désorganisés; ils furent même suspendus de 1560 à 1563, à l'époque où s'y trouvait probablement Lesdiguières. C'est qu'une grande et profonde commotion agitait sourdement le pays : la Réforme commençait à être prêchée. Bien que les huguenots fussent traités avec la dernière rigueur dans cette terre pontificale du Comtat, les idées nouvelles s'y propageaient rapidement, surtout dans l'Université ⁵. C'est le moment où, comme le dit un contemporain, « malgré la cruauté qui se promène avec le balai ardent de la persécution », les écoliers d'Avignon dévorent *la Juste Complainte des Fidèles de France*, ardent pamphlet qui dévoile les mœurs scandaleuses du clergé et flétrit les procédés sommaires de la justice pontificale contre les luthériens ⁶.

La propagande protestante devait s'exercer, là comme partout ailleurs, surtout au moyen de l'enseignement ⁷. La plupart des professeurs de la région étaient sympathiques à la Réforme, et l'on disait communément : « Bonus jurisconsultus, male christianus ⁸ ». Parmi les maîtres du collège d'Avignon, plus d'un devait suivre l'exemple du fameux Baduel qui, au collège de

1. *Mém. de Fleurange*, chap. I.

2. *Mém. de La Noue*, chap. XXIX, p. 385.

3. G. Carré, *l'Enseignement secondaire à Troyes, du moyen âge à la Révolution*, p. 35.

4. Barjavel, *Dictionn. histor. du départ. de Vaucluse*, p. 455. — Expilly, *Dictionn. géogr.*, v° Avignon.

5. Arnaud, *Histoire des protestants du comtat Venaissin*, I, p. 11.

6. Arnaud, *op. cit.*, I, p. 12.

7. Tommaseo, *Rel. ambass. vénitiens*, I, 583. — G. Carré, *op. cit.*, p. 35-36.

8. Archives de Grenoble, BB, 18, fol. 282. — Berriat-Saint-Prix, *Histoire de l'Université de Grenoble (Revue du Dauphiné, t. V)*. — Prudhomme, *Hist. de Grenoble*, p. 344. — J. Ollivier, *Essai historique sur Valence*, p. 103.

Carpentras, « expliquait les proverbes de Salomon... et formait ses élèves à la crainte de Dieu et à la vraie piété ¹ ». Ne voyons-nous pas, en 1562, le régent d'Avignon, Perrinet Ripaille, essayer de fonder dans cette ville une église réformée ²? L'influence du professeur sur l'élève était si grande qu'il était pour lui « un véritable père » (*altero parente meo*) : aussi les conversions sont-elles surtout nombreuses dans le monde des étudiants ³.

Or le précepteur de Lesdiguières, bien qu'il feignît de demeurer fidèle au catholicisme, était secrètement gagné à la cause de la Réforme. Il prêcha à son élève la doctrine nouvelle, lui peignit la corruption de l'Église, le besoin général de réforme, lui cita l'exemple des grands du royaume qui renonçaient au catholicisme ⁴. L'argument était de ceux qui devaient convaincre le jeune ambitieux. Peut-être faut-il aussi admettre qu'il subit l'influence de Farel, son illustre parent, gagné, lui aussi, aux doctrines calvinistes par son professeur, Lefèvre d'Étaples; Farel, à ce moment même, revenait dans le Gapençais, y provoquait d'innombrables conversions au calvinisme et fondait notamment une église dans la vallée du Champsaur ⁵.

Mais il était dangereux d'adhérer publiquement au culte calviniste, et Lesdiguières avait pu voir, par l'exemple de deux de ses condisciples, les rigueurs que l'on déployait contre l'hérésie grandissante. Deux écoliers d'Orange qui étudiaient à Avignon et que l'on soupçonnait d'hérésie, furent promenés à travers les rues, en chemise, la tête et les pieds nus, avec une croix à la main, entourés de sergents qui portaient des fagots de bois pour montrer le supplice qu'ils avaient mérité; on les condamna à passer le reste de leurs jours en prison, à jeûner trois fois par semaine, et on les jeta dans un cachot du palais des papes ⁶. L'oncle de Lesdiguières, l'abbé de Saint-André, avait lui-même réprimé avec la dernière rigueur des troubles que les réformés

1. Arnaud, *Hist. des protestants du comtat Venaissin*, t. I, p. 7. — Gaufres, *Claude Baduel*, p. 129-134.

2. Arnaud, *op. cit.*, t. I, p. 24.

3. Barjavel, *op. cit.*, v^o Géraud.

4. Videt, I, p. 12.

5. Arnaud, *Hist. des protestants du Dauphiné*, I, 88. — Roman, *Actes et Correspondance*, I, introd., p. 21.

6. Lapise, *Tableau de l'histoire des princes et principauté d'Orange*, p. 274. — Honoré Bouche, *la Chorographie ou Description de Provence*, II, 627. — Arnaud, *Hist. des protestants du comtat Venaissin*, I, p. 12.

avaient excités à Villeneuve-lès-Avignon ¹. Aussi François de Bonne, pendant son séjour à Avignon et durant les années qui suivirent, tint-il sa résolution secrète. Mais ses convictions nouvelles étaient déjà assez fortes pour qu'il les fit partager à sa mère ².

Vers 1560, il se rendit à Paris, où, sur les conseils de son oncle, il fit sa philosophie au collège de Navarre et commença ses études de droit. Son oncle, qui le destinait à la robe, pourvoyait aux frais de son entretien. Mais le prieur de Saint-André mourut, et le petit gentilhomme dauphinois, qui n'avait que 700 livres de rente, ne put songer à continuer ses études ³; peut-être à cette époque avait-il déjà revêtu la robe : ses ennemis le lui reprocheront plus tard et l'appelleront Monsieur l'avocat ⁴. Mais il comprit que la carrière des armes était la seule qui convint à un jeune homme ambitieux. Son ami Bellegarde, avec qui il avait étudié à Avignon, venait de quitter la robe pour les armes ⁵; un autre de ses condisciples qu'il retrouvera plus tard dans son existence aventureuse, la Huguerye, l'avait imité ⁶ : Lesdiguières fit comme eux. D'ailleurs l'exemple de son compatriote Bayard, qui était parti de si bas pour s'élever si haut, hantait sa jeune et ardente imagination; il se rappelait les paroles du chevalier sans peur : « Je veux suivre l'état des armes, car c'est la chose en ce monde dont j'ai le plus grand désir ⁷ ». En continuant à exercer la modeste charge de ses ancêtres, il pouvait être

Roi d'un hameau, prince de son village ⁸,

si toutefois les amendes et les condamnations dont le pouvoir royal écrasait les notaires protestants le lui permettaient ⁹. Mais il rêvait autre chose : c'est par la guerre qu'il voulait grandir, et

1. Perussis, *Hist. des guerres du comtat Venaissin* (Cimber et Danjou, IV, p. 408).

2. Videl, I, 12.

3. Videl, I, 13. — Mss de Grenoble, Q. 540.

4. « Il y en eut de si brutaux qu'ils le vouloient rendre desdaignable pour estre sçavant et jurisconsulte, comme choses incompatibles avec un vaillant. » (D'Aubigné, *Hist. universelle*, 1626, in-fol., t. II, p. 1076.)

5. Brantôme, t. III, p. 263.

6. *Mém. de la Huguerye* (éd. de Ruble, III, Introd., iij).

7. *Le Loyal Serviteur*, chap. II.

8. D'Aubigné, *Œuvres* (éd. Réaume), t. III, p. 223.

9. Archives de l'Isère, B, 2044 (Invent., I, 354).

les instincts de sagesse raisonneuse qu'il tenait de sa race n'éteignaient pas en lui l'enthousiasme belliqueux du jeune homme ¹. Il n'eut pas de peine à persuader à sa mère que la vraie profession d'un gentilhomme est celle des armes et que, par elle, il espérait « servir sa patrie et s'ouvrir le chemin qui conduit aux plus grands honneurs ² ». Et c'est ainsi, dit un contemporain, qu'« après s'être adonné aux lettres, il les quitta, comme fist ce grand empereur Severus, duquel on dit que s'il eust continué les lettres, dont il avoit si beau, il y fust esté aussi grand homme comme il fust sur la fin homme de guerre; M. Lesdiguières en eust esté de mesme; mais il prist la meilleure et plus illustre voye, généreux gentilhomme qu'il estoit; car il n'y a rien qui face plus luire la noblesse que les armes, et les lettres et sciences après » ³. L'éloge que les contemporains font de l'intelligence et du goût du futur connétable était de tout point mérité. Il garda toujours le goût des livres et, plus tard, dans les loisirs de son château de Vizille, il se fit réunir par son ami Calignon une superbe bibliothèque. Il justifiait ainsi ce qu'un écrivain de cette époque disait de lui : « Les lettres et les armes mariées ensemble font un beau lit de noces ⁴ ».

On était en 1562 : Lesdiguières avait alors dix-neuf ans. Il vécut quelque temps à Saint-Bonnet, y connut les angoisses et les humiliations du gentilhomme pauvre dont les voisins sourient et que les parents évitent. Ses amis aimeront plus tard à raconter la singulière aventure dont il se souvint toute sa vie. Surpris par un violent orage au milieu de la nuit, sans cheval et sans manteau, il se rappelle qu'il n'est qu'à une demi-lieue d'un château dont le seigneur est son parent. Il va frapper à la porte; le châtelain l'accueille froidement : il a du monde ce soir-là, et le jeune montagnard, mal vêtu, « crotté jusqu'aux oreilles », n'est pas pour lui faire honneur. On lui sert à la hâte un souper qu'il dévore, puis on le relègue au grenier. Il n'est pas jusqu'aux laquais qui ne se gaussent du malheureux et qui ne lui jouent un tour dont son ami Brantôme eût seul pu faire le récit; enfermé à double tour dans une chambre où il n'y avait que son lit, il subit

1. « Mars Bonnæo animum Pallas concessit et artem », dit un contemporain, mss de Grenoble, Q, 540.

2. Videt, I, p. 13.

3. Brantôme (éd. Lalanne), t. V, p. 187.

4. Brantôme, *ibid.*, p. 198.

une mésaventure qui n'avait rien d'héroïque et qui fit de lui la risée de la valetaille. « Je fus tenté, dira-t-il souvent en racontant cette histoire, de me jeter par les fenêtres pour me dérober aux yeux des railleurs ¹. » — L'orgueilleux montagnard ne voulut pas mener plus longtemps une existence aussi précaire : il prit son parti, quitta son village, entra dans l'armée.

Il parait tout d'abord s'être engagé dans la compagnie de M. de Nemours et avoir servi sous François de Mandelot ². Il ne tarde pas à se distinguer, et des chefs illustres comme Montbrun et de Gordes cherchent à s'attacher le jeune soldat de fortune ³.

Pour avancer plus rapidement, il voulut s'attacher à la fortune de Bertrand de Simiane, baron de Gordes, que la reine mère venait de nommer lieutenant général en Dauphiné. Le choix était heureux : de Gordes, l'élève de Bayard, n'était pas seulement un administrateur équitable et judicieux, c'était un homme de guerre incomparable, un soldat intrépide, et ses contemporains l'avaient surnommé l'Épaminondas français ⁴. François de Bonne entra comme archer couplé avec Abel de Loras dans la compagnie d'ordonnance du lieutenant général, et, en attendant une place vacante, il se contenta de la moitié d'une solde ordinaire, laissant le reste au trompette ou au trésorier de la compagnie ⁵. Il y mena la vie ordinaire des soldats du temps, s'entretenant et se nourrissant avec le produit de la solde qu'on lui payait tous les deux mois ⁶. Les cheveu-légers, ainsi qu'on les appelait depuis le commencement du siècle, n'avaient que la

1. Mss de Grenoble, U, 540. *Recueil de notes sur Lesdiguières*, par Martin.

2. Brantôme, *Œuvres*, V, p. 188. — Videl (I, 14) dit qu'il fit ses premières armes dans la compagnie de M. de Gordes, et tous les biographes de Lesdiguières ont reproduit après lui cette assertion. Mais, en 1562, de Gordes est à Arles où il a été envoyé pour apaiser des troubles; de 1562 à 1565, il vit retiré dans sa maison de Laval (J. Taulier, *Notice histor. sur Bertrand-Raymbaud Simiane, baron de Gordes*, p. 32) et ne semble pas avoir exercé de commandement. Ce n'est que vers la fin de 1564 qu'il remplace Maugiron comme lieutenant général, et c'est alors seulement que Lesdiguières entre dans sa compagnie d'ordonnance. — Cf. Pericaud, *Notice sur François de Mandelot*.

3. *La Diguiéréade*, mss de Grenoble, U, 918, fol. 137 :

Tous deux grands cavaliers, indomptables tous deux,
Chérissant leurs soldats, ainsi comme leur âme.

4. Taulier, *op. cit.*, p. 2-3.

5. Cet Abel de Loras était d'une vieille famille du Viennois (notes de Guy-Allard, mss de Grenoble, R, 5868, p. 8). — *Id.*, R, 80, t. VI, fol. 150.

6. Boutaric, *Institutions milit. de la France*, p. 381.

moitié de la solde des gens d'armes, qui avaient 400 francs par an. Aussi les soldats se dédommageaient-ils par le pillage, et le besogneux montagnard dut faire comme les autres.

Avec son armure de fer à l'épreuve de la balle, l'escopette au poing, la grande épée droite pour frapper de la pointe, un pistolet à son arçon, ses deux chevaux de selle, son cheval de somme pour porter ses bagages, le jeune « maître » de la compagnie de Gordes fait le rude apprentissage de la vie militaire ¹. Il a une taille élevée, des muscles de fer, une incomparable vigueur, un regard plein de feu, un air de grandeur répandu dans toute sa personne, et ses compagnons d'armes admirent déjà le grand air de ce petit cadet du Champsaur quand il monte à cheval et galope à côté de M. de Gordes ². Aimé et estimé de tous ses compagnons d'armes, il ne tarde pas, à la suite d'un duel, à attirer l'attention du lieutenant général, qui rend hommage à sa vaillance et déclare qu'« il sent en tout son homme bien né ³ ». Peut-être le jeune archer faisait-il déjà montre de ses sympathies calvinistes, car de Gordes déclarait un jour que, si la guerre éclatait avec les huguenots, « il était pour donner bien de la peine aux catholiques ». Ses prévisions ne devaient pas tarder à se réaliser. Le parti protestant s'agitait depuis quelque temps dans la province, et, prévoyant une guerre prochaine, s'organisait pour la lutte. Une active propagande fut faite pour enrôler dans les rangs de l'armée calviniste les gentilshommes dauphinois. Parmi les chefs de cette armée figurait un parent de Lesdiguières, Antoine-Rambaud Furmeyer ⁴. Il eut une entrevue avec François de Bonne qu'il avait en grande estime, et l'engagea à quitter la compagnie de Gordes pour entrer dans son armée. Lesdiguières n'a que fort

1. Boutaric, *op. cit.*, p. 346.

2. Or estoit-il puissant, ayant la taille belle,
Un cœur ambitieux, un soldatesque zèle,
Une riche grandeur, des yeux qui courroucés
Sembloient vulcaniser de tisons esclancés,
Une estrange fierté....
Voyez... le beau port de sa face
Comme il est à cheval, sa posture, sa grâce;
Voyez comme il paraît entre ses conseigneurs.
(*La Diguiéréade*, mss de Grenoble, U, 918, vers 136-151.)

3. Videt, I, p. 15.

4. Cette parenté, dont ne parle point Guy-Allard, est attestée par Videt, I, 16. — Guy-Allard, R, 5868, fol. 41. — Chorier, *Nobil.*, v° Rambaud. — Guy-Allard, *Vie de Montbrun*, p. 51; *Vie des Adrets*, p. 64.

peu de scrupules; il est bien de cette époque « dont le vice est de changer de parti, où tout le monde cherche à louvoyer ¹ »; de cette époque où la reine Catherine ignore encore si elle entendra la messe en latin ou les psaumes en français, où les Montmorency restent indécis entre le catholicisme de leurs pères et la foi nouvelle des Châtillon ². Pourtant il semble éprouver quelque répugnance à quitter l'armée du lieutenant général et à prendre les armes contre son prince. Mais Furmeyer lui démontre que c'est servir les intérêts de Sa Majesté que de s'opposer aux entreprises coupables de ses conseillers; que la cause de Dieu et celle du roi ne peuvent être sauvées que par des moyens violents ³. Il se laisse convaincre, prend « civilement congé » de M. de Gordes, et entre comme enseigne-colonel, c'est-à-dire comme enseigne dans la première compagnie du régiment de Furmeyer. La décision est prise; sa position dans la mêlée est choisie : c'est par les protestants qu'il compte parvenir, c'est pour les protestants qu'il va combattre.

La grande révolution religieuse du xvi^e siècle avait eu un contre-coup profond dans le Dauphiné. La Réforme avait rencontré de bonne heure d'ardentes sympathies dans le pays de Pierre de Vaux et de Buis, dans la terre des Vaudois. Prêchée dans le Gapençais par Farel, l'un des parents de Lesdiguières, à Grenoble par Maigret et Sébiville, elle avait fait des progrès rapides malgré les persécutions. S'il est vrai, comme le veut un contemporain, que le quart de la nation fût alors favorable à l'hérésie ⁴, c'est en Dauphiné surtout que les idées nouvelles ont germé rapidement dans un terrain depuis longtemps préparé. Partout une foule « opiniâtre et résolue ⁵ » brave les édits, adhère publiquement à la Réforme. Des assemblées protestantes se tiennent sur tous les points de la province; des milliers de personnes y accourent, et, tandis que l'on procède aux baptêmes et aux mariages, des gentilshommes font le guet, l'épée à la main ⁶. Tous d'ailleurs protes-

1. Du Vair, *Œuvres politiques et morales*, p. 901.

2. Forneron, *les Ducs de Guise*, I, 360. — Desjardins, *op. cit.*, 195.

3. Videl, I, p. 16.

4. *Mém. de Cl. Haton*, I, p. 81.

5. *Mém. de Castelnau* (coll. Michaud, liv. I, chap. iv).

6. J. Roman, *la Première Guerre de Religion à Gap*, p. 8. — Ch. Molinier, article sur la prise de Valence, dans « les Grandes Scènes historiques du xvi^e siècle ». — Arch. de Grenoble, BB, 18, fol. 190. — *Mém. de Joubert et de Mérez* (publiés par Maignien), p. 17.

tent de leur fidélité à la cause royale, déclarent hautement qu'ils ne se réunissent que pour entendre le prêche et que s'il se trouve parmi eux des rebelles décidés à « aulcunes folies et escandales ¹ », ils les chasseront de leur compagnie. Les églises réformées se multiplient à Valence, à Montélimar, à Grenoble, à Romans. Le duc de Guise, voyant que les Dauphinois se jetaient avec une ardeur croissante dans l'hérésie nouvelle, avait enlevé la lieutenance générale à Antoine de Clermont, administrateur trop doux, qui estimait, dit Chorier, que les grandes saignées ne guérissent pas les maladies de l'esprit ². Il le remplaça par Hector de Pardaillan, seigneur de la Motte-Gondrin, puis par Laurent de Maugiron. Les ordres les plus sévères furent donnés au gouverneur : « Pour vous faire entendre quelle est en cela mon intention, écrit le roi en 1590, je ne désire rien plus que de les exterminer du tout et en couper si bien la racine que par cy après il n'en soit nouvelle; de quoi je vous prie faire si bonne diligence que vous les puissiez chastier comme ils le méritent, sans aulcune pitié ni compassion d'eux ³ ».

Mais, malgré tous les efforts de la cour, le protestantisme se fortifie bien vite dans le Dauphiné, qui devient une sorte de forteresse naturelle de l'hérésie dans le sud-est de la France. Quand les protestants dauphinois apprirent le massacre de Vassy, la fuite de la reine mère et de Charles IX à Fontainebleau, l'enlèvement du jeune prince par le roi de Navarre et le duc de Guise, la retraite de Condé et son alliance avec les seigneurs huguenots, ils se soulevèrent et appelèrent à leur secours le baron des Adrets qui se trouva bientôt à la tête de 8 000 hommes. Les excès de La Motte-Gondrin provoquèrent une sédition dans Valence; des Adrets entra dans la ville, le lieutenant général fut massacré ⁴.

Le fougueux baron fut élu chef des protestants et prit le titre de gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, colonel des légionnaires du Dauphiné, Provence, Lyonnais et Auvergne, lieutenant de monseigneur le prince de Condé en l'armée chré-

1. *Mém. de Joubert*, p. 20.

2. Chorier, II, p. 105.

3. *Négociations, lettres et pièces diverses de l'Aubespine*, p. 341. — J. Roman, *la Première Guerre de religion à Gap*, loc. cit. — J. Roman, *Documents sur la Réforme*, p. 15 et suiv.

4. Guy-Allard, *Vies de François de Beaumont, baron des Adrets, de Charles du Puy*, etc., p. 26. — Ch. Molinier, *op. cit.*

tienne ¹. Alors commence cette terrible guerre civile qui désole bientôt la province tout entière. Le culte catholique est interdit dans tout le Dauphiné, sauf à Embrun et à Briançon.

Les guerres de religion vont revêtir, dans la région des Alpes, un caractère qu'elles n'ont pas au même degré dans les autres parties de la France. Dans ce pays de montagnes où les vallées sont étroites, les gorges profondes, les défilés encaissés, où la moindre colline est commandée par un château fort, la guerre sera forcément une guerre de surprises et d'embuscades ². Pas de grandes batailles, pas de mêlées retentissantes comme à Jarnac ou à Moncontour, mais des combats isolés qu'il faut recommencer sans cesse, des combats où la valeur personnelle, la ruse, la rapidité des mouvements assurent le plus souvent la victoire, des combats où le capitaine qui veut l'emporter doit montrer les qualités si chères jadis à Bayard : « assaut de lévrier, défense de sanglier et fuite de loup ³ ».

Ce sont des sièges continuels, des châteaux qui résistent pendant de longs mois, des citadelles qu'il faut enlever par escalade : les fougueux s'en plaignent même, maudissent ces hautes murailles

Que leurs pères fuyoient comme on fuit les prisons ⁴.

Les châteaux de Baume-Cornillane, de Barbières, d'Aouste, de Beauvoir en Royans, les citadelles de Pipet, d'Embrun, de Crest et de la Bâtie vont devenir célèbres. Telle bicoque du Champsaur ou de l'Embrunois soutiendra des sièges interminables que l'on pourra comparer à ceux de Sagonte ou de Numance ⁵. Le bourg de Tallard sera disputé pendant de longues années entre les deux partis et des flots de sang couleront au pied de ses murailles.

1. Guy-Allard, *op. cit.*, p. 28. — Arnaud, *Histoire des protestants en Dauphiné*, I, 110. — Sur cette période, voir les très intéressants documents publiés par M. Roman (*Bull. de la Société de statistique de l'Isère*, ann. 1890, III^e série, t. XV). *Documents sur la Réforme et les guerres de religion en Dauphiné*, 1 vol., 753 p.

2. Long, *la Réforme et les Guerres de religion en Dauphiné*, p. 7. — Il n'y a là « que vallées et montagnes dedans lesquelles six soldats advertis en defenderont cinquante à cheval, à cause de l'abondance des bois ». *Mém. de Vieilleville* (coll. Michaud, IX, p. 380). — Cf. *Mém. de messire Philippe de Mornay*, 1626, 2 in-4°, t. I, p. 31.

3. *Le Loyal Serviteur*, chap. LVI.

4. D'Aubigné, *les Tragiques* (éd. Lalanne, p. 44).

5. Long, p. 3.

Chaque pays a ses forteresses, chaque vallée a ses bandes, chaque village a ses capitaines. Le moindre petit gentilhomme lève des soldats, enrôle des volontaires et tient avec eux la campagne. Il n'est pas jusqu'aux roturiers, jusqu'aux « personnes de néant, de basse condition et sans moyen » qui ne se mettent à équiper des troupes et à courir le pays ¹. Chacun rêve de s'enrichir, chacun rêve « d'avoir un canton pour s'en faire un petit royaume ² » et par surcroît de s'acquérir un peu de gloire. N'a-t-on pas sous les yeux l'exemple de ce capitaine Paulin qui s'enfuit un beau jour de sa chaumière de paysan, sert d'abord comme goujat, porte l'arquebuse, puis devient baron de la Garde, marquis de Bregançon, lieutenant du roi en Provence et capitaine général en son armée des mers du Levant ³? La guerre donne la puissance, la guerre donne la richesse; elle corrige la fortune, établit l'égalité et, comme le dit brutalement Montbrun à Charles IX, « quand on a le bras armé et le cul sur la selle, tout le monde est compagnon ⁴ ».

Il est presque impossible de se soustraire à ces levées continues, et celui que n'attire point la cupidité ou l'ambition est enrôlé de force ⁵. Une étrange ordonnance de l'un des capitaines les plus modérés de l'époque prescrit aux juges, châtelains, consuls et syndics de dresser une liste de tous ceux qui peuvent porter les armes, de les obliger à s'enrôler immédiatement sous peine d'être pendus; les déserteurs seront poursuivis avec la plus grande sévérité, « comme perturbateurs de l'état public ⁶ ».

A ces bandes indisciplinées où tous les affamés se donnent rendez-vous, s'ajoutent les bandes venues du dehors, mercenaires qui se louent, aventuriers qui s'imposent; l'argoulet piémontais et le reître bernois fraternisent avec l'arquebusier gascon ⁷. On craint parfois ces alliés exigeants plus que l'ennemi; telle ville à qui ils viennent offrir leurs services s'empresse de leur fermer ses portes ⁸. Mais heureusement pour eux, les chefs ne leur man-

1. Ordonnance de Montmorency à Gap [dans Charronnet, *les Guerres de religion et la Société protestante dans les Hautes-Alpes*, 1861, p. 65].

2. *Mém. d'Eustache Piémont*, publiés par Brun-Durand, 1885, p. 212.

3. *Bull. Acad. delphin.*, série I, t. V, p. 142.

4. *Œuvres de Brantôme*, éd. Buchon, I, 618.

5. Lacroix, *l'Arrondissement de Montélimar*, I, 371.

6. Arnaud, I, 497.

7. *Archives de Grenoble*, BB, 21, fol. 100. — BB, 22, fol. 43. — BB, 25, fol. 49.

8. *Archives de Grenoble*, BB, 18, fol. 67-70.

queront pas : à deux lieues plus loin, ils trouveront facilement un gentilhomme besogneux qui les prendra à sa solde « sans soy déclarer pour qui il tient ny pour quel prétexte ¹ ».

Au milieu de ces bandes levées à la hâte, combattant le plus souvent pour piller, la discipline n'est jamais observée. De temps en temps paraissent des ordonnances qui défendent le pillage et les violences : elles demeurent lettre morte ². Les actes de férocité, les terribles misères qui pesaient sur le pays et que Montluc apprit si bien à décrire pour les avoir provoquées ³ sont surtout effroyables dans le pays qui vit à l'œuvre les bandes de La Motte-Gondrin et du baron des Adrets. C'est l'époque où le sanglant auteur des sauteriers de Pierrelatte et de Montbrison se glorifie du surnom que lui donnent les contemporains quand ils l'appellent le Monstre du Dauphiné : « et le craignait on plus que la tempeste qui passe par de grands champs de blé ⁴ ». Ces routiers qui pullulent sur tous les points de la province organisent de véritables chasses à l'homme pour faire des prisonniers et gagner de bonnes rançons ⁵ : bienheureux celui qui n'est pas égorgé quand il n'a pas de quoi satisfaire la cupidité de ces pillards ⁶.

On n'épargne personne : si la cabane du paysan est partout incendiée, il arrive parfois que les châteaux flambent aussi devant la torche des maraudeurs, et les Sassenage, les d'Anconne, les d'Allières ne sont pas plus épargnés que les manants de leurs domaines ⁷. Que l'on parcoure les mémoires du temps : ils fourmillent de récits de meurtres, d'assassinats, de violences sans nombre. Au milieu de cette cohue indisciplinée, la voix du chef, si parfois elle se fait entendre, n'est jamais écoutée. Les soldats accourent en foule sous les drapeaux du capitaine qui permet tout; ils quittent celui qui essaie d'empêcher quelque chose, qui prend à la lettre les ordonnances de Charles IX ⁸. Le sénéchal

1. *Mém. de Piémont*, p. 158.

2. Ordonnance de M. de Chastillon sur la discipline militaire. (Cimber et Danjou, VII, p. 403.) — Roman, *Docum. sur la Réforme*, 175.

3. Montluc, *Œuvres*, V, 299.

4. *Œuvres de Brantôme*, IV, p. 32. — Chorier, II, 557.

5. Taulier, *op. cit.*, p. 35-36. — Ph. de Segesser, *Ludwig Pfyffer und seine Zeit*, 1880.

6. Arch. de Grenoble, BB, 29, fol. 145. — *Mémoires des frères Gay de Die*, publiés par Jules Chevalier (Montbéliard, 1888). — J. Roman, *Documents sur la Réforme*, 56-51.

7. Expilly, cité par Long, p. 240.

8. Long, p. 63. — *Mém. de Duplessis-Mornai*, I, p. 35 : « Les soldats pren-

Bourjac s'efforce bien de mettre un peu d'ordre dans ce désordre effréné : il veut que le soldat use saintement de ses armes, qu'il se distingue par ses mœurs et sa discipline, qu'il apprenne en même temps à réciter les prières et à manier l'arquebuse, à chanter les psaumes et à sonner de la trompette ¹. Ce sont là des conseils dont on se moque, des ordres que l'on ne suit guère. Le brigandage, la « desbordée licence » des armées sont partout, dans les armées catholiques comme dans les bandes protestantes; « le peuple est mangé de tous les deux partis, car si en l'un il y avoit bien des larrons, il n'y avoit pas faute de brigands dans l'autre ² ».

Qu'on ouvre les mémoires du temps : ce n'est partout que pillage, viol, incendie et assassinat. Ce sont les exploits quotidiens de « madame la Picorée », une sainte qui figure aussi bien au calendrier huguenot que dans les litanies catholiques ³. Elle irait aussi bien au reître protestant, la sanglante épitaphe que le poète met sur la tombe de l'argoulet papiste : des « bissacs picoureurs », la dépouille d'un paysan, quelques bourses huguenotes et une grande inscription en lettres d'or : « Au grand roi de la Picorée ⁴ ». C'est une habitude, une tradition, dit un contemporain, de voler et de piller, de rançonner les villes, de raser les églises, de violer les sépultures, de brûler les villages, de ruiner les châteaux, de massacrer les prêtres, « et bref d'exercer par toute la France les plus détestables cruautés qu'il est possible d'exécuter ⁵ ». Le même historien ajoute qu'en Dauphiné les violences furent plus impitoyables que partout ailleurs, « car, outre l'animosité qui est entre catholiques et huguenots, ces peuples-là sont farouches et belliqueux de leur nation ⁶ ».

Devant ces impitoyables misères de la guerre, le paysan chassé de sa maison, pillé et rançonné tous les jours, s'enfuit, vit dans les bois comme une bête fauve, abandonne tout ce qu'il a « pour ne demeurer à la miséricorde de ceux qui sont sans merci », de

nent tout party où y a de quoi gagner; et c'est à qui leur donnera plus de licence pour en avoir le plus ».

1. *Ordonnance sur le reiglement et gouvernement que doivent tenir les soldats et gens de guerre*, etc. Arnaud, I, 113.

2. *Mémoires et Journal de Pierre de l'Estoile* (éd. Michaud), t. XIV, p. 68.

3. Lanoue, *Mémoires*, chap. vi, p. 287. — *Le Chansonnier huguenot*, 239-240. — *Mém. d'Antoine du Puget*, p. 717.

4. *Œuvres d'Agrippa d'Aubigné* (éd. Réaume et Caussade), IV, 383.

5. *Mém. de Castelnau* (éd. Michaud), IX, p. 413-414.

6. *Ibid.*, p. 469.

ceux qui méritent « plutôt le nom de brigands que de soldats »¹. Rien de sombre et de terrible comme le tableau que retracent les contemporains de certains coins de la France. Voyez Claude Haton et son effroyable récit des misères qui pèsent sur la ville de Provins : la guerre civile en permanence, les alertes continuelles, une noblesse de « gens-pille-hommes » qui court les grands chemins pour détrousser les voyageurs, un clergé corrompu, des gens d'armes qui battent sans cesse la campagne, se font une joie féroce de tuer, de violer et de piller².

« Et c'est ainsi que la guerre civile estoit comme un feu qui brusloit et embrasoit toute la France³. » Les archives des communautés dauphinoises, les mémoires des contemporains sont en quelque sorte le sanglant commentaire de ces tristes paroles. Partout on signale les grandes pilleries qui ont été faites par les catholiques aussi bien que par les huguenots⁴. Ce ne sont tous les jours que sinistres rumeurs : des bandes armées courent les campagnes, se présentent aux portes des villes, qui sonnent le tocsin, tendent des chaînes à travers les rues, organisent des patrouilles et surveillent les alentours⁵. Les Mémoires des frères Gay nous montrent les violences et les excès des deux partis : ici c'est le capitaine huguenot Jean de Chabanas qui pille et rançonne impitoyablement le pays, brûle les églises et crie à Gournet : « Rasez le pigeonier, et les pigeons dispersés pour toujours ne reviendront plus⁶ » ; là ce sont des chefs catholiques qui vivent à discrétion sur le paysan⁷. « Jamais guerre, dit l'honnête chroniqueur protestant, n'a fait tant de mal au peuple et pesé d'une façon aussi terrible sur la malheureuse province⁸. » Les Mémoires d'Eustache Piémont, le Haton dauphinois, enregistrent avec une navrante exactitude les effroyables calamités dont souffre la province⁹ : « C'estoit alors, dit l'auteur, à robbe qui peut et pille qui peut », et il nous montre les maux sans nombre de « la pource

1. *Mém. de Castelnau*, 491. — *Mém. de La Noue* (éd. Michaud, IX, 599).

2. *Mém. de Cl. Haton*, publiés par Bourquelot, 2 vol. in-4°.

3. *Mém. de Castelnau*, p. 470.

4. Arch. de Grenoble, BB, 18, Inventaire, p. 57.

5. Arch. de Grenoble, BB, 24, fol. 1 ; BB, 25, fol. 37 et 57 ; BB, 26, fol. 11, 28 et 34 ; BB, 30, fol. 233.

6. *Mém. des frères Gay*, p. 30-41.

7. *Ibid.*, p. 161. — Régner de la Planche, *Mém. de l'Estat de France*, I, p. 232.

8. *Mém. des frères Gay*, p. 286.

9. *Mém. d'Eustache Piémont, notaire royal-delphinal de la ville de Saint-Antoine en Dauphiné*, publiés par Brun-Durand, 1885, p. 124.

brebis du populat qui n'a plus que les yeux et n'a d'autre recours qu'à lever les mains au ciel », les sinistres exploits des gens de guerre, « ces sangsues d'enfer », les violences des protestants et celles des catholiques ¹. Chacun se défie du voisin; les villes ferment leurs portes à ceux qui les implorent comme à ceux qui les menacent ²; la guerre est devenue comme un terrible « jeu de barres » où chacun ne songe qu'à ses intérêts ³. Le plus misérable, c'est le paysan, que tout le monde pille, que personne ne défend : plus de blé, plus de vin, plus de récoltes : les gens d'armes prennent tout, ne lui laissent que les yeux pour pleurer ⁴. Le cœur lui saigne en racontant toutes ces violences : « Misérables, s'écrie-t-il parfois, ayez pitié de la patrie ⁵ ! »

Les documents sont plus éloquents encore; les malheureux habitants de la Garde-Adhémar sont écrasés par la guerre, n'osent plus sortir de leur ville; ils paient fort cher la sauvegarde du seigneur de Vesc, et devant les violences de celui qui devrait les protéger, se demandent naïvement si un gentilhomme ne doit pas tenir sa parole ⁶. Dans le court espace de seize années, la malheureuse communauté ne donne pas moins de 112 000 livres aux gens de guerre ⁷. Un jour le capitaine de Crest prévient les consuls de Marsane que les soldats de Mandelot s'avancent vers la ville : « Faites retirer tout votre bétail, ajoutez-il après avoir annoncé l'arrivée de ces alliés dangereux, car je vous puis assurer que ce sont de terribles gens et qu'ils vous feront un terrible ménage ⁸ ». Les États qui se réunissent à Montélimar en 1562 nous renseignent sur la façon dont les protestants entendent la tolérance; s'ils chassent du camp huguenot toute femme paillardes et adultère, s'ils proscrivent les blasphèmes et les danses païennes, ils obligent tout le monde à s'enrôler dans leurs bandes, confisquent les biens des papistes séditieux, ordonnent l'expulsion de tous les catholiques obstinés ⁹. Les soldats sont dignes de leurs chefs : lorsque Mouvans entre à Montélimar,

1. *Mémoires de Piémond*, p. 105, 216.

2. *Ibid.*, p. 108. — Lacroix, *l'Arrond. de Montélimar*, IV, 110.

3. *Mém. de Piémond*, p. 110.

4. *Ibid.*, p. 115-267.

5. *Ibid.*, p. 127.

6. Lacroix, *l'Arrond. de Montélimar*, IV, 112.

7. *Ibid.*, IV, 120.

8. *Ibid.*, V, 105.

9. *Ibid.*, VI, p. 115 et suiv.

il y tolère les plus terribles excès, pille les églises, brûle les couvents, massacre les religieux ¹. Ces « troupes de l'enfer », dit un document de l'époque, ne songent qu'à ruiner le pays :

Ils veulent couper la mamelle
Après avoir sucé le lait.

.....
Parmi tant de maux effroyables
Où l'on se voit abandonné,
On peut nommer le Dauphiné
La province des misérables ².

Quand les députés du Dauphiné sont admis auprès du roi, ils lui dépeignent en termes lamentables la situation de leur malheureux pays, lui montrent « le peuple desnué de sa graisse, de sa chair et de son sang, une vraie anatomie du corps humain auquel ne reste que les os et la peau ³ ».

La petite ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux a été trois fois mise à sac; ses terres sont incultes, les habitants dans la plus noire misère ⁴. Un capitaine huguenot envoie cette terrible sommation aux habitants qui tardent à lui fournir les sommes qu'il demande : « Je vous jure par le Dieu qui me fait vivre que par dépit je tuerai et ferai tuer tant de gens et de bêtes que je trouverai de votre mandement et de ceux qui font le rétif à payer et n'épargnerai maison ni grange de qui que ce soit ⁵. » Rien d'aussi navrant que la requête présentée à Mayenne par les habitants de Chamaret : les pauvres suppliants ont été travaillés en leurs personnes et en leurs biens; ils ont perdu leur bétail, leurs instruments de labour, tout ce qui les faisait vivre; ils n'ont plus rien pour se nourrir, « chargent leurs petits enfants sur le col et amènent avec eux leurs femmes pour mendier leur vie ⁶ ». Même misère, mêmes excès à Romans où l'on ose attaquer en plein jour La Motte-Gondrin, où les calvinistes brûlent les églises, pillent les maisons, massacrent des habitants inoffensifs ⁷, où les consuls

1. Lacroix, *l'Arrond. de Montélimar*, VI, 151-182.

2. *Ibid.*, VI, 220.

3. Régnier de la Planche, II, 267.

4. *Bull. de la Soc. d'archéol. de la Drôme*, 1879, t. XIII, p. 135-147. — Arch. de Grenoble, BB, 40, fol. 20.

5. Lacroix, *l'Arrond. de Montélimar*, III, 324.

6. *Ibid.*, I, 371.

7. Dr Ulysse Chevalier, *Annales de la ville de Romans pendant les guerres de religion*, p. 19. — *Mém. du P. Archange de Clermont*, publiés par J. Chevallier, 1547-1570.

sont obligés de nommer un fonctionnaire d'un nouveau genre, un « chasse-coquin », pour débarrasser la ville¹.

Mêmes violences à Grenoble : quand le terrible des Adrets entre dans la ville, il y met tout à feu et à sang, renverse les autels, brise les statues, maltraite les prêtres, fait fondre les reliquaires pour en faire des « testons du Roy mourveux² ». Plus tard ce sont les catholiques qui, pour se venger des excès du terrible capitaine, maltraitent les huguenots³, les enferment dans leurs maisons, les soumettent à de continuelles visites domiciliaires⁴, emprisonnent les suspects⁵, leur défendent de chanter les psaumes de Marot⁶, les traitent, dans une ordonnance, de « brigands publics que chacun peut tuer impunément⁷ ». La ville est constamment sur le pied de guerre; on arme les manants de corselets et de morions⁸; les prêtres eux-mêmes ceignent l'épée et endossent la cuirasse⁹. Si la jeunesse veut s'amuser, organiser des fêtes, on lui défend de se divertir lorsque tant de malheureux « crient à la faim¹⁰ ». Elle a d'ailleurs d'autres idées en tête et l'on voit souvent les écoliers parcourir les campagnes pour détrousser les voyageurs¹¹. On défend aux affamés de quitter la ville, de se réfugier en Savoie¹². Ceux-là même qui devraient défendre la ville ne songent qu'à la piller; les soldats se mutinent; les catholiques de Gordes ne vivent que de maraude¹³; ceux de Labarquerie commettent des excès révoltants¹⁴; un capitaine insulte les consuls qui essaient de lui conseiller la modération¹⁵; un autre s'empare de l'horloge de la ville, la revend aux consuls¹⁶. Comment d'ailleurs les mercenaires suisses et italiens

1. Chevalier, *op. cit.*, p. 56.

2. Chorier, II, 557. — Berriat-Saint-Prix (*Mém. de la Soc. des antiq. de France*, 2^e série, t. IV).

3. Arch. de Grenoble, BB, 23, fol. 44.

4. *Ibid.*, BB, 26, fol. 18.

5. *Ibid.*, BB, 26, fol. 26.

6. *Ibid.*, BB, 29, fol. 161.

7. *Ibid.*, BB, 25, fol. 110.

8. *Ibid.*, BB, 18, fol. 129, 282.

9. *Ibid.*, BB, 25, fol. 98.

10. *Ibid.*, BB, 26, fol. 1.

11. J. Ollivier, *Essais historiques sur Valence*, p. 126.

12. Arch. de Grenoble, BB, 22, fol. 5.

13. *Ibid.*, BB, 27, fol. 207-208.

14. *Ibid.*, BB, 40, fol. 146.

15. *Ibid.*, BB, 25, fol. 58.

16. *Ibid.*, BB, 42, fol. 191.

observeraient-ils la discipline? la ville ne peut leur payer l'arriéré de leur solde ¹. Parfois on essaie de s'opposer par la force au passage de ces gens de sac et de corde, comme ceux qui composent l'escorte de Guise ². Mais la résistance ne peut pas être de longue durée. Les gens de guerre sont trop souvent comme ce capitaine Chabert qui commande pour le roi dans le château de Cornillon et qui demande 200 écus à la ville de Grenoble : il menace, en cas de refus, de mettre la main sur le bétail des habitants et il commence en mettant à sac les granges des faubourgs; les consuls sont obligés de recourir à un emprunt immédiat pour éviter de plus grands malheurs ³.

Ces désordres, ces violences sont la maladie universelle du Dauphiné ⁴. A Gap comme à Valence, à Embrun comme à Romans, les événements se déroulent avec la même uniformité de violences et la même monotonie de cruautés ⁵. Sans doute quelques chefs s'opposent parfois à ces atrocités : mais Calvin a beau écrire pour condamner ces horreurs ⁶, de Gordes a beau réprimander ses soldats et conseiller la modération, les guerres religieuses conserveront longtemps en Dauphiné le même caractère d'impitoyable atrocité, jusqu'au jour où celui dont elles auront fait la puissance parviendra à les terminer. C'est par la guerre civile que grandira Lesdiguières, c'est par Lesdiguières que tombera la guerre civile.

Pendant que le baron des Adrets entrait pour la seconde fois à Grenoble, le 26 juin 1562, et y rétablissait la domination protestante, les réformés faisaient de grands progrès dans le Gapençais. Le capitaine Furmeyer, qui a sous ses ordres le jeune François de Bonne, prend possession de Gap le 22 avril ⁷ et commet les plus effroyables excès. A quelque distance de la ville se dressait le

1. Arch. de Grenoble, BB, 39, fol. 20. — Chorier, II, 574.

2. *Ibid.*, BB, 49, Invent., p. 95.

3. *Ibid.*, BB, 49, Invent., p. 94.

4. *Mém. de Mérez et Joubert*, p. 21.

5. J. Roman, *Deux Récits des guerres de religion dans les Alpes*, p. 14-19. — *Le Comte de la Roche*, p. 14. — *La Première Guerre de religion à Gap*, p. 16. — *Cinq Ans de l'histoire d'Embrun*, p. 19. — Gautier, *Revue du Dauphiné*, t. I, p. 163 et suiv.

6. J. Bonnet, *Lettres de Calvin*, t. II, p. 468. Le savant éditeur a démontré que les lettres violentes que l'abbé d'Artigny prête à Calvin ne sont pas authentiques, II, 588-596.

7. Cette date est établie par M. Roman (*La Première Guerre de religion à Gap*, p. 16). Le même auteur a montré que les actes de vandalisme attribués à Lesdiguières lors du siège de 1577 sont l'œuvre de Furmeyer en 1562.

bourg de Tallard dont le rocher imposant dominait le cours de la Durance. Il était entouré de solides fortifications et c'est là que le gouverneur de Gap, Laborel, était venu se réfugier. Le choix était heureux, car, si la place était solide, les habitants étaient d'ardents et zélés catholiques¹. Le capitaine Furmeyer arrive aussitôt devant la ville, exhibe une commission du baron des Adrets et veut entrer dans la place au nom du roi. Mais les habitants barricadent les portes, mettent en lieu sûr les reliques et les vases sacrés, adressent un appel aux paysans du voisinage. Pourtant, malgré l'énergie de cette attitude, l'épouvante est dans la cité; on demande à consulter le comte de Clermont, seigneur de Tallard, et pour faire prendre patience à Furmeyer, on lui envoie un honnête présent de 100 écus. Bientôt, malgré les renforts que vient de leur envoyer Maugiron, les habitants, effrayés par les ravages de l'armée protestante, traitent avec l'ennemi. Furmeyer demande aux consuls, sous peine d'être pendus, une contribution de 1200 écus, 20 charges de blé et 20 charges de vin. Parmi les gentilshommes qui avaient pris une part brillante au siège de Tallard figurait l'enseigne François de Bonne. La ville d'ailleurs ne tarda pas à retomber entre les mains des catholiques.

Furmeyer en effet avait dû quitter Tallard pour se porter au secours de Sisteron assiégé par le comte de Sommerive. Il se jette dans la ville avec trois cents hommes d'élite, parmi lesquels Lesdiguières. Alors commence un siège mémorable : cette petite place dont les remparts s'écroulent, qui n'a que quelques canons pour se défendre et qui renferme bien peu de vivres pour cette population de femmes et d'enfants qui l'encombre, repousse énergiquement les assauts de l'ennemi. Furmeyer et ses trois cents se multiplient, courent sur tous les points menacés. Après une terrible canonnade, la brèche est ouverte; le gouverneur Beaujeu sommé de se rendre répond par un refus énergique. Deux assauts meurtriers sont repoussés. La brèche est défendue par Lesdiguières dont la bravoure émerveille le gouverneur; le voyant un jour résister de pied ferme pendant une heure entière aux efforts de l'ennemi, Beaujeu félicite publiquement Furmeyer de commander à de pareils soldats. « S'il vit, ajoute le vieux capitaine, il fera parler de lui. » Mais la garnison manque de poudre, la

1. Charronnet, *les Guerres de religion*, etc., p. 24. — Arnaud, I, 138-139. — *Récueil des choses mémorables*, p. 268.

situation devient critique; Furmeyer et Lesdiguières s'échappent un soir, franchissent un précipice, rejoignent Montbrun qui arrive au secours de la ville¹.

Après la défaite de Montbrun à Lagrand, Furmeyer et Lesdiguières reviennent dans cette région du Haut-Dauphiné où les coups de main sont plus faciles, l'audace et la bravoure mieux récompensées. Réfugiés à Corps, ils remontent le courage des habitants de Sisteron qui ont abandonné leur ville, les conduisent à Die et à Montélimar. Peut-être le jeune cadet du Champsaur a-t-il pris part à cette merveilleuse retraite que de Bèze a si bien racontée et qui conduisit cette poignée de proscrits jusqu'à Lyon². Le départ des trois cents Gapençais permit aux capitaines catholiques Gargas, Barattier et Salettes de piller tout le pays et de s'avancer jusque dans le Champsaur³.

Pendant ce temps, Lesdiguières et Furmeyer tenaient la campagne vers Montélimar. Ils eurent bientôt l'occasion d'accomplir un nouvel exploit. Le capitaine La Coche, que le baron des Adrets avait nommé gouverneur de Grenoble, était assiégé par les six mille catholiques de Sassenage, le lieutenant de Maugiron⁴. La situation de la ville était fort critique; ses remparts n'étaient guère en état de soutenir un assaut. Mais le petit et vaillant capitaine se multiplie; on le voit partout, comblant les brèches, relevant les portes, organisant des rondes et repoussant tous les assauts de l'ennemi. Sassenage transforme le siège en blocus et bientôt la garnison affamée demande à capituler. Déjà on avait échangé des otages quand la ville reçut un secours inespéré. Furmeyer assiégeait Vienne avec Des Adrets quand il apprit la situation désespérée de La Coche. Il quitte aussitôt l'armée avec ses trois cents devenus légendaires, se renforce de quelques centaines de protestants de Valence et de Romans, marche audacieusement sur Grenoble. A Noyarey, Lesdiguières, qui commande les enfants perdus, se heurte à une petite armée de paysans qui ont barré le passage à l'aide

1. Videt, I, 17. — Charronnet, p. 30. — De Thou, liv. XXXI, t. II, p. 142. — Fr. de Gaufridi, *Hist. de Provence*, p. 518 et suiv. — *Mém. d'Antoine du Puget* (Michaud, VI, p. 717).

2. De Bèze, III, 209-213. — D'Aubigné, I, 147. — De Thou, IV, 320-323. — Gaufridi, 520. — *Recueil des choses mémorables*, p. 274.

3. De Bèze, III, p. 176.

4. Bèze, III, 179-183. — *Recueil des choses mémorables*, I, 266. — De Thou, IV, 452-455. — Arnaud, I, 158-163. — *Journal du capitaine Arabin* (publié par Gariel, *Delphinalia*, et par Douglas et Roman, III, p. 5).

d'un mur en pierres sèches et font rouler d'énormes blocs de rochers sur les assaillants. Les Gapençais franchissent l'obstacle et arrivent à Sassenage, à une lieue de Grenoble. Aussitôt une partie des assiégeants, sous les ordres de la Rochette, s'avance à la rencontre de Furmeyer. Les catholiques se divisent en deux corps : l'un franchit le Drac, l'autre reste sur la rive droite. Lesdiguières, à la tête des cavaliers huguenots, se jette dans la rivière, fait volte-face devant les gens d'armes de la Rochette qui raillent sa couardise. Brusquement l'impétueux capitaine tombe sur eux, les met en pleine déroute sous les yeux de l'autre troupe immobile et impuissante. Puis Furmeyer traverse le Drac, ses arquebusiers ayant de l'eau jusqu'aux aisselles, et répand la terreur dans l'armée catholique, qui ne s'arrête qu'en Savoie. Lesdiguières, à la tête de la cavalerie, poursuit l'ennemi jusqu'à Gières. Il s'était couvert de gloire dans cette belle journée, et Furmeyer, pour le récompenser des « merveilles qu'il avait faites », le nomma guidon de sa compagnie d'armes à la place de son neveu La Villette tué sur les bords du Drac. Pour récompenser l'héroïque troupe des Gapençais, La Coche leur livra le quartier catholique de Saint-Laurent, qui fut mis à sac ¹.

Furmeyer et Lesdiguières se dirigent aussitôt vers le Trièves et reprennent cette rude campagne de sièges et de surprises où devait se former le génie prudent et tenace du futur connétable. Ils enlèvent rapidement les places de Vif, de la Mure, de Mens. Ce ne sont tous les jours que surprises et embuscades; la ruse vient en aide à la bravoure. Un jour, on s'empare du bourg de Romette en y faisant pénétrer une charretée de foin qui encombre les portes. Mais les catholiques de Gap arrivent aussitôt et Furmeyer semble perdu. Lesdiguières accourt, tombe sur l'ennemi dans un chemin creux et l'extermine. Les Gapençais s'obstinent, reviennent à la charge deux jours après : il tombe sur eux avec 20 cavaliers, et les met en pleine déroute ². Dans cette guerre d'embuscades et de coups de main, le petit gentilhomme du Champsaur

1. Videt, I, 19. — Chorier, I, 569, 570. — Prudhomme, *Hist. de Grenoble*, p. 368, 369. — Arch. de Grenoble, CC, 2^e compte des Foules, f^o 87. — *Journal d'Arabin*, p. 5 : « au grand honneur et réputation de mon dit seigneur des Diguières ».

2. Bèze, III, 198, 199. — *Recueil des choses mémorables*, p. 269. — Gautier, *Rev. du Dauphiné*, II, 163. — Videt, I, 20-21. — Charronnet, 39-40. — Arnaud, I, 183, 184. — *Journal d'Arabin*, p. 5. — D'Aubigné, *Hist. univ.* (édit. de Ruble, II, 136).

acquerrait peu à peu ces qualités de solidité, de décision, de rapidité dans les mouvements qui feront sa force.

Pendant qu'il guerroyait ainsi dans ses montagnes, Des Adrets, jaloux de Soubise, se rapprochait du parti catholique et convoquait les États de la province à Montélimar. Il essaya de leur faire reconnaître le duc de Nemours comme gouverneur du Dauphiné; mais tous ses efforts furent inutiles. Les réformés, qui commençaient à douter de leur chef, ne voulaient point se soumettre à une créature des Guises. Ils allèrent jusqu'à révoquer toutes les provisions et commissions qu'il avait données touchant la guerre et la justice. Ils décrétèrent une levée de 60 000 livres sur la province et la création d'un conseil politique permanent qui siégerait à Valence et serait chargé de la direction générale des affaires. Quelque temps après, Des Adrets était arrêté : à la conclusion de la paix, il passera définitivement au parti catholique. L'assemblée de Valence, qui l'avait accusé de trahison, avait reconnu les services de Furmeyer et de ses Gapençais : elle lui avait octroyé 200 livres par mois et lui avait donné le commandement officiel du Gapençais ¹.

La guerre continuait dans la région des Alpes. Pendant que le gouverneur de Gap, Claude de Gruel, et le gouverneur de Briançon, La Cayette, parcouraient la vallée supérieure du Drac et s'emparaient de la Mure, Maugiron essayait vainement d'entrer dans Grenoble par surprise et se vengeait de son échec en sacquant horriblement le Trièves. Ces discordes civiles qui ensanglantaient tout le Dauphiné, depuis les vallées de Pragela et du Queyras jusqu'à Valence et à Romans, allaient heureusement prendre fin. Après l'assassinat du duc de Guise, on signa le traité d'Amboise (19 mars 1563) qui ne garantissait la liberté du culte qu'aux nobles dans leurs châteaux, aux réformés des villes qui exerçaient librement leur religion au 7 mars 1563 et à ceux qui habitaient les faubourgs des villes de bailliage. Les habitants des villages, qui formaient la classe la plus nombreuse, étaient ainsi sacrifiés. Aussi la paix d'Amboise ne sera-t-elle qu'une trêve, en Dauphiné comme partout ailleurs. L'exécution de l'édit était retardée par mille difficultés; il fallait étudier sur place les questions innombrables que soulevait son application, écouter les parties, exa-

1. Guy-Allard, *Vie de François de Beaumont*. — Chorier, I, 588. — Arnaud, I, 177, 178.

miner les affaires pendantes. Aussi la Cour désigna-t-elle des commissaires chargés de cette mission délicate. Celui qu'elle envoya dans le Dauphiné fut le maréchal de Vieilleville. L'habile capitaine, qui « passait pour être plus politique que religieux ¹ », fit afficher l'édit de pacification dans toute la province. Partout il s'efforça d'apaiser les discordes, d'assoupir les haines, de faire oublier le passé. Après avoir pacifié Vienne et Grenoble, il se rendit à Gap où les rapports étaient particulièrement tendus entre les deux partis. Les habitants lui adressèrent une requête pour obtenir une garnison. Ils lui montrèrent les dangers que courait leur ville, les perpétuelles menaces de Furmeyer et de Lesdiguières établis à Romette; ils lui exposèrent les misères du pays, constamment saccagé par les coureurs ennemis ². Le maréchal fit droit à leurs réclamations; mais les restrictions maladroites qu'il apporta à l'édit d'Amboise n'étaient guère faites pour désarmer les protestants. Aussi la guerre, qui presque partout ailleurs semble apaisée, continue-t-elle dans les montagnes du Dauphiné. Les escarmouches, les surprises, les émeutes ensanglantent la plupart des villes. C'est dans un de ces mouvements populaires que le capitaine Furmeyer, l'héroïque ami de Lesdiguières, fut massacré par la population de Gap et sa maison rasée ³. Le Queyras, Freissinières, Guillestre, Saint-Crespin étaient profondément troublés : il fallut que le nouveau gouverneur du Dauphiné, de Gordes, entreprit un voyage dans toute la région des Hautes-Alpes pour mettre fin à ces désordres. Mais à peine avait-il disparu que les troubles recommençaient. Ce n'étaient point toujours les catholiques qui les provoquaient : les huguenots ne sont pas alors, comme au moment de leurs premières révoltes, les victimes de massacres en masse ni d'exécutions légales ⁴. Il est vrai que dans chaque village ils sont insultés, battus, dépouillés, troublés dans l'exercice de leur culte. Mais ils ne se gênent guère de leur côté pour attaquer à leur tour les catholiques et se montrent, dès qu'ils ont le pouvoir, aussi intolérants que leurs adversaires. Lesdiguières ne fait point exception à ce qui est devenu la règle pour la plupart des chefs dauphinois. Les circonstances d'ailleurs le

1. Brantôme, *Vies des grands capitaines*, 1^{re} partie. — *Mém. de Vieilleville* (Michaud, IX, p. 379).

2. Arch. de la préfecture de Gap (citées par Charronnet, p. 41).

3. Charronnet, p. 46. — Long, p. 76.

4. Forneron, *les Ducs de Guise*, II, 65.

servent admirablement et les contemporains commencent à voir en lui « le seigneur fortunant ¹ ».

Les protestants du Dauphiné avaient un chef, le baron des Adrets : il a trahi leur cause; ceux du Gapençais avaient un admirable capitaine, Furmeyer : il vient de tomber un jour d'émeute. Lesdiguières va remplacer l'un et peut-être songe-t-il déjà à briguer la succession de l'autre.

1. *La Diguiéréade*, mss de Grenoble, U, 918, p. 27.

CHAPITRE II

LESDIGUIÈRES CHEF DES PROTESTANTS DU CHAMPSAUR

(1564-1577)

Ses exploits dans le Haut-Dauphiné. Il fait partie de l'armée protestante à Jarnac et à Moncontour. Après la retraite des Dix Mille, il opère dans le Bas-Dauphiné, puis dans le Gapençais. — Il échappe au massacre de la Saint-Barthélemy, organise une petite armée, sert sous le commandement de Montbrun; il est choisi par un certain nombre de gentilshommes pour être le chef des protestants du Dauphiné. — Ses intrigues pour se faire reconnaître par le gouvernement des princes.

La mère de Lesdiguières, accablée d'infirmités, était devenue aveugle : il profita du répit que lui offrait la paix d'Amboise pour accourir auprès d'elle. Le pauvre manoir de Saint-Bonnet était dans le plus triste état, les affaires de la famille de Bonne dans le plus grand désordre. L'ambitieux capitaine n'avait guère le temps de s'en occuper; il voulut, dit son biographe, « se faire un économe à qui ses intérêts fussent chers ¹ », et en même temps assurer à sa mère les soins qu'il ne pouvait lui-même lui donner. Il demanda la main de Claudine de Bérenger, quatrième fille d'André du Gua ², sœur de Claude de Bérenger, seigneur de Pipet. Elle appartenait à l'une des plus vieilles familles du Dauphiné, et ses sœurs avaient épousé des amis de Lesdiguières, Morges, Varce et Champoléon. C'était là une riche alliance pour ce petit gentil-

1. Videt, I, 21.

2. Et non pas de George de Gua, comme le dit Videt (Guy-Allard, mss de Grenoble, 5868, fol. 11).

homme « qui en espérait un grand rapport ¹ ». Ce ne fut pas sans de grandes difficultés qu'il obtint la main de Claudine, pour qui il ne devait jamais éprouver qu'une sincère amitié.

Lesdiguières n'était pas homme à oublier, au milieu des réjouissances, ses intérêts politiques. La mort de Furmeyer laissait sans commandement les protestants du Bas-Dauphiné; il fallait se hâter de prendre sa place. Pendant les fêtes qu'il donne à Saint-Bonnet, il exhorte les gentilshommes qui l'entourent à se tenir toujours sur leurs gardes, à ne pas se relâcher de cette active surveillance dont Furmeyer leur avait donné l'exemple. Il les habitue ainsi peu à peu à obéir à ses conseils, à le considérer comme leur chef. Un jour que les protestants du voisinage, accourus en foule à Saint-Bonnet, étaient tout au jeu et à la bonne chère, on vient les avertir que les gens de Gap se sont mis en tête de venir troubler la fête. Aussitôt Lesdiguières choisit cinquante hommes résolus, les poste en embuscade près du village de Laye. Les catholiques arrivent sans défiance, tombent dans le piège; Lesdiguières les met en pleine déroute et revient achever la fête interrompue ².

L'influence du jeune chef grandit de jour en jour. C'est à lui que s'adressent les protestants du Champsaur quand, pour se mettre à couvert d'une attaque, ils enlèvent l'importante place de Corps qui commande la vallée du Drac ³. C'est lui qui se place à leur tête pour courir au secours de Pont-Saint-Esprit assiégé par les catholiques; et la seule apparition des anciens compagnons de Furmeyer met l'ennemi en pleine déroute ⁴. C'est lui qui préside cette assemblée de protestants qui se tient en 1566 à Champoléon dans le Champsaur ⁵. Nous ne connaissons pas les délibérations et les décisions de ces assemblées que Chorier se contente de mentionner; mais elles présageaient de graves et prochaines complications. Depuis la promulgation de l'édit d'Amboise, on avait tout fait pour pousser à bout les protestants. On restreignait chaque jour la liberté qu'on leur avait promise. La paix les livrait partout aux vengeances privées, aux persécutions locales ⁶. La

1. Mss de Grenoble, R, 80, t. XIII, fol. 430. — Mss 1219 (*Généalogie de la famille de Bérenger*, par Guy-Allard).

2. Videt, I, 23.

3. *Journal d'Arabin*, p. 6. — Videt, I, p. 426.

4. *Journal d'Arabin*, p. 6.

5. Arnaud, I, 208.

6. De Thou, liv. XLIII, t. II, p. 463. — Pasquier, *Lettres*, liv. V, lett. III.

reine mère promettait au pape de travailler à l'extirpation de l'hérésie; elle prêtait l'oreille aux sinistres conseils du duc d'Albe. Elle faisait venir en France 6 000 Suisses tout prêts à entrer en campagne. Aussi les protestants, inquiets, sont-ils décidés à recourir une seconde fois aux armes. De Gordes, toujours bien renseigné, avait annoncé à la Cour que la révolte éclaterait vers la fin de l'été 1567 : on refusa de le croire ¹.

Le 28 septembre 1567 paraît une ordonnance royale qui appelle aux armes tous les sujets fidèles contre ceux de la religion prétendue réformée. On promet amnistie à tous ceux qui, dans les vingt-quatre heures, déposeront les armes et s'engageront à servir la bonne cause. Dans une lettre particulière à de Gordes, le roi lui prescrit de pourvoir à la sécurité des places fortes de son gouvernement, de dissiper les rassemblements des rebelles et de convoquer tous les gentilshommes demeurés fidèles à la cause royale. Mais au moment où les commandants des places dauphinoises s'apprêtaient à publier à son de trompe cette ordonnance pleine de modération, ils reçurent un billet laconique qui les priait de n'en rien faire, « pour cause qu'on ne pouvait leur mander ² ». Le roi avait en effet changé de politique : il voulait agir vigoureusement contre les protestants. Le 8 octobre, il prescrit à de Gordes de se tenir sur ses gardes, de réunir le plus de forces qu'il pourra trouver : « quant à ceux qui branlent seulement pour venir secourir et aider à ceux-ci de la nouvelle religion, vous les empêcherez de bouger par tous moyens possibles, et si vous connaissez qu'ils soient opiniâtres à vouloir venir et partir, vous les taillerez et ferez mettre en pièces sans en épargner un seul, car tant plus de morts moins d'ennemis ». A cette lettre était joint un petit billet de la reine mère qui réclamait plus que jamais les services des fidèles sujets de Sa Majesté ³. Dès lors une guerre inexpiable, dont cette lettre nous donne la note générale, va ensanglanter le Dauphiné.

Le prince de Condé venait de nommer Jacques de Crussol, dit d'Acier, gouverneur du Dauphiné ⁴. Aussitôt tous les huguenots de la province se lèvent en masse. Mouvans, après avoir échoué

1. Arnaud, I, 209. — D'Aumale, *Hist. des princes de Condé*, I, 515.

2. Archives municipales de Briançon (*Bullet. Acad. delphin.*, série I, t. I, p. 481). — Charronnet, p. 49.

3. Charronnet, *ibid.*

4. De Thou, liv. XLII, t. II, p. 484.

dans une attaque sur Lyon, s'empare de Vienne et y commet d'horribles excès ¹. Un grand nombre de villes ouvrent leurs portes aux protestants : Serre, le Buis, Saint-Marcellin, Romans, Valence, Crest, Montélimar. Partout de terribles violences sont commises. A Valence, un conseil politique dans lequel figure le beau-frère de Lesdiguières, Gaspard de Béranger, prend en main la direction des affaires ². Dans le Champsaur, les protestants se révoltent également, pillent la ville de Gap malgré la généreuse intervention du gouverneur ³. Les huguenots ne veulent rien faire sans consulter le prince de Condé : ils lui envoient Lesdiguières pour connaître ses intentions et prendre ses ordres ⁴. La guerre devient générale.

D'Acier avait envoyé à toutes les églises du Dauphiné une lettre dans laquelle il exposait le péril que courait le parti protestant, et faisait appel à tous les dévouements ⁵. Lesdiguières répond l'un des premiers à son appel. Il prend avec lui une partie de ses troupes, trente chevaux, soixante fantassins, et se dirige vers le lieu du rendez-vous. Entre Connaux et Tresque il rencontre un redoutable chef de bandes italiennes, Scipion, dont les lanciers ne peuvent tenir devant l'impétueuse charge des cavaliers dauphinois ⁶. A Uzès, d'Acier le charge de venir lever des troupes en Dauphiné pour l'expédition de Guyenne. Il s'acquitte rapidement de cette mission et bientôt quitte la province avec Montbrun pour se diriger vers le Languedoc.

D'Acier avait sous ses ordres 12 000 hommes, répartis entre sept régiments et formant soixante-quatorze enseignes, plus trois cornettes de cheveu-légers. Chacun de ces régiments dauphinois avait pour mestre de camp Montbrun, Mirabel, Saint-Romain, Blacons, Cheylard, Ancône et Orose. Lesdiguières, accompagné de quelques gentilshommes ses amis et d'un certain nombre de soldats, servait dans la cornette de Montbrun.

L'armée dauphinoise, qui devait opérer sa jonction avec les troupes provençales de Mouvans, résolut de franchir le Rhône à Peyraud et à Baix. Gordes accourut, essaya vainement de l'ar-

1. Gariel, *Delphinalia*, n° 4, p. 123 et suiv.

2. *Bull. Soc. archéol. de la Drôme*, t. V. — Arnaud, I, 219.

3. Charronnet, p. 51.

4. Chorier, II, 624.

5. De Thou, liv. XLIV, t. II, p. 554. — Guy-Allard, R, 5868, fol. 13.

6. *Journal d'Arabin*, p. 6. — Videl, I, 24.

rêter : les huguenots franchissent le fleuve sans perdre un seul homme. Grâce à la bravoure de Mouvans, ils se réunissent aux troupes languedociennes, s'avancent péniblement par les Cévennes et le Rouergue. Menacé sur son flanc gauche par Montluc, sur son flanc droit par Montpensier, d'Acier échappe au premier, mais perd presque toute son infanterie à Mensignac. Il franchit la Vienne à Aubeterre et rejoint enfin le prince de Condé ¹.

Le prince avait avec lui une armée considérable, mais c'étaient des troupes irrégulières qu'on ne pouvait solder et parmi lesquelles la désertion devait se glisser rapidement ². Il fallait donc se hâter d'engager l'action. Condé marche contre le duc d'Anjou qui vient alors d'opérer sa jonction avec Montpensier et qui commande une solide armée de Français, de Suisses, de reîtres badois et de Flamands. C'est alors entre les deux adversaires une série d'escarmouches, de combats isolés qui aboutissent au combat de Jarnac le 13 mars 1569 ³. Lesdiguières y faisait partie de la bataille de Montbrun et chargea vigoureusement le centre ennemi ⁴.

Quelques jours après la bataille de Jarnac, les principaux officiers se réunissent à Tonnay-Charente auprès de Jeanne d'Albret et proclament pour chefs le jeune Henri de Béarn et Henri de Bourbon, le nouveau prince de Condé. Le roi de Navarre était alors un vigoureux jeune homme à la figure ronde, aux larges épaules. Il remarqua bien vite, parmi les gentilshommes de la Cornette Blanche, le jeune Lesdiguières qui se distinguait entre tous par son zèle et sa bravoure. Il l'appelle au conseil de guerre que tiennent les chefs principaux, lui prodigue les marques de sa faveur et de son affection ⁵. Chargé par le roi d'une mission à la Rochelle, Lesdiguières s'en acquitte dignement et mérite les éloges du Béarnais. Il prend part au combat de la Roche-Abeille et, le 3 octobre, assiste à la bataille de Moncontour où les Dauphinois soutiennent dignement leur réputation ⁶. Après cette grande défaite, les chefs huguenots renoncent à concentrer leurs

1. De Thou, liv. XLIV. — La Popelinière, I, 70. — Pérussis, dans d'Aubais, I, 98. — Chorier, I, 627. — *Journal d'un bas officier*, dans d'Aubais, II, 10. — *La Vraie et entière-Histoire des troubles*, etc., I, p. 245 et suiv.

2. D'Aumale, II, 34.

3. D'Aumale, II, 60-72.

4. De Thou, trad. fr., t. V, p. 635.

5. Videl, I, 26.

6. Chorier, II, 631.

forces, se dispersent dans les provinces. Montbrun rassemble les restes de ses bandes héroïques et, passant par Aurillac, il reprend la route du Dauphiné. Il n'avait plus avec lui que 200 chevaux et 800 hommes de pied ¹. La mort avait terriblement décimé la phalange des huguenots dauphinois, et parmi les chefs survivants, Blacons, Du Poet, Morges, Champoléon, Lesdiguières commençait à occuper le premier rang. On franchit le Rhône vers le Pouzin malgré les efforts de de Gordes qui accourut pour s'opposer au passage. Le chef catholique se jette sur Montbrun; mais il est vigoureusement repoussé par Mirabel et Lesdiguières qui faillit s'emparer de son ancien chef ².

C'est là que Lesdiguières quitte l'armée, et, suivi des Gapençais dont il a le commandement, il revient dans les montagnes du Bas-Dauphiné. Il s'empare de la ville de Corps, petite place très solide qui lui assurait la libre possession du Champsaur et dont il fit son quartier général. De là il organise de nombreuses expéditions, bat la campagne jusqu'aux environs de Grenoble ³. Les catholiques de Gap, ne voulant pas laisser une place aussi importante entre ses mains, faisaient de fréquentes excursions dans le Champsaur. Lesdiguières veut leur infliger une leçon; il envoie le capitaine Anthoine, se saisit du bétail des Gapençais, les attire ainsi dans une embuscade et les taille en pièces ⁴. La réputation du jeune chef grandit tous les jours : il n'est encore que l'égal des Morges, des Champoléon, des Bardonnenche et des Saint-Germain qui exercent à tour de rôle le commandement; mais il les a déjà habitués à ne rien faire sans le consulter. C'est à lui que s'adressent les habitants de Freissinières, cernés par le gouverneur de Briançon. Lesdiguières accourt, traverse le col d'Orcières encore encombré par les neiges; l'épouvante qu'il inspire est si grande que le capitaine Anthoine, surpris avec son avant-garde par un ennemi bien supérieur en nombre, n'a qu'à crier : « Avance, Lesdiguières ! » pour le mettre en fuite ⁵. Lesdi-

1. Videt, I, 27. Les chiffres diffèrent dans Perussis (I, 116), dans l'*Histoire des guerres du comtat Venaissin*, I, 39, et dans *la Vraie et entière Histoire des troubles*, II, 409.

2. D'Aubigné, *Histoire universelle*, 1626, I, p. 456. — *la Vraie et entière Histoire des troubles*, II, 464 et suiv. — Chorier, II, 637. — Tortorel et Perrin (article de Combes). — *Journal d'Arabin*, p. 7. — Combes, *Lectures histor.* à la Sorbonne, t. II. *La retraite des Dix Mille*, 171-203.

3. Chorier, II, 639.

4. Arnaud, I, 255.

5. Videt place ce fait d'armes en 1572. Arnaud a rectifié cette erreur d'après

guières arrive bientôt, bat complètement les catholiques et les force à signer un accord permettant aux habitants des campagnes de se livrer librement à leurs travaux.

Les catholiques s'émurent de ces progrès rapides de Lesdiguières. Une expédition fut organisée pour lui enlever la place de Corps. A Grenoble une petite armée est mise sous les ordres de Charles de Moustiers et de Valbonnais. De grands préparatifs sont faits en toute hâte, on va chercher à Allevard une compagnie de mineurs, on crée à Séchilienne une fonderie de boulets, on organise des convois de mulets pour approvisionner l'armée des assiégeants, on demande à un charlatan italien le secret d'une matière explosive qui doit renverser les remparts de la ville ¹. De toutes les places des Alpes, de Tallard, de Serre, d'Embrun, de Gap, de Briançon, partent chaque jour des soldats, des munitions et des vivres. La province tout entière a les yeux fixés sur ce petit bourg huguenot. Mais l'intrépide capitaine est parvenu à se jeter dans la campagne en laissant une forte garnison dans la place. Il harcèle l'ennemi, lui inflige des pertes considérables. Le rusé montagnard va jusqu'à recourir à certain stratagème renouvelé d'Hannibal : il attache des mèches allumées aux cornes de plusieurs centaines de chèvres, les lâche au milieu de l'ennemi, qui prend la fuite devant ces « soldats cornus ». Les catholiques furent enfin obligés de lever le siège ².

Le 8 août 1570, la paix était signée à la Charité entre la reine mère et les princes, et un nouvel édit de pacification était publié à Saint-Germain. Lesdiguières et les protestants du Champsaur déposèrent les armes ³.

Grâce à la modération et à la justice de de Gordes, la tranquillité régna bientôt dans tout le Dauphiné. A Gap toutefois les troubles semblaient vouloir continuer et le gouverneur dut transférer l'exercice du culte réformé du faubourg de Chorges à Saint-Bonnet, sous la protection de Lesdiguières dont il reconnaissait

Pérussis et Chorier, I, 256. Le *Journal d'Arabin* le place en 1574 (p. 9, note 3, éd. Roman). — Gioffredo en 1573 (*Storia delle Alpe Marittime*, p. 1374. *Monum. Hist. Patr. Scriptores*, II).

1. Prudhomme, *Hist. de Grenoble*, p. 385. — Archives de Grenoble, Comptes de 1569-70. — Roman, *Documents sur la Réforme*, 166.

2. Videl attribue ce fait d'armes à Montbrun : mais il est alors dans le Valentinois (Arnaud, I, 256, note 3). — Guy-Allard, *Vie de Montbrun*, 68. — *Journal d'Arabin*, 7, 8.

3. Roman, *Documents sur la Réforme*, 167.

ainsi la haute influence ¹. Celui-ci s'était retiré dans son château auprès de la dame de Lesdiguières qu'il n'avait pas revue depuis longtemps. Il y passait son temps à chasser et à embellir son manoir seigneurial. Le temps n'était plus où François de Bonne n'était qu'un petit gentilhomme besogneux : la guerre, qui appauvriissait tant de capitaines et qui ne devait guère profiter au terrible Montluc, avait commencé à l'enrichir. C'est ainsi, dit naïvement son biographe, que « sa maison se ressentit des heureux commencements de sa fortune ² ». Les abbayes du Gapençais, les couvents du Valentinois fournirent à l'âpre huguenot les moyens de transformer l'humble manoir où ses ancêtres avaient péniblement vécu pendant des siècles.

C'était le moment où toute la noblesse du royaume se rendait à Paris pour y célébrer le triple mariage de Henri de Béarn, de Charles IX et de Henri de Condé. Lesdiguières qui avait promis au roi de Navarre d'aller le voir quand les affaires le lui permettraient ³, accourut à son appel, et se mêla à cette foule brillante de gentilshommes qui se pressaient au Louvre. Mais au milieu des fêtes dont on essayait de les étourdir, les plus clairvoyants étaient en proie à des pressentiments sinistres. Lesdiguières, lui aussi, craignait que « les noces du prince ne fussent vermeilles ⁴ » et il voulait que « la beste se sauvât avant qu'elle fût dans les toiles ». Un jour qu'il revient du Louvre, il rencontre un vieillard qui le salue avec des larmes dans les yeux : c'est son ancien précepteur qui lui demande une entrevue. On se rend au logis du gentilhomme et là le bonhomme le conjure de partir au plus vite : les Guises ont juré la mort de l'amiral et l'anéantissement des hérétiques; un terrible massacre se prépare. Lesdiguières interdit répond d'abord comme tant d'autres : « Ils n'oseraient ! » mais il est trop clairvoyant pour ne point s'apercevoir des préparatifs mystérieux qui se font autour de lui. Il prétexte une maladie de sa femme, et quitte brusquement la cour pour revenir à Saint-Bonnet ⁵. A peine rentré, il apprend l'effroyable scène de carnage,

1. Charronnet, 67.

2. Videt, I, 31. Une délibération intéressante du chapitre de Gap nous montre les travaux considérables que Lesdiguières fait exécuter dans son château. *Doc. sur la Réforme*, p. 216-217.

3. Videt, I, p. 27.

4. D'Aubigné, *Hist. univ.*, II, 46. — *Le Réveille-matin de François* (D'Aubais, VII, p. 173 et 353). — *Bull. Acad. delphin.*, série I, t. I, p. 555.

5. Videt, I, 32.

le meurtre de l'amiral, l'arrestation des deux Bourbons, leurs amis massacrés sous leurs yeux, la capitale inondée de sang ¹. Les matines parisiennes n'eurent heureusement pas d'écho dans la plus grande partie du Dauphiné, grâce à la sagesse de de Gordes : il n'y eut de massacre qu'à Romans, à Valence et à Montélimar ².

La tempête parisienne, comme dit La Popelinière, répandit une véritable terreur parmi les protestants du Dauphiné. Le plus grand nombre « pour sauver le corps perdait l'âme ³ », c'est-à-dire revenait au catholicisme. D'autres prenaient la fuite, allaient chercher un refuge en Savoie, à Genève; la liste des réfugiés dauphinois reçus citoyens de Genève s'enfle démesurément en 1572; on y trouve des parents de Lesdiguières, un Girard de Bérenger, un Jean d'Arces ⁴. Ceux qui restent dans la province, « estonnés comme du tonnerre », dit Régnier de la Planche, se cachent dans leurs châteaux, se tiennent sur leurs gardes : parmi ceux-là était Lesdiguières. Le roi s'efforçait de ramener les seigneurs les plus influents du parti huguenot; il engagea de Gordes à faire des tentatives auprès de Montbrun. Les efforts du gouverneur furent inutiles; Montbrun, « tout refroidi et accablé sous le faix ⁵ », refuse pourtant d'abandonner les siens. De Gordes s'adresse alors à Lesdiguières, l'engage vivement à revenir au catholicisme ⁶; avec sa souplesse habituelle, il s'adresse à son ancien compagnon d'armes, l'accable d'arguments théologiques, lui parle de l'obéissance qu'il doit au roi. Lesdiguières lui répond avec sa finesse de « renard dauphinois » qu'il connaît les devoirs d'un sujet à l'égard de son prince, d'un chrétien à l'égard de son Dieu, qu'ils lui semblent difficiles à concilier, et qu'il lui faut du temps pour réfléchir. Le lieutenant général dut se contenter de ces vagues assurances : il se tint désormais tout prêt à agir ⁷.

1. Il ne figure pas dans un document conservé aux archives hospitalières de Grenoble (H, 638 : « Rôle des morts, prisonniers et qui sont échappés à l'émeute advenue à Paris, le 24 d'aoust 1572 »). Parmi les gentilshommes dauphinois qui furent tués ou blessés, on remarque les deux Briquemaut, d'Allemagne, Saint-Cheylar, Pollin, etc.

2. Chorier, II, p. 647. — Bibl. de Grenoble, mss Olivier, t. IX, fol. 96. — *Mém. de l'Etat de France*, I, 292. — Chevalier, *Annales de Romans*, 58. — De Coston, *Hist. de Montélimar*, II, 340.

3. *Mém. de l'Etat de France*, II, 125.

4. *Arch. d'État à Genève* (publiées par Arnaud, I, 409).

5. *Mém. de l'Etat de France*, II, 18.

6. *Ibid.*, II, 35.

7. Chorier, II, 649. — Arnaud, I, 274. — Long, 107. — *Lettre de Charles IX à Crussol* (D'Aubais, I, 93, 94).

Pourtant, tandis que la guerre éclatait dans les provinces de l'ouest dès le mois de novembre 1572, les protestants dauphinois n'osaient encore se révolter ouvertement. Cette incertitude tenait, dit un contemporain, au caractère même des Dauphinois, « plus consciencieux et plus gens de bien » que les autres Français ¹; elle tenait surtout à la politique habile du lieutenant général. Les huguenots de la province étaient divisés en deux camps, l'un qui voulait mettre bas les armes puisque le roi l'ordonnait, l'autre qui voulait rester les armes à la main « puisque cela est permis à l'esclave contre son maître, à l'enfant contre son père ». Lesdiguières était de ceux qui voulaient recourir à la violence et, comme le disait amèrement Charles IX, « délibéraient de monter à cheval et lui désobéir ² ». Il exerce sans relâche une petite troupe de partisans solides, de soldats aguerris qui ne connaissent ni la peur ni l'infidélité ³; il établit parmi eux une discipline de fer, une habile hiérarchie de grades. Ce sera la légion sacrée du rude batailleur, celle qui remplira bientôt le Dauphiné et la France du bruit de ses exploits.

Dès que le printemps a paru, tous les protestants du Dauphiné se soulèvent et prennent pour chef l'héroïque Montbrun ⁴. Tandis que les protestants du Viennois, de Die, de Valence tiennent partout la campagne, Lesdiguières soulève les huguenots du Gapençais. Il voit aussitôt accourir auprès de lui un grand nombre de réfugiés revenus de Genève, de gentilshommes réformés, de capitaines d'aventure qui le reconnaissent pour chef. Il s'empare d'Ambel, domine bientôt tout le Champsaur, passe de là dans le Trièves et s'établit fortement à Mens ⁵. Il apprend alors qu'un gentilhomme catholique, Jacques de Beaumont, s'est emparé de Corps; il revient impétueusement sur cette ville, fait à haute voix sa prière au bruit des mousquetades, enfonce les portes, escalade les murs, massacre le gouverneur et une partie de la garnison, enrôle les survivants dans son armée ⁶. La terreur du nom de Lesdiguières se répand dans toute la région des montagnes et jusque dans la ville de Grenoble, qui charge les capitaines

1. La Popelinière, II, 422. — Arnaud, I, 276.

2. D'Aubais, I, p. 93, 94. — Roman, *Doc. sur la Réforme*, p. 186.

3. Videt, I, 33.

4. Guy-Allard, *Vie de Montbrun*, 72. — Roman, *Doc. sur la Réforme*, 188.

5. Roman, *Doc. sur la Réforme*, V, 192. La lettre d'un contemporain attribue ce fait d'armes non pas à Lesdiguières, mais à Colombin.

6. *Journal d'Arabin*, 8. — Videt, I, 34.

Curebource, Valbonnais et Chapotières de veiller à sa défense. Les Grenoblois font venir des troupes suisses de Fribourg, arrêtent les huguenots suspects, enrôlent les pauvres, tendent des chaînes à travers l'Isère et prêtent de l'argent aux curés qui veulent s'acheter des armes ¹. Quelques soldats ayant jeté l'épouvante dans la ville, le conseil général est aussitôt convoqué; les consuls prononcent une violente harangue contre les « brigands publics » qui menacent la cité; les nobles jurent de verser leur sang pour la ville; les curés promettent des prières : chacun s'engage à faire son devoir ².

Leurs craintes n'étaient que trop fondées. Lesdiguières s'approche de la ville, s'y ménage des intelligences, essaie d'enlever les portes par surprise : mais la conspiration est découverte, les traîtres châtiés ³. Lesdiguières ne tarde pas à se venger de son échec. Le capitaine génois Centurion, à la tête de cent lances, sortait tous les jours de Grenoble et venait faire auprès du camp réformé des bravades, que le capitaine protestant ne voulut pas endurer plus longtemps. Le 8 novembre ⁴, il s'avance avec 60 chevaux jusqu'au pont de Claix, y dresse une embuscade et envoie une troupe de batteurs d'estrade jusqu'aux portes de Grenoble. Centurion donne dans le piège, se jette à leur poursuite, tombe sur Lesdiguières qui extermine sa troupe et peut ainsi avantageusement remplacer les juments de louage qui servaient à sa cavalerie. De là l'infatigable capitaine retourne dans le Champ-saur où les catholiques de Gap viennent faire des incursions; il tombe sur eux et en extermine un grand nombre sur les bords du Buzon.

Pendant ce temps Montbrun, parti d'Orpierre, était venu mettre le siège devant la place de Serres, défendue par le cadet de Charance ⁵. Le gouverneur de Gap, Laborel, ordonne alors au capitaine Gargas de faire une diversion pour débloquer la place. Mais Montbrun appelle à lui Lesdiguières, le poste au village d'Aspres,

1. Arch. de Grenoble, BB, 25, fol. 37, 49, 53, 58.

2. *Ibid.*, BB, 25, fol. 110 et suiv. — Prudhomme, p. 388.

3. Chorier, II, 653. — Piémont, p. 8. — Arch. de Grenoble, BB, 25, fol. 162. — Prudhomme, 388.

4. Cette date est contestée par Arnaud qui s'appuie sur les contradictions de Chorier et de Videt et cite le témoignage de Piémont. Elle est pourtant confirmée par le témoignage irrécusable du *Journal d'Arabin* et des Archives de Grenoble.

5. Mss de Guy-Allard, R, 5868, fol. 41.

charge l'ennemi en queue pendant que Lesdiguières l'attaque de front, et le met en pleine déroute. Cette victoire de la Bâtie-Montsaléon, qui fut surtout l'œuvre de notre jeune capitaine, le fit connaître à toute la France ¹.

Cette victoire si belle
Épouvanta tellement
Les papaux de cœur rebelle,
Qu'ils n'osoient aucunement
Se frotter contre Montbrun
Quoiqu'ils fussent dix contre un ².

De Gordes, effrayé des succès de Lesdiguières, avait envoyé une forte garnison à Vif sous le commandement de M. de la Motte. Lesdiguières voulut se débarrasser de ce voisinage dangereux. Il donne rendez-vous à Montbrun au Monestier de Clermont, y arrive brusquement et taille en pièces une partie des maraudeurs catholiques. Puis il marche sur Vif avec Montbrun, s'empare de la place et en menace la garnison ³. Son nom était devenu si formidable que Grenoble tremble de tomber entre ses mains et que les consuls firent faire d'immenses préparatifs. Si le Drac avait été guéable et si Lesdiguières avait pu accourir à Grenoble, la ville épouvantée se fût aussitôt rendue et eût entraîné la chute de toutes les autres places du Dauphiné.

Mais l'activité de Lesdiguières se tournait vers une autre direction; il voulut s'emparer de la place d'Embrun. Le hardi chef de partisans, pour pénétrer dans la ville, eut recours à ses moyens ordinaires, la ruse et l'adresse. Il fait filer une partie de ses troupes jusqu'à Savines sur la Durance, et cache un gros détachement à l'hôpital Saint-Lazare, aux portes de la ville. Il choisit parmi les siens un tisserand qui se faisait appeler le capitaine La Bréole, le charge d'exécuter son stratagème. La Bréole se présente aux portes d'Embrun, se donnant comme un catholique de Digne. Il lie conversation avec la sentinelle, lui raconte les plaisantes histoires de sa vie militaire et lui propose en badinant de se laisser attacher. Le soldat, qui entend mal la plaisanterie, appelle le poste aux armes. Au même instant les bergers du voisinage

1. Videt, I, 40-41. — *Journal d'Arabin*, 11. — Charronnet, 75.

2. *Complainte sur Montbrun*, publiée par Long, 291.

3. Ce fait d'armes est placé par La Popelinière en sept. 1573. Les Archives de Grenoble montrent qu'il se place au commencement de juin. — *Journal d'Arabin*, 12. Arch. de Grenoble, BB, 25, fol. 110. — Prudhomme, 388.

viennent annoncer qu'une troupe de cavaliers est signalée. Les bourgeois courent aux armes, ferment les portes, jugent sommairement La Bréole, qui est pendu, trainé sur une claie et coupé en morceaux ¹. Après cette miraculeuse délivrance d'Embrun, dont l'anniversaire sera célébré jusqu'en 1789, Lesdiguières se retire dans le Champsaur. Il y continue cette guerre de sièges et de surprises, s'empare de l'importante place de la Mure, la clef du Bas-Dauphiné, occupe le château de la Roche. Il est repoussé de la Bastide; mais « le mauvais succès d'un dessein lui était une persuasion pour un autre ² » : il songe à s'emparer de Grenoble. Les huguenots étaient nombreux dans la ville; Lesdiguières s'entendit secrètement avec plusieurs d'entre eux, Gay, Charpilhat, Des Mares, qui devaient lui ouvrir les portes de la capitale. Mais le capitaine Curebource et le quincaillier Petit-Pas découvrirent le complot. Les conspirateurs furent arrêtés et pendus, leurs biens confisqués par la ville, les dénonciateurs exemptés des tailles à perpétuité. Des mesures sévères furent prises contre les protestants; une liste des suspects fut dressée, les nouveaux convertis furent chassés de la ville et l'on invita tous les autres « catholizés » à rester enfermés dans leurs maisons ³.

La trêve de Boulogne n'avait guère arrêté les hostilités en Dauphiné; malgré les allées et venues de Lesdiguières entre Montbrun et Gordes, la guerre continue à ensanglanter la province ⁴. Montbrun, qui a réuni sous ses ordres 1500 arquebusiers et 400 chevaux, a pour lieutenants Lesdiguières, Glandage, Mirabel et Roisses. Il fait une campagne hardie dans les Baronnies, vient menacer Grenoble et bat les troupes de François de Bourbon, duc de Montpensier. Sourd à toutes les propositions d'accommodement, il court auprès de Livron qu'assiège l'armée royale et qui résiste à tous les assauts. Le siège épique de Livron, le plus étonnant des guerres de religion en Dauphiné, durait depuis plusieurs mois. Montbrun veut envoyer des renforts aux assiégés : une première troupe de cavaliers, commandée par Champs

1. Albert, *Hist. ecclés. du diocèse d'Embrun*, 66. — Charronnet, 82-83. — Arnaud, 280. — Videl ne parle point de cet échec.

2. Chorier, II, 653.

3. Arch. de Grenoble, BB, 25, fol. 162. — Chorier, II, 654. — Prudhomme, 389. — *Mém. de Piémont*, 8.

4. Arnaud, V, 284. Une lettre de de Gordes montre que Lesdiguières ne veut rien faire sans l'assentiment des chefs du parti protestant. Roman, *Doc. sur la Réforme*, p. 200.



et Payzan et dans laquelle sert Lesdiguières, est repoussée au passage de la Drôme. Une nouvelle tentative est plus heureuse : le capitaine Villedieu, ayant avec lui Blacons et Lesdiguières¹, prend 200 hommes déterminés, s'ouvre un passage jusqu'aux murs de la ville, y laisse 50 hommes de renfort et rejoint Montbrun. Quelques jours après, Bellegarde découragé levait le siège de cette ville, où 400 hommes avaient résisté pendant 50 jours à une armée régulière de 8000 hommes².

L'hiver étant devenu fort rude, Montbrun et Lesdiguières se retirèrent dans leurs châteaux. Mais l'impétueux montagnard ne reste pas inactif; il correspond avec Henri de Béarn qui se trouve alors à Avignon. Il organise un nouveau complot dans Grenoble, n'échoue que par la vigilance des consuls³. Malgré le froid, malgré la neige, il se jette à travers les montagnes et va s'emparer du Bourg d'Oisans⁴.

Au commencement du printemps, Lesdiguières rentre en campagne avec Montbrun. La place de Châtillon, dans le Trièves, gênait les mouvements de l'armée calviniste. Montbrun chargea Lesdiguières, « à qui il confiait toujours les premiers emplois », de s'en emparer. Le lieutenant huguenot bloque aussitôt la place avec 500 hommes et deux canons. De Gordes accourt avec une petite armée, se heurte à Montbrun qui a donné la main à Lesdiguières et engage l'action. Lesdiguières charge impétueusement les Suisses, fait des prodiges de valeur, a son cheval tué sous lui et parvient à refouler l'ennemi. Les huguenots s'attribuent la victoire, mais ils n'ont pu empêcher l'ennemi de ravitailler Châtillon. — Le lendemain 13 juin, à la pointe du jour, de Gordes reprend la route de Die. Montbrun, qui a des forces supérieures, veut l'arrêter. Il envoie ses argoulets occuper le pont d'Oreille, près du village de Molières, sur le ruisseau du Val-Croissant. Reçus à coups d'arquebuse, resserrés sur un pont étroit, les Suisses sont écrasés et les arquebusiers de Valpergues sont mis

1. Videt donne le commandement de cette troupe à Lesdiguières et il attribue à son héros la part principale dans la levée du siège. Il a été suivi par Chorier et par Guy-Allard. Il est démenti par les *Mémoires des Gay*.

2. *Mém. des Gay*, p. 90 et suiv. — Guy-Allard, *Montbrun*, 83. — Chorier, II, 664-666. — Dupleix, *Hist. de Henri III*, 1630, in-fol., p. 35, 36. — *Recueil de choses mémorables*, 53, 540. — Vincent, *Notice histor. sur Livron*, 1853, in-24. — Arnaud, I, 303, 318.

3. Videt n'en parle point. Arch. de Grenoble, BB, 27, fol. 7.

4. *Ibid.*, fol. 28.

en pleine déroute par les cavaliers de Lesdiguières. Cette défaite des Suisses, à laquelle Lesdiguières avait eu une part si brillante, eut un immense retentissement : « Notre nation, disait l'un des vaincus, a été défaite par Jules César, par François I^{er} et par Montbrun ». Malheureusement le chef huguenot ne sut pas profiter de sa victoire pour s'emparer de Die où la terreur était à son comble ¹.

Pendant que le lieutenant général faisait venir des renforts de tout côté et que Montbrun se portait vers Livron, Lesdiguières recevait le commandement du Diois et organisait des expéditions incessantes à travers le pays. Prévenu de l'arrivée des catholiques, Montbrun se porte en toute hâte à Saillans et ordonne à Lesdiguières de venir le rejoindre. Lesdiguières, avec sa prudence habituelle, voudrait attendre l'ennemi dans le défilé de Pontaix : ses conseils ne sont point suivis. Alors, avec une avant-garde de 400 cavaliers, il se porte brusquement en avant. L'armée catholique est nombreuse, l'ennemi est sur ses gardes : il conseille encore une fois à Montbrun de différer l'attaque. « Passe, ou laisse-moi passer », répond brusquement Montbrun ². Alors Lesdiguières exécute une charge furieuse contre l'ennemi ; il est renversé de cheval, se remet en selle et culbute trois compagnies de gens de pied. Pendant ce temps Montbrun se jette sur les catholiques, qu'il enfonce. Mais ses soldats se débandent, s'attardent à dépouiller les morts et à piller les bagages. L'avant-garde ennemie profite de cette faute, se jette sur les huguenots et les met en fuite. Vainement Montbrun accourt, s'efforce de rallier les fuyards, charge désespérément les premiers rangs de l'ennemi. Le désordre est à son comble ; Montbrun, laissé presque seul, est atteint de trois blessures, se brise la cuisse en voulant franchir un fossé et tombe entre les mains de l'ennemi ³. Lesdiguières ramena à Pontaix l'armée vaincue, qui, d'un accord unanime, lui déféra le commandement. Quant à l'infortuné Mont-

1. *Recueil de choses mémor.*, 545-546. — D'Aubigné, *Hist. univ.*, 1626, in-fol., II, 707-708. — La Popelinière, II, 288. — Mathieu, I, 412. — Videl, I, 46-51. — Chorier, II, 667-671. — *Mém. de Piémont*, 50. — Arnaud, I, 323-326. — Long, 138-146. — *Journal d'Arabin*, 13.

2. Ce sont les paroles qui sont prêtées à Montbrun par Arabin, témoin oculaire (*Journal*, 13). Celles que rapporte Videl diffèrent un peu (I, 500).

3. *Journal d'Arabin*, 13. — Dupleix, *Hist. de Henri III*, p. 43. — D'Aubigné, II, 709. — *Recueil des choses mémor.*, 546-547. — Long, 147-149. — Arnaud, I, 327. — Guy-Allard, *Montbrun*, 85. — Davila (trad. Beaudoin), I, 375-376.

brun, il fut transféré à Grenoble, jugé par le Parlement, condamné à mort et exécuté ¹. Lesdiguières n'avait point renoncé à sauver son malheureux chef : il écrivit à M. de Gordes pour le menacer des plus terribles représailles si l'on ne traitait Montbrun comme on doit traiter un prisonnier de guerre ². Tout fut inutile : le roi n'avait point pardonné à l'héroïque Montbrun ses insolentes bravades du siège de Livron ³. Lesdiguières à son tour tint parole et vengea la mort de son chef par d'impitoyables ravages ⁴.

Pendant que les débats du procès de Montbrun passionnaient l'opinion publique, les protestants dauphinois étaient réunis en assemblée à Mens pour lui chercher un successeur. Ils avaient à choisir entre une foule de capitaines illustres : Gournet, Morges, Champoléon, Cugie, Isaac Bar, Comps, Vercoyran, Estabel ⁵. La plupart des voix se portèrent sur Lesdiguières qui, malgré sa jeunesse, s'était déjà imposé à son parti par ses brillantes qualités militaires, sa prudence et sa politique conciliante ⁶. Mais cette décision était loin d'être définitive, l'assemblée de Mens ne comprenait que les gentilshommes du Haut-Dauphiné. Les autres s'étaient retirés dans leurs châteaux, attendant les événements, aspirant plus ou moins secrètement à remplacer Montbrun. Lesdiguières, pour faire reconnaître à tout le monde le titre que vient de lui décerner la reconnaissance de quelques-uns, va procéder avec une extrême finesse. Il feint de ne pouvoir accepter une charge dont il se proclame indigne, et, tandis qu'il négocie secrètement pour se la faire confirmer, il s'efforce de la mériter par de nouveaux exploits. Il commence par rétablir la discipline dans l'armée, édicte des peines sévères

1. Arch. de l'Isère, B, 2035. — *Mém. de Piémont*, p. 37. — Arnaud, I, 333. — Guy-Allard, *op. cit.*, 88-90.

2. *Actes et Correspondance*, I, 3-5.

3. *La Petite Revue des Biblioph. dauphin.* (1869, p. 11, 25, 70) a publié un grand nombre de pièces relatives au procès de Montbrun.

4. Roman, *Doc. sur la Réforme*, 244. — D'Aubigné, *Ilist.*, I, p. 709 : « Sa mort fut vengée par toutes les rigueurs que les gens de guerre purent inventer, tant sur Grenoble que sur ses entours, qui furent de là jusques à la paix traictez comme esperviers de bourreaux ». — Basset fait verser des larmes à Lesdiguières à la mort de Montbrun :

Pourquoi non, puisqu'Achil son Patrocle pleura !...

5. Haag, *la France protestante*, II, 373.

6. Long, p. 155.

contre le blasphème, le jeu, le pillage, défend à ses troupes de causer aucun dommage aux paysans et aux marchands ¹.

Cependant de Gordes avait signé avec le parti protestant une trêve qui devait durer du mois d'août au mois d'octobre 1575. Cette trêve était des plus heureuses pour les huguenots dauphinois, car la discorde régnait dans leur camp. Parmi les gentilshommes qui se trouvaient à la tête du parti, il y en avait plus d'un qui, par sa naissance, par ses exploits, par les services rendus à la cause des religionnaires, prétendait avoir le droit de disputer le premier rang à Lesdiguières. Ainsi Marius de Vesc, dont le courage avait surtout brillé au siège de Die, était jaloux du petit cadet de Champsaur et refusait de se soumettre à son autorité ². René de la Tour-du-Pin Gouvernet, celui qu'on appelait le Grand René, Cugie, Bar, Estabel ne voulurent point le reconnaître pour chef ³. Ils se séparèrent de lui et formèrent le parti des Désunis qui domina, pendant plusieurs années, dans le Bas-Dauphiné. Cette grave dissidence pouvait avoir de fâcheuses conséquences; aussi Lesdiguières va-t-il faire tous ses efforts pour rallier les sympathies des Désunis et se faire confirmer la dignité qu'il n'avait obtenue qu'à titre provisoire. La trêve ayant été rompue, il se porte rapidement vers le haut Dauphiné, assiège inutilement Gap une première fois ⁴.

Cependant Catherine de Médicis, effrayée du départ du duc d'Alençon et de son alliance avec Damville, avait accordé une nouvelle trêve (22 novembre). Lesdiguières, qui trouve insuffisantes les garanties de la reine mère, refuse de l'accepter et continue la campagne. Il intrigue dans toute la région des Alpes, surtout dans le Gapençais, et au mois de septembre 1576 il se présente devant Gap et demande à entrer dans la ville. Il est à la

1. Chorier, I, 971. — Long, 154. — Arnaud, I, 342. — *Recueil de choses mémorables*, p. 518.

2. Haag, X, 473. — *Mémoires des frères Gay*, p. 175. — Arnaud, I, 383.

3. Basset, *la Diguiéréade* :

Il voyait les seigneurs Blacons et Gouvernet

Aspirer au timon de leur nef esbranlée.

(U, 918, fol. 145.)

« Sa gloire naissante leur faisait mal aux yeux. » (*Vie et poésies de Sottrey de Calignon*, publiées par Douglas, p. 15.)

4. Arnaud, I, 343. Une lettre intéressante du duc d'Alençon est alors adressée à Lesdiguières et aux chefs protestants pour les engager à n'agir que d'un « commun accord ». (*Roman, Doc. sur la Réforme*, 252-253.)

tête de 200 hommes résolus; le corps de ville effrayé consent à lui accorder l'entrée, à lui sixième. Il refuse d'accepter ces conditions humiliantes et se retire en jurant de se venger. Il revient en effet, s'empare de la Roche et incendie les moulins de Gap ¹. De là il se précipite vers le Bourg-d'Oisans et cherche à l'enlever par un coup de main : mais les consuls qui ont reçu des renforts de Grenoble repoussent l'assaut ². Alors Lesdiguières accourt vers la capitale, où il entretient des intelligences : l'ingénieur huguenot Poinct a promis de le faire entrer dans la place. Mais le complot fut encore découvert; les consuls de Grenoble punirent les coupables, prirent des mesures énergiques contre les suspects et fortifièrent les faubourgs ³. Avant de se retirer, les troupes de Lesdiguières commirent, malgré ses ordres formels, d'horribles dévastations autour de la ville. Puis il revient dans la région des montagnes et met le siège devant Gap.

La paix de Monsieur, publiée à Grenoble le 23 juin, ne lui fait point déposer les armes. Dans la nuit du 2 au 3 janvier 1577, il exécute sur la ville un audacieux coup de main. La veille, les habitants avaient assisté à une fête magnifique : tout le monde dormait profondément. Lesdiguières « veut les réveiller pour les faire mieux danser ou dormir le grand sommeil ⁴ ». Cadet de Charence, l'un de ses lieutenants, dresse une échelle sous une guérite de la porte Saint-Arey, court chez un maréchal, et, à l'aide de tenailles et de marteaux, arrache les gonds et les clous de la porte. Lesdiguières entre aussitôt dans la place, divise son armée en bandes de cinquante hommes, s'avance à travers les rues, drapeau blanc en tête et criant : « Tue ! tue ! » L'évêque Paphier de Chaumont élève une barricade vers la porte Sainte-Colombe; mais une violente arquebusade disperse les derniers défenseurs de la ville, qui courent se réfugier à Jarjayes. Aussitôt Lesdiguières fait crier par toute la ville une proclamation défendant aux catholiques de sortir de chez eux. Il emprisonne les ecclésiastiques, chasse un grand nombre d'habitants, saisit les bénéfices et les revenus des églises et engage tous les catholiques qui veulent servir le roi à s'enrôler sous ses bannières ⁵. Comme la

1. Charronnet, p. 144. Le récit de Videt renferme ici une lacune considérable : le biographe place à cette date la prise de Gap, qui est de 1577.

2. Arch. de Grenoble, BB, 28, fol. 95.

3. *Ibid.*, fol. 51 et suiv.

4. *Journal d'Arabin*, p. 43.

5. Gautier, *Revue du Dauphiné*, t. II, p. 163 et suiv. — Chorier, 677-682. —

montagne de Puymore qui domine Gap offrait une position très solide et capable de tenir la ville en respect, Lesdiguières en fit acheter la propriété par ses amis, sous prétexte d'y élever des maisons de campagne, et il y fit construire de solides ouvrages. Désormais la ville est sous sa main.

Le 9 février, il publie une curieuse ordonnance pour nommer un commissaire général chargé de recueillir les revenus ecclésiastiques et investi de pleins pouvoirs dans la ville ¹. Il agit et parle au nom « des princes protecteurs de l'Etat de France » : c'est qu'en effet à ce moment il est en pourparlers pour se faire reconnaître par le gouvernement des princes.

Les protestants dauphinois s'étaient adressés, pour avoir un chef, au maréchal de Damville. Lesdiguières fut assez habile pour faire proposer au maréchal son neveu le comte de Ventadour, malgré le choix dont il avait été lui-même l'objet à l'assemblée de Mens. Le comte refusa : en réalité, il savait qu'aux yeux des Dauphinois comme aux yeux des étrangers, le vrai chef des protestants était Lesdiguières, « commandant pour le service de Dieu et pour les affaires de la religion », ainsi que le qualifient certains documents de l'époque ². Personne ne s'y trompait : c'était lui qui était à la tête du parti huguenot. C'est lui qui a nommé un commissaire protestant à Gap ³; c'est à lui que s'est adressé le maréchal de Bellegarde quand il a voulu traiter avec la noblesse de la province ⁴. Sans doute, dans sa réponse au maréchal, il déclare n'être qu'un simple gentilhomme sans aucune autorité sur les Églises ⁵; mais le clairvoyant Bellegarde ne s'y est point trompé; il l'a qualifié de « chef des Églises de Dauphiné ». C'est encore à lui qu'il écrit, et qu'il écrit très longuement, le 7 mars, pour opérer la pacification des esprits dans la province ⁶. Il intervient en maître dans toutes les affaires de

Charronnet, 114-124. — J. Roman, *Deux Récits des guerres de religion*, p. 8-12. Cet historien a démontré que les actes de vandalisme attribués à Lesdiguières par la plupart des historiens doivent être attribués à Furmeyer. — *La Première Guerre de religion à Gap*, p. 17. — *Journal d'Arabin*, 13-14.

1. Charronnet, 124-125. — *Actes et Corresp.*, I, 7.

2. Ce document très curieux a été publié par Gioffredo (*Storia delle Alpi Marittime*, p. 1589-90). Il atteste l'autorité considérable que Lesdiguières exerçait alors dans la région des Alpes.

3. *Actes et Corresp.*, I, p. 7.

4. *Ibid.*, I, p. 8, 9, 10.

5. *Ibid.*, I, p. 10, 11, 12.

6. Secousse, *Mémoire historique et critique sur les principales circonstances de la vie de Roger de Saint-Lary de Bellegarde*, etc., 1764, in-12, p. 435-436.

la province, lève des troupes, organise des expéditions, maintient le bon ordre comme un vrai gouverneur ¹. Sa nomination officielle n'est plus qu'une simple formalité à remplir.

Pourtant il propose encore à Damville son beau-frère Morges : Morges naturellement refuse. Les députés dauphinois et notamment Calignon pressent vivement le maréchal pour qu'il oblige Lesdiguières à accepter une dignité que tous s'accordent à lui offrir ². Lesdiguières a l'air de se laisser forcer la main : le 5 avril, il reçoit l'acte officiel où Montmorency le nomme chef de la noblesse et des Églises réformées du Dauphiné ³. Par cet acte important, Montmorency essayait d'étendre au Dauphiné cette ligue de protestants et de catholiques modérés qu'il voulait opposer aux Guises. D'ambitieux personnages, dit le chef des politiques, veulent faire retomber le royaume dans ce gouffre de malheurs dont il est à peine sorti : le roi de Navarre, Condé et Damville ont résolu de s'opposer à ces pernicioeux desseins. Ils veulent maintenir la paix, et, pour cela, ils comptent sur cette loyale province de Dauphiné où l'on ne trouve que des hommes d'honneur. En attendant que les gentilshommes dauphinois se soient donné volontairement un chef, ils veulent en choisir un. Ils ont consulté la noblesse du Gapençais, de l'Embrunois, du Briançonnais et du Graisivaudan : tous ont été unanimes à leur désigner Lesdiguières, qu'ils ont vu à l'œuvre, dont ils connaissent la valeur et les éclatants services. Les princes, qui ont tant de preuves de la fidélité, de la valeur et de la prudence de Lesdiguières, ratifient leur choix. Lesdiguières commandera dans toute la province au nom des Églises réformées ; il pourra ordonner et disposer de toutes choses, créer des officiers, dresser des compagnies, établir ou changer les garnisons, élever des fortifications, lever des impôts, choisir des administrateurs, disposer de toutes les ressources de la province avec l'assentiment du Conseil qui lui sera donné.

L'ordonnance des princes comblait enfin les vœux de Lesdiguières : il devenait le chef redoutable d'un parti puissant. Sans

1. *Actes*, I, p. 13, 14, 15. — « Toutes les courses et nouveaux remeüements en Daulphiné estoient comandés sous l'autorité de M. d'Esdiguières chef et commandant généralement en Dauphiné... sous l'autorité du Roy de Navarre ». (*Mém. de Piémont*, p. 49.)

2. *Vie de Calignon*, p. 15-16.

3. *Actes et Corresp.*, II, p. 355 et suiv.

3. *Ibid.*, III, p. 355 et suiv.

doute son autorité est loin d'être incontestée; longtemps encore il aura à combattre la sourde hostilité et parfois la guerre ouverte des Désunis. Mais la lettre de Damville n'en est pas moins le point de départ d'une période nouvelle dans la vie du brillant capitaine et comme l'acte de naissance de sa prodigieuse fortune. Le rêve de sa jeunesse commence à se réaliser; les vieilles et mystérieuses prophéties du Champsaur s'accomplissent : le petit gentilhomme devient le chef du Dauphiné. Aussi comprend-on le soin jaloux que mettra le grand parvenu à conserver pieusement dans sa demeure royale de Vizille le modeste parchemin qui rappelait sa première étape dans la voie des honneurs et de la gloire. L'humble fils des notaires du Champsaur allait être l'un des grands personnages du royaume; le petit capitaine François de Bonne allait devenir le grand connétable de Lesdiguières.

CHAPITRE III

LESDIGUIÈRES CHEF DES PROTESTANTS DU DAUPHINÉ

(1577-1580)

Sa lutte contre de Gordes. — Il s'unit au duc de Savoie et à Bellegarde dans l'affaire du marquisat de Saluces. — Conférence de Jarrie, assemblée de Die où Lesdiguières décide les protestants à continuer la guerre. — L'assemblée de la Mure ne peut aboutir. — Intrigues de Catherine de Médicis pour gagner Lesdiguières; conférences de Montluel et du Monestier de Clermont. — Lesdiguières et la ligue des Vilains.

A peine est-il devenu le chef du parti protestant que Lesdiguières déploie une merveilleuse activité. Pendant qu'il envoie Gouvernet contre Tallard, il se jette vers Corps qu'il essaie d'enlever à l'armée de de Gordes. Mais il recule devant des forces supérieures et est obligé de s'enfermer dans son château des Diguières. De Gordes ayant été obligé d'accourir dans le Diois où les Désunis font de grands progrès, Lesdiguières reprend hardiment Corps et Ambel. Le capitaine Centurion accourt aussitôt de Grenoble avec des forces considérables que conduit le traître l'Escuyer. Il arrive à Corps où Lesdiguières n'a laissé qu'un petit nombre d'hommes, surprend la garnison qui travaille à relever les remparts, tandis que l'Escuyer entre par surprise dans le château d'Ambel. Lesdiguières averti réunit ses troupes, fait venir deux canons de Gap, et tente de reconquérir ses positions. Mais de Gordes arrive au secours de son lieutenant à la tête de 4 000 hommes et oblige le capitaine huguenot à reculer jusqu'à son château des Diguières. Il ne le fait qu'en disputant le terrain pied à pied à l'ennemi et en lui infligeant des pertes considérables¹.

1. Videt, I, 56. — *Journal d'Arabin*, 14.

De Gordes était revenu à Grenoble où le rappelait le conseil de ville ¹. Lesdiguières arrive aussitôt devant Ambel et, sans attendre que la brèche soit assez large, se jette à l'assaut, enlève la place, fait passer au fil de l'épée la garnison et le traître l'Escuyer. Puis il se tourne contre Centurion qui, ne se sentant pas en sécurité dans la place de Corps, l'abandonne en y laissant une garnison de 7 à 800 hommes. Le 29 août, au milieu de la nuit, Lesdiguières attaque la place de douze côtés à la fois. Le capitaine La Tour qui commande les catholiques est terrifié par cette attaque soudaine : à la clarté de la lune, il peut voir Lesdiguières qui combat au premier rang et entraîne ses huguenots. La ville est enlevée et les débris de l'armée catholique se retirent vers le Dévoluy.

De Gordes voulut prendre sa revanche. A quelque distance de Grenoble se dressait le château d'Allières où Lesdiguières avait mis une petite garnison : depuis longtemps les catholiques suppliaient le lieutenant général de reprendre cette importante position ². De Gordes se porte aussitôt vers le Drac, enlève le château d'Allières à la grande joie des Grenoblois qui le supplient de poursuivre ses succès, de se jeter dans les montagnes et de « nettoyer les lieux occupés par les rebelles ³ ». Mais les rebelles ont un chef hardi qui prend lui-même l'offensive, paraît dans les environs de Grenoble, saccage Jarrie et Saint-Martin-d'Hères ⁴. Une véritable terreur se répand dans Grenoble et les mesures les plus rigoureuses sont prises par les consuls : la milice est sous les armes ; les habitants qui en font partie tiendront leurs dagues et leurs épées dans leurs boutiques ; ils organiseront des rondes et des patrouilles. On expulse les suspects, on ordonne au Parlement de suspendre ses audiences, on défend aux bourgeois de sortir la nuit sans chandelle « plus de trois de compagnie » ; on organise des signaux, on envoie des espions dans la campagne, on arrête un menuisier qui veut livrer la ville aux huguenots ⁵.

De Gordes tente une diversion, court vers le Valentinois afin d'attirer Lesdiguières dans la plaine et de le battre plus facilement. Lesdiguières n'hésite pas à le suivre, l'oblige à abandonner le siège de Châteaudouble, mais revient rapidement vers ses mon-

1. Arch. de Grenoble, BB, 29, fol. 132.

2. *Ibid.*, BB, 29, fol. 17 v°.

3. *Ibid.*, fol. 143.

4. *Ibid.*, BB, 29, fol. 161.

5. *Ibid.*, fol. 158, 161, 185, 198. — Prudhomme, 395. — Chorier, II, 679.

tagnes où il se sent invincible. Il prend le château de la Motte, guerroie quelque temps contre Auriac, son parent, le Pompée du César huguenot ¹. Il lui tend une embuscade près de Serres et le fait prisonnier. C'est alors qu'il est arrêté par l'édit de Poitiers qui met fin à la guerre. Lesdiguières ne reste pas inactif; il continue pendant la paix les mystérieuses négociations qu'il a entreprises pendant la guerre avec Bellegarde.

Philippe II, pour mettre à exécution ses vastes projets, cherchait alors à susciter à la royauté française des obstacles intérieurs : il voulut se servir du maréchal de Bellegarde. Roger de Saint-Lary, seigneur de Bellegarde, appartenait à l'une des plus vieilles et des plus illustres familles du Languedoc ² : il s'était distingué pendant les guerres d'Italie et avait été comblé de tant de biens, dit Brantôme, qu'on ne l'appelait à la cour que le « torrent de la faveur ³ ».

Disgracié plus tard à la suite des intrigues de Chiverny, de Du Guast et des Biragues, il s'était retiré de la cour et vivait confiné dans Tarascon ⁴. Le maréchal était l'ami intime du duc de Savoie, Emmanuel-Philibert, qui voyait en lui l'homme du monde le plus capable de le servir dans son ambitieuse politique. Bellegarde était en effet gouverneur du marquisat de Saluces, et l'astucieux Savoyard rêvait d'enlever à la France un territoire qui arrondirait singulièrement ses États. Philippe II et Philibert-Emmanuel s'entendirent pour pousser le maréchal à se rendre indépendant dans son gouvernement. Le duc de Savoie lui envoya le capitaine piémontais La Volvere qui l'engagea vivement à relever sa fortune et à se remettre en la considération dont ses ennemis l'avaient fait déchoir ⁵. Bellegarde, n'écoutant que son ambition et ses désirs de vengeance, se laissa séduire ⁶. Mais pour réussir il fallait s'assurer l'appui des protestants dauphinois et surtout de leur jeune chef. Le duc de Savoie connaissait l'esprit remuant de Lesdiguières, pour qui il avait une profonde amitié et qui entretenait avec la cour de Turin les meilleures relations, faisant respecter par les protestants dauphinois les agents piémontais, et

1. Videt, I, 68.

2. *Hist. générale de la maison de France*, t. IV, p. 303.

3. Brantôme, t. IX, p. 269.

4. Secousse, p. 38.

5. Videt, I, 65.

6. De Thou, trad. franç., t. VIII, p. 41.

envoyant même à Emmanuel-Philibert l'ambassadeur Salvaing¹. Les huguenots trouvaient auprès de lui un excellent accueil; il allait jusqu'à leur fournir les armes, la poudre et les chevaux dont ils avaient besoin². Bellegarde connaissait aussi depuis longtemps Lesdiguières; il avait échangé avec lui une longue correspondance et l'avait reconnu, au nom du roi, comme chef des protestants dauphinois³. Pendant son séjour à Tarascon, il eut avec lui plusieurs entrevues mystérieuses⁴. Lesdiguières, sentant que l'amitié d'un homme dont l'esprit était profondément ulcéré pouvait lui être utile, consentit à traiter. Il négocia avec le Molar, secrétaire du duc, et Pierre d'Anselme, secrétaire du maréchal. On forma une ligue entre Bellegarde et les protestants dauphinois : Lesdiguières aiderait le maréchal à s'emparer du marquisat de Saluces et « à le conserver durant les troubles, attendant qu'il en fût pourvu par le Roi⁵ »; il recevrait 20 000 écus et, après la conclusion de la paix, les villes de Château-Dauphin, Dronero, Demonte et quelques autres places de la frontière; enfin il pourrait compter sur l'appui des troupes de Bellegarde⁶.

Aussitôt Lesdiguières envoie 1 200 hommes de pied et 300 chevaux commandés par Gouvernet⁷; il permet au maréchal de lever des soldats dans les vallées protestantes d'Angrogne, de Pragela et de Queyras et il donne l'ordre aux montagnards d'ouvrir un passage à travers les neiges du col d'Agnello. Bellegarde put ainsi s'avancer par la vallée de la Stura, s'emparer de Carmagnole et conquérir rapidement tout le marquisat de Saluces⁸. Il

1. *Mém. de la Huguerye*, II, 64; III, 432. — *Actes et Corresp.*, I, 14-15. — Videt, I, 66.

2. Manuscrit cité par Secousse, p. 169. — B. N., mss franç., 4111, fol. 105 et suiv.

3. *Actes et Corresp.*, I, 8-12; III, 359.

4. Secousse, p. 112. — De Thou, VIII, p. 79.

5. Secousse, 143.

6. Archives de Turin (*Archivio di Stato, Categoria Negoziazioni con Francia. « Giustificazioni del signor di Bellegarde », etc.*). — Bianchi, *le Materie politiche relative all' Estero*, p. 221.

7. L'ambassadeur vénitien Lippomano exagère quand il parle de 6 000 fantassins et de nombreux cavaliers. Tommaseo, *Rel. ambass. vénit.*, II, p. 439. — Nous adoptons les chiffres de Calignon dans sa relation inédite. B. N., mss fr., 4111, fol. 105.

8. De Thou, VIII, p. 81. — Videt, I, 67. — Secousse, p. 151. — Mauroy, *Discours de la vie et faits héroïques de M. de la Valette* (Metz, 1724, in-4, p. 17). — Pérussis, 225. — *Relat. de Lippomano*, Tommaseo, II, 439. — Davila, *Hist. des guerres civiles de France* (trad. Beaudoin, I, p. 416). — Dupleix, *Hist. de*

occupa ensuite fortement Château-Dauphin et le col d'Agnello pour conserver ses communications avec Lesdiguières, paya les Dauphinois de Gournet qu'il congédia.

Lesdiguières, à qui les catholiques dauphinois attribuaient la part principale dans l'affaire de Saluces¹, avait ainsi acquis, dans la personne du gouverneur rebelle, un appui des plus puissants. Il cultiva soigneusement cette amitié précieuse et attacha à sa personne le fils de Bellegarde. Quand le gouverneur de Saluces vint quelque temps après se disculper auprès de la reine mère à l'entrevue de Montluel, il eut encore plusieurs conférences avec le jeune chef des protestants dauphinois. Les deux capitaines, craignant une attaque des troupes royales contre le marquisat et contre les protestants des vallées alpines, envoyèrent Montberault et Calignon auprès du roi de Navarre, qu'ils trouvèrent à Nérac. Henri de Béarn écrivit à Bellegarde pour lui donner pleins pouvoirs, à Lesdiguières pour lui ordonner de soutenir et de défendre le maréchal². Grâce à ces négociations aussi habiles qu'embrouillées, Lesdiguières garantissait la tranquillité des protestants dauphinois en même temps que Bellegarde conservait son gouvernement.

Toutefois Lesdiguières, qui s'était servi du remuant maréchal, ne laissait pas d'être inquiet sur les projets dont il avait peut-être la confiance³. Il écrivait à Henri de Navarre de se défier de son ambition, lorsqu'une mort inattendue le délivra de cet allié compromettant. Cette chance prodigieuse, qui devait être l'un des éléments de sa fortune, commençait à se dessiner. S'il s'était inquiété des progrès de Bellegarde, Lesdiguières s'inquiéta bientôt de ceux de la Valette que Henri III venait d'envoyer dans le marquisat. Peut-être songea-t-il un instant à mettre lui-même la main sur cette clef du Piémont⁴. Toujours est-il qu'il favorisa les tentatives de révolte d'Anselme qui se fortifiait dans la vallée de la Stura; il négocia secrètement avec lui, lui envoya des

Henri III, p. 110. — Cambiano, *Historico discorso* (Monum. hist. patr., t. 1, col. 1205). — Della Chiesa, *Dell'istoria di Piemonte*, Torino, 1608, p. 218.

1. Arch. de Grenoble, BB, 31, fol. 99, 100.

2. Guy-Allard, *Vie de Calignon*, p. 16. — De Thou, VIII, p. 86. — Secousse, p. 192. — *Vie de Calignon*, publiée par Douglas, p. 20, 21. — B. de Xivrey, *Lettres missives de Henri IV*, I, 239, 240. Il nie avoir reçu Montberault et accepté les offres de Bellegarde.

3. Bellegarde ne se servait des protestants que pour les tromper ensuite. (De Thou, VIII, p. 83.)

4. Nous verrons bientôt que le duc de Savoie l'en accusa formellement.

troupes ¹. La Valette intercepta leur correspondance et pressa vivement Henri III de lui expédier des secours. Le roi de France lui envoya le maréchal de Retz qui pacifia le marquisat et mit fin aux projets que Lesdiguières avait peut être réellement formés.

Un auteur anonyme de l'époque ² fait remarquer que tous ceux qui s'étaient trouvés mêlés à l'entreprise criminelle de Bellegarde eurent une fin malheureuse : Chartier fut pendu, Gant noyé, Guez assassiné, Besserie poignardé, Anselme étranglé. Il oublie de parler du petit gentilhomme dauphinois qui avait été assez habile pour se mêler à l'intrigue sans trop se compromettre et qui ne fait que grandir quand les autres tombent.

A ce moment, de Gordes venait de mourir en Dauphiné : il fut remplacé par Laurent de Maugiron qui entama aussitôt des négociations avec les protestants, et organisa la conférence de Jarrie (12 juin 1578). Cugie, Gentillet et d'Estables, qui représentaient les protestants, obtinrent les conditions les plus avantageuses : les protestants conservaient leurs places fortes jusqu'à l'exécution de l'édit de Poitiers et devaient recevoir 6 200 livres par mois pour l'entretien de leurs garnisons. Ce traité fut solennellement confirmé par les États de Dauphiné qui se réunirent en juillet et où chaque parti promit de « mettre en oubli toutes injures et offenses passées ³ ». C'étaient là des concessions trop avantageuses pour que la reine mère n'en fût pas mécontente : elle écrivit au lieutenant général de revenir sur les concessions de la paix de Jarrie. Lesdiguières lui envoya Calignon pour lui présenter un cahier de doléances où il réclamait de nouvelles garanties et de nouveaux privilèges pour les réformés dauphinois ⁴. La reine consentit à tout, quitte à revenir bientôt sur ses promesses.

Lesdiguières et les protestants, qui se défiaient de sa sincérité, réunirent une assemblée politique à Die pour régler la conduite à tenir. Malgré les efforts des Désunis, c'est Lesdiguières que l'assemblée choisit pour président, c'est lui qu'elle consulte sur les mesures à prendre. Le discours qu'il y prononce est d'une grande importance : c'est la première fois que le capitaine huguenot paraît dans une assemblée, et là, comme sur les champs

1. Mauroy, p. 46.

2. Cité par Secousse, p. 205. — C'est le manuscrit 4411 de la B.N.

3. Arnaud, I, 364.

4. B. N., mss fr., 3319, p. 123.

de bataille, il va montrer qu'il est un maître : le politique vaut déjà l'homme de guerre ¹.

Il parle d'abord avec une certaine bonhomie de la nécessité où se trouvent les Églises de demander la paix, mais une paix qui ne soit pas une « tromperie ou une attraperie ». Le meilleur moyen d'en finir avec l'ennemi, c'est de se tenir sur ses gardes, de ne pas procéder à un désarmement général, de contenir ainsi « les passionnés qui aiment les troubles ² ». Puis il montre, avec une force et une clarté admirables, les redoutables périls que courent les églises dauphinoises. La Cour cherche sans doute à faire exécuter l'édit; mais dans l'édit elle ne voit guère que la clause relative au désarmement, le reste est oublié. Dans toutes les provinces voisines, les catholiques se réunissent, s'organisent, s'appêtent à accabler les réformés; ils ont pour eux les autorités, les administrations publiques, les armées royales. Le danger est là, menaçant : comment l'éviter? En restant sous les armes. Serait-ce donc la première fois que les protestants seraient égorgés par les catholiques? Les réformés ne peuvent-ils réclamer le droit de se défendre, et leur refusera-t-on ce qu'on ne refuse pas aux animaux eux-mêmes? Que les Dauphinois se souviennent de la Saint-Barthélemy et des noces vermeilles. — D'ailleurs, ajoute ironiquement Lesdiguières, Sa Majesté ne nous considère-t-elle pas comme de bons et fidèles sujets? Le Dauphinois est-il donc Espagnol ou Italien? — Et il continue en raillant finement la Sainte Ligue qui s'organise, les catholiques qui parlent de la trahison des réformés, les étrangers qui inondent la Cour et y obtiennent toutes les faveurs. — Le lendemain il reprend la parole et montre longuement que les catholiques et la Cour n'ont pas la ferme intention de maintenir la paix ³. — Ce langage n'est guère fait pour nous surprendre. Lesdiguières avait grandi par la guerre : c'est par la guerre qu'il veut se maintenir. Sans doute il se sent des qualités d'homme d'État; mais il vit à une époque où le bruit des armes couvre trop souvent la voix des lois et de la conscience; s'il traite avec l'ennemi, il traite les armes à la main. L'assemblée

1. Le livre du Roi des archives briançonnaises nous a conservé le procès-verbal de l'assemblée de Die et le résumé du discours de Lesdiguières, *Bull. Acad. delphin.*, série I, t. I, p. 655 et suiv. — Charronnet, p. 133. — *Actes et Corresp.*, I, 16-22.

2. Charronnet accuse à ce propos Lesdiguières de parler comme La Palisse. Il parlait en politique avisé, suivant la maxime : *Si vis pacem, para bellum*.

3. *Actes et Corresp.*, I, 19-22.

se rendit à ses arguments, décida que les réformés conserveraient toutes leurs places fortes et demanda que les cultes protestant et catholique fussent placés sur le pied d'égalité le plus complet.

Cependant la reine mère, effrayée des progrès de la Ligue, s'était rapprochée des protestants et avait signé la paix de Nérac qui confirmait celle de Poitiers (28 février 1579). Malgré les avantages du traité dont son ami Calignon lui apporta le texte, Lesdiguières refusa de l'accepter et de se dessaisir des places qu'il avait occupées. Alors protestants et catholiques décidèrent de tenir une nouvelle conférence à la Mure pour s'entendre sur un arrangement définitif. Les protestants réunis à Serres se firent représenter par Lesdiguières à qui l'on adjoignit Comps, Gentillet, Calignon, de Frize et Fabri. Les réformés apportèrent des demandes qui parurent exorbitantes aux catholiques : le libre exercice du culte dans toute la province, l'organisation d'une chambre tri-partie investie des mêmes prérogatives que celle du Languedoc, l'admissibilité des protestants à toutes les charges provinciales et municipales, leur maintien aux frais de l'État dans toutes leurs villes de garnison jusqu'à la complète exécution de l'édit de Poitiers ¹.

C'était Lesdiguières qui était chargé de traiter en personne ces questions délicates : l'assemblée s'en était remise à sa haute intelligence et à son sincère devoûment ². Malgré les promesses et les efforts de Maugiron, les catholiques refusèrent obstinément de négocier sur les bases que proposait Lesdiguières. On en vint aux récriminations les plus ardentes, aux plus violentes invectives, et l'assemblée fut dissoute ³.

C'était ce que voulait Lesdiguières. Il rentre aussitôt en campagne : l'adroit négociateur fait place à l'arrogant capitaine dans une lettre qu'il écrit aux consuls de Grenoble pour se plaindre des mauvais traitements infligés au député Gentillet ⁴. La petite armée protestante ne tarde pas à faire des progrès rapides dans le Haut-Dauphiné, où elle enlève plusieurs châteaux forts.

Maugiron et Catherine de Médicis, devant l'opiniâtreté de Lesdiguières, voulurent avoir recours à la ruse. Le lieutenant général

1. *Actes et Corresp.*, I, 23-25. — Arnaud, I, 367.

2. *Actes et Corresp.*, I, 24.

3. *Ibid.*, I, 27-30.

4. Arch. de Grenoble, BB, 31, fol. 91 v^o. Lettre non publiée par Douglas et Roman.

était dans la situation la plus précaire et son armée n'était guère en état de tenir la campagne contre le redoutable protestant. Il avait licencié toutes ses troupes, sauf un millier d'hommes; ses coffres étaient vides et la province avait emprunté 50 000 écus à des banquiers lyonnais qui lui faisaient payer un intérêt de 14 p. 100¹. Le lieutenant général, probablement sur les conseils de la reine mère², fait dire à Lesdiguières que, s'il veut consentir à déposer les armes, il le choisira pour son lieutenant dans le Haut-Dauphiné, lui assurera d'importantes sommes d'argent ainsi que deux places fortes. Grâce à ces concessions adroites, dans lesquelles il est facile de retrouver l'habileté machiavélique de Catherine, on espérait le compromettre aux yeux de Henri de Navarre et de ses coreligionnaires. Plusieurs des amis de Lesdiguières l'engageaient à se rendre, les uns par jalousie, les autres par conviction : le rusé Dauphinois comprit que ce n'était là qu'« un appât pour l'attirer », il se déroba adroitement, ne fit aucune réponse³. Il avait d'ailleurs des engagements formels avec le roi de Navarre : tous les historiens racontent que le jeune Henri avait rompu deux écus d'or, qu'il en avait fait porter une moitié à Châtillon et l'autre à Lesdiguières : il devait entrer en campagne en recevant l'autre moitié⁴.

La reine mère ne se tient pas pour battue : elle entre en scène et avec elle des diplomates d'un nouveau genre, les dames d'honneur de la Cour⁵. Elle s'établit à Grenoble, dresse ses batteries, s'efforce d'amener Lesdiguières à venir traiter en personne. « L'important, écrit-elle à son fils, c'est de voir Lesdiguières qui est le chef et principal de tous⁶. » Mais le capitaine protestant se défie; il reste à Saint-Marcellin, refuse de venir à Grenoble sous prétexte qu'il a des querelles particulières avec un gentilhomme de sa suite, redouble les faux-fuyants et les vagues promesses. Vainement les fêtes se multiplient-elles à Grenoble; vainement le duc de Savoie y paraît-il en personne et s'engage-t-il à garantir

1. B. N., mss fr., 15549. — J. Roman, *Catherine de Médicis à Grenoble*, Bull. Acad. delphin., série III, t. XVII, p. 324. — *Docum. sur la Réforme*, p. 330-376.

2. Videl n'ose pas le dire ouvertement. I, p. 71.

3. Chorier prétend qu'il y eut une première conférence, p. 568.

4. Dupleix, *Hist. de Henry III*, 1630, in-fol., p. 140. — Chorier, *Vie d'Artus Prunier*, p. 40.

5. J. Roman, *op. cit.*, p. 324. — Piémont, p. 6. — Mss de Grenoble, R, 80, pièce 7152 (Lettre intéressante au roi sur le voyage de la reine mère).

6. J. Roman, p. 327.

la sécurité de Lesdiguières : il se montre intraitable ¹. Il fait rédiger par l'assemblée de la Mure un cahier de doléances qu'il fait porter à la reine mère. Catherine trouve ses demandes exorbitantes, s'emporte contre les députés, va jusqu'à les maltraiter. Puis elle se radoucit, renvoie les députés à la Mure, écrit de nouveau à Lesdiguières pour qu'il vienne s'expliquer à Grenoble. « J'ai opinion, écrit-elle au roi, parlant à lui qui est le chef et conduit tous les autres, que nous prendrons bientôt quelque bonne résolution ². » Mais son insistance ne fait que confirmer les soupçons de Lesdiguières qui lui envoie, le 11 août, de nouveaux cahiers de doléances. Il déclare fièrement qu'il n'entend « pas capituler » avec Sa Majesté, mais seulement lui remonter ses raisons en toute humilité et lui demander justice. Il réclame le libre exercice du culte dans toutes les villes que possèdent les protestants, dans une localité par bailliage, dans toutes les maisons des hauts justiciers et dans les châteaux des principaux gentilshommes. La dîme pourra être consacrée à l'entretien des pasteurs. On créera une chambre mi-partie ; on établira des lieutenants de prévôté et des maréchaux protestants, des commis et des consuls de la religion réformée, on laissera aux réformés les places de Nyons, de Livron et de Serres ainsi que les deux maisons de Lesdiguières à Gap et à la Mure ³.

Devant la ferme attitude des députés de Lesdiguières, la reine entre dans une violente colère, elle les renvoie de nouveau, essaie pendant ce temps d'opérer la pacification de la province. Elle réunit les trois ordres à Grenoble, leur fait jurer respect et fidélité au roi et à son gouverneur, concorde et fraternité entre eux. Tous se promettent « amitié et ferme foy les uns aux autres » ; les membres du tiers promettent de respecter messieurs de la noblesse et du clergé selon leurs dignités et qualités ; les membres du clergé et de la noblesse jurent d'aimer, favoriser et soulager ceux du tiers état ; on s'engage à dénoncer tous ceux qui oseraient désobéir aux ordres de la reine ; on supplie Sa Majesté de ne point faire grâce à ceux qui refuseront d'aider à la pacification de la province, d'en tirer « une prompte justice et exemplaire punition ⁴ ».

1. Arch. de Grenoble, BB, 31, invent., p. 77. — *Bull. Acad. delphin.*, série I, t. I, p. 662.

2. J. Roman, *op. cit.*, p. 328.

3. *Actes et Corresp.*, I, 33-36.

4. *Bull. Acad. delphin.*, I^{re} série, t. I, p. 661. — *Réconciliation faite par*

Lesdiguières était directement visé par cette dernière menace : il ne s'en inquiète guère, garde son attitude de fière indépendance. A la reine mère qui se plaint de le trouver si déraisonnable et fait appel à ses sentiments de bon et loyal sujet ¹, il répond qu'il ne veut pas être condamné sur le seul témoignage de ses ennemis, qu'il n'entend pas se laisser traiter comme « un pauvre cadet », comme un misérable bâtard indigne de figurer dans la grande famille française ². Et le hardi capitaine vient bravement mettre le siège devant Mévouillon ³.

Catherine commence à voir qu'avec un pareil adversaire, les négociations pourront difficilement aboutir. Elle envoie au roi des lettres désolées et n'hésite pas à recourir au pire de ses ennemis, à Bellegarde, pour qu'il vienne travailler à la pacification de la province ⁴. Elle engage Lesdiguières à se rendre auprès du gouverneur de Saluces et lui expédie un sauf-conduit du duc de Savoie ⁵. Mais Lesdiguières s'obstine; il refuse de se rendre à la conférence de Montluel que viennent d'organiser Emmanuel-Philibert et Catherine. Les Désunis seuls y paraissent et essaient de faire avec la reine mère un accord provisoire. Mais on ne parvint pas à s'entendre : celui qui seul pouvait négocier au nom des protestants dauphinois s'était bien gardé de paraître à Montluel ⁶.

La reine mère charge alors Bellegarde, qu'elle a confirmé dans la possession du marquisat de Saluces, de s'entendre avec le capitaine huguenot et de négocier avec lui un traité de paix. Une conférence se tint au Monestier de Clermont : les principaux chefs des deux partis, Lesdiguières comme Maugiron, vinrent y siéger ⁷. Une ordonnance, rédigée le 4 novembre, réglait la situation de la province. Les réformés cesseront « de bonne foi tous actes d'hostilité, impositions, contributions, péages et toutes

la Reyne, mère du Roy, entre les gens du clergé, de la noblesse et du tiers état du Dauphiné. Lyon, in-8°.

1. *Actes et Corresp.*, I, 37-38.

2. *Ibid.*, I, 41.

3. Arch. de Grenoble, BB, 31, invent., p. 77.

4. J. Roman, *op. cit.*, p. 334.

5. *Actes et Corresp.*, I, 4. — L'ambassadeur vénitien Barbaro donne des détails intéressants sur la situation du Dauphiné à cette date. Il nous montre la reine mère presque assiégée dans Grenoble, Lesdiguières tout-puissant dans la province. *Relaz. degli Ambasc. Veneti. Alberi*, II^e série, t. V, p. 81.

6. « On laissa les choses en estat », dit Calignon, B. N., mss fr., 4111, fol. 83. Cf. Guichenon, *Hist. généalog. de la maison de Savoie*, III, 696.

7. Arch. de Grenoble, BB, 31, invent., p. 77. — De Thou, VIII, 84. — Chorier, 682. — Secousse, 192. — Davila, I, 350.

autres levées et cueillettes de deniers, vivres ou munitions ». Suivant la promesse faite à la reine mère, ils évacueront toutes les places fortes qu'ils ont occupées, sauf Nyons, Serres, Gap, la Mure, Livron, Pont en Royans, Die, Pontaix et Châteauneuf. Les catholiques seront reçus dans ces places en toute liberté et pourront y exercer leur culte : Lesdiguières répond sur sa vie de la franche et loyale exécution de ce dernier article. Les ecclésiastiques devront se comporter modestement, sans faire d'invectives, sans parler du passé, sans adresser de reproches à personne au sujet de faits antérieurs, et cela sous peine de mort et de confiscation de leurs biens, etc. Ce règlement, où il est facile de voir l'intervention continuelle de Lesdiguières, devait être exécuté dans le mois de sa publication : il valut au Dauphiné quelques mois de tranquillité¹; mais en réalité il ne satisfit personne. Ainsi que le voulait Lesdiguières, la guerre était toujours imminente et le parti protestant sortait intact de la redoutable épreuve que venait de lui faire subir la reine mère. L'adroite diplomatie de l'astucieuse Italienne n'avait pas mieux réussi que les armes de Maugiron à diminuer le prestige grandissant et la puissance déjà inquiétante du jeune capitaine.

Bientôt de misérables intrigues donneront naissance à la guerre des Amoureux. Au moment où éclatait cette septième guerre de religion, un mouvement social d'un caractère redoutable venait d'éclater dans le Dauphiné². Les habitants des campagnes, écrasés par la guerre et par l'impôt, s'étaient révoltés de toutes parts. Bourgeois et paysans, protestants et catholiques, s'étaient enrôlés dans cette « Ligue de l'équité », parmi les « amis de la paix » et s'étaient coiffés du chapeau sans cordon. Dans la baronnie de Clérieu, dans le Valentinois, dans la Valloire, l'effrayante jacquerie se répand rapidement; les paysans sonnent le tocsin, soufflent dans de grands cornets comme les Suisses, courent sus aux gens d'armes, chassent les garnisons et pillent les châteaux. Quoi-

1. « Le règlement sur la pacification du pays de Dauphiné faict par M. le mareschal de Bellegarde », Lyon, in-8°. — Charronnet, 145-146. — Arnaud, I, 375. — Mss de Grenoble, R, 80, t. XVI, fol. 15. — Roman, *Docum. sur la Réforme*, 373.

2. Sur la Ligue des vilains, voir *Journal de l'Estoile* (édit. Michaud, XIV, p. 115). — *Mém. de Piémont*, p. 85. — De Coston, *Hist. de Montélimar*, II, 392. — *Mém. des Gay*, p. 162. — J. Roman, *la Guerre des paysans en Dauphiné* (*Bullet. de la Société d'archéol. et de statist. de la Drôme*, 1877), p. 22 et suiv.

que l'insurrection fût née en dehors du protestantisme et revêtit surtout le caractère d'une guerre sociale, les révoltés durent nécessairement songer à tendre la main aux huguenots. C'est surtout Gentillet, un ami de Lesdiguières, qui soulève les paysans de la Valloire et leur promet l'appui du chef protestant¹. Mais Lesdiguières attendait toujours les ordres du roi de Navarre et, d'autre part, il négociait secrètement avec Bellegarde². Ce ne fut qu'au mois de mars 1580 qu'il reçut la seconde moitié de son écu d'or et qu'il entra en campagne. Il était trop tard pour secourir la Ligue des vilains que venaient de battre Mandelot et Maugiron. Lesdiguières se dédommagea en s'emparant de Saint-Quentin, Tullins, Izeron, la Sône; il s'assura ainsi le passage de l'Isère et força Mandelot à se retirer précipitamment sur Lyon.

Avec son activité habituelle, il cherchait en même temps à s'étendre dans la région des montagnes. Il était parvenu à se ménager des intelligences secrètes avec les consuls de Briançon qui devaient lui ouvrir cette importante place forte. Mais les consuls, accusés de vol et de concussion, furent obligés de s'enfermer dans le château : ils appelèrent à eux les protestants. Un officier de Lesdiguières, le capitaine Nély, qui commandait dans Château-Dauphin, accourut aussitôt à travers le col d'Agnello, parut à l'improviste sous le murs de Briançon pendant la nuit du 5 avril 1580. Mais la petite armée protestante est écrasée par les montagnards catholiques de la Cazette à Briançon et au Pont-Roux; les consuls furent massacrés et quand Lesdiguières arriva devant les portes de Briançon, il put voir leurs têtes plantées aux avenues de la ville. Cet audacieux coup de main avait répandu la terreur jusqu'au delà des Alpes; les catholiques d'Oulx et d'Exilles avaient tremblé en apprenant l'arrivée du terrible huguenot³.

Il ne devait pas être plus heureux du côté de Tallard. Trompé par de faux avis et croyant trouver des intelligences dans la place, il essaie de l'emporter de vive force. Repoussé par les habitants, il bloque la ville, rompt le bac de la Durance, organise des expé-

1. Vidal, I, p. 74. — J. Roman, *op. cit.*, p. 24. — M. Péricaud prétend que c'est Lesdiguières qui a amenté les paysans (*Notice sur Mandelot*, Lyon, 1828, p. 23). — Cf. Davila, II, 429. « Il poussa les gens des villages à prendre les armes », etc.

2. B.N., mss fr., 4111, fol. 84.

3. *Bull. de l'Acad. delphin.*, série I, t. I, p. 675. — Chorier, *Supplém. à l'État polit. du Dauphiné*, p. 86. — Chabrand, *Vaudois et Protestants*, 139-140.

ditions dans la campagne, brûle les blés et les vignes et livre aux Tallardiens une foule de petits combats. Le hardi capitaine ne craint pas de recourir à tous les stratagèmes : pendant une nuit sombre, il déguise ses soldats, lance ces fantômes à l'assaut de la ville, qui se défend énergiquement et repousse cette attaque d'un nouveau genre ¹. Lesdiguières, légèrement blessé à la cuisse, est obligé de lever le siège.

1. Charronnet, p. 149. — Videt passe cet échec sous silence. — *Mém. de Piémont*, p. 105.

CHAPITRE IV

LESDIGUIÈRES ET LE PARTI DES DÉSUNIS

(1580-1585)

Lesdiguières lutte contre les Désunis et se tourne vers le prince de Condé pour se faire confirmer ses pouvoirs. — Assemblée de Bourdeaux. — Le duc de Mayenne en Dauphiné; siège et prise de la Mure par les catholiques. — Lesdiguières, pour en atténuer l'effet, cherche à s'unir au duc de Savoie et refuse de traiter avec Mayenne. — Il se heurte de nouveau à l'opposition des Désunis, et, après l'assemblée de Veynes, est obligé de faire la paix avec les catholiques. — Il organise les forces de son parti et se fait définitivement reconnaître par Henri de Navarre et par les Désunis.

Ce qui explique l'insuccès de Lesdiguières, c'est que son autorité est de plus en plus contestée par les Désunis. Il avait besoin, pour la raffermir, d'un puissant appui : après l'avoir demandé au roi de Navarre, il va le demander au prince de Condé. La mésintelligence avait toujours régné entre les deux chefs du parti protestant¹; au commencement de 1580, elle était presque devenue de la haine. Lesdiguières avait fait comme la plupart des protestants qui se défiaient du roi de Navarre depuis la Saint-Barthélemy et se tournaient plus volontiers vers Condé : or, à ce moment, le prince arrivait précisément d'Allemagne et, après un voyage des plus accidentés, venait d'entrer au Dauphiné². Lesdiguières se porta rapidement à sa rencontre, le reçut magnifiquement dans Gap et lui fit rendre ses bagages par le duc de

1. Duc d'Aumale, *Hist. des princes de Condé*, II, 90.

2. *Ibid.*, II, 132. — *Mém. de La Huguerye* (éd. de Ruble), II, 64-68.

Savoie. Il engagea vainement le prince à négocier avec Emmanuel-Philibert avec qui il correspondait assidûment et en qui il espérait trouver un zélé protecteur ¹. Lesdiguières voulut du moins profiter de sa présence en Dauphiné pour se faire confirmer les pouvoirs que lui contestaient les Désunis et que le roi de Navarre semblait hésiter à lui maintenir ². Par les soins de Condé, une assemblée politique se réunit à Die : le prince y parut en personne, exhorta les protestants dauphinois à accepter le commandement de Lesdiguières, qui se justifia habilement ³. Les protestants se rendirent aux conseils de leur chef; mais il y eut encore des résistances. Quatre églises réformées, parmi lesquelles celles de Pontaix et de Bourdeaux, refusèrent de le reconnaître ⁴. Le plus ardent des Désunis était Cugie : le synode de Die lui enleva le commandement de cette ville, où Lesdiguières établit aussitôt Gentillet.

Alors Cugie et Saint-Auban ripostent par un coup des plus habiles : ils mettent en avant un nom illustre et cher aux protestants dauphinois; ils proposent le fils de Montbrun, un enfant de douze ans qui doit être un instrument docile entre leurs mains ⁵. Puis ils provoquent une assemblée à Bourdeaux pour protester de nouveau contre le choix de Lesdiguières. Celui-ci n'ose pas encore agir ouvertement en maître; dans une lettre adressée aux habitants de Die, il parle humblement de sa personne, se réclame en tout du roi de Navarre; déclare qu'il n'a « ni poursuivi ni recherché ce commandement », qu'il n'y a jamais songé, qu'il a été tout étonné de le recevoir. Il les engage, en vertu de l'autorité qu'il tient du roi de Navarre, « à demeurer bien unis entre eux et à se bien garder ⁶ ».

Cugie avait des partisans dans la ville de Die : il essaya vainement de s'en emparer au mois d'avril ⁷. Les esprits clair-

1. *Mém. de La Huguerye*, II, 71.

2. La Huguerye va plus loin : il prétend que « le roi de Navarre avait artificieusement semé la division entre la noblesse du Haut et Bas-Dauphiné par le ministère du sieur de Loques, ministre du vicomte de Turenne, tendant cette division à ôter l'autorité audit sieur de Lesdiguières, à cause de ses intelligences en Savoye », II, 72.

3. « Bien que, dit La Huguerye, sa richesse excessive au respect du bien de sa maison l'arguast d'un grand pécumat en l'administration des finances de la province ». *Ibid.*

4. *Mém. des Gay*, p. 175.

5. *Mém. de Piémont*, p. 109-110. — Arnaud, I, 381.

6. Long, *Pièces justif.*, p. 303. — *Actes et Corresp.*, I, 49-51.

7. *Journal des Gay*, p. 175.

voyants et sages du parti réformé gémissaient de ces divisions. On ordonna un jeûne général dans toutes les églises de la province pour faire cesser ces discordes funestes et conjurer les malheurs qu'elles attiraient aux protestants. Mais Cugie, sans se laisser décourager, fit une nouvelle tentative, aidé de Vachères, Comps, Du Poet, Delaye, Caritat Condorcet qui se réclamaient aussi du roi de Navarre ¹. Il échoua encore : Gentillet et les partisans de Lesdiguières repoussèrent l'attaque, bannirent plusieurs Désunis et firent jeter dans une fosse le corps de quatre d'entre eux avec un écriteau qui portait ces mots : « Traîtres à leur patrie et à leur religion ² ». Ce ne fut que le 2 août que les députés de Die reçurent du roi de Navarre une lettre qui blâmait la conduite des Désunis et confirmait Lesdiguières dans son commandement ³. Mais les divisions du parti protestant ne furent pas encore apaisées; longtemps encore Lesdiguières aura à combattre la sourde hostilité et parfois la guerre ouverte des Désunis. A Die même les protestants chassent le ministre Lacombe et « les autres séditieux ⁴ ».

Ces discussions intestines allaient favoriser les progrès du duc de Mayenne que les Guises envoyaient à ce moment en Dauphiné à la tête d'une armée considérable. Il était précédé d'une déclaration royale dans laquelle on reprochait aux protestants et à Lesdiguières d'avoir enfreint l'édit de pacification, pillé les maisons de catholiques, etc. ⁵.

Tout plia devant les forces formidables du duc; les paysans se dispersèrent, les religionnaires battirent en retraite, les Désunis se joignirent à lui et le pressèrent de se débarrasser de Lesdiguières. Mayenne suivit leurs conseils et envoya Guillaume de Saulx-Tavannes au secours de Tallard. Tavannes rallie les troupes du bâtard d'Angoulême et du colonel corse Alphonse d'Ornano. Il arrive devant Tallard, force Lesdiguières à se retirer « au trot » jusqu'à Gap et ravitaille la place ⁶. Puis il poursuit rapidement

1. Long, p. 178.

2. *Journ. des Gay*, 179. — Long, 174.

3. *Journ. des Gay*, *ibid.* — Arnaud, I, 383.

4. Arch. de Grenoble, BB, 23, invent., p. 79.

5. Bouillé, *Hist. des ducs de Guise*, t. III, p. 106. — Long, p. 175. — Biblioth. de Grenoble, R, 80, pièces 1177 et 1178.

6. *Mém. de Gaspard de Saulx-Tavannes*, p. 181. — Videl, I, 80. — Charronnet se trompe en plaçant à cette date la réception de Mayenne au château de Lesdiguières. Cf. Arnaud, I, 404.

sa campagne, s'empare de Saint-Nazaire, de Beauvoir, de Saint-Égrève, sans que Lesdiguières, « qui portait tout seul le faix de cette guerre », pût empêcher la prise de ce que son biographe appelle dédaigneusement des « bicoques ¹ ».

Il voulut compléter l'effet foudroyant que produisit cette campagne en venant mettre le siège devant la place forte de la Mure, dont Lesdiguières avait fait le centre de sa domination et qui passait, dit Chorier, pour être la clef des montagnes ². La place était formidable; fortifiée par l'habile ingénieur Ercole Negro ³, elle était entourée d'une enceinte continue et munie d'une forte citadelle. Lesdiguières, qui s'attendait à une attaque, avait jeté 800 hommes dans la ville; cette petite troupe était commandée par ses meilleurs officiers, Apremont, Montrond, les frères Che-nevières, Du Villar et Du Port. Quant au chef lui-même, il ne voulut pas s'enfermer dans la place; il préféra s'établir à Saint-Jean-d'Hérans d'où il pourrait à son gré secourir les assiégés ou inquiéter les assiégeants. Des signaux convenus à l'avance devaient l'avertir en cas d'alerte.

Devant ces préparatifs, les amis de Mayenne lui conseillaient de ne pas entreprendre un siège qui paraissait devoir traîner en longueur : le duc s'obstina ⁴. Il réunit 8 000 hommes de pied, 800 chevaux, 18 canons, leur adjoignit 500 pionniers dauphinois ⁵. Sous ses ordres commandaient le neveu de Maugiron, Jean d'Arces, Sacramor, le duc de Nemours, Mandelot, etc. Le 1^{er} octobre, il arrivait devant la ville et les escarmouches commençaient. Sans s'inquiéter des alertes causées par Lesdiguières, il établit son artillerie sur la colline de Beauregard et ouvre un feu violent sur la place. Bientôt la brèche est ouverte et les assiégeants se précipitent à l'assaut : ils sont repoussés. Ils s'établissent alors dans le fossé et creusent une mine jusque sous le bastion. Le 19, la mine éclate et l'assaut recommence : il est encore repoussé. Trois autres attaques furent aussi infructueuses : les assiégés se multipliaient, faisaient pleuvoir sur les assaillants une grêle de pierres et opéraient des sorties meur-

1. Videt, I, 85.

2. Chorier, p. 697.

3. Mariano d'Ayala, *Degl' ingegni militari italiani dal secolo XIII al XVIII* (Arch. stor. Ital., série III, t. IX, p. 98).

4. Mathieu, I, 456.

5. De Thou, VIII, 386. — Arch. de Grenoble, BB, 32, invent., p. 78.

trières. C'est dans un de ces engagements que périt Saint-Jean, un neveu de Lesdiguières ¹.

Pendant ce temps, le chef huguenot ne reste pas inactif. Il rôde sans cesse autour des quartiers de l'armée royale, lui tue un jour 300 arquebusiers et jette des renforts dans la ville. La Mure est en quelque sorte le centre de sa domination, le réduit central du parti huguenot : il ne veut pas laisser tomber la place aux mains de Mayenne. Il fait un effort suprême pour réunir entre ses mains toutes les forces protestantes et supplie les Désunis de venir à son secours. Pour les tirer de leur « léthargie », il leur expédie les lettres qu'il vient de recevoir du roi de Navarre, leur montre que « s'ils ne se réunissent tous, on les ruinera sans peine les uns après les autres », qu'il ne faut pas laisser donner le coup de grâce aux Eglises ². Les Désunis s'obstinent à lui refuser leur concours; ils vont même jusqu'à former le projet de l'assassiner. Averti par l'un des siens qu'on veut le tuer sur une colline d'où il surveille l'ennemi, Lesdiguières s'y rend le pistolet à la main. « Ne vous semble-t-il pas, messieurs, leur dit-il hardiment, qu'un homme de cœur monté sur un cheval n'est pas mal en état de se défendre? » Puis, comme ils sont tous à pied, il descend de cheval, les salue froidement, les déconcerte par l'énergie de son attitude ³.

Ce sont alors des combats incessants, longuement racontés par les relations du siège : les exploits des deux Chenevières qui jettent la terreur parmi les assiégeants en lançant sur eux des soldats revêtus de casques blanches; les combats souterrains des pionniers qui s'arquebuse dans les galeries de mines. Les femmes elles-mêmes prennent part à ces luttes épiques, paraissent sur le rempart, réparent les brèches; l'une d'elles, restée légendaire sous le nom de la Cotte Rouge, vient narguer les soldats de Mayenne et insulter ces « canailles de papaux ⁴ ».

L'ingénieur Negro se laisse corrompre par Mayenne; il lui fit dire que le désordre régnait dans la ville, que l'on manquait de vivres et de munitions. Il lui indiqua en même temps un empla-

1. De Thou, VIII, 386.

2. *Ibid.*, VIII, 388.

3. Videl, I, 86.

4. Chorier, 699. — Arnaud, I, 393. Un document des archives hospitalières de Grenoble (E, 3) nous montre les blessés de l'armée catholique affluant à Grenoble.

gement plus favorable pour son artillerie. Puis il se plaignit devant les assiégés du mauvais état des remparts, répandit la terreur dans la ville et passa aux ennemis. — Le 1^{er} novembre, les assiégés, désespérant d'être secourus par Lesdiguières, se retirèrent dans la citadelle au nombre de 1500 après avoir incendié la ville. Comme les vivres étaient déjà fort rares, ils chassèrent 300 femmes qui les avaient suivis et qui restèrent plusieurs jours dans le fossé entre les deux armées : elles ne furent sauvées que par l'humanité de Mayenne. Bientôt les assiégés demandèrent à capituler. Après de longs pourparlers, ils obtinrent de quitter la place ; les soldats garderaient leur épée et leur poignard, les gentilshommes leurs chevaux : tous s'engageaient à ne plus porter les armes contre Sa Majesté. — Le 25 novembre, le duc de Mayenne quittait la Mure et revenait à Grenoble.

Ce brillant fait d'armes de Mayenne, l'un des plus remarquables des guerres de religion en Dauphiné, fut célébré avec enthousiasme par les catholiques. On fit raser la citadelle ¹ : mais il était facile de prévoir que le tenace Lesdiguières ne laisserait pas longtemps cette importante position entre les mains des catholiques. A un ministre qui se plaignait de voir démanteler la vieille forteresse, il répondit : « Je la reprendrai par les mêmes brèches ² ».

Sans se laisser abattre, il continue à s'étendre dans la région des montagnes, commence à élever la redoutable citadelle de Puymore, fortifie la place de Corps par laquelle il menace Grenoble, s'empare des Crottes et de Châteauneuf, se jette de nouveau sur Tallard ³. Mais la chute de la Mure avait porté un coup terrible à sa puissance : il cherche à en atténuer les effets désastreux en resserrant les liens qui l'unissent à Condé et en

1. Le siège de la Mure est bien raconté par Arnaud d'après des documents contemporains. I, 385-394. — *Le siège et prinse de la ville et citadelle de la Mure, en l'an 1580*, Valence, 1870, in-8°. — *Ample discours du siège et prinse de la ville et citadelle de la Mure*, Lyon, 1580, in-12. — *Journal du siège de la Mure*, par Guill. du Rivail (Valence, 1870, in-8°). — *Mém. de Piémont*, 110. — D'Aubigné, II, 407. — Mathieu, I, 456. — Chorier, 697-704. — Videl, I, 83-88. — Long, 175. — De Thou, VIII, 386-389. — Dupleix, *Hist. de Henry III*, p. 116. — Nervèze, *Hist. de la vie de Charles de Lorraine, duc de Mayenne* (Cimber et Danjou, XV, p. 206). — Davila, I, 430.

2. Mss de Grenoble, R, 80, pièce 1192. Commission donnée par Maugiron au sieur Odin le Baron pour démolir la citadelle de la Mure.

3. Charronnet, p. 153.

tournant les yeux vers la Savoie. Il envoie Calignon à Chambéry pour savoir « quel vent souffle à la Cour » du nouveau duc¹; écrit à ses amis de Chambéry, essaie de persuader à Charles-Emmanuel que Mayenne, vainqueur des protestants dauphinois, va se tourner contre la Savoie et pourvoir ses frères utérins, le duc de Nemours et le marquis de Saint-Sorlin². Il songe sérieusement à l'alliance du duc de Savoie, avec qui il entretient d'ailleurs les meilleures relations depuis plusieurs années³; il pousse de nouveau Condé à signer un traité avec Charles-Emmanuel, lui montre des lettres pleines de promesses et des plus formelles assurances⁴. Mais, malgré tous ses efforts, les négociations ne purent aboutir. — Lesdiguières, à ce moment, venait de recevoir la visite de Brigueux que lui envoyait le roi de Navarre. Henri de Béarn le félicitait de son courage et de sa fermeté, l'exhortait à persévérer, lui répétait que si les protestants savaient rester unis, cette guerre « aussi périlleuse que nécessaire » se terminerait par les conditions les plus favorables et les plus sûres⁵. C'est en effet le moment où la paix de Fleix confirme l'édit de Poitiers et celui de Nérac.

Mais Lesdiguières ne se laisse pas arrêter par la conclusion de la paix. Au cœur de l'hiver (janvier 1581) il s'empare de Sigoyer, de Ventavon et de plusieurs autres places fortes. Au mois de février, il passe dans l'Embrunois. Les consuls d'Embrun, effrayés, écrivirent à leur évêque qui se trouvait à Grenoble auprès de Mayenne. Guillaume d'Avançon leur répondit que Lesdiguières n'oserait jamais s'aventurer dans un pays où il était sûr d'être vaincu; qu'il espérait ne pas le voir continuer ses « bruslements » et qu'il était inutile de faire une diversion dans le Champsaur⁶. On leur envoya pourtant une petite armée commandée par Bourellon de Mures; mais le capitaine huguenot l'attaqua à Chorges, lui tua 300 arquebusiers et 30 argoulets et le força à se réfugier à Embrun.

Pourtant le roi de Navarre, malgré les avis de Lesdiguières,

1. *Actes et Corresp.*, I, 47.

2. *Ibid.*, I, 48.

3. B.N., mss fr., 4111, fol. 84. La relation de Barbaro (1581) donne des détails intéressants sur la sympathie de Lesdiguières pour la Savoie. (Alberi, série II, t. V, p. 81.)

4. *Mém. de la Huguerye*, p. 88.

5. De Thou, VIII, 389.

6. Lettre publiée par Charronnet, p. 154.

voulait exécuter la paix de Fleix. Au commencement du printemps, une grande assemblée se tint à Die, puis à Gap et à Mens. Il était fort difficile de s'entendre : Mayenne voulait en effet qu'avant tout on licenciât les troupes protestantes; on ne conserverait que Nyons et Serres; on démantèlerait la citadelle de Puymore et les fortifications de la maison de Lesdiguières à Gap ¹. Les députés protestants se retirèrent, mais les Désunis, par haine de Lesdiguières, acceptèrent l'édit de pacification; « ils ont été si honnêtes, disait plaisamment Mayenne, qu'ils ont voulu nous conserver leurs munitions ² ». Cugie consentit même à se faire l'agent de Mayenne dans le Valentinois, rétablit l'autorité royale à Die et étouffa une conspiration organisée pour rendre la ville à Lesdiguières ³.

Celui-ci cependant continuait de négocier avec Maugiron en l'absence de Mayenne que le roi avait appelé à la Cour ⁴. Il lui fit présenter, à Grenoble, un cahier de 28 articles où il demandait notamment de conserver la Mure et Puymore. Maugiron et le Parlement lui répondirent qu'ils trouvaient bien étrange sa prétention de vouloir un édit de pacification pour lui seul. Ils lui envoyèrent inutilement Robert de Bouquéron et Michel Thomé pour obtenir des conditions moins désavantageuses : Lesdiguières fut inflexible. Un historien contemporain a fort bien compris les motifs qui le faisaient agir : il désirait la paix, mais feignait d'aimer la guerre et voulait avoir la main forcée pour consentir à mettre bas les armes : de cette façon, si la paix était trop onéreuse, il pourrait toujours répondre qu'il ne l'avait acceptée qu'à son corps défendant, et son autorité n'aurait fait que grandir quand le moment serait venu de rentrer en campagne ⁵. Mais à Grenoble on voit clair dans les menées du capitaine huguenot : les consuls déclarent qu'ils ont épuisé tous les moyens de conciliation pour lui faire accepter l'édit; qu'ils se sont heurtés à des prétentions inadmissibles; que ses « paroles et menées ne sont que pures illusions »; qu'il cherche à faire croire au peuple que

1. Loutchisky, *Docum. inédits pour servir à l'histoire de la Réforme et de la Ligue*, Kiew, 1875, p. 114-117. — *La Vie de Soffrey de Calignon*, 24, 25. — Guy-Allard, *Vie de Calignon*, p. 18. — *Actes et Corresp.* I, 52; II, 464 et suiv.

2. Douglas et Roman, introd., p. 30.

3. Arnaud, I, 399.

4. Arch. de Grenoble, BB, 33, invent., p. 79. — Biblioth. de Grenoble, R, 80, pièce 1181.

5. P. Mathieu, *Hist. de France*, 1631, in-fol. I, p. 457.

la paix dépend de lui seul, mais sans jamais s'y résoudre. Aussi est-on heureux que les députés huguenots se soient retirés et que la guerre continue, car on en finira bientôt avec les rebelles ¹.

Cependant Lesdiguières et les protestants dauphinois se plaignaient vivement au roi de France et à Henri de Béarn de voir leurs offres repoussées. Peut-être aurait-on fini par s'entendre sans les menées perfides des Désunis ². Cugie, qui ne pouvait se résigner à reconnaître l'autorité de Lesdiguières, eut à Lyon plusieurs entrevues secrètes avec Mandelot. Il convoque une assemblée à Bourdeaux, amène fort habilement les gentilshommes qui avaient fait partie du synode de Mens à rejeter les conditions de Lesdiguières et se fait déléguer auprès de Mayenne pour régler la pacification de la province ³.

Lesdiguières aussitôt prévenu jette des renforts dans Livron, fait faire des levées en Languedoc, supplie vainement les Églises de cette province de lui envoyer des secours et s'adresse au prince de Condé pour qu'il vienne apaiser les interminables discordes des protestants dauphinois ⁴. Il échoue partout, ne peut calmer « la frayeur qui commence à glisser parmi les peuples », ne parvient pas à réunir l'argent nécessaire pour faire des levées en Allemagne et ne fait qu'irriter la jalouse défiance des Désunis. Cugie en effet s'était rendu auprès de Mayenne, à l'assemblée de Vienne, avait juré, au nom de ses amis, de « vivre sous l'obéissance du roi », et avait promis de se séparer de tout gentilhomme protestant qui refuserait d'obéir à Sa Majesté ⁵. En même temps les Désunis intriguaient partout contre Lesdiguières qu'ils représentaient comme étant le seul obstacle à la pacification générale. La situation du chef huguenot devenait critique : Mayenne s'avancait à la tête de forces redoutables, et, dans le parti réformé, les divisions, les haines, « le dégoutement universel » se perpétuaient, rendaient toute résistance impossible ⁶. Pour dénouer toutes les difficultés et dissiper tous les malentendus, il convoqua

1. Arch. de Grenoble, BB, 33, fol. 100 et suiv.

2. *Mémoire de ce qui s'est passé en Dauphiné et de la désunion du parti protestant dans cette province*. Ce mémoire intéressant a été publié pour la première fois par MM. Douglas et Roman. — *Actes et Corresp.*, II, 476 et suiv.

3. B.N., mss Brienne, vol. 208, fol. 47. — Loutchisky, *op. cit.*, 117, 118.

4. *Ibid.*, p. 175.

5. *Mém. sur les Désunis*, p. 176. — De Bouillé, *op. cit.*, p. 108. — B.N., mss Baluze, vol. 238, f° 181, vol. 208, f° 33. — Loutchisky, *op. cit.*, 119. — *Mém. de Piémont*, 128.

6. *Mém. sur les Désunis*, p. 177.

loyalement une assemblée générale des Églises réformées à Veynes. Les députés se réunirent le 12 juillet 1581. Lesdiguières y tint un langage à la fois plein de fermeté et de conciliation. Les ennemis l'accusent de prolonger la guerre en refusant de démanteler la citadelle de Puymore; eh bien, il est prêt à sacrifier ses intérêts à ceux des Églises : il abattra la forteresse, si l'assemblée le lui ordonne. Pourtant il ne faut pas trop se hâter; il faut attendre les ordres formels de Sa Majesté et ne point se laisser effrayer par les menaces de ceux qui, pour « étonner les infirmes », parlent des préparatifs formidables que l'on fait contre le Dauphiné. Que l'on s'efforce d'établir la paix dans la province, mais en se tenant toujours prêt à entrer en campagne. On répand contre lui toutes sortes de calomnies; on parle de dilapidations : qu'on examine sévèrement les comptes des receveurs et l'on verra les preuves de son innocence. Pour lui, il est tout disposé à contribuer, dans la mesure du possible, à la défense de la province; d'ailleurs, si l'assemblée ne cherche pas immédiatement un remède à la triste situation du parti protestant, il est prêt à déposer ce pouvoir qu'on lui envie, tout en restant le dévoué serviteur des Églises ¹.

L'assemblée était secrètement travaillée par les Désunis; elle n'osa pas lui enlever son commandement, mais elle décida qu'on demanderait des comptes aux receveurs de la province, qu'on démantèlerait Puymore et qu'on rechercherait la paix par tous les moyens. C'était là pour Lesdiguières un échec inquiétant. Quelques jours après arrivait auprès de lui un gentilhomme catholique, Saint-Julien, porteur d'une déclaration royale que lui envoyait Mayenne. Le roi sommait Lesdiguières de raser la citadelle de Puymore, de rendre toutes les places fortes et de faire exécuter l'édit de pacification sous peine d'être déclaré rebelle et criminel de lèse-majesté ². Lesdiguières jusque-là avait cherché à gagner du temps, avait intrigué secrètement à Paris et auprès du roi de Navarre : devant le langage menaçant du message royal, il fallait prendre un parti. Toute résistance était impossible; Henri de Béarn gardait le silence, les protestants du Languedoc l'abandonnaient, ceux du Dauphiné tremblaient, « criaient tout haut qu'ils aimaient mieux la persécution que la guerre » : il se

1. *Actes et Corresp.*, I, 52-56.

2. *Mém. sur les Désunis*, p. 178. — Rochas : « Pièces rares et curieuses relatives à l'histoire du Dauphiné » (dans le *Mémorial de Piémont*).

résigna, se laissa emporter, comme il le dit lui-même, « à l'orage des volontés du peuple ¹ ».

Il dépêcha Biard auprès du roi de Navarre pour expliquer et justifier sa conduite, et, le 19 juillet, il envoya Calignon et quatre autres députés auprès de Mayenne pour lui annoncer qu'il acceptait ses conditions ². Mayenne, en échange de son adhésion, signe un traité par lequel il s'engage à faire exécuter loyalement l'édit dans toute la province ³. Il l'invite à se rendre auprès de lui, à Tullins, et lui envoie un sauf-conduit. Les amis de Lesdiguières redoutent un guet-apens; Cugie lui-même, qui voudrait l'empêcher de se rallier complètement au duc de Mayenne, le fait prévenir secrètement qu'on veut l'arrêter et l'envoyer à Paris : Lesdiguières se rend hardiment auprès du duc, accompagné d'une brillante escorte de gentilshommes huguenots ⁴.

Il assiste, la rage dans le cœur, au voyage triomphal de Mayenne à travers le Dauphiné, entend les cris d'allégresse que l'on pousse sur son passage : « Il a non seulement vaincu, mais gagné les cœurs des vaincus ⁵. » Il lui fit une magnifique réception dans son château des Diguières, entra dans Gap à la gauche du lieutenant du roi. Sur son conseil, le duc prit de rigoureuses mesures de police, défendit le port d'armes et les rixes, supprima la fameuse confrérie connue sous le nom d'abbaye de Malgouvert, ordonna à tous les vagabonds de quitter la ville sous trois jours. Puis il régla les rapports des protestants et des catholiques, fit élire autant de consuls et de conseillers catholiques qu'il y en avait de réformés, maintint aux huguenots la possession de leur temple et de leur cimetière, et fit raser la citadelle de Puymore ⁶. Malgré les efforts des Désunis, l'assemblée des protestants qui se réunit alors à Gap confirma à Lesdiguières et à son ami Gouvenet le commandement des places de sûreté qu'ils conservaient dans la province : c'était là pour Lesdiguières une grande consolation, au milieu des difficultés sans nombre dont il se plaignait alors au roi de Navarre ⁷.

1. *Mém. sur les Désunis*, p. 178.

2. Loutchisky, p. 125, 126. — *Actes et Corresp.*, I, 56.

3. *La France protestante*, t. III, col. 484.

4. *Mém. sur les Désunis*, p. 181. — *Mém. de Piémont*, 132.

5. Bouillé, p. 108. — B.N., mss Béthune, vol. 8849, f° 103. — Arch. de Grenoble, BB, 33, invent., p. 79.

6. Charronnet, p. 152. — Guillaume, *le Registre du bailliage de Gap*, p. 21.

7. *Mém. sur les Désunis*, 182.

Mayenne, après une promenade triomphale à travers l'Embrunois, revint à Grenoble où il fit publier l'édit de paix et installa la chambre tri-partie. L'hiver de 1581 se passa en fêtes magnifiques : ce ne furent pendant plusieurs mois que tournois et festins, on vit les gentilshommes protestants et catholiques rivaliser d'ardeur dans les passes d'armes, les courses de bagues et les déguisements ¹. Lesdiguières lui-même consentit à s'y rendre avec un sauf-conduit du duc, qui le combla de prévenances et de marques d'estime. L'habile ligueur croyait l'étourdir au milieu de ces brillants divertissements; mais le rusé Dauphinois, « qui se trouvait fort au-dessus de ce manège de cour ² », se tenait sur la défensive, parlait des ordres du roi de Navarre et refusait d'adhérer à la politique de Mayenne. D'ailleurs il ne se sentait guère en sécurité au milieu de cette cour brillante. Il savait que son mortel ennemi, l'archevêque d'Embrun, déclarait l'occasion excellente pour se débarrasser d'un redoutable adversaire, et que, malgré le président de Hautefort, il ourdissait contre lui de ténébreuses intrigues.

Un jour, plusieurs ligueurs enragés voulurent pénétrer chez lui pour l'assassiner : mais Lesdiguières, prévenu par son hôte, fit venir ses amis et put ainsi échapper au péril ³. Un autre jour, deux gendarmes de Mayenne proposèrent à son secrétaire d'introduire pendant la nuit les troupes protestantes dans la ville en pratiquant une brèche dans le mur. Lesdiguières refusa : il répondit que si toutes les villes du Dauphiné lui étaient ouvertes, il n'y entrerait point au préjudice du traité. Était-ce bien par respect pour l'édit qu'il avait eu tant de peine à accepter? Peut-être comprit-il que c'était là une ruse imaginée pour le compromettre ⁴. Ne se sentant pas en sécurité à Grenoble, il quitta brusquement la ville malgré les caresses et les présents de Mayenne. Il n'y revint qu'au mois de janvier pour prendre congé du duc et l'accompagner à Valence, puis à Lyon. A Valence, Mayenne célébra un pompeux triomphe et d'Aubigné assure que

1. *Mém. de Piémont*, p. 135. — De Thou, VIII, 388. — Mathieu, *Hist. de France*, I, 458. — Chorier, *Vie d'Artus Prunier*, p. 45.

2. De Thou, VIII, 388.

3. Videt, I, 93.

4. C'est probablement à ces événements que se rapporte un document conservé aux Archives de l'Isère (B, 2390, fol. 54). C'est un arrêt de conseil qui, sur la prière de Lesdiguières, « le déclare innocent de la conspiration faite sur la ville de Grenoble ».

parmi les personnages qu'il était représenté foulant aux pieds, figurait Lesdiguières ¹.

Après le départ de Mayenne, la paix semblait régner partout en Dauphiné, mais en réalité les défiances subsistaient; les campagnes étaient toujours sillonnées de mauvais garçons que la guerre avait fait paraître et qui ne voulaient point disparaître avec elle ². A Gap, dans la nuit du 2 au 3 février, les catholiques se réunirent pour massacrer les huguenots, et le gouverneur eut grand'peine à les contenir. A Die, une querelle éclate entre les partisans de Lesdiguières et les Désunis : Maugiron est obligé d'intervenir et de rétablir le gouverneur catholique Glandage ³. A Grenoble, un capitaine, un avocat et un apothicaire forment le projet d'ouvrir les portes de la ville aux protestants; le complot est découvert et sévèrement réprimé par le gouverneur Laborel ⁴. Le parlement de Grenoble profita de la circonstance pour s'en prendre à Lesdiguières; il l'accuse de troubler constamment la paix de la province, parle de lui intenter un procès criminel. Un prévôt de la province avait déjà reçu l'ordre de se rendre à Saint-Bonnet, d'investir sa maison et de se saisir de sa personne. Mais les amis de Lesdiguières accoururent, s'opposèrent à son arrestation. Calignon se rendit en toute hâte auprès de Henri III, montra que l'on calomniait son maître; le Parlement reçut l'ordre de ne plus inquiéter Lesdiguières ⁵.

Celui-ci, en réalité, ne restait pas inactif. Il profite de la tranquillité relative qui règne en Dauphiné pour régler les affaires de son parti et fortifier les places que lui reconnaissait l'édit. Mais le

1. D'Aubigné, *Hist. universelle*, p. 1073. — Videl s'efforce de démentir Agrippa d'Aubigné, I, 94.

2. Charronnet, 164. — Le procureur du roi à Embrun écrit à Maugiron pour lui annoncer que cette ville est menacée par Lesdiguières, mss de Grenoble, R, 80, pièce 1294.

3. *Mém. de Piémont*, 137. — Mss de Grenoble, R, 80, pièce 1225. Maugiron écrit au roi pour lui annoncer qu'il a réprimé de nombreux actes de brigandage dans le Diois.

4. *Mém. de Piémont*, 138. — Chorier, II, 700. — Mss de Grenoble, R, 80, t. XVI, fol. 201. — Mss de Grenoble, R, 80, pièce 1231. Lettre de Mayenne à Lesdiguières pour se plaindre d'une attaque des protestants contre Mévouillon.

5. *Vie de Soffrey de Calignon*, p. 33. — *Actes et Corresp.*, II, 485 et note 1. — Mss de Grenoble, R, 80, pièce 1234. Lettre de Lesdiguières à Maugiron : « Je vous suis obligé de l'honneur qu'il vous plaît me faire de n'ajouter foy aux bruits qui courent au préjudice de mon intention qui n'est que de joye de la paix qu'il a pleu au Roy de nous donner ».

rôle éclatant qu'il avait joué dans les derniers événements était loin de lui avoir concilié les sympathies des Désunis. Ils lui reprochaient notamment d'avoir laissé prendre la Mure, qu'il avait si vaillamment secourue. Ils l'accusaient « d'aspirer visiblement à la tyrannie, de faire le César et de vouloir perpétuer en sa personne la dictature ¹ ». Les uns lui reprochaient de n'être que le plus petit et le plus pauvre des gentilshommes dauphinois, moitié soldat, moitié jurisconsulte, incapable de défendre les intérêts des réformés ². Les autres, par contre, l'accusaient de s'être enrichi rapidement aux dépens des Églises aussi bien que des catholiques ³. Mais comme chacun des Désunis voulait le commandement qu'on cherchait à lui enlever, ils ne purent s'entendre. Il fallut s'en remettre au choix du roi de Navarre à qui l'on envoya six députés pour lui proposer six candidats. Lesdiguières inquiet écrivit humblement au roi qu'il était prêt à se soumettre et à choisir celui qu'il choisirait.

Les députés se rendirent à Nérac, puis à Mont-de-Marsan où ils eurent plusieurs entrevues avec Henri de Navarre. Calignon supplia le prince de prendre une décision et de ne consulter que les intérêts du parti réformé. Le roi, fort embarrassé, monte à cheval, part pour la chasse et charge le vicomte de Turenne de « mettre fin à ce fascheux affaire ⁴ ». Celui-ci n'ose pas se prononcer et finit par prier les députés de choisir eux-mêmes. Alors se produisit une scène de haute comédie où le premier rôle est joué par le fin Calignon : à peine un nom est-il proposé que de violents murmures s'élèvent; les députés se lancent de sanglantes injures, s'accusent mutuellement de ne plus songer aux intérêts des Églises, sont plusieurs fois sur le point de « jouer du couteau ». A ce moment Calignon froidement met en avant le nom de Lesdiguières. On se récrie d'abord; mais Calignon prend à part chacun des députés, lui propose celui des concurrents qu'il sait lui être le plus odieux, l'amène par dépit à préférer Lesdiguières. Son nom est acclamé, porté au roi de Navarre, qui ratifie aussitôt le choix des députés. Tel fut ce « plat de courtisans » que d'Aubigné n'a

1. *Vie de Calignon*, p. 16.

2. D'Aubigné, II, p. 1076. « Il y en eut de si brutaux qu'ils le vouloyent rendre desdaignable pour estre sçavant et jurisconsulte, comme choses incompatibles avec un vaillant ». — Davila, t. II, p. 428.

3. Mss de Grenoble, R, 80, t. XIII, fol. 431-432.

4. D'Aubigné, *loc. cit.*

pas craint de servir à ses lecteurs : la comédie se terminait par le triomphe de celui qui l'avait si habilement préparée ¹. Le roi de Navarre fut heureux d'annoncer à Lesdiguières sa nomination définitive et de lui envoyer Biard pour confirmer ses pouvoirs. Il lui écrivait à cette époque pour l'engager à travailler de toutes ses forces à rétablir l'union dans sa province; il est temps que les protestants dauphinois cessent de « couper eux-mêmes les ceps de leur vigne »; c'est à lui surtout qu'il appartient d'étouffer les haines, d'assoupir les querelles et d'achever la réconciliation ². En même temps le prince s'adresse à tous les Désunis, les conjure d'oublier leurs rancunes, de donner la main à Lesdiguières et de ne songer qu'à l'intérêt des Églises ³.

Mais les plus récalcitrants des Désunis ne veulent pas encore céder; ils cherchent même à se débarrasser de lui par l'assassinat. Ils donnent 500 écus et un bon cheval à l'un de ces spadassins que l'on trouvait facilement alors. Lesdiguières averti reçoit très bien le gentilhomme à Mens, l'invite à une partie de chasse, l'attire dans un bois, lui dit que l'endroit est fort bien choisi pour se défaire d'un homme. Il se trouva que le coupe-jarret avait un reste d'honneur et de dignité : il se jette aux genoux du capitaine, qui le renvoie généreusement en lui recommandant de dire à ceux qui l'avaient envoyé qu'« ils ne sauraient se défaire de lui sans perdre le meilleur de leurs amis ⁴ ». Les Désunis finirent par se rendre; ils l'acceptèrent pour chef et firent porter cette nouvelle par le ministre La Tour au roi de Navarre, qui se montra fort heureux de voir enfin se terminer ces funestes dissensions.

Cependant Lesdiguières savait que le roi de Navarre n'avait appris qu'avec le plus grand étonnement la soumission des protestants dauphinois. Il se rendit auprès de lui en Guienne et lui expliqua les raisons qui l'avaient poussé à accepter les conditions de Mayenne. L'année suivante, accompagné d'une brillante escorte de soixante gentilshommes, il se rendit à Montpellier pour assister au baptême des deux fils de François de Coligny, comte de

1. D'Aubigné, 1073-1076. — *Vie de Soffrey de Calignon*, publiée par Douglas, 16-17.

2. Berger de Xivrey, *Recueil des lettres missives de Henri IV*, I, 462-463.

3. *Ibid.*, I, 463-464. Le manuscrit M, 50 de la bibliothèque de Tours, d'où Berger de Xivrey a tiré cette lettre, en renferme plusieurs autres qui sont sur le même sujet et qui semblent être une sorte de circulaire pour engager les Désunis à se réconcilier.

4. Videt, I, 97.

Châtillon : c'est lui qui remplaça le roi de Navarre comme parrain ¹.

La paix négociée par Mayenne dura trois années. Lesdiguières consacra ces loisirs à fortifier son parti dans les montagnes, et, comme il ne perdait aucune occasion d'étendre son influence, il se déclara le protecteur des Vaudois des Alpes. Parqués dans leurs vallées comme dans un ghetto de lépreux ², les montagnards de l'Israël des Alpes, se voyant sur le point d'être attaqués par les catholiques de Briançon, avaient appelé à leur secours les Vaudois des vallées piémontaises. Des combats acharnés et des meurtres nombreux ensanglantèrent la région des montagnes ³. Lesdiguières intervint très habilement auprès du duc de Savoie et obtint de Charles-Emmanuel une politique moins rigoureuse à l'égard des Vaudois ⁴. Mais son attention se concentrait surtout sur les menées de la Ligue et des Guises en Dauphiné. Pour lui la paix de Poitiers n'était pas définitive; il rêvait une revanche prochaine de l'échec que lui avait infligé Mayenne; il s'entendait secrètement avec Henri de Navarre et préparait un vaste soulèvement ⁵. Grâce à sa prodigieuse activité, les huguenots dauphinois forment bientôt une armée redoutable aussi unie qu'elle était divisée auparavant; 400 gentilshommes et 4 000 arquebusiers sont prêts à monter à cheval dès le premier signal ⁶.

Ainsi les défaillances passagères et les succès partiels de Lesdiguières vont prendre fin. La tenace opiniâtreté, la souplesse d'esprit du jeune capitaine ont triomphé des rancunes et de la jalousie des Désunis. Son autorité est enfin reconnue de tous; il va pouvoir désormais lutter contre une puissance nouvelle qui grandit dans le Dauphiné et dans la France tout entière, la Ligue.

1. D'Aubigné, II, 407. — Dom Vaissète, IX, 179-180. — J. Delaborde, *François de Châtillon, comte de Coligny*, 1886, in-8.

2. Hudry-Ménos, *Rev. des Deux Mondes*, 1868.

3. Gilles, *Hist. ecclés. des Églises vaudoises*, p. 232.

4. Muston, *l'Israël des Alpes*, I, p. 412. — Chabrand, *Vaudois et Protestants*, p. 140.

5. Videt, I, 100. — *Actes et Corresp.*, I, 60.

6. « Estat du Roy de Navarre et de son party en France en 1583, à Walsingham » (*Mém. de Mornay*, 2 vol. in-4, 1626, I, p. 140).

CHAPITRE V

LESDIGUIÈRES ET LA LIGUE

(1585-1589)

Origines de la Ligue en Dauphiné. — La lutte éclate en 1585. — Lesdiguières s'empare de Chorges, enlève Montélimar et occupe l'importante position d'Embrun. — Il pousse jusqu'en Provence, écrase De Vins, revient opérer contre l'armée de La Valette. — Il donne la main à Montmorency et au parti des Politiques, fait de grands progrès dans la région des montagnes, mais ne peut empêcher la défaite des Suisses à Uriage. — Après avoir vainement essayé de négocier, il rentre en campagne en 1588. — Il signe une alliance offensive et défensive avec La Valette, continue ses progrès dans tout le Dauphiné. — Son traité avec Alphonse d'Ornano, lieutenant général du Dauphiné, porte un coup terrible à la Ligue et consacre sa puissance.

La lutte avait depuis longtemps commencé entre les Guises et les Valois. Née vers 1576, la Ligue s'était rapidement propagée à travers toute la France ¹; le pays se partageait en deux factions ennemies : une guerre terrible allait commencer. Mayenne avait laissé des sympathies profondes en Dauphiné; aussi un grand nombre de villes se déclarèrent-elles en faveur de la Ligue. A Grenoble, une puissante confrérie, les Battus, qui promènent à travers les rues leurs grandes cagoules blanches, l'appuie de son ardent fanatisme ². Malgré les efforts de Lesdiguières, le parti des Guises l'emporte à Valence, à Embrun, à Briançon. Il faut à tout

1. Forneron, *les Ducs de Guise*, II, 237.

2. *Mém. de Piémont*, 146. — Prudhomme, *Hist. de Grenoble*, p. 405. — « Edict du Roy concernant certaines ligues faictes par aulcun de la noblesse ». Arch. de l'Isère, B, 2390, fol. 330. Document très important pour les origines de la Ligue en Dauphiné.

prix arrêter le mouvement qui commence, calmer la tempête qui s'élève : ce sera l'œuvre de Lesdiguières. Pendant que Henri de Navarre reste seul debout pour faire face au prétendant qui avance la main sur la France, pendant qu'il encourage ses capitaines, fait taire leurs querelles privées, leur crie : « Je vous en prie, ne nous désunissons point; laissons pour quelque temps notre particulier ¹ », son rude ami du Dauphiné va le seconder puissamment et porter des coups terribles à la puissance des Guises ².

Toutefois il ne voulut pas commencer la lutte sans l'aveu du roi de Navarre : il alla le trouver à Montauban où se trouvaient réunis la plupart des chefs protestants ³. On y décida une prochaine entrée en campagne; Henri de Navarre devait donner le signal des hostilités en envoyant à chacun des chefs réformés la seconde moitié d'une pièce d'or. Obligé de se rendre à la Rochelle pour y rassurer les protestants que menaçaient les ligueurs, le roi partit avec Lesdiguières. Ils coururent de graves dangers, durent se déguiser pour traverser un pays sillonné d'ennemis. Un jour, Lesdiguières fut reconnu par un soldat dauphinois; il fallut piquer des deux au plus vite. Après de longues aventures à travers la Guyenne, le roi et son fidèle lieutenant arrivèrent à Montauban ⁴. Dès lors une profonde amitié unira le Béarnais et le Dauphinois, le futur roi de France et le futur connétable.

Ce ne fut point Lesdiguières qui commença la guerre en Dauphiné; les ligueurs violèrent les premiers la paix de Poitiers. Au commencement du mois d'avril, les consuls de Grenoble recevaient une lettre de Maugiron qui mettait en garde les gentils-hommes dauphinois contre les menées du parti réformé; aussitôt on suspend les audiences du Parlement, on expulse les étrangers, on lève des troupes : la guerre recommence ⁵. D'Albigny, Saint-Jullin, Auriac soulèvent les catholiques, enlèvent plusieurs places du Haut-Dauphiné. Lesdiguières reçoit le signal convenu et entre aussitôt en campagne. Il réunit à Saint-Bonnet 200 hommes de pied et 200 chevaux, fait une tentative inutile sur

1. *Lettres missives*, II, 132.

2. Forneron, II, 315.

3. De Thou, IX, 403.

4. Videt, I, 104.

5. Arch. de Grenoble, BB, 87, fol. 75. — Prudhomme, *Hist. de Grenoble*, p. 406.

Embrun, puis, le 23 juin, franchit le col de Meuse et se présente devant Chorges. La garnison, commandée par Despraux, se confiant dans la force de ses murailles, l'accueille avec des risées et des brocards. On affecte de danser joyeusement dans la place, à la première attaque des religionnaires. « Nos ennemis, dit froidement Lesdiguières, commencent bien joyeusement le jour : je doute qu'ils l'achèvent de même. » Aussitôt on dresse les échelles; la ville est emportée et le capitaine huguenot saute dans la place en criant aux habitants qu'« il vient danser avec eux ». La danse fut sanglante : on massacra 80 ligueurs. Les huguenots se répandirent dans les campagnes voisines, tandis que leur chef réparait les fortifications de Chorges et se rendait à l'assemblée politique de Rosans ¹.

Il était temps en effet d'aviser aux mesures à prendre. Jamais les protestants dauphinois n'avaient couru de plus grands dangers. Le 18 juillet venaient de paraître les ordonnances qui interdisaient le culte réformé et bannissaient les protestants; les ministres devaient quitter le royaume avant un mois, les fidèles dans le délai de six mois ². Le roi de Navarre défendit d'obéir à ces ordonnances dans ses États; Lesdiguières en fit autant dans sa province. Partout la guerre recommence; partout les villages se fortifient, les paysans se barricadent, les champs deviennent déserts, les routes sont sillonnées de gens d'armes des deux partis. Le Parlement suspend ses séances, les consuls chassent les suspects, le clergé fait des prières publiques pour le triomphe de la religion, le gouverneur Laborel fait tendre des chaînes à travers les rues de Grenoble, les protestants quittent précipitamment la ville et viennent se réfugier auprès de Lesdiguières ³.

1. Videt, I, 405-406. — Charronnet, 174. — *Mém. d'Arabin*, 15. — *Journal des guerres de Lesdiguières (Actes et Corresp., III, 23)*. — *Mém. de Piémont*, 167. — J. Roman, *Deux Récits des guerres de religion*, p. 9.

2. Arch. de l'Isère, B, 2313, fol. 8.

3. Arch. de Grenoble, BB, 37, fol. 102 et suiv. — *Mém. de Piémont*, 170. — Voici un sonnet inédit où un contemporain déplore les luttes qui ensanglantent le Dauphiné :

Je ne m'estonne plus si la peste et la guerre,
La famyne et la mort nous suivent pas à pas;
Je ne m'estonne plus de voyr mille combatz
Du père avec le fils, du cousin et du frère;
Je ne m'esbays plus de voir telle misère;
La plus part des humains ont afranchy le pas;
Ils n'ont plus foy ne loy, cet ung merveilleus cas
Qu'ils ne pensent jamais qu'à leur prochain mesfere;

Pendant que Gouvernet et Le Poët font raser la citadelle de Die et rétablissent dans cette ville l'autorité des protestants, Lesdiguières forme le projet audacieux d'aller s'emparer de Montélimar. Il réunit 500 hommes ¹ à Bourdeaux et y combine un plan de campagne avec Le Poët, Comps et Saint-Auban. Le 25 août, il arrive devant Montélimar, applique le pétard aux portes et se jette dans la place avec 8 hommes résolus. La ville est enlevée; quelques assiégés se jettent dans la tour de Narbonne, qui est aussitôt cernée, mais se défend pendant quinze jours. Lesdiguières craint une attaque des catholiques : il se retranche fortement et presse la petite garnison. Maugiron accourt de Saint-Marcellin avec le colonel corse Alphonse d'Ornano, les comtes de la Suse, de Sault, de Tournon, de Grignan et toute la noblesse catholique, en tout 2 500 hommes de pied, 800 chevaux et 4 de ces pièces de campagne qu'on appelait bâtarde ². Mais Lesdiguières a reçu des renforts du Vivarais; il tient bon et repousse toutes les attaques de Maugiron. Cependant les assiégés, réduits à toute extrémité, avertissent Maugiron par une lettre renfermée dans un boulet de fauconneau. Ils se rendent quelques jours après et Maugiron est obligé de se retirer. Les protestants avaient perdu, pendant le siège, un de leurs plus vaillants capitaines, Marius de Vesc, seigneur de Comps, tué d'un coup d'arquebuse. Le vainqueur agit en maître dans Montélimar; il rançonna les habitants, interdit l'exercice du culte catholique, agrandit le temple et les églises protestantes aux dépens des catholiques et livra la ville au pillage ³.

Pour que la garnison qu'il laissait dans Montélimar ne fût pas inquiétée par l'ennemi, Lesdiguières voulut purger le pays des

Au lyeu d'un saint amour qu'à chescung nous debvons,
Comme enfans d'ung seul Dieu, ce n'est que trahisons,
Faus semblans, faus discours et toutte tromperye.
O Dieu! que n'avons-nous quelque ressouvenir
De tant de maus passés! Mays je vois pis vennir,
Car Dieu pour nos meffez est encore en furey.

— Arch. hospitalières de Grenoble, H, 647.

1. Videt dit 700 [I, p. 109]. Nous adoptons le chiffre du *Journal d'Arabin*.

2. Nous adoptons les chiffres de Piémont et du *Journal des guerres*. Ils diffèrent un peu de ceux de Videt et du *Journal d'Arabin*.

3. Videt, I, 109-110. — De Thou, IX, 404. — Candy, *Hist. des guerres de religion à Montélimar* (mss cité par Arnaud, I, 418). — *Mém. de Piémont*, 171. — *Journ. d'Arabin*, 15-16. — *Journ. des guerres*, 24-25. — De Coston, *Hist. de Montélimar*, II, 435 et suiv.

ligueurs qui l'infestaient. Il s'empare rapidement de Châtillon, d'Aix et de Montlaur, qu'il fait démanteler, et reprend le chemin des montagnes. La Ligue y était en effet de plus en plus puissante et les Briançonnais refusaient avec mépris de payer les contributions levées par ordre de Lesdiguières. C'est pour les réduire que le chef des huguenots accourt aussitôt. Telle était la confiance des catholiques qu'ils s'avancèrent d'eux-mêmes dans le Gapençais pour y faire parade de leur force et secourir Gap. La petite armée était commandée par La Luzerne, Jean de Geyssans et Jean de Garenno. Lesdiguières, qui se trouvait à son château de Saint-Bonnet, prend avec lui 400 hommes et 1 200 chevaux. Il s'embusque à la montée de la Conche, près de Chorges, se cache dans les broussailles et derrière les talus d'un chemin creux. L'ennemi sans défiance donne dans le piège; les catholiques sont taillés en pièces, poursuivis jusqu'à la Durance où « quelques-uns burent à bonnes grâces jusqu'à crever ¹ ».

Il profite de cette victoire pour s'avancer sur Embrun qui était depuis longtemps l'objet de ses convoitises. Embrun devait lui assurer la montagne comme Montélimar lui assurait la plaine. En outre, il n'avait pas d'ennemi plus acharné que l'archevêque Guillaume d'Avançon, l'un des plus ardents ligueurs du Dauphiné. Embrun occupait une très forte position sur la Durance, avec une enceinte et une citadelle; c'était, comme le disait Lesdiguières, « la pucelle du Dauphiné ² », et jamais les protestants n'y avaient été en force.

Lesdiguières veut emporter la ville. Il fait venir le fameux capitaine Gentil de Florac, un hardi ingénieur, qui suivra désormais son armée, il lui montre un plan en relief de la place, lui demande s'il pourra s'en emparer. Gentil fait une reconnaissance de nuit avec Desorres, gentilhomme protestant d'Embrun; il promet d'emporter la ville. Pendant une de ces longues et froides nuits d'hiver qui sont si rigoureuses dans cette région de montagnes, Lesdiguières part avec 300 chevaux et 700 arquebusiers. On s'arrête à Chorges, pour prendre quelques instants de repos, et l'on marche silencieusement vers la ville. L'avant-garde est commandée par Gentil, le centre par Lesdiguières, l'arrière-garde par de Morges et Gaspard de Bonne.

1. *Journ. d'Arabin*, 16. — Videl, I, 112. Cet historien ajoute que Lesdiguières n'eut que 2 morts et 6 blessés.

2. Véritable Inventaire de l'*Histoire de France*, cité par Arnaud, I, 420.

Les protestants ont des intelligences dans la place. Le gouverneur Clermont-Chatte entretenait des relations adultères avec la femme du capitaine La Ribière : le mari outragé s'était abouché avec Lesdiguières et avait promis de lui livrer la ville. Il prétexte une affaire qui doit le retenir loin d'Embrun le 19 novembre, afin d'attirer le gouverneur chez sa femme; il se cache dans la ville, distribue de l'argent aux soldats, qui se répandent dans les cabarets. Il ne restait dans la citadelle qu'un poste de 7 hommes, qui banquettaient joyeusement. La Ribière alors part au galop, court prévenir les protestants, qui s'avancent sans bruit. La ville semble perdue.

Mais un muletier réquisitionné par Lesdiguières s'échappe brusquement, court donner l'alarme aux catholiques. « Qui vive? » crie la sentinelle en apercevant une masse sombre qui s'avance sur la ville. « C'est M. de Lesdiguières qui te vient pétarder », répond Gentil. Les terribles pétards de l'ingénieur épouvantent la garnison de la citadelle, qui est enlevée malgré une légère panique qui se produit dans l'armée protestante. Une effroyable confusion se répand parmi les assiégés, qui cherchent partout le gouverneur et finissent par se retirer dans la tour Brune, après avoir mis le feu à la cathédrale, qui pourrait servir de citadelle à l'ennemi. Mais l'incendie est éteint sur l'ordre de Lesdiguières et les catholiques sont obligés de capituler.

A peine entrés dans la place, les huguenots se ruent sur la cathédrale encore pleine de fumée et la mettent au pillage. Chaque soldat et la plupart des chefs eurent leur part du butin : ceux qui, comme Des Ortes et Bardonnenche, refusèrent ces riches dépouilles, furent un objet d'étonnement. On enlève une statue de la Vierge en or massif estimée 10 000 écus et qui est donnée au pétardier Gentil, une statue de saint Marcellin en argent qui devient la part d'un lieutenant de Lesdiguières, une chape d'or donnée par Edouard II d'Angleterre, un livre des Evangiles écrit sur satin et orné de miniatures, une statue connue pour la guérison miraculeuse du comte Mison. On ordonne la saisie des papiers, titres et terriers de la cathédrale, qui devient un temple; quant à la ville, elle paye la somme de 6 980 écus pour éviter le pillage : personne n'est oublié dans le partage de cette contribution de guerre, depuis Lesdiguières qui reçoit 1 120 écus pour l'« entretien de six vingts gendarmes », depuis les capitaines Charence, de Morges, Roure, etc., jusqu'aux secrétaires du chef

protestant qui reçoivent 300 écus. La promesse de Lesdiguières fut-elle tenue? n'y eut-il pas des excès commis par les protestants? Sans doute la discipline était sévère dans son armée; mais il était bien difficile d'éviter tout désordre dans un temps où le pillage était de rigueur après l'assaut, où la plupart des chefs, et Lesdiguières le premier, en donnaient trop souvent l'exemple. Il y eut donc certainement des actes de violence, mais ils furent isolés et peu nombreux. Les chanoines virent leurs maisons saccagées, durent s'enfuir à travers les montagnes, mendier leur pain. Un prêtre qui eut l'imprudence de célébrer la messe dans la cathédrale fut massacré; deux gentilshommes furent chassés de la ville; un médecin, menacé par les huguenots, fut sauvé grâce à l'intervention de Lesdiguières.

Celui-ci accorde, le 5 décembre, des lettres de sauvegarde aux habitants qu'il prend sous sa protection, à qui il permet de vaquer librement et sûrement à leurs occupations comme avant la prise de la ville. S'ils vivent paisiblement, en payant exactement les contributions et sans inquiéter les protestants, ils n'auront rien à souffrir des gens de guerre, à qui défense est faite de les « troubler, molester et inquiéter ¹ ». En somme, malgré les exagérations de certains écrivains, il faut bien reconnaître que la prise d'Embrun ne fut pas accompagnée de ces effroyables actes de barbarie qui étaient alors si communs, et que Lesdiguières méritait les remerciements que les habitants lui adresseront l'année suivante pour avoir généreusement épargné leur vie et leurs biens ².

La nouvelle de la prise d'Embrun se propage rapidement dans toute la région des Alpes et répand partout la terreur. Chaque bourg, chaque village fait comme Tallard, réunit des troupes, achète des armes, entasse des munitions, élève des retranchements ³. Mais Lesdiguières n'en continue pas moins la campagne

1. *Actes et Corresp.*, I, 64.

2. *Ibid.*, I, 69. — La prise d'Embrun est racontée dans de nombreux ouvrages, contemporains ou modernes. — Chorier, p. 710-715. — Videl, I, 113-116. — Albert, *Hist. eccl. du diocèse d'Embrun*, I, 68-72. — Fournier, *Hist. des Alpes Marit.* (mss). — Gioffredo, *Storia delle Alpi marittime* (*Monum. histor. patr. Scriptores*), II, p. 1615-17. — De Thou, IX, 404-406. — *Mém. de Piémont*, 180. — Les prises des villes et places exécutées par le capitaine Gentil, etc., in-8°. — *Journ. d'Arabin*, 16-17. — *Journ. de Lesdiguières*, 25. — Dupleix, *Hist. de Henry III*, 183. — D'Aubigné, 1141. — J. Roman, *Cinq Ans de l'histoire d'Embrun* (1580-1585), 10-19. — Charronnet, 177-179. — Chabrand, 144-145.

3. Charronnet, p. 180.

si brillamment commencée. Tandis que ses lieutenants s'emparent de Châteauroux et de Saint-Clément, il remonte la Durance, assiège et enlève Guillestre malgré une énergique résistance. Il prend également Réotier, Château-Queyras et Molines où les écrivains catholiques l'accusent d'avoir commis d'horribles cruautés. Sans doute le jésuite Fournier, Gioffredo et le curé Albert ont exagéré ces barbaries et il ne faut accepter qu'avec une extrême défiance ce qu'ils disent du curé de Réotier enfermé dans un tonneau percé de clous, et de celui d'Eigliers attaché à une crèche comme une bête de somme ¹. Mais il faut bien admettre, avec les fameux *Transitons* de Roulph, qu'il y eut des excès regrettables. En apprenant l'arrivée de Lesdiguières, une véritable panique se produisit parmi les montagnards catholiques. Les habitants de Briançon demandèrent des secours aux communautés de l'Escarton et à La Valette qui leur envoya des troupes de cavalerie. Les habitants de la Vallouise eux-mêmes reçurent dans leur vallée sauvage la visite des religionnaires et leur payèrent une forte contribution ². Arrêtés au Grand Villard et obligés de battre en retraite, les soldats de Lesdiguières n'en continuèrent pas moins leurs terribles incursions, franchirent le Pertuis Rostan, enlevèrent des barricades élevées par les montagnards et pénétrèrent jusque dans la vallée de la Doria ³.

Il fallait à tout prix arrêter les progrès de Lesdiguières. Le roi envoie en Dauphiné le duc de la Valette qu'il charge de combattre les réformés et en même temps de ruiner l'influence grandissante de la Ligue. Arrivé le 23 décembre à Grenoble, où il est reçu avec éclat ⁴, il se dirige vers le Valentinois avec 4000 fantassins et 500 chevaux. On était au cœur de l'hiver; la terre était couverte d'une épaisse couche de neige; une effroyable épidémie de peste désolait le Dauphiné ⁵. La Valette n'en emporte pas moins Mirabel et Vachères; le 16 janvier, il est de retour à Grenoble et préside les États qui garantissent un emprunt de 100 000 écus pour les frais de la guerre ⁶; au mois de février,

1. Gioffredo, p. 1511. — Albert, I, 72. — Chabrand, 146.

2. *Documents sur la Vallouise* (Revue des Alpes, février 1861).

3. Gioffredo, p. 1618. — Chabrand, 150.

4. Arch. de Grenoble, BB, 37, Invent., p. 82.

5. *Mém. de Piémont*, 191. — Arch. de l'Isère, B, 3296. — Lacroix, *l'Arrond. de Montélimar*, I, 164. — Chevalier, *les Pestes de Romans*, 16.

6. Prudhomme, *Hist. de Grenoble*, 408.

l'infatigable capitaine est de retour dans le Valentinois et met le siège devant la place d'Eurre.

Mais, de son côté, Lesdiguières, qui a reçu la visite d'un envoyé du roi de Navarre, ne reste pas inactif. Malgré le rude hiver de ce pays de montagnes, il lance des coureurs dans tout le Haut-Dauphiné, inquiète à chaque instant Tallard et Gap qui sont bientôt bloqués ¹. Son nom grandit tous les jours, dépasse les limites étroites de la province, s'étend jusqu'en Provence où le brillant capitaine trouve bientôt l'occasion de se signaler. Un baron provençal, Jean de la Garde, seigneur de Vins, ligueur des plus ardents, était venu assiéger dans son château le baron d'Allemagne, parent de Lesdiguières. D'Allemagne à bout de ressources écrit à Lesdiguières, le supplie de marcher à son secours. Le chef protestant opérait à ce moment dans les Baronnies, où il venait d'enlever brillamment Sainte-Jalle et Mirabel ². Il se hâte de répondre au pressant appel du baron d'Allemagne, prend avec lui de Morges, Gouvernet, Rosset et un grand nombre de volontaires qu'il réunit à Serres. Il s'avance rapidement par Ribiers, les Mées, Orayson où plusieurs centaines de protestants viennent le rejoindre pour « voir le passe-temps de la guerre ³ ». De Vins est son ami : il lui écrit une lettre « fort civile » pour le prier de se retirer, de ne point l'obliger de recourir à des mesures extrêmes. Mais le fougueux Provençal a des forces considérables ⁴; « dites-lui de venir », répond-il hardiment au trompette de Lesdiguières. Aussitôt celui-ci monte à cheval, marche droit à l'ennemi. Il place son infanterie dans le vallon de Montaignac, se met à la tête de ses éclaireurs, explore lui-même les abords du camp ennemi. Ses cavaliers brûlent d'engager l'action, veulent doubler le pas : « Je vais à la guerre et non pas à la chasse », répond froidement Lesdiguières.

Il jette Gouvernet et Blacons vers un bois qui s'étend à sa droite afin de tourner l'ennemi. Puis, quand il s'aperçoit que les catholiques, épouvantés, commencent à se débander, il se lance furieusement sur l'avant-garde. Les catholiques plient, s'enfuient dans la direction de Riez malgré les efforts de leur chef. Lesdi-

¹ Charronnet, 183.

² Videl, I, 117. — De Thou, IX, 614. — *Journ. de Lesdiguières*, 25-26.

³ *Journ. d'Arabin*, 18.

⁴ Les chiffres varient : de Thou, 1 400 fantassins et quelque cavalerie, IX, 614. — Videl, 3 000 hommes.

guières en fait un horrible carnage ¹ : plus de 1500 ligueurs restèrent sur le terrain et, parmi eux, un grand nombre de brillants gentilshommes. Calignon servait aux côtés de son ami; il est entouré par un groupe de cavaliers ennemis qui lui demandent la vie sauve : « Quoi donc! messieurs, leur dit en souriant le futur chancelier de Navarre, qui était sans épée, vous craignez pour votre vie de la part d'un homme qui n'a pas de quoi vous l'ôter ² ». Lesdiguières, dans cette brillante victoire, n'eut qu'un petit nombre de morts, parmi lesquels le baron d'Allemagne. Il avait enlevé six drapeaux à l'ennemi, et, le soir même, le jeune César pouvait écrire à sa femme ce billet laconique où il lui annonçait son triomphe : « Ma mie, j'arrivay hier icy, j'en pars aujourd'hui, les Provençaux ont esté deffaits, adieu ³! »

Quelques jours après il est dans la vallée du Rhône où il fortifie Montélimar. La Valette et Maugiron essayent de l'arrêter près de Crest; mais Lesdiguières se rue sur l'armée royale et, dans un brillant combat de cavalerie, se rouvre le chemin des montagnes. Apprenant le retour de La Valette à Grenoble et son intention d'occuper le Trièves, il prend audacieusement les devants et jette l'avant-garde de Gouvernet dans le Monestier-de-Clermont. L'armée royale arrive devant la place et remporte sur les huguenots un léger succès chèrement acheté par la perte du jeune de Gordes et d'Auriac. La Valette essaye de forcer le pont de Brion, mais Lesdiguières le repousse et l'oblige à reprendre le chemin de Grenoble ⁴. Pendant cette campagne de quelques jours s'était produit un incident qui jette un jour significatif sur le caractère de Lesdiguières et les passions des ligueurs dauphinois. Un soldat de l'armée catholique blessa d'un coup d'arquebuse le colonel suisse qui servait dans l'armée royale. Saisi et interrogé, il déclare avoir voulu tuer La Valette sur les conseils de Lesdiguières. Le chef huguenot apprend la nouvelle; il écrit aussitôt

1. De Thou, IX, 616. « Jamais il n'y eut tant de sang répandu avec si peu de résistance. »

2. De Thou, *ibid.*

3. Videt, I, 120, *Actes et Corresp.*, I, 70. Le savant éditeur soupçonne Videt d'avoir inventé le billet : dans tous les cas, il l'a sûrement arrangé. — Voir sur la défaite d'Allemagne : Videt, I, 116-120. — De Thou, IX, 614-616. Le récit en est particulièrement intéressant : De Thou en tenait les détails de « son ami et compagnon de collège Calignon ». — *Journ. d'Arabin*, 18. — *Journ. des guerres*, 26. — Davila, I, 524.

4. Videt, I, 123. — Arch. de Grenoble, BB, 38, fol. 80. — Dupleix, *Hist. de Henry III*, 217.

au chef catholique, le supplie de provoquer une confrontation pour qu'il puisse se disculper. Mais la déposition du meurtrier paraît étrange au lieutenant général; l'interrogatoire qu'il lui fait subir, la haute idée qu'il a du caractère de son loyal adversaire, tout le porte à douter. On va aux informations et l'on découvre toute une conspiration ourdie par de puissants personnages de la Ligue dauphinoise. Voulant se débarrasser du lieutenant général et compromettre en même temps les protestants, ils avaient imaginé de présenter au soldat un gentilhomme qui se donna pour Lesdiguières et qui le poussa à assassiner La Valette. La tentative échoua heureusement : La Valette conservait la vie, Lesdiguières l'honneur¹.

Pendant la dernière partie de cette année, la peste sévit plus terriblement que jamais et suspendit les opérations militaires. Déjà si éprouvées par la guerre civile et la famine, la plupart des villes perdirent la moitié de leur population.

L'affreux contagion enlevait en quelques heures ses malheureuses victimes. Un contemporain nous trace une peinture effrayante des ravages qu'elle exerça à Die² : 5 000 personnes enlevées en quelques jours; les fossoyeurs incapables de suffire à leur funèbre besogne; les pestiférés creusant leur fosse, s'y étendant pour mourir; un certain Jean Chapaix passant neuf jours dans la sienne et guérissant ensuite; un autre se jetant dans un tas de chaux vive; des forcenés courant tout nus par les rues, « désespérés du mal ». Partout on prit des mesures sévères : les chemins furent barricadés, les rues arrosées plusieurs fois par jour, les gens suspects arrêtés³. Mais les passions religieuses et politiques étaient plus fortes que le fléau. Après quelques semaines de stupeur, la campagne recommence. Lesdiguières serre de près les villes de Gap et de Tallard qui implorent le secours de La Valette. On était au cœur de l'hiver; mais La Valette n'hésite pas. Il se concerte avec son frère, le duc d'Epéron, gouverneur de Provence, et, malgré la rigueur de la saison, s'avance dans la région des montagnes pour s'emparer de Chorges. Lesdiguières, qui ne se laisse jamais surprendre, devine son dessein et jette un puissant renfort dans la place. La Valette veut du moins l'enfer-

1. Videt, I, 124-125.

2. Long, *Pièces justif.*, 311-312. — *Mém. des Gay*, 211.

3. Long, 194. — Piémont, 191. — Chevallier, *les Pestes de Romans*, 16. — De Coston, *Hist. de Montélimar*, II, 451. — Arch. de Grenoble, BB 39, fol. 16.

mer dans Chorges; mais le hardi huguenot s'échappe pendant la nuit, prend un chemin détourné et se retire à Embrun.

Cependant l'armée royale s'empare de Seynes et de la Bréole, puis tend la main à l'armée provençale qui débouche dans la vallée de la Durance. Dans la seconde quinzaine de novembre, les deux ducs réunis paraissent devant Chorges avec une puissante armée de près de 18 000 hommes ¹. La place n'était défendue que par 500 hommes; on avait élevé à la hâte quelques bastions restés inachevés. La Valette établit ses batteries sur une montagne escarpée et, après quelques volées d'artillerie, lance trois cents arquebusiers du régiment de Piémont à l'attaque d'un moulin situé sur la contrescarpe. La position est enlevée, reprise par les assiégés, puis définitivement occupée par le capitaine La Marcousse. Le siège fut terrible; le froid était des plus rigoureux; les sentinelles gelaient à leur poste, la pique à la main. Quatorze pièces de canon battaient la place sans relâche. — Cependant Lesdiguières surveillait attentivement tous les mouvements des assiégés. Le 21 novembre, il parvint à faire entrer dans la place 160 soldats conduits par le cadet de Charence qui réussit à forcer les corps de garde catholiques et fit une sortie meurtrière. Averti que les assiégés manquent de plomb, Lesdiguières emploie un habile stratagème pour les en approvisionner. Il feint de vouloir traiter avec La Valette, envoie à son quartier général de Montgardin son secrétaire Florent, accompagné d'un trompette. Les deux huguenots avaient leurs habits et leurs selles bien garnis de lames de plomb; le trompette portait en croupe une valise pleine de balles. On discute les articles du traité, puis Florent obtient la permission d'entrer dans la ville. Il laisse aux assiégés sa provision de plomb, retourne à Montgardin, soulève d'interminables chicanes et revient auprès de Lesdiguières ². Le siège traînait en longueur; la neige tombait sans interruption et les soldats catholiques, sans abris, mouraient par centaines. Quand on relevait les postes, le matin, on trouvait parfois les soldats raides morts, la pique à l'épaule. Il périt ainsi près de 7 000 hommes ³.

1. Les chiffres varient suivant les historiens : Videt, 15 000. Mézeray, 10 000. Chorier, 18 000. — *Un document officiel* (B. N., mss fr., 3974, p. 272) cité par M. J. Roman (III, 26, note 1) montre qu'il faut adopter à peu près les chiffres de Chorier.

2. Videt, I, 131.

3. Videt, selon son habitude, exagère; d'après lui, La Valette perdit presque toute une armée, et les protestants une dizaine de soldats (I, 133).

Les assiégés étaient mieux abrités contre le froid; mais ils étaient sans vivres et sans munitions. Pourtant les deux chefs s'obstinaient, l'un à vouloir emporter la place, l'autre à la secourir. C'est alors que plusieurs gentilshommes catholiques s'entendirent avec Briquemaud, l'un des lieutenants de Lesdiguières. Après de longs pourparlers, des otages furent donnés de part et d'autre et une capitulation signée. Elle stipulait que les assiégés sortiraient de la place avec armes et bagages, la mèche non allumée, l'enseigne ployée et le tambour sur le dos; la place serait démantelée, mais non livrée au pillage; les habitants auraient la liberté du culte et ne seraient plus inquiétés désormais ¹. — Le siège de Chorges, l'un des actes les plus mémorables des guerres de Religion en Dauphiné, ne diminuait en rien le prestige grandissant de Lesdiguières. Son audace et sa présence d'esprit avaient permis à une poignée d'hommes de tenir en échec toute une armée. Quant à La Valette, il n'avait guère pu profiter de sa victoire; après avoir songé un instant à poursuivre Lesdiguières jusqu'à Embrun, il s'était dirigé sur Valence pendant que son frère reprenait la route de la Provence. Pour expliquer cette double retraite, un contemporain prête à Henri III le dessein machiavélique de vouloir contenir la Ligue en ménageant Lesdiguières ². Peut-être le chef huguenot, chez qui l'homme de guerre se doublait d'un fin diplomate, s'entendait-il déjà secrètement avec le parti royaliste.

C'est en effet le moment où ce parti s'organise entre les protestants qui se fortifient et la Ligue qui devient menaçante. En Dauphiné comme sur tous les points du royaume, les catholiques libéraux, les *politiques* comme on les appelait alors, donnent la main aux protestants et s'opposent à l'ambition des Guises. Sans doute, quelques réformés ardents n'ouvrent qu'avec une extrême défiance leurs rangs aux politiques, se disent encore tout bas que les élus n'ont nul besoin du secours des Amalécites ³. Mais Lesdiguières est de ceux qui, en comptant sur la protection du Seigneur, placent surtout leur confiance dans une bonne et solide

1. Videt, I, 129-133. — Mauroy, *Discours de la vie et faits héroïques de M. de la Valette* (Metz, 1624, in-4), p. 94-95. L'auteur insiste longuement sur les difficultés du siège. — De Thou, IX, 618-619. — Albert, *op. cit.*, I, 77. — Chorrer, 715-719. — *Journal des guerres*, 27-28. — Charronnet, 185-187. — Arnaud, I, 428. — Gioffredo, p. 1618.

2. Piémont, 125. — Arnaud, I, 430. — Videt, I, 143.

3. Forneron, *les Guises*, II, 220.

armée; l'homme de guerre fait taire facilement le protestant. Il resserre son alliance avec Montmorency, consent sur sa prière à prolonger la trêve qu'il avait accordée aux habitants du comtat Venaissin et à ménager à la fois les catholiques et la Cour de Rome¹. Il cherche à nouer des relations parmi les gentilshommes catholiques du voisinage. Il travaille particulièrement le baron de la Roche, qui commandait pour le roi dans la ville de Romans et qui se trouvait à ce moment dans son château de la Roche des Arnauds. Menacé par la Ligue de perdre son gouvernement, l'aventurier s'abouche avec Lesdiguières. Dans une mystérieuse entrevue qui eut lieu, la nuit, près de Serres, les deux chefs s'entendirent: le baron s'engageait à favoriser secrètement les projets de Lesdiguières dans le Valentinois; de son côté, Lesdiguières promettait de le défendre contre les ligueurs et de lui fournir une petite armée². La Roche combattit en effet la Ligue pendant plusieurs années et rendit de grands services au chef huguenot. Le traité ne tarda pas à être connu des deux partis; il produisit un effet prodigieux; de part et d'autre, on comprenait qu'une évolution se produisait dans la province; le bon sens commençait à l'emporter, la Ligue était menacée.

Cependant les protestants continuaient à occuper les hautes vallées des Alpes, Embrun, Guillestre, la vallée du Queyras, la Vallouise, où ils levaient de grosses contributions de guerre³. Mais les habitants du Briançonnais, enhardis par la nouvelle de la prise de Chorges, refusèrent de payer. Aussitôt Lesdiguières, qui vient de présider une assemblée protestante à Nyons⁴, accourt dans la haute vallée de la Durance, pillant et brûlant les villages catholiques. Mais l'expédition ne fut pas très heureuse; on ne leva que des sommes insignifiantes, et, à la descente du mont Genève, le capitaine Claveri et le jeune Saint-Jean, neveu de Lesdiguières, périrent devant une barricade élevée par les catholiques de la vallée d'Oulx⁵. Cet échec enhardit les Briançonnais; ils construisirent au Pertuis Rostan de solides ouvrages

1. De Thou, IX, 619.

2. Videt, I, 135. — Charronnet, 188. — J. Roman, *le Comte de la Roche*, Valence, 1883, p. 6.

3. *Documents sur la Vallouise* (*Revue des Alpes*, février 1861).

4. *Journal des guerres*, p. 29. — Ce document est surtout précieux pour cette période: il trace soigneusement l'itinéraire de Lesdiguières.

5. De Thou, XI, 66. — *Journal des guerres*, 30. — Charronnet, 189. — Gioffredo, p. 1619.

qui barrèrent le passage aux protestants. Mais Lesdiguières, qui avait pris ses quartiers d'hiver, ne songeait plus à les inquiéter ¹.

Il se remet en campagne à la fin du mois de mars. Pendant qu'il envoie Prabaud dans la haute vallée de la Durance, il se dirige lui-même sur Grenoble et veut s'emparer de la place forte de Champs qui couvrait les approches de la capitale. Il part des Diguières pendant la nuit, ouvre une brèche dans la muraille en y lançant un pétard, surprend et extermine la garnison ². Aussitôt la terreur se répand dans Grenoble; les consuls envoient à Lesdiguières deux gentilshommes qui signent avec lui, à Eybens, une trêve particulière pour toute la région comprise entre Grenoble et le Drac. Mais La Valette et le Parlement désavouent le traité, qui demeure sans effet ³. La prise de Champs était un coup terrible pour les ligueurs de Grenoble; aussi voyons-nous la ville faire aussitôt des préparatifs pour reprendre aux huguenots l'importante citadelle ⁴.

Sans perdre de temps, avec cette rapidité de mouvements et cette connaissance des lieux qui font de lui un adversaire si redoutable, Lesdiguières revient à Serres, envoie des renforts dans le Valentinois, tente un coup de main hardi sur Gap, pousse une pointe jusqu'à Nyons, revient infliger, près de Serres, un sanglant échec au comte de Sault. De là il se précipite dans la direction de Mens, afin de reprendre le pont de Cognet et le château du Monestier ⁵. Le pont de Cognet, jeté sur le lit profond du Drac, établit des communications entre Mens et la Mure.

Lesdiguières, qui connaissait l'importance de cette position, y avait élevé un fort dont l'ennemi s'était emparé à la suite d'un audacieux coup de main. Lesdiguières arrive devant le fort, fait dresser les échelles, épouvante la garnison du bruit de ses pétards et la force à capituler. Il fait démolir les remparts, franchit le torrent et enlève avec la même rapidité le château du Monestier ⁶.

1. « Il tint ses bandes en repos,... plusieurs choses lui liant les mains, comme ne voulant travailler pour autrui, se sentant desfavorisé pour la Religion, et gardant ce qu'il avait à l'employer pour elle et pour soi-même. » (D'Aubigné, III, 53.)

2. Videt, I, 136-137. — *Journal des guerres*, 39. — D'Aubigné, III, 51.

3. Videt, 137. — *Journal des guerres*, 31. — Prudhomme, 409. — De Thou, si bien renseigné sur tout ce qui concerne Lesdiguières par son ami Calignon, se trompe en faisant confirmer la trêve par Maugiron (XI, 66).

4. Arch. de Grenoble, BB, 39, fol. 34.

5. *Journal des guerres*, 32-33.

6. Videt, I, 140. — *Journal des guerres*, 32.

Les huguenots étaient aussi heureux du côté des montagnes où Prabaud marchait contre les Briançonnais. Une nuit, il paraît devant le Pertuis Rostan, dresse les échelles et emporte bravement le passage. Le lendemain, la muraille est renversée et Prabaud fait démolir une chapelle fortifiée, l'église de Queyrières et le château de la Bâtie ¹. — Cependant, les ligueurs de Grenoble commençaient à s'inquiéter des progrès de Lesdiguières qui se rapprochait insensiblement de la ville. Ils lui envoyèrent de nouveau les seigneurs d'Eybens et de Bonrepos accompagnés du conseiller Bailly, pour négocier une trêve générale. Après de longs pourparlers, à Saint-Georges, on ne put s'entendre que pour une trêve particulière : Lesdiguières consentit à raser les fortifications de Champs, moyennant 6 000 écus et à la condition que la place forte ne serait relevée par aucun des deux partis ².

Lesdiguières, rassuré sur la situation de Grenoble et du Haut-Dauphiné, vient alors renforcer Gournet qui opère dans le Bas-Dauphiné. Avec les canons qu'il a fait fondre à Serres, il emporte Venterol, la ville et le château de Mérindol qu'il consent à ne point piller, Bénivay, Pierrelongue, Mollans, Eygalayes et Jonquièrre. Puis il vient mettre le siège devant le Poët-Laval qui résiste énergiquement. Ses canons « désajustés » ne tirent plus droit : il court à Montélimar pour les remplacer, rencontre et bat sur son passage la bande de Charpey et de Ramefort, revient devant le Poët, emporte cette fois la ville, occupe Aoste aux portes de Crest et se rend à Derbière pour y attendre le comte de Chastillon ³. Cette campagne, si merveilleuse d'entrain et de rapidité, avait à peine duré plus d'un mois. Parti de Rozans le 15 juin, Lesdiguières était à Derbière le 21 juillet. On demeure frappé d'étonnement devant l'activité prodigieuse de cet homme qui trouve le moyen d'être partout à la fois, d'emporter aujourd'hui une place forte, d'aller le lendemain aux noces de M^{lle} de Villette ou aux fiançailles de Rousset, de livrer des batailles et de négocier avec ceux de Grenoble au sujet de la trêve ⁴.

Le fils de l'amiral Coligny, qu'attendait Lesdiguières, avait

1. De Thou, XI, 67. — Videt, I, 141. — Charronnet, 190.

2. La date du 1^{er} juin donnée par de Thou, (XI, 67) et celle du 8 juin donnée par Arnaud (I, 432) doivent être écartées devant le témoignage formel du *Journal des guerres* (32); la trêve fut signée le 12 juin.

3. *Journal des guerres*, 33-34. — Videt, I, 143. — De Thou, XI, 68.

4. *Journal des guerres*, 32.

formé le projet de traverser la Savoie et la Bourgogne pour aller au-devant de l'armée de reîtres et de Suisses qui venait de paraître sur la frontière. En même temps il surveillerait le passage de douze enseignes suisses que le roi de Navarre faisait venir en Languedoc ¹. A la tête de 1 600 arquebusiers et de quelques gendarmes, il franchit le Rhône à Derbière et voit accourir au-devant de lui les chefs des protestants dauphinois. Il s'avance par la Vache, Montéléger, Beaumont et s'arrête quelque temps à Vif. Mais là les plus mauvaises nouvelles parviennent au camp protestant : les catholiques venaient de s'emparer de Montélimar.

L'absence des chefs protestants qui s'étaient rendus auprès de Chastillon inspira aux catholiques l'idée de reprendre Montélimar. La ville et le château n'étaient occupés que par 450 hommes des compagnies du Poët et de Villé. Le bourreau de la ville organise un complot avec un maréchal ferrant et quelques paysans du voisinage ², il fait accepter son projet à d'Anconne et à Bollaty. Le dimanche 16 août, à deux heures du matin, par une nuit sombre, le bourreau suivi de onze soldats résolus se jette sur le corps de garde et massacre les soldats protestants. Puis il fait sauter la porte Saint-Martin et introduit les catholiques dans la ville. De Marsane qui commande la place fait une résistance héroïque; mais il est obligé de se retirer dans le château. La ville restait aux mains des catholiques, qui s'y répandirent aussitôt et y commirent d'effroyables excès. Pour se maintenir dans leur position, d'Anconne et Saint-Ferréol firent appel à la noblesse du voisinage et « à ceux surtout qu'ils connaissaient pour être moins dans les intérêts du roi que dans ceux du duc de Guise ³ ». Plus de 2 000 accoururent; mais tous ces ligueurs aspiraient au commandement et refusaient de reconnaître l'autorité du comte de la Suse, le plus considérable d'entre eux.

Pendant plusieurs jours ce ne fut que désordre et confusion dans les rangs de l'armée catholique, où les sentinelles ne recevaient même pas de mot d'ordre. La femme de du Poët, qui

1. *François de Chastillon, comte de Coligny*, par J. Delaborde, 1886, gr. in-8.

2. *Hist. des guerres de Religion à Montélimar*, par Candy (mss). — De Thou, XI, 69 : Des renseignements intéressants sont fournis sur cette conspiration par le « Procès-verbal de ce qui s'est passé en Dauphiné pour l'exécution de l'édit de Nantes » (mss de Gloss, p. 80-81). Les principaux coupables, Jean Ducaton, Pierre Fremin, Jean Charron, etc., obtiennent des lettres d'abolition de Lesdiguières.

3. De Thou, XI, 70.

s'était jetée dans le château, avertit aussitôt son mari et les huguenots du voisinage. Les secours affluèrent. D'Alard pénètre dans la place avec 150 hommes, malgré la vive résistance des assiégeants; puis c'est Vachères, Chambaud avec 800 arquebusiers du Vivarais. La nouvelle de la prise de Montélimar était parvenue rapidement jusqu'à Vif.

Lesdiguières désolé tend la fatale nouvelle à du Poët : « Je mourrai ou je ferai mon devoir ! » s'écrie le bouillant capitaine, qui part aussitôt avec 400 hommes pour aller débloquer la place. La petite troupe parvient à franchir la poterne, et, trois jours après la prise de la ville, les assiégés font une vigoureuse sortie. Lesdiguières avait recommandé à son lieutenant d'agir rapidement, de recourir à la grenade et au canon, de ne pas donner à l'ennemi le temps de se reconnaître. Les assiégés se serrent la main, jurent de mourir ou de vaincre, disent tout haut leurs prières. Du Poët donne le signal : « Allons dîner en ville ! » dit-il, et il fait tomber le pont-levis. A gauche, Vachères et ses 250 arquebusiers luttent contre 800 catholiques du Vivarais. A droite, le Poët avec 500 hommes d'armes luttent contre La Suse qui croit d'abord à une capitulation. Le combat fut sanglant et opiniâtre : il fallut emporter les barricades élevées par les catholiques, éventrer les maisons où ils s'étaient réfugiés, en faire le siège. Le carnage fut si affreux que des ruisseaux de sang coulèrent par les rues et « grossis par une pluie qui survint le soir, le fit rejaillir si haut qu'on eût dit qu'il pleuvait du sang même ¹ ». Alors l'affolement des catholiques ne connaît plus de bornes. Un groupe de gentilshommes qui luttent derrière une barricade est attaqué par Blacons; perdant la tête, ils demandent grâce, renversent eux-mêmes l'obstacle qui les protège. L'intrépide huguenot saute dans la barricade, s'aperçoit alors qu'il est seul au milieu de ses ennemis, qui se cramponnent à la crinière de son cheval. Il se croit prisonnier, paie d'audace, enferme les catholiques dans une maison voisine. Le reste se disperse dans toutes les directions. Les fuyards se précipitent du haut des murailles dans les fossés et sont massacrés par les goujats. Les catholiques perdirent de 1 500 à 2 000 hommes; parmi les morts figuraient Logières, du Theil, le comte de la Suse, le baron de la Garde, Bollaty, etc. Les protestants n'avaient subi que des pertes insi-

1. Videt, I, 148.

gnifiantes. — La reprise de Montélimar eut un immense retentissement chez les Réformés. Le lendemain, raconte d'Aubigné, le ministre Mercier consolait la dame de Châteauneuf dont le mari combattait à Montélimar et, les yeux pleins de larmes, priait avec ferveur pour Israël. Tout à coup il entend une voix : « Pourquoi pries-tu ? elle est délivrée ¹ ». Quant à Lesdiguières, il ressentit à cette nouvelle une joie profonde, prévint immédiatement le roi de Navarre et lui fit écrire à du Poët une chaleureuse lettre de félicitations ².

La joie que causa aux protestants la prise de Montélimar fut malheureusement troublée par une funeste nouvelle : le jour même où la ville était prise, les Suisses étaient défaits près de Grenoble. La Valette, en apprenant l'arrivée du comte de Chastillon, avait invité toutes les communautés de la province à lever des troupes, avait appelé à lui les gentilshommes dauphinois et le gouverneur de Lyon, Mandelot. A la tête d'une armée d'environ 2 000 hommes, il se porte sur la rive droite de l'Isère afin d'en empêcher le passage; puis il suit Lesdiguières et Chastillon jusque sur les bords de la Romanche. Cependant la petite armée suisse, commandée par Guillaume Stuart de Vésin, Montrocher et d'Aubonne, avait franchi l'Isère vers Montmélian et s'avancait par la vallée d'Uriage. Déjà Lesdiguières avait jeté un pont sur la Romanche et se préparait à opérer sa jonction avec eux. La Valette accourt, le tient en respect et lance sur les Suisses le colonel général des Corses, Alphonse d'Ornano. Pris en tête, en queue et en flanc, d'ailleurs sans expérience de la guerre, les Suisses se débandèrent; on en tua 2 000; le reste se rendit avec douze drapeaux, qu'on envoya au Roi. — Pendant ce combat, qui dura à peine une heure, Lesdiguières, la rage dans le cœur, courait sur l'autre rive de la Romanche, sondait vainement les gués, cherchant à forcer le passage du torrent : il fut repoussé et perdit Morges, son beau-frère. La Valette cependant l'avait ménagé et,

1. D'Aubigné, III, 56.

2. Arnaud, *Documents*, n° VII, t. I, p. 519. Sur la prise de Montélimar : « La prinse et reprinse de Montélimar ». — *Le Discours de la deffaicte des Suisses en Dauphiné, contenant la vraye histoire de la récente prise et reprise de Montélimar* (Paris, s. d., in-8). — Saint-Auban, *Mémoires de ce qui s'est passé en Dauphiné* (*Mém. de la Ligue*, II, 206 et suiv.). — D'Aubigné, III, 54-58. — Videt, I, 145-148. — Mauroy, p. 106 et suiv. — Chorier, 720 et suiv. — Piémont, 207. — Long, 195-196. — Arnaud, I, 441-448. — Vincent, *Notice historique sur Montélimar*, 1859.

selon d'Aubigné, n'y « était allé qu'à regret »¹; mais d'Ornano, moins rompu aux finasseries du courtisan et croyant rendre un grand service à son prince, avait donné avec toute sa fougue ordinaire².

Chastillon, après cette défaite, demanda vainement au Parlement de Grenoble la permission de passer par le Graisivaudan. Il dut s'avancer par les montagnes de l'Oisans, où Lesdiguières lui servit de guide. Il l'accompagna jusqu'à Vaujany et prit congé de lui pour revenir dans la vallée de la Durance. Il franchit le col du Lautaret, s'empare du Monestier-de-Briançon et en fait fortifier l'église. Il se dirige vers l'Embrunois, occupé par des garnisons de ligueurs et fermé à Lesdiguières qui ne pouvait en tirer ni secours ni contributions. Il vient mettre le siège devant Guillestre, enlève la ville par un coup de main, bombarde le château et force la garnison à se rendre; il permet aux soldats de sortir de la place, n'en fait pendre que cinq, accusés de pillage³. De là il se dirige par la Combe du Guil sur le Château-Queyras où commandait Luny, bâtard de Maugiron. L'ennemi avait dressé une barricade à l'entrée du village; Lesdiguières l'emporte d'assaut et met le siège devant la place. La garnison, sachant qu'il n'a point d'artillerie, se croit en sûreté : il semble impossible d'amener des canons dans le Queyras; la saison est avancée, une pluie abondante tombe depuis plusieurs jours; tous les torrents sont débordés. Mais Lesdiguières que rien n'arrête fait bloquer le château, revient à Embrun prendre ses canons, les fait démonter et porter à bras par ses soldats. Après des difficultés inouïes, il arrive au Château-Queyras, ouvre le feu sur les ligueurs, qui, stupéfaits de tant d'audace, capitulent aussitôt⁴. En même temps on lui apportait la nouvelle que son lieutenant Briquemaut avait tué 500 hommes à l'ennemi et s'était emparé de l'église de Sam-

1. D'Aubigné, III, 52.

2. Sur la défaite des Suisses, voir : *Copie d'une lettre contenant le Discours au vray de la deffaicte des douze enseignes des Suisses Bernois*, 1587, in-8. — *La deffaicte générale des Suisses*, par M. de la Valette, ainsy qu'ils pensoient venir donner secours aux rebelles de France. Paris, 1587, in-8. — Piémont, 207, 208. — Saint-Auban, *Mém*, 200 et suiv. — *Additions au mém. de Secousse*, 76. — Mauroy, 106, 108. — D'Aubigné, III, 52, 53. — Davila, I, 575-576. — Videl, I, 144 (il dit à peine deux mots de la défaite). — Chorier, 719-721. — De Thou, XI, 72. — Long, 197. — *Journal des guerres*, 35-36.

3. *Journal des guerres*, 38.

4. *Journal des guerres*, 38-39. — De Thou, X, 73. — Gioffredo, p. 1619. — Videl, I, 150-151.

peyre, dans la vallée de Château-Dauphin. Il apprenait aussi que Blacons avait pris Suse la Rousse, que le fils aîné du comte de Grignan avait mis la main sur Clansayes et Montségur, s'était déclaré pour les huguenots et recherchait en mariage la fille de leur chef¹. Le parti protestant s'affermissait ainsi dans l'Embrunois et le comtat Venaissin.

Il est vrai qu'il subissait un léger échec dans le Briançonnais. A la nouvelle des succès de Lesdiguières, Philibert de Claveyson, lieutenant du gouverneur à Briançon², supplie les habitants de la ville de s'opposer au progrès des huguenots. L'enragé ligueur était profondément détesté pour sa tyrannie et sa brutalité; il était en guerre ouverte avec le corps de ville pour avoir maltraité un consul. Mais il jura de mourir plutôt que de laisser la ville tomber entre les mains de l'ennemi : les Briançonnais oublièrent ses fautes, lui fournirent les renforts qu'il demandait³. Dans la nuit du 10 au 11 septembre, Claveyson sort de Briançon avec 200 hommes de pied et 30 chevaux. Il se dirige vers le Monestier où Lesdiguières avait laissé Bourquet et Jourdan du Mont-de-Lans. Les catholiques du village, heureux de trouver une occasion de se débarrasser « des renards huguenots qui mangeaient leurs poules⁴ », se joignent aux Briançonnais, enlèvent l'église et le clocher, où les huguenots se sont barricadés. Les malheureux protestants, enfermés dans l'église, mirent le feu aux poudres, firent sauter le clocher et périrent en grand nombre sous les ruines de l'édifice. Les survivants furent emmenés à Briançon, et le reste des fortifications fut démoli par les catholiques du bourg⁵.

Ce sanglant épisode et la défaite de Ramefort par Lesdiguières à Saint-Étienne d'Avanson marquèrent la fin de la campagne (20 octobre). Lesdiguières venait d'être cruellement éprouvé par la mort de son fils unique, Henri-Emmanuel de Bonne. Il avait déjà perdu un premier enfant en bas âge; le second était né au mois d'avril 1580 et avait eu pour parrains le roi de Navarre et le duc de Savoie qui le comblaient de cadeaux. D'une intelligence très ouverte, le jeune Henri de Bonne avait reçu pour précepteur

1. De Thou, X, 73.

2. Arnaud se trompe quand il en fait un gouverneur de Gap (I, 449).

3. Arch. de Briançon (Chabrand, p. 153, note 2). — Charronnet 190.

4. Videt, I, 151.

5. Videt, I, 151. — *Journal des guerres*, 38.

Almèras. Atteint brusquement par la maladie, il fut emporté en quelques jours. La douleur du malheureux père fut navrante; mais il n'était pas de ceux qui se laissent abattre : il releva la tête, oublia les malheurs des siens pour ne songer qu'au bonheur des Églises ¹. — Lassés de cette guerre interminable, les protestants et leur chef paraissaient décidés à un accommodement. Lesdiguières consentait à accorder à l'évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux mainlevée pour tous les bénéfices de son diocèse ². En même temps il négociait avec Maugiron et La Valette, organisait la conférence d'Eybens. Les députés de Lesdiguières demandèrent que l'on reconnût les droits du roi de Navarre à la couronne de France, que l'on proclamât la liberté de conscience en désavouant la Ligue, et qu'en attendant une paix générale chaque parti conservât les places dont il s'était emparé ³. Les députés catholiques repoussèrent ces propositions. Maugiron consulta Henri III; mais le roi, qui venait d'être vainqueur à Vimory et à Auneau, répondit nettement qu'il ne fallait pas se prêter aux artifices de Lesdiguières, qu'il avait l'intention de s'occuper plus activement que jamais de cette province si malade du Dauphiné, et de s'y rendre en personne avec la reine mère ⁴.

Les négociations ayant échoué, Lesdiguières avertit le roi de Navarre et rentre en campagne au commencement de janvier ⁵. A mesure que les événements s'avancent, son audace et sa confiance grandissent. Cette fois, c'est sur la capitale du Dauphiné qu'il jette les yeux. Malgré la vigilance des consuls de Grenoble, il entretient des intelligences dans la ville ⁶, et, le 10 janvier, il se met en marche vers la vallée de l'Isère. Mais un ruisseau débordé l'arrête quelque temps et, lorsque à cinq heures du matin il paraît devant la ville, son assaut est repoussé ⁷. Furieux de cet échec, il prend et brûle le château de Gières, revient à l'attaque avec son opiniâtreté habituelle, arrive jusqu'au pied des mu-

1. Videt, I, 152. — Le biographe fait naître Henri de Bonne en 1580, et le fait mourir en 1587, à l'âge de 11 ans. — De Thou est plus exact, X, 75. — Mss de Grenoble, R. 80, t. XIII, fol. 430. — *Journal des guerres*, 41.

2. *Actes et Corresp.*, I, 72.

3. *Mém. de Saint-Auban* (ap. Arnaud, I, 450). — *Journal des guerres*, 40.

4. *Livre du Roi, de Briançon* (lettre publiée par Arnaud, I, 451, et Roman, *Actes et Corresp.*, I, 72, note 1). — Cf. Charronnet, 191.

5. De Thou, X, 335. — *Journal des guerres*, 42.

6. Arch. de Grenoble, BB 40, fol. 7.

7. Arch. de Grenoble, BB 40 et suiv., p. 84. — Prudhomme, 410. — Chorier, II, 722. — Piémont, 214, 215. — Videt, I, 157.

railles, emporte et brûle un faubourg de la ville « à la barbe de la garnison ». Dans cette courte expédition, il a fait pour plus de 100 000 écus de butin ¹. Il se retire vers la région des montagnes, mais sans renoncer à son projet : au milieu de février, une conspiration est de nouveau organisée pour lui livrer la ville. Les malheureux consuls ne savent plus « de quel côté se retourner » ; ils s'attendent à chaque instant « à être envahis, égorgés, réduits à une extrême misère, volerie et pauvreté » ; ils chassent les gens suspects, lèvent une compagnie d'arquebusiers pour veiller sans cesse aux remparts. Désormais l'alerte est continuelle dans la ville, où l'on craint les entreprises du redoutable capitaine ².

Celui-ci avait convoqué, à Die, une assemblée générale des chefs protestants pour se concerter avec eux sur les opérations militaires. On y entendit Lacroix et Bussod, députés des États de la province envoyés pour négocier une trêve ; mais les pourparlers ne purent aboutir. L'assemblée fut transférée à Serres ³, où les négociations continuèrent aussi inutilement. Lesdiguières avait alors auprès de lui un envoyé du roi de Navarre, Du Jay, et il entretenait des relations suivies avec Henri de Béarn qui ne faisait jamais rien sans le consulter ⁴.

Au commencement du printemps recommence cette guerre d'escarmouches et de surprises où excellait Lesdiguières. Il marche sur Tallard où il a des intelligences, apprend en route qu'on veut lui tendre une embuscade et se retire à temps. Il passe par le Vallonnais, tente un coup de main sur Vizille et vient tailler en pièces la garnison du fort de Gières relevé par les ligueurs. N'ayant pu s'emparer de Grenoble, il envoie de Morges pousser une pointe jusqu'à Goncelin, Beaumont et Revel et revient à Serres en quatre jours. Nul n'avait mieux que lui le secret de ces marches rapides qui épouvantaient l'ennemi ⁵.

A peine arrivé à Serres, il forme le projet de mettre la main sur cette insaisissable place de Gap qui avait toujours été jusqu'à sa « pierre d'achoppement » ⁶. Ne pouvant songer à l'emporter de vive force, il veut la tenir en bride en élevant un fort à ses

1. Arnaud, I, 454.

2. Arch. de Grenoble, BB 40, fol. 20-21. — Prudhomme, 411.

3. *Journal des guerres*, 43.

4. De Thou, X, 336.

5. Videt passe sous silence cette campagne. — *Journal des guerres*, 43-44. — De Thou, X, 336.

6. Videt, I, 158.

portes. Déjà, en 1577, il avait fait choix de l'importante position de Puymore qui commande la ville. Pour ne pas effaroucher les bourgeois de Gap, ses amis achètent des terrains sur la colline pour y construire des maisons de campagne. Mais ces villas ont une mine si rébarbative avec leurs créneaux, leurs palissades et leurs fossés, que les gens de Gap s'inquiètent et que, lors du traité de paix, ils en exigent la démolition ¹. — Le 3 avril 1588, la cavalerie protestante paraît dans la plaine qui entoure Gap; elle est commandée par de Morges, Gouvernet, Champoléon, Montbrun, sous la direction suprême de Lesdiguières. On brûle les moulins, on cherche à affamer la ville. Le capitaine La Marcousse, gouverneur de Tallard, s'avance au-devant de l'ennemi; il est accueilli par une violente arquebusade, et, le soir, les Tallardiens voient revenir son cheval ensanglanté, la selle vide. Pendant plusieurs jours, les assiégés font des sorties continuelles, essaient d'entraver les travaux de l'ennemi; mais Lesdiguières les repousse, et c'est alors une guerre étrange : le soldat jetant l'arquebuse pour manier la truelle, Lesdiguières portant lui-même le gazon, se multipliant avec une activité prodigieuse, élevant en quelques jours une citadelle formidable avec ses cinq bastions et ses courtines profondes. Sous l'habile direction des ingénieurs Beauregard et Arabin, la place est bientôt achevée, munie d'une citerne profonde, de logements spacieux pour une garnison de 350 hommes, d'immenses magasins et de vivres pour trois mois ².

A la nouvelle des progrès des protestants, le gouverneur de Gap, Saint-Jullin, accourt de Provence; mais Lesdiguières va à sa rencontre, le bat à Curban et revient à Puymore. Saint-Jullin, qui est parvenu à se glisser dans Gap pendant une sortie de la garnison, prévient La Valette qui accourt à la tête de 600 hommes de pied et de 350 chevaux. Lesdiguières laisse la direction du siège à Poligny et se porte au-devant de l'ennemi, dont il surveille tous les mouvements. La Valette avait reçu de Henri III l'ordre formel « de dénicher ceux qui avaient construit la citadelle de Puymore »; il s'aperçut bien vite qu'ils avaient bec et ongles pour se défendre. Pendant deux ou trois jours il observa la citadelle, jugea la position inexpugnable et se retira ³. Cette étrange conduite étonna assez les contemporains pour que le biographe

1. Videt, I, 159. — Charronnet, 194. — De Thou, X, 337.

2. *Journal des guerres*, 44-45. — *Journal d'Arabin*, 20. — Videt, I, 159.

3. De Thou, X, 338. — Videt, I, 162. — Charronnet, 196. — Arnaud, I, 454.

de Lesdiguières ait pris la peine de disculper le lieutenant général. Mais il est facile de voir dans le jeu de La Valette; ardent ennemi de la Ligue, il veut, comme son maître, la combattre et l'affaiblir en ménageant les huguenots. La retraite de l'armée royale n'eut certainement pas d'autre cause.

Pendant que le blocus de Gap se prolonge, Lesdiguières ne reste pas inactif. Son lieutenant Séchilienne bat la compagnie de gendarmes de Maugiron sur les bords de la Gresse¹, près de Vif; lui-même enlève le château de Jarjayes après une violente canonnade. Toutefois, comme il était inquiet au sujet des événements qui se passaient alors en France, et qu'il ne voulait agir qu'avec l'assentiment de son maître, il envoya Calignon auprès du roi de Navarre². Le rude capitaine ne se sentait pas à l'aise au milieu de toutes ces finasseries qui le déroutaient. Le vainqueur de Coutras lui ordonna de continuer les opérations commencées. Il serre alors de plus près Gap et Tallard, bat les assiégés près du moulin de Burle. Les habitants de Gap, privés de toute communication, réduits à se servir de moutardiers en guise de moulins, obligés d'implorer l'appui des Grenoblois³, demandèrent une trêve à Lesdiguières : il la leur accorda moyennant la somme de 10 000 écus⁴. Mais la trêve fut ce qu'elles étaient toutes alors : on ne la respecta ni d'un côté ni de l'autre. Pendant que les Tallardiens prodiguent au chef huguenot les termes de la plus basse adulation, ils font venir des renforts de Provence. Lesdiguières, de son côté, tente un coup de main sur la place. Il s'entend avec deux officiers de la garnison qui s'engagent à lui ouvrir les portes moyennant 800 écus. Au jour fixé, une petite troupe commandée par Lesdiguières en personne s'embusque dans un bois voisin et, profitant des premières ombres de la nuit, escalade le rempart. Un soldat doit venir donner le signal à Lesdiguières : il ne vient pas. Lesdiguières inquiet, prévenu d'ailleurs par un officier de la garnison que le coup est manqué, est forcé de se retirer précipitamment, furieux d'avoir perdu 800 écus et de n'avoir pas la ville⁵.

C'était le moment où Henri III, obligé de quitter Paris après la

1. *Journal des guerres*, 46.

2. De Thou, X, 339. — *Journal des guerres*, 46.

3. Arch. de Grenoble, BB, 40, fol. 71.

4. Charronnet, 197. — *Actes et Corresp.*, I, 76-78.

5. Charronnet, p. 200.

journée des barricades et de n'être plus que le roi de Chartres ¹, avait juré de se débarrasser du duc de Guise; mais, pour mieux étouffer son rival, il feignit de l'embrasser : en juillet 1588, il faisait enregistrer par le Parlement de Rouen un édit d'Union qui proscrivait de nouveau la religion réformée et approuvait tous les actes de la Ligue. En Dauphiné, on n'était guère au courant de cette politique italienne et Lesdiguières crut que la face des choses allait changer ².

Montmorency venait d'assiéger Pont-Saint-Esprit et l'appelait à son secours. Lesdiguières accourt et franchit le Rhône avec 2500 arquebusiers après une marche de 9 jours. Mais il apprend alors la volte-face inexplicable du roi : les protestants du Dauphiné étaient de nouveau menacés. Il rentra précipitamment dans la province. Tout le mois de juillet fut consacré à de longs pourparlers entre Puymichel, le seigneur d'Eybens, Furmeyer et Marquet qui cherchèrent vainement à négocier une trêve générale ³. Tout accommodement devenait impossible, car, à ce moment même, l'édit d'Union était enregistré au Parlement de Grenoble et le duc de Mayenne était envoyé en Dauphiné à la tête d'une armée ⁴.

A cette nouvelle, les catholiques modérés songent à se rapprocher des protestants. Le premier des *politiques* dauphinois qui se lèvent ainsi contre les Guises est le baron de la Roche, gouverneur de Romans, qui s'entend secrètement avec Lesdiguières. Il chasse les soldats ligueurs, élève une citadelle et proteste hautement contre la politique de la cour. La Ligue redouble d'efforts et veut à tout prix empêcher les défections : elle casse les gouverneurs trop tièdes, comme celui de Grenoble, déclare hautement que ces révoltes sont dirigées contre l'autorité royale, multiplie les préparatifs militaires et demande des secours au gouverneur de Lyon pour écraser aussi bien les catholiques modérés que les huguenots ⁵.

1. Forneron, *les Guises*, II, 353.

2. De Thou, X, 339. — *Journal des guerres*, 49.

3. *Journal des guerres*, 49. *Actes et Corresp.*, I, 79, 83. Lettre à Calignon. — Piémont, 29. — *Arch. de la Drôme*, E 3671.

4. *Arch. de Grenoble*, BB, 40, fol. 99 et 103. Lettre de Mayenne aux consuls. Déclaration du roi à M. du Motet. — *Arch. de l'Isère*, B, 2340, fol. 36, édit pour le pouvoir de M. de Maienne.

5. *Arch. de Grenoble*, BB, 40, fol. 92, 93. — *Arch. de l'Isère*, B, 2313, fol. 13. — Prudhomme, 412.

Deux hommes se trouvaient surtout menacés : La Valette et Lesdiguières, le chef des modérés et le chef des protestants. Ils songèrent d'autant plus à se rapprocher qu'il y avait entre eux depuis longtemps un accord tacite et même un commencement d'intelligence ¹. Toutefois, ni l'un ni l'autre n'osait se mettre en avant; leurs amis se chargèrent de faire les avances et de négocier pour eux. Des personnages considérables de la Provence et du Dauphiné, « qui avaient l'intention droite au bien de l'État et à la commune conservation de ces deux provinces ² », les travaillèrent séparément. On montre à La Valette que les Guises ont juré sa perte et celle de son frère le duc d'Épernon; qu'ils seront les premiers à être frappés s'ils ne pensent à leur sûreté; que le meilleur moyen de résister à la Ligue, c'est de s'unir à son plus puissant ennemi, Lesdiguières; qu'il aurait ainsi deux provinces pour se mettre à couvert des orages de la Cour. En même temps on représente à Lesdiguières les avantages d'une alliance avec La Valette : en butte à la haine des Ligueurs, il n'a qu'un moyen de sauvegarder ses intérêts et ceux de son parti, c'est de tendre la main à celui qu'il a loyalement combattu jusque-là ³.

Lesdiguières ne demandait qu'à se laisser convaincre; il disait, lui aussi, son *aut nunc aut nunquam*. Son ami le Béarnais écrivait alors à la belle Corisande : « Cette année sera ma pierre de touche ⁴ »; Lesdiguières comprit qu'elle devait l'être aussi pour lui. Il n'était pas d'ailleurs de ces « grands enfants » dont parle un contemporain qui, en apprenant une triste nouvelle, ne savent que « se mettre au lit et demeurer là quelques jours à marteler inutilement leur cerveau malade ⁵ ». Il était l'homme des décisions soudaines et des résolutions viriles : il prit brusquement son parti. Une entrevue fut ménagée, à Montmaur, entre Gouvernet et le gentilhomme provençal Buisson ⁶. On y arrêta les termes d'un traité qui fut signé par La Valette et envoyé à Lesdiguières. Le capitaine huguenot y apposa sa signature, et, quelque temps après, les députés du marquisat de Saluces y adhérèrent à leur tour. Voici quels étaient les principaux

1. *Actes et Corresp.*, I, 82.

2. Videt, I, 167.

3. Videt, I, 168.

4. Forneron, *les Guises*, II, 362.

5. *Mém. de la Ligue*, III, préface.

6. *Journal des guerres*, 50. — De Thou, X, 340. — Bouche, II, 706.

termes de cette alliance offensive et défensive, qui marquait une étape considérable dans la fortune prodigieuse du petit gentilhomme dauphinois ¹.

Devant les sinistres intentions de la faction des Guises qui rêve la ruine du royaume, des princes et de leurs serviteurs; devant les menées coupables qu'ils organisent avec les plus cruels ennemis de la France, La Valette et Lesdiguières jurent de rester unis pour leur défense et celle de leurs partis. La Valette pourra se servir des forces de Lesdiguières « ouvertement ou couverte-ment » quand bon lui semblera. Les deux chefs promettent de s'assister en toute circonstance; si un danger menace l'un des deux alliés, l'autre devra aussitôt le prévenir et lui prêter main-forte. Lesdiguières ne devra nullement inquiéter la Provence, et s'il y vient jamais lever les contributions de guerre, ce ne sera que pour trois jours et avec une escorte de 100 chevaux. On signera une trêve avec les habitants du marquisat de Saluces, qui pourront librement se livrer au commerce. Les gens des deux partis pourront aller et venir en Dauphiné et en Provence sans être inquiétés, pourvu qu'ils soient munis d'un passeport en règle. Lesdiguières prend sous sa protection toutes les places de Provence, et La Valette celles que Lesdiguières occupe en Dauphiné. Les forts de Cederon et de la Bréole seront démantelés ². Les deux armées entrent aussitôt en campagne. Parmi les villes qui tenaient pour la Ligue en Dauphiné, figurait surtout Grenoble; Lesdiguières résolut de s'en emparer. Déjà il tenait la ville en bride par le fort de Gières qui inquiétait si vivement les ligueurs ³; le 19 août, il arrive au Pont-de-Claix, fait tracer sous ses yeux le fort de Bozancieu par 1 100 pionniers et y établit Gouvenet qui fait de fréquentes incursions jusqu'aux faubourgs de Grenoble ⁴. Cependant les ligueurs de la ville, tout en organisant la lutte avec une grande activité, cherchent à faire nommer un gouverneur qui soit partisan des Guises; ils y parviennent enfin, font choisir d'Albigny ⁵. Mais Lesdiguières, qui a reçu d'importants

1. Le texte nous en a été conservé par Videl, I, 169-172. — *Actes et Corresp.*, I, 84-86.

2. A cette ligue adhèrent bientôt les villes de Romans et de Valence. — De Thou, X, 340.

3. Arch. de Grenoble, BB, 40, fol. 10.

4. *Journal des guerres*, 51. — Piémont, 227.

5. Piémont, 226. — Arch. de Grenoble, BB, 40, fol. 92-93. — Prudhomme, 413.

renforts, fait sur Grenoble une première tentative, revient à Bozancieu donner la main à de nouvelles bandes protestantes qui arrivent du Diois, s'avance par Saint-Georges, la Mure, reprend le fort de Balmes, fortifie le Bourg-d'Oisans et vient investir Château-Dauphin ¹. La garnison, terrifiée par l'artillerie protestante, capitule et se retire, vie et bagues sauves. A Molines, Lesdiguières a une entrevue avec Lafitte, lieutenant du roi dans le marquisat de Saluces, resserre avec lui son alliance et s'engage à réprimer les desseins du duc de Savoie ².

Ainsi, le hardi capitaine dominait de plus en plus ce qu'il pouvait déjà appeler sa province. Allié de La Valette, de la plupart des grandes villes dauphinoises, il voyait son amitié recherchée à la fois par le duc de Savoie et par d'Albigny, le chef des ligueurs, qui lui demandait sa fille en mariage ³. Charles-Emmanuel lui envoya son secrétaire Guichard avec des lettres « fort civiles »; le duc lui parlait de son affection pour lui, l'engageait à profiter des divisions de la France et à s'entendre avec lui; il lui montrait que le parti protestant était incapable de lutter contre la Ligue, soutenue par les plus puissants princes de l'Europe. Mais Lesdiguières demeure fidèle à la cause de son maître le roi de Navarre; il répond au duc que le devoir l'attache à la cause de Henri de Béarn et qu'il ne cherchera pas ailleurs « sa satisfaction et sa fortune ⁴ ». En même temps il envoie son secrétaire Biard au roi de Navarre pour lui demander aide et protection. Le brave huguenot, malgré sa finesse pénétrante, était un peu désorienté par les fluctuations de la politique royale. C'était en effet le moment où Henri III commençait à ne plus dissimuler la haine profonde qu'il éprouvait pour les Guises. Etourdi par ces changements à vue qu'il ne pouvait guère juger à distance, Lesdiguières demanda des instructions au Béarnais. Le roi de Navarre renvoya ses députés à Henri III, essaya de convaincre le roi que ses sujets de Dauphiné n'avaient jamais cherché qu'à rétablir la paix, qu'ils en avaient été empêchés par Mayenne et la Ligue, que leur plus grand désir était de défendre l'Etat et de servir fidèlement Sa Majesté ⁵. Henri III et Catherine

1. De Thou, X, 341. — *Journal des guerres*, 51.

2. *Ibid.*

3. De Thou, X, 342. — *Journal des guerres*, 54.

4. Videt, I, 183.

5. Arnaud, I, 461.

firent une réponse évasive, et le roi de Navarre, à l'assemblée de la Rochelle, ordonna à Lesdiguières de continuer la guerre. Il lui envoya un officier de sa maison, Gui du Faur de Pibrac, avec des promesses de secours ¹.

Cependant, le duc de Mayenne était arrivé à Lyon avec une armée solide et il annonçait son prochain départ pour le Dauphiné ². Lesdiguières s'attendait tous les jours à être attaqué; mais le duc se souvenait de la Mure : il se contenta d'envoyer quelques troupes à Timoléon de Maugiron qui venait de remplacer son frère comme lieutenant général du Dauphiné. Lesdiguières court au-devant de Maugiron qui campait sous les murs de Grenoble, et lui enlève de nombreux prisonniers ³. Etourdi par cette « galanterie » intempestive, Maugiron vient mettre le siège devant le Bourg-d'Oisans. Il est serré de près par Lesdiguières qui harcèle l'armée des ligueurs, lui tue un jour 50 hommes et la tient étroitement bloquée. La place, vivement canonnée, refuse de se rendre, et, le 1^{er} novembre, Lesdiguières, Jacques de Miolans, Lacroix de Tallard et les huguenots fondent brusquement sur Maugiron. L'action fut des plus chaudes, et Lesdiguières y paya plusieurs fois de sa personne, chargeant à la tête de ses gendarmes à la casaque de velours bleu chamarrée de broderies d'argent, qui commençaient à être la terreur de l'ennemi. Les ligueurs éprouvèrent des pertes sensibles, mais la ville ne put être secourue et Beaumont qui la commandait dut accepter les conditions fort honorables que lui offrit Maugiron ⁴. Entre temps, Lesdiguières avait trouvé le moyen de négocier longuement avec La Valette, de courir avec lui à la frontière des Alpes que menaçait le jeune et remuant Charles-Emmanuel, de battre les Savoyards près de Château-Dauphin et de les forcer à repasser les monts ⁵.

Sans se laisser décourager par son échec du Bourg-d'Oisans, sans se laisser arrêter par les rigueurs de l'hiver, Lesdiguières se tourne vers une autre direction. Quelques jours après, il est sur les bords du Rhône, où il emporte bravement l'importante position d'Anconne; pousse une pointe hardie sur Saint-Mar-

1. Douglas, *Vie de Souffrey de Calignon*, p. 22-27.

2. Arch. de Grenoble, BB, 40, fol. 103.

3. Videt, I, 175. — *Journal des guerres*, 54.

4. Videt, I, 175. — *Journal des guerres*, 55-56.

5. *Journal des guerres*, 55-56. — Gioffredo, p. 1625-1626.

cellin, pendant que son lieutenant Hortal s'empare du fort de Saou ¹.

Appelé par Gouvernet et Blacons qui luttèrent dans le comtat Venaissin contre le vice-légat d'Avignon, Lesdiguières répond à leur appel malgré le mauvais temps, s'empare de Donzère, Chantemerle, Valaury et Collonzelles. Le terrible châtimement du commandant de cette place, qui avait osé résister à Lesdiguières et qui fut pendu à un amandier, épouvanta les autres villes, qui se rendirent sans coup férir : Bouchet, Richerances, Rochegude, Chamaret, Aubignan. Ce fut une vraie promenade pour les protestants, qui finirent par traiter avec le vice-légat, et pour Lesdiguières, qui ne revint pas de ce voyage sans avoir cueilli une « bonne moisson » ². — Au dire de son biographe, Lesdiguières serait venu rapidement vers Gap. La trêve de six mois était sur le point d'expirer et le capitaine huguenot venait souvent dans la ville. Un soir qu'il remonte dans sa citadelle de Puymore, il avise, dans un verger, des dames qui dansaient en s'accompagnant d'une chanson. Lesdiguières les salue fort civilement. « Monsieur, dit l'une, nous passons ici le temps à danser, mais, comme vous voyez, c'est sans violons. — Messieurs de Gap devraient vous en donner; je vous promets, mesdames, que le jour de demain ne passera pas, que je ne vous fasse ouïr les miens. » Le lendemain, dès la pointe du jour, on entend une effroyable canonnade dans la direction de Puymore : ce sont les violons du huguenot qui donnent le signal de la danse et annoncent la rupture de la trêve aux Gapençais terrifiés. On s'empresse de signer un nouveau traité. L'anecdote de Videt est piquante : est-elle bien juste ? On ne dansait guère dans les vergers de Gap au cœur de l'hiver et le journal du futur connétable ne mentionne point sa présence dans le Gapençais à l'expiration de la trêve ³.

Mais une nouvelle inattendue, foudroyante, venait d'arriver en Dauphiné. Le 23 décembre 1588, le duc de Guise avait été assassiné au château de Blois sur l'ordre de Henri III. Le lendemain,

1. De Thou, X, 342. — Piémont, 235. — Chorier, 728. — Arnaud, I, 464. — *Journal des guerres*, 57.

2. Videt, I, 181-182. — *Journal des guerres*, 57-58.

3. Videt, I, 183-184. — Charronnet, 203. La trêve, signée le 14 juillet 1588, expirait donc le 14 janvier 1589. Or, à cette date, Lesdiguières est dans le Valentinois; il n'arrive à Puymore que le 28 février. — L'anecdote est donc plus que suspecte.

le roi écrivait à ses bonnes villes du Dauphiné qu'il avait dû se défendre contre M. de Guise qui prétendait lui ravir le trône et la vie, qu'il remplaçait Mayenne par Alphonse d'Ornano dans le gouvernement de la province, qu'il invitait ses sujets dauphinois à lui demeurer fidèles ¹. La scène, dit un historien, se dégage pour Henri de Navarre ²; elle se dégage aussi pour celui qui avait été son fidèle allié, son zélé serviteur, pour Lesdiguières.

En effet, en même temps que Henri III se rapproche du roi de Navarre, son lieutenant d'Ornano se rapproche du lieutenant du Béarnais. Arrivé à Grenoble le 14 janvier 1589, d'Ornano s'était aperçu que la Ligue était toute-puissante dans la ville et que le corps consulaire n'obéissait qu'aux conseils d'Albigny. Malgré les serments de fidélité qu'on lui prête, il ne tarde pas à se heurter à une sourde hostilité : on proteste contre l'entrée de ses soldats dans la ville, on les maltraite ouvertement ³. Il se défie de plus en plus, et, sur l'avis de quelques membres du Parlement, il négocie secrètement avec Lesdiguières. Déjà Henri III avait écrit à Calignon pour l'engager à opérer un rapprochement entre les deux capitaines : le roi espérait qu'en réunissant leurs forces, « ils pourraient réprimer les desseins des ennemis de l'État dans sa province de Dauphiné ⁴ ». Calignon se rendit auprès d'Ornano; le colonel corse répondit qu'il tenait Lesdiguières pour l'un des hommes les plus braves et les plus sages du royaume, qu'il savait la confiance dont l'honorait le roi de Navarre et qu'il était prêt à s'entendre avec lui. Les deux capitaines se rencontrèrent dans une maison du faubourg Saint-Jacques qui porta depuis le nom de Maison de la Trêve. Ils y signèrent une trêve de vingt et un mois ⁵ dont voici les principaux articles.

Alphonse d'Ornano, général commandant l'armée royale en Dauphiné, agissant au nom du roi de France, Lesdiguières et les gentilshommes de son parti agissant au nom du roi de Navarre, déclarent qu'ils veulent mettre fin aux misères de la guerre et donner à la province un repos plus assuré. Une conférence ultérieure réglera les conditions du rétablissement du culte catho-

1. Arch. de Grenoble, BB, 41, fol. 6.

2. Forneron, *les Guises*, II, 390.

3. Arch. de Grenoble, BB, 41, fol. 4, 13 et 23.

4. Douglas, *Vie de Souffrey de Calignon*, p. 65.

5. *Ibid.*, p. 67. — *Journal des guerres*, 59.

lique dans les villes occupées par Lesdiguières, moyennant l'autorisation du roi de Navarre. Les ecclésiastiques recouvreront la jouissance de leurs biens, maisons et revenus, sauf « ceux qui ont été pris par voie d'hostilité durant la guerre », et en réservant, sur les dîmes royales, une somme de 18 000 écus par an, dont Lesdiguières s'attribuera l'emploi pour « des œuvres concernant la piété ». Tous les habitants de la province, de quelque condition et de quelque parti qu'ils soient, resteront chez eux sans être désormais inquiétés. Tout acte d'hostilité cessera pendant vingt et un mois à partir du 1^{er} avril. Liberté de conscience et liberté du commerce dans toute la province. Pour l'entretien des gens de guerre, on lèvera une taille de 36 000 écus par mois, dont la moitié à Lesdiguières. On règle toutes les questions relatives à la levée de l'impôt, au paiement des arrérages, etc. On donnera à Lesdiguières 15 000 écus aux fêtes de Noël, plus 833 écus pour achever les fortifications qu'il a commencées. Le fort de Bozancieu sera rasé moyennant 8 000 écus, ainsi que les forts de Flandaine, Jolivet, Saint-Nazaire et Savasse. On payera intégralement les magistrats de la Chambre tri-partie depuis leur entrée en charge. Les seigneurs haut justiciers, consuls et châtelains prendront sous leur sauvegarde ceux du parti opposé et seront civilement responsables de tous les excès commis à leur détriment. On établit, pour rendre la justice, un prévôt dont le lieutenant sera choisi par Lesdiguières. Enfin on choisit trois personnes dans chaque parti pour régler les différends ¹. Le traité fut approuvé par le Parlement, par le Conseil des Églises réformées et même par les consuls de Grenoble, malgré tout leur fanatisme ². Mais les ligueurs en furent vivement irrités; un violent pamphlet courut toute la province. C'est une lettre adressée à Henri III pour lui reprocher son revirement en faveur de Lesdiguières. On a donné, dit l'auteur, la lieutenance générale à d'Ornano avec l'ordre formel de traiter avec les hérétiques. Ceux-ci ont accepté l'argent qu'on leur a offert, mais ils continuent à ruiner le pays. Le roi donne la main aux protestants, se prête aux meurtres et aux violences qu'ils commettent, et fait de Lesdiguières le plus puissant personnage de la province. L'auteur menace le roi de se

1. *Mém. de la Ligue*, III, 302, 310. — *Actes et Corresp.*, I, 87-95. — Arch. hospitalières de Grenoble, H, 1122. — Arch. de l'Isère, B, 2340, fol. 79-86.

2. *Mém. de la Ligue*, III, p. 311. — Arch. de Grenoble, BB, 41, fol. 48.

ranger parmi ceux qui se sont unis « pour la conservation de la religion catholique et de l'État de France ¹ ».

Ce n'était plus à faire; la Ligue agissait ouvertement contre Henri III et Lesdiguières; elle travaillait à soulever la capitale contre le lieutenant général. D'Ornano ayant fait venir à Grenoble une compagnie corse pour sa garde personnelle, les ligueurs critiquent vivement cette mesure. Vainement d'Ornano démontre-t-il qu'il ne se méfie nullement des Grenoblois, qu'il prend seulement ses précautions contre une attaque venue du dehors, la défiance grandit, et, le 4 mai, sa maison est envahie par une populace hurlante. Le lieutenant général quitte Grenoble et se réfugie au château de la Plaine. De là il essaye encore de parler avec les rebelles; d'interminables pourparlers s'engagent par l'intermédiaire du Parlement. D'Ornano veut rentrer avec sa garde corse et, à cette condition, « promet toute oubliance de ce qui s'est passé et de les embrasser comme ses enfants ». Mais la salle des séances est envahie par les soldats de d'Albigny, et le Parlement est obligé de se retirer sans avoir pris de décision ². Grenoble avait eu sa journée des Barricades comme Paris, et, de même que l'émeute parisienne jeta Henri III dans les bras de son cousin de Navarre, l'émeute grenobloise resserra l'union de Lesdiguières avec d'Ornano. A ce moment venait d'arriver en Dauphiné, où l'on apprenait la nouvelle de la mort de Henri III, un secrétaire d'État du roi de Navarre, Le Fresne, chargé spécialement de rapprocher d'une façon définitive les deux capitaines. Il leur ménagea une entrevue à la Grange, près de Saint-Marcellin, et leur fit signer un traité d'alliance offensive et défensive. Le lieutenant général et le chef protestant juraient de mettre en commun toutes les forces dont ils disposaient, de garder une étroite et fraternelle intelligence et de conserver la province de Dauphiné à Henri IV, le successeur légitime et l'héritier naturel de Henri III ³.

1. « Remontrance d'un gentilhomme du Dauphiné à Henri de Valois, pour le soulagement du pauvre peuple de ce pays » (signé *I. D. R.*, 1589, in-8, 24 p.).

2. Chorier, II, 729-730. — Arch. de Grenoble, BB, 41, fol. 67, 69, 71. — Prudhomme, 414-415.

3. Videl, I, 187. — *Actes et Corresp.*, I, 102-103. Videl date du 13 septembre le document si important qu'il donne *in extenso*. C'est une erreur que rectifient le *Journal des guerres* et le *Mémorial de Piémont*. L'entrevue de La Grange a lieu du 15 au 19 septembre (*Journal des guerres*, 61; *Piémont*, 247). L'auteur ajoute que l'accord fut tenu secret : « L'on ne sceut que résolut là ».

Cette alliance soulève aussitôt de vives protestations dans les villes dauphinoises qui tenaient pour la Ligue et surtout à Grenoble. Quand le premier consul annonce, le 19 septembre, l'accord des deux capitaines, une violente colère s'empare du corps de ville : on jure de s'opposer à leurs « mauvaises entreprises » et de rester sous l'obéissance du roi catholique qui sera reconnu par les États généraux ¹. On échange une active correspondance avec Mayenne qui félicite les consuls et promet de les « assister de tous ses moyens ² ». Un conseil d'État est organisé pour résister à Lesdiguières. L'arrêt de Henri IV qui, pour soustraire le Parlement aux influence des ligueurs, le transfère à Romans ne fait que surexciter les esprits ³. Le pape Sixte-Quint ajoutait d'ailleurs ses sollicitations à celles de Mayenne. Le 8 novembre 1589, un vice-légat qu'envoie le cardinal Caetani vient apporter au conseil un bref pontifical pour « conforter les villes catholiques », ramener les fidèles égarés qui donnent la main aux huguenots et promettre des secours aux ligueurs. En même temps, le légat Caetani écrit à d'Ornano et à Lesdiguières pour les sommer de mettre fin aux hostilités ⁴.

Mais Lesdiguières n'en avait pas moins continué ses succès. Dès le milieu du mois d'août, il s'était acheminé vers les montagnes, où son premier soin fut d'en finir avec la résistance de Gap et de Tallard. Il convoque à Puymore les consuls et notables de Gap, leur tient un habile discours, les informe de la mort de Henri III, les engage à reconnaître son successeur Henri IV; s'ils refusent, ses troupes sont là, prêtes à donner l'assaut. Les habitants se consultent, se résignent et se soumettent; le 23, Bombain quitte la place, et les notables montent à Puymore pour négocier avec Lesdiguières ⁵.

Le chef huguenot sut inaugurer dignement la politique de conciliation convenue avec d'Ornano. Pour obliger les Gapençais « à la fidélité par la confiance ⁶ », il laisse à la ville sa garnison catholique et se contente de prendre quelques mesures

1. Arch. de Grenoble, BB, 41, fol. 121-122. — Prudhomme, 415.

2. *Ibid.*, BB, 41, fol. 122, v^o.

3. *Ibid.*, BB, 42, fol. 123. — Chorier, *Hist. de Prunier de Saint-André*, publiée par Vellot, p. 55.

4. Arch. de Grenoble, BB, 41, fol. 132. — Prudhomme, 416. — H. de l'Épinois, *la Ligue et les Papes*, 1886, in-8, p. 360.

5. Charronnet, 204-205. — Videt, I, 189. — Piémont, 246.

6. Videt, I, 189.

pour maintenir l'ordre dans la cité. Un trait de générosité calculée fit bien voir aux habitants que, comme l'affirmait Lesdiguières, la « querelle de religion » était à tout jamais terminée. Les consuls lui ayant présenté la liste des personnes parmi lesquelles il devait choisir les capitaines de quartier chargés de commander la milice bourgeoise et d'assurer la tranquillité, Lesdiguières s'étonne de ne pas y trouver les noms de Moulin et de Bajole. C'étaient les deux officiers qui avaient organisé contre lui le guet-apens de Tallard. Les consuls, interdits, croyant à des projets de vengeance, balbutient qu'ils ne sont pas venus pour prendre la défense de ceux qui l'ont si gravement offensé. « Il n'est point question de cela », dit tranquillement Lesdiguières, et il fait ajouter leurs noms sur la liste, en répétant qu'il ne se souvient du passé que pour les aimer à l'avenir ¹. Son biographe vante ce trait de générosité magnanime, digne des plus grands héros de l'antiquité. Mais les actes d'humanité de Lesdiguières n'étaient jamais désintéressés; celui-ci était bien plutôt une habileté machiavélique. Le vainqueur généreux se doublait d'un politique retors; en attachant à sa cause des gens de sac et de corde comme les deux capitaines, il était sûr de pouvoir dominer plus facilement la ville et de tenir en bride les consuls. — Tallard se soumit aussi, tout en déclarant ne céder qu'à la force, et, le 28, Lesdiguières entra pour la première fois dans cette redoutable citadelle qui l'avait si longtemps tenu en échec. Voici les principaux articles de la paix qui fut signée avec les deux places du Gapençais et qui fut étendue à toute la région.

L'exercice de la religion catholique se fera sans obstacle; on fermera les boutiques et l'on suspendra le travail les jours de fêtes et de procession; l'évêque et son clergé seront réintégrés dans leurs biens; la justice royale et celle des seigneurs bannerets du ressort seront remises dans leur premier état; les catholiques de Gap et de la banlieue ne prendront les armes que pour la défense de la ville; les contributions seront payées au sieur des Diguières; les catholiques seront traités de la même manière que les réformés; comme eux ils conserveront leurs armes, puisque, comme eux, ils sont désormais au service du roi ².

1. Videt, I, 192.

2. *Actes et Corresp.*, I, 97-102. — Ladoucette, *Histoire, topographie des Hautes-Alpes*, 717. — Piémont, 246.

Le traité de Gap et celui de Saint-Marcellin marquent une ère nouvelle dans l'histoire de Lesdiguières et du Dauphiné. Désormais les deux partis pourront vivre sur le pied d'égalité. La lutte change de caractère : elle est entre les partisans de la Ligue et ceux de Henri IV, entre les amis de la guerre civile et ceux de la paix intérieure, entre ceux qui appellent l'étranger et ceux qui veulent le combattre.

CHAPITRE VI

LESDIGUIÈRES ET CHARLES-EMMANUEL I^{ER}

(1580-1590)

Charles-Emmanuel I^{er} duc de Savoie. — Ses talents politiques et ses projets ambitieux. — Après s'être brusquement emparé du marquisat de Saluces, il profite des embarras de la France, cherche à s'étendre dans la vallée du Rhône, recherche l'amitié de Lesdiguières, veut s'en faire un allié en Dauphiné. — Se voyant repoussé, il travaille à se créer un parti parmi les ligueurs dauphinois. — Ses intrigues à Grenoble et dans la province. — Il est plus heureux en Provence et fait une entrée triomphale à Aix. — Mais Lesdiguières s'oppose à l'exécution de ses projets, cherche à affamer la ville de Grenoble et à intercepter les communications des ligueurs avec Charles-Emmanuel, court de Briançon en Provence et tient les Savoyards en échec. — Siège et prise de Grenoble. — Importance des résultats obtenus par Lesdiguières.

Il y avait alors sur les frontières du Dauphiné un prince qui se crut appelé par les circonstances à jouer un grand rôle et à profiter des discordes de la France : c'était le duc de Savoie. — La Réforme avait profondément agité toute la région des Alpes ; des idées nouvelles avaient germé dans les esprits et les utopistes avaient rêvé la formation d'un royaume allobroge dont Genève serait la capitale et le Dauphiné une province. Peut-être ces projets chimériques avaient-ils été caressés par des esprits moins rêveurs que ce Joly d'Allery qui déclare avoir pour complices « tous les vrais Savoyards, Dauphinois et Provençaux ¹ ». Toujours est-il que le duc de Savoie se rend compte de cet état des

1. Eug. Burnier, *Hist. du Sénat de Savoie*, 1864, 2 vol. in-8, I, Doc. XXII.

esprits, qu'il déplace son centre d'action, quitte Turin pour Chambéry et cherche moins à s'agrandir en Piémont qu'en France ¹. Emmanuel-Philibert était resté jusqu'à sa mort fidèle aux principes de neutralité dont les événements lui faisaient une nécessité. Mais lorsqu'il abandonne le pouvoir aux impatiences de son fils Charles-Emmanuel (30 août 1580), la politique de la maison de Savoie va brusquement changer de direction.

Ce jeune prince de dix-huit ans, dont Nostradamus avait jonché le berceau de rimes prophétiques et à qui il avait promis les moissons de lauriers d'un Hannibal et d'un César nés comme lui sous le signe du Sagittaire, était plein d'un orgueil sans bornes, d'une ambition démesurée. C'est d'ailleurs une figure intéressante que celle de l'impétueux Savoyard qui, suivant le mot d'un de ses compatriotes, jeta sur deux siècles l'ombre et l'éclat de sa politique ², et cette vive et étincelante physionomie ne fait que grandir de jour en jour dans l'histoire ³.

Souple, insinuant, d'une activité infatigable, aussi inébranlable dans les revers qu'insatiable dans la prospérité, excellent à la fois à nouer les fils d'une adroite diplomatie et à les briser par l'épée, Charles-Emmanuel était en même temps un esprit profond et solide, lettré délicat et curieux aussi bien que brillant capitaine, dépassant son époque par les précieuses ressources d'un génie ondoyant et divers, en somme l'un des plus brillants représentants de cette maison de Savoie qui compte tant de princes remarquables ⁴. Il avait auprès de lui des ministres habiles, une armée puissante, des ambassadeurs pleins de ressources; il se crut appelé à de hautes destinées. Mais au milieu des vastes projets qu'il a conçus, l'ardent Savoyard va rencontrer un adversaire qu'il a toujours essayé de ménager, dont il redoute d'instinct l'hostilité et qui réduira à néant ses desseins ambitieux : Lesdiguières.

Son premier soin fut de vouloir s'emparer de Genève, la Rome du calvinisme. Mais la « rebelle obstinée » ne manquait pas

1. Saint-Genis, *Hist. de Savoie*, t. II, 123.

2. « Illustró e intorbidó due secoli », ap. Ercole Ricotti, *Storia della monarchia Piemontese*, t. III, 3.

3. P. Vayra, *il Museo Storico della Corte di Savoia*, p. 193.

4. *Relaz. degli ambasciatori Veneti* (publiées par Alberi), Molin, 1583, série II, t. V, p. 101-102. — Ricotti, III, 3. — *Archivio Storico Italiano*, série III, t. XII, p. 150-151. — De Thou, X, 309. — Rott, *Henri IV, les Suisses et la haute Italie*, 1882, in-8, p. 77-79.

d'avertissements; en même temps que la grande Élisabeth, Lesdiguières lui écrivait de se tenir en éveil : « Prenez garde, disait-il aux syndics, plus le duc est bénin dans ses propos, plus son épée est proche de vos épaules ¹ ». Les Genevois veillaient aux remparts et l'ennemi ne put s'approcher ². Le duc se lance alors dans de ténébreuses négociations, traite tantôt avec Henri III, tantôt avec les Guises, cherche à gagner à sa cause Damville et Lesdiguières ³. Il jure de « brûler ses bottes plutôt que de n'avoir pas Genève »; pour cela, il charge René de Lucinge de détacher Henri III de l'alliance suisse, offre au roi de France de défendre le marquisat de Saluces contre les entreprises de Lesdiguières et de La Valette. Devant son refus, il se promet de mettre la main à la fois sur Genève et sur le marquisat. Vivement sollicité par Philippe II, il se rend en Espagne, épouse la fille de Sa Majesté Catholique. Au milieu des splendeurs royales de son mariage ⁴, il expose à son nouvel allié ses gigantesques projets sur Genève, le marquisat et le Dauphiné; il reconstitue dans ses rêves grandioses l'antique royaume de Bourgogne qui, du Jura, s'étendait jusqu'à la Méditerranée. L'ambassadeur vénitien écrivait, le 13 juin, que le duc était revenu dans ses États Espagnol jusque dans l'âme ⁵. Cette parole de l'envoyé vénitien marque une phase toute nouvelle dans la politique de la maison de Savoie : le duc entre résolument et avec une ardeur impétueuse dans la Ligue catholique.

Il offre ses services au duc de Guise, lui demande en retour toute la région comprise entre le Rhône et les Alpes ⁶, cherche de plus en plus à se rapprocher de Montmorency et de Lesdiguières, prodigue au chef dauphinois les plus flatteuses avances et croit pouvoir compter sur son dévouement ⁷. Mais son ambassadeur à Paris, l'habile et remuant René de Lucinge, lui écrivait alors que le moment n'était pas encore venu de tirer l'épée; qu'il fallait se tenir sur ses gardes, être toujours prêt à intervenir, ne ménager

1. Saint-Genis, II, 160.

2. Cambiano, *Istorico Discorso*, col. 1217. — Spon, *Hist. de Genève*, t. I, p. 324. — Ricotti, III, 10-18.

3. *Archivio di Stato, lett. ministri*, mazzo III, Spagna (*Relaz. di Costantino*). — *Rimostanza da farsi dall' ambasciatore* (*Negoz. Spagna*, Maz. I, 16).

4. Hübner, *Sixte-Quint*, t. I, 401-405.

5. Carutti, *Storia della diplomazia della Corte di Savoia*, t. I, p. 316.

6. *Archivio di Stato. Istruz. al Jacob* (*Negoz. con Francia*, maz. IV. — *Istruz. al Bonmercato* (*Negoz. Francia*, mazzo IV, 24).

7. *Arch. di Stato. Istruz. al Belli* (*Negoz. Spagna*, mazzo I, 23).

ni l'argent ni les bonnes paroles ¹. Le duc suit habilement ses conseils, travaille séparément Henri III et le roi de Navarre, Guise et Mayenne, Nemours et Lesdiguières. Il offre à Henri III de l'aider à combattre les Guises pourvu qu'il lui permette « de prendre des sûretés pour sa personne et son État »; il lui représente qu'« il a dans son voisinage Lesdiguières, qui pour plusieurs raisons est devenu redoutable non seulement à la Savoie, mais même à toute l'Italie, et dont Sa Majesté n'est pas en état d'arrêter les progrès »; déjà le chef huguenot répand la terreur et propage l'hérésie au delà des Alpes : il est temps de l'arrêter en chargeant le duc d'occuper le marquisat ².

Le roi lui fit répondre par Lucinge qu'il saurait pourvoir lui-même à la sécurité du royaume. Alors le duc n'hésite plus; au commencement de l'automne de l'année 1588, il remonte brusquement la vallée du Pô et attaque le marquisat de Saluces. En trois mois, il s'empare de tout le pays après les combats de Carmagnole et de Cental, abolit tout vestige de la domination française dans le pays qu'il vient de conquérir, et frappe une médaille avec la devise : *opportune* ³.

Cet audacieux coup de main excita en Europe une profonde stupeur, en France une véritable indignation. Henri III envoya aussitôt d'Angennes pour demander des explications au duc. Charles-Emmanuel répondit qu'il était prêt à rendre le marquisat à la France si Lesdiguières évacuait les places fortes du Dauphiné et de la Provence qu'il avait occupées et d'où il menaçait le Piémont ⁴. Cette réponse irrita profondément les États généraux de Blois : le maréchal de Matignon s'écria qu'il fallait immédiatement passer les Alpes et châtier le duc de Savoie. « C'était là le désir de toutes les âmes purement françaises et qui ne regardaient que l'honneur de leur patrie et le service de leur roi ⁵ »; c'était aussi le désir de Lesdiguières : mais Charles-Emmanuel savait que ce beau feu devait bien vite s'éteindre; il connaissait

1. *Arch. Stato.* — *Des Alymes al Duca (Lettere ministri. Francia, mazzo VIII, 31 mars, 29 avril, 1^{er} mai 1587).* — Ricotti, III, 63-64.

2. Carutti, I, 424. — De Thou, X, 400. — Baux, *Hist. de la réunion de la Bresse*, p. 121.

3. Cambiano, *Istorico Discorso*, 1235-1238. — *Presa del marchesato* (Miscelanea, *Bibl. del Rè*, à Turin, mss 57). — Ricotti, III, 70-80. — B. N., mss fr. 17337 et 5453. — Rott, *op. cit.*, p. 90.

4. *Arch. di Stato. Istruz. all' ambasciatore a Roma (Negoz., mazzo supplem., 1588).* — Palma-Cayet, *Chronol. novenaire*, 1603, 3 vol. in-8, t. I, 96.

5. P. Cayet, *op. cit.*, I, 97.

par Lucinge les dispositions de la Cour et des Guises ¹. Il se contente de répondre aux manifestes de Henri III par des mémoires habiles où il déclare n'avoir mis la main sur le marquisat que pour empêcher Lesdiguières de s'en emparer et de répandre l'hérésie au delà des Alpes ². En même temps il se tourne de nouveau du côté de Genève.

Mais à peine a-t-il ouvert la tranchée devant la ville, à peine les Genevois, avertis par Lesdiguières ³, ont-ils commencé à repousser ses attaques, qu'un revirement important s'opère dans la politique de Charles-Emmanuel. Philippe II, inquiet de le voir s'étendre sur les bords du Léman, veut le jeter à la poursuite chimérique du royaume d'Arles et de la couronne de France; les vieux projets de Joly d'Allery sont repris par les princes qui les ont combattus. L'idée d'un royaume allobroge germe de nouveau dans la tête des hommes d'État savoyards, l'unité française est sérieusement compromise. Lesdiguières, sur qui compte particulièrement le duc Charles, va-t-il lui laisser porter atteinte?

Une entrevue a lieu, à Chambéry, entre le duc de Savoie, le cardinal Cajetano et les envoyés de Philippe II. Le légat montra à Charles-Emmanuel Lyon entre les mains des ligueurs, le Dauphiné et la Provence n'attendant qu'un signal pour se soulever, l'Espagne ayant dans les parlements d'Aix et de Grenoble des intelligences assez sûres pour enlever l'assentiment des pouvoirs publics aussi bien que la sympathie des populations. « L'heure est venue, ajoute-t-il, de prendre une résolution vigoureuse ⁴. » Charles-Emmanuel convaincu adresse aussitôt un manifeste à la noblesse française pour revendiquer la couronne comme petit-fils de François I^{er}, à l'exclusion du roi de Navarre. Puis il hâte ses préparatifs, renforce les garnisons de Montmélian, Pierre-Châtel, Miolans et Charbonnière, envoie une armée en observation vers la frontière du Dauphiné ⁵.

1. Ricotti, III, 85.

2. *Arch. di Stato. Negoz. con Francia*, mazzo IV, n° 29. — *Lettera del duca al suo ambasc. in Venezia* (Turin, *Bibl. del Rè*, Miscell., n° 57). — M. Ricotti croit sérieusement au péril que Lesdiguières faisait alors courir au Piémont. « Nè era vano il pericolo che il Lesdiguières si insignorisse del marchesato, donde spingesse l'eresia in Piemonte », III, 74; Carutti, I, 425-430. — J. Baux, *Hist. de la réunion à la France des provinces de Bresse, Bugey et Gex*, p. 120.

3. Saint-Genis, II, 170, note 2.

4. *Correspondance du duc Charles avec le conseil d'État* (ap. Saint-Genis, II, 172).

5. *Arch. de Grenoble*, BB, 41, fol. 1, v°.

Il s'agit maintenant de se ménager des intelligences en Dauphiné. Son père y a déjà songé et on le voit, en 1579, profiter de son séjour à Grenoble auprès de Catherine pour essayer de se rendre populaire dans la capitale du Dauphiné, répandre l'or à pleines mains autour de lui et faire distribuer cent écus d'or aux pauvres honteux de la ville ¹. Charles-Emmanuel va continuer sa politique, chercher des alliés dans la province, préparer le terrain par la diplomatie avant de mettre ses armées en campagne. Il y a surtout en Dauphiné un personnage dont il connaît la grande valeur et la haute importance et qu'il voudrait gagner à sa cause : c'est Lesdiguières. Le capitaine huguenot a entretenu les meilleures relations avec Emmanuel-Philibert; ses rapports avec le nouveau duc ont toujours été pleins de courtoisie ². Il faut essayer de s'en faire un allié. Le 18 août, le duc envoie auprès de lui le chevalier Baratta avec des instructions détaillées. Baratta ira le trouver secrètement, cherchera à l'attirer dans le parti savoyard par toute espèce de promesses. Il lui exposera les droits du prince sur le Dauphiné, l'espérance qu'il a de les faire valoir grâce à sa puissante intervention. Il lui parlera d'un mariage entre la fille de Lesdiguières et Ternavas, frère naturel du duc, ou même avec don Amédée, pourvu qu'il lui assure comme dot les places qu'il possède en Dauphiné et qu'il se reconnaisse pour le vassal de Charles-Emmanuel ³. L'offre était séduisante : Lesdiguières n'hésita pas un seul instant, il refusa.

Alors Charles-Emmanuel, qui a été plus heureux avec Nemours, d'Albigny et les principaux chefs de la Ligue, cherche à nouer des intelligences avec la capitale des ligueurs dans la région des Alpes, avec Grenoble. L'adroit souverain sait que, s'il faut gagner les chefs, il faut bien se garder de négliger cette foule

1. Arch. de Grenoble, BB, 31, Invent., p. 77. — Prudhomme, 400. — Arch. hospitalières de Grenoble, E, 3. Délibérations de l'assemblée des surintendants des pauvres.

2. Carutti, I, 424. — Guichenon, *Hist. généalog. de la maison de Savoie*, 3 vol, in-fol.; II, 715.

3. « Havuta questa, ve n'incaminarete in tutta diligenza da La Dighiere..... Trario a la devotione nostra con promessa e offerte di tutto quello potrete imaginare che possa ben servire a questo effetto... voi lo preparerete in nome nostro di volere essere di buona intelligenza con noi.... Potrete colla desterrità vostra solita rimostarli le ragioni che habbiamo sopra il Delfinato qual isperiamo di conseguire massimo coll' aiuto suo... riconoscendo noi per supremo signore come pure pretendiamo sopra tutto il Delfinato, offerendole a promettendole tutto quello che possa promettersi di più certo amico qual noi lo siamo », etc. *Arch. di Stato (Negoz. con Francia)*, mazzo IV, n° 38.

ardente et aveugle qui aime à se dresser des idoles et qui sait élever des barricades; Lucinge, qu'il a envoyé à Paris, a reçu l'ordre de caresser la foule, de lui tenir habilement d'« honnêtes propos » et de gagner l'amitié « de ceux qui ont le plus de crédit et de voix parmi le peuple ¹ ». Même politique à l'égard des Grenoblois qu'il s'agit de gagner à sa cause ². Il offre à d'Ornano et au Parlement des secours en hommes et en argent « pour s'opposer aux entreprises que le vieux Les Diguières et autres de son parti voudraient faire au préjudice de la province ³ ». Mais la ligue dauphinoise paraît encore hésiter; le sire de Viriville et le conseiller Châtelard, chargés de répondre au nom du Parlement, font une réponse évasive. Alors le duc envoie deux de ses plus habiles conseillers, Chabod de Jacob et d'Avise, qui obtiennent de parler devant la cour de Grenoble, toutes chambres assemblées. Jacob commence par lire aux magistrats une lettre dont le duc l'a chargé. Charles-Emmanuel assure le Parlement de sa haute bienveillance; il expose ses droits à la couronne de France comme cousin germain du feu roi. Il déclare que le courage et les forces ne lui manquent point pour défendre ses droits; qu'il peut d'ailleurs compter sur l'appui de son beau-père; que le Parlement de Grenoble, étant bien disposé à travailler dans l'intérêt de l'État et de la religion, devrait prendre une résolution en sa faveur et entraîner ainsi l'adhésion de la province ⁴.

Chabod de Jacob prend ensuite la parole en son nom et, dans un discours profondément étudié, cherche à rallier le Parlement dauphinois à ce projet de royaume des Alpes si souvent caressé à la Cour de Turin. « La nature, s'écrie-t-il, a fait des Dauphinois et des Savoyens un seul et même peuple. Quand vous leur aurez donné un même maître, ils seront encore ces indomptables Allobroges qui furent la gloire des Celtes, la terreur de Rome. Renouez la chaîne des temps, rattachez-vous à l'ancienne dynastie de vos rois ⁵. » Le Parlement remit sa réponse à huitaine. Il

1. *Arch. di Stato (Negoz. con Francia)*, mazzo IV, n° 33.

2. *Ibid.*, n° 48. « Istruzioni da spedirsi à Lione per insinuare al duca di Nemours la necessità di guadagnare li cattolici di Grenoble. — Memoria anonima per rappresentare a S. A. lo stato del Delfinato e l'occasione propizia d'impadronirsene. » (*Materie politiche*, mazzo supplém.)

3. *Arch. de Grenoble*, BB, 41, fol. 105. — Piémont, p. 244.

4. De Thou, XI, 72. — Palma Cayet, *Chronol. noven.*, I, 279, 280. — Guichenon, II, 724.

5. Archives de Cour et Registres du Parlement de Grenoble (ap. Saint-Genis, II, 174).

fit répondre à Chabod qu'il était fort touché des marques de bienveillance que lui donnait le duc; que la question qu'il leur avait soumise n'était pas du ressort du Parlement; que les États généraux pouvaient seuls connaître d'une affaire aussi importante; qu'en attendant leur décision, il priait le duc de ne point envoyer de troupes en Dauphiné, afin de ne pas fournir à d'Ornano et à Lesdiguières un prétexte pour recommencer les hostilités¹. En même temps les consuls de Grenoble inquiets écrivaient aux échevins de Lyon pour implorer leur appui contre les préparatifs alarmants de Charles-Emmanuel et promettaient à d'Ornano de maintenir l'union et la tranquillité dans la ville². Le duc échouait mais il était loin de perdre toute espérance: il était du moins parvenu à gagner à sa cause l'évêque de Grenoble³, et, en attendant que ses intrigues et son or lui eussent fait de plus nombreux partisans dans la province, il se décida, sur les conseils du gouverneur d'Albigny, à remettre à des temps plus favorables ses projets sur le Dauphiné.

En attendant, il se tourne vers la Provence. Mayenne avait conseillé aux ligueurs provençaux de tendre la main à l'Espagne et à la Savoie. Sa voix fut écoutée et la Provence implora le secours de Charles-Emmanuel. Tandis que La Valette et les Bigarrats réclament l'appui de Lesdiguières et de Montmorency, les ligueurs du comte de Carces et de la comtesse de Sault se rapprochent du duc Charles. Celui-ci répond avec empressement

1. Piémont, p. 245. — De Thou, XI, 73. — Cayet, *loc. cit.* L'ambassadeur espagnol transmet aussitôt cette nouvelle à Philippe II. Il prête même aux magistrats de Grenoble une réponse beaucoup plus vive : « Ils se donneront de préférence au diable. » [El Parlamento de Grãnoble y magistrado advierten aver respondido a los que el duque de Saboya les embio que antes se darian al diablo que a el.] Mss, *Arch. nat.*, K, 1570, pièce 41. — J. Baux, *op. cit.*, p. 179 et suiv.

2. Péricaud, *Notes et Documents*, 39. — *Arch. de Grenoble*, BB, 41, Invent., p. 87. Au sujet de l'intéressante ambassade de Chabod de Jacob, les historiens du Dauphiné sont loin d'être d'accord. Les uns prétendent que les ambassadeurs savoyards parlèrent devant les États (Fauché-Prunelle, *Essai sur les anciennes institutions des Alpes Cottiennes*, II, 186. — Piémont, 245). Suivant Chorier (II, 735), le duc aurait fait connaître ses prétentions aux commis des États et au Parlement et c'est le Parlement qui aurait fait la réponse. — Pilot (*Hist. de Grenoble*, 199) prétend que Chabod parla devant le Parlement, les commis des États et le conseil de ville. — M. Brun-Durand est d'avis que c'est bien devant le Parlement que la scène se passa. Dans tous les cas, il nous paraît bien évident que c'est le Parlement qui a joué le rôle principal, ainsi que le prouve la note de l'ambassadeur espagnol.

3. Chorier, *Vie de Prunier de Saint-André*, p. 65.

qu'il ne désire rien tant que de se conduire en bon voisin, qu'il se met à leur disposition « sans nulle condition ni réserve ¹ ». Parti de Saint-Julien, il arrive sur la frontière de Provence, passe le Var qu'il appelle « son Rubicon », se donne comme le lieutenant de Philippe II qui lui a promis 100 000 écus par mois ². Pendant que le duc gagne les ligueurs provençaux, qu'il entre dans les villes aux cris de : « Vive Savoye ! Vive la messe ! » qu'il refuse un trône royal et provoque l'enthousiasme des poètes italiens par son apparent désintéressement ³, qu'il célèbre dans ses lettres la profonde affection et le filial dévouement des Provençaux ; pendant qu'il voit en rêve ce royaume des Alpes qu'il paraît sur le point de constituer, des événements fort graves se passent en Dauphiné et le brillant échafaudage qu'élève déjà sa fertile imagination croule sous les coups impitoyables de Lesdiguières ⁴. Le duc continuait à entretenir des intelligences avec l'évêque de Grenoble, avec la faction ligueuse du Parlement qu'il cherchait à gagner par ses largesses et ses flatteries ⁵. Sans doute, parmi les alliés que gagnaient à sa cause les doublons de Philippe II, il y en avait quelques-uns de peu sûrs, et une pasquinade du temps le constatait en appliquant au duc le mot de l'Écriture : « *esurientes implevit bonis* ⁶ ». Mais telles étaient les passions de la Ligue dauphinoise que les esprits les plus clairvoyants n'hésitaient pas à se jeter entre les bras de l'ambitieux Savoyard et que le Parlement lui-même se décidait à rechercher son alliance ⁷. Son secrétaire Bienvenu, qu'il avait envoyé à Grenoble pour connaître l'esprit de la population, lui adressait un rapport plein de promesses : sans doute la population de la capitale n'était pas d'une

1. Gaufridi, *Hist. de Provence*, p. 670. — Bouche, *Hist. de Provence*, t. II, liv. X. — *Arch. di Stato (Belli al duca. Lett. ministri, Spagna, mazzo IV)*.

2. *Lettres de Charles-Emmanuel à la duchesse Catherine (Miscell. di Storia Patria, t. IX)*. — Carutti, I, 447.

3. Marini s'écrie :

« O d' eterna memoria atto ben degno
Disdegnar l'ostro e disprezzare il regno ! »

4. Bouche, II, 742. — Guichenon, II, 729. — *Mém. de Sully*, II, 123 (éd. de 1768). — De Thou, XI, 75. — *Arch. di Stato (Relazione dell' entrata in Aix. Real casa, categ. III, mazzi XI, pièce 9)*. — Cambiano, 1272-1276. — Ricotti, III, 120-125.

5. Il est le parrain d'un enfant du président de Pressins, *Arch. de Grenoble*, BB, 42 fol. 1.

6. Carutti, I, 449.

7. *Arch. de Grenoble*, BB, 42, fol. 10 et 11.

fidélité bien sincère; sans doute les membres du Parlement étaient irrésolus et « bas de moyens »; mais tous comptaient sur Son Altesse pour leur envoyer de prompts secours, et Bienvenu se chargeait de les rassurer entièrement et de les gagner définitivement à sa cause ¹. C'est alors que le duc rencontre sur sa route l'infatigable lutteur qui doit sauver, sur les Alpes, la cause de l'unité française.

Lesdiguières a formé le projet d'abattre la ligue dauphinoise et son protecteur intéressé. Profitant de la faute commise par le marquis de Saint-Sorlin, gouverneur du Dauphiné, qui venait d'organiser une expédition en Auvergne et de dégarnir la place de Grenoble, il donne la main à d'Ornano et s'avance sur la capitale. D'Albigny prévenu complète aussitôt l'effectif de ses compagnies et met la ville en état de défense ². Mais Lesdiguières, ne pouvant emporter de vive force une ville peuplée et fanatisée par la Ligue, se décide à l'affamer. Comme Henri IV à Paris, il cherche à occuper les abords de la place et à lui couper ses communications. Il s'avance sur Moirans, bat les 300 hommes de Spinton et de Fonclère, les repousse dans la tour qui commande la ville, et ordonne l'assaut. Un trompette de l'armée des royaux monte audacieusement à l'échelle et sonne éperdûment la charge; les ligueurs, effarés, se jettent dans les fossés, la garnison est massacrée, la ville est prise. Lesdiguières y laisse un fort détachement sous le commandement de Polémieu et continue sa marche sur Grenoble ³.

La route de la capitale était barrée par le fort de Cornillon que les ligueurs avaient construit récemment sur un rocher escarpé. C'était le Lagny du Paris dauphinois. Lesdiguières arrive devant le fort et l'oblige à capituler; il tient désormais le bas Graisivaudan. Dans la haute vallée de l'Isère, le fort de Montbonnot était d'une importance capitale, car il assurait le ravitaillement de la ville et ses communications avec la Savoie. Lesdiguières franchit l'Isère à Gières, se présente brusquement devant le fort, hisse deux canons sur une colline escarpée, bat les remparts

1. *Arch. di Stato. Relazione fatta dal segretario Benvenuto del suo viaggio di Grenoble colà invitato da S. Altesse per indagare lo spirito di quelle popolazioni.* — Ce document capital pour l'Histoire de la Ligue en Dauphiné se trouve dans la catégorie : *Materie Politiche* (mazzi, supplém.).

2. *Arch. de Grenoble*, BB, 42, fol. 15 et 16.

3. Videl, I, 195. — De Thou, IX, 216. — *Journ. des guerres*, 62.

pendant quatre jours et force Saint-Mury à se rendre ¹. Après avoir fortifié la place et y avoir mis Beaumont Comboursier, il accourt à Grenoble avec 1 200 hommes de pied, 800 chevaux et deux canons. Il compte sur la terreur causée par la prise de Montbonnot pour enlever la capitale. Mais sa petite armée, parvenue jusqu'à la tour de Rabot, est enveloppée par une double sortie de la garnison, repoussée et obligée de battre en retraite sur Moirans ². Apprenant que le duc de Nemours envoie un renfort de 800 hommes aux Grenoblois, il se porte à leur rencontre et les bat au Pont de Chéruy. Mais il est rappelé dans la vallée du Graisivaudan par de mauvaises nouvelles.

D'Albigny avait en effet profité de son absence pour se porter avec des forces considérables sur le château de Gières, qu'il avait enlevé malgré la résistance désespérée du capitaine d'Aspres. Lesdiguières, revenu à Montbonnot, passe immédiatement l'Isère, marche toute la nuit, se présente brusquement devant la place, dresse les échelles et emporte la position. La terreur fut si grande dans Grenoble, que la ville fut sur le point d'accepter les conditions que lui dictait Lesdiguières et de reconnaître Henri IV ³. Le capitaine huguenot d'ailleurs ne se contentait point d'employer les armes; il nouait des intrigues dans la ville avec le capitaine Falcoz et même avec d'Albigny, à qui il promettait la main de sa fille Madeleine et le gouvernement de Grenoble ⁴. Mais ses efforts échouèrent devant la haine implacable de l'archevêque d'Embrun, oncle de d'Albigny, qui l'empêcha de signer un traité avec lui.

Mais les opérations contre Grenoble n'empêchent pas Lesdiguières de veiller sur la province. Les ligueurs de Vienne avaient appelé à leur secours les troupes lyonnaises du capitaine Chevrières qui vient assiéger Maugiron dans le château de Pipet. Maugiron avertit Lesdiguières qui accourt aussitôt avec d'Ornano. Il livre aux ligueurs un rude combat sous les murs du château, mais ne peut les empêcher de s'emparer de la place assiégée. Il est vrai que le château qui, aux termes de la capitulation, devait

1. Videt, I, 196.

2. Cet échec qui lui coûta 200 hommes est passé sous silence par Videt. — Piémont, 249. — Prudhomme, 417.

3. Arch. de Grenoble, BB, 42 fol. 15 et 16.

4. *Ibid.* — Ricotti, III, 113. — *Relaz. di Benvenuto (loc. cit.)*. — Videt, I, 199. — *Actes et Corresp.*, I, 110-118.

être rasé, ne le fut pas et que Maugiron fut assez habile pour l'occuper de nouveau ¹.

La guerre dévient dès lors malheureuse pour les royaux. Alphonse d'Ornano assiégeait Toissay que défendait le duc de Nemours, lorsqu'un jour il eut l'imprudence de répondre au défi d'un gentilhomme bourguignon sorti de la place; blessé légèrement d'un coup de pistolet, il fut fait prisonnier, emmené en Bourgogne ². Désormais Lesdiguières, que l'on accusa violemment d'avoir abandonné d'Ornano, reste seul à la tête du parti protestant en Dauphiné. Il ne se décourage point, enlève Morestel, y laisse Cugie avec une forte garnison et cherche à s'emparer de Crémieu : mais il en est repoussé avec perte ³. Il revient alors dans le Graisivaudan, renforce la garnison de Montbonnot dont il a reconnu l'importance. A peine a-t-il quitté la place pour revenir à Gap, qu'il est rappelé par Combourcier; d'Albigny cherche à s'emparer du fort, qui lui permettra de donner la main aux Savoyards. Les chemins sont affreux, la saison rigoureuse; on parle à Lesdiguières d'embuscades dressées par les ligueurs; on lui conseille de prendre des chemins détournés. Mais Lesdiguières marche droit sur Grenoble, s'arrête quelques instants pour négocier avec Moydieu qui lui est envoyé par les ligueurs, répond avec calme à ses bravades et à ses insultes et parvient en face de Montbonnot, sur la rive gauche de l'Isère. La rivière, grossie par la fonte des neiges, a débordé; d'Albigny a fait saisir tous les bateaux du voisinage; il faut renoncer à secourir la place ⁴. Lesdiguières voudrait qu'elle tint jusqu'en avril; un de ses valets se déshabille, traverse l'Isère et vient apporter à Beaumont l'ordre de résister le plus longtemps possible. Puis l'armée protestante revient vers le Gapençais.

D'Albigny veut s'emparer à tout prix de la place. Il écrit au duc de Savoie, le supplie d'intervenir et d'arrêter les progrès mena-

1. Videt, I, 201. — *Bull. Acad. delphin.*, série I, t. I, p. 214 (*Documents sur le ravitaillement de Pipet et quelques faits d'armes de Lesdiguières*, tiré du *Livre du Roi de Briançon*). — Piémont, 251.

2. *La deffaitte des compaignies d'Alphonse de Corse*, etc. Paris, 1590, in-8. — Piémont, p. 265. — *Journal*, mss des *Archives du Rhône* (XII, 162-182).

3. Chorier, qui fait un récit emphatique du siège de Crémieu (II, 738), et Videt (I, 203) ont peine à avouer l'échec de Lesdiguières. — Delachenal, *Hist. de Crémieu*, 1889, in-8, p. 218.

4. Videt, I, 204. — *Mémoire de tout ce qui est advenu en la guerre de Savoye*. — *Actes et Corresp.*, III, 196, 197.

cants de Lesdiguières en mettant la main sur Montbonnot¹. Charles-Emmanuel envoie aussitôt le comte de Sonnaz qui, avec 4000 hommes de pied, 600 chevaux et 4 canons, vient opérer sa jonction avec l'armée des ligueurs. La place est entièrement investie, et la petite garnison de Beaumont, incapable de résister à toute une armée, est obligée de capituler. Ce furent à Grenoble des cris de joie quand on apprit la prise de Montbonnot; des festins et des réjouissances accueillirent l'arrivée du capitaine savoyard². On pria Sonnaz et d'Albigny de raser la citadelle; mais le duc de Savoie voulait garder la place qui lui assurait l'entrée du Graisivaudan. Il fallut plusieurs lettres des consuls, il fallut l'intervention de l'évêque de Grenoble pour que Charles-Emmanuel consentit à démolir Montbonnot³.

Le Dauphiné était cette fois sérieusement menacé et Charles-Emmanuel faisait d'assez rapides progrès dans la province pour inquiéter le Parlement lui-même. Henri IV écrivait lettres sur lettres à Lesdiguières pour le pousser à la guerre⁴. Celui-ci, que d'innombrables difficultés ont jusque-là empêché d'entrer directement en lutte avec l'ambitieux Savoyard, se décide enfin à commencer la campagne. Par une série de manœuvres rapides, de marches hardies, il va déconcerter l'ennemi, le harceler sur tous les points à la fois, courir d'un bout à l'autre de la province et porter des coups terribles au remuant Savoyard.

Ce fut par le Briançonnais qu'il commença. Il ne restait à la Ligue, dans le haut Dauphiné, que Briançon, commandée par Claveyson, et la place d'Exilles, qu'occupait Borel Ponsonnas. Lesdiguières ne voulut pas laisser plus longtemps ces places entre les mains de l'ennemi, qui, de là, pouvait aisément correspondre avec la Savoie. A ce moment, La Cayette traitait avec Charles-Emmanuel et cherchait à lui livrer le Briançonnais⁵. Au mois de mai 1590, il réunit des troupes à Embrun et se prépare à enlever Briançon. Mais auparavant il veut se débarrasser de La Cayette,

1. *Arch. di Stato*. Copie des instructions données par Charles-Emmanuel au receveur Berardi (*Negoz. con Francia*, mazzo V). — *Ibid.* — « Istruzione al S^o di Chateauneuf spedito al marchese di San Sorlino. »

2. *Arch. de Grenoble*, BB, 42, fol. 73.

3. *Ibid.*, fol. 93 et 98. — *Arch. di Stato*, mazzo V, n^o 1. Seconde instruction à M. de Châteauneuf.

4. De Thou, XI, 216. — *Récit de ce qui s'est passé en Dauphiné depuis le mois de mai dernier*, 1590, in-8^o. — *Actes et Corresp.*, III, 211.

5. De Thou, XI, 217. — Gilles, *Hist. des églises réformées*, chap. XLI. — Maignien, Georges Ferrus, dit *La Cayette*, 1542-1590.

l'intrépide aventurier briançonnais, qui, fils d'un boucher, était devenu le chef de la Ligue dans la région des montagnes. Il jouissait d'un immense crédit sur tous les catholiques, pouvait les soulever « en un tour de main ». Une nuit, le capitaine Dupont avec vingt-cinq hommes résolus pénètre dans la vallée de Pragela où demeurait La Cazette. Les huguenots se divisent en deux bandes : l'une escalade les murs du jardin et cerne la maison, l'autre attache le pétard à la porte d'entrée, qui saute. La Cazette se jette hors de son lit, saisit une hallebarde, se met dans l'embrasure d'une fenêtre et tient tête aux assaillants. Mais à la fin, criblé de blessures, le vaillant ligueur tombe inondé de son sang. Les huguenots emportèrent ses papiers, et Lesdiguières put y trouver, pour se justifier, la preuve de ses intelligences avec le duc de Savoie : La Cazette avait été assassiné, mais La Cazette était un traître ¹.

Débarrassé de celui qui lui avait si longtemps disputé la prépondérance dans le Haut-Dauphiné, Lesdiguières accourt de la Provence où il est allé secourir La Valette et où il a rapidement occupé Pertuis, Puimichel, Valensolle, Montagnac, Solliers, Pignan et Lorgues ². Il vient mettre le siège devant Briançon. La place n'était défendue que par un mur d'enceinte et un château. D'ailleurs Lesdiguières, toujours admirablement renseigné, savait que la plus grande partie des habitants s'étaient ralliés à la cause de Henri IV et que les plus enragés ligueurs, consternés par la mort de La Cazette, ne songeaient qu'à se rendre ³. A peine, en effet, a-t-il dressé ses batteries et ouvert la tranchée, que Claveyson capitule, à des conditions honorables. Le gouverneur de Briançon conserve le commandement du château, mais jure avec tous les habitants de servir fidèlement Henri IV, de rompre tout lien avec Mayenne et le duc de Savoie ⁴. De Briançon, Lesdiguières se porte vers la vallée de Barcelonnette, enlève cette ville ainsi que le fort Saint-Paul. Son dessein était de s'emparer d'Exilles, dont la plupart des habitants étaient dans ses intérêts ⁵, d'occuper

1. Videt, I, 212-213. — De Thou, XI, 217. — *Récit de ce qui s'est passé en Dauphiné*, 212. — Chabrand, 161-162. — *Actes et Corresp.*, I, 132.

2. *Actes et Corresp.*, I, 138. — *Récit de ce qui s'est passé en Dauphiné*, 212.

3. De Thou, XI, 217. — Videt, I, 208.

4. *Actes et Corresp.*, I, 135-138. — Ladoucette, *Hist. topog. des Hautes-Alpes*, p. 691. — De Thou, XI, 217. — Cambiano, 1267. — Chabrand, 163.

5. De Thou, *loc. cit.* Chorier se trompe en plaçant à cette date la perte de Barcelonnette, II, 740.

fortement les cols des Alpes et de fermer ainsi l'entrée de la Provence au duc de Savoie, mais il fut rappelé en arrière par la nouvelle que le comte Martinengo assiégeait Saint-Maximin.

Charles-Emmanuel venait en effet de décider qu'il fallait tenter un grand effort sur la Provence. Il choisit pour cela l'héroïque Martinengo, le descendant du plus illustre des condottieri italiens du moyen âge, Colleoni; le grand écuyer devait se jeter en Provence et recouvrer en passant la vallée de Barcelonnette ¹. Mais Lesdiguières accourt, bat près de Barcelonnette l'Espagnol Salinas, enlève le château d'Uzzolo et force Martinengo à lever le siège de Saint-Maximin ². Pendant que les Savoyards se retirent vers les Alpes, il vient s'emparer du château de Barles, « vraie retraite de voleurs », d'où le capitaine Le Salutaire répandait la terreur dans les campagnes voisines ³. Charles-Emmanuel ne se résignait point à la perte des passages qui le menaient en Dauphiné et en Provence. A la tête de 3 000 hommes de pied et de 300 chevaux, il repasse les Alpes et enlève Saint-Paul. Mais Lesdiguières reparait aussitôt, campe en face de son armée, à Vars. Le duc n'ose pas en venir aux mains avec son redoutable adversaire. Il se donne à peine le temps de plier bagages, se jette en désordre vers le col de Largentière, marche toute la nuit à la clarté des torches et repasse en Piémont. Lesdiguières, après avoir culbuté son arrière-garde et enlevé le capitaine des gardes de la duchesse de Savoie, reprend Saint-Paul et en massacre la garnison ⁴.

Il apprend alors que le comte de Sonnaz est entré dans la vallée d'Exilles à la tête de 3 000 hommes de pied et de 300 chevaux, avec ordre de ravager les environs de Briançon et de rejoindre le duc pour marcher sur Guillestre. Des intelligences étaient pratiquées dans la place avec les ligueurs de Ponsonnas. Mais Lesdiguières marche aussitôt vers Briançon, ordonne aux montagnards de Chaumont de fermer les cols à l'ennemi, les fait appuyer par la compagnie de de Morges et met l'ennemi en pleine déroute. Sonnaz

1. *Istruz. al Martinengo* (Negoz. con Francia, mazzo V, n° 2).

2. *Récit de ce qui s'est passé en Dauphiné*, 213. — Cambiano, 1271. — Piémont, 274.

3. Videt, I, 209.

4. Sur ce fait d'armes de Lesdiguières, le récit si bref et si embrouillé de Videt doit être complété par de Thou (XI, 219) et le *Mémoire sur ce qui s'est passé en Dauphiné*, 213-214. Cf. Cambiano, 1271-1273. — *Lettre de Lesdiguières au roi. Actes et Corresp.*, I, 138-141.

désespéré lui envoie un défi solennel : cinquante gentilshommes savoyards lutteront contre cinquante Dauphinois que choisira Lesdiguières. Celui-ci, qui n'aime guère les combats à la Beaumanoir, lui répond qu'il n'a que des braves autour de lui et qu'il lui serait difficile de choisir les cinquante plus vaillants. Il envoie cependant cinquante gentilshommes sous les ordres de de Morges, son neveu ; mais, sous prétexte qu'il n'avait pas reçu d'ordre du duc de Savoie, l'ennemi ne parut point. — Quelques jours après, il campe sous les murs d'Exilles, attire l'ennemi dans une embuscade, lui tue 300 hommes et le force à se réfugier dans Suse. Le 15 septembre, il reçoit d'importants renforts, met le siège devant Exilles. Le gouverneur piémontais, voyant les affaires du duc en mauvais état, le canon des assiégeants prêt à foudroyer la place, rendit le château à la condition de se retirer vie et bagues sauvées¹. De là le capitaine dauphinois se porte vers Suse, y bat les troupes du général Venuste, revient en toute hâte vers Barcelonnette et occupe toute la vallée de l'Ubaye. Dans cette campagne de deux mois, Lesdiguières avait repoussé sur tous les points l'attaque des Savoyards ; avec 1 200 arquebusiers et 300 chevaux, il avait tenu en respect des forces considérables, nettoyé les frontières du Haut-Dauphiné et couvert la Provence². Il avait même songé à porter la guerre au cœur du Piémont et à donner la main à nos alliés d'Italie³. Mais l'hiver allait commencer ; il était imprudent de rester dans cette âpre région de montagnes où ses troupes n'auraient plus cette liberté de mouvements qui les rendait si redoutables. Il paraît un instant en Provence, apprend l'entrée triomphale de Charles-Emmanuel dans la ville d'Aix. Il écrit alors à Henri IV qu'il faut remettre à l'année suivante l'expédition d'Italie, que le moment est venu d'en finir avec la résistance de Grenoble. Avec cette merveilleuse activité qui a déjà tant de fois frappé le roi de France, il hâte ses préparatifs contre la capitale, s'occupe en même temps des affaires d'Italie et de l'infortunée veuve de Coligny⁴. Il est d'ailleurs si sûr de vaincre qu'il envoie à Henri IV le baron de Luz pour lui demander le gouvernement de Grenoble que tiennent encore les ligueurs. « Cap de diou ! Sire, dit en riant Biron,

1. *Actes et Corresp.*, II, 494.

2. De Thou, XI, 219-220. — *Récit de ce qui s'est passé en Dauphiné*, 213-317. — Cambiano, *loc. cit.*

3. *Actes et Corresp.*, *Lettre à Henri IV*, 14 sept. 1590, I, p. 140.

4. *Actes et Corresp.*, *Lettre au roi*, 29 octobre, I, 142, 143.

donnez-lui le gouvernement de Lyon et de Paris, s'il les peut prendre ¹. »

La ville de Grenoble était réduite aux dernières extrémités; elle réclamait tous les jours l'intervention de Charles-Emmanuel et avait fini par s'adresser au pape, à qui les ligueurs firent un sombre tableau des dangers qui menaçaient la ville ². Leurs prévisions devaient bientôt se réaliser. Au mois de novembre, Lesdiguières paraissait dans la vallée de l'Isère. Le 21 novembre, il convoqua à Voiron les États de la province et entra secrètement en pourparlers avec les partisans de sa cause dans Grenoble ³. Quelque temps auparavant, un capitaine de d'Albigny nommé Falcoz avait été accusé de conspiration et jeté en prison. Le geôlier du Palais, Simon, le laisse échapper. On l'arrête aussitôt, on le met à la torture pour l'obliger à dénoncer ses complices; il refuse de parler, est relâché, mais jure de se venger. Une nuit, il saute par la fenêtre d'une maison qui donne sur le rempart, se rend à Chapareillan, est introduit auprès de Lesdiguières et lui offre d'ouvrir à ses soldats les portes de la ville. Mais Lesdiguières avait appris à Tallard à se défier des avances qu'on pouvait lui faire. Il renvoie son homme au capitaine de Cornillon, Bar, avec ces mots : « Le porteur de cette lettre m'a parlé d'un cheval qui m'irait fort bien et que je pourrais avoir à bon marché : voyez ce qu'il en est ». Bar se fait expliquer l'affaire et envoie aussitôt un de ses lieutenants à Grenoble ⁴. Le coup de main semble facile; on peut s'avancer par la rive droite de l'Isère jusqu'aux portes de la ville, dont la garnison, malgré quelques renforts envoyés par le duc de Savoie ⁵, est réduite à deux compagnies de gens de pied et aux cheveau-légers de d'Albigny.

La capitale du Dauphiné est bâtie sur les deux rives de l'Isère. Le quartier de la rive droite, la partie la plus ancienne de la ville et qui en formait environ le tiers, se composait de deux longues rues étroites, Saint-Laurent et Perrière, reliées à la ville par un pont muni d'une tour ⁶. C'est par lui que Lesdiguières veut

1. Videt, I, 227.

2. *Arch. di Stato*. « Copia del memoriale presentato dagli stati di Delfinato al Vescovo di Fano, 1590. » (*Materie politiche*, mazzo supplém.).

3. Chorier, *Vie d'Artus Prunier*, 73-75.

4. Videt, I, 215.

5. *Arch. de Grenoble*, BB, 42, fol. 130.

6. M. de Rochas a publié le plan du siège de Grenoble, d'après un bas-relief du tombeau de Lesdiguières (*Bull. de la Soc. de statist. de l'Isère*, série III, t. IV, p. 259).

aborder la place. Pour ne pas inquiéter la garnison, il se rend aux États de Voiron, se montre dans la ville au milieu d'un grand concours de population¹, réunit 1 200 hommes à Moirans, cache le reste dans le voisinage, fait saisir tous les passages et fond sur la ville². Dans la nuit du 24 au 25, il se porte à la Buisserate, à un quart de lieue de Grenoble, fait mettre pied à terre à ses cavaliers et lance Bar en éclaireur avec quelques soldats déterminés. La petite troupe s'avance dans l'ombre, passe au pied de la tour de Rabot, dont les soldats dorment profondément. Un incident faillit tout compromettre : une pierre se détache d'une vieille muraille, résonne dans la nuit et jette une vraie panique parmi les soldats, qui reculent. Le capitaine Meyrargues perd la tête, fait sonner la charge; mais heureusement la garnison n'entend rien. Lesdiguières accourt, rallie ses hommes et les mène jusqu'au pied du rempart. Les échelles sont dressées contre la maison où les attend Simon; les huguenots se glissent sans bruit dans la rue Saint-Laurent, massacrent à l'arme blanche une patrouille qui passe, courent à la porte de Chalemont, la fracassent à coups de hache et livrent passage à Lesdiguières.

Mais les bruits étouffés des soldats qui s'avancent réveillent enfin les assiégés. Ils se jettent vers la Tour du Pont. Déjà les huguenots l'assiègent et, malgré une pluie de cailloux partis de la maison de la Monnaie, y appliquent le pétard. Le soldat chargé de ce soin est blessé d'un coup de pierre, un autre le remplace, crie aux assiégés qu'il est de Grenoble et met le feu au pétard. Le redoutable engin éclate, tue l'un des plus vaillants ligueurs de la ville, le vicomte de Pâquiers, et fait voler la porte en éclats. Mais derrière se dresse une herse de fer qui arrête les efforts de l'assaillant. Il faut commencer un siège en règle. Lesdiguières fait dresser une barricade; puis, voyant ses troupes prises à revers par les fauconneaux du poste de la Perrière, il tombe sur les soldats du corps de garde, qui n'ont que le temps de se jeter dans un bateau et de gagner la rive gauche.

1. C'est ce que Basset appelle

Recouvrir le lion de la renarde peau.

(*La Diguiéréade.*)

U, 918, fol. 23.

2. Un cahier des comptes d'Antoine Boisson nous le montre préparant de longue main le siège de Grenoble, établissant des magasins de vivres à Seysins et à Fontaines, réunissant du pain, du vin, de l'avoine. — Arch. hospitalières de Grenoble, H, 865, ann. 1590.

Mais la ville pouvait tenir longtemps encore. D'Albigny fait couper la dernière arche du pont et construit à la hâte, en face de la porte Perrière, une redoute munie de deux canons. Pour attirer l'ennemi hors de ses retranchements, il fait équiper pendant la nuit un gros bateau qu'il laisse aller à la dérive. Les huguenots, qui le croient armé, sortent des maisons et des barricades pour s'opposer au débarquement; ils sont pris en enfilade par une terrible décharge d'artillerie qui les renverse presque tous. Parmi les blessés se trouvait Blacons. Une trêve est signée; Lesdiguières fait venir de la ville un médecin et un chirurgien, pendant que d'Albigny de son côté fait passer l'Isère à quelques habitants qui se cachent sur la rive droite. Pour battre la ville, le capitaine protestant fait amener son artillerie, établit une batterie sur le coteau de Chalemont, une autre en face de l'Église des Cordeliers, et ouvre le feu. Les assiégés essaient de riposter et montent une coulevrine dans le clocher de Saint-André; mais, Lesdiguières les ayant menacés de brûler l'église et les principaux édifices, les ligueurs cessent immédiatement le feu.

Leur situation devenait extrêmement critique. Des lettres que le capitaine huguenot écrivait à Henri IV et qu'ils interceptèrent leur apprenaient en effet que Lesdiguières avait juré de ne pas abandonner la partie « avant d'avoir remis la ville entière sous l'obéissance du roi ». Il envoyait des émissaires dans toute la province, adressait un appel aux gentilshommes catholiques, qui s'empressèrent d'accourir, réunissait 4 000 hommes de pied, 1 000 chevaux, 10 canons et une quantité énorme de munitions¹. Les Grenoblois, effrayés, adressèrent de pressantes supplications à Charles-Emmanuel, firent écrire à Saint-Sorlin par les consuls de Lyon pour lui représenter leur détresse². Charles-Emmanuel essaya bien de faire parvenir aux assiégés des bateaux de poudre et de munitions, mais Lesdiguières put facilement les intercepter. Dans sa lettre au roi, il se faisait fort d'enlever la place avant un mois : il devait tenir parole.

Sous le feu continu des batteries de Lesdiguières, la Tour du Pont menaçait ruine. Le découragement s'emparait des assiégés, parmi lesquels d'ailleurs les huguenots entretenaient des intelli-

1. *Actes et Corresp.*, II, 496-498.

2. Péricaud, *Notes et Documents pour servir à l'histoire de Lyon pendant la Ligue*, p. 80-81. — *Vie d'Artus Prunier*, publiée par Vellot, 352-353. — Piémont, 274-276.

gences ¹. Entassés dans les maisons de la rive gauche, obligés d'héberger les habitants de Saint-Laurent dont les maisons flambaient sur la rive droite ², effrayés à l'idée d'un bombardement et d'un assaut, les Grenoblois pressaient d'Albigny de se rendre. On tient conseil, on délibère tumultueusement et l'on se décide enfin à envoyer deux membres du parlement à Lesdiguières ³. Le rusé capitaine, les voyant tout tremblants, les fait assister au défilé de ses troupes, fait passer plusieurs fois sous leurs yeux les mêmes compagnies qui ont retourné leurs casaques et changé leurs chefs. Les parlementaires, épouvantés, reviennent dans Grenoble; ils ne parlent que de capituler et sont vivement appuyés par les consuls, dont l'un a été mortellement blessé pendant le siège ⁴. D'Albigny résiste, puis se résigne et envoie à Lesdiguières une députation présidée par Prunier de Saint-André. Le 17 décembre, les députés reviennent apporter les conditions imposées par Lesdiguières : les habitants prêteront serment de fidélité à Henri IV, roi de France et de Navarre, entre les mains de Calignon; ceux qui refuseront ce serment auront la permission de se retirer et garderont la libre jouissance de tous leurs biens, à la condition de ne rien entreprendre contre le Roi et l'État; le Roi pourrait donner le commandement de la ville à qui bon lui semblerait, mais devait s'engager à le laisser, au bout de trois mois, entre les mains de d'Albigny, s'il lui jurait fidélité; d'Albigny et les habitants de Grenoble ne seraient nullement inquiétés pour les taxes qu'ils auraient levées et les traités qu'ils auraient signés avec l'ennemi; Lesdiguières et Sa Majesté s'engageraient à oublier le passé, à ne conserver aucun ressentiment et à faire régner désormais la concorde et l'union dans la province; les membres du Parlement qui avaient quitté la ville y rentreraient aussitôt; la religion catholique serait librement exercée dans la ville et les faubourgs, les ecclésiastiques seraient rétablis dans tous leurs droits; les protestants n'auraient le droit de s'assembler que dans le faubourg Très-Cloîtres; enfin les États de la province seraient prochainement réunis ⁵.

Le conseil hésita avant d'accepter cet ultimatum pourtant peu

1. *Vie d'Artus Prunier*, 79. — Piémont, 276.

2. Arch. de Grenoble, BB, 42, fol. 176.

3. *Ibid.*, fol. 184 (15 décembre).

4. De Thou, VI, 223.

5. *Ibid.*, XI, 223, 224. — *Journal de Grenoble*, ann. 1808, n° 120. — *Actes et Corresp.*, I, 143-154.

rigoureux. Il déclara que « pour obvier à plus grand mal », il consentait à reconnaître Henri IV, mais insista pour que le culte catholique fût seul reconnu dans la ville et que d'Albigny conservât son commandement¹. Lesdiguières ne voulut pas entendre parler de la moindre réserve, et le lendemain le traité fut signé. D'Albigny sortit de la ville et Lesdiguières y fit son entrée solennelle. Quand le marquis de Saint-Sorlin, accouru d'Auvergne et grossi des renforts de Nemours et de Sonnaz, arriva dans le Graisivaudan, il apprit que la ville était aux mains de l'ennemi, et dut se retirer².

La ville avait soutenu avec tant d'ardeur la cause de la Ligue, elle avait résisté si vigoureusement à Lesdiguières, qu'elle tremblait à l'entrée de ses troupes. Mais le capitaine était un politique : il comprit que de son attitude dépendait celle de la province ; il avait su vaincre, il sut profiter de sa victoire en pardonnant. Il défendit à ses troupes de commettre la moindre violence, empêcha Montbrun de venger la mort de son père, affecta de vivre au milieu des Grenoblois comme s'il ne leur avait jamais fait la guerre. Les huguenots se contentèrent de jeter quelques pierres dans la cathédrale et de se promener à travers les rues en chantant les psaumes de Marot et de de Bèze. Devant les réclamations des habitants, Lesdiguières ordonna de n'exercer le culte réformé que dans le faubourg Très-Cloîtres ; mais il ajouta, avec une pointe de malice, qu'il valait encore mieux entendre chanter les louanges du Seigneur en français que d'écouter les jurons des soldats de d'Albigny³. L'archevêque d'Embrun était son mortel ennemi ; toujours il l'avait trouvé sur son passage, contrecarrant ses projets, lui faisant une guerre implacable : or, à peine entré dans la ville, Lesdiguières se rend auprès de lui, lui jure qu'il a tout oublié et lui demande son amitié. Le prélat, vaincu, les larmes aux yeux, lui tend la main, se demande comment il a jamais pu le haïr⁴. Il avait vaincu d'Albigny : il lui fit rembourser par la ville

1. Arch. de Grenoble, BB, 42, fol. 186-187.

2. Sur le siège de Grenoble, voir : Videt, I, 214-226. — De Thou, XI, 223, 224. — Piémont, 274-276. — *Mémoire de tout ce qui est advenu en la guerre de Savoye*, p. 199. — *Vie d'Artus Prunier*, 75-81. — *Vie de Soffrey de Calignon*, 70-71. — *Mém. des Gay*, 287. — Cayet, *Chron. nov.*, I, 401. — D'Aubigné, III, 393 et suiv. — Guichenon, III, 730. — Davila, II, 843. — *Actes et Corresp.*, I, 143-154. — Prudhomme, 418-421. — B. N., mss fr., 20155.

3. *Vie d'Artus Prunier*, p. 85.

4. Videt, I, 223.

les sommes qu'il avait dépensées pour fortifier Grenoble ¹. Il avait rencontré dans le Parlement de Grenoble une hostilité opiniâtre, une haine tenace contre Henri IV et les protestants ²; lui-même avait demandé au roi, pendant la guerre, de remplacer les 15 conseillers ligueurs par des magistrats plus dociles ³; il s'était fait octroyer à l'avance les offices de ceux qui avaient tenu pour la Ligue. Mais à peine a-t-il battu ceux qu'il « muguetait » si inutilement depuis plusieurs mois ⁴, qu'il oublie ses projets de vengeance, leur rend les offices qui leur appartiennent, les accable de prévenances et ne les punit qu'en les priant de ne point siéger avant l'arrivée de leurs collègues retirés à Romans ⁵. Un gentilhomme catholique avait, quelque temps auparavant, organisé un complot pour tuer Lesdiguières; celui-ci le fait venir auprès de lui, rit un instant de sa confusion et, sans même se permettre la spirituelle vengeance du Béarnais à l'égard de Mayenne, lui offre les appointements de capitaine.

Cette habile politique devait gagner les Grenoblois. Le 2 janvier 1591, le conseil prête serment de fidélité au roi et à son lieutenant ⁶. Il fait meubler un splendide appartement pour le nouveau gouverneur ⁷. Il sollicite lui-même les membres du Parlement installés à Romans de revenir dans la ville, et consent à biffer la délibération factieuse du 29 septembre ⁸. Il fait lire, en séance solennelle, une lettre dans laquelle Henri IV lui exprime « le grand aise, plaisir et contentement » qu'il a éprouvé en apprenant la soumission de Grenoble. Il reçoit avec de grandes marques de sympathie le nouveau gouverneur, Abel de Béranger, neveu de Lesdiguières, ainsi que le colonel d'Ornano, venu pour convoquer les États ⁹.

Quant à Lesdiguières, il avait envoyé au roi son secrétaire Florent pour lui rappeler sa promesse et lui permettre de disposer du gouvernement de Grenoble. Henri IV était à Saint-Denis, en plein conseil. Il tend la dépêche au surintendant d'O qui se

1. Arch. de Grenoble, BB, 42, fol. 190.

2. Voir notamment l'arrêt du 20 novembre 1590 en faveur de la Ligue. — Roman, *Doc. sur la Réforme*, 693.

3. *Actes et Corresp.*, II, 496-504.

4. Aubigné, II, 393.

5. Videt, I, 222. — *Vie d'Artus Prunier*, 81. — Prudhomme, 424.

6. Arch. de Grenoble, BB, 43, fol. 3.

7. *Ibid.*, BB, 43, fol. 26.

8. *Ibid.*, Invent., p. 90.

9. *Ibid.*, fol. 61 et suiv. — Arch. de l'Isère, G, n° 2651. — Prudhomme, 425.

montre scandalisé de la demande de Lesdiguières. Le roi, « tout mélancolique », fait signe à Florent de se retirer. Celui-ci obéit, mais rentre aussitôt, dit hardiment au roi : « Si vous ne jugez pas à propos de donner à mon maître le gouvernement de Grenoble, songez donc aux moyens de le lui ôter ». Le roi, ravi de se voir forcer la main, consent à tout; Lesdiguières d'ailleurs se contente de faire donner le gouvernement de Grenoble à son neveu¹.

Désormais Lesdiguières est le vrai maître de Grenoble et par suite de la province tout entière. Il occupe une solide position qui lui permettra de rayonner facilement vers la Provence et vers le Piémont, de tendre la main aux Suisses et de veiller sur Genève. Le duc de Savoie s'en rend compte et ses rapports diplomatiques montrent le coup terrible que lui a porté l'occupation de Grenoble². Les guerres de religion sont bien finies; Lesdiguières ne lutte plus désormais pour la France contre le Dauphiné, il lutte pour le Dauphiné et pour la France.

1. Videt, I, 228. — Long, p. 240.

2. *Arch. di Stato (Negoz. con Francia, mazzo V, n° 5). Istruz. al marchese di Trefort.* « Par la détention de cette ville, les Allemands ont la porte ouverte d'aller en France; l'ennemi demeure presque maître du Dauphiné. »

CHAPITRE VII

LESDIGUIÈRES MAÎTRE DE GRENOBLE. — DEUXIÈME CAMPAGNE CONTRE LE DUC DE SAVOIE

(1591-1593)

Lesdiguières obtient de Henri IV la permission d'entrer en campagne. — Après avoir guerroyé quelque temps sur le Guiers, il se jette vers la Provence menacée par l'ennemi, bat Martinengo à Esparron. — Après plusieurs expéditions en Provence et en Dauphiné, il court défendre Grenoble contre une armée piémontaise. — Victoire de Pontcharra. — Il opère tour à tour dans les vallées de l'Isère, de la Durance et du Var. — Son expédition de 1592 en Piémont. — Siège de Cavour et combat de Grésillane. — Campagne de 1593. — Victoire de Salbertrand. — Expéditions dans les vallées de l'Isère et du Guiers. — Trêve avec la Savoie.

Cependant le duc de Savoie n'avait point renoncé à ses projets ambitieux. Ce prince, que ses contemporains tenaient pour « l'un des plus adroits et des plus avisés de son temps », comptait sur l'appui de son beau-père; « il eschellait ses grandeurs sur les degrés de ses amis plus que sur ses propres moyens et se fantaisait la superintendance de la Chrétienté¹ ». Il menaçait la France de deux côtés à la fois et étendait son front d'attaque de Genève à Marseille. Mais il se heurte plus que jamais à l'énergie et à la patiente ténacité de Lesdiguières. Du haut des Alpes, l'infatigable capitaine surveille les moindres mouvements de l'ennemi, se porte facilement sur tous les points menacés, court d'Aix à Chambéry, du mont Genève au Var². C'est sur lui que comptent Henri IV,

1. La Popelinière, *Histoire de la conquête du pays de Bresse et de la Savoie*. Lyon, 1601, in-12, p. 5.

2. Ricotti, III, 132.

les Politiques et la France; c'est à lui que les auteurs de la *Satire Ménippée* « abandonnent » l'insatiable Savoyard ¹. Il ne devait pas manquer à ces espérances.

Charles-Emmanuel possédait sur les frontières du Dauphiné une place qui servait à établir des communications entre ses États et les ligueurs de Provence. C'était la petite ville des Échelles, assise dans une forte position sur les bords du Guiers. Lesdiguières résolut de la lui enlever. Après avoir séjourné quelque temps à Grenoble et réorganisé le Parlement ², il prie Henri IV de l'autoriser à se jeter sur la Savoie. Le roi lui envoie une longue lettre dans laquelle il déclare qu'il le charge de châtier le duc de ses criminelles tentatives et d'attaquer ses États sur plusieurs points à la fois ³. Au commencement du printemps, Lesdiguières part de Grenoble avec 200 gentilshommes volontaires, 1 200 hommes de pied et 2 canons. Il passe par la Chartreuse, arrive devant la place des Échelles, qui est emportée d'assaut. Le gouverneur Corbeau se retire dans la citadelle; mais, vivement canonné par les Dauphinois, il se rend trois jours après. On devait laisser aux habitants l'exercice du culte catholique, aux ecclésiastiques la possession de leurs biens; le gouverneur sortirait de la place, la mèche allumée, et serait conduit en lieu sûr; les munitions et les drapeaux appartiendraient à Lesdiguières ⁴. Mais l'ennemi occupait l'étroit passage de la Grotte et, de cette forte position, menaçait Lesdiguières. Celui-ci fait tâter les positions ennemies par quelques escarmouches, emporte d'assaut une première barricade, mais recule devant l'armée de Martinengo qui accourt à marches forcées. Fortement établi derrière le torrent du Guiers, il veut en faire un fossé entre les Savoyards et les Français. Deux fois les deux armées se rangèrent en bataille sur les bords de la rivière; mais on se borna à livrer quelques escarmouches dans lesquelles Briquemaut et Le Poët repoussèrent l'attaque des Savoyards. Lesdiguières émerveillait ses hommes par sa bravoure et son sang-froid; au plus fort de l'action, il s'aperçoit qu'il a perdu l'un de ses pistolets; froidement, tranquillement, sous une violente arquebusade, il revient

1. *Satire Ménippée*, ap. *Mém. de la Ligue*, V, p. 600.

2. *Actes et Corresp.*, I, 157.

3. Arch. de l'Isère, B, 2390 (bis), fol. 193. — Arch. hospitalières de Grenoble, H, 864.

4. De Thou, XI, 407. — Piémont, 279. — *Journal des guerres*, 63-65.

en arrière, ramasse son arme, qu'il pend à l'arçon de sa selle, et rejoint ses soldats ¹. Après avoir ainsi amusé l'ennemi pendant plusieurs jours, il apprend que Maugiron, gouverneur de Vienne, vivement pressé par le marquis de Saint-Sorlin, l'appelle à son secours. Il s'apprête à courir sur le Rhône et à nettoyer le pays des ligueurs, qui tremblent déjà à son approche ². Mais un autre danger menace la France. La Valette, refoulé par le duc en Provence, envoie Péronne à Lesdiguières et le supplie d'accourir. Il faut aller au plus pressé.

Lesdiguières accourt à Grenoble, passe rapidement par la Mure et Serres, enlève en passant Revest de Bion et, le 13 avril, opère sa jonction avec la Valette à Vinon. Il était temps d'arriver, car l'importante place de Berre était sur le point de se rendre à Martinengo. Les deux chefs de l'armée royale tinrent un conseil de guerre et résolurent de s'avancer au-devant de l'ennemi. Martinengo disposait de 1 000 cavaliers, presque tous gentils-hommes, de 1 500 arquebusiers espagnols, savoisiens et provençaux ³.

L'avant-garde était à Esparron, le corps de bataille à Rians, l'arrière-garde à Saint-Martin de Pallières. On parlait hautement, dans le camp savoyard, de battre les Français à la première rencontre.

Lesdiguières avait 800 hommes de cavalerie et 1 200 arquebusiers : il se jette audacieusement au-devant de l'ennemi. L'avant-garde, composée de troupes dauphinoises, était commandée par Le Poët, de Mures et Lesdiguières, le centre par La Valette, et l'arrière-garde par le Provençal Buous. Le 15 avril, les royaux arrivent près d'Esparron et aperçoivent l'armée ennemie rangée en bataille sur un coteau. Lesdiguières lance en avant les fantasins de Poligny pour tâter son adversaire et se jette à l'assaut des positions ennemies. Il détache alors le comte de Bar ⁴ qui, à la tête de 200 cavaliers, tourne les positions de l'ennemi et l'attaque furieusement sur ses derrières. Le mouvement réussit à merveille ; l'avant-garde est anéantie ou mise en fuite. On se jette ensuite

1. Videt, I, 230, 231.

2. Morin, *Hist. de Lyon*, V, 384. — Brun-Durand, *Mém. de Piémont*, p. 280, note 1.

3. De Thou, IX, 408. Les chiffres de Videt sont un peu supérieurs.

4. C'est ce que disent de Thou et le *Journal des guerres*. Videt se trompe en le plaçant dans l'armée ennemie.

sur le centre, commandé par Martinengo en personne. Rien ne résiste à l'impétueuse attaque des fantassins dauphinois; l'ennemi est enfoncé et poursuivi vers Saint-Martin des Pallières. — En même temps La Valette et Buous essayaient d'emporter le village de Rians; mais la nuit arrivait, il ne fallait pas songer à enlever les barricades dressées dans les rues du village. La Valette campa autour des maisons et remit l'affaire au lendemain. Le 16, à la pointe du jour, le village est enlevé; 300 soldats réfugiés dans une église, un colombier et un moulin se rendent à discrétion : les Savoyards furent épargnés, les Provençaux pendus comme traîtres à leur pays. Ceux qui tenaient encore dans Esparron, tourmentés par la faim et la soif, infectés par la puanteur des cadavres, se rendirent à leur tour. L'armée ennemie avait eu 500 cavaliers, 1 500 arquebusiers tués ou pris; elle avait perdu 15 drapeaux, qui furent partagés entre Lesdiguières et La Valette. Quant à l'armée royale, elle n'avait fait que des pertes insignifiantes : 21 morts et une centaine de blessés ¹.

Les deux chefs victorieux laissent quelques jours de repos à leurs troupes, puis se remettent en campagne. Après sept jours de marche, on passe en vue d'Aix, qui est aux mains de l'ennemi, on emporte d'assaut Marignane et Grans dont la garnison est pendue.

Les Savoyards avaient été obligés de reculer devant les troupes royales et de se retrancher dans le comté de Nice. On était au 24 avril : les deux chefs se séparèrent après forces « compliments et remerciements ² » et Lesdiguières reprit le chemin du Dauphiné.

Il était temps de revenir, car le duc de Nemours profitait de l'absence de Lesdiguières pour s'établir au Pont de Beauvoisin et inquiéter le Dauphiné par de continuelles incursions et des ravages méthodiques. Le marquis de Tréfort était venu, au nom du duc de Savoie, le supplier de tenter un nouvel effort pour reprendre Grenoble et rendre à la Ligue cette importante position ³.

1. *Discours véritable de la défaite de l'armée rebelle au Roy en Provence, faite par celle de Sa Majesté, à Esparron de Pallières, le quinzième avril 1591*, 1591, in-8. — De Thou, XI, 409-410. — Videl, I, 233-236. — Gauffridi, 714, 715. — *Journal des guerres*, 66-68. — *Discours de la victoire d'Esparron (Actes et Corresp., III, 218-221)*. — *Actes et Corresp.*, I, 161. — Cambiano, 1282. — Bouche, II, 752, 753. — Palma Cayet, I, 421-423. — Ricotti, III, 136-138.

2. De Thou, XI, 410.

3. *Arch. di Stato (Negoz. con Francia)*, mazzo V, n° 5.

En dix jours, Lesdiguières est à Gap avec son armée. Il déploie aussitôt une merveilleuse activité, se porte sur tous les points menacés. Il court à Briançon, remplace la garnison suspecte de ce poste avancé, qu'il confie à Prabaud ¹. Puis il revient à Guillestre et à Embrun, rassure partout les garnisons protestantes et, le 16 mai, arrive à Grenoble où il préside les États de la province. Quelques jours après, il est dans le Viennois pour arrêter les incursions de l'ennemi, puis revient sur la frontière du Guiers que menace le Savoyard. Il le force à quitter les Échelles, court à Saint-Genis, et, renforcé par d'Ornano remis en liberté, harcèle l'ennemi dans de nombreuses escarmouches et lui tend une embuscade meurtrière. Les Savoyards, exténués, se retirèrent à Chambéry et y prirent leurs quartiers.

Au commencement de juin, l'infatigable capitaine appelle à lui Gouvernet, d'Auriac et Blanieu. Il se lance audacieusement en Savoie et paraît jusqu'aux environs de Chambéry, qu'il tente vainement de surprendre ². Entre temps, il traite avec le duc de Savoie pour rétablir la liberté de commerce et permettre la culture des terres; mais les négociations ne purent aboutir et les hostilités continuèrent ³. Au milieu de juin, il fait des courses jusqu'aux environs de Lyon où il est « autant attendu et désiré des Politiques que fut jamais le Messias par les juifs ⁴ ». Il pénètre jusque dans le faubourg de la Guillotière, mais se retire devant l'attitude énergique des ligueurs lyonnais.

Il enlève Chandieu, vient assiéger Givors et veut s'emparer de cette place pour rassurer la garnison de Vienne ⁵. Le 1^{er} juillet, dès la pointe du jour, il met ses canons en batterie; au bout de trois heures d'un violent bombardement, il emporte d'assaut la ville et le château, revient à Vienne et prend ses quartiers à Ventavon. Il eut une entrevue avec La Valette, et, laissant ce capitaine dans le Viennois, il se rend dans son quartier général de Puy-more, prêt à se porter sur les points que menace l'ennemi.

1. De Thou, XI, 410. — Chabrand, 164. — Arch. de l'Isère, B, 2390 (*bis*), fol. 196. Il fait nommer à la même date des gouverneurs dont il est sûr à Die et à Gap (*ibid.*, fol. 195 et 199).

2. Cambiano nous apprend qu'il organisa même un complot dans Chambéry pour se faire livrer la capitale (*Istorico Discorso*, p. 1279).

3. *Journal des guerres*, 70, 71.

4. Déclaration des consuls, manants et habitants de Lyon (*Mém. de la Ligue*, III, 297). — De Thou, XI, 410.

5. Piémont, 283. — Morin, *Hist. de Lyon*, V, 386.

Apprenant que le duc de Savoie a formé le projet de surprendre Exilles, il court à Oulx où sa présence suffit pour déjouer les desseins de l'ennemi ¹.

Mais déjà les Savoyards inquiètent le Dauphiné sur un autre point, ravagent le Graisivaudan et paraissent jusqu'aux portes de Grenoble. Lesdiguières débouche brusquement dans la vallée de l'Isère, enlève les fourrageurs ennemis, livre un léger combat vers Goncelin, dont il brûle le pont de bois, et vient jeter l'alarme jusque sur le pont de Montmélian ². La réputation que s'acquerrait le capitaine dauphinois dans ses rapides campagnes commençait à dépasser le cercle étroit de la province; la république de Venise, qui voyait en lui « l'un des plus forts arcs-boutants de la couronne », lui dépêcha un secrétaire d'État pour l'assurer de son amitié et entrer en rapports avec lui ³.

Cependant La Valette, harcelé par les troupes du duc de Savoie en Provence et voyant la ville de Berre sur le point de se rendre, appelle à lui l'armée dauphinoise. Lesdiguières accourt par le Trièves et arrive en trois jours à Ribiers. Mais là il apprend la prise de Berre. Il change aussitôt son plan de campagne, se porte vers Tarascon pour donner la main à Montmorency et à d'Ornano. Mais arrivé à Castel-Arnoux, il est arrêté par le duc de Savoie qui s'est placé audacieusement entre les deux armées ennemies ⁴. Il ne s'en jette pas moins sur la place de Lurs, la bombarde et la force à capituler. Il abandonne généreusement à l'ennemi ses chevaux et ses bagages et ne garde que les drapeaux ⁵.

De là il se porte vers Digne qu'il veut enlever pendant que La Valette serrera de près Graveson. Déjà il a emporté Champtercier et Courbons, lorsqu'il reçoit de graves nouvelles de Grenoble. Un redoutable péril menace le Dauphiné.

L'armée ennemie, commandée par le bâtard de Savoie don Amédée et par l'Espagnol Olivarès, venait de recevoir un puissant renfort. Six compagnies d'infanterie à la solde du pape Grégoire XIV lui avaient été amenées par le comte de Belgiojoso, Annibale Visconti, Landriano et Ercole Sfrondati, duc de Monte-

1. De Thou, XI, 412. — *Journal des guerres*, 72. — Chabrand, 164.

2. *Journal des guerres*, 73. — De Thou, XI, 412. — Videl, I, 239-241.

3. Videl, I, 240.

4. *Hist. du règne de Charles-Emmanuel* (mss de la Bibl. Reale à Turin, n° 470). — Ricotti, III, 140-141.

5. *Journal des guerres*, 74. — De Thou, XI, 413. — Videl, I, 241,

marciano ¹. Pour faire vivre ces troupes pendant leur passage en Savoie et épargner aux habitants les effroyables ravages qu'elles commettaient partout ², don Amédée et les Napolitains vinrent faire des courses à travers le Graisivaudan et ravagèrent les campagnes jusqu'aux portes de Grenoble ³. En même temps, un envoyé savoyard se glissait secrètement dans la ville, cherchait à raviver les haines mal éteintes des ligueurs, se livrait à de violentes attaques contre Lesdiguières, dont il montrait l'insatiable rapacité, et s'efforçait d'exciter contre lui la jalousie des gentils-hommes catholiques ⁴.

Lesdiguières accourt en toute hâte à Grenoble, où il apprend que l'armée pontificale s'est mise en marche sur Chambéry, que don Amédée et Olivarès serrent de près Morestel et campent dans la plaine de Pontcharra. Malgré une fluxion qui le fait cruellement souffrir pendant quatre jours, il fait ses préparatifs avec une activité merveilleuse. Il avait déjà sous son commandement les 3 000 Dauphinois du régiment de Prabaud, les 600 Provençaux de Mesplez. Il y ajoute 1 500 hommes levés à Grenoble ou parmi les durs montagnards du Trièves, sa compagnie d'hommes d'armes commandée par Poligny, les cheveau-légers de Mures, Morges, Briquemaut et Valouses, puis quelques carabins, ce qui pouvait faire environ 400 cavaliers. Une centaine de volontaires étaient accourus se mettre sous ses ordres. Il lève 1 pionnier et 20 écus par feu. De plus il sera renforcé, à Goncelin, par la compagnie de Belliers qui vient de faire une course jusqu'à la Rochette et qui a revêtu les casaques rouges des prisonniers enlevés aux cheveau-légers du marquis d'Aix. L'armée royale atteignait donc à peu près le chiffre de 6 000 hommes. Les Grenoblois, que les incursions de l'ennemi avaient épouvantés ⁵, avaient

1. *Arch. di Stato* (Muti alla Duchessa). *Lett. ministri*, Roma, mazzo XIII. — B. N., mss fr., 20784, *État des affaires en Piémont*.

2. *Arch. di Stato* (Istruz. del Consiglio di Stato al Bienvenu. *Negoz. Spagna*, mazzi supplém.).

3. Guichenon, III, 754. — Piémont, 283.

4. *Arch. di Stato* (*Negoz. con Francia*, mazzo V, n° 6). « Discorso da tenersi ai gentiluomini cattolici », etc.

5. Les monts Graisivaudan, voisins des Savoyards,
Se voyoient fourragés de barbares soldars;
Les peuples effrayés aux bois prenoient la fuite,
Aux bois étoient meurtris; la campagne détruite
Appelloit ton secours et Grenoble étonné
Des siens craignant le siège estoit abandonné.

Expilly, *la Bataille de Pontcharra*, 1621, in-fol., p. 13.

appris avec joie l'arrivée de Lesdiguières, et, dans la nuit du 10 septembre, une grande lueur rougeâtre qui empourprait les montagnes du Graisivaudan parut à tout le monde un présage de victoire ¹.

L'armée ennemie était supérieure en nombre à celle de Lesdiguières. Elle comprenait les 7 000 hommes de pied savoisiens ou piémontais, les 10 compagnies de gendarmes et les 6 compagnies de carabins de don Amédée; de plus l'armée d'Olivarès : 1 régiment de 1 500 « Espagnols naturels », un régiment de 2 000 Napolitains, 1 régiment de 3 000 Milanais et 700 chevaux, en tout plus de 15 000 hommes. Lesdiguières savait que la mésintelligence régnait dans l'armée ennemie. Les Espagnols ne voulaient pas entreprendre de siège, prétendant n'avoir pour mission que de protéger la Savoie et les soldats de don Amédée, et en étaient réduits à picorer et à butiner ². Olivarès avait envoyé un courrier pour prendre les ordres du gouverneur de Milan; il ne voulait pas engager l'action avant son retour et ce n'est que « par un excès de faveur » qu'il consent à assiéger Morestel ³. L'armée hispano-savoyarde s'était retranchée vers Pontcharra, derrière le torrent du Bréda, dans la plaine de Villard-Noir. Entre le bourg et l'Isère fut placée l'infanterie; les Milanais furent postés dans le château d'Avalon et deux compagnies de Savoyards au Château-Bayard. La position d'Olivarès paraissait donc très forte. Couvert de front par le profond fossé du Bréda, sur son flanc gauche par les montagnes, sur son flanc droit par l'Isère, il voyait devant lui toute la vallée du Graisivaudan et derrière lui la Combe de Savoie et l'importante position de Montmélian ⁴. Le lundi 16 septembre, Lesdiguières arrive à Goncelin, la joue encore enveloppée d'un large bandeau, « mal disposé de corps, sinon de courage ». Le lendemain, il passe en revue ses troupes, explore le terrain, reconnaît les positions ennemies, étudie soigneusement « le

1. Piémont, 285. — Expilly, p. 14.

Chacun reprit courage et ne s'étonna plus.

(Arch. de l'Isère, B, 2390 (*bis*), fol. 186). « État des avances faictes pour la nourriture de l'armée de Sa Majesté conduite par M. de Lesdiguières en son voyage fait en Graisivaudan pour s'opposer à l'armée du pape ». Il renferme des renseignements exacts sur l'effectif de l'armée française.

2. Guichenon, III, 735. — Cambiano, 1289-90.

3. Guichenon, *loc. cit.*

4. *Relation d'Expilly*. Elle a une assez grande valeur militaire. Expilly assista à la bataille. Mss de Grenoble, 1052, fol. 321. — Videl, I, 243.

chemin, les passages et avenues et marque de l'œil son champ de bataille¹ ». Il n'avait d'abord songé qu'à ravitailler Morestel; mais en apprenant la mésintelligence qui régnait dans le camp ennemi, en voyant le désordre des soldats d'Olivarès et le départ de Montemarciano, il se décide à engager l'action. Le 17 au soir, il lance en avant les compagnies de Mures et de Morges, qui se jettent sur les postes avancés de l'ennemi, le repoussent en désordre sur le corps de bataille et ne sont arrêtées que par les barricades élevées sur la route.

Le 18, à la pointe du jour, il fait mettre en batterie deux coulevrines qui ont remonté l'Isère; il fait sonner les trompettes et battre les tambourins; la bataille commence. Il masse son infanterie dans un petit vallon, sur les bords de l'Isère, derrière un épais rideau d'arbres qui empêchera l'ennemi de voir le petit nombre des siens². Entre les deux armées s'étend la plaine de Villard-Noir où l'ennemi a répandu sa cavalerie et ses gens de pied, renforcés sur la gauche par une troupe d'arquebusiers postée dans le Château-Bayard. Il fallait commencer par enlever à l'ennemi cette importante position; Lesdiguières en chargea le régiment de Prabaud. Ses 1500 arquebusiers, divisés en deux troupes, reçurent l'ordre d'escalader le coteau couvert de vignes et de haies épaisses qui couvrait la gauche ennemie. Prabaud et les enfants perdus de Lesdiguières se jettent vivement dans les vignes et les celliers, ouvrent un feu violent sur les arquebusiers savoyards, qui sont obligés de reculer dans la plaine de Villard-Noir.

Ayant ainsi nettoyé le terrain, Lesdiguières place à sa droite son infanterie sous les ordres de Prabaud, à sa gauche Mesplez, au centre toute sa cavalerie. C'est là qu'il combat lui-même, à côté de sa cornette blanche que porte La Villette et que suivent les valets de l'armée, l'épée à la main. Rien ne résiste à la charge vigoureuse des gens d'armes dauphinois; la cavalerie ennemie, abordée de front, essaie vainement de repousser l'attaque; les lanciers espagnols se jettent sur la cornette de Lesdiguières, qui fait des prodiges de valeur et culbute les cavaliers ennemis. Les Espagnols s'enfuient éperdus, laissant « leur infanterie toute nue et découverte³ ». Celle-ci résiste quelque temps, mais la

1. *Rel. d'Expilly*, 14, et son poème : *la Bataille de Pontcharra*, p. 15.

2. De Thou, XI, 414.

3. *Rel. d'Expilly*, 7.

tuerie devient effroyable, la plaine se couvre de morts, et les Dauphinois arrivent rapidement jusqu'aux bords du Bréda où la résistance est plus acharnée. Les compagnies de Savoyards se débandent à leur tour; le prince de Belgiojoso est fait prisonnier. Olivarès et don Amédée se cachent pendant toute une journée dans les bois des Mollettes pendant que leurs troupes éperdues fuient à Montmélian, à la Rochette ou à Miolans.

Les pertes de l'armée ennemie étaient considérables; les chemins, les champs, les vignes, le torrent et les rues du village étaient encombrés de morts et de mourants; les historiens dauphinois en comptent plus de 7000; les historiens savoyards parlent de 2500 morts, surtout espagnols et napolitains ¹. C'est là probablement le chiffre réel des pertes de don Amédée; c'est celui que donnent le véridique de Thou, Piémont et une relation contemporaine ². Quant à l'armée dauphinoise, ses pertes avaient été insignifiantes ³. Le butin fut immense : 32 drapeaux, un guidon, une cornette qui furent envoyés à Henri IV. Chaque soldat de l'armée victorieuse s'enrichit ce jour-là, car les Milanais de Belgiojoso avaient presque tous des chaînes d'or et des bourses bien garnies, qui devinrent la proie du vainqueur. Colliers, argent monnayé, vaisselle d'argent, couvertures et chevaux, tout fut de bonne prise; « il n'y eut de soldat qui ne gagna de ducaton jusqu'au coude ⁴ ».

C'était là une victoire magnifique, l'une des plus belles qu'ait remportées Lesdiguières, « un exploit digne de lui et de l'amitié que lui portait son roi », comme le lui écrivait Henri IV ⁵ :

Les monts savoisiens de frayeur en tremblèrent;
Les murs de Chambéry leur crainte redoublèrent;
Montmélian, dont le front semble tout défier,
A ses hauts bastions n'osa plus se fier;
L'Espagnol en eut honte et de la Lombardie
Les champs furent déserts ⁶.

1. Guichenon, III, 735. Cet historien dit que les Dauphinois épargnèrent tous ceux qui purent crier en leur langue : « Vive Savoye ! » tandis qu'ils ne firent aucun quartier aux Espagnols et aux Italiens. — Saint-Genis, II, 176. — Ricotti, III, 146.

2. B. N., mss fr., n° 3644. — De Thou, XI, 415. — Piémont, 285. — Palma Cayet, I, 476. — *Journal des guerres*, 79.

3. Les exagérations de Videt et de certains historiens font sourire : Expilly, 100 tués, p. 8. — Videt, 40. — De Thou, 4 (XI, 415). — *Journal des guerres*, 3.

4. Piémont, 285.

5. Videt, I, 249.

6. Expilly, p. 27.

Tous les contemporains remarquèrent cette étrange coïncidence : Lesdiguières vainqueur sous les murs du château de Bayard, et les poètes chantèrent ces plaines, désormais fameuses.

Du nom et du combat des deux grands capitaines ¹.

Cette victoire fut sans résultats directs; Lesdiguières essaya bien d'envoyer Poligny tenter un coup de main sur l'importante place des Marches, mais il fallut reculer ². Elle n'en avait pas moins des conséquences énormes. Elle arrêta pour de longues années ces incursions continuelles du Savoyard dans le Graisivaudan; désormais les campagnes étaient tranquilles, les paysans rassurés; Grenoble qui étouffait dans ses murailles pourra se répandre au dehors, s'adonner paisiblement au commerce et à l'industrie ³. Aussi comprend-on l'enthousiasme de la capitale en apprenant le merveilleux triomphe de celui qui ne l'a vaincue que pour mieux la protéger : il fut célébré par des réjouissances publiques, des distributions de vin et des processions ⁴.

Lesdiguières laisse reposer pendant quelques jours ses troupes que cette rapide campagne avait exténuées. Mais il s'agit maintenant de courir sur un autre point, d'arrêter Charles-Emmanuel en Provence comme il l'a arrêté en Dauphiné. Le 1^{er} octobre il

1. Expilly, 13. « Les Royaux disoient qu'il sembloit que la mémoire de ce grand capitaine, le chevalier de Bayard, en son temps si affectionné à la France, n'avoit voulu permettre que ses anciens ennemis receussent aultre traitement à la vue d'une maison que lui-même avoit fait bastir. » — Palma Cayet, I, 476. — *Journal des guerres*, 79-80.

2. De Thou, XI, 416. — *Journal des guerres*, 80.

3. Prudhomme, 426. Un détail, sans importance apparente, montre quelle sécurité la victoire de Lesdiguières donna à la ville. Le président d'Illins fait rouvrir 2 portes que l'on a fait murer dans les remparts de la ville (Arch. de Grenoble, Invent., p. 91).

4. Arch. de Grenoble, BB, 43, fol. 124-125. Sur la bataille de Pontcharra, voir : Vidal, I, 241, 250. — De Thou, XI, 413-416. — Expilly, *la Bataille de Pontcharra* (Grenoble, 1621). — Piémont, 285 (et note 1). — Guichenon, III, 735. — Palma Cayet, I, 475-476. — *Journal des Guerres*, 76-80. — Deux pièces publiées par Douglas et Roman, III, 80, note 1. — *Discours de la défaite de l'armée du duc de Savoye faite par le sieur des Diguières en la plaine de Pontcharra*, etc. (Tours, 1591, in-12). — *Mémoire de tout ce qui est advenu en la guerre de Savoye (Actes et Corresp., III, 203)*. — Mss de Grenoble, R, 5868, fol. 80, 81, 82 (Guy-Allard y rectifie plusieurs erreurs de Vidal « qui a passé légèrement sur la bataille de Pontcharra et n'a témoigné d'en faire sa relation qu'à la gloire de Lesdiguières »). — Cambiano, 1289-1290. — Ménabréa, *Montmélian et les Alpes* (1844, in-8), 433. — Alexandre de Saluces, II, 390. — Ricotti, III, 145-146. — *Brief Récit des exploits de guerre de Lesdiguières*, etc. (*Mém. de la Ligue*, V, 781).

quitte la capitale du Dauphiné, reste pendant quelques jours à Puymore, renforce son artillerie et se dirige vers Barcelonnette que le duc de Savoie lui a récemment enlevée. Pendant que Mirabel surprend le château de Colmars, Lesdiguières cerne la ville, hisse péniblement ses canons sur la montagne des Orres et ouvre le feu. Le gouverneur Faucon di Sansé, terrifié, capitule le 21 octobre : les chevaux, armes, drapeaux et bagages devaient appartenir à Lesdiguières ; les troupes piémontaises seraient escortées par Poligny jusqu'au delà de la frontière et s'engageaient à ne pas servir pendant trois mois contre la France. A peine Sansé avait-il repassé les Alpes qu'il rencontrait l'armée de secours amenée par le comte de Masino : aussitôt arrêté, le gouverneur piémontais paya de sa tête la perte d'une place que Charles-Emmanuel considérait comme très importante ¹. — De là Lesdiguières se porte sur Digne pour aider La Valette à emporter cette ville. Pendant que les deux capitaines serrent de près la ville, Lesdiguières débarrasse le pays de l'odieuse tyrannie de la petite garnison de Goubert qui terrorisait la campagne : ces pillards furent tous pendus, à l'exception de deux qui démontrèrent leur innocence ². Cependant les assiégeants délogent l'ennemi d'un petit fort et d'une église qui défendent les approches de la ville. Deux jours après, devant le feu violent qui la décime, la garnison capitule ; le roi pardonnera aux habitants de Digne et les traitera comme ses autres sujets ; la ville payera 5 000 écus d'or à Lesdiguières pour frais de guerre et, à ces conditions, sera garantie du pillage ³.

Cependant Charles-Emmanuel avait voulu profiter de l'absence de La Valette pour s'emparer du Puy-Sainte-Réparate. La place, commandée par Forbin de Saint-Canat, résiste énergiquement à la canonnade des Savoyards et donne aux deux capitaines français le temps d'accourir. Déjà, à la tombée de la nuit, Lesdiguières s'apprête à franchir la Durance quand paraissent sur la rive opposée les troupes du duc de Savoie rangées en bataille. Lesdiguières joyeux se prépare à combattre ; l'ennemi veut-il prendre

1. Videt ne dit presque rien de cette campagne. — *Journal des guerres*, 81, 82. — De Thou, XI, 416. — Gioffredo, 1650. — Cambiano, 1289.

2. De Thou (XI, 417) attribue à La Valette ce fait d'armes que le *Journal des guerres* attribue à Lesdiguières, p. 82.

3. *Journal des guerres*, 83. — De Thou, XI, 417. Videt ne parle point de ces conditions : il n'aime pas à montrer comment se payait la gloire de son héros (I, 253).

sa revanche de Pontcharra? Le lendemain, au point du jour, on s'aperçoit que Charles-Emmanuel a décampé et s'est retiré vers Aix ¹. Lesdiguières reprend la route du Dauphiné.

Le duc de Savoie travaillait plus que jamais la province et cherchait à y fortifier son parti en l'absence de son redoutable adversaire. Il avait fait épouser sa cousine Marthe de Clermont au remuant comte de la Roche, qu'il poussait à se faire le chef du parti savoyard ². Son secrétaire Lambert était venu se concerter à Chambéry avec Chabod de Jacob sur les intrigues à nouer en Dauphiné ³. Un autre agent savoyard avait eu des conférences mystérieuses avec le ligueur Saint-Jullin ⁴. Le duc avait même essayé de renouveler ses tentatives de séduction auprès de Lesdiguières : M. de Corbeau était venu lui proposer le mariage de sa fille avec don Amédée; on s'attendait bien à un refus, mais on espérait du moins attirer le capitaine dauphinois dans sa province et priver La Valette d'un précieux auxiliaire ⁵. Mais Lesdiguières ne donne point dans le piège et ne détourne point son attention des affaires de Provence. Apprenant que le duc de Savoie serre de près les troupes de La Valette, il détache de son armée l'héroïque compagnie de Gournet qui prend une part brillante à la bataille de Vinon ⁶. Malheureusement, pendant le siège de Roquebrune, La Valette fut tué d'un coup d'arquebuse; Henri IV perdait en lui un excellent officier, Lesdiguières un auxiliaire précieux. Il se trouvait alors à Grenoble et s'occupait avec les consuls de demander à Henri IV le rétablissement de l'Université grenobloise et de présider les États avec d'Ornano ⁷. Il congédie aussitôt les États, se rend à Tullins pour se concerter avec d'Ornano, revient à Grenoble écouter les doléances des députés provençaux qui réclament son intervention et le supplient de défendre la province en attendant l'arrivée d'un nouveau gouverneur. La mort de La Valette contrariait les desseins de Lesdiguières qui avait résolu de porter audacieusement la guerre en

1. De Thou, XI, 418. — Videl, I, 253.

2. J. Roman, *le Comte de la Roche* (1883, p. 13). — *Plaidoyers de maître Jean Guy Basset* (Grenoble, 1668, I, 195).

3. *Arch. di Stato (Negoz. con Francia)*, mazzo V, n° 8.

4. *Ibid.*, mazzo V, n° 10.

5. *Ibid.*, n° 12. Relazione dei negoziati fatti da M. di Corbeau per il matrimonio di D. Amadeo colla figlia di Lesdiguières.

6. De Thou, XI, 420-421. — *Journal des guerres*, 85.

7. *Arch. de Grenoble*, BB, 44, fol. 7.

Piémont et avait déjà donné rendez-vous à ses troupes à Gap. Déjouant les intrigues de Charles-Emmanuel qui lui avait envoyé son secrétaire Lambert pour négocier avec lui et gagner du temps ¹, il avait déjà fait d'immenses préparatifs et prévenu Henri IV qu'il allait passer les Alpes ². Mais le danger était pressant : il se tourna de nouveau vers la Provence, sur l'ordre formel du roi, qui lui écrivit pour le prier de différer son entreprise de Piémont et d'aller sauver la Provence ³.

A la fin d'avril, il arrive à Embrun, réunit ses troupes à celles de Montaut, cousin de La Valette, que les gentilshommes provençaux ont pris pour chef en attendant la nomination d'un gouverneur ⁴. Il s'avance par le Brusquet, Valensolle, met le siège devant Beines qu'il emporte d'assaut, entre dans Saint-Paul, Rians, Castellane, Aups, Barjols, Cotignac, Peyrolles, Jouques, Genasservis et Draguignan ⁵. En sept jours, il arrive à Antibes, et force le duc de Savoie à se retirer jusque dans le comté de Nice. Charles-Emmanuel, qui attend des renforts du Piémont et du Milanais, veut gagner du temps ; il envoie secrètement à Lesdiguières un gentilhomme chargé de négocier avec lui. Le chef protestant trouve les propositions du Savoyard trop avantageuses pour sa personne, pas assez pour le service de Sa Majesté. Il franchit le Var après une rude escarmouche, lance Briquemaut jusque sur les bords du Paillon. Lui-même se jette sur Antibes, bombarde et enlève la place. Puis, voulant voir le duc de plus près ⁶, il franchit le Paillon avec 800 cavaliers portant chacun un arquebusier en croupe, chasse et poursuit les Savoyards

1. *Arch. di Stato (Negoz. con Francia)*, mazzo V, n° 19. — *Istruzione al sig. di Lambert*.

2. Cette lettre importante, où Lesdiguières montre au roi que c'est par le Piémont que l'Espagne attaque constamment la France et que c'est en Piémont qu'il faut porter la guerre, n'a pas été publiée par MM. Douglas et Roman. Elle existe en copie aux archives de Turin. Elle fut en effet interceptée et envoyée au duc ; il y est fait allusion dans le *Journal des guerres*, p. 87. — *Arch. di Stato (Negoz. con Francia)*, mazzo V, n° 18. — Cf. De Thou, XI, 544. — *Henri IV, lettres missives*, III, 581-582.

3. *Lettre de Henri IV à M. de Maisse*, III, 581-582.

4. *Brief Récit des Exploits de guerre du sieur des Diguières de septembre 1591 à décembre 1592* (*Mém. de la Ligue*, V, 781). — *Actes et Corresp.*, III, 246 et suiv.

5. D'Epernon attribue ce fait d'armes à Montaut dans un rapport très hostile à Lesdiguières (*Actes et Corresp.*, III, 239-244. *Instructions de M. d'Epernon au Roy*).

6. Palma Cayet, II, 51.

jusque sous le canon de Nice. Il revient s'emparer de Vence, dont il ne peut toutefois forcer le château, canonne et emporte la Cadière ¹, le Muy où il taille en pièces 1 200 ligueurs, s'empare de la Ciotat, Céreste, Cassis, Signe, Roquefort et entre à Saint-Tropez au milieu des acclamations de la foule. Mais il reçoit alors les plus mauvaises nouvelles du Dauphiné, où sa présence est devenue nécessaire ².

Charles-Emmanuel avait noué des intrigues à Lyon aussi bien qu'à Grenoble et à Marseille. Le corps de ville avait signé avec lui un traité d'alliance et le duc avait envoyé des secours aux ligueurs lyonnais. Cependant il rencontre dans cette ville une ambition rivale, celle d'un jeune prince de sa famille, le duc de Nemours. Chargé par la Ligue de gouverner le Lyonnais, le Forez et le Beaujolais, Nemours s'était vu refuser par Mayenne le gouvernement de la Normandie. Mécontent, il était venu s'établir à Lyon au commencement de 1591 et de là avait porté les armes dans toutes les provinces voisines. S'il agissait encore au nom du lieutenant général de l'Union, il rêvait secrètement d'établir dans le Sud-Est une souveraineté indépendante ³.

Il voulait s'agrandir du côté du Dauphiné et avait besoin pour cela de la ville de Vienne dont Charles-Emmanuel le poussait à s'emparer ⁴. La place avait été confiée par Lesdiguières à Maugiron. Quelque temps auparavant, le roi avait fort bien accueilli le jeune gouverneur, mais il lui avait, paraît-il, refusé un bénéfice qu'il réclamait pour l'un des siens ⁵. Nemours exploite son mécontentement, le gagne à sa cause, se fait promettre les forts du Pipet, Sainte-Colombe et la Bâtie. Il fait connaître ses intentions au duc de Savoie qui s'apprêtait encore à envoyer des troupes à Genève pour « boucler cette ville ⁶ » et qui, se ravisant aussitôt, envoie les 8 000 hommes d'Olivarès à Saint-Symphorien d'Ozon pour donner la main à Nemours. Aussitôt Nemours, sai-

1. *Actes et Corresp.*, I, 167-170.

2. Sur cette campagne de Provence, voir : *Journal des guerres*, 87-90. — *Discours du voyage fait par M. de Lesdiguières en Provence* (III, 231-238). — *Instructions de M. d'Epernon au Roy* (III, 239, 245). — *Brief Récit des exploits de guerre du sieur des Diguières* (III, 246, 247). — Palma Cayet, II, 51. — De Thou, XI, 241. — Videt, I, 257. — Bouche, II, 768.

3. Palma Cayet, II, 49.

4. *Archivio di Stato (Negoz. con Francia)*, mazzo V, 11, 13, 14.

5. Cayet, II, 49. — Videt prétend que Maugiron demandait la charge de son père.

6. P. Cayet, *loc. cit.*

sisant le premier prétexte venu pour rompre la trêve, descend le Rhône et entre à Vienne. Espérant que ce hardi coup de main et l'absence de Lesdiguières épouvanteraient le Dauphiné et provoqueraient de nombreuses défections, il attend quelques jours dans la ville. Mais tous les gouverneurs des places dauphinoises restent dans le devoir et blâment Maugiron. Voyant que « rien ne branlait » dans la province, Nemours s'empare de Saint-Marcellin, s'avance vers les Echelles. Le 4 août, après un terrible bombardement, les marquis de Trevico et de Treffort se jettent à l'assaut, enlèvent la place et massacrent une partie de la population ¹.

Mais Lesdiguières apprend l'invasion du Dauphiné. Il quitte aussitôt la Provence, rejoint l'armée d'Ornano, rentre avec lui dans Saint-Marcellin. Il espérait attirer Nemours vers cette ville, mais le duc ne bouge pas. Lesdiguières et d'Ornano viennent s'établir en face de lui, à la Côte Saint-André, mais sans pouvoir l'attirer à une bataille générale. On ne pouvait l'attaquer dans ses solides retranchements, et, d'autre part, il était difficile de faire vivre une armée aussi nombreuse dans un pays aussi éprouvé : on se sépara. Ornano se retira vers Beaurepaire, Lesdiguières vers Grenoble. L'armée ennemie ne tarda pas d'ailleurs à se débander et Nemours se retira à Lyon ².

Si le péril était encore une fois conjuré en Dauphiné, la Provence était de nouveau menacée. Le duc de Savoie avait fait venir des renforts d'Italie; profitant de l'absence du terrible joueur dauphinois, il franchit brusquement la Paillon, enlève Cagnes et Antibes, ravage affreusement la contrée ³. Les Provençaux, consternés, implorent de nouveau l'appui de Lesdiguières. Mais le rusé capitaine, pour dégager la Provence, choisit une tactique adroite et décisive. Depuis longtemps il méditait de porter la guerre au delà des Alpes : l'occasion n'était-elle pas excellente? Le moment n'était-il pas bien choisi pour attaquer le Piémont en l'absence de Charles-Emmanuel et pour opérer cette diversion qu d'Ossat conseillait à Henri IV ⁴? La plupart des petits États italiens poussaient Lesdiguières à franchir les Alpes; Venise,

1. De Thou, XI, 543. — Palma Cayet, II, 50. — Videt, I, 260. — *Actes et Corresp.*, I, 170-173.

2. *Brief Récit*, p. 249.

3. Palma Cayet, II, 82-83. — De Thou, XI, 543. — Ricotti, III, 152.

4. Videt, I, 262.

Mantoue et la Toscane lui envoyaient de l'argent ¹. Une invasion en Piémont pouvait nous rendre Saluces; dans tous les cas, elle forçait les Savoyards à évacuer la Provence. Tel fut l'avis de Lesdiguières, tel fut aussi l'avis de Henri IV qui lui expédia un courrier avec ordre de franchir aussitôt les Alpes. Ce n'est pas que l'entreprise n'offrît de grandes et sérieuses difficultés; mais les difficultés n'arrêtaient jamais Lesdiguières ². Le 24 septembre il est à Briançon d'où il envoie un exprès en Provence pour reconnaître d'Epernon qui vient d'arriver dans la province et se concerter avec lui; le 26, il franchit le mont Genève avec 600 chevaux et 3 500 fantassins ³.

Arrivé à Sézanne, il divise son armée en deux corps : l'un file vers Pérouse et Pignerol, l'autre se dirige vers Suse. La place de Pérouse ouvrait aux Français la route de Saluces; Lesdiguières n'eut qu'à se présenter devant la ville pour s'en emparer; seul le château refusa de se rendre. A deux heures du matin, les Français se présentent devant Pignerol et dressent les échelles; mais les murs sont trop hauts, l'attaque est repoussée. Une seconde attaque dirigée contre Suse échoue également. Lesdiguières revient alors sur ses pas, force les châteaux de Pérouse, de la Luzerne et de Mirebouc, s'empare ainsi de la route qui mène en Piémont. Trois jours après, Lesdiguières est avec toutes ses forces à Briqueras. Ses coureurs viennent lui annoncer que le duc de Savoie, revenu en toute hâte de Provence, s'est établi à Vigon avec 1 300 fantassins ⁴, et qu'il y attend d'importants renforts. Il faut à tout prix prévenir la jonction des forces ennemies. Lesdiguières prend avec lui 400 cuirassiers, 600 arquebusiers à pied et à cheval et se précipite vers Vigon. L'ennemi s'était fortement barricadé dans la ville et y attendait l'attaque des Français.

1. *Relation de Marino Cavalli* (Alberi, sér. II, t. V, p. 204). — Carutti, I, 450. — B. N., mss Dupuy, vol. 245, fol. 156. Lettre intéressante de Gondi qui s'offre, au nom du grand-duc de Toscane et des autres États italiens, à fournir à Lesdiguières la somme de 25 000 écus par mois. Une lettre de Hurault de Maisse, notre ambassadeur à Venise, donne quelques détails sur ces négociations peu connues. B. N., FF, 20153, lettre du 7 mars 1593.

2. « L'entreprise estoit si haute et si difficile que chacun jugera qu'elle excédoit la portée de tout gentilhomme » (*Brief Récit*, p. 784).

3. De nombreux documents conservés aux archives hospitalières de Grenoble nous renseignent sur les préparatifs de cette campagne. On y voit Lesdiguières charger Antoine Boisson, commissaire général des vivres, de réunir les approvisionnements nécessaires (H, 864).

4. Nous suivons Cayet, le *Brief Récit* et le *Journal des guerres*. Videl dit 1 500 (I, 265) et De Thou, 1 200 (XI, 546). Ricotti, 800 (III, 155).

A neuf heures du matin, la cavalerie cerne la place, l'infanterie se jette bravement à l'assaut des barricades, qui sont enlevées. Les Piémontais sont rejetés dans la ville; on lutte pied à pied pendant deux heures. Le colonel piémontais Branqueti est tué; tout ce qui n'est point massacré tombe entre nos mains. Les pertes de l'ennemi étaient considérables, les nôtres fort légères. Lesdiguières s'empare aussitôt de Staffarde et fortifie Briqueras; on le voit lui-même à la tête de ses troupes porter le gazon et piocher la terre. La victoire de Vigon répandit une véritable terreur en Piémont; de toute part les villes se rendaient, les vivres affluaient : les Français étaient désormais maîtres des passages des Alpes ¹.

Pour affermir sa domination, Lesdiguières adopte une politique habile faite de douceur et de fermeté. Les habitants des vallées vaudoises s'étaient empressés d'accourir auprès de lui et de se remettre sous l'autorité de la France. Il les réunit tous, leur fit prêter serment de fidélité à Henri IV ², les employa même à travailler aux fortifications de Briqueras. Pour rassurer les Piémontais, il publie un manifeste dans lequel il déclare que son intention est seulement de reprendre le marquisat, qui appartient à la France; il ne demande qu'à vivre en paix avec les habitants « et ne fera sentir la rigueur de ses armes qu'à ceux qui en voudront avoir le plaisir ». Il défend sévèrement à ses soldats de piller les églises, permet en tout lieu l'exercice du culte catholique, fait régner dans son armée la discipline la plus rigoureuse; interdit à ses Dauphinois de jurer, de piller et de maltraiter le paysan ³. — Le duc se voyant perdu essaie de recourir à son moyen ordinaire, la ruse ⁴. Pendant qu'il réunit secrètement des troupes, il fait offrir la paix à Lesdiguières à des conditions avantageuses. Mais le rusé capitaine ne se laisse point prendre au piège; il connaît le duc, il a des intelligences auprès de lui; il

1. *Journal des guerres*, 93-94. — *Brief Récit*, 250-252. — Videl, I, 268. — De Thou, XI, 547. — Palma Cayet, II, 55. — Cambiano, 1301-1302. — De Rochas, *les Vallées vaudoises*, 79.

2. Arch. de l'Isère, B, 2390 (*bis*), fol. 324. Lettres patentes du Roy sur l'hommage faict à Sa Majesté par ceulx qui se sont réunis sous l'obéissance d'iceluy en Piedmont. — Les comptes d'Antoine Boisson nous le montrent aussi leur faisant distribuer des provisions de blé et réglant plusieurs questions qui les intéressent (Archives hospitalières de Grenoble, H, 864).

3. *Actes et Corresp.*, I, 176-178. — De Thou, XI, 547.

4. Marino Cavalli écrit : « Ha procurato sua Altezza di escludere i Francesi dal suo Stato e con le trattazioni e con le armi » (Alberi, sér. II, t. V, 206). — Carutti, 461. — *Arch. di Stato (Negoz. con Francia)*, mazzo V, n° 24.

élude cette négociation, demande plus qu'il ne peut obtenir et continue à s'étendre en Piémont. Ses rapides succès pouvaient effrayer les princes italiens : il fallait les faire accepter, être diplomate en même temps que capitaine, feindre de n'agir que pour l'Italie pour vivre ainsi par l'Italie. Il envoie auprès d'eux l'habile trésorier de Chaunes pour leur porter l'assurance qu'il a seulement l'intention de reprendre les territoires usurpés du marquisat de Saluces. Venise et le duc de Mantoue, à qui l'on s'adressa surtout, se laissèrent facilement convaincre; par les soins de notre ambassadeur de Maisse, ils entamèrent des négociations avec Lesdiguières, lui fournirent secrètement de l'argent ¹.

Cependant le duc de Savoie avait fait de grands préparatifs. Les troupes qui opéraient en Provence repassent le col de Tende; Olivarès et don Amédée lui amènent tous les régiments du Piémont; le marquis de Treffort est nommé gouverneur de la Savoie. Lesdiguières de son côté ne demeurerait pas inactif; pendant que ses cavaliers couraient le pays jusqu'à Turin et faisaient rentrer dans le devoir les habitants d'Orbassano qui refusaient de payer les contributions de guerre, il faisait venir d'importants renforts. Il fit amener à son camp trois canons et deux coulevrines, qui furent traînés à bras, à travers les défilés, par les habitants, qui se relayaient de paroisse en paroisse. En quelques jours, cette artillerie arrivait à Briqueras : ce fut une grande joie dans le camp français quand on revit ces énormes canons fleurdelisés qui avaient si souvent jeté la terreur dans l'armée piémontaise. On les mit aussitôt en batterie et l'on en tira plusieurs volées, qui furent entendues jusqu'à Turin. En même temps, Lesdiguières voyait sa petite armée grossir rapidement; Gouvenet, que lui envoyait d'Ornano, Buous, que lui envoyait d'Epernon, lui amenèrent 400 cuirassiers et 600 arquebusiers à cheval ².

Le 17 novembre, Lesdiguières se met en marche et cherche à rejoindre le duc, qui s'est retiré vers Villafranca. Les dispositions sont habilement prises. En tête marchent Gouvenet et Buous avec les cuirassiers; puis vient Lesdiguières avec le corps de bataille; enfin Prabaud avec l'arrière-garde. Les flancs de cette longue colonne sont couverts par Le Poët et Briquemaut.

1. Videt, I, 267. — *Actes et Corresp.*, I, 179. — B. N., mss Dupuy, vol. 245. Fonds Saint-Germain. Harlay, mss 1024, p. 179.

2. De Thou, XI, 549. — Videt, I, 271. — Palma Cayet, II, 57. — *Brief Récit*, 254.

On arriva devant Cavour, « petite villette » qui s'élève sur une petite montagne avec ses murailles de brique rouge; c'est comme une « guette », une citadelle qui surveille le pays et commande la route de Turin. Le château, qui renfermait le trésor et les chartes de la maison de Savoie-Raconiggi, et la tour de Bramafan complétaient cette importante position dont Lesdiguières voulait s'emparer à tout prix ¹. Il envoie Le Poët pour sonder le terrain, et surveille les positions des Savoyards. Le duc s'étant retiré du côté de Vigon, Lesdiguières pouvait commencer le siège. L'opération présentait de graves difficultés; la place était forte, la garnison aguerrie, et le duc, logé à deux pas, ne manquerait pas d'inquiéter les assiégeants. Lesdiguières, tout en prenant ses précautions, en faisant construire des palissades autour du camp, veut enlever Cavour. Il s'agit d'abord de s'emparer de la tour de Bramafan. On transporte péniblement sur le roc que couronne la redoute des sacs de terre et de fumier; fantassins et cavaliers font la chaîne; un solide retranchement s'élève bientôt. Mais l'ennemi est signalé et de longues arquebusades qui retentissent vers Villafraanca annoncent l'arrivée du duc. Dans le camp français il y a un instant d'indécision parmi les chefs; les uns disent qu'il faut abandonner le siège, marcher à l'ennemi; les autres que l'on doit seulement empêcher une attaque sur les derrières de l'armée. Lesdiguières prend la parole dans le conseil de guerre : on peut aller chercher l'ennemi et continuer le siège; les Français sont assez forts pour battre un ennemi tant de fois vaincu; d'ailleurs, dans la position qu'ils occupent, avec les Alpes à dos, ils sont dans la situation d'une armée qui aurait débarqué en terre ennemie en brûlant ses vaisseaux ². Le siège continue donc, pendant qu'une partie de l'armée se porte au-devant de Charles-Emmanuel. Une pluie de fer s'abat sur la tour de Bramafan, et, le 21 novembre, cette importante position est enlevée.

Le lendemain les sentinelles qu'on a mises sur le rocher pour surveiller les mouvements de l'armée ducale annoncent qu'on entend de violentes décharges de mousqueterie dans la direction de Vigon. C'est le duc qui opère une diversion vers Briqueras, jette une troupe d'élite à l'assaut des positions françaises, mais est heureusement repoussé. Aussitôt Lesdiguières laisse d'Auriac

1. Ricotti, III, 156. — Edmondo de Amicis, *Alle Porte d'Italia* (1884, in-12). *La Rocca di Cavour*, 354.

2. De Thou, XI, 551. — *Brief Récit*, 257. — Palma Cayet, II, 58.

devant Cavour, se jette à la poursuite de Charles-Emmanuel. Il l'atteint à neuf heures du matin, près de Grésillane, dans une plaine coupée de jardins et de vignes où la cavalerie de Lesdiguières peut difficilement charger, où les fantassins piémontais semblent avoir l'avantage. Mais Lesdiguières se jette impétueusement sur l'ennemi, tourne avec ses cavaliers le village, qu'il fait attaquer de front par ses fantassins. Les Savoyards, enfoncés, quittent le champ de bataille; si Gouvernet et Buous n'avaient pas agi avec trop de précipitation et avaient mieux suivi les ordres de Lesdiguières, le duc était pris. Mais nous manquions d'infanterie et les Dauphinois ne purent guère s'aventurer au delà de Grésillane. L'alarme avait été si chaude dans le camp ennemi que le duc avait dû mettre pied à terre et saisir une pique, « moins pour l'exemple que pour la nécessité ¹ ».

Les assiégés avaient pu voir, du haut de leurs remparts, une partie de l'action. Le jour même, ils parlent de se rendre, mais le lendemain ils se ravisent : le duc ne peut manquer de les secourir. Lesdiguières veut en finir avec la place. Pour bien montrer à l'ennemi sa résolution, « il fait revivre l'ancienne forme des Romains ² » : chaque mestre de camp, chaque soldat, chaque capitaine garnit de palissades les avenues et l'entrée des jardins; un vrai camp retranché se dresse devant la ville. Comme le canon ne peut battre qu'insuffisamment la ville, on prend de nouvelles dispositions; on cherche à hisser deux canons au sommet de la montagne qui domine Cavour. Les soldats s'attellent aux pièces, les traînent tant qu'ils peuvent se cramponner au roc; dans les endroits difficiles on établit une plateforme avec deux petites tours, on élève canons et affûts avec des câbles, puis on recommence l'ascension. Après quatre journées entières d'un effroyable travail, les canons sont mis en batterie contre la ville stupéfaite. Les soldats, émerveillés, battent des mains lorsque le premier boulet vient donner en plein dans la citadelle.

Cependant le duc essaie de jeter des renforts dans la ville et combine une attaque des plus ingénieuses. 200 fantassins espagnols et napolitains commandés par Salinas et portant chacun un petit sac de poudre et de farine doivent s'avancer du côté de Barge. Les 500 hommes du marquis de Trevico attaqueront d'un

1. Videt, I, 277. — De Thou, XI, 552-553. — Palma Cayet, II, 58-59. — *Brief Récit*, 258.

2. *Brief Récit*, 259.

autre côté, pendant que la garnison fera une sortie et que l'armée piémontaise se déploiera dans la plaine ¹. Seule la petite troupe de Salinas pénètre jusqu'au milieu du camp français, se rue vers la citadelle aux cris de : Vive Espagne! Vive Savoie! Mais Lesdiguières ne repose que tout armé, avec des chevaux tout sellés à sa porte; il accourt, charge impétueusement Salinas qui n'est pas appuyé, massacre une partie de ses fantassins et repousse les autres dans la ville ².

Le lendemain 3 décembre, le commandant Jérôme de Vercell, sous prétexte de négocier l'ensevelissement des morts, envoie un parlementaire à Lesdiguières : il est décidé à se rendre. Le 6 décembre, la garnison capitula; les 500 hommes qui restaient dans la place obtinrent les honneurs de la guerre, traversèrent l'armée de Lesdiguières rangée en bataille, et, sous la conduite de Villar et d'Hercules, rejoignirent à Vigon le duc, qui les accueillit fort mal. Désormais Lesdiguières était maître de tout le haut Piémont. Peut-être songea-t-il à marcher sur Turin; mais son avant-garde fut surprise à Raconiggi par toute l'armée piémontaise et dut battre en retraite ³. L'hiver approchait, la cavalerie était épuisée; le duc refusait obstinément de livrer une bataille générale, et le Parlement de Grenoble écrivait à Lesdiguières de revenir en toute hâte pour chasser les Savoyards et reprendre Morestel. Lesdiguières prit ses quartiers d'hiver à Briqueras et à Cavour, distribua 50 compagnies de gens de pied sur toute la frontière, passa par Fénestrelle, le val Cluson, Briançon, Puymore et arriva à Grenoble le 10 janvier. La ville lui fit une réception enthousiaste; on lui dressa des arcs de triomphe, on le félicita de cette brillante campagne qui venait de sauver la province ⁴. Lesdiguières ne peut prendre un seul instant de repos. En effet, les troupes du marquis de Treffort, qui s'étaient établies par surprise à Morestel, s'avançaient à travers le Graisivaudan et ravaageaient le pays jusqu'aux portes de Grenoble ⁵. Lesdiguières use de représailles, envahit à plusieurs reprises le territoire savoyard. Il voudrait en finir avec Morestel, réunit des troupes,

1. Ricotti, III, 158.

2. Videt, qui exagère toujours, compte plus de 80 morts. Il y en eut une soixantaine (*Brief Récit*, 260). — Palma Cayet, II, 60.

3. Videt ne mentionne pas cet échec. — De Thou, XI, 553. — *Journal des guerres*, 105.

4. Arch. de Grenoble, BB, 45, fol. 2 et 3. — Prudhomme, 427.

5. Arch. de Grenoble, BB, 45, fol. 52 v° et 53.

demande des subsides à la province; mais le Dauphiné, épuisé, refuse. Il n'en prend pas moins ses précautions, continue les fortifications de Grenoble, commencées en 1591, et met la capitale à l'abri d'un coup de main ¹. Il s'occupe des intérêts de la province comme un véritable gouverneur, travaille à la refonte des monnaies, fait présider les États par Abel de Morges ². Il semble si bien désormais avoir entre les mains les destinées de la province, que, les États de Valence ayant décidé qu'à l'avenir ils ne se réuniraient plus à Grenoble, c'est à lui que la ville adresse ses remontrances ³. C'est à lui aussi que s'adresse Charles-Emmanuel pour négocier un traité. Il lui envoie le colonel Porporati pour lui proposer de rendre à la France toutes les places qu'il a occupées en Dauphiné et en Provence, pourvu qu'il rentre en possession de Barcelonnette et des villes que les Français ont conquises au delà des Alpes. Porporati devait montrer à Lesdiguières qu'il avait besoin d'un solide appui; que la fortune ne sourit pas toujours à ceux qui sont entrés dans la carrière des armes; qu'il était sans doute riche et plein d'honneur, mais qu'il suffisait d'un événement comme la mort du roi de Navarre pour abattre sa fortune; que le duc de Savoie se chargeait de lui fournir de glorieuses occasions d'occuper son armée ⁴. Ces négociations, qui avaient commencé en Italie, ne purent aboutir, et au printemps de l'année 1593 Lesdiguières rentra en campagne.

Ses amis l'avertissaient que le duc de Savoie était enfin décidé à traiter et qu'il n'avait qu'à paraître pour avoir avec lui une conférence. Il part avec Le Poët de Blacons, passe par Puymore, Embrun, Fénestrelle, et le 29 avril arrive à Briqueras ⁵. Il y reçoit la visite de Ternavas, frère naturel du duc, et du colonel Porporati. Mais les envoyés savoyards, tout en amusant Lesdiguières, se dérobent toujours quand il s'agit de rendre les places fortes enlevées pendant la guerre ⁶. Lesdiguières comprend qu'ils veulent simplement gagner du temps, permettre au duc de réunir

1. Pilot, *Bullet. de la Société de statist. de l'Isère*, sér. I, t. II, 325. — De Rochas, *Notice histor. sur les fortifications de Grenoble*, sér. III, p. 9. — Arch. de l'Isère, B, 2390 bis, fol. 210 v°.

2. De Thou, XII, 65-66.

3. Arch. de Grenoble, BB, 45, fol. 55.

4. *Arch. di Stato (Negoz. con Francia)*, mazzo V, 24. — *Negoz. con Spagna*, mazzo I, 39 (Istruz. al Belli).

5. De Thou, XII, 66. — *Journal des guerres*, 106.

6. *Arch. di Stato (Negoz. con Francia)*, mazzo V, n° 28.

ses troupes à Vigon pour reprendre l'offensive. Il rompt brusquement les négociations, renvoie les députés, rentre en campagne et, le 3 mai, paraît à Fénestrelle d'où il lance en avant ses éclaireurs ¹.

Mais une lettre arrivée de France le rappelle en arrière. Le connétable de Montmorency lui écrivait de se rendre immédiatement à Beaucaire pour se concerter avec d'Ornano, le duc d'Epéron et les principaux gentilshommes de la Provence et du Languedoc. Il obéit aussitôt, arrive à Sézanne. Mais là de graves nouvelles lui parviennent. Charles-Emmanuel avait mis à profit les quelques semaines de répit qu'il avait gagnées à parlementer : Philippe II lui avait permis de faire des levées dans le Milanais ²; il y recruta 11 compagnies d'infanterie, y joignit les Suisses de Cuni, les Napolitains du marquis de Trevico, les Milanais du Manrique de Lara et de Pimentel, les cavaliers d'Hercule de Gonzague, les bandes de San Secondo, de Marliani, de Velasco et d'Olivera. Il avait ainsi 10 000 hommes de pied et 1 500 chevaux ³; à la tête de cette solide armée, le duc se jette dans la vallée de la Maira, soumet les seigneurs della Manta et de San Damiano que Lesdiguières avait gagnés à sa cause, s'empare d'un certain capitaine Baldissero qui s'était soulevé dans les environs d'Asti à l'instigation du capitaine dauphinois ⁴. De là il se dirige vers le Pas de Suse pour fermer aux Français la route du mont Genève, campe près d'Exiles et s'empare de l'église de Saint-Colomban qui domine cette place.

Lesdiguières apprend le retour offensif des Savoyards. Le péril est pressant; il quitte aussitôt Briançon où se trouvent déjà ses bagages, revient en toute hâte vers Exiles, lance son avant-garde sur le poste ennemi, qui est enlevé, et fait une centaine de prisonniers. Il entre dans Exiles, renforce la garnison, et reprend le chemin des montagnes. Malgré l'habileté avec laquelle il a organisé son service d'espionnage, il croit à un simple coup de main de l'ennemi. Brusquement il apprend que Ruffia, qui commande l'artillerie ducale, a fait venir de Turin 10 pièces avec d'énormes approvisionnements, qu'il s'est jeté avec une merveilleuse rapidité à travers les routes défoncées, que toute l'armée piémontaise

1. *Journal des guerres*, 107. — Videl, I, 283. — De Thou, XII, 66.

2. 29 avril. *La Motta al duca* (Negoz. con Spagna, mazzo VI).

3. De Thou, XII, 67.

4. Cambiano, 1309. — Ricotti, III, 164-165.

cerne la place d'Exiles et qu'un feu violent décime la garnison ¹. Aussitôt il rassemble ses forces dispersées, écrit à ses amis « de ne pas l'abandonner dans cette occasion ² », fait savoir au connétable le danger qu'il court en Piémont, et lui demande instamment des renforts. Établi fortement à Oulx, il fait occuper le pont Ventous sur la Doria pour couvrir le front de son armée et il envoie Blacons avec une troupe d'élite pour secourir la place. L'habile lieutenant parvient à se frayer un passage à travers l'ennemi, et, le 15 mai, il entre dans la place. Cependant le duc avait complètement cerné la ville, installé de puissantes batteries sur toutes les hauteurs voisines et ouvert un feu violent sur la place. L'assaut fut plusieurs fois tenté vers le bastion de l'Homme armé, mais vaillamment repoussé par la garnison. Mais bientôt la position ne fut plus tenable pour la garnison, que Lesdiguières essaya vainement de secourir. La plus grande partie des défenseurs de la place avait péri en repoussant les attaques des Savoyards; les survivants étaient criblés de blessures, le rempart était effondré, le terre-plein bouleversé par les boulets ³. Blacons se résigna à capituler. Il obtint les conditions les plus honorables : les assiégés sortiraient, vies et bagues sauvées, l'arquebuse à l'épaule, tambours battants, mèche allumée, balle en bouche; ils emporteraient leurs munitions, leurs meubles et leurs blessés. Le 23 mai, Blacons quittait Exiles, et les Piémontais y faisaient leur entrée ⁴.

Lesdiguières ne pouvait songer à réparer cet échec. Il prit du moins toutes ses précautions pour empêcher les incursions de l'ennemi, et barra l'entrée de la vallée en élevant le fort de Beaulard. Il s'attendait à voir l'ennemi se jeter dans la vallée de la Doria pour compléter ses succès : ses espérances furent réalisées. Don Rodrigo de Tolède, général des troupes auxiliaires qui servaient dans l'armée savoyarde, résolut d'aller tâter les positions de l'ennemi. Prenant avec lui environ 3 000 Espagnols ⁵, il s'avance dans la direction du pont Ventous. Vainement ses lieutenants lui font comprendre que l'entreprise est pleine de péril, que Lesdiguières est toujours sur ses gardes et qu'il « saura lui jouer un

1. Ricotti, III, 166.

2. De Thou, XII, 67.

3. De Thou, XII, 69. — Cambiano, 1315.

4. *Journal des guerres*, 110. — De Thou, XII, 68. — Videl, I, 285-286. — Expilly, *la Bataille de Salbertrand* (1671).

5. Certains historiens italiens parlent seulement de 400 hommes (Ricotti, III, 167).

tour de son métier »; le présomptueux Espagnol s'avance jusqu'au village de Salbertrand. Mais alors il s'aperçoit qu'il a eu tort de s'aventurer dans une région montagneuse, où sa cavalerie ne peut se répandre. Lesdiguières, qui a aussitôt franchi la rivière, lui livre une furieuse escarmouche, dans laquelle il a un cheval tué sous lui. Il donne trois escadrons de cavalerie à d'Auriac et l'envoie au grand trot vers Salbertrand pour tourner les positions ennemis. Rodrigo comprend le danger de sa position; s'il tient tête à Lesdiguières, il risque fort d'être coupé de sa ligne de retraite. Il se décide à reculer lentement, en repoussant énergiquement l'attaque de l'infanterie. Les solides fantassins espagnols font bonne contenance, accueillent à coups de mousquet les soldats de Lesdiguières, qui se multiplie, et se replie en bon ordre sur le village. Mais à peine sont-ils arrivés devant les premières maisons, qu'une grande poussée se produit sur leurs derrières : ce sont les cavaliers dauphinois qui les chargent rudement. Alors la panique se met dans l'armée espagnole; les soldats se jettent dans le village, se noient dans la rivière ou sont exterminés par les cavaliers d'Auriac. Le mestre de camp général est fait prisonnier avec une bonne partie de ses troupes; don Rodrigo, poursuivi par un arquebusier à cheval, refuse de se rendre à « un homme qui n'est pas de sa qualité », est renversé de cheval et tué. Il périt environ 500 Espagnols ¹; les pertes de l'armée de Lesdiguières n'étaient que fort peu considérables ².

Lesdiguières laisse alors dans le fort de Beaulard une solide garnison et court du côté de Sézanne. Malgré sa victoire de Salbertrand, la perte d'Exiles lui avait porté un coup sensible et il consentit à rouvrir les négociations avec Charles-Emmanuel. Il propose l'échange de toutes les places fortes que nous occupions au delà des Alpes contre celles que le duc possédait en Provence. Mais le connétable de Castille, à qui l'on porta cette convention, déclara que l'on n'était point sûr de la parole de Lesdiguières ³. Les hostilités continuèrent. Lesdiguières resta plusieurs jours à

1. Videt, qui exagère suivant son habitude, parle de 1 500 morts. Nous adoptons les chiffres de De Thou et du *Journal des guerres*.

2. Videt est absurde quand il parle de 3 morts. — Expilly, 100. — Sur la bataille de Salbertrand, voir : *Journal des guerres*, 110-111. — Videt, I, 288-290. — De Thou, XII, 68-69. — Expilly, *la Bataille de Salbertrand* (in-8, 1671). — Cambiano, 1315.

3. *Arch. di Stato (Negoz. con Francia)*, mazzi supplém. *Risposte fatte dal contestabile di Castiglia ai punti proposti dai diputati di Lesdiguières*.

Sézanne, ne sachant quels étaient les projets de l'ennemi. Mais son lieutenant du Poët l'avertit que sept ou huit cornettes de cavalerie ennemie, logées à Buriasco et à Massel, dans les environs de Pignerol, peuvent être enlevées par un coup de main. Il prend toute sa cavalerie, fait mettre des arquebusiers en croupe et arrive à Fénestrelle. Mais le bruit de sa victoire s'est déjà répandu dans le pays; l'ennemi a décampé. Il fait faire une reconnaissance vers Exiles, tue une centaine d'hommes à l'ennemi ¹.

Mais de graves nouvelles lui arrivent du Dauphiné. L'infatigable Charles-Emmanuel a pris les canons d'Exilles, les a acheminés rapidement au delà des Alpes et a prescrit l'offensive en l'absence de Lesdiguières. Il compte sans l'activité de son redoutable adversaire, qui accourt par l'Oisans, passe à Grenoble et, après une marche de sept jours, paraît dans la haute vallée du Graisivaudan. L'ennemi, commandé par le marquis de Treffort, s'était établi à la Buissière et, de là, exerçait d'affreux ravages dans toute la vallée de l'Isère ². D'Ornano, accouru à la tête d'une petite armée, avait grand peine à le contenir. Treffort avait fait venir de Seyssel un certain nombre de bateaux qui lui permettaient de descendre rapidement l'Isère et de menacer Grenoble; une véritable terreur régnait dans tout le pays ³. Lesdiguières arrive, donne la main à d'Ornano, essaie de forcer les retranchements de Treffort, mais est repoussé; il s'installe alors au Touvet pour surveiller les mouvements de l'ennemi. Il apprend que la foudre est tombée sur la tour de Morestel, a mis le feu aux poudres : la citadelle est presque détruite. Aussitôt il franchit la rivière, arrive devant Morestel; mais les Savoyards ont déjà relevé les murs, renforcé la garnison; Lesdiguières se retire à Grenoble et accorde quelque repos à ses troupes ⁴.

Vers le milieu de juillet, il apprend que 4 000 Suisses, que Henri IV vient de prendre à son service, arrivent par la vallée du Rhône et se heurtent à la place de Saint-Genix. Il forme aussitôt le projet de leur ouvrir un passage en enlevant la ville. Il avait, dans cette région, des auxiliaires dévoués, les frères Pel-

1. *Journal des guerres*, 112.

2. Arch. de Grenoble, BB, 45, Invent., p. 92.

3. *Mémoire de tout ce qui est advenu en la guerre de Savoie* (par le président Berliet). — *Actes et Corresp.*, III, 206, 208.

4. *Journal des guerres*, 114.

lisson, qui guidèrent son armée; grâce à leur défection, il entre dans la place ¹. Mais le passage du Rhône était gardé par les forts de Mondragon et de Murs; Lesdiguières enlève le premier, puis lance Belliers et la Buisse contre la position de Murs. Les portes sont enfoncées à coups de pétard. La Buisse se jette dans la place, qui capitule. En une seule journée, il fait élever un fortin sur les bords du Rhône, établit un bac sur le fleuve afin d'en faciliter le passage, lance son avant-garde jusqu'à Belley ². Mais les Suisses ne sont point encore annoncés; il est difficile de faire vivre le soldat dans un pays déjà désolé par les Espagnols de Treffort ³. L'armée est renvoyée en Dauphiné; Lesdiguières se rend à Chirens et d'Ornano à Moras. Mais Lesdiguières n'était pas de ceux qui demeurent inactifs; bien qu'il ne reçoive aucun argent du roi et qu'il en soit réduit à « vivre par pure industrie ⁴ », il fait continuer les fortifications de Grenoble malgré les murmures des habitants ⁵. Il écrit à Henri IV une lettre suppliante pour lui montrer la triste situation du Piémont, où le duc serre de près Cavour, et lui demander les moyens de faire une nouvelle campagne ⁶. Le 20 août, il réunit ses officiers et, sans avoir reçu la réponse du roi, leur propose de marcher vers le Piémont ⁷. Le 28, il est à Embrun, où il rallie les troupes de d'Ornano et les renforts que Montmorency lui envoie de Provence. Déjà il s'apprête à franchir les Alpes, quand le duc de Savoie, effrayé, demande à signer une trêve. Le Poët, d'Auriac et du Villard apportèrent à Lesdiguières les propositions du duc; après une courte discussion, le capitaine dauphinois les accepta. Une trêve de trois mois était signée; les deux armées s'engageaient à cesser immédiatement les hostilités ⁸.

Lesdiguières resta à Briqueras jusqu'au 26 septembre. Il consacra tout le mois à refaire ses troupes, affaiblies par les maladies et les fatigues de la guerre. Il fit relever les fortifications de Cavour, s'occupa de faire rentrer les contributions de guerre, et

1. *Journal des guerres*, p. 114-115. — Saint-Genis, *Hist. de Savoie*, II, 178.

2. Videt, qui ne nous donne presque aucun renseignement sur cette campagne, doit être complété par De Thou (XII, 70) et le *Journal des guerres*, 114-115.

3. Saint-Genis, II, 180.

4. Videt, I, 294.

5. Arch. de Grenoble, BB, 45, Invent., p. 93.

6. *Actes et Corresp.*, I, 184-192.

7. De Thou, XII, 70.

8. *Actes et Corresp.*, I, 192-193. — De Thou, XII, 71. — Videt, I, 295.

prolongea la trêve jusqu'à la fin de l'année ¹. Au mois d'octobre, il est à Grenoble; il semble ne s'occuper que des intérêts de la province, visite les digues du Drac, le grand fléau de Grenoble, fait venir un ingénieur du Languedoc et force les consuls à adopter ses plans ². Mais en même temps il regardait du côté de la Provence, où de graves événements se passaient à ce moment.

1. *Archivio di Stato (Negoz. con Francia)*, mazzo V, n^{os} 28, 30, 32.

2. Arch. de Grenoble, BB, 45, fol. 162.

CHAPITRE VIII

LESDIGUIÈRES EN PROVENCE

(1593-1594)

État de la Provence en 1593. — Attitude du duc d'Épernon. — Mécontentement des Provençaux, qui implorent Lesdiguières. — Celui-ci se décide à intervenir, malgré ses profondes répugnances. — Intrigues et négociations de Lafin qui parvient à faire signer un accord. — Lesdiguières à Aix. — Ses efforts pour pacifier la province.

Après la mort de Bernard de Lavalette, le duc d'Épernon, son frère, s'était rendu en Provence. Cette mort avait privé le parti du roi d'un grand chef et lui avait enlevé presque toute sa force dans la province. Ferme, rigide, vigilant, ami de l'ordre et de la discipline, il avait su maintenir, avec une poignée de soldats, l'autorité royale dans une province révoltée et ardemment convoitée par le duc de Savoie¹. Aussi la nouvelle de sa mort avait-elle causé une joie profonde dans toutes les villes qui tenaient pour la Ligue et pour Charles-Emmanuel. A Marseille, à Aix, à Arles, ce ne sont que festins et réjouissances; les consuls viennent complimenter le duc, lui dire que désormais rien ne l'empêchera de devenir le « maître de tout le pays ». Mais le parti français redouble de vigueur, invoque le secours de Lesdiguières et demande au roi d'Épernon pour gouverneur. Des séditions éclatent de tout côté; Charles-Emmanuel, d'abord si insinuant avec les Provençaux, s'était aliéné tout le monde; il dut quitter

1. Gauffridi, I, 744. — Bouche, II, 790.

précipitamment la province, se retirer à Nice en disant à sa femme qu'« il venait de l'école ¹ ».

Si la noblesse avait demandé d'Epernon pour gouverneur, ce n'est pas qu'il lui inspirât grande confiance. Mais on voyait les meilleures places entre les mains de ses Gascons; on craignait d'irriter cette armée de fanfarons qui répétaient tout haut que « leurs épées ne tranchaient point pour les huguenots », qu'ils ne voulaient pas d'autre maître que le duc d'Epernon et qu'ils sauraient bien se faire valoir. La plus vive mésintelligence régna, pendant la campagne de 1593, entre les catholiques de d'Epernon et les huguenots de Lesdiguières; mais tout le pays sur la rive droite du Var n'en fut pas moins reconquis.

Cependant d'Epernon était arrivé dans la province à la tête d'une armée de 10 000 hommes. Il n'avait encore que le commandement de l'armée de Provence. Après une campagne de quelques semaines contre les ligueurs du comte de Carces qui ont occupé de nouveau la plupart des places fortes, il réunit les États à Brignoles et fait demander par eux à Henri IV le gouvernement de la Provence. Il a des attitudes fort louches, fait élever des fortifications à Toulon, Brignoles, Saint-Tropez, inquiète ainsi les royalistes provençaux, qui se demandent pourquoi il tient en bride les villes dévouées à Sa Majesté. Il entre en pourparlers avec le grand aumônier de Charles-Emmanuel, Grimaldi di Boglio, qui lui propose de signer une ligue offensive et défensive avec le duc : si Lesdiguières envahit le Piémont, d'Epernon fera une diversion en Dauphiné; s'il envahit la Provence, Charles-Emmanuel fera une diversion en Savoie ². Devant la conduite du nouveau gouverneur, chacun se tient sur ses gardes; la noblesse garde une prudente réserve; le peuple le considère comme un ennemi.

D'Epernon était aussi devenu suspect à Henri IV ³; mais le roi ne pouvait songer à lui enlever son gouvernement dans un temps où tous les gouverneurs abusaient si étrangement de leur autorité. Il chercha seulement à lui susciter secrètement toute sorte de difficultés. Il travaille habilement la plupart des gentilshommes provençaux, le marquis d'Oraison, les seigneurs de Buous, de Valavoire, de Crottes, leur envoie des lettres par l'intermédiaire de Lesdiguières, pour les engager à résister à d'Epernon et à ne

1. Gaufridi, 750.

2. *Arch. di Stato (Negoz. con Francia)*, mazzo V, n° 33.

3. *Actes et Corresp.*, I, 203 (note 1).

pas lui livrer la frontière des Alpes ¹. Lesdiguières doit bientôt leur envoyer des secours et chasser d'Épernon de la province ². Les nobles provençaux se laissent convaincre; le comte de Carces, à qui l'on promet la lieutenance de la province, entre dans le complot et en devient le chef. Aussitôt les villes se soulèvent contre le duc aux cris de : Vive le Roi ! à bas les Gascons ! *Carcistes* et *Rasats*, ligueurs, politiques et huguenots se réunissent contre le duc et ses bandes insolentes, donnent la main aux soldats que leur envoie Lesdiguières ³. Toute la Provence se déclare pour Henri IV, à l'exception de Marseille. Le Parlement et la noblesse envoient une adresse à Henri IV : ils se déclarent prêts à faire tout ce qu'ordonnera Sa Majesté, pourvu qu'elle les débarrasse du nouveau gouverneur et qu'elle mette Lesdiguières à la tête de la Provence; c'est à lui qu'ils doivent leur salut, c'est lui qui les a garantis d'une ruine totale, c'est lui seul qui peut assurer l'ordre et la tranquillité dans le pays ⁴. En même temps les députés provençaux viennent trouver Lesdiguières à Grenoble et le supplient d'intervenir ⁵.

Mais le roi redoute toujours de se déclarer ouvertement contre d'Épernon, contre le proche parent du connétable de Montmorency, des ducs de Bouillon et de La Trémoille. « Il le voyait, dit le panégyriste du duc, puissant dans le pays, appuyé de grandes alliances et de plusieurs bonnes places; il était dangereux en cet état de le pousser aux extrémités ⁶. » Il préfère remettre le différend au connétable; mais en même temps il ordonne secrètement à celui qui est depuis si longtemps son bras droit dans le Sud-Est, à Lesdiguières, de surveiller d'Épernon, de prendre ouvertement en main la cause des Provençaux ⁷. Aussitôt le capitaine dauphinois vient tenir une conférence avec d'Ornano à la Côte-Saint-André; les deux chefs décident de réunir toutes leurs forces sur les frontières de Provence et de se tenir prêts à intervenir ⁸.

Cependant un habile intrigant, Lafin, résolut pour se faire

1. Papon, *Hist. générale de Provence*, VI, p. 343. — Gaufridi, 773. — *Mém. d'Antoine du Puget* (Michaud, t. VI, p. 744). — *Actes et Corresp.*, I, 203.

2. Girard, *Hist. de la vie du duc d'Épernon*, 1630, in-8, t. II, 69.

3. *Actes et Corresp.*, I, 204 (note 4). — *Journ. des guerres*, 117.

4. Gaufridi, 779. — Videt, I, 296.

5. *Journ. des guerres*, 118. — Videt, I, 297.

6. Girard, II, 69.

7. *Ibid.*, II, p. 71. — De Thou, XII, 349. Videt est muet sur toutes ces intrigues.

8. *Journ. des guerres*, 118.

valoir d'aplanir cette difficulté. Il arrive en Provence avec des lettres de Henri IV : le roi veut que Montmorency, de concert avec Lesdiguières et d'Ornano, travaille à raccommoder le duc avec la noblesse provençale; pour y parvenir, il faut signer une trêve qui permette à d'Épernon d'aller s'expliquer à Paris. Lafin se rend en Languedoc auprès de Montmorency; mais le connétable n'était guère disposé à s'entendre avec Lesdiguières. « Il n'avait rien de commun, disait-il, avec cet avocat. — Si le roi, répliqua spirituellement Lafin, a un pareil avocat, il aura bientôt gagné son procès¹. » Mais on parvint d'autant moins à s'entendre que d'Épernon était violemment irrité contre Lesdiguières, qu'il jalousait secrètement et à qui il reprochait ce qu'il appelait son ingratitude². Sans tenir compte des ordres du roi et des préparatifs du chef dauphinois, d'Épernon à la tête d'une armée considérable se répand en Provence, reprend les places qui se sont soulevées. Aussitôt les Provençaux appellent de nouveau Lesdiguières : s'il refuse de les secourir, c'en est fait de leur pays, qui, par désespoir, se jettera peut-être dans une révolte ouverte. Alors Lesdiguières n'hésite plus; il répond à la noblesse de Provence qu'il n'est pas homme à abandonner ses amis dans une cause aussi juste, et qu'il est prêt « à les servir à tout péril³ ». Il engage les villes de la province à ouvrir les yeux sur la conduite du gouverneur et à demeurer fidèles à la cause royale⁴. Le roi vient de lui écrire qu'il faut s'opposer par la force aux projets de d'Épernon : il se met à la tête de son armée, qu'il réunit à Puymore⁵.

C'était à regret que Lesdiguières obéissait aux ordres du roi et se chargeait de réduire la Provence. La grande affaire pour lui était la guerre de Piémont, et il venait d'envoyer des renforts au delà des Alpes. Il était bien maladroit d'abandonner ainsi ses conquêtes au moment où le duc refusait de prolonger la trêve et serrait de près Briqueras, au moment où l'armée française, dénuée de tout, était sur le point « de succomber sous le faix⁶ ». Charles-Emmanuel s'appropriait à attaquer Briançon, envoyait Treffort dans le Viennois, recevait d'importants renforts de Naples, de la Sicile

1. Videt, I, 299.

2. Girard, II, 78.

3. *Actes et Corresp.*, I, 205.

4. *Ibid.*, p. 208. *Lettre aux consuls de Digne*.

5. *Actes et Corresp.*, I, 209, note 1. — Videt, I, 299. — De Thou, XII, 319.

6. *Actes et Corresp.*, I, 215.

et de l'Espagne, tandis que l'armée royale ne recevait « aucune assistance », que l'« honnête pauvreté » de Lesdiguières lui permettait seulement de payer son infanterie, et que sa grande entreprise était à la veille d'un prochain naufrage ¹. Mais devant les prières de son maître, Lesdiguières se dévoua généreusement. Aussi pouvait-il jurer, en arrivant à Puymore, que « nulle passion ni affection particulière ne le portait à ce voyage », et qu'il ne fallait rien moins pour le décider que le service de Sa Majesté et les pressants appels de ses serviteurs en péril ². Le 29 mars, il arrive à Ribiers, sur la frontière de Provence, avec 3 500 hommes de pied et 900 cavaliers, que vient aussitôt renforcer la petite armée du comte de Carces ³.

A peine est-il arrivé sur les bords de la Durance qu'il voit accourir auprès de lui Lafin. L'habile négociateur avait d'abord désespéré d'accommoder le différend : les adversaires qu'il avait à réconcilier montraient trop de haine et d'opiniâtreté ⁴. Pourtant il arrive auprès de Lesdiguières, le supplie de ne pas s'avancer plus loin, lui assure que d'Épernon est tout disposé à terminer l'affaire, qu'une bataille entre deux armées également dévouées aux intérêts du roi serait funeste à la cause de Sa Majesté et profitable seulement à l'Espagne ⁵. Lesdiguières ne comptait guère sur la sincérité du duc d'Épernon; il consentit pourtant à s'en remettre à la décision du connétable. Mais à peine Lafin l'a-t-il quitté que les plus mauvaises nouvelles lui arrivent de Provence. D'Épernon a convoqué une assemblée à Riez; là, devant les députés de la noblesse et des communes, il rend compte de sa conduite, déclare qu'il ne veut que le bien de la province, qu'on lui a toujours refusé la paix, que ceux qui le combattent ne sont pas plus les amis du peuple que les siens ⁶. Il s'efforce d'abord d'être modéré; mais le Gascon reparait bien vite en lui; il se vante, s'emporte brutalement contre Lesdiguières, qu'il traite d'usurpateur et de traître. Il lui écrit un billet singulier où l'on voit percer ce que d'Aubigné appelle « la piaffe d'Épernon ». Il lui montre combien la Provence a peu de sujet de se révolter contre lui; il

1. *Actes et Corresp.*, I, 221.

2. *Ibid.*, I, 214.

3. Girard, II, 76. — De Thou dit : 1 000 chevaux et 3 000 fantassins, XII, 321.

4. *Actes et Corresp.*, I, 218, note 1.

5. *Lettre au roi. Actes et Corresp.*, I, 226. — *Journ. des guerres*, 121.

6. Gaufridi, 787.

déclare que Lesdiguières ne songe guère au service du roi en envahissant brutalement une province que lui-même a défendue au prix de son sang, en la traitant « comme un pays de conquête plein de Sarrasins »; — « nous sommes tous Français, continue le duc, serviteurs du roi et avons tous l'honneur d'être ses sujets ». Plutôt que d'écraser les malheureuses populations, ne peut-on accommoder l'affaire? « que si c'est à moi que vous en voulez, c'est à vous que j'en veux ». Il lui propose donc un combat singulier, à pied ou à cheval, deux contre deux, vingt contre vingt, cent contre cent, selon qu'il lui plaira ¹.

Quand Lesdiguières reçut cet étrange cartel, il répondit, avec le plus grand sang-froid, que le duc n'avait pas « sujet de se gendarmer », que son entrée dans la province avec les troupes de Sa Majesté ne devait pas lui porter ombrage puisqu'il se vantait d'être resté un fidèle et affectionné sujet du roi. Pour bien montrer qu'il n'obéit à aucune passion particulière, mais seulement à son désir de servir Henri IV, il offre une suspension d'armes à la condition que le duc rendra toutes les places fortes dont il s'est emparé, démolira le fort d'Aix, et s'en remettra complètement à la décision du connétable ². Cette réponse si modérée n'était guère faite pour plaire à d'Épernon; il consentit pourtant à signer une trêve de 10 jours pendant lesquels Lesdiguières ne devait point chercher à franchir la Durance ³.

Mais Lesdiguières apprend que le duc encourage ses partisans, augmente ses forces, fortifie les villes dont il s'est emparé ⁴. Il s'avance alors « à petits pas », vient saluer le Parlement à Manosque, arrive à Pertuis avec 500 chevaux et 1 500 fantassins et juge « sa troupe assez gaillarde pour tenir M. d'Épernon en considération ⁵ ». Les deux adversaires n'étaient séparés que par la Durance; une bataille paraissait imminente. Mais Lafin qui se multiplie arrive encore auprès de lui, le supplie de lui accorder un nouveau délai pour terminer sa négociation. Lesdiguières y consent, et Lafin court de Montmorency à d'Épernon, intrigue, écrit, se remue, mais inutilement. Le duc n'en continue pas

1. Cette lettre, dont MM. Douglas et Roman ont retrouvé le texte dans les manuscrits de Peiresc, avait depuis longtemps été publiée par Gaufridi, p. 787-788.

2. *Actes et Corresp.*, I, 216-217. — Gaufridi, 788. — Videl, I, 300.

3. *Actes et Corresp.*, I, 217.

4. Gaufridi, 788. — De Thou, XII, 320.

5. *Actes et Corresp.*, I, 223.

moins ses préparatifs, fait achever la citadelle d'Aix, et jure de se venger des Provençaux. Il faillit pouvoir le faire; Lesdiguières venait de tomber gravement malade. Une pleurésie accompagnée d'une fièvre violente le tint cloué sur son lit jusqu'au 24 avril et fut sur le point d'avoir une issue fatale¹. A peine est-il rétabli qu'il se remet en campagne.

Vivement pressé par le conseiller Espagnet, député du Parlement d'Aix, il lève son camp, se fait porter en litière, opère le passage de la Durance avec une incroyable rapidité, et vient s'établir à Orgon. D'Épernon se trouvait à Peyrolles; Lesdiguières, « par une civilité qui sentait un peu le défi² », lui avait indiqué le jour où il passerait la rivière, et le duc avait répondu qu'il s'y trouverait : il ne s'y trouva pas. Il se contenta de cantonner son armée vers Lambesc, Malemort et Senas, commettant partout d'effroyables ravages³. Établi solidement derrière un large fossé qui couvre son armée, Lesdiguières détache son avant-garde sous le commandement de de Morges pour aller « prendre langue » et reconnaître le pays; mais les cavaliers dauphinois sont vivement attaqués par le duc. De Morges est blessé, poursuivi jusque dans le fossé, où d'Épernon fait plusieurs prisonniers sans que Lesdiguières ose quitter ses positions⁴. Parmi les Dauphinois restés sur le champ de bataille se trouvait Du Vache; au nombre des prisonniers figurait ce Besaudun qui s'était mis à la tête du parti royaliste, avait provoqué la défection du comte de Carces et rédigé le manifeste de la noblesse provençale⁵. D'Épernon le haïssait profondément : il le fit assassiner.

La nouvelle de la mort de Besaudun irrita vivement Lesdiguières, qui résolut d'en tirer une vengeance éclatante. Toutefois il paraît encore consentir à un arrangement : il pense qu'une bataille ne profiterait qu'à l'Espagnol, qu'« à l'insatiable ennemi du sang français »; il croit, avec les députés du Parlement d'Aix,

1. *Actes et Corresp.*, I, 223-226. — De Thou, XII, 320. — Gaufridi, 788. — Videt, I, 302.

2. Videt, I, 303.

3. Gaufridi, 788. — Bouche, II, 793.

4. Girard, I, 80-86. L'historien de d'Épernon parle très longuement de cette escarmouche, à peine mentionnée par Videt, qu'il critique violemment. Lesdiguières (*Lettre au roi*, I, 227) et le *Journal des guerres* (122-123) laissent entrevoir le déplaisir que cet échec causa au chef dauphinois.

5. *Mémoires de Besaudun* (mss de la Biblioth. d'Aix et de la Biblioth. du Roi, à Turin). B. N., mss Dupuy, vol. 75.

que mieux vaudrait conserver tous les serviteurs du roi¹. Il s'entend avec Lafin qui arrive de Paris et à qui Henri IV a donné les instructions les plus formelles de faire triompher Lesdiguières. L'habile négociateur se met en campagne, agit secrètement contre d'Épernon, travaille les gentilshommes de son parti, leur montre des lettres où le roi leur promet sa protection. En même temps, il séduit habilement l'ambitieux gouverneur, lui promet au nom de Henri IV un autre gouvernement plus paisible. D'Épernon entièrement gagné consent à s'en remettre à la décision du connétable. Aussitôt Lafin accourt auprès de Montmorency en Languedoc, suivi de plusieurs conseillers du Parlement de Provence : il décide enfin le connétable à dénouer l'imbroglio provençal². Après s'être entendu avec le vicomte de Pâquiers, envoyé de Lesdiguières, et le seigneur du Passage, qui représentait d'Épernon, on conclut l'accord suivant : la citadelle d'Aix serait remise entre les mains de Lafin jusqu'à ce qu'on eût appris les volontés du roi ; les troupes de Languedoc et de Dauphiné quitteraient le pays ; la trêve serait continuée pendant tout le mois de mai. De part et d'autre on jura d'observer scrupuleusement l'ordonnance³. D'Épernon remet la citadelle à Lafin, en retire ses canons, rappelle ses garnisons. Mais pendant qu'il ne paraît songer qu'à oublier le passé et à « traiter les dames d'Aix », il agit secrètement dans la ville, et travaille certains bourgeois. Aussitôt les royalistes, qui se défient de ses projets mystérieux, appellent Lesdiguières. Celui-ci, dans ces circonstances difficiles, agit avec une habileté que ses ennemis traitèrent de mauvaise foi, que ses amis qualifièrent de merveilleuse prudence⁴. Il apprit que Lafin cherchait à lever des hommes dans le comtat Venaissin pour composer la garnison d'Aix ; il licencia 500 de ses arquebusiers, les envoie secrètement dans le Comtat sous les ordres du capitaine Sablières. Ce furent naturellement ses arquebusiers que l'on choisit, et l'habile mais peu scrupuleux capitaine pouvait ainsi compter sur l'importante citadelle.

Aussi va-t-il jouer à la magnanimité, au désintéressement. Instantamment appelé à Aix par les bourgeois et le Parlement, il se

1. *Actes et Corresp.*, I, 224 (et note 1).

2. Toute cette négociation est bien exposée par Gauffridi, 790-791.

3. *Actes et Corresp.*, I, 224-225. — Gauffridi, 791. — Girard, II, 90-91. — Bouche, II, 794.

4. Girard, II, 91. — Videl, I, 305.

dirige vers la capitale avec ses gardes et sa compagnie d'ordonnance. Quand il arrive aux portes de la ville, il est reçu par toute la milice bourgeoise et les consuls qui viennent le complimenter et lui offrir les clefs de la place. Il les refuse « fort honnêtement », et toute la population lui fait un accueil enthousiaste; l'air retentit des cris de : Vive Lesdiguières! Vive le roi! Il voit accourir auprès de lui le comte de Carces et la comtesse de Sault; il fait revenir les conseillers et les présidents du Parlement, assiste aux fêtes magnifiques, aux réjouissances populaires qui saluent l'entrée du libérateur ¹. Le futur connétable pouvait écrire à Henri IV que la population d'Aix « était pleine d'une indicible affection au service du Roi », et l'ambassadeur vénitien faisait part à son gouvernement de l'importance des résultats qu'il avait obtenus ².

Dans une lettre au roi, Lesdiguières montrait que pour pacifier la Provence, il fallait surtout rappeler le Parlement et raser la citadelle d'Aix. Les magistrats étaient revenus; il n'avait plus qu'à se débarrasser du fort qui tenait en bride la capitale. D'Épernon offrit maladroitement au capitaine dauphinois l'occasion qu'il cherchait. Malgré la trêve qu'il avait acceptée, il attaqua quelques détachements de cavalerie royale aux environs de la ville. Lesdiguières, qui restait à Aix « les bras croisés ³ », et qui suppliait Henri IV de l'autoriser à raser le fort, réunit aussitôt le Parlement, déclare que la citadelle incommode depuis trop longtemps la ville et que si les magistrats lui donnent l'ordre de l'abattre, il s'empressera de l'exécuter. On accepte aussitôt. Lesdiguières arme les faubourgs, sort comme pour aller à la promenade, s'approche de la citadelle, dont les portes lui sont ouvertes par Sablières. Il songe un instant à garder pour lui l'importante position; mais les habitants se récrient, ne veulent pas s'être donné un nouveau maître. Alors Lesdiguières n'hésite plus : il ordonne de raser le fort. Les bourgeois se précipitent vers les murailles de la citadelle qui a si longtemps jeté la terreur dans la ville; en deux jours, tout est renversé. Et pendant que les rues de la capitale retentissent d'acclamations et de chants de fête, que les cloches sonnent à toute volée, le modeste vainqueur

1. Gaufridi, 791. — Videl, I, 306. — De Thou, XII, 321. — *Journ. des guerres*, 124. — Bouche, II, 794.

2. *Actes et Corresp.*, I, 225. — I, 231, note 1.

3. Gaufridi, 794.

rentre à son logis par des rues détournées et se dérobe au triomphe qu'on lui réserve ¹.

Mais la lutte avait recommencé avec d'Épernon. Lesdiguières, dans une courte campagne contre Saint-Paul-Trois-Châteaux et Mirabel, s'était emparé de quelques partisans du duc et les gardait comme otages. D'Épernon de son côté refusait de mettre en liberté le capitaine des gardes de Lesdiguières, Saint-Bonnet. Ce fut entre les deux rivaux une guerre sourde et continuelle. Lesdiguières enlève Cannes, Fréjus, Toulon et les dernières places que les Gascons occupaient encore en Provence. Le duc d'autre part s'empare de Laforêt, qu'il accuse de trahison; mais il est bientôt obligé de le mettre en liberté et il est aise que Lesdiguières intervienne auprès du roi pour excuser sa conduite. Dans cette guerre interminable, Lesdiguières est d'ailleurs ardemment soutenu par le Parlement, qui entendit souvent les fières paroles et les patriotiques exhortations du capitaine dauphinois ². Il règne en maître dans tout le pays, et, voulant avoir pour lui l'opinion publique, il écrit aux Églises réformées du Vivarais pour les mettre en garde contre les imputations calomnieuses de d'Épernon et leur affirmer hautement son désir de servir la cause de Henri IV et de la monarchie ³. Il apaise les querelles, fait jurer aux trois ordres réunis à Aix de demeurer fidèles à la cause de Henri IV et, toujours préoccupé de sa lutte contre Charles-Emmanuel, songe à revenir en Dauphiné où tout le monde implore son retour ⁴. Il apprend que l'ennemi fait des progrès menaçants en Piémont, que Treffort a jeté d'Albigny dans Vienne, que le duc de Savoie fait d'immenses préparatifs; comme il l'écrit à Henri IV, à qui il demande instamment des renforts, sa présence est plus que jamais nécessaire dans la région des Alpes ⁵. Il se fait donner par la Provence des secours en hommes et en argent, rassemble ses troupes à Pertuis, et, sept jours après, arrive à Grenoble (25 juillet).

1. Gaufridi, 795. — De Thou, XII, 322-323. — Videl, I, 309. — *Actes et Correspond.*, I, 232-236. — *Journ. des guerres*, 125-126. — Bouche, II, 797.

2. *Actes et Correspond.*, I, 232-233.

3. *Ibid.*, I, 235.

4. Gaufridi, 798. — Videl, I, 309. — De Thou, XII, 323.

5. *Actes et Correspond.*, I, 230.

CHAPITRE IX

TROISIÈME GUERRE CONTRE LE DUC DE SAVOIE CAMPAGNE DE PIÉMONT

(1594-1595)

Préparatifs inquiétants de Charles-Emmanuel. — Lesdiguières organise une nouvelle campagne pour débloquer Briqueras. — Il est obligé de battre en retraite. — Il revient à la charge au commencement de 1595. — Combat sous les murs d'Exilles. — Prise de cette ville. — Lesdiguières court contre le duc d'Épernon en Provence et repasse les Alpes pour ravitailler et sauver Cavour. — Charles-Emmanuel s'empare de cette ville. — Retraite de Lesdiguières. — Ses efforts pour protéger le Dauphiné. — Trêve avec la Savoie. — Entrevue de Lesdiguières et de Henri IV qui le nomme son lieutenant général en Provence. — Traité de Bourgoin. — Nouvelle campagne en Provence contre le duc d'Épernon. — Attaques violentes dont Lesdiguières est l'objet.

A peine revenu en Dauphiné, Lesdiguières reprend en main la direction de la province. C'est lui qui préside les États dans la ville de Grenoble, qui l'accueille comme un triomphateur ¹. Le 17 août, il a une entrevue à la Côte-Saint-André avec le maréchal d'Ornano pour discuter sur les affaires de la province et sur les moyens de soulager le peuple accablé de corvées ². Mais ces préoccupations et les souffrances d'une cruelle sciatique ne l'empêchent pas de songer à son insaisissable ennemi, le duc de Savoie. Il envoie à la cour deux de ses agents pour exposer au roi l'état des affaires du Piémont ³. Ses lettres à Henri IV, au

1. Arch. de Grenoble, BB, 47, fol. 157.

2. De Thou, XII, 324. — *Journ. des guerres*, 127.

3. *Journal des guerres*, 127. — *Actes et Corresp.*, II, 239.

duc de Nevers, à d'Ornano deviennent pressantes. L'ennemi fait des progrès menaçants au delà des Alpes; Charles-Emmanuel est venu mettre le siège devant Briqueras : il faut secourir à tout prix la petite garnison que Lesdiguières y entretient à ses frais, sinon le duc entrera en Dauphiné, assiégera Briançon pendant que l'armée espagnole marchera sur Grenoble ¹. Le danger est d'autant plus redoutable que d'Épernon, mécontent de son échec en Provence, est tout prêt à se jeter vers Sisteron et à donner la main aux Savoyards. Malheureusement Henri IV avait d'autres difficultés à surmonter, d'autres périls à conjurer. D'ailleurs Lesdiguières avait en cour de nombreux et puissants adversaires; les amis de d'Épernon et du connétable parlaient à mots couverts de ses intrigues auprès des protestants, de la colère qu'avait excitée chez lui la conversion du roi, de ses efforts pour perpétuer la guerre dans son intérêt ². L'ambassadeur vénitien Mocenigo remarquait que les ennemis de Lesdiguières faisaient jouer toute sorte d'intrigues pour le rendre suspect à Sa Majesté ³. Revenu de la Motte où il est allé prendre les eaux, Lesdiguières passe quelques jours à Grenoble, au commencement de septembre, et, bien qu'il soit réduit à ses seules ressources, bien que d'Ornano, au lieu de le secourir, lui demande des renforts ⁴, il s'adresse à ses amis, leur montre combien il importe de secourir Briqueras, se rend à Embrun et appelle à lui tous ceux qui ont à cœur le salut du Dauphiné et de la France.

La trêve que Charles-Emmanuel avait signée avec la France et qu'il avait prolongée de mois en mois venait d'expirer ⁵. De longues négociations avaient été entamées pendant le mois d'août, mais Lesdiguières n'avait pas tardé à s'apercevoir qu'elles cachaient d'immenses préparatifs ⁶. Le colonel Porporato et le président Morozzo, qui vinrent le trouver à son entrée en campagne, ne parviennent pas à lui donner le change ⁷; il savait ce que valaient les déclarations de Charles-Emmanuel quand il affirmait

1. *Actes et Corresp.*, I, 239.

2. *Ibid.*, I, 244, note 1. — B. N., mss Dupuy, vol. XCII, p. 102. — Palma-Cayet, II, 441.

3. *Actes et Corresp.*, I, 251, note 1.

4. *Ibid.*, I, 238.

5. Arch. de l'Isère, B, 2340, fol. 340, 352 et 345.

6. Arch. di Stato (*Negoz. con Francia*), mazzo V, n° 28; — mazzo VI, n° 1. Istruz. al Sr Achiardi.

7. *Ibid.*, mazzo V, n° 30.

ne songer qu'à son repos et à la tranquillité de ses États. En effet, le duc, qui avait reçu d'importants renforts d'Espagne ¹ et qui avait signé un traité secret avec d'Épernon ², réunit ses troupes à celles du connétable de Castille et entre en campagne au commencement de septembre. Il vient mettre le siège devant Briqueras avec 8 000 hommes de pied et 1 500 chevaux, dont le cardinal de Plaisance surexcite l'ardeur enthousiaste ³. Après avoir vainement essayé d'escalader les remparts, l'armée ducale dresse ses batteries et ouvre la tranchée; Charles-Emmanuel a lui-même tracé le plan d'attaque et a juré d'emporter cette place importante ⁴. Il s'agit pour Lesdiguières de forcer le duc à lever le siège. Le dernier jour de septembre, il arrive à Briançon, lance de nouveau un appel désespéré au roi et à ses amis, donne 40 cavaliers au vicomte de Pâquier pour aller rassurer la garnison de Briqueras. Les hardis dauphinois traversent le camp ennemi, parviennent jusqu'au pied du rempart; là, l'un des quarante crie d'une voix tonnante aux assiégés : « Lesdiguières est là ! » Puis, comme le nom de l'illustre capitaine a rendu à la garnison tout son courage et jeté l'alarme dans le camp ennemi, la petite troupe se rue, tête baissée, sur les Espagnols, et regagne Briançon ⁵. Sûr désormais que la place est en état de tenir quelque temps, Lesdiguières revient à Embrun et rassure les habitants des vallées. Mais de mauvaises nouvelles lui arrivent bientôt. Le 1^{er} octobre, les Savoyards se sont jetés furieusement sur la ville basse et l'ont emportée; d'Espinouze et la garnison française ont été rejetés dans la citadelle. Le danger est pressant; Lesdiguières adresse un dernier appel à ses amis. Cette fois, sa voix est entendue; les gentilshommes du Haut-Dauphiné lui amènent 600 chevaux; Le Poët et Gouvernet, une compagnie d'environ 200 hommes, et le marquis d'Oraison, 200 cavaliers provençaux que d'Épernon a vainement essayé d'arrêter ⁶. Avec ces 5 000 hommes de pied et ces

1. Ricotti, II, 176-177.

2. *Arch. di Stato (Negoz. con Francia, mazzo suppl.)*.

3. Palma-Cayet, III, 441. — De Thou, XII, 325.

4. P. Vayra, *il Museo storico della Casa di Savoia*. L'auteur a reproduit le plan de Charles-Emmanuel, p. 394. — Une relation du siège, écrite de la main du duc, existe à la Bibliothèque Royale de Turin (*Miscell. militare patria*). — *Arch. di Stato, Real casa*, mazzo XI, 27. — Cambiano, 1325-1326. — Ricotti, III, 185-186.

5. Videt, I, 311, 312.

6. *Actes et Corresp.*, I, 243. — Videt, I, 313. — De Thou, XII, 326. — Palma-Cayet, III, 442. — Les comptes d'Antoine Boisson nous donnent de nombreux

1000 cavaliers, il veut passer les monts et tenter une diversion, mais sans livrer de bataille générale, car l'ennemi est bien supérieur en nombre et retranché derrière de solides abris.

Le 5 septembre, il arrive à Pérouse, défait la compagnie milanaise du comte Roger, lui enlève 50 chevaux et s'avance jusqu'à Bibiana où le duc l'oblige à reculer¹. L'ennemi se retire alors dans son camp, et Lesdiguières songe un instant à le réduire par la famine. Mais on ne pouvait intercepter les convois d'une armée aussi nombreuse. Vainement Lesdiguières se multiplie, court à travers toute la région, essaie d'attirer le duc hors de ses retranchements, enlève le château de Champillon, lance ses coureurs jusqu'au milieu du camp ennemi et sur la contrescarpe, où ils tuent les sentinelles espagnoles : Charles-Emmanuel refuse obstinément de sortir de ses positions². Lesdiguières se porte vers Pignerol pour lui enlever un convoi qui lui est signalé. Mais tout le monde l'abandonne ; l'argent que notre ambassadeur à Venise lui a promis n'arrive point ; les secours qu'il demande instamment au roi ne sont pas même annoncés : il désespère.

Cependant les assiégés étaient vivement pressés par l'ennemi. De toute la garnison, il restait à peine 200 hommes en état de se défendre. La place avait reçu 8 000 coups de canon ; le mur était défoncé par les boulets, coupé de brèches énormes. Les assiégés capitulèrent aux conditions les plus honorables : ils quittèrent la place avec armes et bagages, enseignes déployées, tambour battant, mèche allumée et balle en bouche ; le duc garderait les canons, les munitions et les vivres à la condition de les payer exactement à leur valeur³. Lesdiguières à cette nouvelle veut atténuer l'effet qu'elle produira en France ; il se jette sur le fort de Saint-Benoît, que le duc avait fait construire vers la vallée de Pérouse, et l'enlève. Il rassure de son mieux les habitants des vallées, leur annonce que le roi ne veut point les abandonner. Mais lui-même commence à être pris de découragement ; il a tout mis en œuvre,

renseignements sur la composition de cette armée et les approvisionnements que Lesdiguières fit réunir. « Despence faite par le sieur Boisson pour nourrir l'armée allant au secours de Briqueras. » — Archives hospitalières de Grenoble, H, 864.

1. Ce léger échec n'est mentionné que par les documents piémontais.

2. De Thou, XII, 326. — Palma-Cayet, III, 442. — *Actes et Corresp.*, I, 248. — *Journ. des guerres*, 129.

3. Les articles de la capitulation sont dans les *Actes et Corresp.*, I, 248 (note 1). — De Thou, XII, 326. — Videt, I, 313. — Cambiano, 1328.

il n'a plus rien en réserve, « ni moyens ni amis ». Les habitants des vallées, écrasés par la guerre, envoient 24 députés à Charles-Emmanuel pour faire leur soumission ¹. L'armée française ne peut plus subsister « au milieu de ces affreux et stériles rochers ² » ; il faut songer à battre en retraite. Et pendant que Lesdiguières recule vers la vallée de la Durance, il peut entendre les volées de canon que les Savoyards lancent sur nos dernières places fortes ; il voit les montagnes s'embraser des feux de joie que les Piémontais allument à la nouvelle de leur délivrance ³.

Il laisse des garnisons à Briançon, Embrun et Gap, occupe soigneusement les défilés que menace l'ennemi. Le 6 novembre, il est à Puymore : son découragement a déjà fait place à une sombre résolution. Il active ses préparatifs pour une campagne nouvelle, presse le roi de lui envoyer des secours, lui fait écrire par les habitants des vallées, reçoit de M. de Bellièvre 12 000 écus pour l'entretien de l'infanterie, réunit des canons et la poudre ⁴. Au milieu de ces préparatifs fiévreux, il songe à tout, court à Digne pour apaiser une querelle entre les habitants et le gouverneur, parlemente avec le duc pour l'échange des prisonniers ⁵ et, recevant les plus mauvaises nouvelles de la place de Cavour, décide de la ravitailler. Il prend avec lui vingt-cinq mulets chargés de vivres et de munitions, s'avance par Embrun, Briançon, Sézanne, passe en plein jour devant la place de Pignerol sans que la garnison, terrifiée, ose lui barrer le passage, arrive devant Cavour où il jette ses renforts, et, le 5 décembre, revient coucher à Pérouse ⁶.

Mais il rêvait surtout de reprendre la place forte d'Exilles. C'était le moment où le duc de Savoie réunissait les renforts qu'il recevait d'Espagne et d'Allemagne et s'apprêtait à leur faire passer les Alpes. Selon son habitude, Lesdiguières résolut de faire une habile diversion. Le 20 décembre, il arrive à Briançon, y réunit toutes ses troupes, les jette par les cols couverts de neige que l'ennemi a négligé d'occuper, fait mettre pied à terre à ses cavaliers qui combattent la pique à la main, envoie un appel pressant

1. Duboin, *Raccolta di editti*, II, 113.

2. *Lettre au roi, Actes et Corresp.*, I, 252.

3. Palma-Cayet, III, 442.

4. *Lettre au roi. — Actes et Corresp.*, I, 260. — *Journ. des guerres*, 131.

5. *Arch. di Stato (Negoz. con Francia, mazzo supplém.)*.

6. *Journ. des guerres*, 132. — De Thou, XII, 327. — Videl, I, 315.

à tous les gentilshommes de la province « qui voudront signaler leur affection au service de Sa Majesté ¹ ».

Sachant que le fort d'Exilles manque de tout par l'imprévoyance et l'avidité du gouverneur Gazino, qu'un grand nombre d'officiers ont quitté la place pour aller passer les fêtes de Noël à Turin, et qu'un escadron de cavaliers espagnols vient d'abandonner la place ², il passe la frontière le 1^{er} janvier, s'établit à Chaumont, se retranche fortement à l'entrée du pont de la Doria, fait occuper tous les passages des montagnes par les milices de Pragela et des vallées, accourues à son appel contre les Savoyards. Il couvre son front de bataille d'un mur en pierres sèches de quatre pieds de hauteur, construit des corps de garde et une redoute solide, qu'il confie à Ventavon, assure ses derrières en faisant garder les passages de Saint-Colomban par d'Auriac et Fontcouverte. Lui-même s'établit dans le village d'Exilles, avec ses gardes et ses volontaires, afin d'avoir l'œil sur tout ³. Malgré l'infériorité numérique de son armée, il peut braver toutes les attaques de l'ennemi. C'est de là qu'il écrit à Henri IV qu'avec l'aide de Dieu et quelques secours en hommes et en argent, il espère forcer la place ennemie, donner à Sa Majesté « le plus beau passage qu'elle puisse avoir en Piémont et clore le plus aisé que le duc de Savoie aye de venir en France ⁴ ».

A peine a-t-il terminé ses retranchements, qu'il serre de près la place assiégée. Il fait installer péniblement ses coulevrines sur un coteau qui domine la ville, et, malgré de vives escarmouches que commande le duc de Savoie en personne, il ouvre un feu meurtrier. Après 23 jours d'un bombardement terrible, un bastion est éventré, la garnison est décimée et Lesdiguières va donner le signal de l'assaut. Tout à coup une vive décharge de mousqueterie éclate sur ses derrières; Lesdiguières inquiet envoie Sarrasin au galop pour s'enquérir de ce qui se passe : on vient lui annoncer que l'armée du duc commence l'attaque. Charles-Emmanuel avait juré que les Français n'emporteraient pas Exilles. Le 6 janvier, il réunit toutes ses troupes, et, à la tête de 8000 hommes de pied et de 600 chevaux, il vient camper à Chaumont, en

1. *Actes et Corresp.*, I, 253.

2. Ricotti, III, 187.

3. *Journal des guerres*, 133. — Videl, I, 316. — De Thou, XII, 451. — *Actes et Corresp.*, I, 254.

4. *Actes et Corresp.*, I, 264.

face des Dauphinois ¹. En même temps il envoie deux détachements qui doivent se jeter, l'un par le Val Cluson et le col de Sestrières, l'autre par le col de l'Assietta pour se réunir à Oulx et tomber sur les derrières de l'ennemi. Du 14 au 19, il livre tous les jours de vives escarmouches à l'armée dauphinoise. Il fait adapter à la chaussure de ses soldats des crampons d'acier qui leur permettent de marcher sur la glace. Le 19, il profite d'un épais brouillard qui enveloppe la petite armée française et attaque sur toute la ligne. Il se jette sur nos retranchements, vers la montagne de la Crevasse, est brillamment repoussé par les gardes de Lesdiguières. En même temps, le capitaine savoyard Salinas, à la tête de 2000 hommes, opérant son mouvement tournant et se jetait rudement sur les milices de Pragela pour prendre les Dauphinois à revers. Mais Lesdiguières, qui a l'œil à tout, s'aperçoit de cette manœuvre; sur son ordre, le capitaine des gardes Salomon s'élance, leur annonce que Lesdiguières accourt pour les soutenir, ramène les montagnards au combat, repousse les Piémontais et reprend les barricades.

Le duc ne se laisse point décourager par ce premier échec. Il change brusquement de tactique, veut attaquer un seul point. Le 21, il s'avance à 200 pas des lignes françaises, fait pointer contre le pont deux coulevrines et six pièces de campagne et ouvre un feu violent d'artillerie. Vers quatre heures du soir, la position n'est plus tenable, les défenseurs des retranchements sont décimés. Alors le duc lance toutes ses troupes vers le pont, fait appliquer les échelles contre le rempart et jette un pont volant sur le ruisseau. Vainement Le Blanc, Ventavon, Gilliers se multiplient; le désordre se met dans nos rangs, les canonniers abandonnent leurs pièces, les Savoyards franchissent le ruisseau. Mais Gilliers, sous le feu de l'ennemi, court ventre à terre jusqu'à Lesdiguières, amène au galop une partie du régiment de Fontcouverte et fond sur l'ennemi. Du côté des Piémontais, une bande de Napolitains refuse d'avancer ². Cette fois, les ennemis faiblissent, battent en retraite par le pont, où leurs rangs pressés sont décimés par le feu violent des Dauphinois. — En même temps, Lesdiguières courait sur tous les autres points menacés et rétablissait partout le combat. Les soldats de l'armée

1. Les documents piémontais réduisent ses forces à 3000 fantassins et 800 cavaliers. Ricotti III, 874.

2. *Arch. di Stato (Lettere ministri, Spagna, mazzo VIII)*.

ducale étaient repoussés sur toute la ligne, et, vers huit heures du soir, le combat s'arrêtait. Le duc avait chargé trois soldats espagnols de pénétrer dans la place et de prévenir le gouverneur Gazino qu'il se retirait pour quelques jours à Chaumont, mais qu'il reviendrait bientôt pour débloquer la place; les trois soldats tombèrent entre les mains de Lesdiguières ¹.

Le lendemain, les canons français recommencent à battre la ville assiégée, et un régiment vient reconnaître la brèche ouverte dans le rempart. Gazino, qui se croit abandonné et qui craint les horreurs d'un assaut, se décide à capituler, bien que la ville regorge de provisions, et envoie prévenir Lesdiguières. La nuit parut longue au capitaine dauphinois; à une lieue de son armée, qui manquait de tout, campait un puissant ennemi; le duc n'avait qu'à faire un retour offensif pour réduire à néant le merveilleux résultat qu'il venait d'obtenir. Heureusement il n'en fit rien, et le lendemain le gouverneur capitulait : il sortirait de la ville avec armes et bagages, tambour battant et enseignes déployées. Lesdiguières fit reconduire Gazino jusque vers Chaumont, où le duc, irrité, le fait jeter en prison ², et il entra aussitôt dans Exilles.

Il y trouva neuf canons, des boulets, des munitions et des vivres en abondance. Prévoyant bien que le duc ne voudrait pas laisser entre ses mains une place « aussi épineuse à son pied ³ », il y mit une solide garnison commandée par le capitaine d'Ize. Tel fut le résultat de cette merveilleuse campagne dans laquelle Lesdiguières, réduit à ses propres ressources, obligé de lutter contre les difficultés prodigieuses d'un pays sauvage, contre les rigueurs d'un hiver exceptionnel et contre une armée bien supérieure à la sienne, avait enlevé à l'ennemi une place importante et rouvert à Henri IV la route de l'Italie ⁴.

Pendant que le duc, à la nouvelle de la chute d'Exilles, se retirait vers Suse et demandait vainement d'organiser une sorte de croisade italienne pour reprendre la ville ⁵, Lesdiguières ne perdait point de vue l'objet principal de sa campagne de Piémont : il fallait empêcher Cavour de subir le sort de Briqueras. Il supplie

1. *Journ. des guerres*, 134. — Videt, I, 319-320. — De Thou, XII, 452. — *Lettre de Lesdiguières au roi (Actes et Corresp., I, 256, 267)*. — Cambiano, 1336. — Ricotti, III, 187, 188.

2. Cambiano, *loc. cit.*

3. *Actes et Corresp.*, I, 257. *Lettre au Roi*.

4. *Ibid.*, I, 257, 260. — Videt, I, 322. — De Thou, XII, 452.

5. Ricotti, III, 188.

Henri IV, qui vient de lui continuer ses pouvoirs ¹, de lui expédier au plus tôt des renforts, de faire distribuer quelque argent et quelques vêtements aux défenseurs de cette place pour leur faire prendre en patience « leur honorable prison et volontaire exil »; il lui répète pour la centième fois qu'il a depuis trop longtemps sur les bras la défense de la frontière dauphinoise, que « la pesanteur de ce fardeau l'accable ² ». Sans attendre les renforts qu'il espère, il essaie de secourir Cavour. Il réunit dans les vallées des vivres abondants, arrive à Sézanne, organise un important convoi et en confie la direction à Saint-Jurs avec une escorte de 150 cuirassiers. L'habile capitaine trompe la vigilance des Savoyards, ravitaille la place et revient en toute hâte vers Lesdiguières. Le duc, furieux, essaie de l'arrêter au passage; mais Saint-Jurs s'échappe par des sentiers détournés, traverse les vallées de la Luzerne et d'Angrogne, vient rejoindre son chef « sans avoir perdu ni un homme ni un grain de blé ³ ».

Le 3 février, Lesdiguières est à Puymore. Il y apprend que les affaires de Provence sont de nouveau dans une triste situation. Le comte de Carces lui écrit pour le prévenir qu'il s'est emparé de Salon, qu'il assiège le capitaine Saint-Romain dans le château, mais qu'il est, de son côté, cerné par d'Epernon. Il joint ses instances à celles du parlement d'Aix, qui implore Lesdiguières comme un libérateur ⁴. Mais Lesdiguières ne veut pas s'aventurer en Provence en laissant derrière lui Cavour sur le point de succomber. Il accourt à Grenoble et convoque à Saint-Priest un grand conseil auquel assistent Bellière, d'Ornano, Calignon et le président d'Illins. On y discute deux graves questions, le ravitaillement de Cavour et le règlement des affaires de Provence. On réunit les fonds nécessaires pour organiser une expédition en Piémont; on écrit à Montmorency d'intervenir auprès du duc d'Epernon; on envoie au gouverneur de Provence un gentilhomme pour le sommer de ne pas inquiéter plus longtemps les serviteurs du roi, s'il ne veut pas avoir contre lui toutes les forces de Lesdiguières. En attendant une réponse, le capitaine dauphinois déploie une activité prodigieuse, envoie de Langes dire aux gens

1. Arch. de l'Isère, B, 2916.

2. *Actes et Corresp.*, I, 258.

3. *Lettre de Lesdiguières aux consuls de Genève*, *Actes et Corresp.*, I, 262. — De Thou, XII, 453. — Arch. hospit. de Grenoble, H, 866.

4. Gauffridi, 809. — *Journal des guerres*, 136. — De Thou, XII, 452.

de Cavour qu'avant la fin d'avril il sera devant la place, échange en même temps une longue correspondance avec d'Epernon, supplie le comte de Carces de tenir le plus longtemps possible et de lui donner le temps d'arriver ¹. Et au milieu de ces préparatifs fiévreux, de ces tracas continuels, cet homme extraordinaire s'occupe de tout, correspond avec les consuls de Grenoble qui lui demandent une exemption de la taille ², et trouve même le temps de songer à ses intérêts domestiques. La main de sa fille Madeleine de Bonne était recherchée par les représentants des plus illustres familles de France : le duc de Bouillon, le maréchal de Biron, le comte de Clermont-Tonnerre, le comte de Grignan ³. Chacun intriguait auprès de Lesdiguières, et La Trémoille, qui s'était mis sur les rangs, faisait agir à la fois Duplessis-Mornay et Calignon ⁴. Lesdiguières choisit un gentilhomme d'une vieille famille, Charles de Créquy ; il célèbre à la hâte le mariage et part pour la Provence ⁵.

D'Epernon venait d'apprendre que Lesdiguières s'apprêtait à marcher contre lui. Il lève le siège de Salon, annonce hautement qu'il court au-devant des Dauphinois, et se dirige vers la Durance. Le 2 avril, Lesdiguières arrive à Apt sans avoir rencontré nulle part l'armée provençale ; il n'avait eu qu'une légère escarmouche contre le régiment du Passage. Alors Lesdiguières traverse la Crau, et, en présence du duc, qui n'ose l'arrêter, il jette dans Salon un convoi de 300 mulets chargés de blé. Il fait sommer vainement Saint-Romain de se rendre, campe le lendemain au milieu de la plaine aride de la Crau, passe la nuit appuyé contre un de ses arquebusiers, et, dès la pointe du jour, apprenant que le duc l'attend dans la plaine de Senas, vient inutilement lui présenter la bataille ⁶. Il commençait à se lasser des intrigues sans fin au milieu desquelles se débattait la Provence, et, se moquant des railleries de son adversaire qui répétait que le Dauphinois n'était venu dans la province que pour promener la jeune épousée ⁷, il songe à reprendre un projet plus sérieux, à déblo-

1. *Journal des guerres*, 137. — Arch. hospit. de Grenoble, H, 864.

2. Arch. de Grenoble, BB, 49, fol. 49. Douglas et Roman ont négligé de recourir à cette source importante de documents.

3. Videt, I, 325.

4. *Mém. de Duplessis-Mornay*, II, 259.

5. Mss de Grenoble, 1779, fol. 1.

6. *Journ. des guerres*, 138. — Videt, I, 328, 329. — De Thou, XII, 454. — Gaufridi, 209, 210.

7. Gaufridi, 811.

quer Cavour. Il revient rapidement à Orgon, assemble un conseil de guerre, montre à ses officiers les lettres pressantes du capitaine Baratier qui lui écrit : « La chandelle brûle et le chandelier aussi ». On décide à l'unanimité qu'il faut courir au delà des Alpes. La petite armée dauphinoise franchit la Durance, passe par Embrun et Briançon et, après onze jours de marche, arrive dans la vallée de Pragela ¹.

Les avis que Lesdiguières avait fait parvenir à Henri IV sur la triste situation de Cavour n'étaient que trop fondés. Charles-Emmanuel était venu mettre le siège devant cette place avec une solide armée composée de 2 000 miliciens. Il l'avait complètement cernée, commencé la tranchée, enlevé l'église de Saint-Maurice et ouvert un feu terrible sur la garnison. Les Français en étaient réduits à manger des chevaux, des chiens, des rats et ils songeaient déjà à capituler ². Lesdiguières arrive par la vallée de Pragela et passe en revue ses troupes : il n'a que 700 cuirassiers, 1 800 arquebusiers. L'armée ducal au contraire compte environ 6 000 fantassins et 1 000 cavaliers ³. Le hardi Dauphinois n'en décide pas moins de tenter une diversion. A peine a-t-il franchi les Alpes, qu'il reçoit dans son camp la visite d'un ambassadeur savoyard, le comte de Lucerna : il lui offre d'échanger Cavour contre Morestel ou contre une bonne somme d'argent. Lesdiguières demande la ville de Berre, et la négociation paraît sur le point d'aboutir quand Charles-Emmanuel rompt brusquement les pourparlers : il vient d'apprendre que la place de Cavour est sur le point de capituler ⁴. Aussitôt Lesdiguières se jette audacieusement vers la plaine, enlève la place forte de Frussasco et marche droit sur Cavour. Le duc s'était fortement retranché en face de la ville; les Français poussent devant eux ses avant-postes et paraissent à 500 mètres de l'ennemi en criant : « Bataille! bataille! » Pour attirer les Savoyards, Lesdiguières s'avance auprès du rempart avec 40 cavaliers, tombe sur un détachement de l'armée ducal et lui livre une légère escarmouche où il peut mettre à l'épreuve la folle bravoure de son

1. *Journ. des guerres*, 140.

2. *Diario dell' assedio di Cavour* (*Arch. di Stato. Real casa*, maz. XI, n° 29). — *Relazione della felice impresa di Cavour* (Torino, 1595).

3. Ce sont les chiffres que donnent les documents piémontais, De Thou (XII, 459) et le *Journal des guerres* (140). Les chiffres de Videl sont exagérés (I, 329).

4. *Arch. di Stato* (*Negoz. con Francia*, mazzo VI, n° 2). — Ricotti, II, 191.

gendre. Le duc, qui sait la garnison à toute extrémité, ne veut rien risquer et reste dans ses retranchements. Le lendemain, nouvelle attaque de Lesdiguières dans la direction de l'abbaye. Le duc reste prudemment à couvert; il se contente de canonner les Français et de se jeter avec l'élite de ses troupes à la poursuite de nos cavaliers, qui subissent des pertes sérieuses ¹, puis revient en toute hâte dans ses positions. Vainement Lesdiguières, pour l'attirer en plaine, feint-il de se retirer en désordre. Le duc reste immobile dans son camp; il faut battre en retraite.

Les défenseurs de Cavour ne songèrent plus qu'à capituler. Le capitaine Hébert, envoyé auprès de Charles-Emmanuel, reçut un accueil bienveillant; admis à la table du duc, il se mit à bourrer ses poches de citrons. Charles-Emmanuel souriant lui fit apporter plusieurs corbeilles de pain, ajoutant que la garnison en avait plus besoin que d'autre chose. « Non, répondit Hébert, nous avons suffisamment à manger; il ne nous manque que l'appétit. » Le lendemain, la garnison capitulait. Elle se retira avec tous les honneurs de la guerre et rejoignit Lesdiguières, qui n'eut que des éloges pour sa vaillante opiniâtreté ².

La prise de Cavour jeta le découragement dans l'armée française. Les habitants des vallées, qui servaient dans l'armée de Lesdiguières, désertèrent en masse, regagnèrent leurs villages et traitèrent avec le duc. Celui-ci, qui vient d'assiéger le fort de Mirebouc, veut compléter sa victoire en coupant la retraite à Lesdiguières et en « prenant le renard dans son filet ». Il jette brusquement une partie de ses forces vers le défilé de Pérouse pour fermer la route aux Dauphinois. — Cependant Lesdiguières est toujours à Frussasco; la chute de Cavour, dont il a tant de fois montré l'importance à Henri IV, l'a assombri. On le voit errer, pensif, dans une ferme dont il a fait son quartier général. Autour de lui, on s'inquiète; l'armée est réduite de moitié; les passages sont interceptés par l'ennemi. Le Poët accourt auprès de son chef et, avec sa brusquerie ordinaire : « Monsieur, s'écrie-t-il, que faites-vous? la retraite va nous être fermée; hâtons-nous, sinon nous sommes perdus! » Mais Lesdiguières, sans s'émouvoir, lui montre la disposition intérieure de la petite ferme piémon-

1. Ce sont les documents piémontais qui nous signalent ces pertes de l'armée de Lesdiguières.

2. Videt, I, 330, 332. — De Thou, XII, 458, 459. — *Journ. des guerres*, 141, 142. — Ricotti, III, 191.

taise, ne fait grâce d'aucun détail à son impatience; puis, brusquement, passant à autre chose, lui donne des ordres brefs, précis, énergiques. En un clin d'œil, l'ennemi est culbuté, écrasé; la route de France est ouverte ¹. Nous avons perdu tous nos avantages au delà des Alpes. La faute n'en était pas à Lesdiguières; il avait sans cesse averti le roi, au risque de l'importuner. Mais il s'était heurté à une mauvaise volonté obstinée de la part du connétable. Non seulement Montmorency avait refusé d'exécuter les ordres de Henri IV et de marcher vers les Alpes, mais encore il avait empêché le départ de 1 000 arquebusiers languedociens que Fontcouverte et Bimar voulaient lui amener. Lesdiguières s'en était plaint vivement au roi; mais Henri IV avait tant d'affaires à régler qu'il dut abandonner pour cette fois celles du Piémont.

Malgré son échec, il ne s'endort pas en Dauphiné. Apprenant que la ville de Senez en Provence est fortement travaillée par d'Épernon qui a signé un traité d'alliance avec Charles-Emmanuel et cherche à s'étendre vers les Alpes ², il veut « donner un coup d'épéon jusque-là » et rétablir dans ces parages l'autorité royale ³. Il accourt dans la place, change la garnison qui lui est suspecte, et en donne le commandement à Saint-Jurs, puis revient à Puy-more. De là il se rend à Saint-Marcellin, où il a une entrevue avec le secrétaire d'État du Fresne que le roi avait envoyé auprès de d'Épernon pour arranger les affaires de Provence, et qui avait trouvé le duc plus intraitable que jamais. A peine de retour à Grenoble, il apprend que Charles-Emmanuel serre de près le fort de Mirebouc et que la garnison invoque son appui. Il arrive au château des Diguières, réunit des troupes et se dispose à courir vers la frontière du Piémont. Mais il reçoit une lettre de Sancy lui annonçant que le roi l'attend à Lyon, qu'il a des communications importantes à lui faire et qu'il ne peut les lui transmettre que de vive voix. Le capitaine hésite; Mirebouc est sur le point de se rendre. Où courir? Il donne un puissant renfort à d'Auriac, le lance vers les Alpes, arrive lui-même à Grenoble, puis à Heyrieux pour y conférer avec Sancy ⁴. Cependant le Parlement de Grenoble vient le supplier de repousser les Savoyards qui se sont emparés de Miribel et de là inquiètent le Graisivaudan. Lesdi-

1. Videt, I, 344-45. — De Thou, XII, 459. — *Journ. des guerres*, 141, 142.

2. *Arch. di Stato (Negoz. con Francia, mazzo VI, n°s 1 et 4)*.

3. *Journ. des guerres*, 142.

4. *Ibid.*, 143. — De Thou, XII, 460. — Videt, I, 337.

guières obtient de l'argent des États de la province, ramasse les garnisons voisines, forme un régiment de milices, et, au commencement de juillet, se met en campagne. Le 5, il lance en avant Bérenger de Morges avec la garnison et une troupe de jeunes volontaires de Grenoble et le charge d'investir Miribel. Le 8, il arrive lui-même devant la place, pointe ses canons et ouvre un feu violent sur l'ennemi. Il écrit au capitaine Le Bègue pour le sommer d'avoir à livrer la place au roi, sous peine de subir toutes les horreurs de la guerre ¹. Quand la ville eut été vigoureusement canonnée et que la brèche fut ouverte, les Dauphinois s'élancèrent à l'assaut. La mêlée ne dura pas moins de quatre heures; les pertes furent considérables de notre côté, surtout parmi les officiers, qui s'exposèrent avec un admirable courage. On s'empare d'un ravelin, on poursuit l'ennemi jusque sur la courtine où il se retranche. Les Savoyards luttent avec un acharnement héroïque « Jamais, dirent les soldats de Lesdiguières, nous n'avons eu affaire à plus mauvais garçons ²; l'attaque et la défense ont été les plus belles qui se soient vues de longtemps ». Le lendemain, les assiégés, découragés, battent la chamade, envoient à Lesdiguières un tambour et un capitaine pour proposer une capitulation. Celui-ci veut qu'ils se rendent purement et simplement; les assiégés « se roidissent dur et ferme », refusent de capituler. Et comme Lesdiguières apprend l'arrivée de d'Ornano, et qu'il veut être le seul à l'honneur après avoir été le seul à la peine, il accorde à la petite garnison les conditions les plus honorables : elle devra se retirer aux Echelles, mèches allumées, balle en bouche, enseignes déployées ³. Le même jour, le maréchal d'Ornano, qui revenait du Forez, s'emparait facilement de la place de Saint-Genis en Savoie.

Cependant Charles-Emmanuel songeait depuis longtemps à traiter avec Lesdiguières, peut-être pour gagner du temps. Au plus fort de la guerre, il n'avait jamais cessé de négocier avec lui, et une active correspondance avait été échangée entre Grenoble et Turin ⁴. Plusieurs entrevues avaient eu lieu secrètement entre

1. *Actes et Corresp.*, I, 264.

2. Bibl. de Grenoble, Documents sur le Dauphiné, t. VIII, n° 11. — *Actes et Corresp.*, I, 295, note 1.

3. *Journ. des guerres*, 144, 145. — *Actes et Corresp.*, I, 263, 266. — Videl, I, 337, 338. — De Thou, XII, 460, 461.

4. *Arch. di Stato (Negoz. con Francia*, mazzo VI, n°s 4 (bis) et 5. — *Mémoires*

les agents du prince et le capitaine dauphinois. Mais Lesdiguières avait toujours demandé que Charles-Emmanuel renoncât à toutes ses prétentions sur la Provence et le Dauphiné et consentit à la restitution du marquisat. On s'en était tenu là; puis, plus tard, il offrit des conditions meilleures : la cession du marquisat contre les places de la Provence. Par l'intermédiaire des Vénitiens et du cardinal de Gondi, des pourparlers eurent lieu entre Charles-Emmanuel et Henri IV. Enfin, vers le milieu de l'année 1595, les négociations continuèrent entre le baron d'Hermance, gouverneur du Chablais, et Nicolas Brûlart de Sillery, ambassadeur du roi auprès des Cantons suisses ¹. Le conseil d'État de Chambéry et le Parlement de Grenoble signèrent enfin, à Barraux, une trêve particulière à la Savoie et au Dauphiné, et Lesdiguières consentit à une suspension d'armes ². Puis des négociations s'ouvrirent à Bourgoin entre Sillery, le baron d'Hermance et le président Rochette.

Pendant ce temps, Lesdiguières recevait à Miribel les compliments et les cadeaux de la ville de Grenoble, qui lui envoyait des perdreaux et des fruits et le suppliait de raser la citadelle qu'il venait de prendre ³. Il congédiait ses volontaires et se rendait à Bourgoin avec d'Ornano pour conférer sur la conduite à tenir. Il envoie du Mottet à Chambéry pour demander au duc s'il s'engage à respecter scrupuleusement la trêve et pour lui proposer les conditions suivantes : les Savoyards raseront les Echelles et Morestel; les Dauphinois, Miribel et Saint-Genis. Les conditions sont acceptées et Lesdiguières s'avance aussitôt vers les Echelles. Le gouverneur, qui n'a pas encore reçu les ordres du duc, refuse de livrer la place. Lesdiguières, qui a dispersé ses troupes et renvoyé son artillerie à Grenoble, prend rapidement ses mesures et vient cerner la ville. Les Savoyards étaient de mauvaise foi, car une armée de secours parut aussitôt vers la route de la Grotte. Lesdiguières lance sur elle le capitaine Allégret, la fait cerner par

de Lullin, Rochette, etc. — Mazzi supplém. — Plusieurs lettres de Lesdiguières que n'ont pas connues les éditeurs de sa Correspondance (15 mars, 25 avril, 13 octobre 1595).

1. Carutti, I, 461-462.

2. *Archivio di Stato (Negoz. con Francia, mazzo VI, n° 8.* « Estratto d'articoli conchiusi a Barreaux tra li deputati di Francia e di Savoia. » — Mazzi supplém. — « Memorie, copie di lettere, scritture diverse riguardanti le varie trattative seguite per la conclusione della pace colla Francia » (avec plusieurs lettres de Lesdiguières).

3. Arch. de Grenoble, BB, 49, fol. 118, 126, 135.

Saint-Bonnet et lui inflige un sanglant échec. Deux jours après, la garnison se rendit; elle obtint de se retirer librement en Savoie; mais sa retraite fut marquée par un triste accident. Les soldats avaient bourré leurs sacs et leurs poches de poudre; le feu y prit par hasard et un grand nombre d'entre eux furent grièvement brûlés. Le duc ayant alors consenti à ratifier la trêve, les places fortes furent aussitôt démantelées et les garnisons savoyardes reconduites à la frontière ¹. Lesdiguières, après avoir ainsi assuré la tranquillité de la province, passe par Theys « pour voir ses terres ² », car il songe à ses intérêts, même lorsqu'il paraît s'occuper le plus activement de ceux du pays; il y songe si bien que son premier soin, une fois arrivé à Grenoble, est de réunir les députés du tiers état et de leur demander « quelque récompense » pour les frais de la campagne ³.

Cependant, dans toute la région des Alpes, les événements se déclaraient en faveur de Henri IV. L'armée royale avait repris Vienne, et d'Ornano avait fait une entrée triomphale dans Lyon. Le roi l'avait suivi de près et avait reçu dans la ville un accueil enthousiaste. Sa présence était devenue fort nécessaire dans le Sud-Est : d'abord parce qu'il fallait en finir avec les affaires de Savoie et de Provence, ensuite parce qu'une rivalité, longtemps sourde, maintenant ouverte, séparait Lesdiguières et d'Ornano. Henri IV craignait que cette rivalité n'eût des conséquences fâcheuses; il fit appeler auprès de lui ses deux lieutenants. Le 2 septembre, Lesdiguières réunit à Grenoble une imposante escorte de gentilshommes dauphinois; le 5, il fait une entrée solennelle dans le faubourg de la Guillotière. Il se rend aussitôt sur la place Bellecour, où le roi courait la bague. Henri IV n'avait pas vu depuis longtemps le capitaine dauphinois; il le reconnaît de loin, à la tête de son brillant cortège, et, piquant des deux, le visage éclairé par un joyeux sourire : « Ah! vieil huguenot, dit-il en abaissant sa lance, vous en mourrez! » Puis, comme Lesdiguières a lestement mis pied à terre et fait une longue révérence à celui dont il sert la cause avec tant de dévouement : « Soyez le bienvenu, dit Henri, car vous êtes de tous mes serviteurs celui que j'avais le plus envie de voir! ⁴ » Puis il parcourt le groupe qui

1. *Journ. des guerres*, 146, 148. — Videt, I, 341, 342. — De Thou, XII, 461, 462.

2. *Journ. des guerres*, 149.

3. Arch. de Grenoble, BB, 49, fol. 135.

4. Videt, I, 346.

l'entoure, trouve un mot aimable pour chacun. Il prend familièrement le bras de Lesdiguières, se promène avec lui une bonne heure dans le jardin d'Ainay, lui parle longuement de la reconnaissance qu'il garde pour ses éminents services, lui répète qu'il veut l'en récompenser dignement et qu'il compte sur lui pour mettre à la raison le duc de Savoie. Le soir, deuxième visite de Lesdiguières au roi, qui lui renouvelle « ses caresses et ses démonstrations ¹ », et qui, le lendemain, lui envoie par Calignon un brevet de conseiller d'État. Il y avait dans l'entourage de Sa Majesté un personnage qui gardait rancune à Lesdiguières de son attitude en Provence : c'était Lafin. Il lui envoya un défi en règle et l'on prit rendez-vous pour le jour même. Mais le roi, prévenu, expédia aussitôt le capitaine de ses gardes auprès de Lesdiguières, fit venir Lafin, qu'il tança vertement, déclara que le capitaine dauphinois n'avait agi que conformément à ses instructions, et parvint à les réconcilier ².

Avant de quitter Lyon, Henri IV résolut de mettre ordre à toutes les affaires de la région. Il donna au jeune duc de Guise le gouvernement de la Provence, avec Lesdiguières pour lieutenant général. D'Ornano eut la lieutenance du Dauphiné, sous le prince de Conti, qui en avait été nommé gouverneur. Il s'était tiré fort habilement d'une situation difficile, avait écarté pour le moment tous les dangers d'une rivalité entre d'Ornano et Lesdiguières, s'était attaché le duc de Guise et avait assuré son succès en Provence, en lui adjoignant un capitaine pour qui le jeune duc professait la plus haute admiration ³.

Pendant ce temps, les négociations continuaient à Bourgoin entre Sillery, le baron d'Hermance et le président Rochette. Le 23 octobre, on signait un traité définitif : le duc payerait au roi 50 000 écus pour la cession du marquisat ; il lui céderait la vallée de Barcelonnette, deux terres dans la Bresse au choix du roi, en dehors de la ville de Bourg. Son Altesse resterait neutre entre la France et l'Espagne. Les acquisitions faites de part et d'autre seraient rendues. On décidait le mariage de la fille du duc, Marguerite, avec le prince de Condé, le recouvrement du pays de Vaud sur les Bernois et le renoncement de la France au protectorat de Genève ⁴.

1. *Journal*, 150.

2. *Videl*, I, 347.

3. *Ibid.*, I, 345, 348. — *Journal*, 149, 150. — *De Thou*, XII, 463.

4. *Arch. di Stato (Negoz. con Francia, mazzo VI, n° 7)* et *mazzi supplem.* :

Pendant que les courriers se succédaient sans relâche sur les routes de Turin et de Lyon et que les deux souverains ratifiaient le traité, Lesdiguières se tournait de nouveau vers la Provence. D'Epernon avait reçu de Henri IV l'ordre de venir s'expliquer auprès de lui à Lyon. Il se rendit à son appel, suivi d'une escorte brillante de gentilshommes de son parti. Arrivé à Valence, il envoya auprès du roi une députation à la tête de laquelle il avait mis le plus habile de ses partisans, Saint-Martin. Celui-ci plaida habilement la cause de son maître, parla de ses services, montra qu'il était juste de lui laisser son gouvernement ¹. Le roi était ébranlé; il fallait le soustraire à tout prix à cette influence. Lesdiguières intervint, montra à Henri IV les Espagnols maîtres de la Picardie, le supplia d'aller y rétablir son autorité. Sa voix fut entendue; le roi quitta Lyon, laissant au connétable le soin d'accommoder les affaires de Provence. Montmorency va trouver d'Epernon à Valence, lui offre le gouvernement du Poitou. Mais le duc refuse, se laisse aller « à ses fougues ordinaires » et retourne dans sa province; il est de plus en plus disposé à la résistance et Henri IV peut écrire qu'il est « incurable par les voies de la douceur » ².

Pendant qu'il s'achemine vers Aix, Lesdiguières, revenu à Grenoble, y fait à ses dépens une levée de 4 000 hommes de pied et de 400 chevaux. Le 27 octobre il part de Grenoble, le 29 il est à Puymore. Ayant envoyé à Tallard d'Auriac qui commande une partie de ses troupes, il fait ses derniers préparatifs de campagne. Ce ne fut pas sans de grandes difficultés. Tout en faisant sonner bien haut que la levée des troupes s'était faite à ses frais, Lesdiguières avait demandé au Parlement et aux États de souscrire à un emprunt destiné à l'entretien des garnisons dauphinoises. Les députés trouvèrent que ces exigences étaient par trop grandes : il avait déjà fallu dépenser beaucoup pour le recevoir dignement dans sa bonne ville de Grenoble, lui faire des cadeaux, multiplier les fêtes et lui préparer un somptueux logement ³; ils refusèrent

« Note du sieur de Jacob sur la paix de Bourgoïn ». — J. Baux, *Histoire de la réunion de la Bresse* (Docum. Extraits des lettres de M. Jacob). — Carutti, I, 462, 463. — Ricotti, III, 195. — Videl et les historiens français ne parlent pas de ce traité si important pour Lesdiguières.

1. Gauffridi, 817.

2. *Lettres missives*, IV, 432.

3. Arch. de Grenoble, BB, 49, Invent., p. 95. — Arch. de l'Isère, B, Invent., *Manuscrit des titres de la chambre des Comptes*. — Prudhomme, 429.

de souscrire. Lesdiguières, furieux, accourut à Grenoble, les obligea à consentir à toutes ses demandes ¹. Fort de l'appui de Henri IV qui à deux reprises différentes venait de lui continuer ses pouvoirs et d'approuver formellement sa conduite ², il crut devoir passer outre. Mais il avait dans la province un ennemi secret que révoltaient ses exactions et qu'offusquait sa gloire; d'Ornano soutint les États et attaqua formellement Lesdiguières auprès de Henri IV. Des lettres fort vives furent échangées; on alla jusqu'à accuser Lesdiguières de désobéir aux ordres de Sa Majesté en levant des impôts pour son compte ³. Il dut se justifier et le fit habilement, parla de nécessités patriotiques, de places à conserver, évoqua amèrement ses longs services dont on le récompensait par tant d'ingratitude, offrit à son maître « de lui porter sa tête, afin qu'il en fût fait au plaisir de Sa Majesté ⁴ ».

Pendant que duraient ces débats, Lesdiguières était entré en campagne. Le 15 novembre ⁵, il quitte Puymore et s'avance contre Sisteron, où Ramefort tenait pour le duc d'Epéron. En même temps qu'il attaque la ville, il lance d'Auriac sur le faubourg de la Baume. On attache le pétard aux portes; les arquebusiers dauphinois se ruent sur les Gascons, enlèvent le faubourg. Mais pour continuer ce premier succès et emporter la place, il faut du canon, et Lesdiguières n'en a pas. Il se loge à Ribiers et dépêche courrier sur courrier au duc de Guise. Celui-ci avait fait en Provence une entrée triomphale à la tête de 5 000 fantassins et de 1 400 cavaliers, qui furent bientôt renforcés de 2 300 Provençaux. Partout on acclamait les brillants gentilshommes de son escorte « couverts d'écarlate et de broderies ⁶ ». Le jeune duc avait auprès de lui d'Oraison, Mesplez et le chevalier de Buons, tous les trois fort jaloux de la réputation de Lesdiguières ⁷. Ils savaient que, suivant les promesses faites à Lyon, le roi avait expédié au chef

1. *Journal*, 151.

2. Arch. de l'Isère, B, 2340, fol. 508. — Lettres du roi approuvant Lesdiguières et lui continuant ses pouvoirs, 3 sept. 1595. — *Actes et Corresp.*, III, 366. — Lettres de validation du 23 septembre.

3. *Actes et Corresp.*, I, 271, note 1.

4. *Ibid.*

5. Les dates données par Videl (I, 349) sont ici rectifiées par le *Journal des guerres*, 151.

6. Gaufridi, 823.

7. Guise d'ailleurs paraissait détester depuis longtemps Lesdiguières, qu'il avait même accusé formellement de s'entendre avec le duc de Savoie. B. N., mss Dupuy, vol. 245, fol. 115.

dauphinois des lettres patentes qui lui laissaient le choix d'un gouverneur pour Sisteron. Guise trouvait fort mauvais que Henri IV lui eût adjoint Lesdiguières. Ils surent habilement le circonvenir, l'engagèrent à ne pas se prêter aux projets ambitieux d'un huguenot, l'amènèrent à faire échouer par des retards calculés son entreprise sur Sisteron. Ils lui conseillèrent même d'écrire au gouverneur Ramefort de répondre aux sommations de Lesdiguières qu'il ne rendrait sa place qu'au duc de Guise. Le capitaine dauphinois ne soupçonnait même pas l'intrigue que venaient d'ourdir ses ennemis. Il était plein de confiance dans la parole de Guise, qui lui témoignait dans ses lettres une grande affection et l'appelait son père. Il crut à un piège de Ramefort, expédia Briquemaut au duc, et serra de près la ville. Il livra un combat violent aux Gascons de la garnison sur une colline qui fait face au château, s'aboucha avec les bourgeois de Sisteron « qui voulaient vivre et mourir sous l'obéissance du roi ¹ », porta Mesplez vers Peypin pour empêcher d'Epernon de ravitailler la place. Non seulement Mesplez laissa pénétrer deux cents hommes de renfort dans la ville, mais encore il se rendit auprès de Ramefort et négocia avec lui la reddition de la place au duc de Guise.

Ce fut avec une profonde stupéfaction que Lesdiguières apprit qu'une capitulation avait été signée. Quelques jours après, le duc de Guise arrivait et prenait possession de la place. Lesdiguières accourut auprès de lui, le somma de lui donner la ville, suivant les instructions du roi. Guise refusa et alla jusqu'à permettre à Ramefort de rester dans la place avec sa garnison. C'était là pour Lesdiguières un sanglant affront; on espérait ainsi arrêter sa marche victorieuse, l'amener par dépit à quitter la Provence. Il n'en fut rien : le rusé capitaine dévora l'insulte, ne consentit à quitter le faubourg de la Baume que contre 20 000 écus, et dissimula le profond ressentiment qu'il éprouvait ².

Il reçut le commandement de l'avant-garde et se porta devant Riez; il avait déjà commencé à traiter avec le gouverneur Peyroles, quand Guise survint et renouvela l'affront de Sisteron en signant une trêve avec l'ennemi. Lesdiguières, sans protester, suivit le gouverneur, qui se dirigea vers Aix. On fit dans la capi-

1. *Journal*, 152.

2. Videl, I, 348, 352. — De Thou, XII, 463, 464. — Gauffridi, 823. — *Journal*, 151, 153.

tale de la Provence une entrée solennelle au milieu de laquelle le vainqueur véritable, Lesdiguières, passa complètement inaperçu. Toutes les acclamations, tous les cris de triomphe allaient au chef brillant de l'expédition. Après que Guise eut été reconnu comme gouverneur par les États et le Parlement, on décida qu'il se porterait vers Bouc et Martigues, pendant que Lesdiguières irait attaquer Vinon. Mais Guise ne dissimule plus sa mauvaise volonté à l'égard de celui qu'il considère comme un auxiliaire gênant. Il ne se cache guère pour dire à ses amis qu'il sera toujours en tutelle tant qu'il l'aura pour lieutenant ¹. Il prend toutes ses mesures pour l'empêcher de réussir dans ses entreprises. Lesdiguières a besoin d'artillerie pour attaquer Vinon : on ne lui donne même pas une coulevrine et il est obligé de renoncer à son projet. Il veut du moins enlever Auriol; il se jette sur cette place, culbute le gouverneur qui s'avance à sa rencontre, le force à se jeter dans la citadelle, mais, ne recevant pas l'infanterie qu'on lui a promise, est obligé de rentrer dans Aix. Des amis qu'il avait à Marseille le prient d'intervenir et d'enlever cette ville à d'Epéron; il fait aussitôt ses préparatifs, mais doit encore une fois abandonner son dessein devant le mauvais vouloir des gentilshommes provençaux ².

A Aix, on disait hautement qu'il ne fallait pas laisser les fonctions de lieutenant entre les mains d'un étranger, d'un huguenot. Les députés de la noblesse demandaient au Parlement que cette dignité fût conférée à l'un des leurs, et la Cour refusait de reconnaître Lesdiguières ³. L'infanterie du chef dauphinois mourait de faim et de misère; sa cavalerie dépérissait de jour en jour. Lesdiguières, indigné, quitta Aix, occupa sur son passage Vinon, Puimoisson, Norante, Senez, Saint-André, et, dans les derniers jours de janvier, entra dans sa province de Dauphiné.

Ainsi, dans cette campagne de Provence, rien ne lui avait réussi. Tandis qu'en Dauphiné il était vivement attaqué aux États de Grenoble et de Saint-Marcellin, il voyait dans la vallée de la Durance toutes ses entreprises échouer par l'opposition mesquine et jalouse du duc de Guise. Il sollicitait vainement pour son gendre le gouvernement de Marseille, qui venait d'être occupé

1. Gauffridi, 851, 852.

2. Videl, I, 354. — *Journal*, 153.

3. Gauffridi, 851, 852.

par les troupes royales¹. Il ne pouvait prendre part à la réduction définitive de la Provence et à la défaite de d'Epernon; il se voyait refuser le titre que Henri IV lui avait solennellement promis; il était obligé de se justifier auprès du roi pour son administration en Dauphiné. L'envie devait difficilement pardonner à l'audacieux parvenu qui commençait à régner en maître et qui avait déjà ses détracteurs comme il avait ses courtisans.

1. *Relation de Pierre Duodo, Actes et Corresp.*, I, 268, note 1.

CHAPITRE X

CAMPAGNE DE 1597-1598 — LESDIGUIÈRES LIEUTENANT GÉNÉRAL EN DAUPHINÉ

(1596-1598)

Nouvelles difficultés avec la Savoie. — Henri IV consulte Lesdiguières, et, malgré l'opposition d'Alphonse d'Ornano, le nomme lieutenant général en Dauphiné. — Chargé de faire la guerre en Piémont, Lesdiguières fait de grands préparatifs. — Campagne de 1597. — Conquête de la Maurienne. — Opérations dans la vallée de l'Isère. — Affaires de Chamousset et de Charbonnières. — Combat des Molettes. — Charles-Emmanuel fait construire le fort de Barraux. — Défaite de Créquy et perte de la Maurienne; mais Lesdiguières enlève le fort de Barraux. — Traité de Vervins. — Reconnaissance de Henri IV et des Dauphinois.

Revenu en Dauphiné, Lesdiguières dissimulait habilement son profond mécontentement. Il semblait ne s'occuper que des intérêts de sa province, écoutait les doléances des villes écrasées par les garnisons royales ¹, s'efforçait de détourner vers le mont Genève le courant commercial qui empruntait alors les États du duc de Savoie et le mont Cenis, correspondait longuement à ce sujet avec les échevins de Lyon ², tâchait d'apaiser les dissensions sans cesse renaissantes des catholiques et des protestants grenoblois ³. Mais en réalité l'ambitieux capitaine enrageait des mécomptes subis en Provence. Le roi n'allait-il pas le sacrifier à d'Ornano en Dauphiné, comme il l'avait sacrifié au duc de Guise

1. Arch. de Grenoble, BB, 51, fol. 16. — Piémont, 380.

2. *Actes et Corresp.*, I, 274.

3. Arch. de Grenoble, BB, 51, fol. 79.

en Provence? Il venait de le nommer maréchal ¹ et l'orgueilleux Corse ne dissimulait pas à Lesdiguières sa jalousie et son hostilité. Mais le Dauphinois avait des amis à la Cour, Calignon surtout, qui savaient prendre sa défense; le Béarnais d'ailleurs lui rendait justice. Aussi Henri IV ne voulut-il pas le laisser sous le coup de ce mécontentement. Il écrit à d'Ornano, le blâme énergiquement d'agir contre Lesdiguières, l'engage à ne pas prêter l'oreille aussi facilement aux calomnies ². Il revient plusieurs fois à la charge, le supplie, le somme même de tenir son esprit en repos ³. Et pour mieux lui montrer en quelle estime il tenait son rival, il résolut de nommer d'Ornano lieutenant général en Guyenne pour donner à Lesdiguières la lieutenance du Dauphiné. Il envoya à ce dernier Roquelaure avec une lettre écrite de sa main pour lui parler de l'estime et de l'amitié profonde qu'il éprouvait pour lui ⁴. Mais une faveur aussi marquée provoqua de nouvelles attaques contre Lesdiguières. A la Cour, on disait au roi qu'il était dangereux de mettre à la tête d'une province remplie de huguenots le plus puissant d'entre eux, et cela à un moment où les protestants s'agitaient de nouveau, où Bouillon et La Trémoille boudaient la royauté, où paraissaient les plaintes des Églises réformées. A toutes ces allégations, le sage et avisé monarque répondit qu'il connaissait Lesdiguières, qu'il répondait de lui. Il songea même à lui donner la charge d'amiral des mers du Levant ⁵. Il n'en fallut pas moins parlementer plusieurs mois avec d'Ornano, lui parler fort sèchement pour le forcer de céder son autorité à Lesdiguières ⁶.

Si Henri IV cherchait ainsi plus que jamais à le gagner, c'est qu'il allait avoir besoin de lui. Les affaires de Savoie s'embrouillaient de plus en plus et la guerre allait recommencer. Le président de Rochette était venu apporter à Henri IV les articles de la capitulation de Bourgoin. Le roi l'accueillit fort bien; il paraissait décidé à s'entendre avec le duc et à signer avec lui un traité ⁷. Il lui envoie Sillery et Biron « pour mettre fin au traité de leur

1. *Lettres missives de Henri IV*, IV, 488. — B. N., mss fr., 23990. *Vie du maréchal d'Ornano*, par Canault.

2. *Lettres missives de Henri IV*, IV, p. 781.

3. *Ibid.*, p. 800.

4. Videt, I, 360.

5. *Mém. de Duplessis-Mornay*, II, 427.

6. *Lettres de Henri IV*, IV, 906.

7. *Ibid.*, IV, 432.

réconciliation ¹ ». Mais des difficultés surgirent; Sillery prétendit en effet que le baron d'Hermance, lors des négociations de Bourgoin, avait promis de reconnaître que le marquisat de Saluces relevait de la couronne de France, comme fief du Dauphiné, et que le duc de Savoie s'était engagé à refuser le passage à travers ses États aux troupes de Philippe II. La première question était fort grave; elle divisait depuis longtemps les deux Cours ².

Les députés piémontais répondirent que jamais pareille clause n'avait été discutée à Bourgoin, qu'il n'était pas loyal d'invoquer le témoignage du baron d'Hermance qui venait de mourir ³. Une entrevue eut lieu au Pont-de-Beauvoisin; puis Sillery se rendit à Suse, auprès du duc. Il lui demanda, outre l'hommage du marquisat, deux terres dans la Bresse, les villes de Château-Dauphin, Cental, Demonte et Rocca-Sparviera. Charles-Emmanuel refusa de céder ces villes, offrit de donner trois villes dans la Bresse et de s'en remettre pour la question du marquisat à l'arbitrage du pape et de l'empereur ⁴. Mais en réalité rien ne fut résolu; le roi de France n'espérait guère réussir, et dans une instruction à notre ambassadeur à Venise il annonçait que le traité était loin d'être signé, à cause des exigences des Savoyards ⁵. Quant à Charles-Emmanuel, après avoir hésité quelque temps, il se décida à envoyer au roi de France Chabod de Jacob avec l'ordre de procéder à un arrangement, « mais avec des instructions secrètes pour gagner du temps et étudier soigneusement les sentiments des Français envers leur roi ⁶ ».

Le roi de France accueillit fort bien Chabod, mais discuta pied à pied avec lui sur la question du marquisat. On ne put s'entendre; on ne fit que prolonger jusqu'au mois de mars la trêve qui existait entre les deux pays. Henri IV écrivit au duc une lettre

1. *Lettres de Henri IV*, IV, 560. — L'éditeur se trompe en adressant cette lettre à Emmanuel-Philibert, mort depuis longtemps.

2. Voir sur cette question : B. N., mss Dupuy, 221. — Mss fr., 3641, p. 51. — Gagnères, 20452, p. 83, 85. — Mss. fr., 45894. — Baluze, 442. *Discours sur les usurpations du duc de Savoie*. — Biblioth. du Roi, à Turin. Miscell., LXXIII, 5. — *Storia patria*, 249. — C. Manfroni, *Carlo Emanuele I ed il trattato di Lione*, 1890, p. 13, 14. Cf. nombreux documents en appendice.

3. Carutti, I, 466. — Cambiano, 1348.

4. *Arch. di Stato* : Abbocamenti e risoluzioni prese nella conferenza tenuta à Chaumont (*Nego. con Francia*, mazzi supplém.).

5. *Lettre à M. de Maisse*, B. N., fonds Saint-Germain-Harlay, mss 1024, p. 299.

6. Carutti, I, 468. — Cambiano, 1353.

dans laquelle il lui affirmait que le baron d'Hermance lui avait promis l'hommage pour le marquisat et qu'il espérait bien lui voir tenir sa promesse ¹. Le duc répondit vivement que jamais il n'avait donné la moindre instruction dans le sens qu'indiquait Sa Majesté. Où se trouvait la vérité? Y avait-il eu promesse d'hommage aux conférences de Bourgoin? Les historiens italiens se sont violemment élevés contre la bonne foi du roi de France, l'ont accusé d'avoir voulu amuser le duc pour se débarrasser des périls intérieurs, soulever ensuite la question de Saluces et le forcer à la guerre. Il est vrai que Henri IV lançait contre Charles-Emmanuel la même accusation ². Peut-être faut-il croire à des promesses vagues et non autorisées du baron d'Hermance, qui fut ensuite désavoué ³. Peut-être aussi faut-il voir dans l'attitude de Henri IV les résultats de l'intervention de Lesdiguières. Cambiano, qui avait pris part aux négociations de Chaumont, l'accuse formellement d'avoir empêché la paix pour conserver le commandement du Dauphiné; il avait montré au roi avec quelle facilité on pouvait s'emparer de la Savoie et, avec ce gage entre les mains, forcer le duc à rendre Saluces ⁴. L'ambassadeur florentin transmettra plus tard les mêmes avis à son gouvernement ⁵, et Lesdiguières déclarera hautement que Sa Majesté n'a fait qu'exécuter ce que lui conseillaient « la justice, l'honneur et l'utilité ⁶ ».

Quoi qu'il en soit, devant les ordres de Henri IV, le duc se tourna aussitôt vers l'Espagne, demanda des secours à Philippe II, lui promit de recommencer la guerre et « de faire parler de lui ». Chabot de Jacob noua des intrigues en France, parmi les mécontents de la Ligue ⁷. Le roi de France, dans une dernière entrevue qu'il eut avec lui, lui annonça qu'au mois de juin suivant, il recommencerait les hostilités.

Auparavant il avait voulu consulter Lesdiguières, le principal promoteur de la guerre, celui sur qui il comptait le plus pour

1. *Lettres de Henri IV*, IV, 651. — Guichenon, *Preuves*, 541. — Carutti, I, 470, 471.

2. *Lettres missives*, IV, 693.

3. C'est là une hypothèse de Carutti, qui a étudié la question avec une fine érudition et une haute impartialité. — Cf. Manfroni, 12-14 et le document n° VI.

4. Cambiano, 1349.

5. A. Desjardins, *Négociations diplom. de la France avec la Toscane*, V, 322.

6. *Journal*, 156. — Ricotti, III, 199.

7. Carutti, I, 476. — Manfroni, 15, 16.

vaincre. Il l'accueillit fort bien, lui ferma la bouche dès la première entrevue au sujet de ses mésaventures en Provence ¹, lui annonça son intention de lui confier la lieutenance générale du Dauphiné. Il l'emmena à sa suite à Rouen, lui prodigua les marques d'amitié, joua plusieurs fois avec lui; Lesdiguières eut même l'adroite complaisance de se laisser gagner plusieurs milliers d'écus aux dés « pour gagner le jubilé », comme disait le roi ². Il fallait beaucoup de diplomatie pour l'emporter sur d'Ornano; l'irascible maréchal ne voulait à aucun prix être dépouillé de sa charge au profit de Lesdiguières. Il accourt à Rouen, apprend que la nomination est sur le point de se faire. Il déclare bien haut que Lesdiguières n'agit pas en homme de cœur en sollicitant une charge qu'il possède lui-même. Il cherche à le provoquer, jure de se venger. Mais le roi intervient, lui défend de continuer ses menées, et expédie aussitôt à Lesdiguières une provision secrète; il le nomme son lieutenant général en Dauphiné ³. Aussitôt le bruit de cette heureuse nouvelle se répand dans la province, qui l'accueille avec une joie profonde ⁴. Le roi accorde en même temps à Lesdiguières des lettres patentes pour approuver les saisies qu'il a faites en Dauphiné au préjudice des sujets de Son Altesse le duc de Savoie ⁵.

Ce fut seulement le 3 février 1597 que parurent les lettres si impatiemment attendues; le roi de France annonçait que, l'ennemi faisant de grands préparatifs pour recommencer la guerre au printemps, il avait résolu d'appeler auprès de lui le plus grand nombre possible de princes du sang et de gentilshommes, parmi lesquels le maréchal d'Ornano. Mais pour ne pas laisser le Dauphiné « destitué de personne ayant le commandement principal », il ne peut mieux faire que de choisir Lesdiguières. Il possède en effet les qualités requises pour le commandement, connaît les affaires de la province, est dévoué aux intérêts de Sa Majesté : il aura donc en Dauphiné le pouvoir et l'autorité d'un lieutenant général ⁶. A ces fonctions s'ajoutèrent bientôt celles de lieutenant

1. Videl, I, 361.

2. *Journal de L'Estoile*, p. 281. — Brun-Durand, *Mém. de Piémont*, 403 (note 3).

3. Videl, I, 364.

4. *Piémont*, 402.

5. Arch. de l'Isère, B, 2340, f. 718.

6. *Actes et Corresp.*, III, 369, 370. — Arrêt de vérification du Parlement de Grenoble (12 août 1597). — B. N., mss fr., 4014, fol. 145.

général du roi aux armées de Piémont et de Savoie ¹. Ce choix parut amplement justifié aux yeux des contemporains, qui regardaient Lesdiguières comme « le plus accompli des capitaines de son temps ² » et qui savaient la connaissance parfaite qu'il avait du théâtre des opérations. Le roi avait eu cependant à combattre une partie de son conseil; on disait autour de lui qu'il valait mieux choisir un capitaine catholique, que l'on serait plus sûr de rallier ainsi les sympathies des Savoyards. On avait parlé de Biron; mais Lesdiguières déclara de prime abord qu'il refuserait de lui obéir. On finit par s'entendre : Biron commanderait spécialement en Savoie, Lesdiguières en Piémont et en Dauphiné ³. Henri IV tenait d'autant plus à se montrer reconnaissant à l'égard de Lesdiguières, qu'il connaissait les intrigues des autres chefs protestants et les avances qu'ils avaient vainement essayé de lui faire. La Trémouille et Bouillon essayaient de ranimer « et de rendre plus mutine et plus tumultueuse que jamais la faction huguenote ⁴ »; les députés protestants réunis à Châtellerault voulaient profiter des embarras du roi pour lui arracher des concessions nombreuses. Ils s'adressèrent à Lesdiguières, le demandèrent pour chef. Mais le capitaine dauphinois leur répondit sèchement que le moment était mal choisi pour poser des conditions à Sa Majesté et que, s'ils persistaient dans leurs mauvais desseins, il n'hésiterait pas à prendre les armes contre eux ⁵.

Il est désormais tout entier à ses préparatifs de campagne, fait un voyage en Provence pour s'entendre avec le gouverneur de cette province ⁶. Comme il connaît les embarras du Trésor, il offre au roi de commencer la guerre à ses frais, à la condition qu'on lui assurera de solides garanties en Languedoc, en Provence et en Dauphiné ⁷. Il arrive à Grenoble où le corps de ville, qui redoute constamment une invasion de Savoyards ⁸, fait une réception magnifique au nouveau lieutenant général; les consuls et la milice se rendent au-devant de lui, on tire des salves d'artillerie, on dresse des arcs de triomphe sur son passage avec des inscriptions qui chantent

1. Arch. de l'Isère, B, 2340, fol. 783.

2. *Journal*, 156.

3. Lettre de l'ambassadeur de Venise (*Actes et Corresp.*, I, 280, note 1).

4. *Économies royales de Sully* (éd. Michaud, p. 243).

5. Videt, I, 366.

6. *Actes et Corresp.*, I, 279.

7. *Ibid.*, 280.

8. Piémont, 399.

ses louanges ¹. Mais il ne s'attarde guère à ces triomphes. Il déploie une activité prodigieuse dans l'organisation d'une campagne pour laquelle il sera presque réduit à ses seules forces. Les difficultés étaient considérables; le roi avait chargé Montmorency de seconder le lieutenant dauphinois ². Mais le connétable était du nombre de ces jaloux « plus envieux de sa fortune qu'imitateurs de sa vertu ³ » : il ne fit rien pour lui venir en aide. Lesdiguières multiplie ses lettres à Montmorency, au roi; lui montre les redoutables préparatifs de l'ennemi, qui lève des troupes au delà des Alpes et renforce ses places; il supplie Bellièvre d'intervenir auprès de Sa Majesté et de lever les dernières difficultés ⁴. Il doit lutter contre le mauvais vouloir de Montmorency, les lenteurs de Zamet, les retards et les tracasseries d'une administration que Sully n'a pas encore réformée, et surtout contre l'opposition du rancuneux d'Ornano. Celui-ci n'avait pas encore quitté la province et conservait son titre de lieutenant général. L'habile duc de Savoie voulut profiter de ces divisions; il envoie deux de ses officiers au maréchal, essaie d'exploiter sa jalousie contre Lesdiguières, lui dit que les préparatifs de son rival sont dirigés autant contre lui que contre la Savoie, lui promet une armée pour se venger de la sanglante injure qu'il a reçue. D'Ornano était heureusement un ferme patriote, qui ne voulut pas mettre sa rancune au-dessus de sa fidélité à la cause française; il remercia poliment Charles-Emmanuel : pour venger sa querelle, il avait son épée et la justice de son roi ⁵. Il n'en continua pas moins ses manèges inquiétants, remplit de ses fidèles Corses plusieurs places importantes, tint une assemblée de gentilshommes à Moras et exploita les jalousies rancuneuses des nobles catholiques qui « murmuraient que monsieur des Diguières voulait se faire gouverneur de la province ⁶ ».

Ces premières difficultés surmontées, il fallut venir à bout de la résistance des États dauphinois, qui refusaient tout subside et à qui il fallut forcer la main ⁷. Lesdiguières souffrait véritable-

1. Arch. de Grenoble, BB, 53, fol. 45.

2. *Lettres de Henri IV*, IV, 717.

3. *Journal*, 156.

4. *Actes et Corresp.*, I, 280-282.

5. *Actes et Corresp.*, I, 289, note 1 (lettre de l'ambassadeur vénitien). — *Arch. di Stato (Negoz. con Francia)*, mazzi VI, n° 41. Maneggi segreti per affari di guerra.

6. Piémont, 414.

7. Arch. de Grenoble, BB, 53, fol. 64.

ment de voir « le pauvre Dauphiné » supporter toutes les dépenses de la guerre; mais il savait qu'il pouvait compter, malgré quelques résistances partielles, sur le patriotique dévouement de sa province, « résolue de crever plutôt que de demeurer en chemin ¹ ». Il vint à bout de tout, grâce à son infatigable persévérance, grâce aussi à l'appui dévoué de Sully et du roi ². Il réunit des munitions de guerre et de bouche, fit remonter ses canons, acheter de grandes quantités de grains ³, fit venir des régiments du Languedoc et échelonna ses troupes sur toute la frontière de Savoie ⁴. Tous les gens de guerre, tous les capitaines d'aventure qui avaient confiance en lui et qui commençaient à trouver qu'au milieu de cette paix amollissante « leurs eaux devenaient basses » et leur bourse peu garnie, accoururent auprès du célèbre capitaine qui leur promettait gloire et butin ⁵. Au mois de juin 1597, il était prêt. Il avait réuni à Grenoble 6000 hommes de pied et 600 chevaux; il entra aussitôt en campagne.

L'Espagne n'avait point renoncé à lutter contre Henri IV; une armée espagnole était entrée en Picardie, s'était emparée de Calais et d'Amiens et menaçait Paris. Les Français accoururent vers la Somme; Philippe II dirigea aussitôt des troupes considérables vers Amiens pour faire le siège de cette ville ⁶. Or, parmi ces troupes se trouvait un corps de 3000 Italiens qui, sous les ordres de don Alphonse d'Avalos, se préparait à franchir les Alpes. Lesdiguières forme le projet d'arrêter l'ennemi en occupant Pierre-Châtel, Seyssel et le fort de l'Écluse qui commandent le cours du Rhône. Il réunit ses troupes à Saint-Robert, comme pour passer une revue générale; il envoie secrètement une barque chargée de poudre et de munitions vers Pierre-Châtel, où il a des intelligences; mais la mine est éventée par l'ennemi, et une attaque sur Saint-André échoue ⁷. L'entreprise n'ayant pas réussi et Martinengo ayant brusquement occupé la vallée de Chambéry,

1. Lettre de M. de Cève à Calignon (*Actes et Corresp.*, III, 272-273).

2. *Lettres de Henri IV*, I, 740, 741.

3. *Actes et Corresp.*, III, 273. — Comptes d'Antoine Boisson (Arch. hospital. de Grenoble, II, 866).

4. Piémont, 410.

5. Piémont, *ibid.*

6. Matthieu, *Histoire véritable des guerres entre les deux maisons de France et d'Espagne*, fol. 40.

7. Videl et le *Journal des guerres* ne mentionnent pas cet échec, que tous les historiens français ont passé sous silence. Cambiano le place à tort en avril, pour montrer que Lesdiguières a violé la trêve (p. 1354).

Lesdiguières modifie son plan de campagne avec cette merveilleuse rapidité qui déconcerte l'ennemi. Il se jettera à travers les Alpes, occupera rapidement le mont Cenis et le Petit Saint-Bernard, isolera la Savoie du reste des États piémontais, barrera la route aux Espagnols, anéantira du même coup la petite armée de Martinengo et fera la conquête de la Savoie ¹. Le plan était aussi magnifique que hardi; il demandait, pour être exécuté, de grandes qualités, car les Alpes étaient couvertes de neige et l'armée dauphinoise ne comprenait qu'une poignée d'hommes.

Le 22 juin, il est à Valserre dans l'Oisans, après avoir traversé les montagnes encombrées par les neiges et les rivières débordées, tandis qu'Alphonse d'Avalos attend les ordres du duc dans la vallée d'Aoste et que don Sanche de Salinas s'avance par la vallée de Suse. Lesdiguières feint de vouloir se porter vers le Lautaret. Brusquement il se jette par Vaujany, remonte le col de la Bâtie et enlève une barricade gardée par trois cents paysans. Les Dauphinois s'avancent à travers ces « âpres et rudes montagnes ² »; la chaleur qui les accable, la neige où l'on enfonce jusqu'à mi-jambe, rien ne les arrête. On fait ainsi six grandes lieues de montagnes; on occupe les ponts de l'Arc et on arrive devant Saint-Jean-de-Maurienne. Les habitants avaient pris les armes; mais, épouvantés par la brusque apparition de l'ennemi, qu'ils croyaient encore au delà des montagnes, ils se rendent sans coup férir. L'occupation de Saint-Jean était un coup de maître : c'était « un logis fort de nature et aisé à garder »; les Dauphinois en l'occupant séparaient complètement Martinengo de l'armée de Salinas; ils étaient mis à couvert par les rivières débordées et les montagnes infranchissables : Lesdiguières pouvait être fier de la conquête qu'il annonçait au roi ³.

Cependant Salinas, arrivé trop tard devant Saint-Jean, recule et fait barricader le pont de Villard-Clément. Mais Créquy accourt aussitôt, tourne les positions de l'ennemi, qu'il bouscule et force à reculer jusqu'à Saint-Michel. Le 26, Lesdiguières laisse le régiment de M. de Pasquiers à Saint-Jean, remonte la vallée de

1. Cambiano, 1354-1355. — Menabrea, *Montmélian et les Alpes*, p. 451. L'historien piémontais raconte admirablement cette campagne, « l'une des plus originales qui se soient jamais vues ».

2. Lettre de Cève (*Actes et Corresp.*, III, 275). — *Journal*, 157.

3. *Actes et Corresp.*, I, 290. — *Journal*, 158. — *Lettre de Cève*, 275. — Cambiano, 1354-1355. — Menabrea, 452. — Videt, I, 387. — De Thou, XIII, 146. — Malingre, *Hist. gén. des guerres de Piedmont*, 1630, 2 vol. in-8; II, 300, 301.

l'Arc, arrive devant la place de Saint-Michel, que Salinas a déjà évacuée, mais en laissant une forte garnison dans le solide château qui commande la ville. Carretto qui en a reçu la garde fait bonne contenance et refuse de se rendre, mais Lesdiguières ne veut pas « s'amuser » à emporter des bicoques; il se jette à la poursuite de Salinas et laisse quelques compagnies devant le château, qui capitule le lendemain et est occupé par une garnison française. Pendant ce temps, Lesdiguières remonte la Maurienne malgré une pluie torrentielle, fait cinq grandes lieues à travers les chemins effondrés. Pour franchir la rivière au pont Saint-André, les soldats sont obligés de marcher un par un sur des planches vermoulues; rien ne les arrête et, le soir même, ils arrivent à Modane. Salinas s'était retranché près du village d'Aussois; il occupait un rocher élevé, entouré de précipices, où il semblait inattaquable. Mais, le lendemain soir, les Français arrivent et se préparent à enlever la position ennemie. Salinas, effrayé, craignant d'être tourné, laisse ses feux allumés et décampe pendant la nuit. A la pointe du jour, Lesdiguières s'aperçoit de la fuite des Piémontais. Il arrive à Lanslebourg, apprend que l'ennemi, épouvanté, a déjà franchi le mont Cenis ¹ et se dirige vers Turin. Il laissait entre les mains des Français une partie de ses armes, tous ses approvisionnements de poudre. Lesdiguières songe un instant à construire un fort sur le mont Cenis; mais l'entreprise lui demanderait trop de temps, il y renonce. D'ailleurs la pluie tombait sans interruption et rendait les chemins impraticables. Il revient en arrière et s'établit à Bramans ².

Il aurait bien voulu exécuter la deuxième partie de son plan de campagne, occuper la Tarentaise et fermer la route à don Alphonse d'Avalos. Déjà il avait pris des renseignements sur le pays ³, déjà il avait fait explorer le col des Encombres; l'épouvante s'était répandue dans tout le pays, et Martinengo, se voyant couper la retraite, négociait avec le canton du Valais pour s'assurer un passage vers le Piémont; mais les pluies persistantes, la neige qui encombrait les cols, arrêtaient les Français. D'ailleurs

1. « Non senza disordine », avoue Cambiano, 1355.

2. Videt, I, 369, 370. — *Journal*, 159, 160. — *Lettre de Cève*, 276, 277. — *Actes et Corresp.*, I, 291. — Menabrea, 452. — Cambiano, 1355. — Malingre, II, 300, 301. — De Thou, XIII, 244.

3. Arch. de l'Isère, B, 2340, fol. 300. Lettres de naturalisation à un habitant du val d'Aoste. Il a rendu de grands services à Lesdiguières, lui a fourni des renseignements et servi de guide.

les montagnards du val d'Aoste avaient occupé les passages, Alphonse d'Avalos avait eu le temps de franchir les montagnes et de filer vers la Franche-Comté ¹.

Lesdiguières renonce donc, pour le moment, au projet qu'il avait formé. Il veut maintenant se tourner contre Martinengo et « enlever à sa barbe ² » les places de l'Isère. Il prend des mesures habiles pour conserver la Maurienne, met des garnisons dans toutes les places importantes de la vallée de l'Arc, rejoint à Saint-Jean un important renfort qui lui arrive du Dauphiné, publie des ordonnances pour régler les rapports de ses soldats avec les habitants, et vient s'établir en face d'Aiguebelle.

Pendant ce temps, le duc de Savoie avait traversé en toute hâte la Tarentaise et était accouru dans la vallée de l'Isère pour chasser celui qu'il appelait « le renard du Dauphiné ». Il invite la noblesse de ses États à monter à cheval, relève les courages abattus des Savoyards : l'enthousiasme patriotique de ces fidèles populations est immense; elles veulent à tout prix se débarrasser de l'ennemi, et un complot est même organisé pour empoisonner l'armée de Lesdiguières ³. En même temps Charles-Emmanuel prie d'Avalos de revenir en Savoie, ce que l'Espagnol ne put faire à temps. Lesdiguières avait l'intention d'enlever la position de Charbonnières. On donne ce nom à un château fort qui a joué un rôle considérable dans l'histoire militaire de la maison de Savoie. Élevée sur un coteau d'un accès difficile, barrant l'entrée de la Maurienne, la vieille tour, dont on attribue la construction à Bérold de Saxe, était indispensable à Lesdiguières ⁴. Ce qui constitue en effet le caractère distinctif de la guerre dans les Alpes, ainsi que l'a fort bien montré un historien distingué ⁵, c'est qu'on s'attache pied à pied au siège des villes et des châteaux, qu'on ose rarement se hasarder à les laisser en arrière pour pénétrer en pays ennemi. Mais le capitaine dauphinois ne pouvait encore songer à forcer l'importante position, car il était sans artillerie. Il cherche seulement à s'étendre sur la rive gauche de l'Isère, afin de donner la main aux renforts qu'on lui prépare

1. Cambiano, 1355. — *Lettre de Cève*, II, 277.

2. *Actes et Corresp.*, I, 292.

3. Piémont, 416. — Chorier, II, 763. — Prudhomme, 431. — Arch. de Grenoble, BB, 55, fol. 13.

4. Grillet, *Diction. histor., littér. et statist. du Mont-Blanc et du Léman*, II, 198. — La Popelinière, fol. 36. — Menabrea, 476.

5. Menabrea, 435.

en Dauphiné. Ses coureurs se répandent jusqu'à Chamousset, où une escarmouche coûta la vie au capitaine Tridon. Il laisse Créquy devant Aiguebelle et se porte au-devant du capitaine d'Auriac qui lui amène, par la vallée d'Allevard, d'importants renforts avec de l'artillerie. Il arrive devant le bourg fortifié de la Rochette, l'attaque en plein jour, enfonce la porte d'un coup de pétard, poursuit les habitants de barricade en barricade, les chasse jusque dans le château et les force à capituler ¹. Pendant la nuit il prend avec lui toute sa cavalerie et exécute un audacieux coup de main : il court aux portes de Montmélian et, malgré un feu violent, fait sauter une partie du pont. C'était là une opération importante : l'armée ducale se voyait dans l'impossibilité de franchir la rivière et d'attaquer les Français en queue ou en flanc ². Le lendemain, il revient à la Rochette, place une garnison dans cette ville, se saisit de plusieurs maisons fortes échelonnées sur la route et, le 20 juillet, campe à Chamoux.

Cependant, Charles-Emmanuel avait rejoint à Conflans les troupes de Martinengo; il lui amenait un important renfort de 3000 Piémontais, 2000 Savoyards et 2000 Espagnols. Le duc vient camper au-dessous du château de Miolans, en face du confluent de l'Arc et de l'Isère ³. Son plan est habile : il passera l'Isère, coupera les communications de Lesdiguières avec Créquy, les battrà l'un après l'autre. Ce projet est d'une hardiesse saisissante : le « renard du Dauphiné » a affaire à un adversaire digne de lui ⁴. Le duc jette six cents hommes sur la rive gauche de l'Isère, y fait commencer une redoute triangulaire destinée à protéger le passage de l'armée et prépare un pont de bateaux. Les travaux furent activement poussés; déjà les murs s'élevaient à la hauteur d'une pique, quand parurent les Français. Il fallait à tout prix empêcher les Savoyards de s'établir sur la rive gauche. Lesdiguières vint lui-même reconnaître les positions ennemies et faillit être tué par une balle de mousquet qui lui perça son chapeau. Il n'avait que deux petites pièces d'artillerie, qu'il logea dans la plaine, sans gabions ni plates-formes; la poudre manquait, il fallut vider les « bandolières » sur des casaques

1. Videt, I, 374. — *Journal*, 162.

2. Menabrea, 453. — Saint-Genis, II, 182.

3. C'est la position fameuse qu'occupera plus tard Berwick.

4. Cambiano, 1355. — De Serre, *Inventaire général de l'Histoire de France*, III, 367. — Menabrea, 454.

étendues par terre; on en recueillit assez pour tirer quelques coups. Aussitôt Lesdiguières lança en avant les soldats de Créquy, l'épée aux dents, le pistolet au poing. Malgré le feu violent de quatre bâtarde qui protégeaient le fort, les positions furent emportées d'assaut. La petite armée savoyarde se jeta dans l'Isère, alla se réfugier dans une petite île boisée, où les soldats furent « arquebusés comme canards ¹ ». On eut beaucoup de peine à les faire passer sur la rive droite à l'aide d'un bateau improvisé. C'est en passant l'Isère à la nage que le frère naturel du duc, Don Philippin, aurait perdu cette fameuse écharpe « couleur de cheveux d'or » qui devait amener sa querelle avec Créquy et sa mort ². Parmi les prisonniers se trouvaient le capitaine Onofrio Muti et le colonel Taffino. Le lendemain, la redoute fut détruite, le château de Chamousset se rendit et Lesdiguières reprit la route de Charbonnières ³.

En même temps qu'il achemine son artillerie vers cette forteresse, il est obligé de songer à mille autres difficultés. Les approvisionnements sont très difficiles en plein pays ennemi; les convois s'embourbent dans les marais de l'Isère ou sont enlevés par les coureurs ennemis; on est obligé de faire venir le pain de Grenoble ⁴, et l'armée reste sans argent. Lesdiguières fait face à tout. Il écrit lettre sur lettre à Montmorency pour le supplier d'envoyer les sommes fixées par le roi ⁵. Le bruit court que Henri IV veut faire la paix avec le duc; Lesdiguières le conjure de n'en rien faire, de ne pas encourager les soldats de fortune à se jeter ainsi du côté de la Savoie, et de persévérer dans une entreprise aussi utile que patriotique ⁶. Il pourvoit à tout, renforce la garnison de Saint-Jean, fait rentrer l'évêque de cette ville, rassure les catholiques, parle d'aller construire un fort sur le Petit Saint-Bernard, écrit à Sa Majesté qu'il espère bientôt lui annoncer que tout le pays est à lui « pour peu que Son Altesse veuille faire son testament, c'est-à-dire en venir aux mains ⁷ ». Pendant ce temps, il fait remonter la vallée de l'Arc à son artillerie, surmonte

1. *Journal*, 164.

2. Saint-Genis, II, 183.

3. Videl, I, 377-379. — De Thou, XIII, 149, 150. — *Journal*, 162-164. — *Lettre de Cève*, 279, 280. — Menabrea, 454, 455. — Cambiano, 1356. — Piémont, 412.

4. Saint-Genis, II, 182.

5. *Actes et Corresp.*, I, 294, 295.

6. *Ibid.*, I, 296.

7. Lettre de l'ambassadeur à Venise (*Actes et Corresp.*, I, 297, note 1).

d'effroyables difficultés, est obligé de repêcher les pièces qui sont tombées dans la rivière. Enfin il parvient à établir une batterie sur une petite montagne qui s'élève au couchant de la forteresse. A peine le feu avait-il commencé que les assiégés, épouvantés, malgré la promesse qu'ils avaient faite de tenir pendant deux mois, battirent la chamade, demandèrent à parlementer et sortirent le lendemain avec armes et bagages. Le sieur d'Arces fut mis comme gouverneur dans l'importante place forte. Les défenseurs de Charbonnières, qui avaient ainsi capitulé dès la première sommation, furent sévèrement punis par Charles-Emmanuel ¹.

Le marquis de la Chambre s'était enfermé, avec une petite garnison, dans le château de Leuille au-dessus de la Rochette. Lesdiguières surprit une estafette du duc lui annonçant qu'il passerait bientôt l'Isère pour se porter à son secours. Il court aussitôt à Aiton et s'apprête à lui disputer le passage. Mais Charles-Emmanuel se contente de faire quelques démonstrations entre Miolans et Chamousset sans franchir l'Isère. Alors Lesdiguières étudie soigneusement le terrain qui s'étend sur la rive gauche de l'Isère, jusqu'à Montmélian. C'est là qu'il espère attirer l'ennemi et lui livrer une bataille décisive. Il établit son quartier général à Chamoux, son avant-garde à Villard-Sallet, son arrière-garde à Argentine. De la sorte, il est maître de tous les passages qui conduisent en Maurienne, il assure l'arrivée des munitions et se tient prêt à filer sur tous les points menacés. Il ordonne à ses dernières réserves de quitter Grenoble et de venir le rejoindre. En attendant, il se porte vers le château de Leuille afin d'emporter la place et d'attirer l'ennemi sur le terrain qu'il a étudié. Le château de Leuille, à l'épreuve du boulet, était l'une des places les plus solides de la Savoie; mais à peine quelques coups sont-ils tirés que les défenseurs, effrayés, capitulent ². — La merveilleuse campagne de Lesdiguières n'avait duré que quarante et un jours. Il n'avait pas subi un seul échec, avait conquis tout l'espace compris entre les vallées de l'Arc et l'Isère, du mont Cenis à Montmélian ³. Il tenait à la fois en échec Suse,

1. Videt, I, 379, 380. — De Thou, XIII, 450. — *Journal*, 164, 165. — *Lettre de Cève*, 282. — *Lettre de Lesdiguières (Actes et Corresp., I, 295-298)*. — Menabrea, 455. — Malingre, II, 303, 304. — Arch. du Sénat de Savoie (reg. XXVIII). — *Lettres de Henri IV*, IV, 929.

2. Cambiano dit qu'il n'y avait dans la place qu'un intendant du marquis de la Chambre et quelques paysans (1555).

3. Remarquons une fois de plus l'analogie frappante que présente cette

Chambéry et Moûtiers. Dans son entourage, on parlait de pousser une pointe audacieuse en Piémont; « nous sommes ici comme au milieu de la table, disait-on, pour pêcher dessus ou dessous ¹ ».

Cependant le duc de Savoie venait de recevoir un important renfort de 3000 Suisses; son armée comptait désormais 9000 fantassins et 2000 cavaliers ². Il reprend l'offensive, campe sous les murs de Montmélian, franchit l'Isère sur un pont de bateaux, et vient s'établir au village de Sainte-Hélène-du-Lac. Déjà Lesdiguières est accouru; d'un seul coup d'œil, il voit que la colline des Molettes est l'endroit le plus favorable pour arrêter l'ennemi. Le 9 août, il établit son quartier général à Laissaud, loge son infanterie aux Molettes, sa cavalerie à la Chapelle-Blanche.

Les deux armées occupent deux coteaux mamelonnés et sont séparées par un large marais coupé par un petit lac et un ruisseau profond, le Coisin. A droite de cette plaine, les grands bois de Coise, la colline et le château de Sainte-Hélène. Le 8 août, l'armée piémontaise s'établit sur le coteau qui domine le lac. Son arrivée était si inattendue qu'il y eut un instant de panique dans le camp français; si le duc avait immédiatement commencé l'attaque, il pouvait rejeter Lesdiguières sur Pontcharra. Mais les arbres du coteau lui cachaient les positions ennemies; le ruisseau profond qui traverse la plaine et qui était bordé d'une ligne d'arquebusiers arrêta son premier élan. D'ailleurs les Suisses ne voulaient pas s'aventurer en territoire français : ils étaient venus pour protéger le territoire savoyard et non pour envahir le Dauphiné. Lesdiguières eut le temps de prendre ses mesures pour fortifier les lignes du Coisin. Une furieuse escarmouche se livra sur les bords du ruisseau; elle dura cinq heures et ne fut arrêtée que par la nuit. Lesdiguières, qui se multiplia pendant ce premier engagement, eut un cheval tué sous lui. Les Savoyards perdirent plus de 200 morts, les Français une centaine ³.

campagne avec celle de Berwick pendant la guerre de la succession d'Espagne.

1. *Lettre de Cève*, 283.

2. Tels sont les chiffres de Cambiano, p. 1357. — Ceux de Videl, de Thou, etc., sont inférieurs : 7000 hommes de pied et 800 chevaux.

3. Il est toujours difficile et dangereux de donner des chiffres pour ces petits engagements : la différence des chiffres que donnent les documents piémontais et les documents français est considérable. Cambiano dit que Lesdiguières fut repoussé, perdit 150 tués et 30 prisonniers (1357). Videl, par contre, dit que l'ennemi eut 500 morts (I, 384); nous tâchons de concilier le *Journal* et Cambiano.

Le lendemain Lesdiguières ordonne à Créquy d'élever à la hâte sur les bords du ruisseau des retranchements gazonnés et d'y jeter deux ponts flanqués de demi-lunes. Il s'attend à une grande bataille, écrit au connétable que « l'issue en est ès mains de Dieu et que, moyennant son aide, il l'espère bonne ¹ ». Les deux armées restent plusieurs jours en présence. Comme aux plus beaux temps des guerres du moyen âge, les combattants s'interpellent, s'envoient des défis en règle. Don Philippin, frère naturel du duc, fait parvenir un cartel à Créquy; mais Charles-Emmanuel intervient, empêche le rendez-vous ². Même aventure pour Saint-Jurs qui est défié par Ternavas et ne le trouve pas à l'endroit désigné. Puis ce sont dix cavaliers dauphinois qui se mesurent avec dix cavaliers ennemis. Pendant plusieurs jours, ce ne furent qu'escarmouches, alertes, combats de cavalerie. Lesdiguières toutefois restait prudemment dans ses positions; ainsi qu'il l'écrivait, il voulait amener le Savoyard à se risquer, à commettre une imprudence ³. Enfin, le 14, le duc, qui croyait la cavalerie absente du camp des Molettes, se décida à une action vigoureuse. Il fit diriger sur les positions françaises un violent feu d'artillerie, rangea son armée en bataille sur la rive droite du ruisseau, glissa 3 000 arquebusiers à travers les bois pour surprendre l'ennemi, pendant que 300 arquebusiers espagnols sous le colonel Ambrosio se jetaient à travers le marais. L'attaque était habilement combinée; les troupes françaises furent assaillies de trois côtés à la fois. Le duc se multiplia, courut à travers les rangs, déploya un courage admirable, s'exposa comme le dernier de ses soldats. Mais les Français, solidement retranchés, résistèrent avec vigueur, décimèrent les Savoyards. Lesdiguières, à la tête de sa cavalerie, se rua sur les colonnes ennemies et les rejeta en désordre vers Sainte-Hélène. Au milieu de cette furieuse mêlée, Créquy reçut un coup d'arquebuse qui le blessa légèrement au bras droit. On poursuivit les Savoyards à travers le marais et jusqu'aux bords de l'Isère. Trois jours après, l'armée ducale repassait la rivière, vivement harcelée par les cavaliers de Créquy, et s'établissait à Barraux, pendant que Lesdiguières prenait ses quartiers à Pontcharra. Le combat des Molettes, qui mettait en pleine lumière la prudente ténacité et la froide circonspection du

1. *Actes et Corresp.*, I, 298.

2. *Journal*, 168. — Videl, I, 384. — Cambiano, 1358.

3. *Actes et Corresp.*, I, 300.

capitaine dauphinois, coûtait à l'ennemi de 1 200 à 1 500 morts ¹. Cette victoire avait eu dans tout le Dauphiné un immense retentissement et Lesdiguières fut vivement félicité par les Grenoblois, qu'il venait de sauver encore une fois ².

Cependant l'infatigable Charles-Emmanuel ne se tenait pas pour battu. Il veut occuper une solide position à l'entrée de la vallée du Graisivaudan; il jette les yeux sur la colline qui s'élève sur la rive droite de l'Isère, en face de Pontcharra. Les travaux commencent aussitôt à Barraux, et bientôt le fort de Saint-Barthélemy se dresse sur les dernières pentes du mont Granier ³. Ce ne fut d'abord qu'une redoute en terre, avec des ravelins palissadés dont la construction coûta 25 000 livres ⁴; il était situé sur le territoire français, au sommet d'un mamelon qui commande l'entrée du Graisivaudan. L'historien officiel de Lesdiguières déclare qu'il était sans utilité, qu'il se trouvait trop rapproché de Montmélian, que Charles-Emmanuel ne l'avait fait construire que par pure forfanterie et qu'il adressa à tous les princes d'Europe le plan de la nouvelle forteresse ⁵. En réalité la construction du fort de Barraux gênait considérablement Lesdiguières; il essaya à plusieurs reprises d'en arrêter les travaux, fit une incursion sur la rive droite de l'Isère, qu'il dut repasser précipitamment. Il savait que le roi était fort mécontent de voir se dresser aux portes de la France une importante citadelle, et il dut lui dépêcher le baron

1. Videt, I, 382, 386. — De Thou, XIII, 150, 153. Il faut ne consulter qu'avec une extrême prudence le récit exagéré de ces deux historiens qui font de cette escarmouche une grande victoire. — *Actes et Corresp.*, I, 300-302. — *Journal*, 168-171. — *Lettre de Cèze*, 290-294. — *La Deffaicte des troupes du duc de Savoie* (*Actes et Corresp.*, II, 297 et suiv.). — Menabrea, 456. — Piémont, 413. — Arch. du Rhône, XII, 176. — Cambiano (1357-1358). — *Mém. des Gay*: « C'est la plus grande des escarmouches qui se soient faict de notre temps », p. 328.

2. Arch. de Grenoble, BB, 53, Invent., p. 97.

3. Videt, d'Aubigné et de Thou ont sottement prétendu que le duc donna ce nom au fort de Barraux pour perpétuer le souvenir d'une journée odieuse aux huguenots. Le fort fut ainsi appelé parce que les travaux commencèrent le 17 août, jour de la Saint-Barthélemy. « La détestable finesse que l'on prête au duc de Savoie, dit un écrivain anonyme, était inutile : Henri IV régnait. » (Mss de Grenoble, R, 5939. Mémoires intéressants sur le fort Barraux.) Le neuvième mémoire raconte l'histoire du fort.

4. Arch. Chambre des Comptes de Savoie, Rouleau de 1597.

5. Videt, I, 390. — De Serre, III, 376. L'auteur d'un mémoire anonyme nous donne d'importants renseignements, d'une précision technique, sur la valeur et l'importance de cette forteresse. Elle se composait de 5 bastions et d'une demi-lune quand Lesdiguières s'en empara. (R, 5939, Arch. de Grenoble, mémoire IX.)

de Luz pour s'expliquer à ce sujet. Quand les ouvrages de Barraux furent terminés, les plénipotentiaires de France, d'Espagne et de Savoie, réunis à Vervins, agitèrent la question de savoir s'il ne convenait pas à Henri IV d'en demander la démolition ¹. Enfin, quand Lesdiguières plus tard aura enlevé la forteresse par un audacieux coup de main, il écrira à Henri IV pour lui en montrer toute l'importance et la solidité ². On voit quel cas on doit faire du propos que lui attribue Videt et que tous les historiens ont répété après lui : « Laissez-les faire : je le prendrai quand ils l'auront achevé ³ ». Il voulait si peu les laisser faire que, le 7 octobre, il se jette de nouveau sur la rive droite de l'Isère et rencontre Provana de Leyni sur les bords du Glandon; il dut battre en retraite précipitamment et aurait pu payer cher son audace si la cavalerie piémontaise avait su charger au bon moment ⁴.

Pendant qu'il essayait ainsi d'arrêter les progrès du duc dans le Graisivaudan, Lesdiguières l'attaquait sur tous les autres points à la fois. Il apprit par un courrier savoyard tombé entre ses mains que le duc envoyait des troupes dans le Briançonnais. Aussitôt il fait barricader les cols par les montagnards; le colonel piémontais Pontus fut repoussé vers Exilles avec des pertes considérables et ne réussit qu'à construire un fort à l'entrée de la vallée de Pragela, vers la chapelle de Bèchedauphin ⁵. En même temps un coup de main était audacieusement tenté en plein Dauphiné, sur la place de Romans. Le comte de la Roche, que Charles-Emmanuel avait gagné à sa cause, devait livrer aux soldats de d'Albigny la place importante dont il était gouverneur. Mais sa trahison fut découverte par son lieutenant Saint-Ferréol, qui prévint aussitôt le Parlement, d'Ornano et Lesdiguières. Des troupes arrivèrent de tout côté; une véritable armée cerna le baron de la Roche, qui fut obligé de capituler et de se retirer en Savoie. Lesdiguières s'était empressé d'envoyer les régiments du Poët et de La Baume, qui prirent part au siège de Romans. D'Ornano l'accusa même, dans une lettre violente, d'avoir entravé l'action de son armée et d'avoir accordé à l'ennemi une capitulation qu'on pouvait lui

1. *Mém. de Bellièvre et Sillery*, p. 418. — Menabrea, 457.

2. *Actes et Corresp.*, I, 323.

3. « C'est là une des mille et une sottises échappées à la plume de Videt, cet aveugle panégyriste d'un homme célèbre. » Menabrea, 458.

4. Videt passe ce combat sous silence. — Cambiano, 1363. — Piémont, 415.

5. Ricotti, III, 206.

refuser. Toujours est-il que, pour les contemporains, le nouvel échec de Charles-Emmanuel fut avant tout attribué à celui que tout le monde considérait comme la Providence du Dauphiné, et un avocat de l'époque comparait la valeur brillante du redoutable capitaine à la pierre dont parle l'Écriture, qui se détache des montagnes et vient frapper la statue de Nabuchodonosor ¹.

Le malheureux duc, qui échouait ainsi dans toutes ses entreprises contre Lesdiguières, tombait gravement malade à Chambéry et apprenait en même temps la mort de la duchesse Catherine. Accablé par ses revers multipliés, il dissémine ses troupes en Savoie et se retire à Turin. Lesdiguières, qui pouvait difficilement tenir sur le pied de guerre des troupes aussi considérables ², les répandit dans toute la vallée et reprit la route de Grenoble ³. Il se contenta d'envoyer 3 000 hommes commandés par Bonne et Rosans pour repousser le capitaine Sicard vers Barcelonnette. La tranquillité était encore une fois assurée au Dauphiné jusqu'au printemps de l'année suivante.

Mais Charles-Emmanuel avait résolu de reprendre à tout prix la Maurienne. A la fin de l'année 1597, il ordonne à son frère bâtard Don Amédée et au colonel Ferrero, qui se trouvaient au delà des Alpes, de se mettre en mouvement tous les deux à la fois. L'un devait franchir le mont Cenis, l'autre passer le Petit Saint-Bernard et le col des Encombres; les deux armées attaqueraient en même temps les Français, que l'on croyait surprendre ⁴. Mais Lesdiguières était averti; sur son ordre, Créquy se jette à travers les neiges de Vaujany, tombe à Saint-André sur le colonel Ferrero qui n'a pu opérer sa jonction avec Don Amédée arrêté par les neiges. L'armée piémontaise fut vaincue, en partie détruite et rejetée au delà des Alpes ⁵: la Maurienne était de nouveau dégagée et les drapeaux de Charles-Emmanuel allèrent orner le parvis de Notre-Dame.

Mais l'infatigable Savoyard ne renonce pas facilement à ses

1. *Plaidoyers de Basset*, I, 195. — Piémont, 425-428 (et note 1 de la page 427). — Chevalier, *Annales de Romans*, 109 et suiv. — *Lettres de Henri IV*, IV, 881. — J. Roman, *le Comte de la Roche*, 16. — Cambiano, 1364. — Videl, I, 394. — *Actes et Corresp.*, I, 314-315.

2. *Lettre de Cève*, II, 296.

3. Matthieu dit que c'est pour permettre à ses soldats « de faire moisson » : faire moisson au cœur de l'hiver! (*Hist. de France*, 1631, in-fol., II, 239).

4. Cambiano, 1366. — Menabrea, 458.

5. C'est à tort que Videl raconte que Ferrero fut tué; il repassa le mont Cenis. Cambiano, *loc. cit.*

entreprises. En plein mois de février, malgré la neige qui couvre les montagnes, rend les cols impraticables, il rassemble toutes ses troupes à Chambéry et marche sur la Maurienne avec 8000 hommes et 12 canons. Son armée se composait de Savoyards, de Piémontais, de Suisses, de Milanais et d'Espagnols; l'avant-garde était sous les ordres de l'ancien ligueur d'Albigny, l'arrière-garde sous Don Amédée¹. En apprenant la marche des troupes ducales, Lesdiguières, retenu à Grenoble, nomme Créquy lieutenant général en Savoie et l'envoie par le col de Vaujany vers Saint-Jean-de-Maurienne. Mais déjà Charles-Emmanuel, malgré l'énorme couche de neige qui couvre le sol, a paru devant Aiguebelle, s'en est emparé sans résistance, a fait prisonniers quelques cavaliers de Créquy vers Argentine et a mis le siège devant Charbonnières². D'Arces qui commande la place a promis à Lesdiguières de tenir au moins pendant six semaines afin de lui donner le temps d'accourir. Mais le 5 mars, trois batteries amenées de Montmélian tonnent sur la ville; d'Arces capitule aussitôt, se retire à Grenoble vie et bagues sauvées, pendant que les Savoyards entrent dans la ville et y commettent d'horribles excès³.

Créquy accourait à marches forcées. Le duc use alors d'un habile stratagème : il ordonne de continuer le feu de ses batteries pour faire croire aux Français que la place résiste toujours et les attirer dans la vallée de l'Arc. Créquy donne dans le piège, accourt avec 3000 hommes et s'avance, dans la matinée du 8 mars, jusqu'à la hauteur d'Epierre. D'Albigny, qui commande l'avant-garde, cherche à l'amuser pour donner au duc le temps d'accourir; mais Créquy inquiet ordonne la retraite. Alors une troupe d'arquebusiers savoyards franchit la rivière, attaque l'ennemi, pendant qu'un détachement de cavalerie s'avance rapidement vers la Chambre et vient se ranger en bataille entre les villages de Cuines et de Saint-Étienne. Créquy fait volte-face; pendant qu'il lutte

1. Parmi ceux qui se distinguèrent au cours de cette campagne figure Honoré d'Urfé qui fut grièvement blessé. Il servait depuis longtemps dans l'armée de Charles-Emmanuel. — Voir la préface qu'Antoine Fabre a mise en tête des *Epistres morales de messire Honoré d'Urfé* (1608).

2. Des renseignements intéressants sur cette partie de la campagne sont fournis par les lettres de Charles-Emmanuel (*Real Casa, Lettere di Carlo Emanuele*, mazzo XVI. Lettres adressées aux gouverneurs de ses États au delà des monts, février 1598).

3. Cambiano, 1369. — Menabrea, 459. — Videl, I, 398. — Lettre du duc, du 7 mars (*Real Casa*, mazzo XVI). — Ricotti, III, 207, 208.

avec les cavaliers de d'Albigny, le duc accourt, se jette sur ses derrières et fait occuper le col de la Croix, sa seule ligne de retraite. Le lendemain, Créquy se voit cerné; après trois jours d'une résistance acharnée, en rase campagne, après une nuit passée dans la neige jusqu'à la ceinture, il est obligé de se rendre, est envoyé prisonnier à Chambéry, puis à Turin ¹.

La défaite de Créquy causa une joie profonde à Charles-Emmanuel, qui l'annonça aussitôt à tous ses sujets dans des lettres pleines d'enthousiasme ². Elle provoqua chez Lesdiguières une douleur poignante et répandit une véritable terreur dans toute la France ³. Le duc de Savoie était redevenu le maître de toute la Maurienne; ses troupes se répandaient de nouveau dans tout le Graisivaudan. Charles-Emmanuel écrit au roi d'Espagne pour s'entendre avec lui sur une guerre vigoureuse que l'on fera dans toute la région des Alpes; il demande le commandement des troupes espagnoles ⁴. Le péril est immense, mais Lesdiguières veille à tout. Il lève aussitôt des troupes, force les États du Dauphiné à voter les tailles imposées par le roi, n'hésite pas à employer un langage menaçant ⁵ et se trouve bientôt en mesure de résister aux Savoyards. Il faut répondre par un coup d'éclat aux progrès menaçants de Charles-Emmanuel; de même que Guise avait répondu par la prise de Calais à la victoire d'Emmanuel-Philibert à Saint-Quentin, Lesdiguières va répondre par la conquête de Barraux aux triomphes passagers de Charles-Emmanuel.

Charles-Emmanuel avait mis dans le fort de Barraux sept compagnies de gens de pied, de l'artillerie et d'abondantes munitions; le commandement de la forteresse était confié à un solide officier

1. Videt, qui n'aime pas à insister sur les défaites, donne peu de détails sur cette rapide campagne, I, 398. — Guichenon, II, 333. — Alex. de Saluces, II, 513. — Menabrea, 460, 461. — Cambiano, 1369-1371. — *Relazione della ricuperazione della Morienna* (Torino, Bevilacqua, 1598).

2. *Arch. di Stato (Real Casa, mazzo xvii)*. Lettres du 12 et du 17 mars : « Della vittoria che è piaciuto a Dio di darci contro nostri nemici e della ricuperazione di questa provincia della Morienna il Conte di Moretta vi ne darà parte », etc.

3. Piémont, 441, 442.

4. *Arch. di Stato (Negoz. con Spagna)*. Proposte del Duca di guerra offensiva contro la Francia (1528).

5. *Arch. de Grenoble, BB, 55, fol. 42, 46, 48*. Lesdiguières, dans une lettre que n'ont pas publiée MM. Roman et Douglas, donne 10 jours aux États pour voter la péréquation de la taille, sinon il usera de tous les pouvoirs que le roi lui a donnés. — Piémont, 446.

savoyard, le comte de Bellegarde. Cependant, à Grenoble, dans l'entourage de Lesdiguières, on était vivement inquiet de voir l'ennemi fortement installé à quelques heures de la capitale. « Il n'y avoit celluy, dit un contemporain, qui ne désirait avoir ceste espine hors du pied, craignant qu'elle engendrast une aposthume qui enfin causast leur perte avec celle de la ville de Grenoble¹. » Lesdiguières était de ceux-là : mais il n'était pas homme à souffrir longtemps cette épine à son pied. Pendant tout l'hiver, il se fait renseigner sur la place par des déserteurs savoyards; il la fait reconnaître pendant la nuit par les capitaines Tamin et Brunet. Ceux-ci lui rapportèrent que la place pouvait être enlevée par escalade, que le mur était peu élevé à l'angle de la courtine tournée vers Grenoble. Lesdiguières fait préparer secrètement à l'arsenal de Grenoble des échelles et des pétards. Il réunit rapidement ses troupes à Grenoble, et, pour ne pas donner l'alarme à l'ennemi, il feint de se jeter sur l'Oisans et la Maurienne. Pendant la nuit du 15 mars, veille de la fête des Rameaux, il fait mettre les échelles dans un bateau qui remonte l'Isère jusqu'à Lumbin. Le lendemain, il réunit une troupe de soldats et de volontaires, arrive à Lumbin avec 1 200 hommes de pied et 300 chevaux, rassemble les chefs de sa petite armée, leur met sous les yeux un plan « qu'il a fait peindre² », indique de quelle façon il faut s'y prendre, assigne à chacun son rôle et marche contre le fort³. A peine la nuit commence-t-elle à tomber que la petite troupe se met en marche silencieusement. Les cavaliers ont mis pied à terre; on s'avance prudemment sous un beau clair de lune, et vers onze heures on arrive sous les murs du fort. Mais, malgré les ordres de Lesdiguières, les valets de l'armée ont allumé de grands feux, qui donnent l'éveil à l'ennemi : l'alarme est déjà dans la place. Les soldats de l'avant-garde, avec de Morges, La Buisse et Saint-Jurs, l'épée aux dents, le pistolet au poing, l'échelle sur l'épaule, se jettent d'un côté du mur d'enceinte. De l'autre côté, le capitaine des gardes; sur un troisième point, les arquebusiers de Rosans et d'Aunai, les pétardiers de Bimar et de Sugés, les réserves de Du Sauiel; enfin vers Chapareillan, les

1. *Brief Discours de la reprise du fort de Barraux* (Actes et Corresp., II, 306).

2. *Brief Discours*, 308.

3. Videt lui prête un petit discours qui n'était guère dans les habitudes du rude homme de guerre, I, 401.

cavaliers de Bar pour arrêter les renforts qui pourraient venir de Savoie. A un signal donné, on fait jouer le pétard, on dresse les échelles, on commence l'attaque par tous les côtés à la fois. Les Savoyards essaient de se défendre, mais ils ne savent où courir; des cris, des coups de feu retentissent de toute part. Ceux qui attaquent par la courtine escaladent le mur, montent sur les épaules les uns des autres, abattent les sentinelles à coups de pistolet. Alors la panique se met parmi les assiégés; après une résistance de quelques instants, ils s'enfuient dans toutes les directions, se rendent ou sautent dans le fossé. La place est prise. Soixante mousquetaires partis en expédition « pour aller picorer » loin du fort sont enlevés par nos cavaliers ¹. L'ennemi perdit une centaine de morts, un grand nombre de prisonniers, sept drapeaux et neuf canons; les pertes de Lesdiguières furent insignifiantes. Aussitôt la nouvelle est sue à Grenoble; l'enthousiasme est immense, la joie générale ². Lorsque Henri IV reçut les drapeaux savoyards au château de Malicornes : « Ce Lesdiguières et moi, dit-il joyeusement, nous prendrons toutes les enseignes de l'ennemi ». A la Cour, la renommée du Renard du Dauphiné ne faisait que grandir et les courtisans le mettaient déjà au-dessus de Biron ³. Quant au duc de Savoie, il se montra violemment irrité de la conduite de Bellegarde : « Il devrait s'appeler Malegarde, dit-il en se vengeant de sa défaite par un bon mot, et ses soldats sont dignes d'être conduits par l'armée en habits de femmes ⁴ ». Il faillit même subir une défaite plus complète; Lesdiguières, apprenant que le duc « galantisait » une parente du comte de Brandis, gouverneur de Montmélian, essaya d'enlever cette place : mais Charles-Emmanuel était sur ses gardes; il dut renoncer à son hardi coup de main ⁵.

1. *Arch. di Stato (Real Casa, mazzo XVII)*. Lettre de Cesare Ruberti : « La perdita... è stata causata dall'avaritia di M. de Bellegarda per l'avere voluto mandare alla Picoria settanta soldati delli migliori che fossero nel forte ». Cette lettre donne d'intéressants détails.

2. Prudhomme, 432.

3. Videt, I, 399-405. — *Brief Discours de la reprise du fort de Barraulx* (*Mém. de la Ligue*, VI, 572. *Actes et Corresp.*, II, 305). — De Thou, XIII, 215, 216. — Menabrea, 461. — Piémont, 442. L'auteur dit que les Savoyards ne perdirent que 2 ou 3 hommes. — Cambiano, 1371. — Mathieu, II, 242. — *Lettre de Ruberti* (*loc. cit.*). — Ricotti, III, 209. — Mss de Grenoble, R, 5939, *Mémoire IX*.

4. Mathieu, *Hist. de France*, II, 242.

5. Videt, I, 408. — Saint-Genis, II, 184.

Pendant ce temps, par suite de l'intervention de Clément VIII, des négociations avaient commencé en Flandre. Charles-Emmanuel y était représenté par le marquis Gaspard de Lullin qui écrivait au duc pour lui annoncer que l'Espagne était disposée à l'abandonner ¹. A Vervins, où l'on se réunit ensuite, Lullin demanda que le duc de Savoie obtint la paix aux conditions du traité de Bourgoin : Sillery refusa. Il y eut de longs pourparlers où le nom de Lesdiguières fut souvent prononcé : le capitaine dauphinois devait abandonner les places de Leuille, la Rochette, Entremont, Arvillars et Saint-Genis; mais il ne voulut point le faire avant un traité définitif ². On finit par s'entendre; la question du marquisat était réservée et soumise à l'arbitrage du pape ³. Le 21 juin, Henri IV jurait solennellement cette paix à Paris; Charles-Emmanuel en faisait autant le 2 août, dans l'église Saint-François de Chambéry, devant M. de Bothéon venu pour recevoir son serment. Le duc combla l'envoyé français « de caresses, de chevaux barbes et de chaînes d'or ⁴ ». Tout semble annoncer que la paix règne pour longtemps dans les Alpes.

Lesdiguières ordonne le licenciement de ses troupes ⁵. Des pourparlers s'engagent bientôt entre le Savoyard et le Dauphinois pour régler les dernières conditions d'un accord qui paraît définitif ⁶. Après une entrevue à Grenoble, les deux adversaires décident les places fortes à évacuer, les prisonniers de guerre à relâcher, les indemnités à fournir ⁷.

Cette campagne, ce traité avaient couvert de gloire le chef des protestants dauphinois. Henri IV voulut enfin lui donner une marque éclatante de l'estime qu'il avait pour ce zélé serviteur. La nomination de Lesdiguières comme lieutenant général ne serait que provisoire tant que d'Ornano ne serait pas pourvu d'un autre commandement. Lesdiguières demande au roi de lui

1. Carutti, I, 481. — Manfroni, 46.

2. *Arch. di Stato (Negoz. con Francia, mazzi supplm)*. Instructions à Roncas (8 janvier 1598).

3. *Traité publics de la royale Maison de Savoie*, I, 170. — *Mém. de Duplessis-Mornay*, VIII, 358.

4. Contarini, *Relazione di Savoya*, 1598. — Saint-Genis, II, 188. — B. N., mss fr., 4014, fol. 183 : « Serment faict par le duc de Savoye sur la paix ».

5. *Actes et Corresp.*, I, 332.

6. *Arch. di Stato (Negoz. con Francia, mazzi supplm)*. 2 juin 1598. Lettre de Lesdiguières. — *Difficoltà insorte nella conferenza tenuta a Grenoble*, etc.

7. *Actes et Corresp.*, III, 372. I, 338. — *Arch. de l'Isère*, B, 2341, fol. 365.

confirmer un titre que réclame aussi pour lui le Parlement de Grenoble ¹; il fait intervenir le connétable. Henri IV insiste auprès du maréchal, finit par lui intimer l'ordre d'accepter la lieutenance en Guienne. Le 12 septembre 1598, une ordonnance royale datée de Fontainebleau nommait Lesdiguières lieutenant général au gouvernement de Dauphiné. Le roi déclarait avoir pleine confiance en un capitaine qui lui avait rendu tant de services, qui connaissait si bien les affaires de la province et possédait toutes les qualités nécessaires pour bien l'administrer. Il lui donnait l'autorité pleine et entière, avec la mission spéciale de maintenir sous l'obéissance royale les sujets, manants et habitants des villes et du plat pays, de les « faire vivre ensemble en amitié, union et concorde », d'apaiser les querelles, de pourvoir à la sûreté des villes, de commander les armées, de faire abattre tous les châteaux qui ne seront pas nécessaires à la défense du pays, de faire établir les rôles de la taille, etc. ². Le lieutenant général en Dauphiné était le vrai maître de la province; le gouverneur, le jeune prince de Conti, ne devait venir prêter serment devant la Cour qu'à la fin de l'année 1600 ³. A Grenoble, quand on apprit cette nomination si désirée, il y eut une grande explosion de joie; on fit au nouveau lieutenant général une réception enthousiaste, on organisa des fêtes magnifiques, on lui offrit un vase d'argent doré portant quatre figurines merveilleusement ciselées qui représentaient les quatre éléments; on lui dressa des arcs de triomphe qui rappelaient ses actions d'éclat; on vint le haranguer à son entrée dans la ville ⁴. Lesdiguières se sentit pénétré d'orgueil en entrant comme un triomphateur dans une ville qui l'avait autrefois repoussé comme un ennemi. Il était le premier dans l'une des premières provinces du royaume; il commençait à être le Roi-Dauphin.

1. Lettre de l'ambassadeur vénitien (*Actes et Corresp.*, I, 336, note 1).

2. Arch. de l'Isère, B, 2916, p. 6. — Arch. de la Drôme, C, 230. — *Actes et Corresp.*, III, 374.

3. Arch. de l'Isère, Livre rouge du Parlement, fol. 27.

4. Arch. de Grenoble, BB, 55, fol. III, 120-124. — Videl, I, 407. — Prudhomme, 433.

CHAPITRE XI

LA GUERRE DE SAVOIE ET LE TRAITÉ DE LYON

(1598-1601)

Efforts de Lesdiguières pour pacifier le Dauphiné. — Duel de Créquy et de Don Philippin. — Politique de Charles-Emmanuel; ses intrigues auprès de Lesdiguières et contre Lesdiguières. — Son voyage à Paris. — Convention du 27 février 1600. — Efforts de Lesdiguières pour mettre en garde Henri IV contre la politique astucieuse du Savoyard. — Campagne de Savoie. — Siège de Montmélian et prise de Charbonnières. — Rapides succès de Lesdiguières en Maurienne et en Tarentaise. — Prise de Montmélian. — Nouvelle campagne en Tarentaise. — Avis de Lesdiguières sur la paix. — Traité de Lyon. — Mécontentement de Lesdiguières.

A peine Lesdiguières a-t-il reçu ces fonctions importantes, qu'il va s'efforcer de s'en rendre digne. Pendant tout le reste de l'année 1598, qu'il passe à Grenoble ou dans ses terres, il s'occupe activement des intérêts de la province. Il était temps de donner quelque répit aux malheureux habitants des campagnes « qui portaient la folle enchère de cette misérable guerre ¹ ». Partout où les Savoyards avaient passé, le pays était ruiné, les vignes arrachées, les campagnes désertes ². Si les soldats de Lesdiguières avaient écrasé de lourdes contributions les paysans savoyards ³ ceux de Son Altesse n'avaient pas mieux épargné les paysans dauphinois. D'autre part, les garnisons que le chef protestant éta-

1. *Le Catholique Savoyard. Brief Discours de la guerre esmue entre le Roy de France et le Duc de Savoye.*

2. *Mémoires de la Ligue*, IV, 260.

3. Cambiano, 1364.

blissait sur tous les points de la province écrasaient les habitants, ruinaient le pays, provoquaient d'incessantes réclamations¹. L'envoyé savoyard Roncas constatait partout sur son passage le peu de sécurité, la misère et les réclamations des paysans : « S'il y a une doléance par la Savoie, écrit-il au duc, il y en a vingt par le Dauphiné². » Aussi, quand on apprit que la paix venait d'être signée, la joie fut-elle générale : des feux de joie furent allumés sur toutes les montagnes; partout, au grand désespoir des gens de guerre, bourgeois et paysans brûlèrent en grande pompe Mars et Bellone sur les places publiques³ : la province allait-elle enfin pouvoir respirer?

Lesdiguières parcourt la province, s'informe et s'occupe de tout; partout la présence du nouveau lieutenant général, comme le dit pompeusement son biographe, « produit les mêmes biens que produit celle du soleil aux lieux qu'il éclaire de plus près⁴ ». Il intervient entre les communautés insolvables et leurs créanciers⁵, il empêche tout désordre dans l'armée royale⁶, il prend des mesures pour écarter la peste⁷, emploie « le vert et le sec » pour faire vivre ses soldats sans trop écraser la province⁸. Les protestants de Val Cluson craignent une agression de leurs voisins catholiques; ils envoient un ministre à Lesdiguières, qui les rassure, leur garantit une entière liberté, leur promet la protection du roi et la liberté de conscience⁹. Il donne des conseils aux échevins de Genève, leur recommande de se tenir constamment sur leurs gardes¹⁰. Malgré ses sympathies pour les protestants, il se montre d'une tolérance et d'une impartialité qui lui attirent l'amitié de tous. Il fait réparer la cathédrale d'Embrun, la rouvre au culte catholique et rend pleine justice à l'archevêque qui l'a si ardemment combattu¹¹. Il intervient dans une

1. Piémont, 438, 446. — Arch. de la Drôme, B, 732, Invent., I, p. 145; — E, 4828, II, p. 311.

2. Arch. di Stato, Lettere ministri, mazzo X. Lettre de Roncas.

3. Piémont, 450, 451.

4. Videl, I, 408.

5. Actes et Corresp., I, 325.

6. Ibid., I, 326, 329.

7. Ibid., 329.

8. Ibid., I, 332.

9. Ibid., I, 334.

10. Ibid., I, 335.

11. Fabre, Recherches historiques sur les pèlerinages des rois de France à Notre-Dame d'Embrun, 270. — Actes et Corresp., I, 342, 343.

querelle importante qui devait agiter le Dauphiné pendant plusieurs siècles : c'est le fameux procès des tailles. Il s'agissait de savoir si la taille serait personnelle ou réelle; le différend avait commencé vers le milieu du xvi^e siècle et ne devait être terminé que sous le règne de Louis XIII¹. Lesdiguières fait envoyer M. de Bompar au chancelier Bellièvre et supplie le roi d'apporter enfin une solution d'où dépendent le repos et le bonheur de la province². Il cherche à venir en aide à la ville de Grenoble, si éprouvée par les guerres, fait envoyer à la Cour un état des dettes de la ville, demande pour elle le maintien de ses privilèges³. Il songe à protéger la vallée du Graisivaudan contre les redoutables incursions du Drac et de l'Isère, fait dresser une carte de la région pour démontrer au Grand Conseil la nécessité de construire des digues⁴.

C'était le moment où Henri IV, voulant mettre fin aux luttes religieuses et donner à ses sujets, sur cette matière, « une loi générale, claire, nette et absolue », venait de publier l'édit de Nantes. On en connaît les clauses principales relatives aux protestants : jouissance de tous les droits de citoyen, admission à tous les emplois, libre exercice du culte dans certaines localités, permission de tenir des assemblées générales et de s'imposer des taxes, établissement de chambres mi-parties⁵. On leur accordait dans la province un certain nombre de places de sûreté, dont les garnisons réformées seraient sous les ordres de Lesdiguières. Parmi les commissaires chargés par le roi de faire exécuter son nouvel édit dans le Dauphiné se trouvait le lieutenant général, assisté des présidents de Vic et d'Illins. Il prit à cœur ces fonctions délicates, parcourut sans relâche la province, s'efforça de faire prévaloir partout les idées de tolérance⁶.

Nul n'était plus respectueux que Lesdiguières des édits que Sa Majesté publiait à ce moment pour pacifier la France. Il le montra bien dans la fameuse querelle de Créquy et de Don Philippin, dont tous les contemporains s'occupèrent et qui fait passer comme un souffle de chevalerie dans ce siècle de guerres civiles

1. A. Rochas, *Biographie du Dauphiné*, art. Claude Brosses, I, 168. — Prudhomme, 338, 461. — B. N., mss fr., 15 899.

2. *Actes et Corresp.*, I, 344.

3. Prudhomme, 433.

4. Arch. de Grenoble, BB, 57, Invent., p. 99.

5. Dumont, *Corps diplomatique*, t. V, part. I, p. 545 et suiv.

6. Voir plus loin son rôle à cet égard.

et de luttes égoïstes. Lors du combat de Chamousset, un sergent du régiment de Créquy s'était emparé d'une magnifique écharpe « couleur de cheveux d'or », qu'il vendit à son chef. Le lendemain, un trompette ennemi vint réclamer les morts : Créquy le pria de recommander à Don Philippin de mieux conserver à l'avenir les faveurs des dames. Le bâtard de Savoie, piqué au vif, prétendit que l'écharpe n'était pas à lui et envoya un cartel au gendre de Lesdiguières. Il fallut, pour empêcher un duel, l'intervention de Charles-Emmanuel qui mit son frère aux arrêts. Mais pendant la captivité de Créquy à Turin, la querelle s'envenima. A peine le capitaine français est-il remis en liberté que Don Philippin lui écrit pour lui demander un rendez-vous : on se rencontre au fort de Barraux et la querelle semble apaisée. Mais, le lendemain, arrive une lettre où Créquy prétend n'avoir pas reçu la satisfaction demandée : Philippin réplique en lui assignant un rendez-vous pour un duel. La rencontre eut lieu dans une prairie près de Gières; on se battit à l'épée et au poignard; après un combat acharné, Don Philippin glissa sur l'herbe et reçut une légère blessure à la tête. Créquy jeta aussitôt son épée, l'embrassa, et les deux adversaires se quittèrent en paraissant réconciliés ¹.

Mais l'affaire ne devait pas en rester là. Créquy se vanta hautement d'avoir « eu du sang de Savoie », et Don Philippin lui envoya un nouveau cartel ². Malgré les efforts de l'ambassadeur savoyard, du pape et de la mère de Créquy, le duel fut décidé. Mais Lesdiguières ne voulait pas que le gendre du lieutenant général donnât l'exemple en violant les édits sur le duel : il exigea que le combat eût lieu sur le territoire savoyard. On décida que les deux adversaires se rencontreraient sur la rive droite du Rhône, près de Saint-André, à pied, en chemise, l'épée et le poignard à la main; on devait lutter jusqu'au dernier sang. Le duel eut lieu au commencement de juin; Créquy était assisté de La Buisse; Don Philippin, du baron d'Attignac. Le bâtard de Savoie reçut un coup d'épée qui l'étendit raide mort. Lesdiguières, dont l'inquiétude avait été fort grande, apprit avec une joie profonde la victoire de son gendre ³.

1. Ricotti, I, 246, 247.

2. Videl prétend que Charles-Emmanuel poussa son frère à chercher sa revanche. Les documents piémontais montrent qu'au contraire il chercha à empêcher le duel.

3. Videl, I, 410, 412. — *Arch. di Stato*. Relation manuscrite du duel de

Le 15 septembre 1598, le vieux roi d'Espagne Philippe II était mort, laissant à son fils Philippe III la couronne d'Espagne, à sa fille Isabelle les Pays-Bas et la Franche-Comté, et aux enfants de sa fille cadette Catherine de Savoie un crucifix et une image de Notre-Dame del Pilar ¹. Le duc de Savoie, qui avait déjà été profondément irrité par la politique jalouse et équivoque de son beau-père à Vervins, comprit qu'il ne devait compter désormais que sur ses propres ressources. Déçu du côté de l'Espagne, il voulut se tourner vers le pape, de qui dépendait la question du marquisat. Pendant que les ambassadeurs de France et de Piémont discutent à Paris et à Turin ², tandis que Léonard de Roncas cherche à amuser le roi de « projets-féeries » comme la conquête de Naples et du Milanais, le duc intrigue auprès du pape, distribue l'argent à pleines mains, calomnie Henri IV et finit par lasser Clément VIII qui renonce à servir d'arbitre ³. Il fait faire des consultations par tous les plus grands docteurs d'Italie « et pense nous accabler de paragraphes et d'autorités ⁴ ». Puis il paraît vouloir s'en remettre à la discrétion de Henri IV, demande à venir lui-même plaider sa cause auprès de lui. Il voulait, en même temps qu'il chercherait à séduire le roi, renouer les vieilles intelligences qu'il avait en France. L'un de ses plus habiles espions venait de lui envoyer un rapport sur l'état des partis en France. Dans ce remarquable document ⁵, Picotet lui montre qu'il peut espérer beaucoup du mécontentement des catholiques. Parmi les adversaires qu'il lui signale figure au premier rang Lesdiguières, Lesdiguières dont le roi suit les conseils ainsi que ceux des autres chefs protestants ⁶, Lesdiguières dont le gendre Créquy doit avoir le marquisat à la condition qu'il se fera protestant ⁷, Lesdiguières qui refuse de démolir Barraux même si le roi le lui ordonne ⁸, à qui Henri IV veut donner les

Don Philippin avec Créquy. — *Lettere di Carlo-Emanuele*, mazzo XVII. *Lettre à Jacob*, 7 juin. — Ricotti, III, 246, 249. — B. N., fonds Brienne, vol. 272, p. 218, 274. — Matthieu, II, 313 et suiv.

1. *OEconomies Royales de Sully* (coll. Michaud), p. 284.

2. Carutti, I, 492, 504.

3. Menabrea, 463. — Ricotti, III, 220, 240.

4. *Lettres de d'Ossat*, 331. — Manfroni, 19.

5. Il a été publié par M. Combes, *Lectures historiques*, t. I, p. 68-78. — *Arch. di Stato (Negoz. con Francia, mazzo VI, n° 20)*.

6. Combes, p. 70.

7. *Ibid.*, p. 72.

8. *Ibid.*, p. 74.

gouvernements du Lyonnais, Dauphiné, Forez, Beaujolais et Bourgogne pour le lancer ensuite contre les États du duc ¹. « Et c'est chose admirable comme Lesdiguières et son gendre sont attentionnés à ce dessein. » Et le rapport de Picotet se terminait en mettant le duc en garde contre l'ambition démesurée du chef huguenot, que d'autres relations secrètes montraient comme étant sur le point d'envahir le comté de Nice. Le duc envoya aussitôt Trouillouz à Sillery pour se plaindre des projets menaçants de Lesdiguières : cet attentat, disait-il, est uniquement l'œuvre du remuant huguenot « qui, après avoir employé toute espèce de pratiques pour interrompre le traité, voudrait à présent violenter la volonté de Sa Majesté » et recommencer les hostilités ².

Et pendant qu'il cherchait ainsi à discréditer Lesdiguières auprès de Henri IV et à le représenter comme un perturbateur, Charles-Emmanuel s'efforçait de le gagner à sa cause. Il avait eu avec lui une entrevue secrète à Notre-Dame-de-Myans pour régler les questions pendantes et il lui avait fait les propositions les plus avantageuses ³. Il lui envoya de nouveau son conseiller Fodéré pour renouveler ses tentatives ⁴. Fodéré ne fut pas plus heureux que ne l'avait été Roncas dans les conférences de Grenoble ⁵; Lesdiguières n'était pas un Biron et le capitaine huguenot savait résister aux manèges compromettants de son habile adversaire comme il avait repoussé les attaques de son armée à Pontcharra et aux Molettes.

Alors Charles-Emmanuel en revient à ses attaques passionnées contre la bonne foi et la loyauté de Lesdiguières. Roncas est chargé de montrer à Henri IV que les intentions pacifiques de Son Altesse sont à chaque instant contrecarrées par l'opposition tracassière du lieutenant général ⁶. « Sa Majesté est aussi informée, disent les instructions du duc, des façons de faire du sieur Lesdiguières, lequel, nonobstant tous ordres et commandements, qu'il a plu à Sa Majesté de lui faire, n'a laissé de procéder à son

1. Combes, p. 75.

2. *Arch. di Stato (Negoz. con Francia, Istruzione del Duca al signor de Trouillouz, mazzo VI, n° 22).*

3. *Ibid. (Negoz. con Francia, mazzo VI, n° 49).*

4. *Arch. di Stato (Lettere ministri, mazzo X).* — *Lettre de Fodéré, 27 janvier 1599.*

5. *Arch. di Stato (Negoz. con Francia, mazzi supplém., 4 septembre 1598).*

6. *Ibid., mazzi supplém. Istruzione al Roncas, 24 novembre 1598.*

accoutumée sans acquiescer aux décrets et réponses données par icelle pour l'observation des articles portés par le traité de paix, et que de plus par les avis que nous avons de divers endroits et notamment d'aucuns de nos gouverneurs de Provinces de frontières dont nous vous remettons les mêmes lettres, il est très assuré que ledit Lesdiguières arme en toute diligence et a commencé à donner argent à divers capitaines et soldats pour des levées de gens de pied et à cheval tant de Dauphiné que de Provence, Languedoc et Vivarais, portant lesdits avis que c'est pour venir contre nos États, ce que nous assurons être contre la volonté de Sa Majesté et sans son sceu. » Lesdiguières ne se remue ainsi que pour s'opposer aux desseins de Son Altesse, qui veut aller s'entendre à Lyon, avec le roi de France, « ce qu'il craint infiniment comme chose qu'il juge pouvoir empêcher ses desseins d'attenter quelque chose contre nos États ». Il va même jusqu'à s'entendre avec les Bernois et à les pousser contre la Savoie. Le duc demande une entrevue, mais à la condition que Lesdiguières n'y assistera point, car Son Altesse n'a pas d'ennemi plus acharné¹. Il passe toute l'année à hésiter, à demander puis à refuser une entrevue, exige qu'elle n'ait pas lieu à Lyon ou dans une ville dauphinoise, « pour éviter toute altération que pourrait causer la présence de M. des Diguières² ». Dans de nouvelles instructions à Roncas, il lui recommande longuement de bien répéter au roi que s'il n'est pas encore allé auprès de lui, c'est qu'il a appris un voyage de Lesdiguières à la Cour et qu'il n'a pas voulu se rencontrer avec son plus mortel ennemi : « Sur ce propos, vous pourrez dire franchement à Sa Majesté les occasions que nous avons de fuir la rencontre du vieux des Diguières par les diverses animosités qu'il nous a fait paraître dès la publication de la paix, dont vous saviez plusieurs particularités que vous lui pouvez représenter³. » L'ambassadeur savoyard devait protester contre « les insupportables contributions » que Lesdiguières avait levées en Savoie; montrer au roi « combien peu rapporte à son service que Lesdiguières remplisse sa bourse aux dépens des sujets de Son Altesse » et refuse de restituer les places savoyardes pour « qu'elles servent de mangerie à quelques soldats qu'il lui fau-

1. *Arch. di Stato (Negoz. con Francia, mazzi supplém. Istruzione originale al Roncas, 10 février 1599).*

2. *Ibid.*, Istruzione del 3 ottobre 1599.

3. *Ibid.*, Istruzione del 1^o dicembre.

draît congédier ¹. » Mais Villeroy et Henri IV répondaient d'une manière évasive aux doléances et aux accusations de Charles-Emmanuel ². Roncas revenu de Paris écrivait à son maître que les conseils de Lesdiguières allaient être suivis, que le roi voulait à tout prix recouvrer le marquisat et qu'il fallait se rendre auprès de lui pour essayer de négocier un accord définitif ³.

Le 1^{er} décembre 1599, le duc partit de Chambéry, suivi d'une magnifique escorte, descendit le Rhône et arriva à Lyon, où il resta trois jours. Il y apprend que Lesdiguières l'a déjà devancé et il repart en toute hâte pour Paris ⁴. Il arrive à Fontainebleau le 14. Mais déjà Lesdiguières était accouru auprès de Henri IV qui lui avait fait un excellent accueil et lui avait formellement promis de le nommer maréchal de France ⁵ et de fermer l'oreille aux calomnies de ses détracteurs. Il y eut à la cour plusieurs jours de fêtes et de divertissements; le brillant Savoyard fut l'âme de toutes ces réjouissances; il répandit l'or à pleines mains, distribua de magnifiques présents aux dames et aux seigneurs. En même temps, il essayait de gagner Henri IV par l'irrésistible magie de sa parole artificieuse; mais le Béarnais était prévenu : Lesdiguières et Sully l'avaient mis en garde contre les « déceptives cajoleries » du Savoyard ⁶. « Mon cousin est brave et galant, disait le roi, mais il retient mon marquisat et il répondit aux politesses duciales par de royales politesses. Un jour, il lui présente Lesdiguières dans son cabinet en lui disant : « C'est le meilleur de mes serviteurs ». Nul ne le savait mieux que Charles-Emmanuel puisqu'il l'avait appris à ses dépens; il lui fit pourtant bon visage, l'embrassa froidement ⁷. Un autre jour, c'est Créquy

1. *Arch. di Stato (Negoz. con Francia, mazzi suppl. Istruz. del 1^o dicembre)*. « Modo di parlare tenuto dall' ambasciatore di Sua Altezza nella prima udienza avuta da Sua Maestà Cristianissima. »

2. *Lettere ministri*, mazzo X. — *Lettre de Roncas au Duc*.

3. *Ibid.* « Relazione secreta di Roncas », publiée par Manfroni, p. 33, 34. — Cf. « Memoria sulle ragioni che sembrano aver potuto muovere il duca d'andare in Francia. » — « Memoria al Trouilloux per prendere diversi concerti in seguito agli ostacoli mossi dal Lesdiguières nella trattazione di una tregua. »

4. Matthieu, II, 325.

5. Sur le voyage de Charles-Emmanuel à Paris, voir : Cambiano, 1387. — Sully, *Mémoires*, III, 339. — Malingre, chap. xiv. — De Serres, *Recueil*, etc., III, 239. — Matthieu, II, 323 et suiv. — Saint-Genis, II, 213. — Ricotti, III, 260, 267. — Carutti, I, 507 et suiv. — De Thou, XIII, 434 et suiv. — *Arch. di Stato. Relaz. di Roncas* (mazzi suppl.), *l'Entrevue du roy et de monseigneur le duc de Savoie (Negoz. con Francia, mazzo VII, n^o 4)*.

6. De Serres, III, 527.

7. Videt, I, 415.

qu'il aperçoit au jeu de paume et qui lui rappelle la triste mort de Don Philippin. Quand Lesdiguières et Sully le mènent à l'Arsenal et que le duc leur demande pourquoi tant de canons : « C'est pour prendre Montmélian », lui répond malicieusement le surintendant ¹. Pendant que les deux souverains passaient ainsi leurs journées dans des fêtes somptueuses, les rusés diplomates de Charles-Emmanuel étudiaient la cour et la ville, notaient les noms des mécontents, attisaient les rancunes de Bouillon, de d'Epéron, mais surtout de Biron. Le duc sut captiver, enlacer cet ambitieux, lui parla du démembrement de la France, lui promit la Bourgogne et « déracina le peu de fleurs de lis que le maréchal avait encore dans le cœur ² ». Et comme Lucinge mettait un jour en balance le temps perdu, l'argent dépensé et le néant du résultat : « Je ne suis pas venu pour recueillir, dit le duc, mais pour semer ». En attendant, il fallait tromper le roi ; il signa la convention du 27 février 1600, par laquelle il s'engageait à opter, dans le délai de trois mois, entre la restitution de Saluces et la cession de la rive droite du Rhône. Puis, laissant à Paris l'archevêque de Tarentaise pour continuer les négociations, il reprit la route de ses États. Comme on le raillait, dans son entourage, sur l'insuccès de son voyage, d'où il ne rapportait que « la boue de Paris » : « Soit, répliqua-t-il, mais la boue de mon manteau s'effacera plus vite que la trace de mon passage ³ ».

A peine revenu dans ses États, il ne cherche qu'à continuer l'œuvre de déception si bien commencée. Il traite secrètement avec l'Espagne, soulève mille difficultés quand le moment est venu de choisir entre la Bresse et le marquisat. Mais il se trouve pris à son propre piège, entre le roi, qui réclame l'exécution du traité de Paris, et le gouverneur espagnol du Milanais, qui refuse de lui fournir des secours avant d'avoir reçu Pignerol et Montmélian ⁴. Le roi de France commence à se lasser de « ses cascades et moqueries continuelles ⁵ ». Toutefois, dans son entourage, plusieurs gentilshommes sont opposés à toute idée de guerre : le roi a trop peu d'argent, trop peu de troupes, trop peu

1. *Œconomies Royales*, p. 322.

2. Vie et mort du maréchal de Biron (*Arch. curieuses*, t. II). — B. Zeller, *Henri IV et Marie de Médicis*, p. 119 et suiv.

3. De Thou, XIII, 445. — Les négociations sont bien exposées par Ricotti, III, 261, 267. — Manfroni, 22, 23.

4. Alex. de Saluces, III, 12.

5. *Lettres du card. d'Ossat*, IV, 41.

de munitions pour se lancer dans une campagne nouvelle. Mais Sully et Lesdiguières interviennent, rassurent les timides, gourmandent le roi qui penche vers l'avis de celui qu'il considère non pas comme « un cajoleur ou un jeune homme », mais comme l'un des esprits les plus sages de son temps ¹. Rentré à Grenoble, le lieutenant général du Dauphiné écrit lettres sur lettres à Henri IV, à Villeroy, pour les mettre en garde contre la politique astucieuse de Charles-Emmanuel ². Pendant que l'on continue à négocier, le duc arme, pousse à la révolte les habitants de Barcelonnette ³, rumine « des desseins immenses aussitôt exécutés que pensés ⁴ », lève des troupes, renforce ses garnisons, « parle de se faire ensevelir dans son usurpation plutôt que de la rendre ⁵ ». Et pendant que le Savoyard s'agite, prépare secrètement ses armées, donne des instructions précises au gouverneur de la Savoie ⁶, cherche à gagner du temps pour permettre aux Espagnols d'arriver à son secours ⁷, le Dauphiné est à la merci d'une attaque, les Français « sont habillés en gens de paix », comme le dit amèrement le bouillant capitaine à son roi; le moment est venu de reprendre la casaque et l'arquebuse ⁸. Malheureusement, à la cour, tout le monde est loin de partager son avis; quand Lesdiguières écrit au roi que Charles-Emmanuel ne se résignera jamais à nous rendre le marquisat, qu'il faut recourir à des arguments plus décisifs et que pour lui « il se charge de le mettre en chemise avant deux mois ⁹ »; quand il assiège le Bearnais de ses supplications et « soupire après la guerre ¹⁰ », les conseillers méticuleux et prudents qui l'entourent, les « barbons » qui cherchent à diriger sa politique ¹¹ parlent des dangers d'une nouvelle guerre, des périls que courrait Sa Majesté.

Mais enfin Henri IV, que les lenteurs calculées du duc exaspé-

1. Videt, I, 418.

2. *Actes et Corresp.*, I, 348, 352. — *Journ. de L'Estoile*, 317.

3. *Actes et Corresp.*, I, 348.

4. *Ibid.*, I, 350.

5. *Ibid.*, I, 350.

6. *Lettere di Carlo-Emmanuele*, mazzo XVII. Lettres à Chabod de Jacob.

7. Manfroni, 23.

8. Une lettre intéressante d'un contemporain nous donne quelques renseignements sur les précautions que prend Lesdiguières pour prévenir une agression piémontaise vers le Haut-Dauphiné. B. N., mss fr., 23 196, fol. 66.

9. *Négoc. diplom. de la France avec la Toscane*, V, 426.

10. *Ibid.*, p. 434 : « MM. di Birone e di Lesdiguières, che bramano la guerra, promettono gran cosa ».

11. *Ibid.* « Questi vecchioni del Consiglio ».

raient et que les ardentes prières de Lesdiguières ébranlaient, se rendit à son pressant appel. Il s'avança jusqu'à Lyon, pendant que Sully et Lesdiguières faisaient leurs derniers préparatifs. Toutefois, pour donner à Lesdiguières la direction de cette guerre qu'il demandait avec tant d'instance, il fallut encore vaincre les répugnances du pape, à qui le choix d'un hérétique portait ombrage. Il fallut toute l'ingénieuse habileté du cardinal d'Ossat pour résoudre cette nouvelle difficulté; notre ambassadeur dut expliquer à Sa Sainteté que si l'on nommait Lesdiguières, ce n'était pas en sa qualité de protestant, « mais pour être le plus voisin de ces lieux-là et le plus entendu et le plus expérimenté au pays; et qu'au reste, il n'était point de ces acariâtres, mais fort civil et modéré, traitant fort doucement les prêtres et les religieux et désirant même se faire catholique ¹ ». Vainement le duc continue à négocier, envoie au roi de France son fidèle Roncas ² : Henri IV se montre inébranlable, demande l'exécution stricte et immédiate du traité de Paris. Lorsque, lassé de la diplomatie perfide du duc, il se décide enfin à recourir aux armes, Charles-Emmanuel n'agit que très mollement et ne hâte guère ses préparatifs militaires : il compte toujours sur l'audace de Biron et sur la mort du roi ³.

Pendant ce temps, Lesdiguières lève des troupes en Dauphiné, fait appel au dévouement patriotique des gentilshommes de la province, réunit des armes, des chevaux et des munitions ⁴, fait voter des subsides par les États, relève les remparts de Grenoble ⁵, ordonne à toutes les bonnes villes de fournir des hommes pour renforcer l'infanterie royale ⁶. Il va conférer une dernière fois avec le roi à Lyon ⁷, puis revient se mettre à la tête de ses troupes, suivi de près par Henri IV à qui il fait une réception magnifique à Grenoble ⁸ : la campagne commence.

Le roi avait résolu d'envahir la Savoie sur trois points à la fois : Crillon marcherait sur Chambéry, Biron sur Bourg et Lesdiguières sur Montmélian. Pendant que Biron, malgré lui victo-

1. *Lettres du cardinal d'Ossat*, 467.

2. Cambiano, 1389. — *Arch. di Stato (Negoz. con Francia, mazzo VII, 8)*.

3. Zeller, *Henri IV et Marie de Médicis*, 133.

4. *Actes et Corresp.*, I, 350, 358.

5. Arch. de Grenoble, BB, 59, fol. 54.

6. *Ibid.*, fol. 102.

7. *Lettres de Henri IV*, V, 265. « J'ai fait venir ici Biron et Lesdiguières pour continuer nos premiers desseins de la guerre. »

8. Arch. de Grenoble, BB, 59, fol. 79.

rieux, entre dans Bourg, le capitaine dauphinois réunit sa petite armée à Grenoble, le 12 août, arrive le lendemain à Barraux et remonte rapidement la vallée de l'Isère ¹. Les fortifications de Montmélian consistaient en une simple muraille flanquée de tours. On pénétrait dans l'enceinte par les trois portes de la Chaîne, d'Arbin et de Chambéry ². Lesdiguières, pour diviser les forces de la garnison, place de Morges à la porte de Chambéry, Créquy à celle d'Arbin; tous deux doivent agir en même temps. La nuit est venue; de Morges, avec 40 soldats et 60 arquebusiers, se présente brusquement devant la porte de Chambéry et fait jouer le pétard: une ouverture béante s'ouvre dans la porte; mais les assiégés font aussitôt pleuvoir sur les assaillants une grêle de pierres et de traits d'arquebuse. Créquy pendant ce temps est plus heureux vers la porte d'Arbin; suivi de son régiment et d'une centaine de volontaires dauphinois, il se jette résolument vers la place. Au premier coup de pétard, la porte vole en éclats; Bardonnenche et les volontaires de Créquy se ruent dans l'intérieur de la ville, donnent la main aux soldats de Morges, poussent les assiégés vers l'église, où ils essaient vainement de se défendre, et les obligent à courir se réfugier dans la citadelle. L'action avait été si vivement conduite qu'il n'y eut que quelques morts de part et d'autre ³.

Pendant que Biron occupe Bourg, pendant que Lesdiguières établit son camp à Francin, aux portes de Montmélian, et va occuper les Marches, Crillon s'avance sur Chambéry et se saisit des faubourgs de la ville. Le roi, qui avait séjourné quelques jours à Grenoble et y avait assisté à des fêtes magnifiques ⁴, était accouru à la nouvelle des exploits de ses deux lieutenants. Il parut devant la capitale de la Savoie après avoir conféré quelques instants avec Lesdiguières qui lui promit de s'emparer de la citadelle de Montmélian, malgré son assiette formidable ⁵. Le comte Chabod, gouverneur de la province, n'avait qu'une garnison de

1. « Ce sont les particularités qui se sont passées à la prise de la ville de Montmélian », *Actes et Corresp.*, III, 311.

2. Menabrea, 471, plan n° 3.

3. Particularités de la prise de Montmélian, p. 312. — Diaire ou journalier de ce qui s'est passé en la *Guerre de Savoye*, *Actes et Corresp.*, III, 319. — De Thou, XIII, 521. — Videl, I, 419. — Menabrea, 472. — Halphen, *Documents inédits concernant la prise de Montmélian*, in-8°, 26 p. — *Lettres de Henri IV*, V, 273. — *Mém. de Bassompierre* (éd. de Chantérac), I, 81.

4. Arch. de Grenoble, BB, 60, Invent., p. 101.

5. *Lettres de Henri IV*, V, 276.

300 hommes et ne pouvait songer à résister : il capitula le lendemain et Henri IV fit dans la ville une entrée solennelle ¹.

Sans perdre de temps, Lesdiguières inspecte les abords de Montmélian, choisit l'emplacement des batteries, commence les opérations du siège. Mais le duc, surpris par la rapidité de l'attaque, s'était empressé de faire de nouvelles levées au delà des Alpes et envoyait d'Albigny par le Saint-Bernard ². Aussitôt Lesdiguières et Henri IV accourent, emportent Chamousset et mettent le siège devant Miolans. Serizier, qui commande la place, fait mine de résister; mais Lesdiguières met ses pièces en batterie : la garnison, effrayée, capitule, se retire tambour battant en Tarentaise ³. De là, l'armée française arrive sous les murs du château de Conflans. Une garnison de mille hommes le défendait; cette petite troupe, composée « des plus mauvais garçons » que le duc eût à son service ⁴, était commandée par le baron de la Val d'Isère. Mais Lesdiguières, malgré des difficultés inouïes, fait installer deux grosses pièces sur une montagne escarpée, ouvre un feu violent sur la place; bientôt la brèche est ouverte, les Français s'y logent bravement et forcent l'ennemi à capituler ⁵. Le même jour, le roi, pour récompenser son lieutenant, lui avait conféré le titre de gouverneur de la Savoie ⁶.

Désormais la Tarentaise nous est ouverte; il faut aussi tenir les avenues de la Maurienne et, pour cela, enlever Charbonnières. Mais le roi et les principaux officiers de l'armée étaient persuadés que cette place ainsi que celle de Montmélian étaient très difficiles à enlever. On ne voulut rien décider avant d'avoir convoqué un grand conseil de guerre. Il se tint à Grenoble; les avis y furent très partagés. D'Epernon, Guiche et Soissons ne voulaient pas que l'on courût les chances d'une pareille entreprise; mais Sully, Lesdiguières et Créquy voulurent commencer immédiatement les opérations ⁷. Le roi demeurait indécis, la dispute continuait : « Sire, s'écrie Sully impatienté, je vois bien que par ces disputes l'on

1. Arch. de Chambéry, II^e livre blanc. — Saint-Genis, II, 217. — Saluces, III, 16. — Sully, *Mémoires*, III, 454. — Menabrea, 473.

2. Cambiano, 1391.

3. *Actes et Corresp.*, III, 315.

4. *Ibid.*, III, 315. Voir deux lettres intéressantes de Henri IV à du Fresne sur ces événements : B. N., mss fr., 23 196, fol. 124, 125.

5. *Ibid.* — Videl, I, 481. — *Lettres de Henri IV*, V, 291. — Bassompierre, I, 87. — *Mém. de Philippe Hurault*, 597.

6. Arch. de l'Isère, B, 2916, pièce 3.

7. *OEconomies Royales*, 335.

nous veut trainer jusque dans l'hiver; mais, par Dieu! il n'en sera pas ainsi, car j'aurai plus tôt pris la place que je n'aurai accordé tant d'opinions diverses. » Et jetant brusquement un plan des deux forteresses sur la table : « Voilà le plan, ajouta-t-il, et ce que j'y veux faire; disputez dessus tant qu'il vous plaira, et cependant que je préparerai toutes choses pour Montmélian, je m'en vais attaquer Charbonnières ¹ ».

Aussitôt il part de Grenoble, traîne avec lui ses équipages de siège, fait enlever Aiguebelle par Lesdiguières et Créquy et promet au roi d'emporter la place en huit jours. Mais les pluies défoncent les routes, les canons s'embourbent dans les marais; Sully vient à bout de tout. Il faut lire, dans ses *Œconomies*, le récit étincelant de cette campagne, la bonhomie railleuse du roi, l'énergie du surintendant, ses « évolutions de sang » devant la place qui résiste et les officiers qui « le picotent », le mauvais tour que lui joue Lesdiguières en le conduisant un jour, au milieu d'une conversation, jusque sous le feu de l'ennemi, l'effarement de Rosny qui court s'abriter derrière un rocher, suivi du Dauphinois qui rit aux éclats. Déjà Sully désolé commence à craindre d'en avoir pour un mois, quand Humbert du Saix, commandant de la place, redoutant pour sa femme et ses fils les horreurs d'un siège, demande à capituler ². Henri IV tenait de nouveau la clef de la Maurienne : il s'agissait de reprendre les vallées de l'Arc et de l'Isère. Mais une campagne à travers ces rudes montagnes demandait un chef expérimenté : il choisit Lesdiguières dans un conseil de guerre tenu à Aiguebelle, le chargea de nettoyer la Maurienne et la Taréntaise ³. Il savait que l'on pouvait avoir confiance dans son intrépide valeur et sa connaissance approfondie des montagnes; aussi plaignait-il à l'avance son cousin de Turin et l'appelait-il en riant le « duc sans Savoie ⁴ ».

Cependant Charles-Emmanuel était resté quelque temps frappé de stupeur à la nouvelle de ces rapides succès. En présence de la Savoie envahie, de ses frontières dégarnies de troupes, de ses

1. *Œconomies*, p. 335.

2. *Ibid.*, 336, 339. — Alex. de Saluces, III, 48. — *Actes et Corresp.*, III, 316. — Menabrea, 475, 481. — Cambiano, 1393. — Saint-Genis, II, 218. — De Thou, XIII, 524. — De Serres, Invent. général de l'*Hist. de France*, 729. — *Histoire de la conquête des pays de Bresse et de Savoie* (Lyon, 1601), 87, 90. — *Mém. de Sully*, II, 35, 41. — *Mém. de Bassompierre*, I, 87.

3. *Lettres de Henri IV*, V, 305. — Particularités, etc., 316. — Cambiano, 1394.

4. *Lettres de Henri IV*, V, 307.

provinces dévastées par la peste, il eut un instant de désespoir. On le voyait errer silencieusement dans son Château de Turin, disant à ses familiers qu'il n'avait qu'un regret, celui de ne pouvoir se jeter dans la mêlée et mourir, la pique à la main ¹. Il vit accourir à son appel l'ardente noblesse savoisiennne qui avait dû fuir devant les Français, les milices que les communes piémontaises lui votèrent aussitôt ²; il reprit courage. Il n'était pas d'ailleurs sans connaître la situation de l'armée française; il savait que la désunion régnait parmi les chefs, que la plupart des gentilshommes de l'armée royale n'obéissaient qu'avec une extrême répugnance au petit gentilhomme huguenot dont le Béarnais avait fait leur chef, que les mousquetaires du régiment des gardes se mutinaient contre lui et que Sully lui-même murmurait d'avoir à prendre ses ordres ³. Mais l'énergie de Henri IV parvint à imposer Lesdiguières à tous ceux qui enviaient sa rapide fortune; il sut faire comprendre à tout le monde que nul n'était mieux fait pour conduire cette campagne; qu'il avait longtemps fait la guerre dans ces quartiers, qu'« il savait la langue et le pays, et qu'il en avait mieux que tout autre remarqué les entrées et les issues ⁴ ». Chacun se soumit et la campagne continua.

Lesdiguières occupe de nouveau Saint-Jean de Maurienne et Saint-Michel d'où il chasse les garnisons piémontaises et nettoie toute la vallée de l'Arc jusqu'au mont Cenis. De là il se jette en Tarentaise avec un millier d'hommes résolu. Le pas de Briançon était défendu par un fort solide, dans lequel s'étaient jetés quelques centaines de soldats et de paysans; il l'entoure, le fait tourner par Créquy qui traverse le col de la Madeleine, canonne le fort et l'oblige à capituler ⁵. Mais le capitaine italien Rosso, bien secondé par le patriotisme des montagnards, recule pied à pied, n'évacue le fort de Saint-Jacquemot qu'au troisième assaut, résiste énergiquement aux barricades de Saix, de Villette, d'Aime et de Bel-lentre. Lesdiguières, « irrité qu'on osât tenir devant lui », se venge en soldat brutal, incendie les châteaux, brûle les archives,

1. Contarini, *Relazione di Savoia*, 2 septembre 1600.

2. Ricotti, III, 280, 281.

3. *Négoc. diplom. de la France avec la Toscane*. « Fra li capi si è gran discussione, ambizione a discordia; e senza la presenza del Re non vogliono obbedire l'uno all' altro, e la maggior parte dei gentiluomini si sbanderebbero, perchè ricusano di militare sotto Lesdiguières ». V, 439, 441.

4. Jean de Serres, *Invent. général*, 730.

5. Videl, I, 423, 424. — Cambiano, 1395.

force les paysans à se réfugier dans les bois ¹. Désormais il occupe tout le revers occidental des Alpes, domine tout le cours de l'Isère, des sources jusque vers Montmélian. — Cette rapide campagne avait encore accru sa réputation déjà si brillante; Henri IV le comble d'éloges; le cardinal Aldobrandini le félicite de ses succès et lui souhaite de les couronner tous en se faisant catholique ²; Genève le demande pour commander ses troupes ³; Charles-Emmanuel n'a pas d'ennemi qu'il redoute autant que le terrible Dauphinois ⁴; le pape applaudit à ses victoires, bien qu'il soit hérétique et que ses arquebusiers « mangent chair es jours maigres ⁵ ».

Cependant, Charles-Emmanuel n'avait plus en Savoie que les citadelles de Montmélian, de Bourg et de Sainte-Catherine. Lesdiguières le harcèle sans relâche et de tous les côtés à la fois. Il lance d'Auriac avec 1500 fantassins et 250 cavaliers vers la vallée de la Maira pour faire une diversion vers la haute vallée du Pô ⁶. Il pousse le duc de Guise à se jeter vers Nice et à menacer les lignes du Var ⁷. Enfin il forme avec Sully le projet de forcer la citadelle de Montmélian. La vieille place forte qui commandait la vallée de l'Isère et la route de Chambéry passait pour être l'une des plus solides de l'Europe ⁸. Aussi les courtisans se récrièrent-ils à l'idée de battre une citadelle dont on viendrait facilement à bout après quelques mois de blocus. Ils préférèrent les bals splendides de Grenoble ou de Chambéry, les fêtes magnifiques où trônait la marquise de Verneuil. Mais Sully tint bon, promit au roi d'emporter la ville en cinq semaines; Lesdiguières de son côté déclara qu'il connaissait bien la place, assura qu'il l'emporterait avant un mois, et s'engagea même à rembourser les frais de l'en-

1. Saint-Genis, II, 218. — *Mém. de Phil. Hurault* (coll. Michaud, t. X), p. 597. — Bassompierre, I, 89.

2. Videt, I, 427.

3. *Lettres du cardinal d'Ossat*, 475.

4. *Ibid.*, 495.

5. *Ibid.*, 475, 476.

6. Cambiano a longuement raconté la campagne de d'Auriac, qu'il fut chargé de combattre, 1399-1402.

7. Cambiano, 1594. — *Arch. di Stato (Real Casa, categ. III, mazzo XII, n° 1)*.

8. Saint-Genis (II, 219) a fait remarquer très justement que la plupart des historiens contemporains ont singulièrement exagéré les difficultés matérielles du siège de Montmélian. Pour Matthieu, Mézeray, Hurault, de Serres, La Popelinière, etc., Montmélian est un nid d'aigles, perché sur un roc inaccessible. Cette exagération indique l'importance que les contemporains attachaient au siège qui commençait.

treprise si elle venait à échouer ¹. Autorisé à commencer les opérations, Sully vient rejoindre à Montmélian Lesdiguières déjà installé dans la ville. La place était commandée par Jacques de Brandis, de l'illustre maison de Montmayeur, qui devait ce poste éminent à des intrigues de femmes et « à qui tout manquait, même le courage ». Le présomptueux gouverneur, qui avait 30 pièces de grosse artillerie et des munitions pour tirer 20 000 coups de canon, se croyait invincible et disait bien haut que Montmélian serait « le cimetière des Français ». Mais Sully avait juré de s'emparer de la place; il vint lui-même reconnaître les abords de la citadelle. Sa téméraire hardiesse faillit même lui coûter cher, et toute la France connut son aventure du bastion de Bonvoisin; l'imprudent grand maître, qui s'était exposé « comme un fol et simple soldat », fut accueilli par une vive fusillade, dut jeter sa rondache et s'enfuir au plus vite ².

Sa reconnaissance achevée, Sully chercha des emplacements convenables pour l'installation de ses batteries. L'expérience de Lesdiguières, la parfaite connaissance qu'il avait des lieux lui furent d'un grand secours ³. Lesdiguières fut le bras droit de Sully pendant le siège, et si la mésintelligence régna constamment entre Soissons, d'Epernon et le grand maître de l'artillerie, celui-ci sut oublier ses rancunes contre le capitaine dauphinois et ne voir en lui qu'un zélé serviteur du roi et un admirable homme de guerre ⁴. Il hisse ses canons sur une hauteur de la rive gauche pour enfler l'entrée du donjon et ruiner les magasins de la place. D'autres batteries sont installées sur la rive droite, dans les vignobles d'Arbin et près du village de Francin ⁵. Huit batteries ouvrent bientôt un feu violent sur la citadelle. Sully se multiplie;

1. De Thou, XIII, 525. — De Serres, Invent., 731. — Videt attribue naturellement tout l'honneur du succès à son héros : c'est lui qui a reçu la mission d'emporter la ville, de placer les batteries, etc. Sully n'est même pas nommé. Inutile de dire que nous nous écarterons souvent de son récit.

2. *Œconomies*, 339. — Menabrea, 483.

3. Jean de Serres, Invent., 731.

4. *Mém. de Sully*, II, 55. — Bentivoglio attribue à Lesdiguières la part principale; c'est lui « qui ouvre la tranchée, met les canons en batterie, fait des mines et donne des assauts, ... fait guider à force de bras quantité de canons, dont il fit plusieurs batteries, les plaçant, nonobstant le feu de la place, dans les endroits que son industrie et son habileté faisoient trouver les plus avantageux pour mieux incommoder l'ennemi ». *Mém. de Bentivoglio*, Paris, 1713, II, 32, 33.

5. Voir le beau chapitre de Menabrea et les plans précis qui aident à comprendre les opérations du siège, 485 et suiv.

on le voit partout, un bâton blanc à la main, « vêtu d'une mandille verte à passements d'or, coiffé d'un large chapeau qu'ombrage un panache vert et rouge ¹ ». Le grand maître a raconté lui-même, avec un merveilleux entrain, les opérations du siège : les dangers qu'il courut en installant ses « batteries des précipices », l'alerte du quartier général quand le roi, venu de Grenoble pour visiter le camp, reçut une volée de mitraille qui le couvrit de sable et fit le signe de la croix. « Ah ! sire ! dit en riant Sully, c'est à ce coup que je vous reconnais bon catholique, car c'est de bon cœur que vous faites ces croix ². »

Après plusieurs semaines de rudes fatigues, on s'aperçut que la citadelle pouvait tenir indéfiniment ; le canon de Sully n'arrivait point à entamer ses solides murailles ; la garnison restait soigneusement à couvert et ne ripostait que par quelques volées meurtrières. C'est alors que Brandis, « effrayé du bruit » et craignant l'assaut ³, demande une trêve, qu'il fait prolonger, et entre en rapports avec l'ennemi.

Sully ne se trompa point aux ouvertures du commandant. La femme de Brandis, qui fabriquait au chalumeau de petits ouvrages de verroterie, envoya à la femme du grand maître un collier et des pendants d'oreilles ; après les présents vinrent les visites. Les deux femmes finirent par s'entendre sur la reddition du château, que Charles-Emmanuel avait pourtant formellement promis de secourir ⁴. Le 14 octobre, la capitulation fut signée ; Brandis s'engageait, dans le cas où la place ne serait pas secourue avant le 16 novembre, à sortir avec les honneurs de la guerre, enseignes déployées, tambour battant, balle en bouche, mèches allumées ⁵.

Brandis expédia aussitôt à Charles-Emmanuel le capitaine Cacherano de Briqueras pour le prévenir de sa résolution et le justifier : il n'avait signé cette convention que parce que la place manquait de défenseurs, de vivres, de munitions ; parce que l'armée ennemie, bien supérieure en nombre, était sur le point de donner l'assaut ; il espérait ainsi sauver la citadelle en donnant au

1. Menabrea, 486.

2. *Œconomies*, 341.

3. *Archiv. di Stato, Journal du siège* (catég. *Materie militari*).

4. *Lettre de Charles-Emmanuel à Brandis*, 20 septembre (*Arch. di Stato. Lettere di Carlo-Emmanuele*, Maz. XVII).

5. La Popelinière, *Hist. de la conquête*, etc., 95.

duc le temps d'accourir et il le suppliait de lui donner son avis avant huit jours ¹.

Cependant le duc, qui négociait à ce moment avec l'Espagne et lui réclamait des renforts, accourut aussitôt de Tortone avec une puissante armée de plus de 20 000 hommes ²; il avait juré de périr ou de sauver Montmélian. Il écrivit de sa main à Brandis une lettre éloquente où il le conjurait de conserver la place et de sauver son honneur. Il lui renvoya le capitaine Cacherano avec l'ordre formel de casser la capitulation et, au besoin, d'arrêter Brandis. Puis le duc s'achemina rapidement vers le Petit Saint-Bernard. Le 12 novembre, il franchit les Alpes malgré une terrible tempête de neige; le 13 il est à Aime où l'avant-garde de d'Albigny rencontre les premiers cavaliers de Lesdiguières et leur inflige un léger échec ³. Mais, le 18, le duc, consterné, apprend la capitulation définitive de Brandis, qui s'est rendu avant la date fixée. Dans l'entourage de Charles-Emmanuel on crut que le gouverneur s'était laissé acheter ⁴, et, malgré les protestations de Brandis et les excuses qu'il fournit au duc, une disgrâce de plusieurs années le punit d'avoir livré l'importante place forte ⁵.

Ce brillant fait d'armes eut dans toute la France un immense retentissement; partout on célébra la valeur de Sully, l'intrépidité de Lesdiguières et la gloire du prince qui savait utiliser les services de ces grands hommes de guerre ⁶. Henri IV pouvait faire frapper une médaille qui représentait le centaure savoyard abattu aux pieds d'un Hercule tenant d'une main une massue et de l'autre une couronne qu'il relève, avec la devise *opportunus*. Créquy, gendre de Lesdiguières, était nommé gouverneur de Montmélian ⁷.

1. *Lettre de Brandis au duc* (19 octobre). *Arch. di Stato, Real Casa*, categ. III, mazzo XII, n° 10.

2. Cambiano, 1397. — Saint-Genis, II, 223.

3. *Lettres du 12 et du 13 novembre au prince de Piémont* (*Lettere di Carlo-Emmanuele*, mazzo XVII). Cette série de lettres du mois de novembre offre un grand intérêt : le duc y trace jour par jour le récit de la campagne.

4. « Per una buona somma di denari ». *Lettre du 18 novembre*.

5. *Lettre de Brandis à d'Albigny* (*Real Casa*, categ. III, mazzo XII, n° 10). *Arch. du sénat de Savoie*, reg. XXVIII, fol. 248.

6. B. N., mss fr., 23 196, fol. 130. Lettre de du Vair qui parle de l'immense retentissement qu'eut en France la prise de Montmélian.

7. Sur la prise de Montmélian, voir : Particularités de la prise de Montmélian (*loc. cit.*). — Diaire ou journalier de ce qui s'est passé en la guerre de Savoye (*Actes et Corresp.*, III, 319, 320). — « Le discours véritable de la réduction du chasteau Montmillan à Sa Majesté très chrétienne ». — La Popelinière,

Cependant Charles-Emmanuel, qui ignorait la fatale détermination de Brandis, s'avancait rapidement par la Tarentaise. Des feux allumés sur la cime des Alpes, depuis Montvalezan jusqu'à Randens, annonçaient l'arrivée de l'armée piémontaise et la prochaine délivrance de la Savoie. Le péril était d'autant plus grave que la désunion régnait toujours dans le camp français; Biron était furieux de la prépondérance qu'exerçait Lesdiguières, un huguenot, un simple lieutenant général. Vainement Sully, avec une patriotique abnégation, oubliait-il ses rancunes et prenait-il sa défense jusqu'à lui conseiller « de ne se reposer que sur lui et, pour se l'attacher encore davantage, de le faire maréchal de France et gouverneur de Piémont ¹ ». Le roi, qui pourtant déclarait hautement qu'il ne pouvait compter que sur Lesdiguières, fut obligé de le subordonner au comte de Soissons ². Mais en réalité c'est lui qui va être le vrai chef de l'expédition organisée pour repousser l'invasion des Piémontais en Tarentaise. Pendant que le roi continue sa tournée à travers la Savoie, Lesdiguières s'avance rapidement jusqu'à Moutiers, avec l'ordre précis d'amuser le duc « et de ne pas se battre contre des désespérés ³ ». Le roi se chargeait lui-même d'occuper le Cormet d'Arêches et d'empêcher le duc de tourner Lesdiguières. Celui-ci, rarement en défaut, s'était pourtant avancé trop près de l'ennemi; l'un de ses postes fut surpris, 400 arquebusiers massacrés ⁴. Le duc, fier de ce succès inespéré, écrivit à son fils pour lui dire qu'il ne lui avait manqué qu'un bonheur ce jour-là, celui de le voir combattre à ses côtés ⁵. Lesdiguières prit bien vite sa revanche, tourna l'ennemi au pas du Saix, lui fit éprouver de grandes pertes à Villette. Bientôt la neige tombait en si grande quantité que les opérations devinrent impossibles; les cols de la Louche, d'Arêches et du Cormet cessè-

Histoire de la conquête des païs de Bresse et de Savoie, 93-100. — Matthieu, II, 470 et suiv. — D'Aubigné, II, 651. — *Lettres de Henri IV*, V, 328. — Halphen, *op. cit.* — Saint-Genis, II, 218, 221. — Menabrea, 479, 493. — *OEconomies Royales*, 339, 344. — Videl, I, 425, 429. — Cambiano, 1394. — *Mém. de Phil. Hurault*, 598. — De Thou, XIII, 524, 526. — Jean de Serres, *Invent.*, 731, 734. — *Mém. de Sully*, II, 42 et suiv. — Ricotti, III, 282, 289. — *Arch. di Stato* (Real Casa, *Discours sur la prise de Montmélian*, categ. III, mazzo XII, pièce 5). — *Relation du siège de Montmélian* (*ibid.*, pièce 9).

1. *Mém. de Sully*, II, 55.

2. De Thou, XIII, 528. — Videl ne parle pas de ces intrigues ni de la campagne de Tarentaise.

3. Cambiano, 1398.

4. De Thou, XIII, 537. — Cambiano, 1395-97.

5. *Lettre du 18 novembre* (mazzo XVII).

rent d'être praticables. Le duc, contenu par Lesdiguières, apprend la capitulation de Brandis et celle du fort de Sainte-Catherine; il ne peut songer à se maintenir dans l'âpre et rude Tarentaise avec les Alpes à dos et un ennemi victorieux devant lui; le 23 décembre, il repasse le Petit Saint-Bernard et écrit à son fils : « Il est temps de revêtir la casaque et la cuirasse ¹ ».

Cependant Charles-Emmanuel n'avait pas cessé un seul instant de négocier avec Henri IV. Le cardinal Aldobrandini, qui avait reçu pour mission d'écarter à tout prix les Français de l'Italie, s'était rencontré avec le roi à Chambéry. Les deux ambassadeurs savoyards, d'Arconnat et René de Lucinge, continuaient à jouer le rôle trompeur que leur avait imposé leur maître. Les conférences de Chambéry se continuèrent à Lyon. Le légat, décidé à sacrifier Charles-Emmanuel, demandait l'échange de Saluces contre une portion quelconque des possessions cisalpines du duc; les plénipotentiaires savoyards opinaient pour la simple restitution du marquisat ². Au milieu des débats qui menaçaient de s'éterniser, Lesdiguières voulut faire entendre sa voix. Au mois d'octobre 1600, il adresse à Henri IV un long mémoire où le politique complète et justifie le capitaine. Il s'excuse d'abord d'oser donner son avis sur une question diplomatique : il n'est qu'un soldat, « nourri dans le continuel exercice des armes » et il n'a nullement la compétence que peuvent avoir les membres du Conseil. S'il se permet d'envoyer au roi son opinion, c'est pour se rendre au désir de Sa Majesté et lui montrer qu'il ne cherche que son intérêt. Il ne lui semble pas que l'échange du marquisat contre les possessions cisalpines de Son Altesse puisse avoir de grands avantages. Est-on bien sûr que le duc agit de bonne foi? n'a-t-il pas donné, comme d'ailleurs tous les princes de sa famille, des preuves multiples de sa déloyauté? Ce qu'il offre est loin de valoir ce qu'il demande. Le marquisat fournira au roi des revenus considérables, que Lesdiguières énumère en homme aussi pratique que bien renseigné et que Sa Majesté pourrait difficilement trouver ailleurs. Le roi a des droits incontestables sur le marquisat : pourquoi reconnaître et sanctionner l'usurpation du Savoyard? N'est-il pas imprudent d'ailleurs d'abandonner les vieux amis que la France possède au delà des monts, de faire le jeu de l'Espagne en aban-

1. *Lettre du 25 novembre* (mazzo XVII). — De Serres, III, 587. — De Thou, XIII, 539. — Cambiano, 1402.

2. *Mém. de Bentivoglio*, II, 90. — Manfroni, 24, 25. — Ricolti, III, 291, 293.

donnant tous les droits de la France sur ses territoires italiens? Dans tous les cas, que l'on ne signe un accord qu'après avoir consulté tous les hommes compétents et pris toutes les précautions nécessaires ¹.

Lesdiguières tenait-il ce langage par intérêt? voulait-il, comme le disait l'ambassadeur vénitien, prolonger la guerre avec la Savoie parce qu'il savait que toutes les conquêtes seraient réunies à son gouvernement de Dauphiné ²? voulait-il aussi, pour le même motif, conserver le marquisat? Cela est possible : Lesdiguières est un personnage avec lequel les questions d'intérêt doivent toujours entrer en ligne de compte. Mais, dans les conseils qu'il donnait au roi, il y avait une part de saine politique. Il voyait juste quand il annonçait que les Italiens parleraient de la « désertion de la France »; il se trouvait d'accord avec des conseillers que le roi avait souvent écoutés, qu'il aurait pu écouter cette fois encore, les d'Ossat, les Duplessis-Mornay ³. L'auteur de la *Première Savoisiennne*, qu'il a certainement inspiré, présentait, dans un mordant pamphlet, la paraphrase de son mémoire à Henri IV ⁴. Il énumérait les continuelles usurpations des ducs de Savoie. N'était-ce pas une honte véritable pour le grand royaume de France que de voir aux mains d'un misérable roitelet des Alpes notre arsenal et notre grande place forte en Italie ⁵? N'était-ce pas assez d'avoir « porté cette marque au front l'espace de douze ans »? La vraie frontière de la France, c'est la chaîne des Alpes : Henri IV doit en faire la conquête ⁶. Et dans la réponse que la maison de Savoie fit faire au pamphlet français, c'est surtout à Lesdiguières qu'elle s'efforce de répondre, c'est Lesdiguières qu'elle attaque en rappelant que le duc a su parfois lui disputer la victoire et qu'il n'a été obligé de reculer que devant les ruses et la perfidie du lieutenant général dauphinois ⁷.

Pourtant les négociations continuaient à Lyon. Le cardinal légat,

1. Videt a publié *in extenso* ce curieux mémoire, qu'il a trouvé dans les papiers de Lesdiguières, I, 429, 434. — *Actes et Corresp.*, I, 358-361.

2. Relaz. de Cavalli (*Actes et Corresp.*, I, 358, note 2).

3. *Lettres du card. d'Ossat*, p. 505-515 suiv. — Duplessis-Mornay, *Mém. et Corresp.*, IX, 302.

4. *La Première et Seconde Savoisiennne*, Grenoble, 1630, in-8.

5. *Ibid.*, p. 20.

6. *Ibid.*, XXIX-XLI.

7. Apologie française pour la sérénissime maison de Savoie contre les scandaleuses inventions intitulées *Première et Seconde Savoisiennne*, Chambéry, 1631, in-4, p. 160.

voyant les hésitations des plénipotentiaires savoyards qui attendaient les explications du duc, brusqua les événements, prit l'engagement singulier d'empêcher toute disgrâce des ambassadeurs piémontais, les força ainsi à signer le traité du 17 janvier 1601. Par le traité de Lyon, Henri IV obtenait, moyennant la cession du marquisat de Saluces, la Bresse, le Bugey, le Valromey et le pays de Gex; il recouvrait Château-Dauphin, rendait Cental, Demonte et Roccasparviera et réservait au duc le pont de Gresin au-dessous de Pierre-Châtel ¹.

Ce traité de Lyon excita en France et en Italie les sentiments les plus divers. En France, plus d'un homme d'État, tout en se félicitant des annexions de la rive droite du Rhône, pleura la perte de Saluces, la clef de l'Italie ². En Italie, les amis de Henri IV, suivant les prévisions de Lesdiguières, poussèrent les hauts cris, déclarèrent que l'Espagne seule profiterait de la paix de Lyon et que Charles-Emmanuel n'avait été que l'instrument de la Cour de Madrid ³. Quant au duc de Savoie, il ne cacha pas son profond mécontentement et parla d'abord de faire trancher la tête à ses députés. Il fit venir dans son palais de Turin l'archevêque Broglia et le marquis d'Este, déclara solennellement devant eux qu'il ne cédait qu'à la force et qu'il entendait conserver tous ses droits sur ses possessions cisalpines ⁴. Mais celui qui, après le cardinal d'Ossat, éprouva la déception la plus profonde, fut Lesdiguières. Il ne cacha point son mécontentement, déclara tout haut que le roi de France avait fait une paix de marchand, le duc une paix de roi ⁵. Quelques jours après la signature du traité, Lesdiguières réunit un certain nombre de vieux serviteurs du roi, de ceux qui depuis trente ans exposaient tous les jours leur vie pour leur maître bien-aimé. Il les conduisit auprès du Béarnais, se jeta avec eux à ses pieds, le supplia de ne pas abandonner

1. Traités publics de la maison de Savoie, I, 184. — Les négociations si compliquées qui ont précédé le traité de Lyon ont été admirablement exposées par Guichenon, II, 778. — De Thou, XIII, 561 et suiv. — Menabrea, 495, 497. — Saint-Genis, II, 225, 227. — *Mém. de Lucinge* (copie aux archives de Montpellier et de Turin). — Ricotti, II, 291, 297. — Cambiano, 1403, 1404. — Manfroni, *Carlo-Emmanuele ed il trattato di Lione*.

2. *Première Savoisiennne*, XIX-XXI. — Fontenai-Mareuil, *Mém.*, p. 30. — Cf. Rott, *Henri IV, les Suisses et la Haute Italie*, p. 98, 99.

3. Manfroni, 26. — Carlo Botta, *Storia d'Italia*, III, 424.

4. *Arch. di Stato (Negoz. con Francia, mazzi supplém., 2 mars 1601)*. « Atto formale di protesta fatta del duca contra la cessione a cui fu costretto », etc.

5. Ricotti, III, 302.

aussi indignement les peuples d'Italie¹. Henri IV, ajoute l'ambassadeur florentin, ne put retenir des larmes de pitié et peut-être de regrets. Mais peut-être lui répondit-il ce qu'il écrivait alors à l'un de ses familiers : que le traité de Lyon était fort avantageux à la France, qu'il fallait se féliciter d'avoir trouvé « cette rhubarbe au cœur savoyard », que sa main était encore assez ferme « pour tenir le gobelet et le faire vider tout entier² ».

Quant aux peuples de la région des Alpes, ils accueillirent avec des cris de joie cette paix si désirée. Les Dauphinois, qui supportaient depuis si longtemps tout le poids de la guerre, en furent aussi heureux que les Savoyards³. Ce furent surtout les sujets de Charles-Emmanuel qui accueillirent avec enthousiasme la nouvelle du traité; le pays était tellement écrasé par la guerre, dévoré par les gens d'armes, qu'il poussa un cri de joie en apprenant que les bandes de Lesdiguières devaient rentrer en France⁴. Des chansons que tout le monde répéta célébrèrent cette paix divine qui venait resserrer la sainte union de deux États puissants⁵. Les Piémontais se félicitèrent de voir l'hérétique Dauphinois essayer vainement d'en rompre la trame par ses habiles manèges⁶. Les Savoyards, dans une chanson curieuse, applaudirent à ce traité qui les débarrassait enfin du « renard dauphinois » qui venait manger leurs poules et leurs fromages⁷. Pourtant il y avait

1. *Négoc. de la France avec la Toscane*, V, 454. « Abbandonare quei popoli con tanta indignità. »

2. *Lettres de Henri IV*, V, 373.

3. *Arch. de Grenoble*, BB, 61, Invent., p. 101.

4. Saint-Genis, II, 313, 321.

5. « Pace serena, albergo d'ogni bene,
Santa unione di corone e stati,
Figlia del ciel, i tuoi divini fati
Sciogliono i nodi, d'infinite pene.

Nella publicatione della pace tra il Christianissimo Henrico de Borbon ré di Francia ed il Serenissimo Carlo-Emmanuele, duca di Savoia. » (Torino, 1601, in-8.)

6. L'heresia vicina sente e tace,
Mill' intricati lacci essa anzi tesse.
Cerca con tutti modi se potesse
Di novo romper questa santa pace.

Ibid

7. Et faut asi souci vey
De pourvey
De bonna poudra e cordazo
Per tire ou faus renard,
Quest gogliard
Que vont mingié nou formazo.

Ibid.

quelques Savoyards qui penchaient secrètement vers la France et qui détestaient le Piémontais ¹; quelques-uns s'étaient même compromis jusqu'à s'entendre secrètement avec Lesdiguières; ils furent sévèrement punis par Charles-Emmanuel ².

Malgré son mécontentement, Lesdiguières avait songé à ses intérêts lors du traité de Lyon. Il s'était adressé à Henri IV pour faire reconnaître au duc de Savoie les sommes considérables qu'il lui devait depuis la dernière guerre. Grâce à l'intervention du cardinal Aldobrandini, il fut convenu que le roi et le duc nommeraient chacun deux arbitres qui se réuniraient au Touvet, près de Grenoble, pour déterminer les indemnités dues à Lesdiguières. Dans le cas où Charles-Emmanuel ne s'acquitterait pas dans les six mois, le roi de France s'engageait à le faire. En attendant, Lesdiguières occuperait la ville et le vicariat de Barcelonnette ainsi que le château de Leuille, jusqu'à complète liquidation. Si les arbitres ne pouvaient s'entendre, on s'en remettrait à la décision du nonce et du président Jeannin ³. Ces arbitres se réunirent à la date indiquée; ils trouvèrent les prétentions de Lesdiguières exorbitantes et s'arrêtèrent au chiffre de 40 000 écus que le duc devait payer dans les six mois. Un règlement ultérieur devait déterminer les sommes à payer à ceux qui avaient exercé une charge quelconque dans le marquisat pendant les années 1592 et 1593. Ce fut également Lesdiguières qui fut chargé de faire évacuer la Savoie par les troupes françaises, de ramener à Grenoble les munitions entassées à Montmélian et d'occuper les places des Alpes désignées par le traité ⁴.

Le capitaine dauphinois était ainsi chargé de faire exécuter le traité qu'il désapprouvait, d'apaiser cette guerre qui avait fait sa gloire et qu'il aurait voulu continuer. Quelle allait être sa politique en présence d'un prince dont il connaissait les impitoyables rancunes, devant une paix dont il avait pénétré le frappant désavantage?

1. *La Première Savoisiennne*, XXVIII.

2. *Arch. du sénat de Savoie*, reg. XXVII, fol. 163, 185, 197.

3. *Actes et Corresp.*, II, 516, 517.

4. *Traités publics de la maison de Savoie*, t. I. — *Actes et Corresp.*, II, 517, 521. — *Arch. di Stato (Negoz. con Francia*, mazzo VII, n° 16).

CHAPITRE XII

LESDIGUIÈRES EN DAUPHINÉ PENDANT LA PAIX (1601-1607) SON RÔLE DANS LA POLITIQUE EXTÉRIEURE ET INTÉRIEURE

Politique de Lesdiguières à l'égard de Charles-Emmanuel. — Il cherche à protéger Genève; importance de son rôle dans l'affaire de l'Escalade. — Il se fortifie en Dauphiné contre une agression du duc. — Ses rapports avec Berne, Venise et Florence. — Sa réputation en Europe. — Il intervient dans l'affaire de la Valteline. — A l'intérieur, il reste fidèle à Henri IV. — Graves accusations portées contre lui. — Il parvient à se disculper. — Affaire d'Orange; Lesdiguières intervient dans une querelle entre le prince d'Orange et Blacons.

Le traité de Lyon marque une ère nouvelle dans la vie et l'œuvre de Lesdiguières. Le petit gentilhomme du Champsaur, après des commencements difficiles, a grandi d'année en année; le petit cadet dauphinois est devenu « le grand mignon de mars ¹ »; le bruit de ses victoires a retenti dans toute l'Europe. Il est le chef incontesté du parti protestant, le lieutenant de Henri IV qui le comble de prévenances et de faveurs. C'est la période héroïque de la vie du futur connétable. Alors va commencer ce qu'un de ses historiens a pu appeler la période d'organisation ². Devenu le maître absolu de sa province, n'ayant plus à recommencer ses guerres perpétuelles contre la Savoie, à courir du Var à l'Isère et du Rhône à la Doria, le hardi capitaine va faire place à l'infatigable administrateur; le lieutenant général va guérir les maux qu'a faits le chef de partisans; le diplomate va continuer et com-

1. *La Diguiéréade*, mss de Grenoble, U, 918, p. 168.

2. Douglas et Roman, I, Introd., XLI.

pléter l'homme de guerre. Pendant cette magnifique période de relèvement national, Lesdiguières va dignement tenir sa place à côté de Sully et de Henri IV, s'occuper librement des affaires du Dauphiné et de la France, sans oublier les siennes, assurer sa puissance en assurant la grandeur de son pays. Il va déployer, dans cette période nouvelle, une activité aussi prodigieuse et des qualités aussi éminentes que sur les champs de bataille. Nous allons voir désormais, sous un jour nouveau, cette puissante intelligence qui, si elle ne fut pas sans tache, ne fut jamais sans grandeur.

Pour bien connaître sous toutes ses faces ce prodigieux esprit, nous allons l'étudier successivement à plusieurs points de vue. Nous verrons d'abord quelle fut sa politique extérieure, comment il se fit l'auxiliaire de son roi et intervint dans ses conseils. Puis nous examinerons quelle fut sa politique intérieure, quel rôle il joua dans l'œuvre de réorganisation nationale entreprise par Sully et Henri IV, quelle part lui revient dans la pacification politique et religieuse de son pays. Nous passerons ensuite à l'étude de son administration en Dauphiné. Enfin nous le montrerons dans sa vie privée, dans son existence quotidienne, au milieu des honneurs et des triomphes que lui décernaient la reconnaissance du roi qu'il avait si fidèlement servi et l'affection des peuples qu'il avait si vaillamment protégés.

Lesdiguières avait raison de se montrer profondément mécontent du traité de Lyon. Outre qu'il en trouvait les clauses désavantageuses, il connaissait de longue date l'ennemi qui l'avait signé; il savait que le duc Charles-Emmanuel et le comte de Fuentès n'étaient point décidés à exécuter rigoureusement une paix qui avait été imposée par la force. Jusqu'en 1609, le remuant Savoyard ne cessera de rêver le démembrement du royaume et la réalisation de l'ambitieux programme qu'il avait exposé en 1589¹. Il faut mettre en garde le roi de France contre les pratiques d'un ennemi qui ne désarme point, qui est décidé à recourir à tous les moyens pour reprendre ce qu'il a donné : ce sera le rôle de Lesdiguières. Ouvrir les yeux au roi, lui montrer les rancunes et l'ambition de Charles-Emmanuel, veiller à la frontière des Alpes, faire le guet aussi bien vers Genève que dans les vallées vaudoises, préparer la guerre pour faire exécuter la paix, telle sera la politique du lieutenant général.

1. *Mém. du duc de Nevers*, éd. de 1665, t. I, 847.

S'il consent à désarmer après la victoire, il ne le fait qu'avec toute sorte de réserves et de précautions. Il faut se défier du duc; aussi tient-il la main à faire observer chacune des clauses du traité. Le duc tergiverse, hésite, chicane; les conférences du Touvet ont commencé, mais elles se prolongent indéfiniment et sans résultat; il fait répondre par de longs mémoires aux prétentions de Lesdiguières¹. Celui-ci tient bon, et pendant qu'il discute, il avertit le roi et ses ministres. Il consent bien à désarmer, à évacuer lentement la Savoie², à licencier les troupes qui viennent de faire la campagne des Alpes et qu'il a échelonnées jusque sur les bords du lac Léman³. Mais il comprend qu'avec un adversaire comme Charles-Emmanuel, il faut rester prudemment sur la défensive. Il sait que le duc trame un complot contre Henri IV, il le prévient, le félicite d'avoir échappé aux coups de Biron et de l'ennemi déloyal qui lui a mis les armes à la main⁴. Lorsque le duc veut se justifier contre les calomnies de ceux qui l'accusent d'avoir trempé dans la conspiration du maréchal, c'est à Lesdiguières qu'il envoie des ambassadeurs chargés de le disculper⁵.

Il sait qu'il est question, à la cour de Turin, de recommencer les hostilités vers la Provence et vers Genève⁶; il sait que l'on élève des contestations sur l'exécution du traité et que l'on tient en réserve une occasion de le rompre⁷. Il voudrait bien ne pas évacuer la Savoie, et s'il le fait, c'est avec une extrême lenteur et une prudence méticuleuse. Sous prétexte qu'il lui serait impossible de faire vivre les régiments de cavalerie qui sont restés dans le Faucigny, il les laisse dans le pays, les charge d'avoir l'œil sur

1. *Actes et Corresp.*, I, 391, 393, 395. — Biblioth. de l'Institut, mss Godefroy, vol. 95, p. 203. — *Arch. di Stato (Negoz. con Francia, mazzo VII, n° 17)*. — « Istruzione ai Sign. Rochietta e Ponet, deputati da Sua Altezza per intervenire al suo nome al congresso che si dovea tenere al Touvet per la discussione delle pretensioni di Lesdiguières, con le rispose ad ogni capo di tali pretensioni. »

2. *Actes et Corresp.*, I, 373.

3. *Ibid.*, I, 375, 379.

4. Ed. de Barthélemy, *Revue britannique*, octobre 1875. — Relation, mss sur l'emprisonnement de Biron (*Arch. di Stato. Negoz. con Francia, mazzo VII, n° 23*). — *Relazione della congiura del Biron* (Real Casa, categ. III, mazzo XII, n° 12).

5. *Arch. di Stato (Negoz. con Francia, mazzo VII, n° 24)*. « Istruzione al suo inviato al Lesdiguières e successivamente al Rè per chiarire le imposture fatte a Sua Altezza di che essa avesse potuto complotare l'assassinio di Sua Maestà ed altre calumnie. »

6. *Arch. di Stato (Negoz. con Spagna, mazzo II, n° 10)*.

7. *Ibid.*, *Negoz. con Francia, mazzo VII*. « Reclami del Duca per la piena osservanza del trattato di Lione. »

Genève¹. Il écrit au roi que le duc semble se préparer à intervenir du côté de la Provence². Il donne à la garnison de Chambéry l'ordre de quitter la ville, mais seulement après le paiement de 6 000 écus³; encore les ennemis l'accusent-ils d'avoir tout préparé avant son départ pour faire sauter le château⁴. Sur les conseils pressants de Henri IV, il promet d'évacuer Montmélian. Mais il y est encore au mois d'août, peut-être pour lever plus longtemps des contributions de guerre, comme l'en accusent les Piémontais⁵, mais surtout pour ne point renoncer à l'une des dernières garanties qui restent entre ses mains. Ce n'est que sur les formelles injonctions de Henri IV qu'il se résigne à sortir de la place, après que le duc lui a payé 50 000 écus⁶. Il écrit si souvent à Henri IV et au connétable qu'il faut se tenir sur ses gardes, faire venir de l'artillerie en Dauphiné, renforcer les garnisons, élever des forteresses, que le roi se laisse convaincre, lui recommande la plus grande vigilance⁷.

Il insiste auprès de Montmorency à qui il fait partager ses vues et qui lui recommande de veiller attentivement du côté de la Savoie⁸. Il fait plusieurs voyages auprès du connétable afin de s'entendre avec lui sur la politique à suivre et les précautions à prendre⁹. Il outrepassa d'ailleurs plusieurs fois ses instructions, fait raser le fort de Pont de Beauvoisin malgré les clauses du traité et les conseils de Montmorency, paraît ainsi sur le point de rompre le traité : le nonce réclame, le Conseil intervient et Lesdiguières est obligé de se justifier auprès de son maître¹⁰.

Toutes ses lettres ne parlent que des préparatifs de guerre du duc de Savoie; il exagère à dessein, il grossit le danger : ne faut-il pas éveiller les soupçons du roi et l'empêcher de s'endormir dans une paix trompeuse¹¹? Il ne se contente point de montrer le

1. *Actes et Corresp.*, I, 379.

2. *Ibid.*, I, 377.

3. *Ibid.*, I, 391.

4. Cambiano, 1412.

5. *Ibid.*, 1441, « il tutto per cavare denari ». -- Henri IV d'ailleurs, en février 1601, lui avait recommandé de n'évacuer la place qu'au dernier moment. *Lettres*, V, 371.

6. *Ibid.*

7. *Lettres de Henri IV*, V, 390.

8. *Actes et Corresp.*, I, 380, note 1.

9. *Ibid.*, I, 387.

10. *Ibid.*, I, 385.

11. *Actes et Corresp.*, I, 384.

péril, il cherche à le prévenir; il écrit de son propre chef aux capitaines français qui occupent des places au delà des Alpes, de veiller tous les jours, de ne point désarmer encore ou de le faire avec toute sorte de lenteurs ¹: « Ayez l'œil ouvert à la garde des places, écrit-il à d'Hercules, car il y va du vôtre et de celui de vos amis ². » Il semble exécuter ponctuellement les clauses du traité, fait évacuer les places fortes de la vallée de la Maira, mais ordonne d'occuper d'autres points stratégiques ³. Si le duc réunit des troupes en Savoie, masse des Espagnols dans le Faucigny, il avertit Henri IV, lui répète que « ce sont des commencements qui auront quelque suite ⁴ ». Il s'inquiète de voir les déserteurs français affluer dans le camp savoyard; l'un de ses espions l'a prévenu que d'Albigny compte sur une prochaine rupture du traité ⁵. Il se tient au courant de tout, avertit le roi du moindre mouvement que font les armées savoyardes, des garnisons qui sont renforcées, des régiments qui sont créés; il répète tous les jours que la frontière française est ouverte, les bastions de Barraux écroulés, les garnisons sans solde, qu'il faut envoyer des troupes, renforcer les places de Briançon, d'Exilles, de Barraux et de Saint-Genix ⁶. On parle d'une attaque sur Genève: l'entreprise est possible, mais l'ennemi ne pourrait-il pas s'en prendre aussi à Grenoble, à Vienne ou à Lyon ⁷? Cette accumulation de troupes en Savoie, l'arrivée de régiments espagnols, les préparatifs du duc qui fait construire des équipages de pont, tout ce que lui apprennent les rapports de ses espions ne lui présage rien de bon ⁸. Il faut veiller avec d'autant plus de soin que le duc continue à chercher des partisans en France et à organiser des complots ⁹.

Ces inquiétudes de Lesdiguières étaient-elles le résultat de ses rancunes contre le traité de Lyon? Cherchait-il, comme on l'en

1. *Actes et Corresp.*, I, 388.

2. *Ibid.*, I, 391.

3. *Ibid.*, I, 396.

4. *Ibid.*, I, 426. — Jean de Serres, *Invent. gén. de l'Hist. de France*, 780.

5. *Actes et Corresp.*, I, 432.

6. Il fait écrire par de Morges deux lettres au roi sur le même sujet, B. N., mss fr., 23 197, fol. 9 et 40.

7. *Actes et Corresp.*, I, 436, 437.

8. *Ibid.*, I, 440, 441.

9. *Ibid.*, 442. Une lettre intéressante de Saint-Jullien au roi montre que la politique de Lesdiguières est de tirer de la paix de Lyon tous les avantages qu'elle comporte. B. N., FF., 23 197, fol. 308.

accusait à Turin, à rallumer les hostilités parce qu'elles lui étaient nécessaires et la guerre parce qu'il en profitait¹? Mais ici, l'homme de guerre se trouvait d'accord avec les plus habiles diplomates. Le cardinal d'Ossat écrivait de Rome à Henri IV pour le mettre en garde contre les machinations de Charles-Emmanuel et lui recommandait de s'en rapporter à Lesdiguières qui se tenait si bien au courant de toutes les choses d'outre-monts². Le diplomate gascon insiste aussi souvent que le capitaine dauphinois sur les préparatifs que fait le duc de Savoie qui s'entend avec les Espagnols³, réunit des troupes en Piémont⁴, persécute tous ceux qui ont servi le roi de France, choisit comme gouverneur de la Savoie un ligueur endurci et un ennemi acharné de Lesdiguières, d'Albigny⁵, et fait de la ruine de Henri IV « son souverain bien et le but de toutes ses pensées⁶ ». Des ministres comme Villeroy sont d'accord avec Lesdiguières, déclarent hautement que le duc « désire la ruine de la France plus qu'il ne souhaite sa propre conservation et celle de ses enfants⁷ ».

Lesdiguières avait raison de s'inquiéter des projets du duc de Savoie : s'il ne licenciait point ses troupes, c'est qu'il attendait la prise d'armes de Biron qu'il avait provoquée et qui devait être le signal des hostilités. On sait comment la conspiration fut découverte et comment les projets du peu scrupuleux Savoyard furent déjoués par le terrible châtement de son complice⁸. Lesdiguières, qui avait toujours détesté profondément Biron⁹ et qui avait à plusieurs reprises averti le roi à mots couverts, se félicita avec tous les bons Français de la façon dont Henri IV sut conjurer le péril « et les pernicioeux desseins qui se brassaient contre sa personne, contre son rang et contre son État¹⁰ ». Mais l'infatigable Charles-Emmanuel est vraiment l'activité incarnée¹¹; à peine le

1. Cambiano, 1411, « trovandosi ad ogni passo intoppe di nove difficoltà fatte dal Diglieres per suoi interessi particolari ».

2. *Lettres de d'Ossat*, p. 526.

3. *Ibid.*, 527.

4. *Ibid.*, 534, 540, 550.

5. *Ibid.*, 579.

6. *Ibid.*, 609, 637, 658, 715.

7. *Ibid.*, 609.

8. B. Zeller, *Henri IV et Marie de Médicis*, p. 119 et suiv. — Éd. de Barthélemy, *loc. cit.* — Ricotti, III, 332, 338.

9. *Négoc. diplom. de la France avec la Toscane*, V, 439.

10. *Actes et Corresp.*, I, 426.

11. Carutti, II, 2.

complot de Biron est-il éventé, à peine les agents chargés d'or qu'il envoyait en France et que Lesdiguières signale au roi ¹, sont-ils repartis pour Turin, que le duc se tourne contre Genève.

Depuis longtemps, poussé par l'Espagne, il songeait à mettre la main sur ce grand centre de la puissance protestante. En France, les esprits clairvoyants connaissaient de longue date ses projets ambitieux; on savait qu'il voulait porter un grand coup à Henri IV en frappant ses alliés les Genevois et déchirer à Genève le traité de Lyon ². On savait qu'il avait repris et étudié tous les projets de surprise élaborés par la cour de Turin, envoyé des agents secrets à Genève ³. D'Ossat signalait depuis longtemps le péril et suppliait le pape « d'admonester le duc sur les mauvais traitements qu'il préparait à ceux de Genève ⁴ ».

Lesdiguières est trop avisé, sa police en Italie est trop bien faite pour qu'il ne soit pas au courant des machinations de Charles-Emmanuel. Depuis longtemps les Genevois ont noué avec lui des relations amicales, ont célébré ses triomphes, ont applaudi à ses succès ⁵; aussi prend-il à cœur les intérêts de la Rome calviniste et songe-t-il à la protéger contre les agressions de son insatiable voisin. Pendant un an et demi, son rôle va être de prévenir les Genevois, de leur montrer le péril et de les engager à se tenir sur leurs gardes. Au mois de février 1601, il fait un voyage à Genève pour aller prendre possession de la seigneurie de Coppet. Au milieu des fêtes que lui donne la République, sa grande préoccupation est de cantonner les garnisons françaises dans le voisinage de la ville, de prévenir les Genevois du péril qui les menace ⁶. De retour à Grenoble, il songe toujours aux intérêts de ses amis de Genève, écrit au roi, écrit à la République de ne pas s'endormir, de veiller aux alertes ⁷. Si les Espagnols de Fuentès se mettent en mouvement vers les Alpes, il prévient aussitôt les Genevois, avertit le Connétable ⁸. Il envoie lettre sur

1. *Actes et Corresp.*, I, 442.

2. Saint-Genis, II, 231. — B. N., FF., *Mémoire des droits du duc de Savoie sur Genève*, 3804. — *Prétentions du duc de Savoie sur Genève*, 3241.

3. Ricotti, III, 340.

4. *Lettre de d'Ossat*, 590.

5. Dareste, *François Hotman* (*Rev. histor.*, 1876). Voir notamment ses lettres, p. 418, 419, 433. « Notre ami Lesdiguières va prendre Vienne. »

6. Videt, I, 436. — *Actes et Corresp.*, I, 376.

7. *Actes et Corresp.*, I, 391.

8. *Ibid.*, I, 394.

lettre aux syndics ¹. Des Napolitains sont signalés à Aiguebelle : ils sont évidemment envoyés contre Genève ². Trompé un instant par le rusé Savoyard, il paraît croire que le danger menace plutôt le Dauphiné que la Suisse ³. Pour s'en assurer, il se rend de nouveau à Genève, confère avec les syndics, les engage à redoubler de vigilance, envoie un commissaire des guerres aux Bernois pour les prier de veiller sur Genève ⁴. Toujours admirablement renseigné sur la conduite de Charles-Emmanuel, il connaissait ses intrigues auprès des syndics de Berne pour les détacher de l'alliance genevoise et il cherche à en conjurer les effets ⁵. Ses espions le préviennent des immenses préparatifs du duc ; il est si bien renseigné qu'avant l'Escalade, il décrit au roi ces ingénieuses échelles inventées par le Piémontais Semori, peintes en noir, s'emboitant les unes dans les autres, munies à leur sommet de roulettes recouvertes de drap pour glisser silencieusement le long des murailles et que l'on conserve aujourd'hui à l'arsenal de Genève ⁶. Si le duc envoie des chariots de poudre au delà des Alpes, s'il concentre ses garnisons vers Annecy et Thonon, Lesdiguières dépêche l'un des siens au roi pour le prévenir, pour lui annoncer que, sur son ordre, les Genevois se tiennent sur la défensive et « qu'il tiendra fort soigneusement la main à tout ce qui regarde son service sur cette frontière ⁷ ». Dans les premiers jours de décembre, un exprès va encore avertir les Genevois que le duc a franchi les Alpes, que des rassemblements suspects se font dans la vallée de l'Arve et qu'il faut plus de vigilance que jamais ⁸. Quelques jours après, on apprenait dans toute la France les détails de la fameuse escalade.

Charles-Emmanuel et d'Albigny avaient silencieusement massé leurs troupes dans le Faucigny et dans le Chablais. Quand tout fut prêt, le duc traverse les Alpes et se rend à Saint-Julien. Là il rassemble les 4 000 hommes d'Albigny qui comptent, à côté du contingent espagnol, piémontais et napolitain, le Picard Brignolet,

1. *Registre du conseil de Genève. Lettre du 14 octobre, 1601.* — Saint-Genis, II, 232.

2. *Actes et Corresp.*, I, 425.

3. *Ibid.*, I, 437.

4. *Ibid.*, I, 438, 439.

5. Arch. de Berne (Aff. de Genève). — Saluces, *Hist. milit.*, III, 47.

6. *Actes et Corresp.*, I, 440. — Saint-Genis, II, 236, note 1. — *Histoire de la miraculeuse délivrance envoyée de Dieu à la ville de Genève* (1602), p. 17.

7. *Actes et Corresp.*, I, 447, 448.

8. *Ibid.*, I, 453.

le Bressan d'Attignac, le Dauphinois Galiffet¹. Il choisit trois cents soldats d'élite, armés de toutes pièces, munis de pétards et d'échelles². La nuit est noire, le froid rigoureux, les lumières s'éteignent peu à peu dans la ville. Les trois cents arrivent au pied du parapet, déploient les échelles, escaladent le rempart. Les uns se couchent le long du rempart, les autres se glissent à travers les rues silencieuses. D'Albigny, prévenu du succès de l'escalade, ordonne à ses troupes de s'avancer dans la plaine de Plainpalais. Déjà le duc, qui se croit maître de la ville, envoie des courriers dans toutes les directions pour annoncer sa conquête. Mais Brignolet manque d'audace; il n'ose s'aventurer à travers le calme formidable de la ville endormie, il attend le jour. Une sentinelle de la Tour de la Monnaie entend un bruit suspect; un caporal est aussitôt prévenu et envoie un milicien vers le rempart. Le soldat s'avance prudemment, le mousquet à la main, aperçoit une troupe d'hommes armés, crie : Qui vive? et décharge son mousquet : aussitôt l'alarme se répand dans toute la ville; les Genevois, réveillés en sursaut, accourent en foule, saisissent tout ce qui leur tombe sous la main, hallebardes, outils, marteaux, se ruent sur les assaillants qui essayent d'occuper les portes. Ce fut une lutte épique, dans la nuit, entre ces « héros en chemise³ » et les agresseurs déconcertés. Rejetés vers la muraille, précipités dans le fossé, abandonnés par d'Albigny qui n'ose donner l'assaut et par le duc qui s'enfuit à franc étrier, les Savoyards sont exterminés ou faits prisonniers : le jour de l'escalade allait devenir pour les Genevois le jour de la délivrance et de la liberté⁴.

Ce prodigieux événement qui fit « pendant quelque temps l'entretien de toute l'Europe⁵ » et dont s'occupèrent tous les gouvernements, avait eu pour nous l'issue la plus heureuse grâce à la prudence et au patriotisme des Genevois, mais aussi grâce à

1. *Registre du consul de Genève* (18 décembre 1602). *Liste des prisonniers*.

2. Les chiffres de Videt sont ici rectifiés par les documents piémontais et la lettre de Lesdiguières.

3. Saint-Genis, II, 237.

4. Videt, I, 442, 453. — Saint-Genis, II, 236, 242. — Ricotti, III, 340, 345. — Costa, *Mém. hist.*, II, 120. — Saluces, *Hist. milit.*, III, 60. — Frézet, *Hist. de Savoie*, II, 420. — *Histoire de la miraculeuse délivrance*, etc. — *Récit de l'Escalade* (publié par Gaberel, 1867, in-32). — Guichenon, III, 360. — *Actes et Corresp.*, I, 454, 455. — Vulliemin, *Hist. de la conféd. suisse*, XII, 361, 365. — B. N., FF., 3 460. *Entreprise du duc de Savoie sur Genève*.

5. Marsollier, *Vie de saint François de Sales*, I, 353.

l'énergie vaillante de Lesdiguières. A Genève comme à Cavour, comme à Aix, l'infatigable Savoyard se heurtait à l'infatigable Dauphinois. C'est lui qui n'a cessé de mettre les syndics sur leurs gardes, de tenir Henri IV en éveil et de faire le guet sur les Alpes. C'est lui qui prévient aussitôt le roi de France et lui demande des ordres précis ¹. C'est lui que les Genevois remercient des avertissements qu'il leur a prodigués ²; c'est lui qu'« ils prient et requièrent de toute leur affection » pour qu'il veuille leur continuer ses bons offices, « les assister de son sage et prudent avis ³ ». Il répond à leur appel, les encourage à persévérer, leur expédie le capitaine du Villars chargé de pourvoir avec eux à la sécurité de la ville ⁴, insiste auprès de Henri IV pour qu'il empêche désormais toute nouvelle tentative du duc en renforçant les remparts de Genève et en augmentant les garnisons de la frontière. Pendant tout le cours de l'année suivante, il prodigue aux Genevois les marques du plus bienveillant intérêt, leur envoie des secours en hommes et en argent ⁵, supplie Henri IV de leur dépêcher Monsieur de Vic et de leur continuer sa puissante protection ⁶. Il les exhorte à être prudents, « à ne pas donner aux fols plus de voix qu'aux sages », à ne pas mécontenter du Villars et la France. Les Genevois sont « trop jaloux de leur liberté »; ils doivent accepter un chef donné par la France ⁷. Il gourmande et tempère cette ombrageuse démocratie, la décide à se résigner de plus en plus à l'influence française, l'habitue à ne prendre jamais aucune décision sans l'avoir consulté ⁸.

Charles-Emmanuel d'ailleurs sait fort bien à qui s'en prendre de son échec; il connaît si bien les intrigues de Lesdiguières à Genève, ses allées et venues, son intervention constante dans les affaires de la cité, qu'il tire de là une excuse à sa conduite déloyale. Il a l'audace de prétendre que s'il a tenté un coup de main sur Genève, c'est pour prévenir Lesdiguières; que le capitaine dauphinois avait formé le projet de mettre la main sur la ville, et

1. *Actes et Corresp.*, I, 454.

2. *Registres du conseil* (apud Saint-Genis, II, 238, note 2).

3. *Actes et Corresp.*, I, 456, note 1. — Cf. deux lettres de remerciement des Genevois à Lesdiguières, B. N., FF., 23 197, fol. 546 et 547.

4. *Actes et Corresp.*, I, 454. — Vulliemin, XII, 361, note 1.

5. *Actes et Corresp.*, I, 457.

6. *Ibid.*, 461.

7. *Ibid.*, 462.

8. *Ibid.*, 463.

qu'en essayant de s'en emparer, le duc a simplement voulu la soustraire à son puissant voisin ¹. L'accusation était absurde et fit sourire tout le monde; on savait trop bien, dit un contemporain, que « Lesdiguières, plein de fidélité, n'aurait pas fait une pareille démarche sans l'ordre de Sa Majesté ² ». Mais les reproches de Charles-Emmanuel prouvaient du moins l'action incontestable que le lieutenant général du Dauphiné exerçait sur la cité genevoise. Quant à Lesdiguières, il ne s'émut guère de ces accusations burlesques; il préféra, en capitaine avisé qui profite de tout, même des fautes de l'ennemi, se rendre compte des causes qui avaient amené l'échec des Savoyards, montrer à ses lieutenants que l'armée piémontaise pouvait s'emparer de la ville en ouvrant un feu violent de mousqueterie qui aurait effrayé les bourgeois de Genève, en organisant une escarmouche pour amuser l'ennemi pendant qu'on aurait mis le pétard aux portes et donné la main aux soldats de d'Albigny, en mettant le feu à un quartier de la ville pour détourner l'attention des assiégés, en agissant promptement et en déconcertant la défense par la rapidité de l'attaque ³. C'était demander au duc les qualités militaires qui faisaient la force du capitaine dauphinois et qui expliquaient le succès de ses foudroyantes campagnes.

Après avoir sauvé Genève, Henri IV et Lesdiguières intervinrent pour faire signer le traité de Saint-Julien qui comprenait Genève dans les traités de Vervins et de Lyon, réglait la question des frontières entre les deux États et interdisait au duc tout rassemblement de troupes et toute construction militaire dans un rayon de quatre lieues ⁴. Ce traité, qui excita l'enthousiasme des populations savoyardes aussi bien que des Genevois, provoqua un sombre mécontentement chez le duc de Savoie. « C'est méchante ruine, dit-il, que de signer un accord qui me ravale presque à l'égalité avec ces rebelles hérétiques ⁵. » Charles-Emmanuel, obligé de faire taire « sa soif de Genève », comme disait du Fresnes, allait-il renoncer à sa « faim de Grenoble ⁶ »? Tel n'était point l'avis de Lesdiguières; selon lui, il fallait tou-

1. Videt, I, 449. — *La Seconde Savoisiennne*, p. 147, 148. — Jean de Serres, *Invent. génér.*, 789.

2. Vittorio Siri, *Memorie recondite*, trad. franç. de 1767; — II, 33.

3. Videt, I, 453.

4. *Traité public de la maison de Savoie*, I, 216. — Ricotti, III, 352.

5. Vulliemin, XII, 366. — Saint-Genis, II, 245.

6. *Ibid.*

jours redouter une attaque sur le Dauphiné ou la Provence. Le duc paraissait moins disposé que jamais à observer strictement les clauses de la paix de Lyon et il élevait à chaque instant des contestations sur l'exécution du traité ¹. Tantôt il se plaint de ce que Lesdiguières a fait raser le fort de Pont-de-Beauvoisin ²; tantôt, sous prétexte de rétablir le catholicisme dans le Val Clusone, il cherche à enlever aux Français cette voie de communication importante qui les amène au cœur du Piémont ³. Puis ce sont des chicanes interminables au sujet des réclamations de Lesdiguières. Les conférences du Touvet, après avoir traîné en longueur, ne devaient aboutir qu'après plusieurs années de discussions ⁴. Un jour, les gens du duc osent violer le territoire français, pénétrer en Dauphiné vers le Pont-de-Beauvoisin et maltraiter un greffier du prévôt ⁵. Et pendant ce temps, les préparatifs militaires continuent en Savoie où affluent sans cesse des troupes nouvelles : aujourd'hui les Milanais de Trivulce, demain les Espagnols de Spinola ⁶. Aussi Lesdiguières, en face de cette paix armée, ne veut-il point licencier ses troupes. Il écrit au roi de faire respecter son autorité, de ne pas souffrir « les injures d'un moindre que lui ⁷ ». Il garnit de troupes la frontière du Guiers, va inspecter Briançon et les places du voisinage ⁸, ordonne aux consuls de Gap et de Tallard de ne pas se départir un seul instant de la plus rigoureuse vigilance ⁸. « Je crois, écrit-il au roi, que Monsieur de Savoie nourrit et entretient toujours quelque dessein à votre préjudice et qu'il n'y épargne ni gens ni argent, estimant que de beaucoup d'entreprises il en fera réussir quelque'une, advenant un changement de temps ⁹. » Il accueille tous les mécontents, tous « les Français débauchés qui se jettent entre ses bras ». Lesdiguières reste quinze jours dans le Haut-Dauphiné pour déjouer les menées souterraines de Charles-Emmanuel qui cherche à nouer des intelligences dans

1. *Arch. di Stato (Negoz. con Francia, mazzi supplém.)*. « Negoziati relativi alle infrazioni che faceva la Francia del Trattato di Lione. »

2. *Actes et Corresp.*, I, 385.

3. *Ibid.*, I, 430.

4. *Ibid.*, I, 395.

5. *Ibid.*, I, 470.

6. *Ibid.*, I, 467.

7. *Ibid.*, I, 471.

8. *Ibid.*, I, 450.

9. *Ibid.*, I, 480.

le pays ¹. Son activité est extraordinaire; il est sur tous les points à la fois, relève les fortifications d'Exilles et de Barraux ², travaille sans relâche à faire de Grenoble une ville capable de résister à un coup de main ³. Il impose pour cela à chaque communauté l'obligation de fournir un pionnier ou trois sols par jour ⁴.

Comme le duc de Savoie cherche constamment à se faire des alliés parmi les capitaines à la solde du roi, comme il est à chaque instant question de capitaines qui songent à livrer Grenoble ou Genève ⁵, il choisit pour occuper les places frontières des gentilshommes sûrs et dévoués, « de fidèles serviteurs de Sa Majesté », des hommes « dont la valeur, diligence et expérience au fait des armes » soient connues de tous. Il leur recommande d'« ouvrir l'œil » constamment, de veiller au bon état des forteresses, d'établir soigneusement des postes et des sentinelles, de faire « tout ce que doit faire un bon, assuré et expérimenté capitaine ⁶ ».

Ainsi, au milieu de cette paix équivoque comme dans les guerres qui l'avaient précédée, Lesdiguières joue sur la frontière des Alpes le rôle d'une sentinelle active, infatigable, toujours sur le qui-vive, ne se laissant jamais surprendre. Il suit les conseils que lui donne son maître ⁷ et se répète qu'avec un ennemi comme celui qu'il a à combattre, il ne faut jamais s'endormir. Si la période qui s'étend de 1601 à 1608 fut pour notre frontière du Sud-Est une période de calme relatif; si Grenoble n'eut pas son Escalade comme Genève; si les laboureurs du Graisivaudan et les pâtres de l'Embrunois purent vaquer librement à leurs occupations, c'est surtout à Lesdiguières qu'ils en furent redevables. Nul, mieux que le lieutenant général du Dauphiné, n'était fait pour comprendre et appliquer la vieille maxime de droit international : nul ne sut mieux préparer la guerre pour avoir la paix ⁸.

1. *Actes et Corresp.*, I, 482, note 2.

2. *Ibid.*, I, 484.

3. De Rochas, *Notice histor. sur les fortifications de Grenoble* (*Bull. Acad. delphin.*, 3^e série, p. 9). — *Actes et Corresp.*, I, 400, 401.

4. *Ibid.*, I, 487.

5. *Ibid.*, I, 488, note 1.

6. *Ibid.*, I, 517, 518.

7. *Lettres de Henri IV*, t. V, 583.

8. Un contemporain rendait justice à Lesdiguières dans un langage quelque peu emphatique : « Qualis enim et quantus tum in pace tuendâ quàm in bellis profligandis; nec minùs in regno conservando quàm in hostibus debellandis,

Et en même temps qu'il fait ainsi de sa province de Dauphiné une forteresse inattaquable où veille constamment un infatigable capitaine, Lesdiguières étend son action jusque sur les pays voisins; le diplomate aide et complète le capitaine. Depuis longtemps il était vivement sollicité par les syndics de Genève à qui il avait rendu tant de services et qui le priaient de se rendre auprès d'eux. Il fit un voyage sur les bords du Léman, reçut des Genevois un accueil magnifique, entra dans la ville au milieu des acclamations et des salves d'artillerie ¹. Il rendit plus intimes les liens qui unissaient cette ville à la France, prit à cœur ses intérêts malgré les hésitations de Henri IV et la parcimonie de Sully ², mérita l'estime et la reconnaissance des Genevois. Son autorité était fort grande dans le pays, et en 1605 il voulut aller jusqu'à Berne. Henri IV, à qui il demanda la permission de faire ce voyage, lui confia la mission de resserrer son alliance avec les Bernois ³. Il partit au mois d'avril 1604, et, passant par sa terre de Coppet, il s'avança vers la ville de Berne. Il y fut reçu en grande pompe par l'avoyer et les autorités du canton. Après une réception enthousiaste à l'hôtel de ville, il réunit les principaux citoyens pour leur faire part des instructions dont le roi l'avait chargé. Il protesta du désir qu'avait Sa Majesté de maintenir inviolablement le traité d'alliance; il félicita les Bernois d'avoir su résister, à la diète de Bade, aux conseils intéressés des agents de l'Espagne, les engagea fermement à ne jamais renoncer à l'alliance française ⁴. Les Bernois répondirent par d'enthousiastes applaudissements à cet habile discours : ils étaient résolus à rester indissolublement unis à la France. Pendant trois jours, on donna des fêtes magnifiques en l'honneur de Lesdiguières, qui visita ensuite l'ossuaire de Morat et revint à Coppet, puis en Dauphiné. Les protestations de dévouement qui furent échangées dans ce voyage diplomatique ne restèrent point lettre morte; si les Bernois se montrèrent fidèles à l'alliance de la France et de Genève, Lesdiguières de son côté s'occupa souvent de leurs intérêts, écrivit des mémoires au roi en leur faveur et con-

et æque in vi repellendâ atque in fraudibus declinandis semper extiteris! »
Dédicace de Julius Pacis à Berigâ (*Analysis Codicis*, Lugduni, in-fol., 1616).

1. Videl, I, 437. — Vulliemin, XII, 401.

2. *Actes et Corresp.*, I, 369, 370.

3. *Ibid.*, I, 484.

4. Videl, I, 471, 472.

tribua à resserrer l'amitié des cantons protestants et de la France ¹.

Ce n'est pas seulement avec les cantons suisses que Lesdiguières entretient des rapports; ce n'est pas seulement à Genève et à Berne qu'il est connu et admiré. Il noue des relations de bonne amitié avec le sénat de Venise ² et avec Florence ³. La reine Élisabeth d'Angleterre le tient en haute estime. Quand Biron fut envoyé à Londres, Créquy l'accompagnait et la reine lui demanda des nouvelles de celui qu'elle appelait « le capitaine sans pair », de celui qu'elle admirait profondément. Elle lui fit renouveler ses protestations d'amitié par son ambassadeur lord Egmont et par le comte d'Essex ⁴. Le marquis de Bade veut envoyer l'un de ses parents apprendre en France le métier des armes : c'est à Lesdiguières qu'il l'adresse ⁵. Le margrave de Brandebourg lui écrit qu'il est très flatté de l'estime que lui accorde « un si renommé personnage et si signalé capitaine ⁶ ». Le landgrave de Hesse venu à Paris regrette de n'avoir pu lui rendre visite. Le comte Maurice de Nassau exprime le désir de venir le trouver et de servir à ses côtés. Partout on vante le « Du Guesclin Dauphinois ⁷ »; sa renommée s'étend jusque dans le Midi, et un savant de Nîmes écrit un poème intitulé *Lesdiguerias* ⁸. Il s'occupe de tout ce qui se passe « aux environs », entretient une correspondance suivie avec nos ambassadeurs et avec les grands personnages de l'État, et de son cabinet de Vizille « voit une fois la semaine tout ce qui se passe en Europe ⁹ ». Il a plusieurs secrétaires qui déchiffrent constamment la volumineuse correspondance qui lui est adressée tous les jours.

Très attentif à tout ce qui se passait alors dans la région des Alpes, il ne pouvait se désintéresser d'une affaire importante qui

1. *Actes et Corresp.*, I, 506, I, 439. « Cette nation est quasi repurgée des intelligences étrangères pour se joindre à votre alliance; je m'en réjouis autant qu'autre de vos serviteurs. » *Lettre au roi*, 26 septembre 1602.

2. *Lettres et ambassades de messire Philippe Canaye, seigneur du Fresne*, 1635, liv. II, p. 33.

3. *Négoc. de la France avec la Toscane*, V, 454.

4. Videl, I, 437, 438. — Guillet, *Renouvellement des anciennes alliances des maisons de France et de Savoye* (Paris, 1619, in-4°), p. 162. — *Mém., Journaux de L'Estoile* (éd. Brunet, Champollion, etc.), t. VII, p. 405.

5. Videl, I, 439.

6. *Ibid.*, I, 439.

7. Mss de Grenoble, 540.

8. *Vie et Poésies de Calignon*, 75.

9. Videl, I, 435.

commençait à occuper notre diplomatie et qui allait bientôt former l'un des épisodes les plus intéressants et les plus compliqués de la politique générale de l'Europe au commencement du XVII^e siècle¹. Il s'occupa activement de cette question de la Valteline qui devait faire plus tard l'objet des constantes préoccupations de de Luynes et de Richelieu. On sait quels puissants intérêts se trouvaient alors en jeu dans la vallée de l'Adda et dans la région qui commande les grandes routes d'Italie en Allemagne. C'était le moment où le comte de Fuentès, gouverneur de Milan, faisait construire, près du confluent de l'Adda, à Monte Vecchio, un fort qui barrait les routes du Splügen, de la Maloia et de la Valteline. Plusieurs partis s'étaient formés parmi les Grisons : le parti français, le parti espagnol et le parti vénitien. Au milieu des contestations et des disputes interminables que souleva l'importante question de la Valteline, la puissante famille des Pianta qui tenait pour le Roi Catholique ne pouvait manquer de s'adresser à celui que l'on considérait comme le plus ardent ennemi de la domination espagnole dans le nord de l'Italie. Pendant le séjour de Lesdiguières à Berne, les ambassadeurs des Ligues Grises vinrent lui demander ses avis et ses conseils sur la conduite à tenir devant les empiètements du gouverneur espagnol. Lesdiguières ne voulut pas s'engager à la légère. Quand il fut de retour à Grenoble, il chargea deux de ses agents les plus habiles, d'Auriac et Bonnefons, d'aller explorer la région de l'Adda et de lui rapporter les plans les plus détaillés.

D'Auriac s'acquitta habilement de sa mission délicate, parcourut tout le pays sous un déguisement et revint informer Lesdiguières de ce qui se passait dans la Valteline. Lesdiguières rédigea aussitôt un long mémoire qu'il envoya à notre ambassadeur de Vic, celui-là même qui avait été chargé d'appliquer avec lui l'édit de Nantes en Dauphiné². Il conseillait aux Grisons de renoncer à leurs querelles intestines et d'oublier leurs haines religieuses devant le péril qui les menaçait; de prendre rapidement une décision pour arrêter les progrès inquiétants de l'Espagne; de se rapprocher du roi de France qui seul était capable d'assurer leur sécurité. Il leur donnait les conseils les plus pratiques, les engageait à construire rapidement des retranchements.

1. B. Zeller, *le Connétable de Luynes*, 144.

2. *Actes et Corresp.*, I, 385, 407.

et des forts dans le val Poschiavo et sur le cours de l'Adda. Il leur montrait que toutes les négociations engagées avec le gouverneur espagnol sur le démantèlement du fort Fuentès ne sauraient aboutir ¹. En même temps, il avait plusieurs entrevues avec de Vic et s'efforçait d'amener les Grisons à suivre ses conseils ². Les événements ne devaient pas tarder à lui donner raison et à montrer qu'en écoutant ses sages observations, les Ligues Grises auraient évité à l'Italie et à la France de redoutables complications.

Quoi qu'il en soit, la renommée du capitaine dauphinois s'étend de plus en plus. Pour tous les contemporains, c'est un homme « d'un grand sens, d'un esprit solide; sa valeur et ses grandes actions lui ont acquis la réputation d'un des plus grands et des plus valeureux capitaines de l'Europe ³ ». Partout on le célèbre comme un esprit incomparable, qui excelle aussi bien à faire régner la paix qu'à gagner des batailles ⁴. Partout on vante « les oracles infaillibles de ses judicieux et solides avis ⁵ ». Saint François est heureux de le rencontrer; le cardinal Bentivoglio trace de lui un portrait des plus flatteurs et le place parmi les plus grands capitaines de l'Europe ⁶; le pape Grégoire XV est fier de recevoir des lettres de lui. Ce qui ressort avant tout de l'étude des documents malheureusement incomplets que nous possédons sur cette partie de la vie de Lesdiguières, c'est qu'il a exercé un rôle prépondérant dans toute la région des Alpes, des bords du Var aux sources de l'Adda, de Genève à Venise; c'est qu'il a voulu empêcher à tout prix la réalisation des projets ténébreux de Charles-Emmanuel et déjouer les intrigues sans cesse renaissantes de l'Espagne.

Ce n'est pas seulement dans l'histoire extérieure de la France que l'actif lieutenant dauphinois intervient constamment; il joue aussi un rôle, et un rôle fort honorable, dans l'histoire intérieure de son pays. Henri IV avait vaincu, mais les troubles intérieurs étaient loin d'avoir disparu. Le vieux ferment de la Ligue agite encore les provinces; les passions mal éteintes se ravivent. Les seigneurs mécontents murmurent contre un roi qui veut les

1. Videt, I, 477, 479.

2. *Actes et Corresp.*, I, 439, 460, 484.

3. Marsollier, *Vie de saint François de Sales*, II, 86.

4. « O virum ad bella nec minus ad pacem natum! » Julius a Berigà, *op. cit.*

5. Guillet, *op. cit.*, 109.

6. *Mém. de Bentivoglio*, t. I, p. 368 (trad. franç. de 1713).

empêcher de pêcher en eau trouble; les réformés se plaignent tout bas d'un prince pour qui ils ont versé leur sang et qui semble abandonner leur cause. Le duc de Bouillon, après avoir signé un pacte de défense mutuelle avec le comte d'Auvergne et Biron, convoque une dizaine de chefs huguenots, leur annonce que « les plus puissantes têtes du royaume sont unies pour un grand changement », qu'ils offrent à ceux de la Religion leur alliance avec tout le pays compris au sud de la Loire, ainsi que le Dauphiné. Le roi d'Espagne et le duc de Savoie appuieront la révolte. Les chefs huguenots s'étaient récriés, avaient dit qu'« il ne fallait pas se jeter des mains du roi dans les ongles des tyranneaux ¹ ». Mais bien qu'ils eussent pour la plupart refusé leur concours, bon nombre de protestants avaient été circonvenus; une vive agitation régnait en Dauphiné comme ailleurs et l'on murmurait dans les campagnes que « les huguenots voulaient attenter quelque chose ² ». Lesdiguières allait-il se laisser entraîner, comme tant d'autres chefs huguenots, comme les Bouillon et les d'Auvergne? Il vivait à une époque où chacun de ces grands seigneurs qui avaient réussi à rester à demi indépendants dans leur province se considérait comme le propre juge de ce qu'il croyait devoir à l'État et de ce qu'il croyait devoir à ses intérêts, où la fidélité monarchique « n'avait pas encore pris la forme d'une religion ³ ». Mais Lesdiguières avait plus que tout autre la passion de l'unité française, qu'il avait pu voir si compromise, le respect profond de l'autorité royale, qu'il avait pu voir si profondément abaissée ⁴. Sully, qui ne l'aimait guère, affirme qu'il trempa dans la conspiration de Bouillon ⁵; mais Charles-Emmanuel, qui l'aimait moins encore parce qu'il le connaissait mieux, s'était bien gardé de s'adresser à lui quand il poussait les gentilshommes français à la révolte. En réalité Lesdiguières ne faillit point, sut résister à toutes les intrigues comme à toutes les séductions, et Sully finit par lui rendre justice en se contredisant, quand il affirme hautement qu'il « se tint toujours attaché à son roi ⁶ ».

1. D'Aubigné, *Hist. univ.*, 2^e part., 670, 675.

2. Piémont, 502.

3. Laugel, *la Jeunesse de Rohan. Rev. des Deux Mondes*, mai-juin, 1879.

4. Armingaud, *la Maison de Savoie et les Archives de Turin (Acad. des Sciences morales et polit.*, ann. 1877, p. 578).

5. *Mém. de Sully*, II, 351.

6. *Ibid.*, I, 232.

Henri IV avait fait appel à sa loyauté, l'avait prié de veiller au maintien de l'autorité royale dans sa province comme au maintien de la sécurité sur la frontière des Alpes ¹ : Lesdiguières répondit de tout. Il dénonce Biron, se félicite de sa chute, proteste de son dévouement au roi, qui n'hésite pas à le proclamer « le plus fidèle et le plus sûr de ses serviteurs ² ». Il supplie les protestants de la province de vivre tranquilles et de garder au roi la fidèle obéissance qu'ils lui doivent ³. D'ailleurs il ne se contente pas de conseiller, il menace, fait venir rapidement à Grenoble ses régiments épars et montre qu'il est prêt à faire respecter l'autorité royale ⁴. Le roi avait donné le gouvernement de Montélimar à Gouvenet; la ville, qui détestait profondément ce capitaine, refusa de lui ouvrir les portes du château. Aussitôt le roi écrit à son fidèle Lesdiguières pour lui ordonner de faire rentrer les rebelles dans le devoir et de leur infliger un châtiment exemplaire ⁵. Lesdiguières intervient, force la ville à se soumettre et supplie ensuite Henri IV de lui pardonner ⁶. Il ordonne à tous les gentilshommes de la province d'« obtempérer aux intentions du roi ⁷ »; il écrit à Henri IV que le Dauphiné est entièrement soumis à l'autorité royale ⁸. Pourtant il a des ennemis; on l'accuse auprès du roi, on le mêle à tous les complots ⁹; on voudrait voir Henri IV lui retirer son commandement et ses places en Dauphiné ¹⁰. On cherche à l'impliquer dans le complot que Bouillon organise parmi les protestants. Sully lui-même n'était pas éloigné de croire aux projets de rébellion du lieutenant général dauphinois. Mais Lesdiguières n'eut pas de peine à se disculper ¹¹ et les rapports des agents royaux attestèrent qu'il se tenait scrupuleusement dans le devoir, surveillait activement les menées des mécontents, empêchait les défections, « tenait dignement la main à l'obéissance des commandements du roi ¹² ». Loin de tremper

1. Piémont, 503.

2. *Bull. Acad. delphin.*, sér. I, t. I, p. 332. — *Lettres de Henri IV*, t. V, 478.

3. *Actes et Corresp.*, I, 382.

4. Piémont, 504.

5. *Lettres de Henri IV*, t. V, p. 442 (22 juillet 1601).

6. *Ibid.*, V, p. 456. — *Actes et Corresp.*, I, 399, et note 1.

7. *Actes et Corresp.*, I, 410.

8. *Ibid.*, I, 425.

9. *Ibid.*, I, 451.

10. Sully, *Œcon. Roy.*, 572.

11. *Actes et Corresp.*, I, 452.

12. *Ibid.*, I, 452, note 1. — B. N., mss fr., 23 177.

dans les complots de Bouillon et de d'Entraques, il signale au roi une conspiration qui est ourdie contre lui par delà les Alpes ¹ et il peut dire, mieux encore que ceux qu'il administre, « que son cœur est au roi ² ». Henri IV était convaincu de la fidélité et de la loyauté de son vieux serviteur et il lui écrivait au sujet d'un voyage pour lequel Lesdiguières lui demandait une autorisation : « Revenez bien vite en Dauphiné, car je suis en repos quand vous êtes dans ces quartiers-là et je suis toujours en inquiétude quand vous êtes absent ³. »

Cette fidélité dans le dévouement ne s'est-elle point, altérée et Lesdiguières n'a-t-il pas cédé à cette contagion qui s'emparait de tous les gouverneurs de province? Déjà de vagues accusations avaient été formulées contre lui et l'on avait essayé de le noircir auprès de son maître. Montmorency avait écrit un jour à Henri IV une lettre pleine de sous-entendus perfides qui se terminait par un acte d'accusation en règle. Lesdiguières, d'après les avis du connétable, avait mis en avant le pasteur Vulson pour répandre dans la province les plus dangereuses rumeurs. Le roi, disait-il, se préparait à faire la guerre aux protestants, « et comme il avait quitté leur religion, de même il avait changé d'affection en leur endroit ». Les cabales du lieutenant dauphinois entretenaient dans la province une effervescence des plus inquiétantes. N'était-il pas homme d'ailleurs à ne demander que troubles et guerre civile, afin d'en profiter pour « faire ses affaires aux dépens du public ⁴ »? Ces perfides insinuations étaient restées sans écho, et Henri IV avait continué à accorder toute sa confiance à son vieux compagnon d'armes.

Mais les ennemis de Lesdiguières revinrent bientôt à la charge. En 1604, les bruits les plus graves couraient sur son compte; on disait à la Cour qu'il venait définitivement de s'entendre avec Bouillon, La Trémoille, Duplessis-Mornay « et autres esprits inquiets de ceux de la Religion »; qu'il était question d'organiser une vaste confédération de protestants français qui se tiendraient prêts à prendre les armes ⁵. Plusieurs gentilshommes dauphinois venaient faire à Henri IV et à Sully les plus étranges rapports

1. *Actes et Corresp.*, I, 473.

2. *Ibid.*, I, 400.

3. Videt, I, 455.

4. B. N., mss Dupuy, vol. 62, fol. 103.

5. *Œcon. Roy.*, 610.

sur Lesdiguières. Un certain sieur du Bourg, et de Morges lui-même, en qui Lesdiguières avait pleine confiance, dénoncèrent au roi les menées ambitieuses du lieutenant général qui s'entendait secrètement avec Bouillon ¹. Le roi, qui écoute leurs rapports et qui s'entoure de toute sorte de précautions et de mystères, semble redouter de voir les « affaires s'échauffer » en Dauphiné. Lesdiguières a une fortune considérable; il jouit d'une autorité prodigieuse dans son parti; il est tout-puissant en Dauphiné. Ne serait-il pas tenté d'aspirer à la souveraineté dans sa province, « d'usurper l'autorité du roi en la plupart de ses actions ² ». Il a deux compagnies d'hommes d'armes, deux capitaines des gardes, « ce qui est faire le souverain ». Son arsenal de Vizille lui permet d'équiper 10 000 fantassins, 3 000 cavaliers; il y a réuni 10 000 mousquets, 600 cuirasses, plus de 2 000 piques et une immense quantité de munitions ³. Ses places de Puymore, de Serres et d'Exilles regorgent d'approvisionnements de toute espèce; il a des alliés en Allemagne et en Suisse ⁴.

Depuis longtemps Henri IV regardait avec inquiétude du côté du Dauphiné; il reprochait au vainqueur de Pontcharra de jouer au dictateur dans sa province ⁵. Il craignait Lesdiguières, alla jusqu'à dire, un jour, en pleine cour : « Que diriez-vous de monsieur de Lesdiguières qui se veut faire dauphin? » Devant les accusations qui se multiplient, les soupçons qui se précisent, son inquiétude grandit. Il en cause longuement avec Sully, se déclare décidé « à pourvoir promptement aux affaires du Dauphiné ⁶ ». Il envoie dans cette province le président de Saint-Jullien pour étudier adroitement la conduite du lieutenant général et le sommer de rester dans le devoir. Saint-Jullien trouve Lesdiguières à Grenoble, lui fait part des impressions de Sa Majesté, lui demande s'il faut toujours croire « à sa prudence et à la sincérité de son cœur ⁷ ». Lesdiguières, qui a de nombreux amis à la Cour et qui est depuis longtemps prévenu, ne peut cependant cacher la douleur et l'indignation que lui causent les soupçons de son maître. Il proteste de son affection, de son zèle pour le service

1. *Œcon. Roy.*, 610, 611. — B. N., FF., 15 579.

2. Videt, I, 458.

3. Goelnitz, Ulysses Belgico-Gallicus, 1631, p. 441.

4. Videt, I, 458.

5. B. N., mss Dupuy, vol. 89, fol. 193.

6. *Œcon. Roy.*, 611.

7. *Actes et Corresp.*, I, 506.

du roi et il le fait avec tant de chaleur, avec une sincérité si évidente; il est si abattu, si malade des accusations dirigées contre lui que Saint-Jullien conjure le roi « de lui garder sa fiancée » et de le considérer toujours « comme un fidèle serviteur ¹ ». Lesdiguières a bien reçu une lettre de Bouillon qui lui fait part de ses projets et de l'adresse qu'il envoie aux Églises du Languedoc; mais il renvoie toutes ces pièces au roi et défend à l'administrateur de sa terre de Villemur d'avoir le moindre rapport avec les mécontents. « Votre Majesté peut demeurer en repos de ce côté, écrit encore Saint-Jullien : M. Lesdiguières tenant si dignement la main à l'obéissance de vos commandements et à l'observation de vos édits, qu'il n'y arrivera nulle altération ². »

Le roi n'est point encore convaincu; Saint-Jullien est envoyé de nouveau auprès de Lesdiguières et procède à une enquête des plus minutieuses. Cette fois encore il est convaincu de l'innocence du lieutenant général, de sa sincérité et de son dévouement. Jamais la province n'a été plus tranquille; jamais protestants et catholiques n'ont montré plus d'union et plus de fidélité. Lesdiguières n'a pas la moindre correspondance avec Bouillon depuis plusieurs années; il s'engage même à rechercher tous ceux qui, dans sa province, peuvent être en rapports avec lui et à en avvertir aussitôt Sa Majesté ³. Si d'ailleurs quelque misérable « laquais » ose continuer à l'accuser, il est prêt à lui répondre. Il le fait en effet dans un long mémoire qu'il fait rédiger par l'un de ses secrétaires et dans lequel il reprend chacun des points du réquisitoire qu'on a dressé contre lui ⁴. Que le roi veuille bien examiner toute sa conduite passée : jamais il n'a rien fait qui puisse faire supposer chez lui la moindre velléité de désobéissance et d'insoumission. On l'accuse de dominer le Parlement et les ordres de la province; mais il ne les domine qu'au nom du roi et dans l'intérêt du roi. Il n'a que cinquante gardes pour veiller à la sûreté de sa personne : est-ce là la suite d'un tyran? Il a des armes et

1. *Actes et Corresp.*, I, 454, note 1. — B. N., FF., 23 198.

2. B. N., FF., 23 197, fol. 36.

3. *Ibid.*, 23 197, fol. 188. Les Archives nationales renferment, parmi les papiers de la maison de Bouillon, les « Lettres de princes étrangers et de divers Français à M. de Bouillon ». On n'y trouve aucune lettre de Lesdiguières pour les années où il était soupçonné, mss 326, 335, 339, 340, 347, 348, 350.

4. Cette pièce a été résumée par Videt, I, 460, 462. — *Actes et Corresp.*, I, 482, 493.

des munitions à Vizille; mais le Dauphiné n'est-il pas une province frontière et Lesdiguières ne doit-il pas constamment avoir l'œil sur le plus dangereux et le plus redoutable des ennemis de la France? Il a des relations en dehors du royaume; mais ces relations avec des alliés protestants ont un but que le roi connaît et approuve. Il a des revenus considérables; mais a-t-il marchandé avec Henri IV dans la dernière guerre, et ses biens ne sont-ils pas avant tout au service du roi et de la patrie?

Ce n'était pas seulement à la cour que Lesdiguières avait des ennemis pour le jalouser et des détracteurs pour le calomnier. Il y avait dans la province et jusque dans son entourage des personnages considérables que sa gloire offusquait. Gouvernet, qui avait joué un rôle si remarquable dans les guerres de religion, comptait sur une récompense éclatante; Henri IV lui avait promis de partager la lieutenance du Dauphiné entre Lesdiguières et lui; mais il avait oublié sa promesse, et le rancuneux capitaine s'en prenait à celui qu'on semblait lui préférer ¹. De Morges lui-même, que Lesdiguières, avait comblé de prévenances, figurait parmi ses plus ardents détracteurs. Dans l'aveugle emportement de sa haine, il se laissa entraîner aux plus dangereux projets. Un jour, Lesdiguières, qui se trouvait à Coppet, apprend que son neveu s'entend secrètement avec le duc de Savoie et songe à lui livrer Grenoble et Barraux. Le lieutenant général accourt aussitôt et lui demande des explications. L'enquête minutieuse que conduisit le président Saint-Jullien parut démontrer l'innocence du gouverneur de Grenoble, mais elle révéla à Lesdiguières les haines jalouses et les basses rancunes qui s'élevaient autour de lui ².

Henri IV s'en rendait compte avec sa finesse habituelle et il dut se demander un instant s'il n'était pas imprudent de laisser à la tête du Dauphiné un homme dont la rudesse froissait tous les amours-propres et dont la puissance inquiétait Sully. Dans un entretien intéressant qu'il eut un jour avec Créquy, il lui parla avec une franchise toute paternelle des défauts de son beau-père, de sa maladroite dureté, de sa brutalité grondeuse et de son inquiétante ambition ³. Au fond, il se défiait toujours de ses

1. B. N., mss Dupuy, vol. 89, fol. 193.

2. *Ibid.*, FF., 23 198. *Lettre de Saint-Jullien au roi*, fol. 159. — *Lettre de de Morges au roi*, fol. 181. — *Lettre de Saint-Jullien*, fol. 195. — Arch. de Grenoble, BB, 69, fol. 54 v°. Lettre de Henri IV où il reconnaît l'innocence de de Morges.

3. B. N., mss Dupuy, vol. 89, fol. 191, 193. Cet important document avait déjà été signalé par Lacombe : *Henri IV et sa politique*, p. 129.

manières, de sa politique et de ses projets. Il lui avait toujours laissé espérer qu'il le nommerait gouverneur du Dauphiné : or, au lendemain de la guerre de Savoie, après les éclatants services que Lesdiguières venait de lui rendre et dont il se croyait en droit d'espérer la récompense, il choisit Charles de Bourbon, comte de Soissons ¹. Lesdiguières, malgré sa profonde déception, s'était soumis docilement aux volontés de son maître. Il écrivit au roi pour lui annoncer qu'« il se réjouissait de son choix », qu'il promettait au nouveau gouverneur du Dauphiné « l'honneur, le service et l'obéissance qu'il devait à un prince du sang ² ». Ce fut même lui qui ordonna aux consuls de Grenoble de préparer une réception solennelle au nouveau gouverneur ³. Il dissimula d'autant mieux sa rancune que pour tout le monde, il était le vrai gouverneur de la province et qu'on lui donnait couramment ce titre dans le pays ⁴. Devant tant de preuves de soumission, il répugnait à Henri IV de croire plus longtemps aux desseins ambitieux et égoïstes de celui qu'il avait vu tant de fois à l'œuvre. D'ailleurs les accusations de ses adversaires étaient fort vagues, leurs reproches peu justifiés, et si Lesdiguières avait des ennemis dont les rancunes s'attachaient

Forcenantes au los d'une gloire prospère ⁵,

il avait aussi des amis qui le défendaient obstinément, comme Calignon, et qui célébraient parfois avec un lyrisme peut-être intéressé son inébranlable fidélité, son dévouement infatigable « au service du roi, lequel servait de plomb et de niveau à toutes ses actions ⁶ ». Le roi eut donc confiance en lui, ferma la bouche à ses détracteurs, continua à l'aimer et à l'estimer comme auparavant. Et certes on ne saurait trop reconnaître qu'il eut raison de le faire : tout n'était point faux dans les accusations qu'on lançait contre Lesdiguières quand on lui reprochait sa toute-puissance et son ambition. Mais du moins l'histoire impartiale est-elle obligée d'avouer qu'il ne parut jamais songer à s'en servir que pour le bien de la France et le service de son roi. Il pourra,

1. Arch. de l'Isère, B, 2341, fol. 433.

2. *Actes et Corresp.*, I, 408.

3. Arch. de Grenoble, BB, 61, fol. 115.

4. Piémont ne l'appelle jamais autrement, p. 484.

5. *La Diguiéréade*, p. 67.

6. Guilliet, *op. cit.*, p. 161, 162.

pendant tout le cours de son orageuse carrière, répéter ce qu'il disait un jour au roi : « Dieu m'a fait la grâce de reconnaître toujours mon devoir ¹ ».

Il le montra bien dans l'affaire d'Orange. Philippe-Guillaume de Nassau, prince d'Orange, frère de Henri et de Maurice de Nassau, était resté pendant vingt-cinq ans entre les mains des Espagnols. Mis en liberté à la paix de Vervins, il avait épousé Eléonore de Bourbon, la sœur de Condé. Il chercha alors à rentrer en possession de ses biens et notamment de la petite principauté d'Orange. Or, au commencement des guerres de religion, Guillaume d'Orange, pour protéger son domaine contre une invasion du Comtat, l'avait mis sous la protection du roi de Navarre. Henri de Béarn avait placé dans la ville d'Orange le Languedocien Saint-Romain, en le priant de rester intimement uni avec Lesdiguières. Après la mort de Saint-Romain, ce fut Lesdiguières qui de concert avec le prince d'Orange lui donna pour successeur Mirabel, puis son fils Blacons ². C'était Blacons qui occupait la ville en 1602 quand Philippe-Guillaume vint pour en prendre possession. Mais le prince était catholique, Blacons protestant : des dissentiments éclatèrent. Blacons, qui avait affiché peu à peu toute l'arrogance et tout le despotisme d'un souverain, réunit des troupes, déclare bien haut qu'il a répondu de la place à Sa Majesté et qu'il ne la rendra que sur son exprès commandement ³. Philippe-Guillaume savait que si « ce petit compagnon » de Blacons lui tenait un langage aussi fier, c'est qu'il se sentait appuyé par tous les protestants de la région et surtout par celui que tous reconnaissaient pour leur chef, par Lesdiguières, « son protecteur et son garant ⁴ ». Il s'adresse donc au capitaine dauphinois, le supplie d'intervenir auprès de ses coreligionnaires de la principauté, de leur faire part des assurances qu'il est prêt à leur donner, de son intention formelle de respecter les privilèges et les libertés des Églises ⁵. Lesdiguières lui répond qu'il croit à

1. *Actes et Corresp.*, I, 270.

2. Lapse, *Tableau de l'histoire des princes et principauté d'Orange*, la Haye, 1638, in-fol., p. 573. — *Les Larmes de Jacques Pinelon de Chambrun*, la Haye, 1720, in-12, p. 97. — Arnaud, *Hist. des protest. de Provence du comtat Venaissin et de la principauté d'Orange*, II, 249, 250. — Voir une lettre du prince, B. N., FF., 23 197, fol. 286, 287.

3. Videl, I, 463.

4. Lapse, 579.

5. *Actes et Corresp.*, I, 437, 459. — Arnaud, 251.

ses promesses, mais qu'il doit comprendre les craintes des Églises et que le meilleur parti est de laisser les choses dans l'état où elles sont; que pour lui il ne permettra, dans sa province de Dauphiné, « aucun remuement ni levée d'armées sans la permission du roi ¹ ». En même temps il écrit à Henri IV pour l'avertir des menées inquiétantes du prince et lui montrer qu'il vaut mieux laisser la principauté entre les mains d'un gouverneur dont on est sûr plutôt qu'entre celles d'un prince qui a des intelligences avec l'étranger ².

Quelle sera, à ce moment, la politique de Lesdiguières? S'il est vrai, comme on l'en accuse, qu'il s'entend secrètement avec les protestants, qu'il veut établir « une république séparée de l'autorité souveraine ³ », l'occasion est excellente. Ne va-t-il pas soutenir un protestant contre un catholique, défendre celui qu'il a choisi, jouer au « roi-dauphin ⁴ »? Il était d'autant plus tenté de le faire que Blacons était soutenu par tous les protestants dauphinois et que le synode d'Embrun venait de le supplier de ne pas abandonner ce que l'on considérerait comme la cause des Églises ⁵. Mais Henri IV s'est prononcé : il ne veut pas que Blacons résiste au prince. Aussitôt le premier soin de Lesdiguières est de désapprouver les « Blaconistes ⁶ » et d'engager leur chef à ne pas désobéir à un prince que soutient le roi de France. Mais Blacons s'obstine; il compte sur l'appui des réformés, de Gouvenet son beau-père, le gouverneur de Montélimar établi par Lesdiguières, de Chambaut son beau-frère qui commande dans le Vivarais. Henri IV intervient alors, malgré les conseils de Sully qui se défie de plus en plus de Lesdiguières ⁷, et trouvant là une excellente occasion de mettre à l'épreuve la fidélité de son lieutenant, il lui envoie le président de Bullion pour le prier de mettre Blacons à la raison. Lesdiguières n'hésite pas un seul instant; malgré les liens d'amitié qui l'unissent à Blacons, le fils de son vieux compagnon d'armes, malgré les espérances du parti protestant, il

1. *Actes et Corresp.*, I, 459, 460.

2. *Ibid.*, I, 463.

3. *OEcon. Royales*, II, 40.

4. Je ne sais pourquoi Sully fait de Lesdiguières « l'ennemi capital de Blacons » (*Mém.*, II, 523). Il n'avait eu jusqu'alors avec lui que d'excellents rapports; s'il devint son ennemi, c'est pour mieux rester l'ami du roi.

5. Arnaud, II, 253.

6. Lapise, 583.

7. *Mém. de Sully*, II, 523. — *Lettres de Henri IV*, t. VI, 504, 505. — B. N., FF., 23 197, fol. 308. *Lettre de Saint-Jullien au roi*.

prend avec lui un régiment d'infanterie, 3 canons et 2000 fantassins qu'il lève à ses frais. Il arrive devant Montélimar afin de prévenir Gournet et pénétrer dans la place.

De là il marche sur Orange, notifie impérieusement à Blacons l'ordre du roi, y « ajoute même du sien », dit le rancuneux Sully aux yeux de qui Lesdiguières « semble craindre de ne pas rencontrer assez de résistance ¹ ». Les bourgeois lui ont promis de lui livrer la ville; ils refusent de le faire, sous prétexte que Blacons occupe trop fortement la place et renforce la garnison. Lesdiguières ne veut point verser le sang; il revient à Saint-Paul-Trois-Châteaux, dépêche Bullion au roi pour recevoir ses ordres ². Ayant reçu de nouveaux avis de la cour, il revient devant la ville d'Orange, envoie Bullion auprès de Blacons pour le prier de se soumettre aux ordres de Sa Majesté. Blacons surpris, abandonné par tous ceux qui avaient promis de le secourir et qui reculent devant la redoutable intervention du capitaine dauphinois, « fait le chien couchant et offre d'obéir ³ ». Il essaie vainement de revenir sur sa parole; la citadelle est occupée par les troupes du roi et mise entre les mains du prince d'Orange; comme l'écrit fièrement Lesdiguières, « le roi est obéi ⁴ ».

L'affaire d'Orange fit éclater à tous les yeux la fidélité et la soumission de Lesdiguières. Bullion, qui avait pu voir de près la correction de son attitude, montra au roi que le lieutenant dauphinois n'avait songé qu'à lui obéir et qu'il « n'y avait nulle bigarrure dans sa vie ⁵ ». Henri IV convaincu lui rendit la place qu'il avait failli perdre dans son estime et son affection. Il témoigna publiquement des sentiments qu'il avait à son égard ⁶ et il lui écrivit une lettre de sa main pour le féliciter de ce nouveau et éclatant service, pour le prier « de se fier en son roi comme il se fiait en lui ⁷ ». Quelques jours après, le roi avait une entrevue avec

1. *Mém. de Sully*, II, 525. Sully trouve sa « démarche précipitée » et lui refuse les canons qu'il veut prendre à l'arsenal de Lyon.

2. *Actes et Corresp.*, I, 502. — B. N., FF., 23 197, fol. 386, 423, 424.

3. Lapise, 583.

4. *Actes et Corresp.*, I, 504. Voir sur l'affaire d'Orange : Videt, I, 463, 470. — Chorier, *Vie d'Artus Prunier*, 198, 204. — E. Benoît, *Hist. de l'édit de Nantes*, I, 4. — Arnaud, II, 251, 256. — Bastet, *Hist. de la ville et principauté d'Orange*, 1856, in-12, p. 122, 123. — Plusieurs documents sur cette affaire sont conservés à la Bibliothèque nationale, FF., 23 197, 23 198.

5. Videt, I, 469.

6. *Lettre de Villeroi*, citée par Videt, I, 470.

7. Videt, I, 470.

Sully, et comme il faisait un pompeux éloge du brillant et dévoué capitaine, le rancuneux surintendant essaya encore de parler de « ses procédés équivoques », de sa menaçante ambition. Il alla même jusqu'à se faire fort de marcher à lui avec 6000 hommes et d'abattre en un clin d'œil la formidable puissance du « roi-dauphin ». Mais le roi sourit et Sully désappointé dut reconnaître que Lesdiguières « n'avait pas encore donné un sujet suffisant » pour excuser de pareilles rigueurs ¹. Henri IV renonça même à un projet de voyage en Provence qu'il avait formé depuis longtemps : il craignit d'éveiller les craintes de Lesdiguières ². Le nuage qui s'était élevé un instant entre le maître affectueux et le zélé serviteur disparaissait définitivement : rien ne devait désormais altérer cette profonde amitié qui était née aux jours du péril et qui n'avait fait que grandir aux jours de l'honneur. Lesdiguières s'est fait le collaborateur de celui qui le considère toujours comme un ami et un compagnon ; il lui a aidé jadis à conquérir son royaume, il lui aide maintenant à le pacifier et à le soumettre à l'autorité royale. Il a pu avoir des torts très graves et l'Histoire pourra avoir des reproches trop fondés à lui adresser : il importait du moins d'établir qu'elle ne peut pas l'accuser d'avoir voulu le démembrement de la patrie et de l'autorité légitime qui seule pouvait la sauver.

1. *Mém. de Sully*, I, 529.

2. Benoît, *Hist. de l'édit de Nantes*, I, 407. L'entrevue de Henri IV avec Créquy, le 27 mai 1605, semble marquer la réconciliation définitive du roi et du lieutenant général. B. N., mss Dupuy, vol. 89, fol. 191.

CHAPITRE XIII

POLITIQUE ET ADMINISTRATION DE LESDIGUIÈRES EN DAUPHINÉ

(1601-1608)

Il cherche à pacifier la province, à défendre ses intérêts. — Il intervient dans le procès des Tailles. — Administration de la justice; absolutisme de Lesdiguières à l'égard du Parlement. — Il travaille au bien-être et à la prospérité du Dauphiné. — Sa conduite à l'égard de Grenoble. — Travaux d'embellissement et de défense. — Voies de communication. — Pont du Drac. — Organisation de son armée. — Administration financière. — Il travaille à assurer la paix religieuse et à faire exécuter l'édit de Nantes en Dauphiné. — Il intervient en faveur des Vaudois. — Sa fortune scandaleuse : comment il travaille à l'acquérir; pillages et concussions; confiscations de biens ecclésiastiques et contributions de guerre. — Sa toute-puissance en Dauphiné. — Il est créé maréchal.

Cette œuvre de réorganisation intérieure et d'apaisement que Henri IV et Sully opèrent dans le royaume, Lesdiguières va s'efforcer de l'accomplir sur le théâtre plus restreint de la province qu'il commande. Il prend à cœur les intérêts du Dauphiné; il quitte ses occupations les plus urgentes pour aller présider les États Provinciaux : « il faut, écrit-il au connétable, que je me trouve à Grenoble en cette occasion ¹ ». Au plus fort de ses inquiétudes et des soucis que lui cause une disgrâce imminente, il s'occupe de régler soigneusement la tenue des grandes assises de la province ². Tout ce qui se fait dans la province se fait par lui, depuis la réunion solennelle des Trois Ordres jusqu'aux réjouis-

1. *Actes et Corresp.*, I, 378.

2. *Lettre de Saint-Jullien au roi*, mai 1604. — B. N. FF., 23 198, fol. 34.

sances officielles dont il règle le détail ¹, depuis les levées de troupes et la construction des places fortes jusqu'au règlement des questions communales et des querelles privées. Essayons de suivre dans le détail et de montrer à l'œuvre cette remuante et féconde activité, pendant la période pacifique qui précède la mort de Henri IV.

Lesdiguières s'efforce avant tout de pacifier la province et d'étendre jusqu'aux dernières bourgades du Dauphiné les bienfaits de cette tranquillité si ardemment désirée que son maître cherchait à donner à la France. Les impitoyables ravages des guerres civiles et les charges écrasantes des guerres étrangères avaient ruiné le pays; il lui fallait une main bienfaisante pour réparer les pertes qu'il avait subies, fermer les blessures qui saignaient depuis tant d'années. Le lieutenant général allait travailler avec ardeur à cette œuvre d'apaisement, calmant les haines mal assoupies, prêchant partout l'union et la concorde, s'efforçant de gagner par la persuasion ceux qu'il avait jadis conquis par les armes. Son ami Henri IV lui écrivait un jour : « Nos ennemis sont bien souvent en nous-mêmes ² » : il veut vaincre ces ennemis du dedans comme il a vaincu ceux du dehors et mériter l'éloge qu'il s'entendait décerner un jour : « O virum ad bella, nec minùs ad pacem natum ³ ! » Il conjure tous les bons et fidèles sujets de Sa Majesté d'oublier leurs rancunes, de se donner la main et de travailler au relèvement de la province. Il supplie les protestants ses coreligionnaires de vivre « paisiblement et en bonne union » avec les catholiques, de se considérer comme les fils d'une même patrie ⁴. S'il est dans la province une ville qui paraisse avoir des velléités d'indépendance, il la surveille attentivement, exige qu'elle se soumette sans discuter aux ordres du roi. En 1601, Henri IV avait donné le gouvernement de l'importante place de Montélimar à Gournet. Cette nomination excita dans la ville un profond mécontentement; le Grand Baron, comme l'appelaient les contemporains, inspirait dans tout le pays une insurmontable terreur ⁵. Du Poët, dont il avait tué l'oncle dans un duel retentis-

1. *Actes et Corresp.*, I, 402.

2. *Lettres missives*, I, 462.

3. Julius Pacius a Berigà, *Analysis codicis*, in-fol., Lugduni, 1616, p. 2.

4. *Actes et Corresp.*, I, 382.

5. Rochas, *Biogr. du Dauphiné*, II, 33. — De Coston, *Hist. de Montélimar*, II, 554.

sant, se retira aussitôt dans le Château avec de nombreux amis et refusa d'en ouvrir les portes. Lesdiguières écrivit aux consuls pour les sommer d'obéir immédiatement aux volontés du roi. Le conseil, effrayé, ouvrit ses portes à Gouvernet, mais la garnison qui occupait le Château refusa de l'évacuer : les soldats jurèrent qu'ils étaient disposés à tout faire plutôt que de subir l'insolente tyrannie du nouveau gouverneur ¹. Lesdiguières prévint aussitôt le roi des événements qui se passent dans la ville et lui demande des instructions précises ². Le roi chargea le président Prunier et deux conseillers d'arranger l'affaire. Pendant que les commissaires royaux discutaient avec le conseil, du Poët força la garnison que Lesdiguières avait placée dans la ville à en sortir en toute hâte et l'occupa militairement ³. Lesdiguières était fort embarrassé : il lui répugnait de recourir aux armes et il conseillait à Gouvernet d'employer la douceur et la modération ⁴. Sur son avis, Henri IV se décida à envoyer le capitaine Dupuy, exempt de ses gardes, pour prendre possession du Château. Les consuls de Montélimar, d'après les ordres de Lesdiguières, accueillirent fort bien l'envoyé royal, qui s'entendit avec le lieutenant général et obligea du Poët à livrer immédiatement la place à Gouvernet ⁵. Grâce à l'esprit de conciliation de Lesdiguières, qui s'efforça de justifier du Poët après l'avoir combattu, l'affaire n'eut pas de suites, et la tranquillité de la province ne fut pas un instant troublée par le malencontreux incident qui avait paru prendre pendant quelques mois des proportions menaçantes. Henri IV avait voulu que l'installation de Gouvernet fût faite par Lesdiguières en personne, afin de bien montrer à tous que le lieutenant général était le vrai maître de la province, et il avait recommandé au nouveau gouverneur de Montélimar « de lui rendre tous les offices d'honnêteté et de respect qui lui étaient dus ⁶ ». A part cet épisode, dont il ne faut pas d'ailleurs exagérer l'importance, le calme ne fut pas un instant troublé dans la pro-

1. *Actes et Corresp.*, I, 399, note 1. — Chorier, *Vie de Prunier de Saint-André*, 150.

2. B. N., FF., 23 196, fol. 358. *Lettre du 11 mars 1601*.

3. B. N., FF., 15 898. *Lettre de Prunier au chancelier*, 15 juin 1601, et FF., 23 196, fol. 385.

4. Lettre citée par de Coston, II, 552.

5. B. N., FF., 23 196, fol. 417. *Lettre de Dupuy*; — fol. 440. Lettre de Gouvernet.

6. De Coston, II, 561.

vince; les bruits qui circulèrent un instant sur la prétendue trahison du gouverneur de Grenoble, à qui le duc de Savoie aurait promis les biens de Lesdiguières confisqués, ne furent probablement qu'une calomnie sans fondement ¹. Lesdiguières pouvait écrire au chancelier que « les sujets du roi se contenaient en union sous le bénéfice de la paix et l'espérance de sa durée ² », et plus tard il disait fièrement à Henri IV que « tout dans la province était disposé à l'obéissance et prêt à s'opposer à ce qui était contraire à Sa Majesté ³ ».

Il avait le droit de s'attribuer le mérite de cette tranquillité intérieure, car on le voit travailler, avec une activité infatigable, à aplanir les difficultés, à régler les différends. Henri IV voulait que celui qui devait le représenter en Dauphiné fût avant tout un esprit doux et conciliant, s'efforçant d'« accorder la noblesse », d'« aller au devant des querelles », de « les appointer par voies amiables ⁴ ». Certes Lesdiguières n'avait pas les qualités séduisantes qui faisaient du Béarnais un maître irrésistible qui savait gagner les cœurs comme les batailles, cette bonhomie souriante, cette finesse malicieuse qui gagnaient tout le monde. Henri IV lui reprochait justement « d'user d'autorité absolue et de parler toujours en grondant comme les vieillards ⁵ ». Pourtant, quand il s'agit d'appliquer au Dauphiné cette politique d'apaisement que le roi traçait à Créquy, Lesdiguières sait atténuer sa rudesse habituelle. Il intervient dans les moindres affaires qui s'agitent dans la province, dans les moindres querelles qui la divisent. Il décide, lui, le chef des huguenots dauphinois, en faveur du chapitre de Romans qui réclame la garde des clefs de la ville ⁶. Il apaise les querelles qui éclatent entre les magistrats du Parlement ⁷, entre les évêques et les villes ⁸, ménage un accord aux consuls de Montélimar sur le point de s'engager dans un procès ruineux ⁹. Une querelle éclate entre les seigneurs de

1. B. N., FF., 23 198, fol. 181.

2. *Actes et Corresp.*, I, 404.

3. *Ibid.*, I, 425.

4. Ce qui s'est passé à la réception du serment de M. Créquy, B. N., mss Dupuy, vol. 89, fol. 193. Nous désignerons désormais cet important document par ces mots : *Serment de Créquy*.

5. *Ibid.*

6. *Actes et Corresp.*, I, 429.

7. *Ibid.*, I, 491.

8. Arch. de Grenoble, BB, 77, fol. 38.

9. De Coston, *Hist. de Montélimar*, III, 13.

Chambaud et d'Entrevaux, un duel est décidé; Lesdiguières intervient aussitôt, s'adresse à la « courtoisie » des deux adversaires et parvient à les mettre d'accord ¹. Un conseiller du roi au présidial de Toulouse a une affaire d'honneur avec un avocat du Parlement; c'est Lesdiguières qui réconcilie les deux rivaux et règle les termes de la réparation accordée ². Les seigneurs du Gua et de Pressins se sont provoqués en combat singulier: c'est encore Lesdiguières qui prévient le duel et met fin au débat ³. Il intervient partout, parvient à donner une solution pacifique à cette interminable querelle où se trouve impliqué le seigneur de Disimieu ⁴. Il intercède auprès d'un gentilhomme en faveur de son fils, lui tient un langage « serré ⁵ », met fin aux contestations de Piégon avec Gouvernet et s'offre comme « surarbitre ⁶ ». Il correspond ainsi avec la plupart des nobles de la province, s'occupe de leurs affaires, défend leurs intérêts, règle leurs querelles, va jusqu'à négocier leurs mariages ⁷. Henri IV, dans les conseils qu'il donnait à Créquy sur la façon de gouverner le Dauphiné, l'engageait à ne pas imiter son beau-père « qui avait comme conquis la province » et prodiguait trop les gronderies ⁸. Le reproche était fondé pour les années héroïques du futur connétable; il ne l'était plus guère pour celles où le farouche capitaine avait fait place à l'habile administrateur. Un contemporain qui le voyait tous les jours à l'œuvre savait mieux lui rendre justice quand il s'écriait, en apprenant les faveurs dont le comblait Henri IV: « Dieu lui fasse la grâce de jouir longtemps de sa dignité et de maintenir la province en paix ⁹ ».

S'il cherche à pacifier la province, il prend à cœur ses intérêts et s'efforce de gagner, par une bienveillance qui ne lui était guère habituelle, ceux dont il sollicite le dévouement et la fidélité. Il s'occupe de tous ceux qui ont recours à lui pour obtenir une faveur, les recommande à la bienveillance du roi ou des minis-

1. *Actes et Corresp.*, I, 409.

2. Arch. de l'Isère, B, 2048, Invent., I, 337.

3. *Ibid.*, B, 2054, Invent., I, 359.

4. *Actes et Corresp.*, I, 464, 465, 512.

5. *Ibid.*, I, 485.

6. *Ibid.*, I, 525.

7. *Ibid.*, I, 469, 470.

8. *Serment de Créquy*, fol. 191.

9. *Mém. de Piémont*, p. 517.

tres. Aujourd'hui c'est un vieux capitaine que la Ligue et les guerres civiles ont ruiné, dont le château croule, dont les terres sont en friche, et pour qui il sollicite la faveur royale ¹. Demain c'est un gentilhomme qui a toujours servi fidèlement la cause monarchique, dont le corps est couvert d'arquebusades, dont « l'âme est de celles qui ne se lassent point de bien faire » et qui vient, sous les auspices du lieutenant général, se jeter aux pieds de Sa Majesté pour être exempté de la taille ². Il use de son autorité auprès du roi pour appuyer une requête des plus justes que lui présentent le Parlement et les commis du pays ³. Sans doute, parmi ceux dont il sert aussi fidèlement les intérêts, figurent le plus souvent des familiers et des parents : Tonnard son secrétaire, pour qui il assiège de demandes Henri IV et ses ministres ⁴, ses neveux dont il soutient le procès contre l'évêque de Grenoble ⁵, Créquy pour qui il sollicite constamment des pouvoirs nouveaux ⁶. Mais souvent aussi il n'obéit qu'à des sentiments d'humanité et de justice quand il vient solliciter l'appui de Henri IV ou de Villeroi. Ainsi un conseiller au Parlement de Grenoble meurt en laissant une veuve et cinq enfants sans fortune : Lesdiguières implore aussitôt la bienveillance du gouvernement et sait trouver des paroles touchantes pour apitoyer le chancelier ⁷. Il est vrai que s'il écrit beaucoup pour les autres, il écrit aussi beaucoup pour lui ou pour les siens. Il se ménage avec soin de précieuses amitiés à la Cour, cultive de puissants protecteurs, accable le chancelier Bellièvre de ses protestations de dévouement ⁸, lui répète qu'il n'aura « jamais assez d'encre » pour le remercier dignement de ses services ⁹, écrit lettre sur lettre à Montmorency, qui pourtant ne l'aime guère, pour lui parler de sa respectueuse amitié, de son inaltérable dévouement ¹⁰. Il n'est pas jusqu'au secrétaire du connétable qu'il ne cajole habilement pour s'en faire un allié ¹¹. Parfois, dans l'intérêt des siens, il va

1. *Actes et Corresp.*, I, 416.

2. *Ibid.*, I, 423.

3. B. N., FF., 23 196, fol. 356. *Lettre de Lesdiguières au roi*, 29 mars 1601.

4. *Actes et Corresp.*, I, 443, 444.

5. *Ibid.*, I, 513.

6. *Ibid.*, I, 498.

7. *Ibid.*, I, 450, 451.

8. *Ibid.*, I, 396, 491.

9. *Ibid.*, I, 494.

10. *Ibid.*, I, 402, 403, 413, 448.

11. *Ibid.*, I, 412, 413.

jusqu'à solliciter et à pratiquer le plus flagrant arbitraire. Si une place est vacante au conseil d'État, il veut qu'on la donne à un avocat dauphinois, son protégé ¹. S'il faut pourvoir à une charge au Parlement d'Aix ou au Parlement de Grenoble, il met vite en avant ses candidats à lui ². Ses neveux ont un procès avec l'évêque de Grenoble : il ne craint pas d'intriguer vivement auprès du chancelier pour leur faire avoir gain de cause ³. Il a un procès auprès du Parlement de Toulouse au sujet de sa terre de Villemur; les magistrats ont osé se déclarer contre lui : le lieutenant général s'empporte contre ces misérables conseillers et supplie Henri IV de leur enlever la connaissance de l'affaire ⁴. Il demande au chancelier que le Conseil privé prenne la cause en main et il obtient l'évocation qu'il sollicite ⁵. Partout il glisse ses créatures, exige de ceux qu'il a sous ses ordres une aveugle soumission ⁶. Son neveu de Morges, qui le connaissait depuis si longtemps, écrivait un jour à Villeroi pour lui dépeindre cet absolutisme de Lesdiguières, les perpétuelles terreurs de ceux qui avaient à le servir et qu'il poursuivait d'effroyables menaces quand il ne les trouvait pas à « sa fantaisie ⁷ ». Le mot d'un gentilhomme qui écrivait un jour à Lesdiguières pour le remercier d'un service rendu est particulièrement significatif dans son inconsciente naïveté : il assurait au lieutenant général qu'il serait toujours prêt à lui obéir et lui promettait solennellement une éternelle et « fidèle servitude ⁸ ».

Parmi les affaires qui occupèrent l'activité de Lesdiguières et qui montrèrent son âpre désir de tout soumettre à ses volontés, il en est une qui passionna longtemps les esprits en Dauphiné : c'est le fameux procès des tailles. La taille royale, à la fin du xvi^e siècle, était personnelle et ne pesait que sur les biens-fonds roturiers; le tiers état, dont les charges grandissaient d'année en année, demanda qu'elle devînt réelle ⁹. La lutte éclata dès le

1. *Actes et Corresp.*, I, 452.

2. B. N., FF., 23 196, fol. 338. — *Actes et Corresp.*, I, 371, 372.

3. *Actes et Corresp.*, I, 513, 514.

4. *Ibid.*, I, 482, 483.

5. *Ibid.*, I, 489, 498.

6. Douglas et Roman, introd., xlv, note 1.

7. *Ibid.*, note 2.

8. *Ibid.*, I, 526.

9. Cette question si importante a été bien résumée par Rochas : *Biogr. du Dauphiné*, I, p. 179 et suiv. Cf. Dochier, *Recherches histor. sur la taille en Dauphiné*. — Laurens, *le Procès des tailles*, 1867. — De Coston, II, 398 et suiv.

milieu du xvr^e siècle, avec des alternatives de revers et de succès pour le tiers état, qui se passionna dans l'attaque, pour la noblesse, qui se passionna dans la défense ¹. D'ardents pamphlets furent lancés et le public dévora les pages violentes de cet étrange tribun, Claude de Brosse, qui avait pris le titre de « syndic des communautés villageoises ». En 1601, les deux partis songeaient de nouveau à négocier un accord; de part et d'autre, on envoya des députés à la Cour, on s'adressa à Lesdiguières ². Le puissant capitaine prit parti ouvertement pour la noblesse dauphinoise; dans une lettre qu'il adresse au chancelier, il parle de son ardent désir de voir enfin terminer cet éternel débat « pour le service du roi et l'utilité de la province »; mais il explique nettement ce qu'il faut entendre par là : c'est le maintien des privilèges de la noblesse ³. Le 15 avril 1602, un édit royal fut promulgué; il maintenait la personnalité de la taille, mais ordonnait la revision de tous les anoblissements accordés depuis 1578. Cette mesure était d'une incontestable justice : on avait octroyé les titres de noblesse avec une extrême facilité dans les dernières années et Lesdiguières en avait sollicité pour ses amis et la plupart de ses serviteurs ⁴. Mais la mesure lui déplut et il fit tous ses efforts pour en empêcher l'application. Dès que le Conseil privé touche à l'un des siens, il se récrie, remue ciel et terre, s'adresse à tous les ministres, au roi lui-même pour faire maintenir l'anoblissement. Il invoque l'ancienneté de la famille, énumère avec complaisance les services rendus : celui-ci est un commissaire des guerres qui a servi fidèlement Henri IV pendant de longues années ⁵, celui-là a dépensé toute sa fortune pendant la dernière guerre ⁶. Tel capitaine, qui est d'ailleurs le bâtard d'une illustre famille, est couvert d'arquebusades qu'il a reçues au service de Sa Majesté ⁷; tous ont un profond dévouement pour la cause royale, tous ont d'immenses mérites, de précieuses qua-

1. B. N., FF., 23 196, fol. 372. *Réclamation de la noblesse du Dauphiné au sujet des tailles*. — Plaidoyez de M. Claude Expilly, Lyon, 1628, p. 209. — Mss. de Grenoble. R, 80, fol. 154. *Mémoire sur les tailles*.

2. *Mém. de Piémont*, 480.

3. *Actes et Corresp.*, I, 392, 393.

4. Arch. de l'Isère, B, 2 343, fol. 15. — Arch. de Grenoble, BB, 65, Invent., p. 104, et BB, 73, p. 110. — Arch. hospit. de Grenoble, H, 770: *Lettres de noblesse en faveur de Gilliers*.

5. *Actes et Corresp.*, I, 414.

6. *Ibid.*, 416.

7. *Ibid.*, 423.

lités ¹. Presque toujours, quand le lieutenant général a parlé, a intrigué auprès du chancelier, a fait des voyages à la Cour, les gens du roi reculent et l'anoblissement est maintenu. Le remède ne peut ainsi être efficace et la querelle divisera longtemps encore la province après la mort de celui qui avait contribué à en retarder la solution.

Lesdiguières s'occupe avec la même activité, et aussi avec le même absolutisme, de l'administration de la justice. A ce point de vue, sa situation dans la province était particulièrement délicate. L'édit de Nantes avait ordonné la création à Grenoble d'une Chambre composée de douze conseillers et de deux présidents, appartenant par moitié au parti catholique et au parti protestant; cette Chambre devait connaître des affaires des réformés de la province, des réformés de la Provence et aussi, au gré des parties, de ceux de la Bourgogne ². Mais il y avait, dans l'établissement de cette Chambre mi-partie, des causes permanentes de querelles et de conflits. Les protestants dauphinois, au lieu d'accorder à leurs coreligionnaires de Provence et de Bourgogne, une représentation équitable dans le tribunal que l'on venait de créer, en accaparèrent toutes les charges et affichèrent à l'égard des deux autres provinces un esprit d'intolérance et d'absolutisme qui devait provoquer de nombreuses réclamations. En outre, l'institution de la Chambre mi-partie, dans l'esprit même de ceux qui l'avaient provoquée, tendait moins à faire disparaître les passions religieuses qu'à en prévenir les froissements et à en atténuer les chocs; les deux partis restaient en présence sur ce terrain étroitement limité, moins violents peut-être que jadis, mais toujours aussi rancuneux, aussi ardents à chercher les occasions de se contrarier et de se nuire ³. Combien ces occasions devaient être fréquentes dans un pays où protestants et catholiques vivaient côte à côte, les uns se rappelant qu'ils avaient triomphé avec Lesdiguières, les autres refusant d'oublier qu'ils étaient la majorité. Ajoutez à tous ces motifs de froissements entre le Parlement et la Chambre de l'Édit les susceptibilités ombrageuses de l'esprit de corps, les chicanes interminables des plaideurs et les querelles personnelles. Quelle allait être l'attitude de Lesdiguières au

1. *Actes et Corresp.*, 426, 428, 437.

2. Anquez, p. 176. — Brun-Durand, *Essai histor. sur la Chambre de l'Édit de Grenoble*, p. 28.

3. Brun-Durand, p. 36.

milieu de ces conflits sans cesse renaissants, de cette guerre de procureurs? Là comme partout ailleurs il est facile de reconnaître cet absolutisme parfois cassant, toujours inflexible que lui reprochaient ses ennemis. Henri IV l'engageait vivement à rester neutre, à toujours recourir à la douceur et « à ne solliciter le Parlement ni pour les uns ni pour les autres ¹ »; mais le conseil fut peu suivi. Lesdiguières s'efforce bien le plus souvent, avec un louable esprit d'impartialité, de tenir la balance égale entre protestants et catholiques; mais il n'y parvient pas toujours et il laisse parfois percer quelque chose de ses vieilles rancunes contre un corps judiciaire qui avait été le principal appui de la Ligue dauphinoise et le plus redoutable ennemi de sa domination. Nous verrons bientôt quelle fut sa politique religieuse. Disons seulement que, dans son attitude à l'égard du Parlement, Lesdiguières chercha trop souvent à le tenir dans une étroite dépendance et ne respecta pas toujours ses décisions. S'il s'emploie à régler les différends qui se produisent entre magistrats ², il intervient dans un grand nombre de procès, pèse de toute son autorité sur la conscience des juges ³. Henri IV recommandait à Créquy « d'honorer fort messieurs du Parlement ⁴ »; c'est qu'il savait combien son beau-père avait peu l'habitude de les ménager et il avait reçu bien souvent des plaintes discrètes sur les brusqueries du lieutenant général. Il a ses créatures dans la Cour souveraine et il cherche à leur donner une place et une influence qui font crier les autres magistrats ⁵. Il exige que le Parlement, avant d'informer sur une affaire, lui en laisse la connaissance préalable; il l'habitue à ne pas siéger sans qu'il soit là pour présider les séances ⁶. Il l'oblige à octroyer des lettres de noblesse à ses secrétaires, malgré sa résistance ⁷. Il empêche toute poursuite contre le fils de son ami Prunier de Saint-André ⁸. Prenons, entre mille, deux exemples de cette sévérité inflexible et de cette hautaine autorité qu'il affiche à l'égard du Parlement. Un ministre nommé Agar était accusé d'avoir tenu des propos séditieux à

1. *Serment de Créquy*, fol. 193.

2. *Actes et Corresp.*, I, 491.

3. *Ibid.*, I, 524.

4. *Serment de Créquy*, fol. 193.

5. B. N., FF., 15 898. *Lettre de Prunier au chancelier*, 24 août 1603.

6. Arch. de l'Isère, B, 2343, fol. 204.

7. *Ibid.*, B, 2343, fol. 15.

8. B. N., FF., 15 898. *Lettre de Prunier au chancelier*, 23 décembre 1605.

Romans : pendant que son barbier le rasait, il lui demanda s'il ne trouverait pas quelqu'un de son métier qui voulût se charger de couper la tête au roi. Aussitôt le Parlement, sans prévenir Lesdiguières, le fait arrêter et commence l'instruction du procès. Mais l'accusé refuse de répondre à d'autres juges que ceux de la Chambre de l'Édit. Lesdiguières averti s'empresse d'intervenir, interroge lui-même le prisonnier, écrit au roi qu'il est innocent, que dans tous les cas l'affaire doit être instruite par la Chambre de l'Édit. Pour forcer la main aux gens du Parlement, il va jusqu'à prétendre fort légèrement que si on ne le relâche sur-le-champ, les protestants vont se soulever. Ce fut Lesdiguières qui eut gain de cause : malgré plusieurs lettres fort vives du Parlement à Henri IV, Agar fut relâché ¹. Un jour, le lieutenant général paraît au Parlement pour faire recevoir les conseillers de la Chambre mi-partie choisis pour l'année suivante. Il tient un long discours aux magistrats, leur montre que c'est à eux de maintenir la bonne intelligence entre les protestants et les catholiques de la province. Brusquement il s'emporte au cours de sa harangue : « Il a consenti, s'écrie-t-il, à céder le pas aux conseillers catholiques, par égard pour leur vieillesse ; mais il entend que la Cour accède immédiatement à son désir et confirme la nomination des conseillers protestants. Si elle refuse, il aura le droit de croire que l'on veut ravaler sa qualité à cause de sa religion et il n'est pas homme à souffrir un pareil attentat ». Le président Ducros protesta à plusieurs reprises, s'écria que Lesdiguières voulait donner l'avantage aux réformés, et, comme la Cour, dominée par la présence du lieutenant général, approuvait ses paroles, il quitta la salle des séances avec plusieurs conseillers. Lesdiguières et le procureur général Servien déclarèrent que l'on passerait outre, et les conseillers réformés furent agréés ². Ajoutons, à la décharge de Lesdiguières, que s'il traitait le Parlement de Grenoble avec tant de hauteur, sa conduite n'était que trop justifiée par la politique mesquine et les basses rancunes d'un corps judiciaire qui ne s'associait qu'avec une extrême répugnance à l'œuvre de pacification entreprise par le roi de France. D'ailleurs les magistrats ne s'en plaignaient pas toujours et l'un d'entre eux, énumérant plus tard les titres de gloire de l'illustre capitaine, parlait « des

1. *Actes et Corresp.*, I, 508, 509 et note 1.

2. Arch. de l'Isère. Livre rouge du Parlement, fol. 28, v°.

magistrats rétablis en leur majesté », de l'éclat prodigieux qu'il sut rendre à ce Parlement de Grenoble dont la réputation s'étendit alors dans toute l'Europe ¹.

Lesdiguières était plus heureux et mieux inspiré quand il s'occupait du bien-être et de la prospérité du Dauphiné. Pour donner une vive impulsion aux foires qui se tenaient dans le Haut-Dauphiné, il publie une ordonnance défendant, sous peine de mort, d'inquiéter les marchands français ou étrangers qui se rendent à Briançon, sauf en cas d'espionnage ². Il charge le capitaine Paul Lagier de faire réparer les routes qui conduisent en Italie, ordonne à toutes les communautés, depuis Grenoble jusqu'à Château-Dauphin, d'élargir les chemins et de réparer les ponts ³. Il multiplie les voies de communication dans les environs de Grenoble et dans le Bas-Dauphiné ⁴. Il accorde sa haute protection à l'ingénieur Beins, qui accomplit de grands travaux dans toute la province ⁵. Il entretient les meilleurs rapports avec les consuls de Lyon, dont il favorise les opérations commerciales en Dauphiné ⁶. Il cherche à donner une nouvelle extension au commerce de Grenoble et veut fonder une banque dans cette ville ⁷. Il règle le commerce des grains dans la province, poursuit les accapareurs, assure l'approvisionnement des grands marchés dauphinois et propose aux États d'établir de grands magasins de blé vers la frontière de Savoie ⁸. Il s'occupe de l'administration municipale et amène les protestants de Montélimar à admettre dans le Conseil un certain nombre de notables catholiques ⁹. Il autorise les habitants de plusieurs communautés à organiser le tir à l'arquebuse ¹⁰, réglemente le droit de chasse ¹¹, va jusqu'à s'occuper de la police des villes et des grandes routes, à rechercher les malfaiteurs et à assurer la tranquillité publique ¹², autorise

1. Plaidoyez d'Expilly, p. 136.

2. *Actes et Corresp.*, I, 410.

3. *Ibid.*, I, 530.

4. Plaidoyez d'Expilly, p. 442.

5. *Actes et Corresp.*, I, 516.

6. *Ibid.*, I, 529. — On le voit, en 1598, signer un traité avec le duc pour assurer la liberté du transit entre les deux États (*Arch. di Stato. Negoz. con Francia*, mazzi supplém., 4 septembre 1598).

7. Arch. de Grenoble, BB, 78, fol. 71.

8. *Actes et Corresp.*, I, 486, 487. — *Mém. de Piémont*, 304.

9. De Coston, *Hist. de Montélimar*, II, 535, 536.

10. *Actes et Corresp.*, I, 428.

11. *Ibid.*, I, 518, 523.

12. Arch. de la Drôme, C, 14, Invent., I, p. 3. — *Actes et Corresp.*, I, 479.

les consuls d'Embrun à élever des fontaines ¹. Cet esprit pratique et positif va jusqu'à examiner longuement et à signaler à Henri IV les projets d'un certain Comans qui propose de rendre habitables les îles d'Hyères ². Si nous voulons voir avec quelle sollicitude infatigable il s'occupe des intérêts de la province, prenons la ville qui résume à ses yeux les intérêts et les besoins de toute la région, Grenoble.

Le meilleur moyen d'assurer la tranquillité de la ville et sa bonne administration, c'est de surveiller l'élection de ses consuls, de ne laisser choisir que des hommes d'une probité reconnue : Lesdiguières y tient soigneusement la main. Il préside aux élections consulaires ³, et, s'il s'éloigne de la province, il défend de les faire pendant son absence ⁴. La ville ne peut procéder à aucun acte important si le lieutenant général ne donne auparavant son avis ⁵, et, dans tout ce qui touche aux intérêts municipaux, les consuls proclament hautement que « ses volontés leur servent de loi et de commandement ⁶ ». Qu'un différend éclate entre les consuls et l'évêque, c'est lui qui est chargé de le régler ⁷. C'est lui qui nomme le receveur des deniers municipaux ⁸, qui choisit un maître chargé d'apprendre à écrire aux enfants, et lui fait construire une salle de classe ⁹. Voici ce qu'il écrit un jour aux consuls : « Je vous supplie de croire que vous-mêmes ne pouvez être aussi soigneux et aussi désireux que moi de votre bien, de votre repos, de la conservation de vos libertés et privilèges. Je vous honore, je vous chéris en général et en particulier autant que je le dois, autant que votre singulière affection pour moi m'y oblige. » Et il s'empresse de décharger la ville de l'entretien des gens de guerre ¹⁰. Il est vrai que cette lettre est écrite au lendemain de la conquête de Grenoble, à un moment où Lesdiguières a encore besoin d'affermir et de faire accepter sa domination. Plus tard, s'il conserve la même sollicitude pour la cité, il la

1. *Actes et Corresp.*, I, 481, 482.

2. *Ibid.*, I, 511.

3. Arch. de Grenoble, BB, 55, fol. 1.

4. *Ibid.*, BB, 57, fol. 163.

5. *Ibid.*, BB, 51, fol. 16.

6. *Ibid.*, BB, 76, fol. 7.

7. *Ibid.*, BB, 77, fol. 38.

8. BB, 75, fol. 6.

9. BB, 76, fol. 7.

10. *Lettre de Lesdiguières aux consuls de Grenoble*, 16 novembre 1594, ancien catalogue, 122, D.

traite avec moins d'égards et plus d'autorité. Il se réserve la haute surveillance dans la gestion des deniers municipaux, accorde ou refuse les dégrèvements demandés par les consuls ¹, les oblige à une prompte péréquation de la taille votée par les États. Le corps de ville songe-t-il à se faire tirer l'oreille, il adopte à son égard un langage menaçant, le somme de s'exécuter dans les dix jours, sous peine de voir prendre contre lui les mesures les plus rigoureuses ². Si la ville tarde un peu trop à verser les sommes demandées, il fait emprisonner le receveur principal ³; il menace de loger chez l'habitant sa compagnie de gendarmes ⁴. Ce n'était pas toujours là des menaces en l'air; les consuls de Saint-Antoine refusaient de payer une somme de 500 écus que leur réclamait l'Église réformée de Grenoble; Lesdiguières, qui pourtant avait tort et qui le reconnut plus tard, envoya ses archers, qui jetèrent l'épouvante dans la commune et l'obligèrent à s'exécuter ⁵. Cet esprit d'autorité et d'absolutisme qu'il apporte dans le gouvernement de la province, il l'apporte également dans cette haute surveillance de l'administration municipale. Il fait la sourde oreille quand les consuls viennent se plaindre respectueusement de ce qu'il a occupé un terrain qui est la propriété de la ville ⁶. Il a invité des marchands étrangers à venir établir une banque à Grenoble pour donner une nouvelle impulsion au commerce de cette ville; les consuls, lésés dans leurs intérêts, réclament contre cette mesure; Lesdiguières s'emporte, menace de quitter la ville pendant un an, ce qui lui fera perdre cinquante mille écus ⁷. Il veut que les consuls accordent le logement aux capitaines de ses gardes et il sait bien les y obliger ⁸. Pour bien montrer son autorité, il ne craint pas de forcer un jour un consul de Grenoble à conduire, malgré ses vives protestations, un renfort qu'il envoie dans le marquisat de Saluces ⁹. C'est lui qui règle les entrées des princes du sang ou des grands personnages ¹⁰, qui invite les consuls à réparer les murs qui s'écrou-

1. Arch. de Grenoble, BB, 49, fol. 48, 49.

2. *Ibid.*, BB, 55, fol. 46, 48.

3. *Ibid.*, BB, 63, Invent., p. 102.

4. *Ibid.*, BB, 63, fol. 158.

5. *Mém. de Piémont*, 506.

6. Arch. de Grenoble, BB, 67, fol. 143.

7. *Ibid.*, BB, 78, fol. 71.

8. BB, 71, fol. 6.

9. BB, 59, fol. 84.

10. BB, 61, fol. 116.

lent ¹. En un mot, il entend être le maître absolu de la capitale comme il est le maître absolu de la province.

D'ailleurs il use de cette large autorité, de ce pouvoir discrétionnaire pour le plus grand bien de la ville et de la province. D'immenses travaux d'embellissement et de défense sont partout entrepris sous sa haute et énergique direction. Il continue activement les fortifications de Grenoble, fait élever des remparts sur la rive droite; il construit un pont magnifique reliant les deux rives de l'Isère et surmonté d'une statue qui le représente en Hercule ². Il écrit à Henri IV : « Je vous ai représenté plusieurs fois le mauvais état de la ville de Grenoble tout ouverte et supplié instamment de faire donner le moyen de parachever les murailles. Je vous en supplie encore très-humblement, Sire, et de considérer que de la conservation de cette ville-là dépend l'entière sûreté de cette province ³. » Il obtient en effet une ordonnance qui prescrit à toutes les communautés du Dauphiné de fournir un pionnier ou trois sols par jour pour l'achèvement des remparts de la capitale ⁴. Il invite le Conseil à faire rétablir les ponts-levis ⁵, à tendre une chaîne immense à travers l'Isère, à faire construire des portes solides ⁶ et à établir partout des corps de garde où l'on veillera nuit et jour ⁷. Il ordonne la construction de huit solides bastions, avec courtines et tenailles, d'un mur élevé qui englobe toutes les hauteurs de la rive droite de l'Isère, et d'une forte citadelle sur la Bastille « pour couvrir et découvrir toute la cité ⁸ ». Afin de mettre la province à l'abri d'un coup de main, il fait entreprendre les mêmes travaux de défense à Barraux, à Exilles, à Briançon, à Embrun ⁹, organise une sorte de garnison bourgeoise à Tallard et à Gap ¹⁰. Il ne s'agit pas seulement de défendre Grenoble contre une invasion du Savoyard; il faut aussi la mettre à l'abri des incursions plus redoutables encore des deux terribles

1. Archives de Grenoble, BB, 55, fol. 55.

2. Prudhomme, 434. — Arch. de l'Isère, B, 3003, fol. 181. — Pilot, *Hist. municipale*, II, 24. — Mss de Grenoble, Q, 161. *Documents concernant les fortifications et agrandissements de Grenoble*.

3. *Actes et Corresp.*, I, 484.

4. *Ibid.*, I, 487. — Arch. Drôme, E, 4114, Invent., III, 326.

5. Arch. Grenoble, BB, 59, fol. 54.

6. *Ibid.*, BB, 61, fol. 52, et BB, 65, fol. 3.

7. *Ibid.*, BB, 67, fol. 230.

8. Plaidoyez d'Expilly, III, 438.

9. *Actes et Corresp.*, I, 436.

10. *Ibid.*, I, 442, 472.

cours d'eau qui la baignent, de ce « serpent et de ce dragon » qui, suivant le vieux proverbe local, doivent un jour « la mettre en savon ¹ ». Sa grande préoccupation est d'assurer la capitale « contre la véhémence de l'Isère et du Drac », contre les inondations trop fréquentes de ces « deux mauvais voisins ² ». Il fait tracer un plan détaillé de la vallée du Drac, pour bien montrer au roi et au chancelier les dangers que court Grenoble. Il fait établir un impôt sur les vins qui entrent dans la ville, afin de subvenir aux dépenses incessantes que nécessitent les travaux d'endiguement ³. Il appuie les nombreuses requêtes que la ville adresse au roi pour être protégée contre les inondations ⁴. Il offre de prêter à la ville les sommes qui lui manquent pour commencer les travaux ⁵, nomme un voyer chargé d'inspecter les digues ⁶. Il installe des fontaines, fait construire des quais sur l'Isère ⁷ et répare les routes qui conduisent dans la ville. Il préside lui-même une commission nommée par le roi pour embellir la capitale, régler l'alignement des rues, fixer les indemnités à payer aux propriétaires et surveiller les travaux ⁸. Grâce à lui, les rues se multiplient, les places s'agrandissent, des maisons superbes s'élèvent; la vieille ville, qui étouffait dans son étroite enceinte, s'étend librement dans la plaine ⁹. Sans doute il ne faut pas prendre à la lettre les éloges hyperboliques des contemporains qui le comparent à Auguste et à Constantin; sans doute « il n'a pas laissé de marbre une ville qu'il avait trouvée de brique ¹⁰ ». Mais les travaux qu'il accomplit à Grenoble n'en sont pas moins des plus remarquables et montrent que « s'il était grand en guerre, il savait aussi être grand en paix ». Il restaure l'ancien palais de la trésorerie, dont il fait sa demeure habituelle ¹¹, trace

1. Pilot, *Recherches sur les inondations dans la vallée de l'Isère*.

2. *Actes et Corresp.*, I, 433, 477.

3. *Ibid.*, I, 477. Voir, aux Archives de Grenoble : « Comptes des réparations du Drac ». — Comptes de la taille péréquée pour les réparations faites contre la rivière du Drac, rendu par Saint-André Bournay », etc.

4. B. N., FF., 23 197, fol. 44.

5. Arch. Grenoble, BB, 65, fol. 53.

6. *Ibid.*, BB, 67, fol. 10.

7. *Ibid.*, BB, 65, Invent., p. 104.

8. *Ibid.*, BB, 65, fol. 62.

9. Prudhomme, 436. — Arch. Isère, B, 2917, fol. 437. — De Rochas, *Bull. Soc. statis. de l'Isère*, sér. III, t. IV, p. 282, 292.

10. Plaidoyez d'Expilly, p. 686. Réimpr. par Douglas et Roman, III, 437.

11. Voir aux Archives de Grenoble le volume intitulé *Papiers et titres concernant l'acquisition de l'hôtel de Lesdiguières*, n^{os} 2, 4 et surtout 25.

des jardins, un jeu de paume et un mail, rassemble une riche bibliothèque, établit un port sur l'Isère, donne à la ville des fontaines et des ponts magnifiques¹. Il élargit les places, fait abattre les maisons qui tombent en ruines, perce la rue qui porte encore aujourd'hui le nom de l'illustre famille de Bonne, reprend activement les travaux si souvent interrompus du palais de justice². Il fait pour le Dauphiné ce que Sully n'eut pas le temps de faire, et remplaça dans la province le grand voyer, qui savait pouvoir compter sur lui³. Il fait rétablir les routes qui s'effondrent, en trace de nouvelles dans la région des montagnes, établit plusieurs ponts sur l'Isère et sur le Drac. Il n'y avait alors, sur le Drac inférieur, que le bac de Claix, qui était la propriété de Lesdiguières : il voulut le remplacer par un pont magnifique. Il réunit au mois de novembre 1607 les représentants des communes intéressées et confie aux trésoriers généraux de France le soin de procéder à l'adjudication des travaux. En trois ans on acheva ce pont magnifique dont l'arche grandiose et pittoresque enjambe encore aujourd'hui le torrent et qui passa dès lors pour l'une des merveilles du Dauphiné. Les contemporains le comparèrent au pont du Rialto à Venise et parlèrent de l'aspect imposant que présentait cette hardie construction au-dessus du torrent « bondissant comme un taureau furieux, confessant et reconnaissant que, tout ainsi que ce grand maréchal a pu vaincre et soumettre à lui tous les ennemis de son roi qu'il a rencontrés, de même il sait apprendre aux fleuves et aux torrents les plus superbes, qui semblent dédaigner les ponts, à les souffrir et passer dessous lui⁴ ». Lesdiguières pouvait lui faire dire, dans une orgueilleuse inscription : « *Romanas moles pudore suffundo* »⁵.

Si l'ancien chef des bandes huguenotes devient ainsi un administrateur actif et dévoué, il reste avant tout et veut rester un capitaine. Il est de ceux qui pensent qu'il faut constamment se tenir en haleine et ne jamais se laisser amollir par « les mignardises du repos »⁶. On le voit à chaque instant s'occuper de son

1. Arch. Grenoble, BB, 78, fol. 135. — Expilly, 438.

2. Pilot, *le Palais de justice de Grenoble*, in-8. — Prudhomme, 438, 439. — Biblioth. de Grenoble, R, 5769, p. 493.

3. Expilly, 440.

4. *Ibid.*, 441.

5. Arch. Isère, B, 2397. — Arch. Grenoble, BB, 77, fol. 109. — Guy-Allard, *Dictionn. hist. du Dauphiné*, v° Pont de Claix. — Prudhomme, 440.

6. *Le Soldat français*, éd. de 1617, p. 60.

armée, lui consacrer tous ses soins. Il lève des soldats dans toute la province et jusqu'à Genève ¹. Il tient la main à ce que tous les nobles qui doivent le service militaire au roi s'en acquittent en toute circonstance et ne les exempte qu'en cas de maladie ou d'infirmité ². Il recrute avec le plus grand soin les soldats qui doivent former sa compagnie de gendarmes et les choisit parmi les gentils-hommes qui se sont le plus signalés pendant les dernières guerres; il habitue en quelque sorte la noblesse dauphinoise à considérer comme une haute récompense l'honneur d'être attachée à son service ³. Aussi ceux qui servent dans ce corps d'élite sont-ils pénétrés de l'importance de leurs fonctions et se croient-ils les maîtres de Grenoble. Un sergent des gardes du lieutenant général frappe un jour violemment le portier de la ville, que les consuls ont envoyé à l'hôtel de Lesdiguières : le corps de ville, qui n'ose s'attaquer à un tel personnage, ordonne bien une enquête, mais elle sera secrète et l'on remontrera au sergent, « avec les plus douces paroles que l'on pourra trouver », que n'était le respect dû à monseigneur, « on lui ferait voir et sentir la puissance et autorité de la ville et comme elle doit être honorée et chérie ⁴ ». Lesdiguières oblige les consuls à exempter ses capitaines de la taille et des taxes municipales ⁵. Pendant plusieurs années après la paix de Lyon, il fait vivre son armée sur le pays, met ses soldats en garnison dans les villes et les villages, force les communautés à les entretenir et les écrase d'énormes contributions ⁶. Ce n'était pas une mince dépense pour les communes déjà ruinées par la guerre civile, que d'héberger et de nourrir cette cohue insatiable de gens d'armes : il fallait leur donner 45 sols par jour, et, après les gens d'armes, venait l'inévitable cortège d'une armée au XVI^e siècle,

Les valets d'écurie et l'infime canaille
Des souillons de cuisine et tous les besaciers ⁷.

Il oblige toutes les villes de la province à s'imposer extraordinairement pour l'entretien de ses régiments ⁸. Il tient la main à

1. *Actes et Corresp.*, I, 333.

2. *Ibid.*, I, 362. — *Mém. de Piémont*, 492.

3. *Actes et Corresp.*, I, 417.

4. Arch. de Grenoble, BB, 73, fol. 48, 49.

5. *Ibid.*, BB, 49, fol. 113.

6. *Mém. de Piémont*, 497, 498.

7. Pontaymeri, *la Cité de Montélimar*, ap. Coston, II, 465.

8. *Actes et Corresp.*, I, 503.

ce que tous les officiers qui servent sous ses ordres soient exactement payés et reçoivent leur prime de levée et leur solde ¹. Un mestre de camp de ses régiments est accusé de malversation : Lesdiguières oblige le procureur général à renoncer à toute poursuite contre lui ². Les violences et les excès commis par les gens de guerre ne s'étaient que trop reproduits pendant les dernières luttes contre la Savoie. Une ordonnance de Henri IV, qui avait essayé d'y mettre fin, nous montre, quelques années avant la paix de Lyon, le plat pays terrorisé par des bandes armées, les paysans s'enfuyant dans les bois, les villages et les champs abandonnés ³. Lesdiguières, dont les troupes avaient si souvent donné l'exemple de la violence, fit de grands efforts pour les rappeler à la discipline et au respect de leurs concitoyens. Il publia une ordonnance qui permettait aux communautés de prendre les armes et de repousser par la force toute bande de soldats qui n'aurait pas reçu des ordres précis de Sa Majesté ⁴. Il prend des mesures sévères pour débarrasser l'armée des vagabonds qui l'encombrent et en même temps pour empêcher la désertion de ces misérables sans patrie qui se vendaient au plus offrant et n'hésitaient pas, selon son énergique expression, « à se prostituer à l'étranger ⁵ ». Il règle le logement des troupes ⁶, s'émue des charges effroyables que fait peser sur les communautés le passage des gens de guerre, exige que ses soldats payent rigoureusement toutes leurs dépenses ⁷. Il se montre sévère pour les officiers qui s'acquittent mal de leur métier, protège au besoin le soldat contre leur brutalité. Un soldat de ses gardes vient un jour se plaindre à lui d'une injustice dont il a été victime : Lesdiguières fait venir aussitôt le capitaine prévaricateur, qui se réclame de son titre, déclare hautement qu'« il est capitaine et non soldat ». Lesdiguières lui adresse de sévères remontrances et le renvoie sur cette parole ironique : « Adieu, monsieur le capitaine qui n'êtes pas soldat ⁸ ». Il faut reconnaître d'ailleurs que, malgré ses efforts pour pacifier le Dauphiné, Lesdiguières

1. *Actes et Corresp.*, I, 383.

2. Arch. Isère, B, 2043, fol. 165, 166.

3. *Ibid.*, B, 2390 bis, fol. 199. — Piémont, 471.

4. *Actes et Corresp.*, I, 539.

5. *Ibid.*, I, 431, 432.

6. *Ibid.*, I, 485.

7. *Ibid.*, I, 539.

8. Plaidoyers de Basset, 21^e plaidoyer, p. 285.

sacrifie trop souvent les devoirs de l'administrateur à ceux du capitaine et qu'il ferme parfois les yeux sur de regrettables excès. Quand ses troupes quittent une ville de la province, les habitants se livrent à des manifestations et à des réjouissances significatives ¹. Par contre, quand il veut épouvanter une communauté et la forcer à obéir, il n'a qu'à la menacer de lui envoyer quelques compagnies de ses gendarmes : les consuls, effrayés, cèdent immédiatement ².

Le lieutenant général du Dauphiné s'occupe aussi de l'administration financière. Pour faire vivre l'armée considérable qu'il a presque constamment sur pied, il lui faut de grandes ressources; pour assurer au fantassin ses huit sous, au cavalier ses quarante sous par jour ³, il s'adresse au Trésor royal. Mais l'État est à demi ruiné, incapable de fournir au jour le jour aux dépenses sans cesse renaissantes; il octroie à Lesdiguières des assignations sur certains revenus, douanes, gabelles, péages ⁴; de là des complications assez graves dans la comptabilité du lieutenant général, de là une active correspondance qu'il échange avec le surintendant. Tantôt il demande une assignation sur le taillon pour payer ses compagnies ⁵; tantôt il indique au roi les moyens d'accorder au prévôt général des maréchaux l'arriéré qu'il réclame ⁶. Parfois les sommes qu'on lui assigne ont déjà été employées à l'avance et ce sont alors des réclamations nouvelles, des lettres interminables ⁷. Quand il a ainsi obtenu les assignations qu'il réclame, il en poursuit le paiement avec une grande sévérité; les communautés doivent s'exécuter, et cela dans le plus bref délai ⁸. Les ordres les plus rigoureux sont donnés aux receveurs qu'il envoie dans les villes ⁹. Que sera-ce quand les sommes qu'il s'agit de percevoir ont été directement avancées par Lesdiguières au Trésor et qu'il est chargé lui-même de les recouvrer ¹⁰?

S'il s'occupe ainsi des intérêts matériels de la province, il songe

1. *Mém. de Piémont*, 504.

2. *Ibid.*, 506.

3. *Actes et Corresp.*, I, 383. — Poirson, *Histoire de Henri IV*, III, 625.

4. *Biblioth. de Grenoble*, mss, R, 5132. — *Lettres missives de Henri IV*, t. IX, p. 12.

5. *Actes et Corresp.*, I, 427, 456.

6. *Ibid.*, I, 424.

7. *Ibid.*, I, 475, 480, 817.

8. *Ibid.*, I, 397, 445, 450.

9. *Ibid.*, I, 540.

10. *Arch. de l'Isère*, B, 2390 bis, fol. 196.

aussi à ses intérêts les plus élevés. Il cherche à faire régner à l'intérieur cette tranquillité après laquelle la France tout entière soupire; il cherche surtout à assurer la paix religieuse. L'édit de Nantes, sans assurer aux protestants une entière liberté de culte, avait été cependant pour eux un immense bienfait¹. Mais l'application d'un règlement aussi délicat devait entraîner une foule de difficultés; il fallait, pour éviter les froissements, la confier à un homme d'une grande sûreté d'esprit et d'une grande indépendance de caractère, qui sût comprendre les intérêts des réformés sans trahir ceux des catholiques, ramener les uns sans inquiéter les autres. Ce fut naturellement à Lesdiguières que le roi s'adressa. Le 6 août 1599, parut une ordonnance royale qui confiait l'exécution de l'édit de Nantes en Dauphiné à une commission composée de Lesdiguières, d'Ennemond Rabot, seigneur d'Illins, premier président au Parlement de Grenoble, et d'Emery de Vic, premier président au Parlement de Toulouse : le roi, ajoutait l'édit, ne pouvait faire un meilleur choix qu'en nommant des personnes d'une fidélité à toute épreuve, des serviteurs dont l'intelligence, la dextérité et la singulière affection avaient éclaté en tant de circonstances².

Les commissaires choisis par le roi pour veiller à l'exécution de l'édit avaient une mission des plus difficiles à remplir. Il y avait sans doute dans la province des villes et des communautés où l'on vivait en bonne intelligence depuis que les guerres civiles avaient disparu. Quand Lesdiguières arrive à Saint-Marcellin, les habitants lui déclarent qu'ils n'ont aucun vœu à formuler, aucune plainte à présenter, que l'édit est scrupuleusement observé et les intentions de Sa Majesté fidèlement suivies³. Au Saillans, tous déclarent « unanimement avoir été d'accord en tout point depuis longtemps, parce que les catholiques font en toute liberté l'exercice de la religion, et aussi ceux de la religion prétendue réformée en toute liberté et sans contredit la leur, vivant paisiblement et en bons compatriotes, et quant à l'administration de la maison consulaire, ils y sont tous indifféremment et sans distinction de

1. Anquez, *Hist. des assemblées polit. des réformés de France*, p. 176.

2. Procès-verbal de ce qui s'est passé en Dauphiné pour mettre à exécution l'édit de Nantes. — Cet important document, dont une copie a été utilisée par M. Arnaud (t. I, p. 23), existe aux archives de M. de Glos, qui a eu l'aimable obligeance de nous en donner communication.

3. *Procès-verbal*, p. 359.

religion reçus et admis de temps en temps ¹ ». Mais ce sont là malheureusement de très rares exceptions : partout d'innombrables difficultés vont surgir, de graves questions vont être à discuter. Les commissaires doivent examiner si l'exercice du culte réformé a été établi dans certaines communautés jusqu'au mois d'août 1597 et cette enquête présente le plus souvent de graves difficultés ². Si les protestants d'une ville viennent présenter une requête, les catholiques en présentent une autre; les uns affirment ce que les autres nient; les uns demandent ce que les autres repoussent ³. Les protestants ne veulent pas qu'on les qualifie de membres de la religion prétendue réformée quand le Parlement de Grenoble leur refuse tout autre appellation ⁴. Ils réclament l'usage des horloges, des cloches, des cimetières et des hôpitaux; mais les catholiques le leur refusent obstinément ⁵. Ici un évêque s'indigne de voir un pasteur enterrer l'un de ses fidèles au cimetière commun et crie au scandale ⁶. Là un curé arrache les limites établies dans un cimetière, essaie de déterrer un protestant qu'on vient d'ensevelir ⁷, fait condamner par le vibailly un gentilhomme coupable d'avoir fait mettre au cimetière le corps d'une de ses chambrières ⁸. Ce sont des réclamations continuelles au sujet de la construction des temples, de la restitution des églises catholiques, de la composition des conseils communaux ⁹, de l'enseignement des collèges et des écoles ¹⁰, des impôts que les uns ou les autres refusent toujours de payer ¹¹, des hôpitaux où l'on admet difficilement les malades protestants et où les « moines, prêcheurs et autres catholiques ne cessent de les molester ¹² ». Le synode de Die vient demander à Lesdiguières de faire reconnaître le syndic général des églises dauphinoises et d'empêcher le clergé catholique de « flétrir » le culte protestant du nom de religion prétendue réformée ¹³. L'assemblée de Grenoble se plaint qu'on

1. *Procès-verbal*, p. 49.

2. *Ibid.*, 244, 252, etc.

3. *Ibid.*, 322, 346, 389.

4. *Ibid.*, p. 18.

5. *Ibid.*, 27, 28, 35.

6. *Ibid.*, p. 28.

7. *Ibid.*, p. 363.

8. *Ibid.*, p. 383.

9. *Ibid.*, p. 18, 215.

10. *Ibid.*, p. 44.

11. *Ibid.*, 26, 42, 206.

12. *Ibid.*, 363.

13. Arnaud, II, 68.

n'exécute point l'édit dans certaines communautés de la province. Les réformés de la capitale dauphinoise se plaignent que, malgré les ordonnances royales, on ne les admette point à exercer les fonctions de consuls et de conseillers ¹ : la société catholique les tient à l'écart et les réformés ne comptent que sur l'intervention du maréchal pour mettre fin à cette inégalité choquante ². Le synode de Serres veut qu'il s'oppose à la publication des décrets du concile de Trente, et demande la suppression de la société licencieuse connue sous le nom d'abbaye de Malgouvert ³.

La solution est parfois difficile à ces questions épineuses : tel couvent que le clergé catholique réclame est devenu un arsenal qu'il est presque impossible de remplacer ⁴. Les chapitres veulent reprendre les bénéfices qui ont été saisis pendant les guerres civiles ⁵; mais ces bénéfices appartiennent le plus souvent à de puissants gentilshommes, même à des amis de Lesdiguières, notamment à ce Gouvernet dont les domaines s'étendent sur toute la province ⁶ et qui n'a pas eu la précaution de faire reconnaître par Henri IV tout ce qu'il a fait pendant les guerres. Il fallait pour trancher ces discussions délicates et régler ces débats épineux une grande souplesse d'esprit, une parfaite condescendance et une suprême impartialité.

Les instructions que reçut Lesdiguières renfermaient les détails les plus minutieux sur l'attitude à prendre et la politique à suivre. Il devait se mettre en route immédiatement, parcourir toute la province, s'arrêter dans les villes principales, convoquer les officiers de justice, les gentilshommes, le clergé et les notables, leur annoncer les intentions de Sa Majesté, faire l'apologie de l'édit de Nantes et veiller à sa pleine et entière exécution ⁷. Lesdiguières prit à cœur les ordres de son maître, s'efforça de suivre fidèlement ses conseils. C'est lui qui est le chef tout-puissant et incontesté de cette commission dont il a la présidence. S'il est appelé auprès du roi, il a soin de recommander à d'Illins et à de Vic de ne rien faire sans le consulter ⁸. Pour être complètement

1. *Arch. Grenoble*, BB, 71, fol. 141, 142.

2. *Ibid.*, BB, 73, 23 novembre, 1607.

3. Arnaud, II, 170, 183.

4. *Procès-verbal*, p. 16.

5. *Ibid.*, 28, 108.

6. *Ibid.*, 28, 30, 174, 176.

7. *Ibid.*, p. 5, 6, 7.

8. *Ibid.*, 63, 211.

éclairé, il fera adjoindre plus tard à la commission Ducros et d'Expilly¹. Si, pendant son absence, il y a une question importante à résoudre, ses collègues doivent attendre son retour pour se prononcer². Il arrive souvent que les habitants n'adressent leurs requêtes qu'à celui qui est à leurs yeux le vrai maître de leurs destinées³. Si le désaccord se met parmi les commissaires, c'est toujours l'avis de Lesdiguières qui doit l'emporter⁴. En un mot, dans l'application de l'édit de Nantes comme dans toute l'administration provinciale, c'est lui qui est le maître absolu. Les autres commissaires ne sont là que pour lui apporter le secours de leur haute compétence et de leur prudence éclairée : mais Lesdiguières est toujours la tête qui décide et le bras qui fait exécuter.

Après avoir longuement délibéré sur la conduite à tenir, les commissaires commencent par Grenoble leur longue « chevauchée » à travers la province. Suivis d'une brillante escorte et de plusieurs centaines de cavaliers⁵, ils passent successivement par Die, Saillans, Crest, Valence, Montélimar, Romans, Vienne, etc. Quand ils arrivent dans une ville, ils convoquent aussitôt les officiers de justice, l'évêque, le gouverneur, les notables, les manants et habitants des deux religions, à son de trompe et « par cri public ». Ainsi, à Die, ils réunissent le sénéchal Gouvenet, son fils le baron d'Aix, les juges et les procureurs de la ville, les grands vicaires de l'évêché, les consuls, notables, gentilshommes, bourgeois et artisans de la ville et des environs⁶. On leur fait toujours une réception magnifique, et quand ils entrent à Montélimar, les consuls viennent offrir à Lesdiguières deux grandes coupes d'argent doré⁷. L'assemblée se tient généralement dans la salle la plus spacieuse dont dispose la ville, à l'évêché, à l'hôpital ou dans la maison d'un consul⁸. Les commissaires commencent par donner lecture « à voix intelligible » de l'édit de Nantes et de la commission royale ; puis ils font jurer à tous les assistants de respecter et de suivre fidèlement les volontés du roi. Partout chacun s'empresse de prêter le serment

1. *Procès-verbal*, 351, 355.

2. *Ibid.*, 129, 147, 155.

3. *Ibid.*, 400.

4. *Ibid.*, 405, 410.

5. De Coston, *Hist. de Montélimar*, II, 537.

6. *Procès-verbal*, p. 20.

7. De Coston, II, 537.

8. *Procès-verbal*, p. 20, 85, 130.

demandé; partout aussi les protestants, obéissant à un mot d'ordre, le font suivre de réserves sur les modifications apportées à l'édit par les Parlements de Paris et de Grenoble ¹. Ensuite on donne lecture de toutes les requêtes présentées par les sujets catholiques et protestants; on les examine attentivement; on fait comparaître les intéressés; on écoute leurs doléances. Les commissaires prêtent aussi bien l'oreille aux réclamations des catholiques qu'à celles des protestants ²; ils demandent de préférence l'avis des vieillards, dont les passions religieuses sont moins ardentes ³; puis, quand ils ont entendu tout le monde, ils promulguent un règlement général.

Lesdiguières se multiplie, examine toutes les demandes, règle minutieusement tous les points controversés, montre une impartialité que l'on n'était guère en droit d'attendre d'un protestant. Ce qui le préoccupe avant tout, c'est d'assurer la tranquillité dans la province, de calmer les esprits, d'apaiser les querelles, de faire disparaître les causes de troubles et de discorde. Il ordonne le rétablissement du culte catholique dans toutes les villes où les guerres de religion l'ont fait disparaître, à Die, à Montélimar, à Valence, à Livron, à Romans ⁴. Le politique met aujourd'hui, à faire refleurir le papisme, la même ardeur que le chef de bandes mettait jadis à le proscrire; quand on lui demande s'il rétablira la messe dans ces villes de Die et de Montélimar où ses arquebussiers pourchassaient jadis les prêtres : « Oui, répond-il rudement, et je l'y ferai plutôt entrer à coups de canon ⁵ ». Le notaire Arnaud note, en style de tabellion, le piquant contraste que présentait la conduite du fougueux huguenot brûlant par politique ce qu'il avait adoré par passion : « Ainsi fut rétablie la religion dans cette ville où elle avait été défendue par force de guerre, dès le 25 août 1585, qu'elle fut surprise, pillée et saccagée, sous l'autorité et par la troupe de Monseigneur de Lesdiguières, lui présent qui la fit pétarder. *Laus Deo!* ⁶ » Le maréchal a soin de pourvoir à l'organisation du service divin, entre à ce sujet dans de grands détails, prescrit aux chapitres de fournir les ciboires, les taber-

1. *Procès-verbal*, 23, 59, 106.

2. *Actes et Corresp.*, I, 382.

3. Arnaud, I, 406.

4. *Procès-verbal*, 45, 70, 107, 114.

5. De Coston, II, 538.

6. *Ibid.*, II, 538.

nacles, les armoires qui doivent servir aux églises ¹, fait réparer les édifices du culte, redresser les croix des cimetières et des carrefours ², établit minutieusement la liste des fêtes qui doivent être observées ³. En même temps il ordonne le rétablissement du culte protestant dans toutes les villes désignées par l'édit de Nantes, à Gap malgré l'évêque ⁴, à Crest malgré la population catholique ⁵. Il couvre les réformés de la protection royale, défend aux catholiques de les molester, de troubler les prêches ou les cérémonies des églises ⁶. Il leur donne une large représentation dans les corps de villes, et, suivant le nombre des réformés d'une communauté, leur accorde les trois quarts, les deux tiers, la moitié ou une petite partie du conseil ⁷. Il protège contre l'avidité et les injustices des catholiques les protestants de Bourdeaux, les autorise à ne point contribuer à l'entretien des reîtres catholiques qui ont occupé la ville ⁸. A Montélimar, plusieurs habitants « bons serviteurs du roi et amateurs du bien public » viennent lui faire remarquer que les élections consulaires qui doivent avoir lieu aux fêtes de Noël seront pleines de difficultés, que les haines religieuses sont sur le point de se réveiller et qu'il doit lui-même choisir des conseillers « repurgés de passion » : Lesdiguières réunit les habitants, choisit huit conseillers protestants et quatre catholiques, leur fait jurer de faire scrupuleusement leur devoir, d'agir « en bons patriotes, serviteurs du roi et affectionnés au public ⁹ ».

Mais il n'entend pas favoriser ses coreligionnaires au détriment de la tranquillité générale. Il leur défend sévèrement d'exercer leur culte dans d'autres communautés que celles qui sont désignées par l'édit ¹⁰, refuse la permission qu'ils sollicitent toutes les fois que l'enquête donne tort à leurs prétentions ¹¹. Les réformés ont beau protester, en appeler au roi : il ne veut jamais se départir de la règle rigoureuse qu'il a adoptée ¹². Ici il permet aux pro-

1. *Procès-verbal*, 34, 47.

2. *Ibid.*, 72.

3. *Ibid.*, 379, 382.

4. *Ibid.*, p. 33.

5. *Ibid.*, p. 51.

6. *Ibid.*, 124.

7. *Ibid.*, 40, 75, 99, 104, 110, 117, etc.

8. *Ibid.*, 64.

9. *Ibid.*, 92, 93.

10. *Ibid.*, 31, 38.

11. *Ibid.*, 109, 142, 150.

12. *Ibid.*, 85.

testants de pratiquer, mais sans prédication; là il les autorise à se réunir, mais sans chanter leurs psaumes dans la rue et surtout sans y admettre d'étranger ¹. Ils doivent évacuer toutes les églises qu'ils ont occupées pendant les troubles et les rendre au culte catholique ². Il répartit équitablement les contributions de guerre entre les catholiques et les protestants de Gap ³, prend ouvertement la défense du chapitre de Romans à qui il fait remettre les clefs de la ville ⁴. Ce qui touchait le plus au cœur des protestants, c'était l'habitude qu'avait le Parlement de ne les qualifier jamais que de membres de la Religion prétendue réformée : ils demandaient instamment à Lesdiguières de ne plus être désignés par ces mots dans les documents officiels. Mais il y avait eu, en juillet 1577, un édit qui tranchait la question : Lesdiguières s'y conforma. « Et cependant, dit-il en parlant d'eux-mêmes, en leur part, par leurs requêtes ou autrement, ils en feront comme ils ont fait; mais, ès actes publics, seront tenus de se qualifier de la Religion prétendue réformée, suivant l'édit de juillet 1577 ⁵. » Il leur permet de construire des temples dans la plupart des villes qu'ils occupent ⁶; mais pour éviter toute occasion de troubles, il leur défend parfois de percer des fenêtres sur la rue ⁷.

Toujours il s'efforce d'apaiser les querelles, de régler les différends; ses décisions varient suivant la ville qu'il traverse, suivant l'esprit des habitants qui lui adressent des requêtes. S'il n'est pas sûr de satisfaire tout le monde, de connaître exactement les besoins d'une communauté, il ajourne sa décision, ordonne « ce que de raison ⁸ ». Il règle avec autant de minutie que d'impartialité les questions relatives aux cimetières ⁹, à l'usage des cloches qui souvent doivent servir alternativement à l'un et à l'autre culte ¹⁰, aux hôpitaux où l'on doit admettre tous les malades sans distinction de religion ¹¹. Les protestants pourront avoir, comme les catholiques, des « pédagogues » dans leurs maisons pour in-

1. *Procès-verbal*, 376, 398.

2. *Ibid.*, 74.

3. *Actes et Corresp.*, I, 382, 383.

4. *Ibid.*, I, 429.

5. *Ibid.*, 18, 19.

6. *Ibid.*, 51, 115.

7. *Ibid.*, 50, 199.

8. *Ibid.*, 45.

9. *Procès-verbal*, 33, 383.

10. *Ibid.*, 71, 153, 322.

11. *Ibid.*, 116, 126.

struire leurs enfants et les conduire au collège¹. Mais la plus stricte neutralité doit être observée dans ces établissements communs d'instruction; on ne doit jamais « toucher à l'instruction de la religion devant les écoliers, ni les forcer à se départir d'icelle² ». — « Au collège de la ville, dit une ordonnance, sera entretenu nombre de pédagogues et régents qui sont nécessaires pour l'instruction de la jeunesse; auquel collège ne sera différence ni distinction pour le regard de ladite religion à recevoir les écoliers,... avec inhibitions et défenses auxdits pédagogues et à tous autres qu'il appartiendra d'y contrevenir à peine d'être punis comme infracteurs des édits³. »

La plus grave conséquence des guerres de religion avait été de priver la plupart des églises et les monastères des bénéfices qu'ils possédaient. Partout, après la conclusion de la paix, prêtres, moines et chapitres réclament pour en obtenir la restitution. La solution était particulièrement délicate : depuis que ces bénéfices avaient été confisqués, de nombreuses mutations étaient survenues, des ventes avaient été négociées et il était souvent fort difficile de savoir à qui appartenait tel prieuré ou telle abbaye. Quelquefois ces bénéfices étaient devenus la propriété de puissants personnages que Lesdiguières songeait d'autant moins à inquiéter qu'ils n'étaient là bien souvent que comme les prête-nom du tout-puissant commissaire. Pourtant il fit un effort des plus louables pour réparer, dans ce sens, les maux des guerres religieuses. A la prière des évêques, il décide que tous les titulaires de bénéfices devront fournir leurs titres de propriété⁴. Il ordonne à ceux qui détiennent injustement les biens des couvents « de les vider promptement et désemparer, d'en laisser la libre jouissance aux religieux⁵ ». Parmi eux figurait surtout son ami Gouvernet. L'évêque de Gap vient déposer entre ses mains une longue plainte contre le sénéchal de Montélimar : il a confisqué, pendant les guerres, d'innombrables bénéfices, comme ceux de Mévouillon, de la Charce, de Rozans; il laisse tomber en ruines les églises catholiques, refuse depuis de longues années de payer les dîmes ecclésiastiques, maltraite les sergents épiscopaux⁶. Lesdiguières

1. *Procès-verbal*, 54, 76, 96, 104, 111.

2. *Ibid.*, 116.

3. *Ibid.*, 299.

4. *Ibid.*, 32, 46, 182.

5. *Ibid.*, 48, 61.

6. *Ibid.*, 28, 29.

fait comparaître Gouvernet devant la commission : l'ardent huguenot s'emporte contre l'évêque, se plaint des « mots piquants » de sa requête, proteste contre ces infâmes calomnies dont il saura exiger une éclatante réparation; il n'a jamais usé de violence à l'égard des bénéficiers ecclésiastiques, leur a toujours prêté secours lorsqu'ils l'en ont requis, n'a jamais ordonné de renverser l'église de Mévouillon qui s'est écroulée d'elle-même, « par vieillesse et caducité ¹ ». La commission décide alors qu'« il répondra pertinemment et catégoriquement s'il tient les prieurés nommés dans la requête épiscopale, quels autres bénéfices il possède et a incorporés à ses seigneuries, pour ce fait être pourvu ainsi qu'il appartiendra ». L'enquête fut ordonnée, mais la querelle était loin d'être apaisée. L'évêque de Gap riposta par une nouvelle et longue réclamation : Gouvernet, dit-il, l'accuse de l'avoir calomnié, quand il n'a fait qu'énoncer la vérité avec toute la modération d'un ministre de Dieu. Que le sénéchal réponde catégoriquement, comme le lui prescrit Lesdiguières, s'il occupe les bénéfices qu'on l'accuse d'avoir confisqués. L'évêque a fait une visite dans son diocèse et a pu constater par lui-même les empiétements du chef huguenot. N'a-t-il pas élevé une citadelle à Mévouillon pour empêcher les catholiques de se rendre à l'église? Ne fait-il point percevoir les revenus des bénéfices par un certain Grangier qui n'est que son prête-nom? N'a-t-il pas mis la main sur Villefranche, Rozans, Saint-Étienne, Saint-Eusèbe, la Baume-des-Arnauds, Gap, Aspres, la Salette et d'autres innombrables domaines ecclésiastiques? Aussi le plaignant vient-il supplier humblement les commissaires de veiller à l'exécution de l'édit, de faire rendre gorge à Gouvernet ou « aux entremetteurs et aux bénéficiers imaginaires qui vivent aux dépens du clergé ² ». Lesdiguières décida que la commission ferait venir les titulaires des bénéfices en litige et les inviterait à fournir leurs titres; que les dimes ecclésiastiques seraient exactement payées; que l'exercice du culte catholique se ferait partout librement ³. Mais il est probable que Gouvernet continua à jouir paisiblement des bénéfices qu'il n'était pas le seul à posséder.

Lesdiguières fut aussi énergique que bien inspiré quand il chercha à calmer les esprits, à apaiser les passions religieuses.

1. *Procès-verbal*, 30, 31.

2. *Ibid.*, 174, 182.

3. *Ibid.*, 32, 282.

Dans toutes les villes où il passe, il conjure les habitants des deux religions de vivre désormais dans une indissoluble union. Il défend formellement aux réformés de Die d'injurier les ecclésiastiques, « notamment lors de la célébration du divin service, enterrements, processions et baptêmes ¹ ». Il prescrit à ceux de Crest, de Valence et de Gap d'avoir le plus grand respect pour ceux qu'ils ne doivent plus considérer comme leurs adversaires; de ne jamais « les provoquer de parole ou de fait ² ». A Montélimar, il apprend que plusieurs gentilshommes parlent de ranimer les haines assoupies et d'en venir aux mains; aussitôt une longue ordonnance interdit formellement aux seigneurs catholiques et protestants de se provoquer et de se battre en duel, sous peine d'être considérés et châtiés comme rebelles et criminels de lèse-majesté ³. Au mois de novembre 1599, plusieurs bourgeois catholiques de Montélimar viennent lui présenter une requête; ils lui rappellent humblement qu'en 1587 ils se sont laissé entraîner à prendre part au complot qui livra la ville aux catholiques; après la reprise de Montélimar, ils se sont enfuis et n'ont jamais osé reparaitre dans la ville. Ils supplient le maréchal de les mettre sous la protection du roi, de leur permettre de rentrer en possession de leurs maisons et de leurs biens. Lesdiguières consulte le corps de ville : les consuls répondent que les suppliants sont indignes de la grâce qu'ils sollicitent, qu'ils sont « chargés de trahison, coupables d'avoir voulu livrer la ville aux seigneurs ». Mais le maréchal veut effacer les derniers souvenirs d'un passé néfaste : il ordonne que les bannis rentreront dans la ville et que nul ne pourra les inquiéter ⁴. Il prend la même décision pour ceux qui se sont compromis à Valence et leur promet une amnistie pleine et entière ⁵.

Tel est son désir de mettre fin à tous les désaccords, de faire disparaître toute cause de trouble et de désunion, qu'on le voit à chaque instant étendre singulièrement les attributions que lui donne l'édit de Henri IV, intervenir partout, régler les questions en apparence les plus futiles qui peuvent donner lieu à des contestations. Ses ordonnances défendent aux habitants des deux

1. *Procès-verbal*, 44.

2. *Ibid.*, 54, 105, 225.

3. *Ibid.*, 79.

4. *Ibid.*, 81, 82.

5. *Ibid.*, 105.

religions de fréquenter les cabarets pendant le service divin, de jurer, de blasphémer, de jouer aux dés, aux cartes ou aux quilles dans le voisinage des églises ou des temples, pendant la messe ou pendant le prêche ¹. Il interdit aux bouchers d'étaler des viandes en public, les jours prohibés : ils pourraient ainsi donner lieu aux réclamations des catholiques ². Il ordonne d'enfermer les lépreux qui, à la faveur des troubles, ont quitté peu à peu leurs maladreries ³. Il interdit les excès déplorables de la joyeuse confrérie qu'on appelle l'abbaye de Malgouvert ⁴, défend les bals publics, va jusqu'à régler les bals privés, recommande la décence et la « modestie » à ceux qui se permettent ces divertissements profanes ⁵. Reconnaissons que Lesdiguières a toujours cherché une franche et loyale application de l'édit de Nantes dans sa province. Il y a un contraste profond et significatif entre les actes de la commission qu'il préside et ceux des synodes dauphinois : les uns sont aussi modérés que les autres sont violents et emportés. Les pasteurs et les anciens de la province lancent de terribles anathèmes contre un ministre de Nyons accusé d'alchimie ⁶ : Lesdiguières pardonne aux proscrits de la Ligue, ne parle que d'union, de concorde et d'apaisement. L'assemblée de Die menace de ses foudres le médecin Nicolas Barnaud, soupçonné d'hérésie, parle de l'excommunier et de le retrancher comme « un membre pourri ⁷ » : Lesdiguières supplie catholiques et protestants, ligueurs et monarchistes de se tendre les mains, « d'éteindre la mémoire de toutes choses passées ⁸ ». Le synode de Grenoble fulmine contre André du Four, lui reproche de laisser un de ses fils chez un parent papiste qui le fait aller à la messe ⁹ : Lesdiguières publie des ordonnances « défendant aux habitants des deux religions de vexer et de molester leurs enfants et leurs domestiques voulant changer ou qui ont changé de religion ¹⁰ ». Le colloque du Graisivaudan tonne contre le seigneur de Séchilienne « qui permet

1. *Procès-verbal*, 55, 73, 226. — *Actes et Corresp.*, II, 27.

2. *Procès-verbal*, 73.

3. *Ibid.*, 62.

4. *Ibid.*, 105, 117, 134.

5. *Ibid.*, 74.

6. *Registre des actes des synodes de Dauphiné*. — *Arch. Drôme*, D, 70. — Serre, juin 1600.

7. *Ibid.* (Die, juin 1604).

8. *Procès-verbal*, 118.

9. *Synodes de Dauphiné* (Grenoble, mars 1605).

10. *Procès-verbal*, 377.

que ses filles soient nourries dans l'idolâtrie ¹ » : Lesdiguières permet à ses filles d'embrasser librement le catholicisme. Les protestants dauphinois pourront accuser leur chef d'abandonner leur cause et de désertier le camp d'Israël ; mais Henri IV avait raison de le féliciter hautement d'appliquer cette politique d'apaisement et de conciliation que lui-même s'efforçait de faire triompher en France.

L'édit de Nantes était particulièrement difficile à appliquer dans la région des Alpes qui touchait aux États du duc de Savoie. Là des questions internationales compliquaient les questions locales. Aussi Lesdiguières y montre-t-il plus de partialité à l'égard des protestants qu'il s'agit de gagner à la France : le commissaire fait place au politique. — Pendant que la paix religieuse renaissait partout en Dauphiné, Charles-Emmanuel jetait le trouble parmi ses sujets protestants en ordonnant contre eux les mesures les plus rigoureuses. A peine le traité de Lyon lui a-t-il reconnu la paisible jouissance du marquisat, qu'il somme tous les hérétiques qui l'habitent de quitter ses États ou d'abjurer ². Les uns se firent catholiques, les autres vinrent se réfugier dans les vallées du Haut-Dauphiné où Lesdiguières encouragea leur immigration ³. Aussi, lors de la publication de l'édit de Nantes, les vallées de Château-Dauphin, de Queyras et de Pragelas comptaient-elles un très grand nombre de réformés. Le culte public n'y était point autorisé, et Henri IV, à la prière de Clément VIII, en avait même prononcé l'interdiction. Mais les cinq cents familles protestantes qui habitent ces vallées lui demandent l'autorisation d'organiser leur Eglise, de bâtir un temple et d'avoir un pasteur. Lesdiguières consulté est d'avis qu'il faut faire droit à leur demande, et l'autorisation est accordée. Aussitôt s'élève à la Cour de Rome et à celle de Turin un concert de réclamations et de plaintes ; d'Ossat lui-même s'y associe, supplie Sa Majesté de s'opposer à « cet exercice de huguenoterie » qui scandalise l'Italie ⁴, de ne pas agir « contre sa promesse, contre sa conscience, contre sa réputation

1. *Synodes de Dauphiné* (Veynes, avril 1611).

2. Muston, *Hist. des Vaudois du Piémont*, I, 302. — Jean Léger, *Hist. des Vaudois*, 2^e partie, p. 50, 56.

3. Arch. Isère, *Livre rouge du Parlement*, fol. 33. — « Ils ont voulu passer le reste de leurs jours en Dauphiné, continuant l'affection qu'ils ont toujours eue au service de la France », B, 2345, fol. 120.

4. *Lettres du card. d'Ossat*, p. 558.

et contre son profit ¹ », de ne pas inquiéter le pape en mettant dans ces parages « un capitaneau hérétique » et des ministres réformés ². Le roi, fort embarrassé, s'adresse à Lesdiguières; mais celui-ci veut avant tout gagner les habitants des vallées : il répond qu'on ne peut interdire le culte public à Château-Dauphin et il l'autorise dans la paroisse de la Chenal ³.

Il se prononce aussi nettement en faveur des réformés de Chaumont, malgré le pape et le duc de Savoie ⁴. L'affaire de Pragelas eut autant de retentissement. Le Pragelas ou Val Cluson, qui appartenait au bailliage de Briançon, dépendait du diocèse de Turin. L'archevêque de Turin, Carlo Broglia, à la prière de Henri IV, se rendit dans cette vallée pour y organiser le culte catholique. Lesdiguières chargea François de Chaillol et le gouverneur de Briançon, Annibal d'Astres, de se porter à sa rencontre et de l'aider dans l'exécution de ses projets. Mais les habitants se récrient, déclarent qu'il n'a pas pu venir à l'esprit du roi d'établir le culte catholique dans une vallée où il n'y a que des protestants, et qu'ils comptent sur une stricte application de l'édit de Nantes. L'archevêque rentre à Turin, envoie aussitôt une protestation au Parlement de Grenoble. Lesdiguières semble d'abord lui accorder satisfaction; mais, en même temps, il écrit au roi qu'il ne faut rien faire sans avoir pris d'amples informations. En réalité, le culte protestant fut librement exercé dans toute la vallée de Pragelas ⁵. Lesdiguières avait ses raisons en laissant ainsi sans exécution les clauses de l'édit; comme il l'écrivait au roi, il fallait fermer l'entrée des vallées vaudoises aux Piémontais, conserver entre les mains de la France ces passages importants.

Ainsi, grâce à ses efforts persévérants, grâce à sa prudente modération, le Dauphiné connaissait enfin cette paix religieuse après laquelle il soupirait depuis si longtemps. Lesdiguières pouvait écrire au roi que « tous les sujets de la province se contentaient en union sous le bénéfice de la paix et l'espérance de sa durée ⁶ ». Il pouvait être fier de la part considérable qu'il avait

1. *Lettres du cardinal d'Ossat*, 571.

2. *Ibid.*, 583, 585.

3. *Actes et Corresp.*, I, 404, 500. — Arnaud, II, 361. — Chabrand, *Vaudois et Protestants des Alpes*, 170, 171. — B. N., mss fr., 15 898.

4. *Actes et Corresp.*, I, 445.

5. *Ibid.*, I, 418, 422, 430, 431, 444, 445. — Arch. municip. de Briançon. *Livre du Roi* (ap. Chabrand, 173, 175). — Arnaud, II, 365.

6. *Actes et Corresp.*, I, 404, 411.

prise à l'œuvre de relèvement et de restauration entreprise par Henri IV et Sully.

Si Lesdiguières, dans ses guerres contre le duc de Savoie comme pendant la période pacifique qui leur succède, songe aux fidèles qui l'ont servi et aux sujets qu'il administre, il songe aussi, il songe surtout à lui-même. Il avait sans doute travaillé pour l'honneur du roi et le bien de son pays, mais sans jamais s'oublier. Au milieu des troubles de la province, des guerres civiles et de la guerre étrangère, il n'avait jamais perdu de vue un seul instant ses intérêts. Sa fortune avait d'abord été des plus modestes : le seul héritage que lui eût transmis son père se réduisait aux deux petits domaines de Laye et des Diguières, dont le revenu atteignait à peine quelques centaines d'écus. Mais à mesure que grandit l'influence de l'ancien archer de Gordes, on voit son domaine s'arrondir, sa fortune s'accroître, prendre des proportions démesurées. Lesdiguières montre toute l'âpreté au gain, toute la rapacité parcimonieuse d'un montagnard besogneux. Chaque agrandissement de puissance se traduit pour lui par de nouvelles acquisitions territoriales. Ce sont d'abord des domaines épars, des terres qu'il fait saisir ou qu'il achète à Saint-Bonnet ¹. Puis ce sont des propriétés qu'il achète à tout venant : au capitaine Pin, au sieur de Poligny, au vibailly de Gap; des prés et des vignes qu'il enlève au prieuré de Saint-Bonnet ², des prés vendus au nom du roi par Messieurs de la Chambre des Comptes, les moulins de Pizançon, les terres du prieuré de Corps ³. Il est bientôt le propriétaire de toute la communauté de Saint-Bonnet. Pièce par pièce, morceau par morceau, il acquiert tout le duché de Champsaur avec sa mistralie et les biens du bâtard de Bonne ⁴. Il s'étend hors du cercle étroit des montagnes natales; il achète à beaux deniers comptants d'innombrables seigneuries : celles de Savournon, de Montbrand, de Saint-André-en-Beauchesne, de Puymore. ⁵ Ses domaines s'étendent vers la Mure, Embrun et l'Oisans; il met la main sur les immenses possessions de la seigneurie de Vizille, sur la terre de Vaudemont qu'il achète à

1. Biblioth. de Grenoble, R, 80, t. XIII, fol. 431, 432.

2. *Ibid.*, fol. 433.

3. *Ibid.*, fol. 435, 436.

4. *Ibid.*, fol. 443, 459.

5. *Ibid.*, fol. 459, 460. — Arch. hospit. de Grenoble, B, 113. *Quittance de M. Bonthoux à Lesdiguières.*

Emmanuel de Lorraine, sur plusieurs maisons de Grenoble, sur Moirans, Pizançon, Beaumont, Saint-Laurent-le-Châtel, la Verpillère, Fallavier, etc, ¹. Il met sur pied tous les notaires de Grenoble, fait acheter toutes les terres domaniales aliénées par l'État ². Il rachète toutes les terres engagées par la famille de Créquy, son gendre, et paie pour cela près de 100 000 livres ³. Ses domaines s'éparpillent maintenant dans toute la province; des sommes énormes ont été ainsi dépensées, si énormes que ses trésoriers ne peuvent en donner le total. Il débordé bientôt hors du Dauphiné, acquiert des terres ou des seigneuries sur tous les points de la France; ce sont les domaines de Curbans, de Vellonet, d'Auzet et de Seynes en Provence; c'est la vicomté de Villemur qu'il achète au roi en Languedoc et qu'il paie près de 100 000 livres ⁴. C'est la baronnie de Coppet qu'il fait confisquer, en Suisse, sur un débiteur insolvable ⁵. Si l'on veut se rendre compte de l'étendue prodigieuse de ce domaine colossal, on n'a qu'à jeter les yeux sur les comptes que lui présentait chaque année son homme d'affaires Jérémie Mathieu : on y voit le petit gentilhomme du Champsaur percevoir des revenus aux quatre coins du Dauphiné et de la France ⁶.

Il n'a pas seulement de riches domaines, des propriétés étendues, des maisons superbes : il a aussi un trésor bien fourni, et le château de Vizille est la Bastille où s'entasse l'épargne de ce souverain du Dauphiné. Il compte parmi ses débiteurs une foule de gentilshommes des plus vieilles familles, de communautés besogneuses, et de prieurés ruinés ⁷. Il a un train de maison royal, dépense sans être obligé de compter autant que Henri IV. Le surintendant des finances du « roi-dauphin » nous donne des renseignements intéressants sur la vie de l'orgueilleux parvenu. Ce sont des constructions fastueuses, d'incessantes réparations aux châteaux qu'il achète, des tableaux et des objets d'art qui viennent orner ses galeries, des serres et des plantes rares pour

1. Biblioth. de Grenoble, fol. 461, 463.

2. Arch. Isère, B, 3092, fol. 679, 688. — Delachenal, *Hist. de Crémieu*, p. 117.

3. Mss de Grenoble, R, 80, t. XIII, fol. 466, 467.

4. Arch. Isère, fol. 465. Mss de Grenoble, R, 5134, 5137.

5. R. 80, t. XIII, fol. 465. — Arch. de Lausanne, *Inféodation de la terre de Coppet à Lesdiguières*.

6. Biblioth. de Grenoble, R, 6150. Les comptes de Jérémie Mathieu, qui sont contenus dans 19 volumes et qui vont de 1610 à 1626, sont une mine précieuse de renseignements.

7. *Comptes de Jérémie Mathieu*, t. XV, fol. 20.

ses jardins, des chenils spacieux pour ses meutes, des diamants et des pierres précieuses pour les cadeaux qu'il veut faire ¹. Il ne séjourne qu'une partie de l'année à Grenoble, et pourtant il assure lui-même qu'il fait gagner aux commerçants de la ville plus de 50 000 écus ². Quand il paraît à la cour, il est revêtu d'habits somptueux; il a autour du cou une splendide chaîne de pierrieres, et l'aigrette de diamants qu'il porte à son chapeau « resplendit d'un bout à l'autre de la Chambre Dorée ³ ».

Comment a-t-il pu acquérir ce domaine colossal, cette fortune princière qu'il est presque impossible d'évaluer exactement? Il est très difficile de voir clair dans les comptes à dessein embrouillés du futur connétable. Mais en général la source de cette fortune si rapide est loin d'être pure. Ce n'est pas pour rien que Lesdiguières appartient à ce xvi^e siècle où les plus grands hommes de guerre « étaient un peu trop sujets à leur profit ⁴ », où Monluc, « en servant très bien le roi, gagna la pièce d'argent ⁵ », où la déesse « Pécune » règne partout en maîtresse et où les dieux « Aurin et Argentin » ont tant d'adorateurs ⁶. Il ne ressemblait guère à ce Vieilleville qu'il avait vu à l'œuvre et que Catherine de Médicis admirait fort pour n'être « avaricieux, ambitieux, concussionnaire ni pillard ⁷ ».

Le pillage et la concussion, tels sont en effet les grands moyens qui l'enrichissent. Après une victoire, après la prise d'une ville, il fait ce que font tous les hommes de guerre de son temps, il pille. Il exerce jusqu'au bout ce droit que son noble compatriote Bayard savait parfois oublier ⁸. Il est difficile de le prendre sur le fait, car il a eu des secrétaires qui, plus scrupuleux que ceux de Sully, n'ont pas enregistré tous les bénéfices que lui ont valus ses campagnes. Mais il avoue lui-même plusieurs fois « avoir tiré de grands deniers » de ceux qu'il vient de battre ⁹. Il recommande vivement au prince de porter la guerre à l'étranger, de ne pas la laisser faire sur son territoire, car « là où elle s'arrête, c'est la

1. *Comptes de Jérémie Mathieu*, passim.

2. Arch. de Grenoble, BB, 78, fol. 71.

3. *Mémoires-journaux de P. de l'Estoile*, X, 127.

4. Brantôme, III, p. 5.

5. *Ibid.*, IV, p. 31.

6. *Mémoires-journaux de P. de l'Estoile*, XI, p. 34.

7. *Mém. sur Vieilleville*, liv. IX, chap. xxx.

8. *Le Loyal Serviteur*, chap. II.

9. *Actes et Corresp.*, I, 368.

ruine ¹ ». Les historiens piémontais nous le montrent se réservant soigneusement sa part de butin dans chaque ville que ses troupes ont emportée et levant d'énormes contributions de guerre sur les pays qu'il vient de conquérir ². A la seule annonce de l'arrivée de ses troupes, l'épouvante se répand dans les cités de l'Italie du nord, qui cachent leurs richesses ³. Par delà les monts, on le représente comme ne faisant la guerre que pour s'enrichir ⁴. Lorsqu'il paraît dans les plaines du Piémont, il pille affreusement les villes qu'il emporte d'assaut ⁵. Un Dauphinois contemporain, après avoir montré les effroyables excès d'une soldatesque furieuse, ajoute :

Qui butine le plus est le mieux estimé,
Tant le vice entre nous jà s'est accoutumé ⁶.

A ce compte, Lesdiguières devait être fort estimé, car il n'épargne guère les pays conquis. En Savoie, pendant la campagne de 1600, les habitants qu'il a impitoyablement dépouillés finissent par se révolter et par vouloir soustraire leurs poules à l'avidité du renard dauphinois ⁷. Plus tard, quand il passera les monts pour aller secourir ce Charles-Emmanuel qu'il a tant de fois combattu, ses arquebusiers mettent le pays à feu et à sang, brûlent et saccagent les maisons des paysans, battent les syndics qui réclament, vident les caves et reviennent chargés de butin ⁸. Que sera-ce quand ils parcourront le pays en ennemis et qu'ils auront été vainqueurs à Pontcharra ou à Salbertrand? Lesdiguières alors les autorise à piller librement et leur donne l'exemple; et quand Charles-Emmanuel se plaindra plus tard au roi de France des procédés du capitaine dauphinois qui n'attendra même pas d'être en état de guerre pour faire de fructueuses

1. *Discours de l'art militaire, Actes et Corresp.*, II, 547.

2. Cambiano, p. 1235.

3. « Una giornata di spavento nelle città lombarde per la falsa notizia del sopraggiungere di bande degli ugonotti di Francia, nell'anno 1576. » Milano, in-8, 1875.

4. « Per cavar dinaro », dit Cambiano, p. 1350. — « Il ne se soucie de voir ruiner les personnes pourvu qu'il fasse ses affaires particuliers ». *Arch. di Stato (Negoz. con Francia, mazzo V, n° 6)*.

5. Cambiano, 1340.

6. Pontaymeri, ap. de Coston, II, 468.

7. Cambiano, 1364.

8. *Arch. di Stato (Negoz. con Francia, mazzo VIII, n° 20. Istruz. al Senatore San Fronte)*.

incursions en Savoie, le Béarnais reconnaîtra qu'il y avait là « bien des mangeries superflues ¹ ». Peut-être pensait-il là-dessus comme son petit-fils à qui l'on disait un jour du maréchal Villars : « Il fait bien ses affaires. — Oui, répondit Louis XIV, mais il fait bien les miennes ². » Si Lesdiguières « remplit sa bourse aux dépens des sujets de Son Altesse ³ », il sert par surcroît les intérêts de Sa Majesté, et Sa Majesté aurait mauvaise grâce à lui en tenir rigueur.

Malheureusement ce n'est pas seulement aux dépens de l'ennemi qu'il s'enrichit, ce n'est pas seulement le Savoyard qu'il rançonne. L'un des plus tristes résultats des guerres de religion a été d'amener les impitoyables chefs de bandes qui opéraient dans le pays à le considérer comme une terre conquise et à ne faire aucune différence entre les Français et l'étranger. L'insatiable Gouvenet ne possédait qu'un mince patrimoine quand il se jeta avec fureur dans la guerre civile; il gagna à ce jeu une fortune colossale sans sortir de la province ⁴. De même, Lesdiguières ne se fait aucun scrupule de piller et de rançonner ses compatriotes, pourvu qu'ils soient catholiques. Quand son armée vient de traverser un village, il s'élève après son départ un concert de lamentations et de plaintes ⁵. Les soldats enlèvent tout ce qui leur tombe sous la main, et s'ils emportent les reliques des saints, ce n'est que pour se les faire racheter fort cher ⁶. Leur chef ne ressemble pas à ces huguenots rigides pour qui « il est requis de combattre pour la foi, pour l'avancement de la gloire de Dieu et son Saint Évangile et non pour butiner et se faire riche, remplissant des biens d'autrui nos bourses ⁷ ». Voyez ce qui se passe à la prise d'Embrun : Lesdiguières se fait donner près de 7 000 écus pour épargner aux habitants les horreurs du pillage; la somme est payée, le pillage n'est pas évité et il en a sa part. Après le sac de la ville, il choisit douze notables comme otages; ceux-ci parviennent à s'évader, et les habitants doivent encore fournir 1 200 écus. Enfin, il ne promet sa sauvegarde aux catholiques de la

1. *Arch. di Stato*, mazzi supplém., 1598. *Relazione del segretario Roncas*.

2. *Mém. de Villars*, coll. Petitot, t. LXIX, p. 227.

3. *Arch. di Stato*, mazzi supplém., 1599. — « Modo di parlar tenuto dall'ambasciatore nella prima udienza », etc.

4. Brun-Durand, *Mém. de Piémont*, Introd., p. 4.

5. *Arch. Drôme*, B, 732, Invent., I, 145.

6. B. N., FF., 23 196, fol. 124. *Lettre de Henri IV*.

7. *Mém. des frères Gay*, p. 41.

ville que moyennant la somme de 9 090 écus; il s'adjuge à lui même la part du lion, 1 120 écus, et distribue le reste à ses lieutenants, à ses parents, à ses secrétaires ¹. Partout il lève des contributions écrasantes; il n'est pas jusqu'aux pauvres montagnards de la Vallouise qui ne doivent lui payer 1 200 livres par mois ².

Ce sont surtout les confiscations de biens ecclésiastiques et les contributions de guerre qui l'enrichissent. Dès qu'il règne en maître dans un pays, il en saisit tous les bénéfices, met la main sur les biens des couvents, des églises, des confréries ³. Il s'empare violemment de tous les fiefs que l'évêque de Gap possède dans le Champsaur, et ne lui permet de rentrer dans la ville épiscopale qu'après une cession en bonne et due forme de toutes ses seigneuries ⁴. L'habile capitaine, qui ne veut pas avoir l'air de commettre des extorsions trop violentes, use d'un stratagème des plus adroits. Il trouve toujours un gentilhomme peu scrupuleux qui lui sert de prête-nom, afferme les bénéfices et en touche pour lui les revenus ⁵. Aussi est-il fort difficile de le prendre sur le fait; plus tard, quand la guerre civile a disparu et que l'heure des revendications a sonné, l'ancien chef des bandes huguenotes est devenu le maître de la province, l'ami tout-puissant du roi; il domine le Parlement de Grenoble qui n'oserait s'attaquer à lui ou à ses créatures. Ceux qu'il a dépouillés gardent maintenant un silence prudent : le lieutenant général n'a-t-il pas obtenu des lettres d'abolition et aurait-il toujours la bonne humeur qu'il montra un jour à cet aubergiste grenoblois à qui il rendit le cheval qu'il lui avait volé pendant sa jeunesse ⁶? A peine voit-on percer, dans les documents ecclésiastiques, quelques allusions timides aux confiscations qu'il a ordonnées ⁷. Mais partout

1. *Actes et Corresp.*, I, 69, 70.

2. *Revue des Alpes*, février 1861.

3. Arch. Drôme, 4027, Invent., III, p. 311. — *Ibid.*, B, 3155; — III, 85.

4. Douglas et Roman, *Introd.*, p. XLVIII.

5. *Ibid.*, *Introd.*, XLVII, note 2. — Arch. Drôme, E, 3155, Invent., III, 85. — Dans une requête adressée par l'évêque de Gap à Lesdiguières en 1600, on trouve d'intéressants renseignements sur la façon dont Gouvenet se servait ainsi d'un certain Grangier et d'autres « entremetteurs et bénéficiers imaginaires » (*Procès-verbal de l'exécution de l'édit de Nantes en Dauphiné*, mss de Glos, p. 182). Lesdiguières eut recours bien souvent aux mêmes procédés.

6. Tallemant des Réaux, *Historiettes*, I, 151.

7. Arch. de l'évêché de Grenoble. — *Visitatio Ecclesiarum* (ann. 1600, fol. 4 v°.)

où il a passé, ces documents nous montrent les églises ruinées, les couvents dévastés, les objets du culte enlevés, les reliques, les vases sacrés pillés ¹. Tel bénéfice, dont les revenus étaient jadis considérables, ne rapporte plus rien au commencement du xvii^e siècle : c'est que tous ses revenus sont devenus la proie des capitaines huguenots ². Le roi dut plusieurs fois intervenir pour remettre l'arriéré des décimes aux bénéficiers incapables de s'acquitter ³. Un jour, Lesdiguières demande au clergé de Grenoble de subvenir, avec lui, à l'entretien des pauvres innombrables qui errent dans la ville : l'évêque répond au capitaine enrichi qu'il contribuera à cette bonne œuvre « suivant ses petits moyens », mais qu'il ne faut pas demander beaucoup à son clergé puisque le plus clair de ses revenus a passé en des mains étrangères ⁴. L'évêque Scarron visitait vers la fin du xvii^e siècle cette ville de Vizille qui avait été en quelque sorte la capitale du « roi-dauphin » : il fut épouvanté de retrouver là, à un siècle de distance, la trace ineffaçable des ravages de l'armée de Lesdiguières, le prieuré tombant en ruines, l'église dévastée, les statues mutilées, les murailles « décharnées et crevassées ⁵ ». C'était là, en réalité, la source la plus ordinaire des richesses de Lesdiguières. Dans l'Embrunois, il fait vendre « les biens et les fonds des confréries fondées pour le soulagement des pauvres », confisque les revenus des abbayes et des chapellenies ⁶. Il choisit toujours un capitaine dont « la suffisance, la prud'homie et la diligence » lui soient bien connues pour séquestrer et administrer en son nom les bénéfices, les donner en ferme ou au besoin les revendre, lui fournir des comptes sévères moyennant un droit d'un sol par livre ⁷.

Au produit des confiscations s'ajoute le produit des impositions en nature ou en argent. Une communauté que Lesdiguières vient d'occuper est obligée de lui payer une imposition de 40, 50 ou 100 écus par feu suivant son importance ⁸, de fournir le bois ou la chandelle nécessaires à ses soldats, d'entretenir les messagers

1. Arch. évêché. *Livre de Provisions*, de 1593 à 1606, fol. 272.

2. *Ibid.* *Livre des délibérations et conclusions du clergé de Grenoble* (1619-1624), fol. 27.

3. *Ibid.*, fol. 30 et 51.

4. *Ibid.*, fol. 19, 20.

5. Arch. de l'évêché de Grenoble, *Visites de M. Scarron*, 1665-1667.

6. Gioffredo, *Storia delle Alpi Marittime* (Monum. hist. patriæ, II, 1574).

7. *Actes et Corresp.*, I, 61, 62.

8. *Ibid.*, I, 67.

qui portent des ordres du chef. Si les troupes séjournent dans le village, des ordonnances minutieuses prescrivent ce que les consuls auront à leur fournir : une maison au commandant, un logis convenable pour trois soldats « avec lit garni de coussins, couverte et deux linceuls blancs de quinze jours en quinze jours », des tables recouvertes d'une nappe bien blanche, deux livres et demie de pain et un pot de vin par jour pour chaque arquebuser ¹. Quand il vient visiter une ville, il exige qu'on lui fasse une réception magnifique, que l'on trouve immédiatement pour sa table les mets les plus rares, perdrix, chapons, lapins, sangliers, etc. ². Il ne faut pas seulement loger et nourrir les gens de guerre, il faut transporter les munitions, tenir les routes en bon état et occuper les cols ³, fournir des bœufs et des mulets, du foin et de l'avoine ⁴. Il réquisitionne les bêtes de somme, même quand il s'agit de son service particulier, pour relever son château des Diguières ⁵. Il met la main sur tout le blé qui se trouve dans une région et défend sévèrement aux paysans d'aller le vendre ailleurs ⁶. Les ordres du capitaine sont impérieux ; si les consuls qu'il somme d'avoir à fournir les vivres et tout ce qui manque à son armée, viennent à faire la sourde oreille et trouvent que le pays est déjà assez ruiné, il les menace d'envoyer ses hommes d'armes pour saisir leur bétail ⁷. Il entend que ses volontés soient faites et ses ordonnances suivies à la lettre ⁸. Ses capitaines ne parviennent pas toujours à forcer les malheureux habitants à payer : alors Lesdiguières intervient, menace de recourir « à toutes voies et actions accoutumées ⁹ ». Il arrive même quelquefois que ses receveurs se font payer deux fois, et Lesdiguières ne proteste point ¹⁰. Le clergé catholique est surtout durement frappé : Lesdiguières dresse soigneusement le rôle des taxes à lever sur un diocèse, établit la quote-part de chacun,

1. Arch. Drôme, E, 4027, Invent., III, p. 311 ; E, 2821, Invent., III, 27. — Lacroix, *l'Arrond. de Montélimar*, IV, 120.

2. Arch. Drôme, E, 2744, Inv., III, 107.

3. *Actes et Corresp.*, I, 71.

4. *Ibid.*, I, 73, 183.

5. *Ibid.*, I, 96.

6. *Ibid.*, I, 170. — Arch. hospit. de Grenoble, H, 865, 866, 867. *Comptes d'Antoine Boisson*.

7. *Ibid.*, I, 97. Arch. de Grenoble, BB, 63, fol. 158.

8. Arch. Drôme, E, 2821 ; E, 2947 ; E, 3155.

9. *Actes et Corresp.*, I, 174.

10. Lacroix, *l'Arrond. de Montélimar*, IV, 119.

depuis l'évêque qui paye 300 écus jusqu'au secrétaire qui en paye 15; et tous doivent s'exécuter sur le champ, sous peine d'être contraints « par toutes voies et rigueurs nécessaires ¹ ». Parfois les commis des finances sont infidèles, touchent l'argent mais n'en versent qu'une partie dans la caisse des protestants : Lesdiguières répond aux réclamations des intéressés que les commis sont étrangers à la province, qu'on ne peut avoir aucun recours sur leurs biens, qu'il faut payer une seconde fois ².

L'insatiable capitaine se laisse quelquefois attendrir par « cette poure brebis du populat qui n'a plus que les yeux ³ ». S'il a constaté que les communautés sont par trop misérables, que la guerre les a ruinées, qu'elles ne pourront satisfaire aux exigences de ses commis et de ses gens d'armes, il consent à surseoir, à ne pas exiger de paiement immédiat, à défendre la saisie du bétail ⁴. Mais le plus souvent il oppose un refus impitoyable aux réclamations des communautés, surtout si elles ne sont point protestantes ⁵. Tout cela en pays français : que sera-ce quand ses troupes opéreront en pays ennemi? Là il leur donne libre carrière, et s'il consent à retirer ses garnisons des villes qu'elles occupent, ce n'est point, comme il le dit naïvement, « par délicatesse, mais parce que le pays est ruiné ⁶ ». On pourra se faire une idée des procédés peu scrupuleux de l'avidé capitaine en se rappelant un fait que racontent les historiens protestants les plus dignes de foi.

En 1590, la province de Languedoc disposait d'une somme considérable : elle l'envoya à Genève, pour qu'elle rapportât aux Églises des revenus plus élevés. Lesdiguières mit la main sur l'argent de ses coreligionnaires, sous prétexte qu'« il avait été levé contre les formes », sans permission du roi et qu'on ne pouvait le faire sortir du royaume. Il eut soin d'obtenir l'approbation de Henri IV qui le chargea de se débrouiller comme il pourrait. Les Églises réclamèrent, le synode de Montpellier s'en mêla, lui adressa de sévères remontrances, lui parla de l'intérêt des Églises : « mais ce n'était pas là son côté sensible »; il fit la sourde oreille.

1. *Actes et Corresp.*, I, 127.

2. *Ibid.*, I, 124, 125.

3. Brun-Durand, *Mém. de Piémont*, p. 37.

4. *Actes et Corresp.*, I, 155, 167, 204, etc.

5. *Ibid.*, I, 73.

6. *Ibid.*, I, 376.

Il fallut plusieurs années de négociations pour l'amener à restituer une partie des 1 000 écus dérobés ¹.

Ainsi il se paie lui-même sur la terre qu'il occupe, il nourrit la guerre par la guerre. Mais ne reçoit-il pas du roi de Navarre et plus tard du roi de France les sommes nécessaires à l'entretien de son armée? A l'en croire, il est toujours à court d'argent; il ne reçoit aucun subside; il est obligé de faire vivre les troupes à ses frais ². Il est obligé de recourir tous les jours à de nouveaux emprunts, de « vider » ses amis, d'imaginer toute sorte d'expédients pour que « son honnête pauvreté » ne l'arrête pas en chemin ³. Aussi il assiège le roi, le chancelier, les trésoriers, le connétable de demandes perpétuelles : il lui faut de l'argent pour lever des troupes, de l'argent pour les faire vivre, de l'argent pour fondre des canons, de l'argent pour acheter des vivres ⁴. Pourtant, à chaque instant il reçoit des commissaires des Guerres des sommes considérables : d'abord 1 000 écus par mois, plus tard des sommes plus fortes encore ⁵. Outre l'argent qu'on lui envoie, on lui donne des assignations sur les revenus des provinces voisines; mais il n'aime guère cette façon de le pourvoir, avoue lui-même que lorsqu'il cherche à faire rentrer ces revenus, ses procédés paraissent « suspects, odieux et contemptibles ⁶ ». Il préfère les « parchemins » aux « provisions »; il connaît les agents du roi, sait qu'ils garderont pour eux le plus clair du revenu et ne se résigne pas facilement à partager. La plupart de ses lettres contiennent d'interminables réclamations sur les assignations qu'il sollicite, sur l'argent que les trésoriers ne lui versent pas assez vite, sur les reproches dont il cherche à se disculper. C'est un marchandage perpétuel où l'âpre parvenu parle trop souvent plus haut que le capitaine, où le calcul étouffe le patriotisme. Et pourtant les documents sont là pour attester qu'il est loin d'être oublié par son maître et que le Trésor lui est libéralement ouvert. Comme lieutenant général, il reçoit au moins 1 000 livres par mois ⁷. On lui assigne la plus grande partie des péages de la pro-

1. Elie Benoît, *Hist. de l'édit de Nantes*, I, 259, 260, 370. — Arnaud, II, 178.

2. *Actes et Corresp.*, I, 480, 484.

3. *Ibid.*, I, 187, 221, 484. — Videl, I, 294.

4. *Actes et Corresp.*, I, 379, 383, 424, 427, etc. — *Lettres de Henri IV*, IX, 12.

5. *Actes et Corresp.*, I, 175.

6. *Ibid.*, I, 186.

7. C'est la somme qu'il fait donner plus tard à Créquy quand il l'aura remplacé dans sa charge. Mss de Grenoble, R. 6353.

vince, depuis ceux du Rhône jusqu'à ceux du Guiers ¹. La liste des rentes qui lui sont octroyées encombre les pages interminables des comptes de son trésorier : greffes et judicatures de l'Oisans, pensions sur plusieurs centaines de communautés ², péage du nouveau pont du Drac ³, monopole du sel dans toute la province ⁴. Mais il est insatiable et jusqu'à la fin de sa vie il passera son temps à réclamer le prix de ses services, que Sully ne lui contestera que parce qu'il les trouvait un peu chers.

Il faut ajouter pourtant, pour être juste à son égard, qu'il fit plusieurs fois des avances au Trésor, qu'il leva des troupes à ses frais, quitte à se faire payer double après sa victoire. C'est là le côté sombre de cette brillante figure : Lesdiguières a été le plus grand des hommes de guerre du Dauphiné au xvi^e siècle, mais il a été aussi le plus rapace et le plus avide. Celui qui donnait une dot royale à ses filles ⁵, qui avait des domaines princiers, des résidences seigneuriales, une fortune colossale ⁶, après avoir eu, lui aussi, son pourpoint troué aux coudes, ne ressemblait que trop à cet avide et brutal Gouvernet, à ce Blacons qui se couvraient du manteau de la religion pour piller et s'enrichir ; à ces hommes de proie de toute taille et de toute origine, pour qui la concussion était une habitude et le vol une tradition ⁷. Ce n'est pas de lui-même que Lesdiguières aurait pu dire ce qu'il disait un jour d'un de ses protégés : « Il reste avec peu de bien et beaucoup d'honneur » ; il s'efforça toute sa vie d'acquérir beaucoup d'honneur, mais aussi beaucoup de bien ⁸.

Devenu tout-puissant dans sa province du Dauphiné, il peut compter sur l'appui d'une noblesse dévouée qui lui prodigue les preuves de son dévouement et de sa « servitude ⁹, » sur la fidélité inaltérable du tiers état à qui ses prières « servent de loi et de commandement ¹⁰ », qui pardonne à ses gens d'armes tous les

1. Mss de Grenoble, R. 5132. *Rôle des taxes assignées à Lesdiguières*.

2. *Comptes de Jérémie Mathieu*, R. 6150, voir surtout le tome XV.

3. Prudhomme, 439.

4. Mss de Grenoble, R. 5153.

5. *Ibid.*, R. 4863.

6. Il est presque impossible de l'évaluer exactement, mais on peut s'en faire une idée en voyant Jérémie Mathieu, qui pourtant n'administrait qu'une partie de la fortune du connétable, accuser en 1610, un revenu de 121 699 livres. R. 6150, t. I.

7. Brun-Durand, *Mém. de Piémont*, p. IV.

8. *Actes et Corresp.*, I, 450.

9. *Ibid.*, I, 526.

10. Arch. de Grenoble, BB, 76, fol. 7.

méfais qu'ils peuvent commettre parce qu'ils appartiennent à l'illustre capitaine, et qui n'ose adresser des remontrances à ceux qui l'entourent qu'« avec les plus douces paroles ¹ ». Il est bien le roi-dauphin dont parle Henri IV. Il mène, dans cette province où il errait jadis en chef de bandes, une existence fastueuse et tranche hardiment du souverain. Il fait fondre des canons qui portent ses armes à côté de celles du roi ²; il fait battre monnaie à Livron, puis à Grenoble ³. Quand il est fatigué du soin des affaires publiques, il vient goûter quelques jours de repos dans cette résidence seigneuriale de Vizille où il a jeté tant de milliers d'écus.

Là il se promène dans cette riche galerie où il a fait peindre ses victoires à côté de celles de son roi. Au-dessus du grand portail en fer forgé, un bas-relief en bronze le représente tout armé, à cheval, tel qu'il paraît dans la mêlée « quand il donne la peur et la chasse aux ennemis du roi ⁴ ». A l'autre porte, un grand Hercule de bronze, où il aimait à retrouver ses traits, se dresse orgueilleusement, la massue à la main ⁵. Il fait admirer, dans son Fontainebleau dauphinois, des fontaines jaillissantes ornées de dragons, une ménagerie, un parc immense aux ombrages touffus, des forges où les martinets retentissent nuit et jour, d'immenses vergers où courent les flots de la Romanche, des sources murmurantes qui coulent doucement, « jamais enflées ni troublées, imitant les mœurs de leur seigneur ⁶ ». A Grenoble, il s'est acquis un hôtel magnifique qui comprend l'ancienne Trésorerie et de nombreux bâtiments dont il a fait un palais somptueux ⁷. Là les amis du puissant capitaine viennent admirer des jardins splendides où fleurissent les plantes les plus rares ⁸, un parc peuplé de statues, des appartements d'une richesse prodigieuse où l'on a accumulé les tapisseries de haute lice, les lits garnis de drap d'or, les

1. Arch. de Grenoble, BB, 73, fol. 48.

2. *Actes et Corresp.*, I, 380.

3. *Ibid.*, I, 488.

4. Expilly, III, p. 441.

5. Cette statue, qui fut plus tard vendue au corps de ville par le duc de Villeroy, figure encore aujourd'hui dans le jardin public de Grenoble (Arch. de Grenoble, *Papiers et titres concernant l'acquisition de l'hôtel de Lesdiguières*, n° 25, fol. 3 v°).

6. Expilly, *loc. cit.*

7. Arch. de Grenoble, *Papiers et titres*, etc.

8. Il y dépensa de grandes sommes, notamment « pour le couvert des orangers et de la terrasse qu'on y a fait murailles », R, 6450, ann. 1613.

rideaux de damas cramoisi, le cabinet des miroirs qui fait l'admiration de tous les visiteurs ¹.

C'est là, ou dans ses magnifiques châteaux de la Verpillère, de Coppet, qu'il réunit volontiers ses amis et ses serviteurs, daigne « se communiquer à eux », le visage toujours grave dans « cette maison de paix, d'honneur et de courtoisie ² ». Lorsqu'il paraît à Grenoble, il sait se montrer affable à l'égard de tous; il se rappelle volontiers son humble origine et l'on rapporte qu'en faisant élever un superbe château dans les montagnes du Champsaur, où avait commencé sa prodigieuse fortune, il prit plaisir à laisser à côté l'humble maison paternelle où il avait vu le jour ³. S'il rudoie volontiers les nobles qui l'entourent, les petits, les humbles ont toujours accès auprès de lui : témoin l'hôtelier dont ses contemporains racontaient la piquante histoire. Quand il n'était que le petit cadet du Champsaur, Lesdiguières lui avait emprunté une jument qu'il n'avait jamais songé à lui rendre. La jument n'appartenait pas à l'hôtelier : on lui fit un procès qui dura de longues années, on lui infligea une grosse amende. Le pauvre homme, qui ne sait pas que le petit cavalier de Saint-Bonnet est devenu le roi du Dauphiné, se plaint un jour en public : « Le diable emporte François de Bonne, tant il m'a causé de mal et d'ennui ⁴ ». Ce propos est rapporté à Lesdiguières, qui mande aussitôt le coupable. Le malheureux hôtelier arrive tout tremblant à Vizille; mais le petit écolier devenu grand seigneur le comble de présents et de récompenses. De loin, l'aspect du redoutable capitaine est plus sombre : les légendes du Champsaur racontent encore que les femmes de la vallée perdirent leur chevelure à porter des pierres au château des Diguières, que leurs maris construisaient par corvée. On a conservé le souvenir de la terrible et laconique invitation qu'il avait envoyée aux manants de Vizille qui devaient travailler à son château : « Viendrez ou brûlerez ». Mais, dans son entourage, on le trouve plus doux, plus humain, et le farouche capitaine sut inspirer plus d'une affection profonde.

Les honneurs qu'il recherchait avec tant d'ardeur lui arrivaient en même temps que la richesse. Henri IV avait fini par oublier

1. Mss de Grenoble, R, 4860. Inventaire des meubles de M. Créquy, 1645. — Jérémie Mathieu, *passim*.

2. Expilly, *loc. cit.*

3. Tallemant des Réaux, *Historiettes* (éd. Monmerquè), I, 152.

4. *Ibid.*

ses soupçons d'un jour; il ne voyait plus en lui que le vieux compagnon de la première heure, l'intrépide vainqueur du Savoyard. Il l'appelle plusieurs fois à la Cour pour lui demander des conseils, lui prodigue les caresses et les flatteries ¹. Lesdiguières lui demande la survivance de sa charge pour son gendre : il l'obtient aussitôt et Créquy vient prêter serment entre les mains du roi, le 27 mai 1606. Un témoin oculaire nous a raconté la scène qui se passa ce jour-là à Fontainebleau; Henri IV tint à Créquy le langage d'un ami et d'un père, lui prodigua les conseils, le pria d'assurer « M. de Lesdiguières de ses bonnes grâces » et lui fit écrire qu'il désirait ne voir Créquy entrer en charge et ne remplacer son beau-père que dans vingt ans ². Il obtient aussi pour Créquy la charge de mestre de camp du régiment des gardes en dédommageant Crillon, à qui il donna 30 000 livres ³. Mais une dignité plus élevée l'attendait lui-même. Ornano venait de mourir; à peine le roi a-t-il appris cette nouvelle, « voilà, dit-il, M. de Lesdiguières maréchal ». Voulait-il lui faire oublier ses rancunes d'un instant et la disgrâce qui avait failli le frapper ⁴, ou bien n'avait-il pas plutôt conscience que nul n'était plus digne de cette faveur? Il lui écrit aussitôt de sa main pour le prier de se rendre à la Cour. Lesdiguières laisse Créquy à la tête de la province; il arrive à Paris, où Henri IV le comble de prévenances et de marques d'affection. Dix jours après, on lui remet à Fontainebleau le bâton de maréchal. Il reçoit les insignes de sa nouvelle dignité, à genoux, les mains jointes dans celles du roi, qui prononce tout haut ces paroles : « Pour les bons et agréables services que vous m'avez rendus toute votre vie, pour la connaissance particulière que j'ai de votre affection et de votre fidélité au bien de l'État, je vous fais maréchal de France ⁵ ». Puis la reine, le dauphin et un grand nombre de gentilshommes qui ont assisté à la cérémonie viennent tour à tour le féliciter et lui dire la part qu'ils prennent à la grande joie qu'il éprouve. On remarqua que, par une attention délicate, le roi avait choisi le huitième anniversaire de la naissance du

1. Videt, I, 479.

2. *Serment de Créquy*, B. N., mss Dupuy, vol. 89, fol. 491. Le vœu, si délicatement exprimé, de Henri IV se réalise de point en point : Lesdiguières ne mourra que 20 ans plus tard. — Piémont, 517. — Expilly, *Plaidoyez* XX, p. 134.

3. *Mém. de Sully*, II, 456.

4. Elie Benoît, *Hist. de l'édit de Nantes*, I, 453.

5. Videt, I, 491.

dauphin et que la cérémonie se passa dans la chambre même où le prince était né; les larmes vinrent aux yeux de Lesdiguières lorsque Henri IV le lui rappela ¹.

Au sein du Parlement, qui enregistra le serment du nouveau maréchal, plusieurs avocats célébrèrent ses innombrables services ². Mais la meilleure apologie de Lesdiguières, c'était celle que faisait cette foule enthousiaste qui s'écrasait aux portes; c'était celle que transcrivait, le soir même, ce bon bourgeois parisien qui se faisait l'écho de l'opinion publique en rappelant les « braves et généreux exploits de ce bon et fidèle serviteur du roi », en déclarant que le nouveau maréchal était l'homme « nécessaire », que nul n'avait jamais été plus sage, plus vaillant et plus heureux ³. Toute la Cour vint féliciter Lesdiguières, qui eut une dernière entrevue avec le roi avant de revenir en Dauphiné. Quand il prit congé de lui, Henri IV, comme saisi d'un sombre pressentiment, lui présenta ses enfants et le pria de leur rester fidèle, « car ils allaient bientôt avoir besoin de tous ses bons serviteurs ». Le maréchal répondit que Sa Majesté les verrait grands et bien élevés. « Non, fit tristement le roi, assurez-vous que vous vivrez plus longtemps que moi. » Quelque temps après il tombait sous le couteau de Ravaillac ⁴.

Quant à Lesdiguières, il était revenu dans sa province, où il reçut d'innombrables lettres de félicitations; il répondait modestement que la charge était bien lourde pour sa faiblesse, mais que sa fidélité l'aiderait à la supporter ⁵. Le Dauphiné lui fit un accueil magnifique; lorsqu'il entre dans Grenoble, il passe sous des arcs de triomphe dont les inscriptions célèbrent sa gloire en vers et en prose ⁶. La ville et la province lui font de riches présents ⁷, lui témoignent hautement la joie profonde qu'elles éprouvent : c'est lui qui représente à leurs yeux l'autorité royale, c'est lui qui est le vrai roi du Dauphiné.

1. *Mémoires de L'Estoile*, X, 33.

2. Videt nomme l'avocat La Martelière. — L'Estoile parle de Galland et de Servin, X, 127.

3. *Mémoires-Journaux de P. de l'Estoile*, X, 127, et X, 33, 34.

4. Videt, I, 493. — Laugel, *Rev. des Deux Mondes*, mai 1888, p. 435.

5. *Actes et Corresp.*, I, 530.

6. Arch. de Grenoble, BB, 77, fol. 13, 14. — Prudhomme, 441.

7. Arch. de Grenoble, BB, 77, fol. 97.

CHAPITRE XIV

LESDIGUIÈRES ET LE TRAITÉ DE BRUSOL

(1607-1610)

Charles-Emmanuel, après quelques hésitations, se tourne vers la France et recherche l'alliance de Henri IV. — Il est secondé par Lesdiguières. — Entrevue du duc et du maréchal. — Traité de Brusol. — Grands préparatifs militaires. — Mort de Henri IV.

Henri IV et Lesdiguières avaient, pendant de longues années, combattu la maison de Savoie sur les Alpes. Mais dans les années qui suivirent le traité de Lyon, un grand revirement allait s'opérer dans leur politique. On a beaucoup écrit sur les projets dont le roi avait entrepris la réalisation au moment de sa mort; on a longuement discuté sur la valeur des conceptions politiques que lui prête l'auteur des *Économies Royales*¹. Sans aborder cette brûlante question du grand dessein, nous allons essayer de démêler, dans l'imbroglio fort enchevêtré de la politique contemporaine, les idées qui présidèrent à nos relations diplomatiques avec la Savoie, les projets que Lesdiguières inspira dans une large mesure et dont il eut tant de fois la confiance.

Devant la crainte de plus en plus pressante de la domination hispano-allemande, l'Europe entière se tournait vers la France, et, dans l'Europe, particulièrement l'Italie. C'est le moment où Frà Paolo Sarpi déclare que si Paris succombe, l'Europe est en proie

1. Voir notamment l'ouvrage de Martin Philippson : *Heinrich IV und Philipp III*, 1870, 1876, t. III, p. 324 et suiv.

à l'Espagne; où Boccalini écrit son mordant pamphlet anti-espagnol, *la Pietra del Parragone politico*, et prédit la chute du colosse ibérique sous les coups de la France ¹. Le duc de Savoie, qui d'ailleurs gardait rancune à l'Espagne de l'avoir abandonné, commençait à comprendre que Philippe III aspirait à la suprématie dans toute la péninsule italienne. Il n'osait point toutefois orienter sa politique vers la France, qu'il n'avait pas renoncé à démembrer. Il prit part à toutes les conspirations dirigées contre Henri IV, quitte à faire humblement désavouer Biron quand il eut échoué ². Comme il avait une nombreuse famille, cinq fils et quatre filles, il espérait que leur oncle, Philippe III, leur distribuerait généreusement des fiefs et des donations et qu'un prince piémontais obtiendrait la main de la jeune héritière qui venait de lui naître (1603). Aussi reste-t-il l'allié aussi fidèle qu'intéressé du roi d'Espagne, à qui il s'adresse « pour obtenir le *placet* de tous ses actes ³ ». Lesdiguières, qui surveille toutes ses démarches, ne cesse d'avertir le roi de cette entente entre le Savoyard et l'Espagnol ⁴.

Mais ces flatteries et ces humiliations ne purent lui servir : en avril 1605, un fils naissait à Philippe III; les espérances du duc s'évanouissaient. Charles-Emmanuel se met alors à réfléchir, à calmer l'ardeur intempestive d'une ambition qui ne s'était jamais reposée. Enfin éclairé sur les desseins de l'Espagne, toujours défiant à l'égard de la France et de Henri IV, à qui Lesdiguières signale ses menées ténébreuses dans la région des vallées vaudaises ⁵, il cherche avant tout à recouvrer sa liberté d'action, à se rapprocher de l'empereur et des Cantons suisses, de Venise et du grand-duc de Toscane, de Rome et de l'Angleterre ⁶. Quelle allait être sa politique à l'égard de la France? Les défiances que Lesdiguières manifestait à son égard étaient-elles justifiées? Il y avait alors en France un parti puissant qui demandait de reprendre les hostilités, de « faire refleurir les fleurs de lis au delà des Alpes »

1. Hanotaux, *Études histor. sur le XVI^e siècle*, p. 163.

2. *Arch. di Stato*. « Schiarimenti dati dal duca alla Corte di Francia relativi a imputazioni fattegli d'aver ordito l'assaninamento del rè. » — Bianchi, p. 252.

3. *Relaz. di Contarini*, ap. Barozzi e Berchet, sér. II, vol. I.

4. *Actes et Corresp.*, I, 471. — Les fluctuations de Charles-Emmanuel ont été bien mises en lumière par le livre de Rott, *Henri IV, les Suisses et la Haute-Italie*, p. 130 et suiv.

5. *Ibid.*, I, 501.

6. Carutti, II, 10.

et de punir le perfide protecteur du traître Biron ¹. Ces voix allaient-elles être écoutées et Lesdiguières, dont elles mettaient en avant le nom glorieux, allait-il encore une fois guerroyer dans ces plaines du Piémont où il avait déjà porté la terreur du nom français? Malgré toute l'habileté avec laquelle Henri IV avait su dissimuler le mécontentement que lui inspiraient les intrigues du Savoyard, Charles-Emmanuel ne songe pas encore à lui tendre la main : l'Espagne lui paraît trop puissante, le roi de France trop peu sûr du lendemain. Ce n'est pas lui qui fait le premier pas; Henri IV prend les devants, le fait habilement sonder par le comte Martinengo, lui fait faire des propositions par un ami de Lesdiguières, le gentilhomme dauphinois Biellet ². Les négociations ne purent aboutir : le duc savait qu'à la cour de France on ne voulait chasser les Espagnols d'Italie que pour y mettre les Français, que Lesdiguières reprochait au roi l'abandon de Saluces et se tenait toujours sur le pied de guerre. Il ne voulait pas, comme il l'écrivait dans des mémoires secrets adressés à son fils, « mettre l'ennemi au cœur du Piémont » et se fier à une nation aussi mobile et aussi changeante que la nation française ³. Ses conseillers les plus intimes l'engageaient à se défier d'un roi qui l'avait dépouillé et des capitaines hérétiques qui le poussaient contre l'Italie ⁴. Mais bientôt, avec cette extraordinaire mobilité qui est l'un des traits de son caractère, il rappelle ses fils de Madrid, se tourne vers la France et inaugure une politique nouvelle.

Le comte de Fuentes, le vieux gouverneur espagnol du Milanais, ne gardait plus aucun ménagement avec le duc de Savoie. Après s'être emparé du marquisat de Finale, il se fortifie dans toute la Haute-Italie, élève une forteresse dans la Valteline et s'étend librement dans le pays des Grisons, malgré les avis réitérés de Lesdiguières ⁵. Le duc, effrayé, s'abouche aussitôt avec Henri IV, qui lui envoie le cardinal de Joyeuse. Le Piémontais Gattinara se

1. *Le Polemandre ou Discours d'Estat de la nécessité de faire la guerre en Espagne*, 1605.

2. *Arch. di Stato (Negoz. con Francia, mazzi supplém.)*. « *Memorie diverse relative ai negoziati seguiti in Venezia* », etc. — Bianchi, 259. — Carutti, II, 13. — Ricotti, III, 338, 360.

3. « *Istruzione scritta di man propria del serenissimo duca circa il modo di regolarsi con altri prencipi.* » Ce document intéressant a été publié par Ricotti : III, appendice, 425, 440.

4. Manfroni, *Docum.*, n° 16, p. 38.

5. Vidal, I, 474, 478. — Rott, *op. cit.*, p. 112.

rend à Paris, demande le mariage du prince de Piémont avec Elisabeth de France, l'organisation d'une ligue offensive contre l'Espagne entre la Savoie, Venise et la France, la cession de la Lombardie ¹. Les négociations continuèrent, malgré les intrigues de Philippe III et de son âme damnée, d'Albigny, l'ancien ligueur, qui paya de sa tête son attachement à l'Espagne ². Les pourparlers furent très longs : d'une part, le duc multiplie les demandes et les réclamations, écrit mémoire sur mémoire ³; d'autre part, le roi de France consulte avant de s'engager Villeroi et Lesdiguières. L'opinion du lieutenant général dauphinois avait paru se modifier à la suite des derniers événements. Il avait continué pendant quelque temps à mettre en garde Henri IV contre ce qu'il appelait la perfidie savoyarde, lui avait dénoncé les moindres mouvements de troupes qui s'étaient faits en Savoie, avait renforcé les garnisons des places frontières et recommandé à ses lieutenants la plus grande vigilance ⁴. Mais admirablement renseigné sur ce qui se passe à Turin, sachant que le duc n'hésitera pas à se tourner vers la France, si son intérêt l'exige, il revient sur sa première opinion, oublie volontiers ses vieilles rancunes, se familiarise avec l'idée d'une alliance piémontaise. On le voit se départir de sa vigilance ordinaire sur la frontière des Alpes, dégarnir les places fortes du Haut-Dauphiné ⁵, renoncer à l'idée d'une guerre au delà des Alpes et songer peut-être à aller attaquer la puissance espagnole au delà des Pyrénées et à « frapper le colosse au cœur ⁶ ». Toujours est-il qu'il penche de plus en plus du côté de Charles-Emmanuel et qu'il prend ouvertement son parti auprès du roi.

Toujours inquiet des projets de Henri IV qui paraît chercher à marier sa fille Elisabeth avec un prince espagnol, le duc semble vouloir songer à se rejeter vers l'Orient, Chypre et la Macédoine. Mais en 1608 les négociations reprennent. Le 14 septembre, l'am-

1. *Arch. di Stato*, Relaz. di Gattinara. — *Negozi. Francia*, mazzo VII, n° 32. — Carutti, II, 33.

2. La Marmora, *le Vicende di Carlo Simiane*, p. 8. — Ricotti, III, 381, 382.

3. *Arch. di Stato. Negozi. con Francia*, mazzo VIII, n° 35.

4. *Actes et Corresp.*, I, 509, 517.

5. *Ibid.*, I, 519.

6. Tel est du moins le projet que lui prête Déageant. Lesdiguières, d'après lui, se faisait fort de renverser Philippe III avec une armée de 30 000 hommes. — Vittorio Siri a longuement essayé de démontrer que ce projet est invraisemblable, ce qui est, après tout, fort possible. *Memorie recondite*, XI^e partie, 309, 314.

bassadeur vénitien écrit à son gouvernement que l'accord est sur le point de se conclure ¹. Dans les premiers jours de novembre, le roi tient un conseil des ministres dans lequel il appelle Lesdiguières; le capitaine dauphinois s'entendait depuis quelque temps avec l'ambassadeur savoyard Chabod de Jacob ². Aussi déclare-t-il avec Sully qu'il faut agir immédiatement et ne pas laisser au duc la tentation de se rejeter du côté de l'Espagne. Les autres ministres sont d'un avis contraire. Alors Henri IV déclare qu'il faut, avant de se décider, connaître la résolution des Hollandais et des princes allemands qui vont se réunir à Halle; que d'ailleurs, même si les armées étaient prêtes et les alliés sûrs, la saison est trop avancée pour commencer la guerre ³. Il mande aussitôt Chabod de Jacob, lui tient le même langage, ajoute que si le duc veut tenter un coup de main, il lui fournira de l'argent et des secours, mais secrètement; qu'il l'informera prochainement de ses résolutions. Bientôt en effet arrive à Turin le conseiller d'État Bullion avec les instructions les plus détaillées ⁴. On finit par tomber d'accord : le roi donnerait à sa fille Elisabeth la dot habituelle des filles de France, au prince Philibert, au prince Thomas et au cardinal Maurice une pension considérable; un traité serait signé ultérieurement pour préciser les conditions de l'alliance ⁵. Le roi essaie en même temps de décider les Vénitiens : l'occasion est excellente, leur dit-il; le comte de Fuentès est vieux et usé, sans ressources et en mauvais rapports avec les Grisons. Il leur parle longuement de l'ardeur que montre le duc de Savoie, annonce qu'il enverra prochainement le maréchal de Lesdiguières en Italie ⁶. Mais Venise, qui peut-être voyait d'un mauvais œil les progrès du Piémont, ne s'engage à rien et attend les événements pour se prononcer.

Pendant que les diplomates s'agitent, organisent la prochaine campagne, Lesdiguières la prépare en soldat. Il envoie secrète-

1. Foscarini au doge (ap. Barozzi e Berchet, sér. III, vol. I).

2. *Id.*, 14 septembre (*ibid.*). — Videl, I, 484.

3. *Id.*, 4 novembre. — Carutti, II, 80. — Ricotti, III, 397.

4. Ces instructions ont été publiées par B. Zeller : *De dissolutione contracti apud Brusolium fœderis*. Appendice, 65, 76.

5. *Arch. di Stato (Negoz. con Francia, mazzo VII. Ratifica del re*, 28 décembre). — Carutti, II, 81.

6. Foscarini au doge, dépêche du 23 octobre. — Bouillon écrit aussi au duc de Nemours : « L'intention du Roy est que M. le mareschal Lesdiguières voye son altese afin de résoudre toutes choses ». Ap. Zeller, appendice, 77, 78.

ment l'un de ses meilleurs agents, Brunet, dans le Milanais pour lever des plans, recueillir des renseignements et s'enquérir de l'état des garnisons. Pour ne pas effaroucher Fuentès, il charge officiellement Brunet d'aller acheter des armes à Milan pour le jeune dauphin, et lui donne même des lettres de recommandation pour le gouverneur espagnol. Et tandis que Fuentès sans défiance accueille fort bien l'envoyé français, l'accable de questions sur Lesdiguières son maître, pour qui il éprouve une admiration profonde, Brunet se promène autour des fortifications de Milan, recueille des renseignements, lève des plans qu'il envoie à Lesdiguières. Déguisé en cordelier, il pénètre même dans la citadelle, qu'il peut explorer à loisir ¹. En attendant, le roi prescrit au lieutenant général dauphinois de se retirer dans sa province et d'y attendre des ordres ². Lesdiguières obéit, mais il est impatient d'agir; il hâte ses préparatifs, expédie des canons vers la vallée de la Doria, négocie avec les Genevois pour qu'ils ferment la route du Valais aux troupes espagnoles, lève des soldats en Suisse, et réunit une grande quantité de munitions ³. Il aplanit les dernières difficultés, cherche à rendre étroite et définitive l'alliance savoisienne dont il est devenu maintenant le plus chaud partisan ⁴. Sully pensait que l'on ne pouvait en même temps tenter une expédition en Allemagne et en Italie et il conseillait à Henri IV de n'envoyer à Charles-Emmanuel qu'un secours de 8 000 fantassins et de 1 200 cavaliers. Alors Lesdiguières insiste auprès du roi, le supplie d'agir aussi vigoureusement sur le Pô que sur le Rhin : son avis finit par l'emporter ⁵. Mais toutes les difficultés sont loin d'avoir disparu, et pendant plusieurs mois Bullion, Trollioux et Lesdiguières discutent sur les conditions du traité d'alliance, sur la conquête de la Lombardie, la défense de Genève ou le mariage du prince de Piémont ⁶. L'Espagne, inquiète de ces menées suspectes, fait de grands efforts pour empêcher l'union des deux Cours; l'ambassadeur espagnol Vivès offre à Charles-Emmanuel les plus grands avantages, gagne à sa cause une foule de gentilshommes piémontais et cherche à dénigrer, auprès du duc, Les-

1. Videt, I, 485, 487.

2. *Actes et Corresp.*, I, 529.

3. *Ibid.*, I, 532, 533.

4. Scipion-Guilliet, *Renouvellement des anciennes alliances et confédérations des maisons et couronnes de France et de Savoye*, 1619, in-4°, p. 109.

5. Foscarini au doge, 9 février (*loc. cit.*). — *Mémoires de Sully*, III, 165.

6. Ricotti, III, 404.

diguières et le roi de France ¹. Il était trop tard : l'alliance était décidée.

Henri IV avait formé le projet d'envoyer Lesdiguières en Italie « afin d'y résoudre toutes choses ² ». Au commencement du mois d'avril, le conseiller Bullion se rendit auprès de lui avec les instructions les plus détaillées ³; puis tous les deux s'acheminèrent vers la vallée de Suse, où ils eurent plusieurs entrevues avec Charles-Emmanuel à Rivoli, puis à Brusol. C'était la première fois que Lesdiguières se rencontrait avec le duc ailleurs que sur un champ de bataille; l'entrevue fut très courtoise, et Charles-Emmanuel combla son vieil adversaire « de civilités et d'honneurs ⁴ ». Ces pourparlers durèrent quatre jours; Lesdiguières confirma les promesses du roi concernant la Lombardie; il demanda au duc, qui se refusait à céder la Savoie, de nous abandonner au moins les places de Montmélian et de Pignerol, que les Français occuperaient pendant la guerre. Charles-Emmanuel refusa, mais finit par accorder d'autres garanties. Enfin, le 25 avril, on signa le traité de Brusol, qui comprenait deux parties distinctes. Dans la première, on déclarait qu'à l'occasion du mariage de Madame Élisabeth avec le prince de Piémont, le roi de France et le duc de Savoie, pour « affermir la bonne amitié et voisinance » qui doit exister entre eux, signent un traité d'alliance offensive et défensive. En conséquence, le maréchal de Lesdiguières et le conseiller Bullion souscrivent aux conditions suivantes, sous le bon plaisir de Sa Majesté, à qui ils doivent les faire ratifier dans un mois :

Les traités précédents encore en vigueur entre le roi et Son Altesse seront confirmés « en leur première force et vertu » sauf pour les changements apportés par la présente convention. — La ligue entre les deux princes sera offensive et défensive; elle sera dirigée contre tout prince ennemi, « même contre le roi d'Espagne »; elle durera pendant la vie des deux souverains, pendant la vie de leurs enfants et quatre ans après la mort du dernier de leurs héritiers.

1. Ricotti, III, 406. — Videt, I, 487.

2. *Lettre de Bouillon à Nemours* (ap. B. Zeller, appendice, 77, 78). « M. le mareschal aurait déclaré à son altesse avoir commandement de Sa Majesté de résoudre toutes choses nécessaires à cet effet. » — *Actes et Corresp.*, II, 527.

3. Ces instructions, dont il existe de nombreuses copies aux Archives de Paris et de Turin, ont été publiées par M. B. Zeller (appendice, 65, 76). — Vittorio Siri, *Mem. recondite*, IX^e partie, p. 29 et suiv.

4. Videt, I, 494.

On invitera à faire partie de cette ligue tous les États qui sont intéressés à conserver la liberté de l'Église, de la chrétienté et particulièrement de l'Italie; pour empêcher les desseins de l'Espagne, on sollicitera l'adhésion des princes de la péninsule. On équipera le plus tôt possible une armée composée des forces de tous les États qui auront adhéré au traité « pour courir sus au roi d'Espagne, à ses royaumes, pays, états quels qu'ils soient, même au duché de Milan ». Aucune des puissances alliées ne pourra traiter séparément avec l'Espagne. Puis vient l'énumération des forces que l'on doit mettre sur pied et qui doivent être commandées par Charles-Emmanuel et par Lesdiguières : c'est là l'objet du second traité. Le duc fournira 14 000 fantassins, 1 000 cavaliers, 1 000 arquebusiers à cheval, 30 canons. Lesdiguières amènera au delà des Alpes 1 200 cavaliers, 400 carabins, 13 000 fantassins et 10 canons. La Lombardie restera au duc qui, en revanche, promet de raser la forteresse de Montmélian. Comme garantie, on donnera en dépôt à Lesdiguières les places de Valenza et d'Alexandrie. On signera, le 25 juin, le contrat de mariage entre Élisabeth et Victor-Amédée ¹.

Tel était ce traité de Brusol qui devait changer complètement la face de l'Italie. La maison de Savoie allait s'étendre dans toute la vallée du Pô; l'Espagne allait être chassée de la péninsule. Lesdiguières, qui avait joué un rôle prépondérant dans ces négociations et qui se félicitait d'avoir si bien servi les intérêts de son roi et de son pays ², s'entend aussitôt avec le duc pour préparer la campagne. Apprenant que l'Espagne et Fuentès travaillent le duc de Mantoue pour le détacher de la ligue franco-italienne, il lui envoie le baron de Marcieu qui parvient à obtenir son adhésion ³. Il dépêche Créquy et Bullion au roi pour lui annoncer l'heureux résultat de sa mission, puis revient en toute hâte en Dauphiné. Là le diplomate redevient l'actif et brillant capitaine : il convoque ses compagnies, qui doivent être prêtes à la fin du mois de mai, s'efforce de persuader au roi qu'il faut surtout

1. *Traité publics de la royale maison de Savoie*, t. I, 280, 284. — B. N., mss Brienne, vol. 81, p. 292 et 301. — *Arch. di Stato (Negoz. con Francia, mazzi suppl.)*. — *Actes et Corresp.*, II, 524, 529. — Carutti, II, 89, 91. — Vitt. Siri, *Mem. recond.*, II, 238. — Cf. Mémoires de Fontenay-Mareuil, qui attribue à Lesdiguières la part principale dans la conclusion du traité de Brusol (coll. Michaud, t. XIX, p. 10).

2. *Actes et Corresp.*, I, 532.

3. Videt, I, 495.

enrôler des Français pour la prochaine campagne, fait venir des canons de Lyon et les fait monter sur affûts, remplace les pièces lourdes et encombrantes de ses arsenaux par des pièces légères, réunit les engins de siège, étudie les passages des Alpes, fait venir des ingénieurs pour enlever les places espagnoles, choisit les capitaines qui devront opérer sous son commandement : en un mot, prend toutes ses dispositions pour frapper en Italie un coup retentissant ¹. Au commencement du mois de mai, le roi paraît hésiter devant les représentations du pape : Lesdiguières lui répond qu'il est trop tard, qu'il ne faut plus songer à reculer et que ses troupes sont au pied des Alpes ². Il ne devait point les franchir. Le 14 mai, cinq jours avant que le roi se mette à la tête de l'armée qui doit s'avancer en Allemagne, cinq jours avant que Lesdiguières prenne la route de l'Italie, Henri IV tombe assassiné. Ce fut un coup terrible pour Lesdiguières; il avait pour son roi la plus vive amitié, la plus profonde admiration. Il pleura sincèrement celui qui avait été pour lui « un bon père ³ ». Qu'est-ce que l'avenir lui réservait?

1. *Actes et Corresp.*, I, 530, 532.

2. *Ibid.*, II, 532.

3. *Ibid.*, I, 534.

CHAPITRE XV

LESDIGUIÈRES SOUS LA RÉGENCE DE MARIE DE MÉDICIS

(1610-1617)

Lesdiguières reste le fidèle serviteur de la monarchie. Quand la régente se décide à rompre le traité de Brusol, il cherche à précipiter les événements, à amener une rupture avec l'Espagne. Mais il reçoit l'ordre de désarmer et d'annoncer à Charles-Emmanuel le revirement qui vient de s'opérer dans la politique française. Entrevue de Suse. Lesdiguières est nommé duc et pair. Il est toujours partisan de l'alliance savoisiennne. Guerre du Montferrat. Fluctuations apparentes de Lesdiguières. Convention de Milan et traité d'Asti. Lesdiguières s'efforce de faire exécuter les traités et de protéger Charles-Emmanuel. Sa noble et ferme attitude. Malgré les ordres de la régente, il va au secours du Piémont. Campagne de 1617. San Damiano et Alba. Retour du maréchal en Dauphiné. Entrée triomphale à Grenoble. Sa liaison et son mariage avec Marie Vignon.

« Ah! monsieur mon ami, il est vrai, l'Europe ne pouvait souffrir aucune mort plus lamentable que celle du grand Henri ¹. » Ce cri du saint évêque de Genève fut celui de tous les hommes sensés et surtout de Lesdiguières. Il voyait disparaître celui qui l'avait honoré d'une si inaltérable confiance et d'une si profonde amitié, celui de qui « émanaient les plus beaux rayons de sa fortune ² ». Il voyait le pouvoir aux mains d'une femme dont il s'était toujours défié; il voyait tous les amis du feu roi, tous ceux qui avaient soutenu sa politique, abandonner le pouvoir : Sully s'enfermer à la Bastille et faire venir les Suisses de Rohan ³,

1. *Lettres de saint François de Sales*, 27 mai 1610.

2. *Actes et Corresp.*, II, 91.

3. *OEcon. Royales*, II, p. 382.

d'Épernon, son vieil adversaire, trôner au Louvre avec les Villeroi, les Jeannin et les Guise. Lesdiguières était un ambitieux : ce n'était pas un courtisan. Il ne fut point de ceux qui accoururent aussitôt à Paris pour se faire valoir, pour « être majeurs pendant que le roi était mineur ». Il fit son devoir, mais il le fit simplement, avec aussi peu d'arrière-pensée que d'éclat. Tandis que le comte de Soissons, gouverneur du Dauphiné, arrive à la Cour, ne fait acte de soumission que moyennant des sommes considérables et le gouvernement de la Normandie; tandis que d'Épernon, Guise, Bellegarde accourent à la curée et se font payer d'autant plus cher leur concours qu'il était plus précaire ¹, Lesdiguières qui peut se considérer comme un vrai roi dans sa province, Lesdiguières qui dispose d'une influence considérable, de partisans nombreux, de serviteurs dévoués, écrit aussitôt à la régente pour protester d'une inaltérable fidélité dont il ne demande point le prix, et lui promettre un dévouement dont il ne réclame pas la récompense ². Il expédie des lettres à toutes les communautés de la province pour leur ordonner de rester dans le devoir, de respecter les édits et de jurer à la reine mère le dévouement et la fidélité que lui doivent tous les bons Français ³. Il intervient auprès des Églises du Dauphiné, leur fait prêter serment au jeune Louis XIII et leur fait reconnaître le jeune prince comme leur unique et légitime souverain ⁴. Il fait jurer aux grandes villes qu'elles resteront fidèles à la cause royale ⁵. Il écrit aux Genevois, à tous les alliés de la France qui ne font rien sans le consulter, d'envoyer immédiatement quelqu'un à la Cour et de resserrer les liens qui les unissent à la monarchie française ⁶.

Ce n'étaient pas là les protestations mensongères d'une malveillance qui se déguise ou d'une ambition qui se réserve. Certes Lesdiguières est, plus que tout autre, indigné de la faveur scandaleuse dont jouissent à la Cour les pires ennemis du feu roi, du discrédit qui entoure ceux qu'on appelle dédaigneusement les barbons. Mais il se garde d'entrer dans les complots qu'organisent secrètement les mécontents; Condé a tort de le compter

1. Bazin, *Hist. de France sous Louis XIII*, I, 98.

2. Videl, I, 496. — *Actes et Corresp.*, I, 536.

3. *Actes et Corresp.*, I, 535; II, 533.

4. Arnaud, II, 4.

5. Arch. Grenoble, BB, 77, fol. 95.

6. *Actes et Corresp.*, I, 535.

avec les Conti, les Mayenne, les Bouillon et les Nemours, parmi ceux qui sont prêts à se soulever pour abaisser les nouveaux favoris, convoquer les États et implorer l'appui de l'Espagne ¹. Les mécontents songèrent sûrement à lui : il ne songea nullement à eux, et l'envoyé florentin est le seul à parler de sa prétendue adhésion au complot de Nancy ². A la Cour, ses ennemis essaient bien de faire croire qu'il veut se rendre indépendant et qu'il cherche à s'emparer de la ville de Valence; mais la régente ne veut pas ajouter foi un seul instant à ces absurdes calomnies ³. Dans toutes ses lettres, dans tous ses actes, on ne voit apparaître que le désir inaltérable de se soumettre à l'autorité royale, que « la franchise d'un cœur sans ambition », animé seulement du désir « de servir Sa Majesté en toute sincérité et rondeur ⁴ ». C'est lui qui supplie tous les jours ses coreligionnaires de ne pas troubler la paix du royaume, qui invite tous les sujets de la province « à s'aimer les uns les autres » et à respecter les ordonnances de Sa Majesté ⁵, qui désavoue hautement les entreprises impies des ennemis de la régente contre cette « autorité sacrée qu'il révère par-dessus toutes choses ⁶ ». La reine pouvait s'adresser à lui en toute confiance, lui demander ses avis éclairés, ses conseils prudents : ils ne devaient jamais lui manquer ⁷.

Mais la fidélité de Lesdiguières n'excluait point chez lui la fermeté d'esprit et l'opiniâtreté de volonté quand il s'agissait de ce qu'il considérait comme l'intérêt de la France. Il avait été l'un des principaux auteurs du changement survenu dans la politique française à l'égard de la Savoie : il ne voulait point que ses projets fussent abandonnés. Aussitôt après « la funeste nouvelle », il avait envoyé le baron de Marcieu auprès de la régente pour lui rappeler les affaires de Savoie et réclamer l'exécution du traité de Brusol ⁸. Quelle allait être l'attitude de Marie de Médicis? Le vieux maréchal fut d'abord rassuré : la régente ne

1. Perrens, *les Mariages espagnols*, p. 305. — Lettre du comte Bucquoy du 27 juillet 1610 (ap. Ranke, *Hist. de France pendant le xvi^e et le xvii^e siècle*, trad. Porchat, III, 8-9).

2. B. Zeller, p. 21.

3. *Mémoires concernant les affaires de France sous la régence de Marie de Médicis*, 1720, in-8°, t. I, p. 40.

4. *Actes et Corresp.*, II, 20-36.

5. *Ibid.*, II, 34.

6. *Ibid.*, II, 35.

7. *Ibid.*, II, 26, note 1.

8. *Ibid.*, I, 536.

rompt point immédiatement avec la politique du feu roi, et Lesdiguières peut calmer les inquiétudes de la Cour de Turin qui se demande déjà si l'on tiendra les promesses de Henri IV ¹. Dès les premiers jours de la régence, Bullion est chargé d'aller remercier Charles-Emmanuel de la part qu'il a prise au malheur qui vient de frapper la France et de l'intention fermement arrêtée du nouveau gouvernement de respecter les clauses du traité de Brusol ². En même temps, on envoyait au lieutenant général du Dauphiné l'ordre de tenir prête une armée de 8 000 hommes ³. La régente déclare hautement qu'elle soutiendra le duc de Savoie contre tous ses ennemis ⁴. Les ordres se succèdent pour qu'il rassemble en un corps d'armée les troupes voisines de l'Italie, afin de se porter au secours de Charles-Emmanuel si les Espagnols veulent envahir ses États ⁵. Menacé par Philippe III, le duc écrit aussitôt au maréchal pour le prier de rapprocher son armée de la frontière : Lesdiguières lui répond qu'il est prêt à intervenir; il l'engage à n'agir qu'avec une extrême circonspection, à n'en venir à une rupture que dans le cas d'une « nécessité inévitable ⁶ ».

Il sent en effet que le terrain n'est pas bien sûr, que la régente commence à hésiter, que l'on exploite à Paris, pour faire rompre l'alliance savoisienne, les projets ténébreux d'un souverain toujours remuant. Le duc, en effet, commet l'imprudence de tourner de nouveau les yeux vers Genève et le pays de Vaud qui implorent la protection de Lesdiguières. Celui-ci, en même temps qu'il rassure les Suisses, fait comprendre à Charles-Emmanuel combien il serait dangereux pour lui de reprendre ses anciens projets à l'égard des Cantons et d'augmenter ainsi les motifs d'une rupture qui n'est que trop imminente ⁷. Il sait qu'à la Cour on intrigue auprès de Marie de Médicis pour lui faire abandonner l'alliance

1. *Arch. di Stato*, Istruzione al signor di Jacob sulla ritrattazione che sembrava volesse fare la regina madre reggente delle cose convenute col rè. (*Negoz. Francia*, mazzo VII, n° 43.)

2. *Ibid.*, n° 44. — Istruzione al signor di Bullion.

3. Lettre de l'envoyé florentin Cioli (ap. Zeller, p. 18).

4. « La regina ha mostrato animo virile, come nella dichiarazione di voler assistere e sostentare il duca di Savoia, quando restasse attaccato da che si voglia, maganimita; si mostra costante nel volere effettuare quello che risolve, e nello avvenire si può credere sia per farlo anco più francamente. » Lettre de Foscarini, ap. Zeller, append., p. 81.

5. Lettre à de Brèves, Vitt. Siri, XI^e partie, p. 233.

6. *Ibid.*, p. 233.

7. Videl, I, p. 499.

de la Savoie, pour la faire consentir aux mariages espagnols ¹; que la reine hésite à tenir au duc les promesses du feu roi; qu'elle trouve trop lourdes les dépenses occasionnées par Lesdiguières dont l'armée d'ailleurs, complètement composée de huguenots, est suspecte aux « catholiques à gros grains » de la Cour ²; qu'elle déclare la France « pleine de discordes qui obligent ceux qui la gouvernent à éviter les querelles du dehors et les dépenses extraordinaires ». Il sait qu'à Rome on annonce tous les jours que ses huguenots sont déjà entrés en Piémont, qu'ils vont y répandre « le venin de l'hérésie ³ »; que le nonce multiplie ses instances auprès des ministres français pour lui faire enlever son commandement ⁴. Vainement l'ambassadeur français répond à Sa Sainteté que Lesdiguières, tout en étant protestant, est avant tout un grand et habile politique; que sa valeur, son courage, son expérience obligent la reine à ne pas le laisser oisif, qu'il ne passera en Piémont que pour secourir le duc ⁵ : tout le monde, à Madrid comme à Rome et à Paris, insiste pour que le maréchal désarme et renonce à passer les Alpes.

La régente allait-elle se rendre à ces pressantes sollicitations? Telle était la question que se posait anxieusement Lesdiguières, lorsque brusquement, à la mort de Fuentès, il apprend que Marie de Médicis a envoyé Bullion à Turin. Bullion était son ami; il ne lui fut pas difficile de connaître l'objet de son message. D'ailleurs la reine, pleine de défiance à l'égard du maréchal, avait recommandé à son envoyé d'aller le trouver, de lui communiquer ses instructions, de prendre son avis, de le prier « de la servir avec son zèle et sa fidélité ordinaires et d'être sûr d'elle comme elle était sûre de lui ⁶ ». Or voici ce que contenaient les instructions de Bullion, dont Lesdiguières eut ainsi connaissance avant Charles-Emmanuel. On ne peut maintenir l'accord entre la France et la Savoie aux conditions stipulées à Brusol; les mariages projetés se feront, mais à la condition expresse pour le duc « d'essayer d'ôter au roi d'Espagne la jalousie qu'il a conçue de lui pour s'être montré ces dernières années plus affectionné à

1. Zeller, p. 20-24.

2. Lettre de la Reine à Champigny, 17 juin 1610. Vitt. Siri, XI^e partie, p. 263.

3. *Ibid.*, p. 273.

4. *Ibid.*, XIII^e partie, p. 174-179.

5. *Ibid.*, XI^e partie, p. 277.

6. *Ibid.*, p. 303.

la France que le dit roi et les siens n'eussent désiré ». Il devra envoyer l'un de ses fils à Madrid « pour garder quelque espèce de neutralité entre les deux rois ». L'armée de la reine ne peut rester plus longtemps sur le pied de guerre; on n'accordera plus de subsides au duc après le mois de juillet. Il est vrai qu'en même temps on ordonne au maréchal de se tenir prêt à secourir Charles-Emmanuel s'il vient à être attaqué. Mais on espère qu'il ne sera pas nécessaire de le faire, car le roi d'Espagne veut la paix. En même temps, Bullion doit faire tout son possible pour amener le duc à renoncer à toute idée de mariage : Madame est si jeune que la Cour de France aurait beaucoup de peine à la voir partir, et l'ambassadeur français doit « parler d'une façon si résolue qu'elle éteigne dans le duc l'espérance de jamais obtenir ce point ¹ ».

Au milieu des réticences voulues de ces instructions alambiquées, ce qui frappe Lesdiguières, c'est l'intention bien marquée de ne pas tenir les promesses de Brusol. Il ne s'y trompe point : pendant tout le mois de juillet, on écrit au duc de ne plus faire de levées en Dauphiné : évidemment il a été choisi comme la victime que l'on immolera au désir de faire la paix avec l'Espagne. Pourrait-on du moins entraîner le gouvernement de la régente, précipiter les événements et l'obliger à une rupture avec Philippe III? C'est à ce but que vont tendre les efforts du maréchal et du duc son allié.

Charles-Emmanuel se tourne vers Venise, montre au Sénat qu'il s'agit du salut de l'Italie; qu'on n'a qu'un mot à dire pour que Lesdiguières franchisse les Alpes et entraîne l'adhésion de la France ². Il est repoussé par le Sénat et ne compte plus désormais que sur l'appui de Lesdiguières. Confident des projets du grand Henri, ennemi acharné de l'Espagne, suspect à la Cour comme huguenot, tout-puissant dans sa province et maître absolu d'une armée dont il dispose à son gré, le maréchal peut sauver la monarchie de Savoie. La Cour de Turin fait les plus grands efforts pour le gagner entièrement à sa cause; elle veut en faire le chef d'un parti qui comptera dans ses rangs les Guise, les Joyeuse, les d'Epéron et le duc de Nemours à qui le duc donnera

1. *Arch. di Stato*, Istruz. del Bullion, 30 juin 1610 (*Negoz. Francia*, mazzo VII, n° 40). — B. N., mss Dupuy, vol. 538, f° 67. — Carutti, II, 96. — Siri, XI^e partie, 282-308. — Zeller, p. 24.

2. Romanin, *Storia documentata di Venezia*, t. VII, lib. XV, cap. II.

sa fille Catherine ¹. Le duc lui prodigue les flatteries, le comble de prévenances; il envoie auprès de lui, à Lyon, son fils le prince Philibert, et pour bien montrer en quelle estime il tient le maréchal, il recommande soigneusement au prince de descendre de cheval pour le recevoir; au contraire, quand il verra le gouverneur de Lyon (qui était pourtant le fils de Villeroi), « il aura soin de se faire amener un cheval, afin de dire qu'il était descendu pour monter un cheval frais ² ». En même temps, on écrit à Lesdiguières, on le supplie de se prononcer, d'envoyer des secours malgré la régente ³. Mais le prudent maréchal, tout en protestant de ses bonnes intentions, dit qu'il ne fera rien sans l'aveu du gouvernement; qu'il espère d'ailleurs que son armée pourra franchir les Alpes, si les Espagnols envahissent le Piémont ⁴. A Paris, la reine convoque le Conseil, lui demande son avis. Sully, malgré sa haine contre Lesdiguières, dit qu'il ne faut pas l'obliger à désarmer; mais il voit la reine se pencher en souriant à l'oreille de Villeroi; il comprend que la cause est perdue à l'avance ⁵. Vainement les politiques les plus avisés conseillent à la reine de tenir bon; vainement de Brèves lui écrit d'Italie que tous ceux qui désirent la grandeur de la France souhaitent qu'on appuie le maréchal ⁶. Lesdiguières lui-même intervient sans cesse auprès de la régente, « lui écrit des lettres de feu, donne à entendre que comme maréchal de France il ne supportera pas qu'on laisse le duc sans défense ⁷ ». La reine est bien décidée à ne pas suivre ses conseils. Mais le « roi dauphin » est plus redoutable que jamais; peut-être, si on lui ordonne de désarmer, entrera-t-il en révolte ouverte. La régente alors s'attache habilement à l'isoler, à paralyser tous ses mouvements: Lesdiguières, resté seul à vouloir tenir les promesses d'un roi à qui il s'obstine à demeurer fidèle par delà le tombeau, sera bien obligé de se soumettre. On envoie à Lyon des Suisses, des « Suisses Espagnols », comme dit amèrement Sully, afin de surveiller le maré-

1. *Arch. di Stato, Carteggio dei Principi di Nemours*, mazzo XIV, n° 27.

2. V. Siri, XIII^e partie, p. 41.

3. *Ibid.*, XII^e partie, p. 3. — Carutti, II, 100.

4. *Ibid.*, p. 156.

5. *Œcon. Roy.*, II, 389.

6. Dépêche du 20 mai 1610, ap. Perrens, p. 279. — V. Siri, XII^e partie, p. 224-225.

7. « Dighieres scrive lettere di fuoco e si lascia intendere che come maresciallo di Francia non e per comportare che resti il duca indifeso. » Dépêche d'Ubal dini, 29 octobre 1610, ap. Perrens, p. 323. — Siri, XIII^e partie, p. 219.

chal et au besoin de le mettre à la raison ¹. Quand l'ordre de désarmer arriva en Dauphiné, Lesdiguières en versa des larmes de rage et les amis de la France en Italie ne purent s'empêcher de « publier que le désarmement de monsieur le maréchal avait été fait sans ménagerie de l'honneur de la France ² ».

Pendant quelque temps Lesdiguières, dans ses lettres à la Cour de Turin, conserve l'espérance de voir la régente s'en tenir aux engagements de Brusol. Dans sa patriotique loyauté, il sent les avantages que son pays doit retirer de l'honnête et franche application de cette politique qu'il a lui-même conseillée; il aime à invoquer le souvenir du maître bien-aimé qu'il pleure toujours et dont il voudrait achever l'œuvre brutalement interrompue ³. Mais bientôt il apprend que la régente exige que le duc s'humilie devant l'Espagne, que Charles-Emmanuel a dû envoyer l'un de ses fils à Madrid pour demander humblement pardon à Philippe III ⁴. Si l'on ne rompt pas encore ouvertement avec la Savoie, c'est qu'on redoute le ressentiment du maréchal « qui est dans la nécessité de se tenir plus attaché que jamais à ce prince ⁵ ». Mais ces craintes étaient peu fondées : Lesdiguières voulait l'alliance avec la Savoie, mais sans aller jusqu'à rompre avec la régente et être infidèle à son pays pour demeurer fidèle à la politique de Henri IV. Le duc, éperdu, n'ayant plus d'espoir qu'en Lesdiguières, lui envoie le colonel Allard pour le supplier de continuer à défendre ses intérêts et lui offrir même la main de sa sœur, la princesse Mathilde ⁶. Il tente de l'entraîner dans une entreprise contre Gênes pour essayer de le compromettre et de l'engager irrévocablement dans son parti. « Si l'entreprise est de nature à réussir, répond le prudent maréchal, il faut la tenter sans délai; mais je suis trop bon serviteur du roi pour y coopérer sans son ordre ⁷. »

D'ailleurs il connaît le duc, se défie de lui et se tient en garde contre les retours capricieux d'une ambition qu'il sait insatiable.

1. Dépêche d'Ubal dini, 23 décembre 1610, ap. Perrens, 327, note 1. — Siri, XIV^e partie, 101.

2. De Brèves, dépêche du 2 septembre 1610, ap. Perrens, p. 324.

3. Siri, XIII^e partie, p. 33-206.

4. Ricotti, IV, 10. — Carutti, II, 102-103. — *Archivio Storico Italiano*, parte III, vol. 14.

5. Dépêche d'Ubal dini, 20 janvier 1611. — Siri, XIV^e partie, p. 109.

6. *Arch. di Stato (Negoz. Francia*, mazzo VII, n^o 47. Istruzione al colonello Alardo).

7. Lettre de Gueffier, ap. Siri, XIV^e partie, p. 124.

Charles-Emmanuel, furieux de l'abandon de la France, médite une tentative nouvelle sur Genève : si la France consent à tenir ses promesses, il renoncera à ses desseins sur cette ville; si elle les oublie, il cherchera du moins un dédommagement dans cette annexion si ardemment rêvée ¹. Mais Lesdiguières veille, et, par un étrange revirement, c'est lui qui va maintenant contenir le duc, qu'il encourageait auparavant. Dans une lettre fort vive, il prévient la Cour que le duc envoie une armée de 20 000 hommes au delà des Alpes et prépare un coup de main contre les Genevois ². Il cherche en même temps à détourner Charles-Emmanuel de cette malencontreuse entreprise, l'exhorte à ne pas troubler la paix européenne et à ne pas attaquer une ville qui est sous la protection de la France ³. La lettre si inattendue du maréchal suscite dans le conseil une émotion prodigieuse : on envoie aussitôt des troupes pour défendre la ville menacée. Mais comme on se défie toujours de Lesdiguières, qu'on le représente comme ayant le dessein de se faire le souverain de Genève ⁴, on donne le commandement de cette armée à Bellegarde. Toutefois le maréchal n'en marche pas moins sur Genève, renforce la garnison de cette ville de soldats protestants et prend part à la victoire du pont de Grésin ⁵. C'est lui qui contribue également à obtenir de Charles-Emmanuel une promesse de désarmement ⁶.

Cependant la reine persiste dans son dessein de s'unir aux Espagnols par obstination de caractère, zèle catholique, petitesse de vues et vanité féminine ⁷. Le 30 avril 1611, elle signe un traité avec l'Espagne; mais elle fait tous ses efforts pour le tenir secret, et Lesdiguières s'y trompe comme tout le monde. Tandis qu'il continue à parlementer avec le duc, à lui faire entrevoir la possibilité d'une alliance, la régente se décide à « faire le saut » et à hâter les mariages espagnols. Lesdiguières, qui ne sait rien, lui écrit pour l'engager de nouveau à conclure le double mariage

1. Siri, XIV^e partie, p. 125.

2. *Ibid.*, p. 190. — Dépêche de Foscarini, 22 janvier 1611, ap. Perrens, p. 325. — Zeller, p. 34.

3. Vidal, I, 499.

4. Lettre de Gueffier, 7 février 1611, ap. Siri, XIV^e partie, p. 157. — Perrens, 348.

5. Arch. de Grenoble, Chambre des Comptes. Rôle des gîtes d'étapes en 1611. — Zeller, p. 39.

6. Traité public de la maison de Savoie, I, 288.

7. Perrens, p.

projeté avec la Savoie ¹. Mais avant même d'avoir reçu cette lettre du maréchal, Marie de Médicis lui a envoyé Bullion avec des instructions détaillées lui indiquant la marche à suivre dans les négociations avec le duc de Savoie. On abandonne entièrement Charles-Emmanuel, et par une amère dérision, c'est lui que l'on charge avec Bullion de se rendre auprès du duc pour lui enlever ses dernières illusions. Il lui annoncera qu'il doit renoncer entièrement à marier son fils avec la sœur du roi de France et sa fille avec Louis XIII; que la France veut des alliances plus puissantes et qu'elle s'est adressée à l'Espagne; que le duc de Nemours ne doit point épouser Catherine de Savoie; que le duc doit renoncer à toutes ses prétentions sur les Cantons suisses. La reine charge Bullion de s'entendre avec Lesdiguières sur ces instructions « et sur des affaires encore plus particulières et considérables »; elle prie le maréchal de « continuer à l'assister, en ces occurrences, de ses sages conseils »; elle lui répète qu'elle espère réussir « avec l'aide de Dieu, de Lesdiguières et de ceux qui lui ressemblent ». Quelles que soient d'ailleurs les alliances de la reine, elle gardera toujours pour le maréchal une profonde reconnaissance et un sincère attachement ².

Ainsi, non seulement on rompt avec le duc, mais on chargeait Lesdiguières de la mission douloureuse d'annoncer en personne à Charles-Emmanuel qu'il fallait abandonner la politique et les projets du grand Henri. Il se résigna à partir pour le Piémont et s'entendit auparavant avec l'envoyé piémontais, le colonel Allard. Il était décidé à parler franchement au duc, soit qu'il consentit à se rendre à la raison, soit qu'il préférât se laisser aller à « ses fantaisies et nouveautés accoutumées ³ ». Bullion, que la reine a chargé de sonder adroitement ses projets, assure même qu'il ne désapprouve point les mariages espagnols et qu'il n'aura d'autre volonté et d'autre affection que celles de la reine ⁴.

L'entrevue entre le duc de Savoie et le maréchal eut lieu à Suse. Charles-Emmanuel, qui ne se doute de rien, fait un accueil magnifique aux envoyés français. Aussitôt Lesdiguières lui fait connaître « assez dextrement » les intentions de la régente et

1. *Actes et Corresp.*, II, 25.

2. *Ibid.*, II, 25-29, note 1.

3. Lettre de Bullion à Villeroi. *Ibid.*, II, 30, note 1.

4. Lettre de Bullion à la Reine, II, 29.

engage la discussion. « Il ne faut plus songer, dit-il, à négocier de mariage avec la Cour de France. » Mais le duc n'a pas perdu tout espoir : la régente ne déchirera point les traités signés par le feu roi; elle n'écartera pas un prince qui, pour plaire à Henri IV, s'est brouillé avec l'Espagne. Il montre les avantages d'une intervention française en Italie, demande que du moins on ne décide rien sans l'avoir entendu à Paris. Il insiste auprès de Lesdiguières; mais le maréchal, impatienté des roueries d'un prince qui ne veut pas se rendre à la brutalité du fait et croire aux mariages espagnols, s'écrie brusquement : « Vous ne voulez pas croire ce que vous ont dit les ambassadeurs de Sa Majesté; vous ne voulez pas croire ce que je viens de vous répéter moi-même! Faut-il donc, pour être convaincu, que vous ayez vu Madame et le prince d'Espagne coucher ensemble? » Et le malheureux duc, à qui la brutale franchise du Dauphinois vient d'ouvrir les yeux, comprend que la rupture est irréparable. Il pousse des cris, s'arrache la barbe et les cheveux, verse des larmes abondantes ¹. Une fois la colère du duc passée, le maréchal ajoute que la France n'a pas renoncé à le protéger contre ses ennemis, même contre l'Espagne, pourvu qu'il se tienne tranquille dans ses États. Le mariage du duc de Nemours avec Catherine de Savoie est impossible : il déplaît à l'Espagne et le duc doit y renoncer. La France continuera à lui payer un subside de cent mille ducats. Enfin, quant au prince de Piémont, puisqu'il ne doit plus épouser une fille de France, il pourra jeter les yeux sur une princesse de Florence ou de Mantoue. — Après s'être ainsi acquitté fidèlement de sa mission, et s'être fait violence à lui-même autant qu'à Charles-Emmanuel, Lesdiguières retourna à la Cour et rendit compte à la reine de son voyage à Suse. Il pouvait se vanter d'avoir travaillé « au service de son roi et au bien de son royaume ² » : il l'avait fait en sacrifiant ses rêves les plus chers et ses plus fermes espérances. Et tandis qu'il reprenait tris-

1. Zeller, p. 50. Lettre de Botti, append., 93-96. « E perche Sua Altessa faceva grande istantia che l'Adighiera spedisse qua e le strigneva terribilmente, si risolvì a rispondere che, se non bastava a disingannare Sua Altessa quel che haveva detto la regina al suo ambasciatore, e quel ch'egli diceva a Sua Altessa medesima, che non sarebbe anche bastato se egli avesse visto insieme nel letto il principe di Spagna con Madama di Francia. Sentendo Sua Altessa quella resolutione così affermativamente, dice che comincia a gridare e pelarsi la barba e piagnere per rabbia. »

2. *Lettres et Mémoires de Duplessis-Mornay*, t. XI, p. 381.

tement la route de France, son malheureux allié qu'il était forcé d'abandonner laissait éclater toute son indignation devant cet oubli des promesses les plus sacrées, devant « ce miracle de perfidie ¹ ».

Lesdiguières fut accompagné dans son voyage par le colonel Allard, chargé par le duc de Savoie de s'assurer par lui-même si Lesdiguières avait raison et si la régente abandonnait définitivement la politique de Henri IV ² : il fut servi à souhait. En effet la reine, que l'Espagne pressait vivement d'accomplir les mariages annoncés, convoque son Conseil à la fin du mois de janvier; tout le monde se rend à son invitation, même Soissons et Condé. Quant à Lesdiguières, il sait à l'avance que ses idées seront combattues et sa politique abandonnée : il saisit le premier prétexte venu pour s'excuser ³. Mais la reine veut l'avoir à tout prix, le forcer à se déclarer, enlever au duc de Savoie son dernier et son plus redoutable allié : on lui fait savoir que pour ne pas avoir à se passer de ses précieux conseils, on a remis la séance à un autre jour. Dans l'intervalle, on agit, on intrigue auprès de lui; on sait « qu'il meurt d'envie d'être duc et pair dans toutes les formes ⁴ »; pour le rendre plus souple aux volontés de la Cour, on lui fait espérer qu'on lui accordera le brevet qu'il souhaite, que le Parlement consentira à le vérifier. On obtient ainsi qu'il s'engage à ne pas soutenir le duc et même à prier le comte de Soissons de ne plus s'opposer aux mariages espagnols ⁵. Enfin, le 26 janvier, les princes, les ministres et les conseillers se réunissent; la régente et Villeroi prennent l'avis de chacun. Tandis que Guise, Nevers, Montmorency, Soissons lui-même approuvent hautement les mariages, Lesdiguières ajoute bravement : « Il est bien entendu que ces mariages se feront sans préjudice des anciennes amitiés et des confédérations antérieures ⁶ ». Il espérait, par cette dernière réserve, sauver le duc de Savoie et maintenir intacte l'œuvre de Henri IV. Quelque temps après, des fêtes magnifiques saluaient à Paris la nouvelle de la publication des

1. Ricotti, IV, 23.

2. Zeller, p. 54.

3. Il avait pris médecine, écrivait-il à la reine. Dépêche de Jacob au duc de Savoie, 30 janvier 1612. Siri, II, 623.

4. Levassor, *Hist. de Louis XIII*, I, 291.

5. *Hist. de la mère et du fils*, I, p. 181. — Perrens, 372.

6. Dépêche d'Ubal dini, 31 janvier 1612. — Jacob au duc, 30 janvier, ap. Siri, II, 621-623. — Perrens, 373.

mariages ¹. Pendant que toute la capitale se pressait sur la Place Royale et célébrait joyeusement le rapprochement des deux couronnes, Lesdiguières regagnait tristement le Dauphiné. Il n'a pu faire respecter le traité de Brusol, il a vu les Espagnols, qu'il déteste, fêtés à Paris : du moins, il cherchera à se soustraire à ces réjouissances qui l'attristent, à se ranger du côté de ceux qui, comme le dit un contemporain, « grincent des dents, s'alambiquent l'esprit en des frénésies inutiles et se froissent le cœur de dépit et regret de voir ces deux grandes couronnes s'aller embrasser par amour et alliance ² ».

Cependant Charles-Emmanuel, trahi par la régente, abandonné par l'Italie qui ne répond pas à son appel, se rapproche de l'Angleterre, de la Hollande, de la Suisse et de Venise, négocie secrètement avec les protestants français qu'il pousse à la révolte, fait distribuer de l'argent à Paris par Chabod de Jacob, correspond avec Condé, Nevers, Vendôme et, surtout, Lesdiguières qu'il cherche à se rattacher plus étroitement par un mariage avec la princesse Mathilde ³. Il lui prodigue les flatteries et les prévenances, s'empresse d'aller au-devant de tous ses désirs. Une émeute avait éclaté à Turin, à la nouvelle d'une conspiration dirigée contre le duc; les habitants parlaient de massacrer tous les Français qui se trouvaient en Piémont : Lesdiguières n'eut qu'à intervenir pour que Charles-Emmanuel promit aussitôt de protéger la vie et les biens de tous les sujets de Sa Majesté qui se trouvaient dans ses États ⁴.

Lesdiguières allait-il se laisser tenter par le duc, trahir la monarchie pour demeurer fidèle à la politique de Henri IV? Son mécontentement était profond : ses avis n'avaient pas été écoutés, la politique dont il était partisan n'était plus suivie. A la Cour, on craignait les effets de son ressentiment; on savait qu'au mois de mai 1612 il avait signé un acte d'union avec Duplessis-Mornay et Rohan; que les trois chefs protestants s'étaient engagés « à

1. Basin, *Hist. de Louis XIII*, I, 192-196.

2. D'Autreville, *Estat général des affaires de France*, p. 267.

3. « Intendesi molto bene col principe di Condé, col duca di Nevers, con quello di Vandommo e altri, sopra tutti possede l'animo e la volontà di monsignor di Lesdiguières, col quale ogni giorno passa a più strette e segrete trattazioni. » Relaz. Gussoni (ap. Barozzi e Berchet, ser. III, vol. I.) — Carutti, II, 107. — Siri, II, 598. — *Arch. Storico Ital.*, ann. 1857. — *Arch. di Stato*. Lettere ministri, mazzo XIII. Plusieurs lettres intéressantes de Roncas sur les efforts de Lesdiguières pour défendre le duc.

4. Videl, I, 500. — Saint-Genis, II, 252.

donner au bien commun des Églises leurs intérêts particuliers ¹ », que Lesdiguières avait ainsi fait un pas vers ceux dont il avait combattu les idées violentes à l'assemblée de Saumur. La régente ne vit pas sans de vives appréhensions celui qui s'était toujours distingué, dans le parti protestant, par sa fidélité et sa modération, se rapprocher des violents et des indociles; mais elle fut assez habile pour couper court à ces velléités d'opposition : elle gagna Lesdiguières par la faveur. Déjà un décret du mois de mai 1611 avait érigé en duché-pairie la terre des Diguières. Les considérants de l'édit étaient des plus flatteurs pour le nouveau Duc et Pair : Lesdiguières avait rendu d'immenses services à la monarchie, conduit plusieurs fois ses armées à la victoire, habilement administré la province, dirigé de nombreuses négociations, signé des traités; pour le récompenser « de ses fidèles et laborieux services », le roi lui conférait la dignité de duc et pair avec le droit de committimus pour lui et ses héritiers mâles ². Mais le Parlement de Paris, qui ne veut pas accorder de hautes dignités aux protestants, refuse de vérifier les lettres patentes qui lui sont présentées; il montre à la reine que les maréchaux Brissac et Fervacques, plus anciens que Lesdiguières, doivent obtenir cette distinction avant lui, que le duc de Roannez a une promesse formelle du feu roi d'être reconnu avant tout autre, que pendant une minorité il est dangereux de mécontenter les plus illustres et les plus anciennes maisons du royaume « pour faire plaisir à un homme nouveau ». C'était une réponse spirituelle aux lettres patentes de Marie de Médicis qui, en parlant de Lesdiguières, osait célébrer « ces grandes et illustres familles où la vertu, la valeur et la générosité se trouvent réunies à l'extraction d'une haute noblesse ³ ». Devant cette vive opposition, la reine mère n'osa pas insister; mais Lesdiguières, irrité de se voir joué, se rapprocha aussitôt de Condé, de Bouillon et de Soissons, promit de leur amener 10 000 hommes et 1 500 chevaux jusque sous les murs de Paris. La reine alors intervint auprès du Parlement pour l'obliger à vérifier son brevet et ramena ainsi l'orgueilleux lieutenant général dans la voie du devoir ⁴. Une autre faveur,

1. *Actes et Corresp.*, II, 32.

2. *Ibid.*, III, 389-392.

3. *Ibid.*, 390.

4. Vitt. Siri, II, p. 696. — Levassor, *Hist. de Louis XIII*, I, p. 337-338. — *Arch. Isère*, B, 2343, fol. 886.

plus précieuse encore, vint s'ajouter à ce titre. Comme Lesdiguières n'était que lieutenant général en Dauphiné et que le comte de Soissons venait d'être confirmé dans sa charge de gouverneur¹, la justice ne pouvait être rendue en son nom dans la province, et pour tous les actes de quelque importance, il fallait obtenir l'agrément d'un prince du sang, qui ne paraissait que rarement dans le pays. La reine mère lui confia l'administration de la justice en Dauphiné : désormais Lesdiguières est le maître absolu de la province². Aussi protesta-t-il aussitôt de sa profonde affection pour « l'autorité sacrée » de la régente.

Mais il n'a pas renoncé à ses desseins sur la Savoie et sur l'Italie, et il écrit à ce moment même à Charles-Emmanuel pour « l'assurer de la continuation de son service³ ». Il est alors placé dans une situation singulière : partisan de l'alliance savoisiennne, il est en même temps disposé à exécuter les ordres de la régente. Il cherchera à concilier ce double devoir, sans froisser le duc et sans désobéir à la reine. Il en trouve bientôt l'occasion dans la guerre du Montferrat.

François IV de Gonzague, duc de Mantoue et marquis de Montferrat, qui avait épousé Marguerite de Savoie, fille de Charles-Emmanuel, était mort le 22 décembre 1612. Il ne laissait qu'une fille, la princesse Marie, et deux frères, Vincent et Ferdinand. Mantoue, fief masculin de l'Empire, appartenait sans contestation à Ferdinand. Mais la question était plus délicate pour le Montferrat : si le fief était masculin, il appartenait de plein droit à Ferdinand ; s'il était féminin, il devait passer à la princesse Marie. Le duc prétendit qu'il était féminin et réclama la tutelle de sa petite-fille, à qui devait revenir le Montferrat. Avant de prendre un parti, il envoya le président Trollioux à son puissant ami le maréchal de Lesdiguières pour lui demander conseil. Le maréchal savait qu'à Paris on était loin de vouloir soutenir les prétentions de Charles-Emmanuel ; mais l'acquisition du Montferrat était un coup terrible porté à la domination espagnole en Italie ; il n'hésita pas un instant. Dans une longue et importante réponse qu'il adressa au duc de Savoie, il le remercia de la confiance dont il

1. Arch. Isère, B, 2406, Invent., II, p. 26.

2. *Actes et Corresp.*, II, 35.

3. *Ibid.*, II, 36. Cf. Lettere di Carlo-Emanuele (*Arch. di Stato*, mazzo XVIII. Plusieurs lettres au prince de Piémont qui parlent de l'affection de Lesdiguières).

continuait à l'honorer, protesta de son inaltérable dévouement à la cause piémontaise, conseilla franchement au duc de faire valoir immédiatement ses droits sur la succession vacante et lui donna de longs conseils sur la conduite qu'il devait tenir ¹. Cette lettre décida Charles-Emmanuel. Malgré les prétentions de Ferdinand, qui voulait rester le tuteur de sa nièce, malgré un décret impérial qui lui reconnaissait ce droit, le duc de Savoie se jette aussitôt sur le Montferrat et fait soutenir ses droits par ses jurisconsultes ².

La brusque invasion de Charles-Emmanuel eut un grand retentissement en France, où l'on croyait à une entente entre le duc et le marquis d'Ynoyosa, gouverneur espagnol du Milanais. Lesdiguières, dont on était loin de soupçonner l'accord avec Charles-Emmanuel, reçut aussitôt l'ordre de se tenir prêt à intervenir au delà des Alpes ³. Quant au duc, il espérait que Lesdiguières prendrait ouvertement sa défense et il écrivit dans ce sens au maréchal ⁴. Mais Lesdiguières, averti de l'attitude de la Cour, sachant que Marie de Médicis désire soutenir les droits de Ferdinand, ne veut rien faire sans avoir pris l'avis du gouvernement. Il se fait renseigner exactement sur cette affaire obscure par les agents qu'il entretient à la Cour de Turin ⁵; il scrute les intentions du duc, cherche à démêler les « détours d'un Protée qui se transformait en tout autant de manières qu'il y avait de personnes avec qui il devait traiter ⁶ ».

Cependant, à la Cour de France, tout le monde se prononce pour les Gonzague et presse la reine d'ordonner à Lesdiguières de marcher au secours de Ferdinand qui réclame directement son intervention ⁷. D'autre part, le duc envoie courrier sur courrier

1. *Arch. di Stato (Negoz. Francia, mazzi suppl.)*. « Risposta del Maresciallo Lesdiguières alla memoria presentatagli per parte di Sua Altezza dal presidente Trollioux onde avere il suo parere sul modo di trattare gli affari di Mantova in seguito alla morte di quel duca. » — Cette pièce, qui porte la date de 1611, est évidemment postérieure.

2. Déclaration de Son Altesse, des causes qui l'ont mue à prendre les armes contre le duc de Mantoue pour le Montferrat, Chambéry, 1613, in-8°.

3. Carutti, II, 115. — *Arch. di Stato (Negoz. Francia, mazzi suppl.)*. — Lettre de Chabod de Jacob, 18 juin 1613.

4. *Actes et Corresp.*, II, 39.

5. *Ibid.*, II, 41.

6. Vitt. Siri, XIV^e partie, p. 220.

7. *Arch. di Stato (Negoz. Francia, mazzi suppl.)*. — « Avvisi mandati al duca sul modo di pensar della corte di Francia intorno all'impresa nel Montferrato. » — *Actes et Corresp.*, II, 43.

au puissant lieutenant du Dauphiné, feint de ne rien faire sans sa participation, prétend le mettre dans ses intérêts, l'empêcher d'obéir ponctuellement aux ordres de la régente ¹. Mais le prudent maréchal connaît les idées du ministère; il sait que l'opinion publique est pour les Gonzague; que le peuple, la noblesse, le petit roi lui-même ne parlent que de guerre; que la régente et Villeroy n'osent résister au torrent. Aussi écrit-il au ministre que le duc paraît s'entendre avec les Espagnols; il accueille fort bien les envoyés de Ferdinand et s'oppose aux levées que Charles-Emmanuel fait en Suisse ². Bientôt il se prononce ouvertement pour une intervention immédiate contre le duc de Savoie, dont les progrès deviennent menaçants et dont l'alliance avec l'Espagne lui paraît un fait avéré; il faut se hâter d'envoyer au delà des Alpes 12 000 fantassins, 1 200 cavaliers et 12 canons qu'il se charge de conduire lui-même ³. Il met en garde les ministres contre « les cabales de Cour » et les supplie d'agir promptement. Il cherche même à régler la composition de son armée d'une façon qui était bien faite pour exciter les soupçons de la régente, n'y veut comme officiers que les Montbrun, les de Sault, les Bressieux, et autres gentilshommes « qui lui soient inséparablement attachés par une chaîne invisible dont l'étoffe est l'affection ⁴ ». La régente se décide enfin et se rend à ses prières : on mettra quatre armées sur pied, l'une sous le chevalier de Guise vers Savone et Casal, l'autre sous Bellegarde en Bourgogne, la troisième sous le duc de Guise en Piémont et la quatrième sous Lesdiguières dans le Montferrat ⁵. A peine la décision est-elle prise que la duchesse de Nevers accourt à Grenoble afin de presser l'entrée en campagne de Lesdiguières.

Celui-ci avait encore essayé de parlementer avec le duc de Savoie et surtout de savoir exactement quelles étaient ses intentions. Lescheraines, qui vint le trouver au nom de Charles-Emmanuel, lui affirma que son maître n'avait aucune intelligence avec l'Espagne et qu'il voulait s'en remettre à la décision suprême de la France pour tout ce qui concernait ses droits sur le Montferrat ⁶. Mais, en même temps qu'il cherchait ainsi à abuser le

1. Siri, II, p. 3-4 et suiv. — Levassor, I, 445.

2. *Actes et Corresp.*, II, 43.

3. *Ibid.*, II, 44.

4. *Ibid.*, II, 533-536.

5. Siri, III, 92-93. — Levassor, I, 452.

6. Videl, I, 540.

maréchal, le duc s'entendait secrètement avec le marquis d'Ynosa, envahissait brusquement le Montferrat, s'emparait d'Alba, de Moncalvo et de Trino, occupait rapidement tout le pays ¹. Lesdiguières essayait encore de l'amener à un accommodement et de lui faire voir le péril redoutable qu'il allait attirer sur ses États ², quand il apprit que l'imprudent Savoyard venait de mettre le siège devant Nizza della Paglia. Dès lors, il n'hésite plus; il hâte ses préparatifs militaires, car il voit que le péril est désormais du côté de ce duc dont il connaît « la dureté et l'obstination », dont il condamne les « raisons artificieuses et colorées ³ ». C'est Lesdiguières maintenant qui presse la régente, qui la supplie d'intervenir au plus vite, de tendre la main à ces princes italiens qui tiennent pour la France, ne « respirent » que pour elle et l'appellent à grands cris au delà des Alpes ⁴. Telle est son impatience de passer en Piémont, qu'il ne craint pas d'exagérer le péril, de faire croire que le duc médite une nouvelle tentative sur Genève ⁵. Mais la régente le soupçonne toujours et son ardeur se ralentit : les ennemis de Lesdiguières montrent à la reine qu'il est dangereux de lui confier une armée aussi puissante dont il disposera à son gré en Italie, et le nonce Ubaldini se récrie à l'idée de voir les huguenots dauphinois envahir le Piémont ⁶. Mais le lieutenant dauphinois semble de plus en plus impatient d'en finir avec le duc de Savoie, et Charles-Emmanuel a tort de le compter parmi ces amis inébranlables qui vont venir prendre sa défense « et jeter le trouble en Italie ⁷ ». Le 15 juin, il écrit à son ami Duplessis-Mornay que ses préparatifs sont terminés et que, sans les cabales odieuses qui l'empêchent tous les jours de se mettre en campagne, il serait déjà au delà des Alpes ⁸.

L'Espagne et la France se trouvèrent d'accord pour accabler le Piémontais : Charles-Emmanuel n'avait plus qu'à céder. Il rédige aussitôt un projet d'accordement qu'il expédie à Lesdiguières

1. Ricotti, IV, 33-34.

2. Videl, I, 511.

3. *Actes et Corresp.*, II, 47.

4. *Ibid.*, II, 49.

5. *Ibid.*, II, 53.

6. Nani, *Hist. Veneta*, I, 40. — Levassor, I, 454.

7. « Ho anche degli amici assai, e farò venir tanta gente che l'Italia tutta sarà in confusione. » Dép. de Gussoni, 13 mai 1613 (ap. Barozzi e Berchet, ser. III, vol. I).

8. *Actes et Corresp.*, II, 45.

et que celui-ci s'empresse d'envoyer à Paris ¹. Après de longs pourparlers, on signa la convention de Milan : le duc de Savoie déposait les armes et devait évacuer le Montferrat ². Mais ce n'était là qu'une trêve qui ne devait pas durer bien longtemps. Des contestations surviennent bientôt entre l'Espagne et la Savoie; la guerre recommence. Charles-Emmanuel remue toute l'Italie, prend à sa solde des aventuriers suisses, intrigue en Angleterre et en Allemagne et déclare hautement que Lesdiguières est sur le point de le secourir ³. En effet, le lieutenant général du Dauphiné semble avoir renoncé à toute idée d'agression vers la Savoie, et les apparentes contradictions de cette politique « on-doyante et diverse » peuvent facilement s'expliquer. Lesdiguières a paru oublier ses promesses de Brusol lorsqu'il a vu Charles-Emmanuel se rejeter par dépit du côté de l'Espagne : il se rapproche de lui quand il le voit s'en éloigner de nouveau. Mais comme il connaît le duc, il se garde de prendre une décision trop brusque; il veut se réserver, se tenir sur ses gardes, attendre « l'éclaircissement de toutes les incertitudes ⁴ ». Pendant ce temps il fait passer secrètement des secours en Piémont, malgré les réclamations de la régente que déconcerte cette habile politique de bascule et d'équilibre ⁵. Il renoue une active correspondance avec Charles-Emmanuel, qui envoie La Fare à Grenoble pour se plaindre des menées perfides et des agrandissements continuels des Espagnols du Milanais ⁶. Le parti huguenot, qui à ce moment relève la tête en France, va même jusqu'à espérer qu'il pourra s'entendre avec le duc de Savoie pour prendre en main la cause des Églises et dicter ses conditions à la régente ⁷. D'autres prétendent que l'union est si parfaite entre le duc et son

1. Videt, I, 514.

2. Carutti, II, 123.

3. Levassor, I, 488.

4. *Actes et Corresp.*, II, 66.

5. *Arch. di Stato (Negoz. Francia, mazzi supplm.)*. « Lettera scritta dalla regina reggente al maresciallo Lesdiguières, 31 juillet 1614. » La reine s'y plaint des levées qui sont faites en Dauphiné pour le duc de Savoie contre le marquis de Montferrat.

6. *Ibid.* « Riposte alle memorie rimesse per mezzo del Signor della Fare dal maresciallo Lesdiguières. »

7. *Arch. di Stato. Lettere ministri, mazzo XIV.* — Lettre de Chabod de Jacob, 1^{er} février 1614. « Les huguenots fortifient la réputation de leur party par le bruit qu'ils font courir que les armées et troupes de Votre Altesse sont par l'intelligence de Monseigneur Des Diguières tout expressément conservées à leur faveur et pour leur assurance. »

allié, que Charles-Emmanuel veut faire épouser l'un de ses fils naturels à la fille de Lesdiguières¹. Au commencement de l'année 1615, l'ambassadeur piémontais Fresia fait le voyage de Grenoble pour venir sonder habilement les dispositions du capitaine dauphinois : il écrit au duc que l'on peut être sûr de l'affection et de la fidélité un instant ébranlée du maréchal². Il lui envoie de Paris un rapport intéressant et détaillé sur la situation et la politique de Lesdiguières : le maréchal, dit-il en résumé, est en grande considération auprès du gouvernement français, parce qu'on connaît son influence dans le parti protestant et surtout parce qu'on le sait d'accord avec Son Altesse. On lui prodigue les caresses et les flatteries, on l'attire à la Cour. On veut qu'il décide le duc de Savoie à traiter; on cherche à chatouiller sa vanité en le chargeant d'une aussi importante négociation. En attendant, on lui défend expressément de lui fournir aucun secours. Mais tout le monde le sait trop judicieux pour se laisser « emporter à ce vent » et renoncer à l'alliance savoisiennne. Lesdiguières a une profonde vénération pour tout ce qui rappelle Henri IV : il n'abandonnera pas facilement les idées et les projets de ce maître qu'il pleure toujours. Il saura répondre à la régente que les « ordres de Henri IV seront toujours sacrés pour lui et que rien ne le détournera de ce qu'il considère comme un grand et impérieux devoir³ ». Et, en effet, il continue à envoyer des troupes au delà des Alpes et à favoriser secrètement Charles-Emmanuel⁴.

Pour en finir avec cette interminable guerre du Montferrat, il fait envoyer en Italie le marquis de Cœuvres qui doit négocier un

1. *Arch. di Stato*. Lettere ministri, mazzo XIV. Fresia au duc. 2 juillet 1614.

2. *Ibid.* Voyage de Fresia à Grenoble. Dans les lettres de Fresia, Lesdiguières est désigné par le chiffre 196.

3. *Ibid.* Fresia au duc, 15 avril 1615. Voici la fin de cette lettre importante : « Il y a apparence qu'il (Lesdiguières) se doibve servir de ces considérations et qu'il doibve faire response à Leurs Majestés qu'il a esté nourry d'un maistre qui luy a baillé ceste meffiance (de l'Espagne) et qu'il sera blasmable si, ayant esté instruit de luy, comme encore il faict apparoir par les lettres qu'il en a, il voyait approcher une grande armée sans se préparer pour s'opposer à leur violence, et supplie Leurs Majestés de ne trouver mauvais qu'il face et qu'il mette des troupes sur pied à cest effect, représentant comme il serait blasmable en l'aage qu'il a, et tenant la qualité qu'il tient, s'il se laissoit prévenir, n'ayant jamais veu que l'on aye laissé les frontières despourveues du costé où il y avait des armées, qu'il croit que quand le roy sera en aage, qu'il recognoistra ses services luy estre aussy utiles que les conseils qu'il a aujourd'huy sont mauvais. »

4. *Ibid.* Lettre du 22 avril 1615.

accord entre Ferdinand de Gonzague et Charles-Emmanuel et qui, avant de passer les Alpes, vient conférer longuement avec lui à Grenoble ¹. Œuvres ayant échoué, il contribue à le faire remplacer par le marquis de Rambouillet qui s'entend avec le pape et Venise et négocie le premier traité d'Asti : le duc et le gouverneur de Milan s'engageaient à licencier leurs troupes, à rendre leurs conquêtes et à soumettre leurs différends à des arbitres ². Ainsi se trouvaient déjoués les plans ambitieux de celui que les patriotes italiens célébraient déjà comme « le rédempteur de la liberté, le restaurateur de la grandeur italienne ³ », que les Marini et les Boccalini avaient chanté comme le sauveur de l'antique Hespérie. Vainement l'infortuné Savoyard résiste, vainement il s'écrie avec une certaine noblesse « qu'il perdra le vie et la couronne, qu'il se défendra avec les ongles plutôt que de tomber lâchement » : il est bientôt obligé de signer le deuxième traité d'Asti. Il s'engage à désarmer dans un mois, à ne plus inquiéter le duc de Mantoue et à ne faire valoir ses droits sur le Montferrat que devant les tribunaux ordinaires de l'Empire. En retour, la régente s'engage à pardonner aux Français qui ont combattu pour la Savoie, promet de secourir le duc si les Espagnols viennent envahir ses États et de donner les ordres nécessaires à Lesdiguières qui sera chargé de veiller à l'exécution du traité ⁴.

Cependant Lesdiguières, qui avait eu une part si considérable dans les événements qui agitaient alors l'Italie, était loin de se désintéresser de ceux qui se passaient en France. C'est le moment où l'agitation grandit dans le royaume. Les princes, dont on a « étourdi la grosse faim » par des pensions et des honneurs, recommencent à se remuer, à intriguer, à conspirer ; les Bouillon et les Guise se pressent autour de Condé, le poussent à faire la loi à la régente avant la prochaine majorité du roi ⁵. Condé, « ne voyant pas qu'il marche à grands pas vers la perte de son titre de bon Français ⁶ », se décide à tenter la fortune. Au mois de janvier 1614, Condé, Nevers, Mayenne, Bouillon quittent la

1. Videl, I, 515.

2. B. N., mss Brienne, vol. 81, p. 307. — Carutti, II, 137-138.

3. Siri, III, 367.

4. Ricotti, IV, 76-77.

5. *Arch. di Stato* (Real Casa. Lettere di Carlo-Emanuele, mazzo XIX, 9 mars 1614). « Le cose di Francia si vanno imbrogliando gagliardamente. »

6. Dépêche d'Ubal dini, ap. Perrens, p. 493.

cour, se réunissent en Champagne, s'emparent de Mézières et donnent le signal de la révolte. Dans le manifeste qu'il adresse à la régente et dans lequel il énumère les griefs de son parti, Condé lui reproche, en même temps que d'avoir favorisé les prodigalités et les malversations de ses favoris, d'avoir perdu la réputation de la France dans les pays étrangers, d'avoir abandonné la Savoie¹. On sait que cet appel ne trouva pas d'écho en France, que Rohan et Mornay restèrent fidèles à la cause de la reine. Marie de Médicis inquiète avait immédiatement écrit à Lesdiguières pour lui dire qu'elle comptait sur son inaltérable dévouement et le prier de contenir les protestants dauphinois dans le devoir². Son attente ne fut pas trompée : Lesdiguières conseilla à la régente d'agir vigoureusement contre Condé³; il résista à toutes les tentatives du duc de Savoie pour le faire tremper dans le complot⁴. Quand le traité de Sainte-Menehould eut été signé, Lesdiguières pouvait écrire aux ministres que grâce à lui la province était restée dans la plus profonde tranquillité; et tandis que les princes révoltés demandent pour prix de leur soumission des pensions et des faveurs, il ne sollicite pour prix de sa fidélité qu'une place pour un lieutenant de ses compagnies⁵. Il est vrai qu'il n'était pas homme à oublier bien longtemps ses intérêts : il le prouva bientôt. Il intrigua pour être nommé gouverneur du Dauphiné à la place du comte de Soissons et il fut vivement appuyé par Villeroi qui espérait ainsi le brouiller irrévocablement avec Condé. Mais il finit par comprendre que c'était là un moyen de « s'attirer beaucoup d'ennemis et des plus grands⁶ » : il ajourna son projet.

Il n'en avait point fini d'ailleurs avec la Savoie et les intrigues de Charles-Emmanuel. S'il avait un instant encouragé l'attitude de la régente et contribué à faire abandonner l'alliance savoisienne, il ne prétendait point cependant renoncer à ses anciens projets sur l'Italie et laisser l'Espagne étendre sa domination sur la Péninsule. Il ne voulait pas plus permettre le retour de l'Italie

1. Griffet, *Hist. de Louis XIII*, I, 69-72.

2. Copie de la lettre écrite à M. des Diguières par la Roïne, 1614, in-8°, 7 p.

3. Levassor, I, 573.

4. Siri, III, p. 236. — *Arch. di Stato (Negoz. Francia, mazzo VII)*. « Comunicazioni per parte del duca al maresciallo di Lesdiguières. » — Bianchi, p. 253.

5. *Actes et Corresp.*, II, 58.

6. *Ibid.*, II, 63, note 1.

aux mains de Philippe III que la conquête de la vallée du Pô par Charles-Emmanuel.

Don Pedro de Tolède avait remplacé à Milan le marquis d'Ynoyosa devenu suspect. Il refuse d'exécuter le traité d'Asti, menace le duc et compte sur la neutralité de la Cour de France qui vient de faire les mariages espagnols. Mais Lesdiguières était décidé à faire respecter les traités dont il s'était porté garant. Il avait recommandé au duc de s'en remettre entièrement à la France, de ne pas avoir des « espérances en l'air sur des secours imaginaires », de ne pas « suivre l'ombre plutôt que le corps ¹ ». Dans le second traité d'Asti, il s'était engagé, au cas où l'Espagne ne tiendrait pas sa parole, à marcher immédiatement au secours de la Savoie sans attendre de nouveaux ordres de la Cour : il voulait tenir ses promesses ². Pendant deux mois (mai-juin 1615), il s'occupe assidûment des difficultés que soulève l'exécution du traité, il engage le Savoyard à agir prudemment, « avec patience et sans précipitation », à intéresser à sa cause Venise, l'Angleterre, les Pays-Bas et les princes allemands, à garnir soigneusement ses places fortes ³. Il correspond avec les ministres piémontais, il correspond avec le roi de France qui lui demande son avis. Il voit avec tristesse les événements se précipiter, « prendre un succès plein d'aigreur ⁴ », les Espagnols activer leurs armements, presser Charles-Emmanuel, chercher à détacher de la Savoie les puissances garantes du traité d'Asti, susciter à Venise la conspiration des Dalmates, à Nice le complot des Grimaldi, en Savoie la prise d'armes du duc de Nemours ⁵. Tandis qu'à Paris l'ambassadeur espagnol Monteleone redouble d'intrigues pour amener la régente à abandonner le duc aux coups de Philippe III, il soutient ouvertement celui dont on trahit la cause, l'aide à se débarrasser du complot de Nemours, en est récompensé par de riches donations ⁶. Il a une entrevue secrète avec le Piémontais Fresia, lui jure de prendre en main la défense de son maître, de tenir sur pied une armée de 16 000 hommes toute prête à passer les Alpes, à la condition de recevoir à l'avance un mois de leur

1. *Actes et Corresp.*, II, 71.

2. B. N., mss Brienne, vol. 81, p. 311.

3. *Actes et Corresp.*, II, 73.

4. *Ibid.*, 74-76.

5. Capriata. Dell' Istorie nel secolo XVII, IV, 27. — Carutti, II, 149.

6. Traités publics de la maison de Savoie, I, 300. — Saint-Genis, II, 255.

solde; s'engage à reprendre et à mener à bonne fin les négociations relatives au mariage de Christine de France avec le prince de Piémont ¹. Il rassure de son mieux Charles-Emmanuel, qui commence à parler de la perfidie de la France, de la trahison de la régente ².

Au mois de mai 1616, il parut obtenir gain de cause. La régente écarta de son Conseil Jeannin, Sillery et les amis de l'Espagne, se décida à intervenir en Italie. Sur les conseils de Lesdiguières, on envoie en Piémont le comte de Béthune pour essayer d'apaiser le différend qui s'était élevé entre la Savoie et l'Espagne. Lesdiguières appuie les démarches de l'ambassadeur français; « le seul point où ses lignes tendent désormais », comme il l'écrit à Villeroi, c'est d'appuyer la Savoie, c'est d'arranger les choses pour le plus grand honneur de la monarchie ³. Mais les efforts du comte de Béthune ne peuvent aboutir; il se heurte à tant de mauvaise volonté, que son intervention devient inutile et qu'on est sur le point d'en venir à une rupture définitive. Pour trancher les difficultés sans cesse renaissantes, pour briser à la fois les résistances opiniâtres de Don Pedro et les rancunes tenaces de Charles-Emmanuel, il fallait l'autorité éclatante d'un personnage en vue, le prestige d'un négociateur habile à discuter, mais doublé d'un capitaine prompt à agir. A Paris comme à Turin, on songeait à Lesdiguières, et tandis que la régente le priait de seconder Béthune, le duc lui envoyait le comte de Verrue pour réclamer son intervention ⁴. Il se rendit à ces prières pressantes et partit pour Turin.

Il quitta Grenoble le 13 juin, suivi d'une escorte magnifique, et franchit rapidement les Alpes. Lorsqu'il arriva à Turin, le duc lui fit un accueil des plus enthousiastes : il fit ouvrir, pour le recevoir dans sa capitale, la porte de Suse qui était restée murée depuis l'arrivée de l'infante sa femme ⁵. Sans doute,

1. *Arch. di Stato, Negoz. Spagna*, mazzo II, n° 31). Demande del Fresia e risposte del Lesdiguières. — *Negoz. Francia*, mazzo supplém., LV. Istruz. del Lesdiguières a N. N. — *Lettere ministri*. Fresia al duca, janvier 1615, mazzo XV.

2. *Arch. di Stato*. *Lettere del duca*, 27 mars 1616. « Da tutte le bande si sa ogni volta più chiara la perfidia di questo tradimento, che è il maggior di quanti si siano mai veduti in casi simili frà Turchi o frà qualch' altra più barbara e più infedele natione. »

3. *Actes et Corresp.*, II, 97.

4. B. N., mss. fr., 3803, fol. 5 et 23. — Videl, I, 554.

5. Videl, I, 555. — Ricotti, IV, 86.

comme l'écrivait modestement Lesdiguières au roi, ces honneurs qu'on lui prodiguait allaient surtout à l'adresse de Sa Majesté que l'on voulait gagner à la cause piémontaise¹ : mais ne méritait-il pas lui-même, le glorieux et illustre capitaine dont toute l'Europe célébrait les exploits, les remerciements chaleureux de ce peuple qui ne voyait plus en lui qu'un ami, les marques d'affection de ce prince qui n'avait plus d'espoir qu'en lui ? Il chercha sincèrement à s'en montrer digne, à sauver son allié de Brusol. Il commença par faire signer une suspension d'armes avec les Espagnols. Puis, s'enfermant avec le duc, il rédigea un projet d'accommodement qu'il fit porter à Don Pedro. Pendant son séjour à Turin et à Moncalieri, il se lie plus étroitement que jamais avec le duc, écrit à la reine pour lui rendre compte de son voyage, lui montre que le moment est venu d'en finir avec les Espagnols et de « pacifier l'Italie² ». Dans une lettre au roi, il prend en main la cause de Charles-Emmanuel, montre sa bonne foi et son inaltérable confiance aux promesses de Sa Majesté, met en pleine lumière les intrigues et la perfidie de Don Pedro : il faut sans plus tarder assurer une protection efficace au duc de Savoie, tenir un langage énergique au gouverneur du Milanais et donner à l'Italie la tranquillité qu'elle n'attend plus que de la France³.

En attendant la réponse de Don Pedro auprès de qui il a envoyé Béthune, il s'efforce de couper court aux fluctuations de Venise, de régler les différends de la république avec Ferdinand au sujet des Uscoques, fait intervenir le pape Paul V et obtient du Sénat un subside de 80 000 ducats par mois pour l'entretien de ses troupes⁴. Après un court séjour à Turin, il revient en Dauphiné pour se préparer à mettre ses projets à exécution. Mais aussitôt les événements se déclarent contre lui. L'intervention de Béthune et du cardinal Ludovisi auprès de Don Pedro avait été inutile ; le gouverneur espagnol avait répondu qu'au mois d'août il entretrait en campagne. Le 14 septembre, il franchit l'Adda, livre les combats de la Motte, de Crescentino, de San Germano. En même temps un revirement se produit à la Cour de France. Condé, que le duc a vainement essayé de mettre sur ses gardes⁵, est brus-

1. *Actes et Corresp.*, II, 100.

2. *Ibid.*, I, 99.

3. *Ibid.*, 100-101.

4. Romanin, *Storia di Venezia*, III, p. 106. — *Actes et Corresp.*, I, 102-103.

5. *Arch. di Stato (Negoz. Francia, mazzo VII, n° 56)*. Istruzione al Signor

quement arrêté, les ministres partisans de l'Espagne reviennent au pouvoir. Ils écrivent aussitôt à Charles-Emmanuel pour lui ôter toute espérance de secours, pour lui défendre de lever des troupes en France et d'empêcher ainsi le roi d'Espagne de pacifier l'Italie ¹. Que va faire Lesdiguières que la Savoie s'est habituée à considérer comme « son plus ordinaire et plus assuré support » ? En quittant Charles-Emmanuel, il lui a répété à plusieurs reprises qu'il le défendrait envers et contre tous, que si jamais il était gouverneur du Dauphiné il s'efforcerait avant tout de lui donner la main, qu'il ne retournerait dans sa province que pour y lever une armée et se tenir prêt à intervenir ².

Aussi est-ce à lui que s'adresse immédiatement le duc dans le pressant danger qui le menace. Il lui envoie le marquis de Caluso pour lui annoncer les événements qui se passent dans la Haute-Italie ³. Dans une longue lettre qu'il écrit au maréchal, il se plaint amèrement de la perfidie de Don Pedro, qui est appuyé par l'Espagne et secrètement encouragé par la Cour de France. Le duc a suivi ponctuellement les conseils de Lesdiguières et s'est conformé aux intentions de la régente. Il a renoncé à tous les avantages d'une situation des plus heureuses; il a montré « la plus grande dévotion, la plus grande confiance » dans la Cour de France. Et maintenant on l'abandonne, on lui défend de lever des troupes au delà des Alpes, on veut le laisser succomber sous les coups d'un ennemi déloyal. On laisse l'Espagne soudoyer et grouper les ennemis du duc de Savoie, soulever ses vassaux, encourager partout les complots. Aussi il veut désormais songer à ses intérêts, ne plus s'amuser à des négociations inutiles, repousser la force par la force. Il supplie donc le maréchal, au nom du service qu'il doit à Sa Majesté, au nom de son propre honneur, de lui tenir la parole qu'il a solennellement donnée, d'agir en « ami et en bon voisin ». Le moment est venu de se mettre à l'œuvre, de laisser là les discours et d'agir rapidement. La gloire et l'intérêt du roi, l'honneur d'une parole engagée lui

Fresia per mettere in vista al principe di Condé il rischio che poteva correre della sua vita.

1. Videt, I, 537.

2. *Arch. di Stato*. Lettere del duca, 26 août 1616. Le duc ajoute : « Si può fidare in lui, perchè vi mostra molta sincerità ed affectione verso di noi ».

3. *Ibid.*, mazzo VII, n° 54. Istruzione al marchese di Caluso inviato presso il maresciallo di Lesdiguières.

font un devoir de se décider, et de se décider au plus vite ¹. A cette lettre si pressante s'ajoutent aussitôt les prières de Cavoretto, accouru à Grenoble pour supplier le maréchal de tenir sa promesse ².

Lesdiguières est dans un embarras terrible. Il sait que la Cour de France est hostile au duc, il a reçu l'ordre de ne pas laisser faire de levées en Dauphiné : mais sa parole est formellement engagée par le traité d'Asti. Il n'hésite pas un seul instant, fait lever des troupes sous prétexte que les Espagnols menacent les frontières du Dauphiné ³, surveille lui-même les armements, choisit ses capitaines, assiège les communautés de demandes pressantes, montre son activité ordinaire à la veille d'une campagne ⁴. Il écrit au roi pour lui annoncer que, sur les prières réitérées du duc de Savoie, il a décidé de passer les monts malgré les rigueurs de l'hiver. La France a le plus grand intérêt à maintenir l'intégrité de la Savoie; aussi veut-il mettre le duc « un petit peu plus au large », rallier autour de lui les Français qui « ont le désir de paraître aux occasions d'honneur », rabattre les prétentions orgueilleuses de Don Pedro et l'empêcher d'accabler Charles-Emmanuel ⁵. Il ne se contente pas d'écrire : il envoie Verdun à Paris pour avertir Sa Majesté de ce qui se passe en Italie; pour représenter humblement à la régente qu'il a pris des engagements formels à l'égard du duc de Savoie, que Charles-Emmanuel le somme tous les jours de tenir ses promesses, que l'honneur et l'intérêt de son pays l'obligent à passer en Piémont ⁶. Mais Verdun se heurte à d'interminables difficultés, à une opposition de jour en jour plus ouverte. Alors l'impatient maréchal expédie à Paris l'avocat Scipion Guillet qui doit plaider sa cause et celle de son allié savoyard ⁷. Les lettres qu'il envoie deviennent de plus en plus pressantes : il invoque constamment l'honneur de la France, l'intérêt de la monarchie.

En même temps il envoie à Turin le baron de Marcieu qui

1. Videl, I, 562-567. — *Actes et Corresp.*, I, 108, note 1.

2. *Arch. di Stato. (Negoz. Francia, mazzo VIII, n° 2)*. Istruzione al Cav. Cavoretto inviato in Francia presso il maresciallo di Lesdiguières.

3. *Actes et Corresp.*, II, 105.

4. *Ibid.*, II, 106-107.

5. *Ibid.*, II, 107-108.

6. Videl, I, 568.

7. Scipion Guillet, *Renouvellement des anciennes alliances et confédérations des maisons et couronnes de France et de Savoye*, etc., Paris, 1619, in-4°, p. 109-110. — *Actes et Corresp.*, II, 109-110.

s'entend avec Charles-Emmanuel et fait de nouvelles instances à la Cour de France. Un véritable manifeste est envoyé à Paris pour défendre la politique de Lesdiguières et l'alliance franco-savoyarde. La régente ne peut abandonner le duc sans compromettre les intérêts de la monarchie française en même temps que la sécurité de l'Italie ¹. Lesdiguières engage Charles-Emmanuel à démontrer à la régente qu'il n'est pour rien dans les troubles qui viennent d'éclater en France, qu'il n'a jamais donné la main aux mécontents et qu'il est fermement décidé à agir de concert avec elle ². Il annonce au prince Amédée et au président Fresia que, malgré l'opposition des ennemis de la Savoie, il n'hésitera pas à tenir sa parole. Et Charles-Emmanuel le supplie instamment de se décider au plus vite de venir mettre au service de ses États menacés sa haute valeur, son courage et sa générosité ³. Malheureusement, à la Cour, on a fort mal accueilli Guilliet; on écrit aussitôt au maréchal pour lui défendre de passer les Alpes; il est trop âgé pour se risquer ainsi dans les montagnes au cœur de l'hiver; d'ailleurs sa présence est plus utile en France qu'en Italie: qu'il demeure dans son gouvernement et qu'il s'y tienne aux ordres de Sa Majesté ⁴. En même temps une ordonnance royale défend expressément toute levée de gens de guerre pour le duc de Savoie et déclare criminels de lèse-majesté tous ceux qui oseront y contrevenir ⁵. Après avoir fait attendre à l'envoyé de Lesdiguières une réponse catégorique pendant plusieurs jours, on finit par lui déclarer « sans façon » que les desseins du roi sont entièrement contraires à ceux de son maître ⁶.

Dans l'entourage du maréchal on se montra d'abord effrayé de l'attitude de la Cour: n'était-il pas dangereux de passer à une désobéissance ouverte et n'avait-on pas vu de nombreux

1. *Arch. di Stato (Negoz. Francia, mazzo VIII, n° 3.* « Istruzione a M. de Marcieu con le rapresentanze che dovea fare alla Corte di Francia per impegnare quel rè a costringere gli Spagnoli all' esecuzione del trattato d'Asti. » — « Quella guerra di che ne ha da dipendere il stabilimento della sua grandezza e del suo regno, e la sua gloria per il rimanente della sua vita o il dispreggio della sua dignità fuori e dentro il regno. »

2. *Ibid.*, n° 1. Istruz. del duca al conte di Moretta.

3. Lettre de Charles-Emmanuel à Lesdiguières, 3 décembre 1616. B. N., FF, 3809, fol. 52.

4. *Actes et Corresp.*, II, 442. Lettre de Pontchartrain à Lesdiguières, 2 décembre 1616.

5. Videl, I, 568. — *Arch. de l'Isère, B, 2410. Invent.*, II, p. 27.

6. Levassor, II, 251.

exemples de rébellions punies avec une extrême rigueur ¹. Ces craintes furent bien vite dissipées par l'énergie du vieux maréchal, et tous les amis de Lesdiguières jurèrent de ne point l'abandonner, de « courre même fortune que lui ». En quelques jours, il met sur pied 7 000 fantassins et 500 cavaliers, l'élite de son armée. Il a une entrevue avec le prince de Piémont à Myans et prépare tout pour une prochaine expédition en Italie ², où le duc de Savoie annonce tous les jours son arrivée ³.

A Paris cependant, on voudrait l'empêcher à tout prix de faire un éclat. Depuis la fin du mois de novembre 1616, la direction des affaires étrangères a passé à un homme nouveau, Armand Duplessis de Richelieu. Tout prend alors une face nouvelle; le jeune ministre fait parler Louis XIII avec une dignité calme et fière en face des menaces de l'étranger, de même que vis-à-vis de ses sujets il lui inspire le langage ferme et sévère d'un roi qui ne laissera pas braver son autorité ⁴. L'évêque de Luçon est un ennemi de l'Espagne : peut-être va-t-il songer à donner la main à Lesdiguières. Mais la cour est plongée, depuis le traité d'Asti, dans les plus grands embarras : elle ne peut remplir ses engagements sans se brouiller avec l'Espagne, et le moment n'est pas encore venu où l'on pourra le faire impunément. Aussi Richelieu va-t-il condamner Lesdiguières et lui défendre de porter secours au duc. Mais il va le faire avec une mollesse significative, et l'adroit maréchal ne tardera pas à comprendre que si on lui donne des ordres, on ne lui tiendra pas rigueur de les lui voir transgresser. La plupart des historiens s'y sont trompés : Siri, Guichenon, Griffet ne voient dans Richelieu que l'ennemi de Lesdiguières et de Charles-Emmanuel; mais le rusé Dauphinois fut assez fin pour comprendre qu'on le laisserait faire et que le ministère ne serait pas fâché de se voir désobéi ⁵.

Il est vrai que la régente et son entourage espagnol n'en continuent pas moins à combattre ouvertement les desseins du lieutenant général dauphinois. Mais on n'ose recourir aux moyens

1. Videl, II, 2.

2. Levassor, II, 252. — Ricotti, IV, 102.

3. Lettere del duca, mazzo XIX. — Lettre au prince de Piémont, 13 décembre 1616. « Il signor maresciallo anco viene, mà più tardi del credere mio... però viene sicuramente non ostante ogni cosa. »

4. *Papiers d'État du cardinal de Richelieu*, par M. Avenel, Introd., p. 63.

5. M. Avenel est le seul historien qui ait habilement démêlé les intentions cachées de Richelieu. *Op. cit.*, p. 63, note 1, et t. I, p. 251, note 1.

extrêmes avec un homme aussi redoutable. Monteleone conseille à la reine de le faire venir à la cour, de flatter son ambition, de lui conférer au besoin un nouveau titre et de le détourner ainsi de son projet. L'expédient plut à l'astucieuse Italienne; un courrier vient aussitôt prier le maréchal de se rendre à Paris pour y prêter le serment de duc et pair. Lesdiguières vit le piège et se garda bien de se laisser prendre : son patriotisme parla ce jour-là plus haut que son ambition. Il répond qu'il ne veut pas mettre son intérêt avant celui de la France; qu'il a le temps d'attendre encore une dignité qu'on lui promet depuis si longtemps; que d'ailleurs il ne se pique guère « des choses qui sont à l'apparence, à la vaine gloire »; que d'autres pourront passer avant lui; qu'il ne cherche à être le premier que par son zèle à servir son pays; que son devoir est d'aller en Piémont pour tenir les promesses de Sa Majesté; qu'il y va de l'honneur du roi et de la France ¹.

Comme on ne peut le gagner avec les procédés qui réussissent si bien auprès des Condé et des Soissons, comme les nouvelles ordonnances qui défendent de lever des troupes en Dauphiné pour le compte du duc de Savoie demeurent lettre morte et que Lesdiguières continue ses préparatifs ², on a recours à d'autres moyens. Un jour que le maréchal est dans son château de Vizille où il fait préparer les armes qui doivent servir à son expédition, on lui annonce la visite d'un gentilhomme bourguignon simplement vêtu, suivi d'une escorte peu nombreuse et qui demande à lui parler en secret. Lesdiguières l'introduit dans son cabinet; là le gentilhomme lui annonce qu'il lui est envoyé par le roi d'Espagne. Il prie le maréchal de ne pas aller au secours du duc, lui montre qu'il sera facile d'expliquer son abstention en se retranchant derrière les défenses formelles de la Cour de France. En retour, Philippe III lui assurera le paiement de la somme qu'il voudra lui-même fixer; il lui fournira de quoi entretenir une armée de 40 000 hommes pour faire la conquête de la Savoie, pendant que Sa Majesté Catholique s'emparera du Piémont. Le maréchal, interdit, se lève : « Sa Majesté Catholique me fait trop d'honneur de penser à moi, répond-il, mais rien ne peut me faire manquer à mon devoir, pas même l'espérance d'une couronne. Je

1. Videt, II, 3. — Levassor, II, 253.

2. Arch. de l'Isère, B. 2343, fol. 305 et 708.

vais passer les monts pour secourir le duc et tenir la promesse que la France lui a faite, et j'ai conscience de rendre service à mon roi, bien qu'il ne veuille pas y consentir ¹. » Et le vieux maréchal, le congédiant du geste, le fit reconduire par le capitaine de ses gardes. Les promesses, la corruption n'avaient point réussi : on essaya des menaces. Monteleone propose à la régente de se débarrasser du gênant maréchal ; on trouvera facilement un spadassin complaisant qui s'en chargera. Les amis de Lesdiguières eurent soin de lui faire parvenir l'avis des projets ténébreux que l'on tramait contre lui : il ne s'en émut point et continua ses préparatifs ².

Certes l'ancien routier des guerres de religion, le capitaine enrichi, le parvenu insatiable avait donné bien des preuves de son ardente soif de richesses et d'honneurs. Mais devant la ferme attitude qu'il sut garder en cette circonstance, devant l'admirable opiniâtreté qu'il mit à vouloir suivre la politique de celui qu'il pleurait encore, il est permis de croire à des vues désintéressées et patriotiques, d'écarter les accusations de ceux qui lui reprochaient de s'être vendu au duc de Savoie ³. Il pouvait, comme l'en accusaient ses ennemis, attendre de Charles-Emmanuel de hautes récompenses : mais, avant tout, le salaire qu'il espérait d'une conduite aussi périlleuse et d'une franchise aussi hautaine, c'était le bien de son pays, c'était l'intérêt de la monarchie, c'était l'honneur de la France qu'il invoquait dans ses lettres. S'il est vrai que Charles-Emmanuel, ainsi que le racontent les méchantes langues du temps, se soit adressé à Marie Vignon, sa maîtresse, et l'ait poussée à prendre sa défense auprès du maréchal ; s'il est vrai qu'il lui ait fait de riches présents, qu'il lui ait promis de faire marier le comte de Sault avec une princesse de Savoie et l'une des filles naturelles de Lesdiguières avec un prince de la Cour de Turin ⁴, jamais celle dont le vieux maréchal rêvait de

1. Videt, II, p. 3-4. — Levassor, II, 235. Cet historien rapporte la scène d'après Videt, mais ajoute qu'il est fort douteux que Lesdiguières ait reçu la visite d'un ambassadeur espagnol. Nous n'avons pourtant aucune raison d'en douter.

2. Videt, II, 5.

3. Levassor, II, 253. — Vitt. Siri, Mercurio, I, 43. « Sè l'Aldighiera, contra gli ordini della reggente, per i suoi particolari interessi, non l'assisteva. »

4. Voir surtout Levassor, II, 249-250. En réalité, parmi les lettres de Marie Vignon conservées aux *Archives de Turin*, aucune ne parle du projet d'expédition de 1616. Il y a seulement, dans une lettre du 26 août 1616,

faire sa femme n'exerça sur lui une influence plus salutaire que le jour où elle lui aida à servir le roi malgré lui et à ajouter une page glorieuse à l'histoire de sa vie.

La reine mère, après avoir employé tous les moyens pour l'empêcher de mettre son projet à exécution, voulut encore faire intervenir le Parlement de Grenoble. Le comte de Soissons, ainsi que nous l'avons vu, n'avait pas encore pris possession de son gouvernement du Dauphiné et c'était Lesdiguières qui était chargé d'administrer la province. Il reçut l'ordre de venir lire, en plein Parlement, une déclaration solennelle par laquelle il s'engageait à se démettre volontairement du gouvernement de la province pour en laisser la libre jouissance au jeune comte de Soissons. Le vieux maréchal se soumit, lut la déclaration qu'on lui imposa, se contenta d'ajouter qu'il avait toujours administré la province « avec la fidélité, soin, intégrité et affection nécessaires¹ ». — Alors une députation de conseillers se rend auprès du maréchal, et le premier président prend la parole pour l'engager à ne pas désobéir à Sa Majesté. La Cour, lui dit-il, est profondément affligée de voir l'illustre maréchal entreprendre le voyage d'Italie sans l'assentiment du roi, pour ne pas dire contre sa volonté. Ce dessein n'est pas conforme à la profession qu'il a toujours faite d'être l'un des plus fidèles et des plus affectionnés serviteurs du roi. Aussi les magistrats grenoblois, dont il a toujours respecté les humbles avis, viennent-ils le conjurer de bien voir les conséquences dangereuses d'une telle conduite, et pour lui-même et pour l'État. N'est-il pas plus nécessaire au dedans pour le rétablissement de la tranquillité publique et le maintien de l'autorité royale, qu'il ne le sera au dehors pour l'ambition d'un prince étranger? Le Dauphiné pourra-t-il se passer de sa vigilance et de son zèle au milieu des troubles et des désordres qui le menacent? Sa personne leur est si chère qu'ils tremblent à l'idée de le voir s'exposer aux fatigues d'un voyage pénible, aux hasards d'une guerre lointaine².

l'énumération des cadeaux faits à Mme la Maréchale, qui fut présentée aux princesses de Savoie. Lettere del duca, mazzo XIX. — Lettre au prince de Piémont.

1. Arch. de l'Isère, B. 2343, fol. 226. Lesdiguières s'était d'abord emporté, avait dit qu'on ne pouvait lui enlever son commandement « sans lui faire un affront, que ce serait le faire devenir d'évêque meunier ». *Mém. de Pontchartrain*, coll. Michaud, t. XIX, p. 374.

2. Cette harangue a été publiée par Videl (I, 7-10), qui l'a probablement modifiée, suivant son habitude.

Lesdiguières répond qu'il leur est sincèrement reconnaissant de l'intérêt et de l'affection qu'ils viennent de lui témoigner. S'il entreprend le voyage d'Italie, ce n'est pas par un sentiment d'affection particulière pour le duc de Savoie : c'est pour tenir les promesses qu'il a faites au feu roi, c'est pour empêcher les progrès de cette maison d'Espagne qu'il a toujours combattue, c'est pour faire exécuter le traité d'Asti. Le Dauphiné est tranquille et peut se passer de sa présence ; quant au roi, il lui saura bon gré d'avoir travaillé, malgré lui, pour sa cause. Qu'on ne s'inquiète point des périls qu'il va courir : il est d'une santé vigoureuse, et d'ailleurs il ne souhaite qu'une chose, c'est de mourir au « lit d'honneur » pour le service de la France et du roi ¹. Et pendant que les magistrats écoutent respectueux ces nobles paroles, pendant que les greffiers lisent à haute voix les royales ordonnances qui défendent à l'armée des Alpes de se mettre en marche, on entend le tambour qui bat dans les rues de Grenoble ; on peut voir, des fenêtres du palais, défiler sur les ponts de l'Isère les soldats enthousiastes du vieux capitaine qui veut servir la France malgré son roi.

Le duc devenait plus pressant que jamais et lui envoyait de l'argent pour lever de nouvelles troupes ². Mais déjà l'armée de Lesdiguières s'avance à marches forcées sur le Piémont. Le maréchal n'a pas encore quitté Grenoble lorsqu'il reçoit un nouveau message de la Cour : on lui défend formellement de s'engager plus avant ³. Lesdiguières répond par une longue lettre qui est une véritable apologie de sa conduite. Sans doute, dit-il, il faut songer à son intérêt avant de songer à celui des autres : mais il est des moments où c'est se défendre soi-même que de défendre son voisin. Il a toujours pensé qu'il était d'un intérêt capital pour la France de soutenir la maison de Savoie ; le roi a d'ailleurs été de son avis quand il a pacifié l'Italie par le traité d'Asti. Mais le gouverneur du Milanais vient de commettre un attentat contre la France. Faut-il donc subir son insupportable arrogance, lui permettre de bannir de l'Italie le nom de la France, de faire disparaître partout les glorieuses fleurs de lis ? Faut-il que le successeur de Henri IV tolère le « mépris qui rejaillit jusque sur sa

1. Videt, II, 40-44.

2. B. N., FF., 48 037, fol. 97.

3. Videt, II, 43. — *Papiers d'État de Richelieu*, I, 251-298. — *Mém. de Richelieu*, coll. Michaud, t. XXI, p. 177.

royale face » ? La « piqure de cette offense » doit être sensible au cœur de tous les serviteurs de Sa Majesté, et, il le jure devant Dieu, c'est là le seul mobile auquel il obéit en passant les Alpes au cœur de l'hiver « pour relever son royal nom ainsi contaminé et abaissé par ceux à qui il doit être aussi honorable que formidable ». Il veut servir le roi, il veut servir la France ; sa présence en Dauphiné, dans un pays fidèle et tranquille, n'est nullement indispensable. Il sera d'ailleurs aussi accommodant que possible et cherchera par tous les moyens à éviter une rupture avec l'Espagne. Que Sa Majesté lui pardonne donc de tenter malgré elle une entreprise où il ne s'agit que de l'honneur de la France et de l'intérêt de la monarchie. Et s'il lui arrive malheur dans la campagne qu'il entreprend, peut-il souhaiter une mort plus glorieuse que celle d'un serviteur dévoué de la France, qui ne sera tombé que pour la rendre plus grande et plus prospère ¹ ? — Et sans attendre de réponse à ce noble et patriotique message, il quitta Grenoble le 19 décembre 1616. Il avait avec lui 7 000 fantassins et 500 cavaliers, l'élite de son armée, des capitaines expérimentés appartenant à la première noblesse de la province. Il franchit audacieusement les Alpes, malgré un temps affreux, et, le 3 janvier, il arriva à Turin. Le duc, qui se trouvait à Chivasso, accourut aussitôt pour le recevoir dans sa capitale et lui offrit des fêtes magnifiques ².

Il était temps d'arriver au secours de Charles-Emmanuel. Don Pedro menaçait Verceil et lançait le prince de Masserano sur le Piémont. Le duc était tombé subitement malade et le prince Victor-Amédée avait dû accourir de Savoie. Lesdiguières opère sa jonction avec les forces ducales et marche contre San Damiano qui tenait en bride la place d'Asti. Pendant que le maréchal de camp Des Crottes et le Savoyard Saint-Georges investissent la place à la tête de 4 500 hommes, Lesdiguières enlève la ville voisine de la Citerne afin d'en empêcher le ravitaillement. Puis il s'avance contre la place, rallie des renforts importants que lui amène Charles-Emmanuel, et dispose ses batteries. San Damiano n'était défendu que par quelques bandes d'aventuriers commandés par le capitaine Prandi. Après une canonnade terrible, la brèche

1. *Actes et Corresp.*, II, 113-116. Videt (II, 14-17) a reproduit, en les modifiant, les rudes et patriotiques paroles du maréchal.

2. *Arch. di Stato*. Lettere del duca. — Lettre au prince de Piémont, 11 janvier 1617.

est ouverte et Lesdiguières y lance les plus hardis de ses fantassins, le Dauphinois Saint-Trivier et le Savoyard Guy, les gardes du duc et les compagnies d'ordonnance du maréchal. En même temps, le duc ordonne une attaque furieuse sur les derrières de la place; l'ennemi, déconcerté, donne dans le piège, dégarnit la brèche. Aussitôt les fantassins dauphinois et savoyards se ruent à l'assaut, entrent dans la ville à travers une grêle de cailloux et de grenades, massacrent les soldats qui refusent de se rendre et les habitants qui résistent, et se livrent à un effroyable pillage ¹. — Pendant cette première journée, l'armée piémontaise avait été frappée de l'étonnante vigueur de ce vieillard de 74 ans qui la menait au feu, la taille droite, l'œil en feu, l'épée à la main ².

Aussitôt, sans laisser refroidir l'ardeur de leurs troupes, Lesdiguières et Charles-Emmanuel enlèvent le château de Garennes, entrent par surprise dans la place de Calos et forment le projet de s'emparer de la place forte d'Alba qui s'élevait sur la rive droite du Tanaro. Le prince d'Ascoli et le gouverneur d'Alexandrie, don Alphonse d'Avalos, s'y étaient jetés avec 6 000 fantassins et 1 200 cavaliers. Le duc et le maréchal, après s'être longuement concertés, font reconnaître la place et en commencent le siège le 14 février. Les Espagnols sortent de la ville, s'avancent au-devant des Franco-Piémontais; mais les fantassins dauphinois les poursuivent jusque sur la contrescarpe et occupent une église. Les assiégés firent des sorties désespérées; mais, abandonnés par le prince d'Ascoli, menacés d'un terrible bombardement, ils se rendent à discrétion ³. Pendant ce temps, Victor-Amédée enlève Crèvecœur, bat et tue dans la vallée de la Sesia le gouverneur du château de Milan, don Sancho de Luna, tandis que le comte de Sault, petit-fils de Lesdiguières, enlève la place de Montluel. Ainsi, pour la troisième fois, l'orgueil espagnol était venu échouer devant l'indomptable ténacité de Lesdiguières et de Charles-Emmanuel. Déjà les deux alliés s'étaient avancés jusqu'à Montiglio, aux portes

1. Videt, II, 21-23. — *Relazione dell' impresa di San Damiano* (Torino, 1617). — *Arch. di Stato*. Lettere del duca, mazzo XIX. Lettre du 9 février au prince de Piémont. — Daneo. Il comune di San Damiano d'Asti (Torino, 1888).

2. « Di prosperità meravigliosa, di aspetto marziale, disposto a ogni fatica, tien sempre la spada accanto, monta a cavallo senza aiuto, è amato e rispettato quanto il rè, e, quando si muove, ha attorno 300 gentilhomini. » — Donato al doge (ap. Barozzi e Berchet, ser. III, vol. II).

3. Videt, II, 24, 25. — *Relazione dell' impresa d'Alba* (Torino, 1617). — *Arch. di Stato*. Lettere del duca, mazzo XIX. Lettre du 11 février 1617 au prince de Piémont. — *Le Mercure français*, IV, 90. — Nani, I, 159.

d'Alexandrie, lorsque Lesdiguières reçut de France de graves nouvelles, « qui coupèrent les ailes à sa bonne fortune ¹ ».

Dès son arrivée en Italie, Lesdiguières n'avait pas tardé à s'apercevoir que le cabinet français avait modifié ses vues sur la Savoie; il ne voulait pas, dans les circonstances où il se trouvait, prendre la responsabilité de l'expédition du maréchal, mais du moins il la voyait sans colère et peut-être avec une secrète satisfaction ². Tout en le désavouant dans ses lettres à Béthune, notre ambassadeur à Rome, Richelieu félicite hautement Lesdiguières et lui fait écrire par le jeune roi pour lui promettre « les témoignages de sa bonne volonté ³ ». Il fait venir à la Cour le duc de Créquy à son retour d'Italie, ne trouve pour le gendre de celui qu'on avait un instant présenté comme un rebelle que des éloges et des félicitations ⁴. Brusquement Lesdiguières apprend qu'un coup de théâtre inattendu vient de se produire à la Cour et que le ministère dont il possédait secrètement l'appui vient d'être renversé ⁵.

La fortune prodigieuse de l'Italien Concini, les scandaleuses faveurs que lui prodiguait la reine mère, avaient suscité dans la noblesse française une violente irritation. Un grand nombre de gouverneurs et de lieutenants généraux des provinces du sud-est s'agitaient. Ils s'étaient adressés à Lesdiguières et, voyant le maréchal s'opposer violemment aux projets de la Cour, avaient cru pouvoir compter sur sa puissante intervention ⁶. Mais Lesdiguières avait juré au roi qu'il ne seconderait jamais « les rebelles opposés à ses desseins, contraires à son service, ligués avec ses ennemis et perturbateurs du repos public ⁷ ». Il tint parole et ce n'est pas l'un des traits les moins curieux de cette époque si curieuse que de voir la couronne de France défendue par celui-là même qui semblait mépriser ses ordres, et Louis XIII invoquer l'appui de celui qui venait de franchir les Alpes malgré sa défense ⁸.

1. *Mém. de Richelieu*, p. 177.

2. Avenel, *Papiers d'État de Richelieu*, I, 260.

3. *Ibid.*, I, 274-380.

4. *Ibid.*, I, 383.

5. Nous trouvons ici une nouvelle confirmation de l'ingénieuse hypothèse de M. Avenel, quand il prétend que le ministère dont Richelieu faisait partie soutenait secrètement Lesdiguières : le jour où Lesdiguières apprend qu'il est tombé, il se hâte de revenir en France.

6. *Actes et Corresp.*, II, 119, note 1.

7. *Ibid.*, II, 94.

8. *Papiers d'État de Richelieu*, I, 383. — Le *Mercure français* l'accuse de s'être entendu, au mois de mars 1617, avec d'Epéron, Montmorency, Roque-

Lesdiguières connaissait l'antipathie profonde du roi pour le favori italien; il savait qu'il voulait faire acte d'homme et il lui avait secrètement écrit pour lui offrir de le débarrasser de Concini¹. Brusquement il apprend que l'enfant roi, poussé par de Luynes, a fait massacrer le Florentin, a exilé la reine à Blois et s'est entouré de nouveaux ministres². Il expédie aussitôt Créquy à Lesdiguières pour lui annoncer ce qui vient de se passer, et le prier de revenir en Dauphiné. Le maréchal hésite; mais sa présence à Grenoble est indispensable au milieu des troubles qui ne tarderont pas à se produire; le ministère qui le soutenait secrètement vient de tomber; d'ailleurs les Espagnols sont hors d'état de nuire au duc, la paix semble sur le point d'être signée. Malgré les prières de Charles-Emmanuel, il part de Turin le 6 avril, quitte le duc, qui lui dit à plusieurs reprises : « Je vous ai plus d'obligations qu'à mon père : il m'a laissé mes États, vous me les avez conservés³ ». Bien qu'il lui en voulût secrètement d'emmener une partie de cette armée qu'il avait payée à l'avance, il lui fit bon visage, lui offrit même de marier sa fille au prince Thomas de Savoie⁴.

Le retour de Lesdiguières en Dauphiné fut salué par toute la province, qui en était venue à ne plus pouvoir se passer de lui. Même au plus fort de ses guerres du Piémont, on lui envoyait une délégation pour le prier d'« avoir l'œil et soin » sur le pays, de protéger ceux dont il était le maître et le souverain⁵. Le maréchal correspondait avec le corps de ville, le rassurait sur une maladie contagieuse qui venait d'éclater dans son armée⁶. Aussi les populations se pressent-elles partout sur son passage pour venir acclamer le vainqueur des Espagnols. La capitale fait d'immenses préparatifs pour recevoir dignement celui dont elle est si fière⁷. Le 23 avril, les consuls, les notables, les bourgeois de Grenoble s'avancent à sa rencontre jusqu'à la plaine de Champagnier. Le premier consul, Claude de Simiane, lui adresse une

laure, etc., et d'avoir eu avec eux plusieurs entrevues pour préparer une prochaine révolte. — Or, à cette époque, Lesdiguières est dans le Montferrat, II, 291.

1. *Œcon. Roy.*, II, 480.

2. Bazin, I, 500-509.

3. Videt, II, 29.

4. Bentivoglio, *Nunziatura di Francia*, t. I, lett. 476. — B. N., FF., 3804, n° 5.

5. Arch. de Grenoble, BB. 84, fol. 49-50.

6. *Ibid.*, fol. 51.

7. *Ibid.*, fol. 66. De Morges aux consuls.

longue harangue, lui peint la ville de Grenoble mortellement inquiète pendant toute la durée de son voyage, importunant le ciel de ses prières pour l'heureux succès de son entreprise. Il vient de rendre à la France un immense service en donnant la main au duc de Savoie, en sauvant ses États menacés, en repoussant l'attaque de ses dangereux voisins du Milanais; aussi les Dauphinois garderont-ils une éternelle reconnaissance à celui qui les a sauvés et les protège tous les jours ¹.

Quand il entre dans sa bonne ville, il passe sous des arcs de triomphe couverts de pompeuses inscriptions. Au-dessus de la porte de Bonne, à laquelle il a donné son nom, on lit ces vers :

Après tant d'heureuses conquêtes
Aux dépens de tes ennemis,
Reculant de nous tant de têtes
Tu reviens revoir tes amis;
Et nous revoyons en ta face
L'air d'un héros victorieux
Qui représente par sa grâce
Le plus grand de nos demi-dieux.

Mêmes éloges enthousiastes, mêmes compliments hyperboliques à la porte Saint-André. Devant son hôtel, des musiciens rangés sur une estrade l'accueillent par de joyeuses fanfares, et, au-dessus de la porte d'entrée, il peut lire des vers d'une facture aussi gauche mais d'une sincérité aussi naïve que ceux des portes de la ville :

Arrête ici, vainqueur, ordonne à ton courage
Un repos accompli, donne trêve aux travaux :
Tu nous mets à couvert, nous sommes sans orage,
Mais ton absence fait éclore tous nos maux.
Nous sommes tes enfants, père de la patrie;
Admirant les effets de ta félicité,
Nous disons hardiment et sans idolâtrie
Que ta fortune tient de la divinité ².

Et ces éloges qu'il recevait de toutes parts, le roi lui-même les lui décernait dans une lettre chaleureuse où il le félicitait de son heureux voyage en Piémont, le remerciait de sa fidélité et déclarait compter particulièrement sur lui pour maintenir la paix en

1. Arch. de Grenoble, fol. 68-69.

2. *Ibid.*, BB. 84, fol. 69.

Dauphiné¹. Le maréchal s'empessa de répondre qu'il se ferait toujours gloire de servir Sa Majesté, « de prévenir ses commandements par ses services² ». Louis XIII s'engagea à le récompenser de sa noble conduite; il lui promit le gouvernement de la Guyenne ou celui de la Champagne, et put se servir « de l'ombre de son nom » pour empêcher dans les Cévennes les levées que projetaient les princes mécontents³. La politique que Lesdiguières avait suivie malgré la Cour allait être maintenant celle de la Cour. Il voyait revenir au pouvoir les Sillery, les du Vair et surtout le vieux Villeroi dont il devenait à ce moment l'allié par le mariage de sa petite-fille avec d'Halincourt, fils du ministre des affaires étrangères. On annonçait hautement qu'on allait reprendre la politique de Henri IV. Quand le duc de Savoie chargea Créquy de représenter à la Cour de France que maintenant que Louis XIII avait repris le pouvoir, il fallait revenir aux alliances de Henri IV et permettre à Lesdiguières de repasser les Alpes⁴, le jeune roi accueillit fort bien ces ouvertures et jura qu'il ne permettrait jamais l'écrasement de la Savoie⁵. Lesdiguières triomphait d'autant plus justement qu'il n'était pas sans avoir eu une part considérable dans le revirement que venait de subir la politique extérieure de la France.

A ces joies de l'homme de guerre et de l'homme d'État, Lesdiguières voulut ajouter les joies du foyer. Ainsi que nous l'avons vu, il s'était marié en 1566 avec Claudine de Bérenger. Claudine était une femme douce et vertueuse, au caractère timide et craintif. Retirée au fond de son château de Puymore, elle voyait rarement le farouche capitaine, ne recevait qu'à de rares intervalles les billets laconiques où il lui donnait des nouvelles de sa santé. La pauvre châtelaine avait pris pour devise ces mots : « J'espère et je crains⁶ ». Délaisée de bonne heure,

1. Videt, II, 29. — *Papiers d'État de Richelieu*, I, 494.

2. *Ibid.*, II, 29-30.

3. *Papiers d'État de Richelieu*, I, 495. — *Mém. de Richelieu*, 147-148.

4. *Arch. di Stato (Negoz. Francia, mazzi supplém., LV, 2 mai, Memoria al Créquy)*.

5. Bentivoglio, *Nunziatura di Francia*, 4 juin 1617.

6. Voici son épitaphe :

QUISQUIS LEGIS, SUBMISSUS LEGAS, NE QUIESCENTEM EXCITES,
CLAUDIA BERENGARIA,

ILLUSTRI GENERE ORTA, INTACTÆ PUDICITIÆ FEMINA HIC SITA EST.

elle avait vu son mari sacrifier cyniquement aux passions honteuses d'un siècle qui les glorifiait. Jamais le mariage ne fut aussi peu respecté qu'au xvi^e siècle ¹ et Lesdiguières n'avait rien de la vertu farouche de cet autre connétable qui « vécut honnêtement et chastement en mariage, encore que madame sa femme ne fût de celles où l'on peut prendre beaucoup de plaisir, mais au demeurant, bonne, sage et vertueuse ² ». Depuis plusieurs années, Lesdiguières avait fait la connaissance « d'une certaine créature ³ » nommée Marie Vignon, fille d'un capitaine châtelain de la baronnie de Theys et dont la famille était certainement d'origine plébéienne ⁴. Elle avait épousé un marchand de soie de Grenoble, Ennemond Matel, dont la maison était située dans la rue Reven-derie. Marie Vignon était belle, gracieuse et spirituelle : Lesdiguières en fit sa maîtresse ⁵. Les rendez-vous se donnèrent d'abord au logis de Matel. Mais le marchand grenoblois n'était pas de ces maris complaisants qui égayaient les récits de Brantôme et des contemporains ⁶ : il eut le mauvais esprit de ne pas être content et parfois celui de battre sa femme.

Marie Vignon quitta alors le domicile conjugal et se retira à la campagne, auprès de son père, où Lesdiguières eut tout le loisir d'aller afficher une liaison dont souffrait cruellement la pauvre recluse de Puymore. Le maréchal d'ailleurs était fort large et payait généreusement les dettes du vieux châtelain de Theys, qui fermait les yeux sur les désordres de sa fille ⁷. Quand la « dame de Lesdiguières eut passé à une meilleure vie ⁸ », le maréchal fit venir sa maîtresse à Grenoble, l'installa luxueusement dans une maison magnifique du quartier de Villevert où elle était servie comme une reine. Il maria richement les trois filles qu'elle avait

1. Desjardins, *les Sentiments moraux au xvi^e siècle*, p. 160.

2. *Mém. de Marillac*, p. 138.

3. Levassor, II, 257.

4. En 1834, un ancien émigré, le comte de Servasca, dans un procès qui fit beaucoup de bruit à Grenoble, prétendit démontrer que les Vignon étaient d'une noblesse ancienne. — Pilot de Thorey, *Recherches sur Marie Vignon* (Grenoble, 1887, p. 23).

5. La bibliothèque de Grenoble possède deux portraits de Marie Vignon : la tête est belle, forte, puissante, le regard hautain, la bouche impérieuse. Pilot, p. 40.

6. Brantôme, *Sur les dames qui font l'amour*, etc., passim. — Il y a aux Archives hospitalières de Grenoble quelques documents concernant Ennemond Matel et son magasin de Grenoble, H. 836.

7. Pilot, p. 40.

8. Videl, I, 482.

eues de Matel, plaça ses quatre frères, donna à l'un une compagnie de ses gardes, à l'autre le titre de gentilhomme ordinaire du duc de Savoie, fit du troisième un page attaché à sa personne, et du quatrième un gentilhomme de la Chambre du duc de Nemours ¹. Vainement ses amis, vainement les ministres protestants essayèrent-ils à plusieurs reprises de rompre cette liaison qui était devenue un vrai scandale : les brouilleries ne duraient que fort peu et « la nouvelle Circé ² », reprenait toujours son empire sur le sexagénaire capitaine. Les coreligionnaires du maréchal s'inquiétaient de plus en plus de l'influence toute-puissante qu'elle exerçait sur lui :

Celle de qui votre âme enivrée
D'amour, endort sur ses tétins,
Ne l'aurait-elle point livrée
Entre les mains des Philistins?

Posant la couronne ducale
Qu'avez en Égypte et Babel,
N'ôtera-t-elle point, desloyale,
Celle qu'avez en Israël ³?

Son médecin Davin lui conseillait, « par des raisons tirées de sa complexion naturelle ⁴ », de la prendre auprès de lui et de se faire ainsi un intérieur paisible. Lesdiguières s'y décida, lui donna un appartement dans son logis et la fit appeler la « dame de Moirans », du nom d'une de ses terres. Désormais il affiche hautement cette liaison criminelle, fait paraître sa maîtresse à ses côtés, la conduit aux mariages des gentilshommes de la province et lui laisse prendre sur son esprit un ascendant qui grandit tous les jours. Il fait construire pour elle le château du Bachais, où l'on voit partout ses initiales entrelacées avec celles de sa maîtresse, à côté des amours, des flèches, des carquois et des cœurs enflammés ⁵. Les dépenses de la « dame de Moirans » figurent au

1. Pilot, 28-29.

2. Levassor, II, 258. — D'après Tallemant, elle aurait d'abord été la maîtresse d'un certain Roux, ami intime du fameux sorcier Nobilibus qui aurait donné à la future connétable des charmes particuliers pour ensorceler Lesdiguières. I, 153.

3. Éloge à un vieil cavalier français. (*Recueil des pièces les plus curieuses qui ont été faites pendant le règne du connétable de Luynes*, 1624, p. 79.)

4. Videl, I, 481. — Tallemant raconte encore que les parents de Lesdiguières cherchèrent à écarter Marie Vignon, à donner pour maîtresse au maréchal la femme de l'un de ses gardes. La Vignon la fit bâtonner. I, 154.

5. Pilot de Thorey, 60.

budget du maréchal, qui paie les notes de ses lingères, de ses tisserands, de ses carrossiers ¹. L'habile Marie Vignon songe même à être auprès du maréchal autre chose qu'une maîtresse. Alors les amis de Lesdiguières interviennent auprès de lui pour qu'il mette fin à un scandale aussi retentissant; les synodes de Mentoulles, de Die et de Tonneins lui montrent « l'énormité de sa faute », le conjurent de « repurger sa maison de souillures », le menacent « de toutes les rigueurs de la discipline ² ». Mais l'inflexible maréchal garde celle à laquelle il a fait donner le titre de marquise de Treffort.

L'ambitieuse favorite songe à se faire épouser. Mais il faut se débarrasser auparavant du malencontreux et gênant Ennemond Matel. Un soir que l'infortuné mari revient de sa ferme de la Tailla et rentre à Grenoble, il est assassiné ³. Le meurtrier était ce colonel Allard que le duc de Savoie avait envoyé auprès de Lesdiguières et qui espérait ainsi acquérir la faveur de la marquise et celle du maréchal ⁴. L'affaire fit grand bruit et le Parlement ne put s'empêcher d'intervenir. Il fait arrêter le *bravo* savoyard et instruit son procès. Le maréchal s'était prudemment absenté de Grenoble et s'était retiré à son château de la Verpillère. Il accourt aussitôt dans la capitale et, sans prendre le temps de s'arrêter à son logis, ordonne au sergent-major des prisons de mettre Allard en liberté. Le concierge répond qu'il ne peut le faire que sur un ordre du Parlement; mais Lesdiguières s'emporte, le menace : le colonel est relâché. Aussitôt le Parlement, furieux de l'affront qu'il vient de subir, tient une séance secrète, envoie au maréchal le premier président accompagné du procureur général et d'un certain nombre de conseillers. Les magistrats réclament l'incarcération immédiate du colonel. Lesdiguières répond par des menaces furieuses : il est fort mécontent de la conduite du Parlement qui, sans le prévenir et sans lui demander son avis, arrête un représentant du duc de Savoie; rien ne prouve la culpabilité du colonel; dans tous les cas il ne doit compte de

1. Mss de Grenoble, R. 6150, t. IV.

2. Arnaud, II, 176-177. — Brun-Durand, *la Chambre de l'Édit*, 42, note 1.

3. Pilot de Thorey, 14-15.

4. *Arch. di Stato (Negoz. Francia, mazzo VII, n° 47)*. — Tallemant raconte longuement la scène de l'assassinat, les préparatifs, l'accord de Marie Vignon et du colonel. Son récit est intéressant, car il le tenait d'un secrétaire du connétable. Certains détails sur la famille de Marie Vignon sont confirmés par les Archives hospitalières de Grenoble, H. 836.

sa conduite qu'à Sa Majesté qui ne manquera pas de l'approuver¹. Mais les amis du maréchal et surtout le sage Thonnard interviennent, lui conseillent la modération. Lesdiguières consent à ce que l'on remette le colonel en prison, à la condition qu'une fois cette formalité remplie, il sera immédiatement relâché. Le Parlement n'obtint même pas cette preuve de condescendance : Allard refusa de se reconstituer prisonnier et le président du Parlement se retira en fredonnant le refrain populaire :

Nous verrons, bergère Rosette,
Qui premier s'en repentira.

Lesdiguières, pour se mettre à couvert, sollicita et obtint du roi une lettre qui approuvait sa conduite². Pendant ce temps, le colonel Allard s'était enfui en Piémont et là était tombé, en pleine rue, sous le couteau d'un jeune assassin « suscité, dit Videl, par la justice de Dieu³ ».

Lesdiguières était-il coupable dans le drame qui venait de se jouer, et Allard n'était-il qu'un vulgaire instrument? Le soin que prit le maréchal de quitter brusquement Grenoble au moment de l'assassinat et de se créer ainsi un alibi, la passion qu'il mit à s'opposer au procès et à étouffer la lumière que voulait faire le Parlement sur la mort mystérieuse de Matel, n'autorisent que trop les soupçons. « Enfin, ajoute un historien, si l'impudique vieillard n'avait pas consenti au crime de sa créature, aurait-il voulu la garder chez lui⁴? » La Vignon, comme l'appelaient dédaigneusement les synodes protestants, « changea alors sa débauche en ambition » et chercha à devenir la femme légitime de celui dont elle avait été si longtemps la maîtresse⁵. De son union avec elle étaient nées deux filles, fruit d'un double adultère : la première avait été fiancée au marquis de Montbrun, la seconde vivait auprès de Lesdiguières⁶. Le maréchal les fit légitimer par des lettres publiées au mois de novembre 1615⁷. Il assura leur situation et celle de leur mère en ajoutant à la pension considérable qu'il leur faisait annuellement les gratifications

1. Videl, I, 524-526.

2. Arch. Isère, B. 2410. — Pilot de Thorey, p. 44.

3. Videl, I, 527.

4. Levassor, II, 259.

5. Élie Benoît, *Hist. de l'édit de Nantes*, II, 325.

6. Mss de Grenoble, R. 5088, fol. 1.

7. Arch. Isère, B. 2264.

qu'il sollicita pour elles de la munificence royale. Une ordonnance royale du 11 novembre 1615 déclarait que Sa Majesté, pour récompenser la marquise de ses bons services, lui octroyait une pension annuelle de 12 000 livres ¹. Ce n'était pas encore assez pour l'habile et intrigante marquise. Elle fit comprendre au maréchal que, pour marier avantageusement ses filles, il fallait régulariser sa situation, légitimer les enfants en épousant la mère. Comme Lesdiguières résistait, elle fit agir de puissantes interventions. Elle avait accompagné le maréchal en Piémont et s'était mise en rapports avec le duc de Savoie : Charles-Emmanuel, à sa prière, fit entrevoir à son allié la possibilité d'un mariage entre sa fille et un prince de la maison de Savoie ². Il engagea vivement Lesdiguières à épouser Marie Vignon qui plaidait sa cause auprès de lui. D'autre part, la régente elle-même était en correspondance avec la marquise et lui témoignait « le particulier ressentiment » qu'elle éprouvait de ses bons services ³.

La favorite fit agir tous ses puissants protecteurs, et le maréchal, ébranlé, songea sérieusement à l'épouser. Il faillit le faire à Turin et ne différa son projet que sur la prière du président Frère qu'il avait consulté ⁴. De retour en Dauphiné, il consulte de nouveau Frère, de Morges et l'archevêque d'Embrun : il leur annonce qu'il est décidé à faire de la marquise sa femme. Le soir du même jour, 16 juillet 1617, le mariage est béni secrètement par l'archevêque d'Embrun chez le comte de Marcieu. Marie Vignon avait eu assez de pouvoir sur lui pour le faire consentir à célébrer leur union suivant le rite catholique. Il y eut, à cette nouvelle, une telle explosion de colère et d'indignation parmi les protestants de la province, que Lesdiguières se soumit docilement aux censures du synode et fit une réparation publique. Il était d'ailleurs le premier à se rendre compte de la faute qu'il avait commise ; mais il affectait d'en rire tout le premier. Quand le jeune marquis de Villeroi vint lui présenter ses compliments : « Mon ami, lui répondit le maréchal, vous vous êtes marié à dix-huit ans et moi à soixante-cinq. N'en parlons plus : il faut une fois en sa vie faire une folie ⁵. »

1. Mss de Grenoble, R. 5240.

2. Bentivoglio, *Nunziatura di Francia*, loc. cit.

3. B. N., mss Colbert, 500, vol. 39, p. 304. — Laugel, *Revue des Deux Mondes*, mai 1888, p. 440.

4. Videt, II, 33.

5. *Ibid.*, II, 34. Lesdiguières se rajeunissait, car il avait soixante-treize ans.

CHAPITRE XVI

LESDIGUIÈRES ET LES PROTESTANTS

(1610-1618)

Les protestants dauphinois après la mort de Henri IV. — Assemblée de Saumur; rôle qu'y joue Lesdiguières. — Soupçons dont il est l'objet de la part de ses coreligionnaires. — Efforts des synodes pour le séparer de Marie Vignon. — Assemblée de Grenoble. — Les députés se retirent à Nîmes pour se soustraire à l'influence du maréchal. — Traité de Loudun.

La mort de Henri IV avait plongé dans la stupeur les protestants dauphinois. Tous avaient pleuré, avec Rohan, « le plus grand roi qui fût sur la terre, qui faisait du bien à plusieurs et mal à personne ¹ »; tous avaient déploré, avec l'un des leurs, le fatal événement qui plongeait dans la désolation les Églises de France ². Le synode d'Embrun s'était empressé de jurer fidélité au nouveau roi, et le célèbre pasteur Chamier était venu prêter serment à la Cour au nom des Églises du Dauphiné. Le « cœur outré » de l'horrible parricide commis sur la personne de Henri le Grand, il avait juré que les réformés de la province resteraient inviolablement unis pour le maintien de la religion et le service de Louis XIII ³. Mais ils ne tardèrent pas à se remettre de la stupeur causée par la mort de Henri IV quand ils virent la Régente confirmer solennellement l'édit de Nantes ⁴. Ils réclamèrent avec

1. *Discours sur la mort de Henri le Grand*, p. 5.

2. Steck, *Galliæ lessus in obitum Henrici Maximi*. — *Dix*, 1610, in-8°.

3. Arnaud, II, 4-5. — Charles Read, *Daniel Chamier* (Paris, 1858).

4. Arch. de l'Isère, B. 2343, fol. 8.

les autres réformés l'autorisation de tenir leur assemblée triennale. C'est l'un d'entre eux, Chamier, qui répondit à Marie de Médicis hésitante : « Si l'on ne nous accorde pas cette permission, nous la saurons bien prendre ». La Cour dut autoriser l'assemblée pour le mois de mai 1611 ¹.

Les députés des seize provinces ecclésiastiques de la France se réunirent à Saumur, le 27 mai 1611. Les grands seigneurs, munis de charges royales, étaient venus à l'assemblée. Toutefois Lesdiguières n'y parut point : il s'y fit représenter par Bellujon avec une procuration en forme. L'habile maréchal savait que des questions irritantes allaient être débattues dans l'assemblée : il préférait ne point s'y trouver mêlé, étant de ceux qui pensent que le respect est plus grand quand il s'impose à distance. Toutefois il avait écrit à Duplessis-Mornay pour protester de sa fidélité aux Églises, pour promettre d'employer tout ce qu'il avait de force et de talent à défendre la cause de la religion. Mais il affirmait en même temps son inaltérable fidélité à la cause royale, son désir ardent « de dissiper les mauvais desseins des ennemis étrangers et domestiques ² ». Était-il sincère, ou bien Rohan avait-il raison de déclarer à l'avance qu'alors, comme dans tout le cours de sa vie, il ne tendait qu'à son intérêt particulier ³? Toujours est-il qu'il avait le désir profond de voir cesser les discordes qui agitaient son parti. Mais en même temps il songeait à ses intérêts et faisait opiniâtrement défendre par Bellujon la demande qu'il avait faite d'évoquer au Grand Conseil toutes les affaires relatives à sa baronnie de Villemur ⁴. Son agent à Saumur le tient au courant de tout ce qui se passe à l'assemblée : il apprend ainsi la rivalité éclatante qui se produisit entre Sully et Bouillon. On se demandait anxieusement dans l'assemblée pour qui il allait se déclarer : il se déclara pour Bouillon. Peut-être agit-il par haine pour l'ancien surintendant, qu'il n'aimait guère; mais il donnait pour motif de sa conduite son ardent désir d'obéir aux ordres de la Cour, qui favorisait Bouillon ⁵. Toutefois il ne fut pas de l'avis des protestants rigides qui nommèrent Duplessis-Mornay président et poussèrent Bouillon à se réconcilier avec Sully.

1. *Mém. de Richelieu*, I, 41.

2. *Actes et Corresp.*, II, 40.

3. *Mém. du duc de Rohan*, 2^e édit., 1646, p. 10.

4. *Actes et Corresp.*, II, 42.

5. *Ibid.*, II, 43-44.

Quand l'assemblée eut juré un acte d'union entre les réformés et qu'elle commença à s'occuper du cahier des doléances, elle demanda l'avis du maréchal « pour l'avancement des Églises et le repos de l'État » et lui exposa les plaintes qu'elle envoyait à la reine ¹. On sait qu'entre autres articles, les cahiers demandaient pour les réformés le droit de tenir les assemblées générales tous les deux ans, de nommer directement les deux députés généraux qui résidaient en Cour et qui jusqu'alors avaient été choisis par le roi sur une liste de six candidats. La régente avait demandé que l'assemblée désignât immédiatement les six candidats, leur remit son cahier pour se séparer aussitôt. Les députés, au contraire, entendaient rester réunis jusqu'à ce qu'on eût répondu à leurs cahiers. La Cour avait choisi, pour porter ses volontés à l'assemblée, l'agent de Lesdiguières, Bellujon, qui était fort propre à cette commission, comme l'en accuse Rohan, « pour être excellent calomniateur, sans foi et sans honneur, et dont l'esprit fin et souple s'emploie à ce qui lui est utile ² ».

Les députés étaient fort perplexes, voyant d'une part la volonté de la reine qui leur était déclarée d'une façon si précise, et de l'autre les inconvénients qu'ils redoutaient s'ils se séparaient avant d'avoir la réponse de la régente ³. De violents débats éclatèrent dans l'assemblée; le parti de Bouillon intrigua, se remua, fit tout « pour avoir le Dauphiné ⁴ ». Alors arriva la réponse de Lesdiguières, que l'on attendait avec tant d'impatience. Il faut, dit en substance le maréchal, se soumettre aux ordres de la Cour, faire paraître l'affection profonde que doivent avoir des sujets respectueux devant les ordres du roi. Il insiste surtout auprès de Duplessis, le « flambeau qui éclaire tous les autres », lui montre que la résistance est pleine de périls, qu'il faut détourner l'orage qui menace les Églises ⁵. Ce fut son avis qui l'emporta; la majorité voulut éviter à tout prix une scission fatale; elle céda, mais avec un amer ressentiment contre ceux qui l'avaient obligée à obéir, surtout contre Lesdiguières. La Cour, par contre, lui fut très reconnaissante de son intervention efficace ⁶. Toutefois,

1. *Actes et Corresp.*, II, 14-16. — *Correspondance de Duplessis*, t. XI, p. 271.

2. *Mém. de Rohan*, 22.

3. *Actes et Corresp.*, II, 15.

4. *Ibid.*, II, 18, note 1.

5. *Ibid.*, II, 16-22. — *Mém. de Duplessis*, t. XI, p. 280-289.

6. *Actes et Corresp.*, II, 24.

quand Lesdiguières connut la réponse que les ministres firent aux cahiers de l'assemblée, il comprit que les protestants avaient été joués et il essaya d'amener la régente à faire droit aux légitimes revendications des réformés ¹. Mais il ne se laissa pas emporter par la rancune jusqu'à prendre part aux règlements que Rohan fit rédiger et qui réorganisaient les anciens Conseils provinciaux : il demandait une franche et loyale application de l'édit de Nantes et ne voulait pas engager son parti dans la voie dangereuse où le poussaient certains chefs ². L'assemblée de Saumur montra nettement les deux courants qui s'établissaient dans les Églises de France comme dans celles du Dauphiné : d'une part, les fanatiques, les théologiens, les pasteurs qui sacrifiaient tout à leurs passions religieuses, poussaient aux soulèvements et aux révoltes ; de l'autre, les gentilshommes, les vieux capitaines qui s'efforçaient de concilier leur attachement aux croyances calvinistes avec le respect de l'autorité royale ³. Lesdiguières prit nettement parti dans ces escarmouches dont il prévoyait l'issue : il se mit à la tête de ces politiques à sang-froid, de ces réformés amis des transactions qui vont combattre les idées des Rohan et des Chamier. Un pamphlet de l'époque distingue, parmi les députés de Saumur, ceux qu'il appelle les malicieux, les zélés et les judicieux ⁴ : c'est assurément parmi ces derniers qu'il faut ranger Lesdiguières.

En somme, le capitaine dauphinois essayait de maintenir les protestants dans la voie qui leur avait été tracée par Henri IV, et de concilier l'intérêt des Églises avec celui de la royauté. Il ne méritait pas encore, à cette époque, les soupçons et les reproches qui ne lui seront guère épargnés, plus tard, par ses coreligionnaires. Devant la politique de plus en plus agressive de la régence, qui abandonne les idées de Henri IV aussi bien au dedans qu'à l'extérieur, il n'hésite pas à prendre ses précautions et à conclure au mois d'août 1612, avec Rohan et Duplessis-Mornay, un acte d'union qui pouvait inquiéter le gouvernement. Les trois chefs huguenots promettaient de rester unis, de sacrifier leurs intérêts

1. *Actes et Corresp.*, II, 24.

2. *Mercure français*, II, 54-107. — *Mém. de Rohan*, 5-28. — *Mém. de Richelieu*, 60 et suiv. — *Mém. de Duplessis*, XI, 153-295. — Benoît, *Hist. de l'édit de Nantes*, II, 22. — Levassor, II, 162-187. Cet historien est très hostile à Lesdiguières qu'il traite, dans cette occasion, de « vrai scélérat », p. 163.

3. Brun-Durand, *la Chambre de l'Édit*, 41.

4. *Mercure français*, II, 105.

particuliers à ceux des Églises, d'oublier le passé avec les ressentiments, les aigreurs, les animosités qu'il avait pu faire naître, de ne travailler qu'à assurer la puissance et l'union du parti protestant, de faire observer les édits de pacification « sous la très humble obéissance de Sa Majesté », de travailler de tout leur pouvoir à faire respecter l'autorité des synodes et la discipline des Églises. Et chacun des « triumvirs » huguenots s'engageait à faire signer cet acte par les gouverneurs des places de sûreté et tous les personnages importants de la province ¹. Ces « beaux écrits », comme les appelait ironiquement Rohan, allaient-ils être suivis avec la même fidélité et la même rigueur par chacun de ceux qui les avaient signés?

Lèsdiguières continue à être le chef incontesté et reconnu du parti protestant dauphinois. C'est à lui que les synodes provinciaux s'adressent pour le règlement d'une question importante : l'adjonction d'un certain nombre de députés de la noblesse aux pasteurs et aux anciens, qu'ils voulaient diriger ². C'est lui qui convoque les synodes, qui cherche à y détruire l'autorité des ministres au profit de la noblesse ³. C'est lui qui continue à s'occuper de l'observation de l'édit de Nantes dans la province, qui sait résister ouvertement aux ordres de la régente quand ils lui paraissent contraires aux intérêts des Églises, tout en promettant « de ne se partialiser ni pour une religion ni pour l'autre ⁴ ». C'est à lui que s'adressent les communautés protestantes pour toutes les affaires qui les intéressent : différends avec les catholiques, temples à construire, écoles à ouvrir ⁵. Il va à Beaucaire pour régler, avec le connétable, une contestation survenue entre les protestants de cette ville ⁶. Il est chargé par le roi d'aller aplanir les difficultés qui viennent de surgir entre les protestants d'Avignon et le vice-légat ⁷.

Mais depuis longtemps il était en butte aux soupçons encore vagues et indécis des réformés de la province. En 1605, à l'assemblée de Châtellerault, Sully avait osé attaquer l'« Achille » des

1. *Actes et Corresp.*, II, 32-33. — *Mém. de Rohan*, 36-38. — *Mém. de Duplessis*, XII, 509.

2. Arnaud, II, 47-51.

3. *Ibid.*, II, 47-52. — *Actes et Corresp.*, II, 26-27, II, 30, note 1.

4. *Actes et Corresp.*, II, 36-82.

5. Arnaud, II, 271-316.

6. Videt, I, 506.

7. *Ibid.*, 506. — Chorier, *Vie de Prunier de Saint-André*, p. 279.

huguenots et déclarer devant tous les députés que « la seule religion capable de le fixer serait celle qui pourrait lui servir à se maintenir dans la possession de ses richesses et de l'autorité qu'il avait toujours exercée dans sa province, pour ne rien dire des autres preuves par lesquelles on pouvait établir qu'il n'était que faiblement attaché à la doctrine des réformés ¹ ». Le cardinal Bentivoglio le connut intimement pendant sa nonciature en France. Tout en rendant un hommage éclatant à ses qualités si remarquables, tout en reconnaissant qu'il se montre d'une rare impartialité à l'égard des catholiques, qu'il protège contre toute violence et toute injustice, il nous montre le maréchal suspect à ses coreligionnaires, songeant peut-être à les abandonner, écrivant au futur Grégoire XV et lui faisant espérer sa prochaine conversion ². Plus tard, dans une relation adressée au cardinal Borghèse, le fin diplomate revient sur Lesdiguières, déclare que « cette folle ferveur de conscience » dont il a fait preuve jadis s'attiédit de jour en jour et que le moment n'est pas loin où il reviendra au catholicisme ³. Ces espérances, qui étaient aussi celles du cardinal d'Ossat, le clergé catholique songea un instant à les réaliser. Le fameux père Cotton était venu à Grenoble vers 1600 pour y entreprendre une série de prédications ⁴. Le fougueux jésuite entra en rapports avec Lesdiguières qui éprouva bientôt pour lui une profonde amitié. Très désireux de l'entendre et ne voulant pas cependant effaroucher les ministres, le maréchal fit pratiquer un passage dérobé qui lui permit de se rendre à l'église et d'y écouter les sermons du prédicateur. Peut-être songeait-il sérieusement à revenir au catholicisme; mais il ne voulut pas renoncer à son amour pour Marie Vignon; il ne voulut pas surtout « renoncer à la gloire d'être le premier homme d'un grand parti, n'en étant point resté aux huguenots depuis la conversion du roi de plus considérable que lui ⁵ ». Le jésuite s'obstina; mais Lesdiguières, vivement sollicité par les pasteurs inquiets, lui répondit par une lettre fort vive où il se déclarait prêt à donner sa vie pour la religion

1. *Mém. de Sully*, II, 496.

2. *Mém. du cardinal Bentivoglio*, 1713, I, 369-371.

3. *Les relations du cardinal Bentivoglio* (Paris, 1642, p. 310).

4. Le P. d'Orléans, *Vie du père Cotton, de la compagnie de Jésus*, Paris, 1688, in-4°. L'auteur ne donne pas la date des importantes conférences du P. Cotton et de Lesdiguières. Mais comme le prédicateur avait alors trente-six ans, le fait se place vers 1600.

5. *Vie du P. Cotton*, 37.

réformée ¹. Comme il n'était guère versé dans cette théologie qu'il raillait finement, il lui fit répondre par l'un de ses anciens compagnons d'armes qui prit le pseudonyme de Chrestien Constant. Le huguenot prend vivement à partie le jésuite avec son art perfide, « son style parsemé de papelardise et drapé de propos de baladin »; il parle de la « foi héroïque et invincible » de son chef vénéré, dont la piété et la loyauté sont aussi éprouvées que l'or » et qui sera toujours « un fort boulevard, un inexpugnable rocher pour maintenir la vraie religion contre la fausse superstition ² ». Mais en réalité, pour la plupart des protestants qui le connaissaient à fond, Lesdiguières était un tiède tout prêt à faire, lui aussi, le « saut périlleux ³ ».

Aussi les synodes ne lui épargnent-ils guère les censures et les réprimandes. Celui de Saint-Marcellin, en 1606, ayant appris qu'il recevait dans sa maison des hommes suspects de catholicisme, lui envoya trois pasteurs chargés de le supplier « de chasser de sa maison et de sa suite certains athées et profanes et entre autres celui qui est estimé le chef ». Quand le maréchal introduit dans sa demeure Marie Vignon, le synode de Mentoulles (1612) lui envoie quatre députés, pour lui montrer l'énormité de sa faute, l'inviter à la réparer et le menacer de toutes les rigueurs de la discipline, en cas d'impénitence ⁴. Lesdiguières avait promis de renvoyer sa maîtresse : il n'en fit rien et le synode de Die (1613) revient à la charge. Il ordonne des prières publiques et un jeûne général dans toutes les Églises de la province pour la conversion du maréchal ⁵. L'affaire fut portée jusque devant le synode national de Tonneins qui s'en émut. Les pasteurs du Graisivaudan furent chargés de sommer le maréchal de tenir sa promesse, « de repurger sa maison de cette ordure » sous peine d'excommunication. Lesdiguières, qui redoutait fort l'intervention du synode, s'en montra « extraordinairement ému ». Il répondit par des menaces, par des « discours sentant le fiel » : on pouvait bien traiter de la sorte un misérable pasteur, mais il

1. *Actes et Corresp.*, II, 521-522.

2. « Lettres et articles envoyés par Pierre Cotton, jésuite, au seigneur des Diguières avec la réponse dudit seigneur des Diguières, ensemble les notes sur lesdites lettres et articles faictes par Chrestien Constant, gendarme de la compagnie dudit seigneur des Diguières », 1601, in-8°, p. 7, 10, 12.

3. Arnaud, II, 176. — Brun-Durand, *la Chambre de l'Édit*, 43.

4. Brun-Durand, 43, note 1.

5. *Ibid.*, 44. — Arnaud, II, 176-177.

fallait procéder autrement avec le maréchal de Lesdiguières et ne pas le pousser à bout ¹. Les ministres ne s'en présentèrent pas moins hardiment à son hôtel. Il leur fit un gracieux accueil, écouta patiemment leurs remontrances et « leur fit une réponse aussi douce qu'ils la pouvaient désirer ». Il leur parla de son désir de mettre sa conscience en repos, mais prit hardiment la défense de Marie Vignon : la marquise était séparée de son mari ; pour devenir la femme du maréchal, « il ne lui manquait que la solennité de l'Église » ; elle était prête à se faire protestante si les pasteurs consentaient au mariage ². Ils n'y consentirent point, et Marie Vignon, furieuse, épousa le maréchal suivant les rites de l'Église catholique. Elle ne pardonnera jamais au parti protestant d'avoir voulu l'empêcher de devenir duchesse et maréchale, et elle poussera Lesdiguières, qui pourtant avait consenti à une réparation publique, à abjurer le protestantisme.

Dès lors l'hostilité grandit entre Lesdiguières et les réformés dauphinois. A l'assemblée politique qui se tient à Grenoble, le 28 novembre 1611, il apparaît encore comme le chef incontesté et profondément respecté du parti : c'est lui qui convoque les députés, ouvre les séances, fixe les programmes et donne son avis ³. Mais l'assemblée, tout en suivant religieusement ses conseils, semble déjà se défier de lui, et quand elle décide que le Conseil des Églises pourra toujours convoquer l'assemblée provinciale, elle ajoute ces mots significatifs : « tant qu'il plaira à Dieu qu'il fasse profession de la Religion ⁴ ». A l'assemblée suivante, le 24 janvier 1613, Lesdiguières éprouve le besoin de protester de son inébranlable attachement à la cause des Églises, mais sans parvenir à en convaincre les députés ⁵. Le synode de 1614 proteste contre deux ordonnances du maréchal, qui s'était attribué le « denier d'octroi du roi », c'est-à-dire les sommes octroyées par le Trésor pour l'entretien des ministres réformés : il n'a pas le droit de retenir cet argent qui appartient aux Églises et dont les pasteurs seuls peuvent disposer ⁶. Lesdiguières répondit

1. Lettre de Vulson de la Colombière. *Actes et Corresp.*, III, 404-406. — *Mém. de Duplessis*, XII, 483.

2. *Ibid.*, 406.

3. Mss de Grenoble, U. 900-907. Assemblées politiques du Dauphiné, 902, fol. 13-14, 16-17.

4. *Ibid.*, fol. 17 v°.

5. *Ibid.*, fol. 25-26.

6. Arnaud, II, 178.

par une lettre très vive dans laquelle il défendait sa conduite ¹. Les synodes des années suivantes devaient continuer à blâmer la conduite privée de Lesdiguières; Catherine, sa fille, épouse son propre neveu François de Créquy; plus tard, pour faire passer toute la fortune du maréchal aux Créquy, on marie sa fille Françoise, déjà fiancée au petit-fils de Montbrun, avec Charles de Créquy, son beau-frère, veuf de ses deux sœurs ². Ces unions que l'on considérait comme incestueuses, la conversion au catholicisme des filles du maréchal, son attitude de plus en plus hostile irritaient le parti protestant.

C'est surtout à l'assemblée de Grenoble, en 1615, que Lesdiguières allait nettement accuser sa ligne de conduite politique à l'égard des réformés. Cette assemblée avait été autorisée par brevet du 16 février 1614; la ville désignée était Grenoble. Mais les réformés ne voulurent point ratifier ce choix : ils se défiaient de « la religion et de la droiture du maréchal de Lesdiguières qui faisait le petit roi en Dauphiné », de ses crimes, de son ambition démesurée; ils craignaient de le voir sacrifier « à sa fortune les intérêts de l'assemblée et la liberté de la religion »; ils le considéraient comme un « faux frère ³ ». La situation était grave pour la royauté. Quand on vit les États généraux congédiés sans avoir obtenu la suppression des abus, le favori italien plus puissant que jamais, l'irritation était devenue générale. Les mécontents avaient rencontré dans le Parlement un point d'appui légal qui leur avait manqué en 1614. Les magistrats avaient censuré les ministres, invité les princes et les pairs à délibérer avec eux sur les affaires de l'État. Derrière le Parlement s'agitaient les princes, et derrière les princes les huguenots. Marie de Médicis, décidée à faire les mariages espagnols, comptait sur Lesdiguières pour maintenir son parti dans le devoir. Aussi veut-elle que l'assemblée se tienne à Grenoble, sous l'œil vigilant du maréchal, dont elle a obtenu des promesses formelles de fidélité. Vainement le synode de Tonneins demande-t-il une autre ville; vainement Duplessis-Mornay se rend-il à la Cour, écrit-il lettres sur lettres à Lesdiguières. « Ce n'est point à ma sollicitation que la reine a choisi

1. *Actes et Corresp.*, II, 64-65.

2. Pilot de Thorey, *Étude sur Marie Vignon*, 17.

3. Levassor, II, 253. — *Mém. de Richelieu*, 103. — Benoit, II, 134. — *Mém. de Fontenai-Mareuil*, 97. — Bouchitté, *Négociations, lettres et pièces relatives à la conférence de Loudun*, introd., p. 28.

Grenoble, lui répond le maréchal. On ne m'en a rien communiqué auparavant; j'ai de bonnes raisons, et je ne puis pas les mettre dans une lettre, de laisser faire à Sa Majesté ce qui lui paraît plus convenable au bien de l'État ¹. »

Le parti réformé crut se tirer d'affaire par un coup des plus habiles. On chercha à rendre le maréchal suspect à la Cour; on prétendit qu'il était dangereux d'abandonner la direction de l'assemblée à un huguenot tout-puissant, en désaccord avec la reine sur la question de Savoie et en correspondance régulière avec le duc ². Mais Lesdiguières sut parer le coup en envoyant Bellujon à la Cour pour protester de la sincérité de ses intentions. La ville de Grenoble fut définitivement choisie pour y tenir l'Assemblée Générale des réformés.

La première séance devait s'ouvrir le 17 juillet; la veille, Lesdiguières recevait les instructions de la régente, qui lui furent apportées par Créquy ³. La reine y flattait habilement le vieux maréchal; elle montrait « une particulière confiance dans son zèle et son affection »; elle s'en remettait à sa vigilance et à sa grande expérience du soin de diriger l'assemblée, d'empêcher la réalisation des projets de Condé et de défendre les intérêts de la Couronne. Elle lui recommandait de ne laisser admettre dans l'assemblée aucun étranger, aucun représentant des princes, de ne lui laisser traiter que les questions qui étaient de sa compétence. Il montrera aux députés que la politique extérieure de la régente a toujours été favorable aux réformés; que la France vit dans les meilleurs termes avec l'Angleterre et les Cantons suisses; que l'édit de Nantes a été et sera toujours exécuté scrupuleusement. Enfin Sa Majesté exhorte le maréchal « à faire paraître en cette importante rencontre la même affection et la même fidélité qu'il lui a témoignées en toutes les autres ⁴ ». Pleine de confiance dans la parole de Lesdiguières, la reine s'était aussitôt dirigée vers Bordeaux, après avoir confié au maréchal de Boisdapphin une petite armée destinée à contenir les mécontents. Elle était rassurée par une lettre où Lesdiguières déplorait comme un malheur

1. *Actes et Corresp.*, II, 256.

2. Videt, I, 533.

3. *Arch. di Stato*. Lettere ministri, mazzo XIV, Fresia au duc, 1^{er} juillet 1615. — Bouchitté, p. 14. « Instruction envoyée à M. le maréchal de Lesdiguières pour servir à lui ou à MM. de Créquy et Frère pour entrer, de la part de Sa Majesté, en l'assemblée de ceux de la religion prétendue réformée. »

4. *Actes et Corresp.*, II, 77-79. — Videt, I, 534-535. — B. N., FF., 15 818, p. 197.

public le soulèvement de Condé et des princes ¹. Tout en reconnaissant « sa faiblesse pour un si grand affaire », le maréchal lui promettait son plus absolu dévouement. Il signalait à la Cour l'agitation des protestants du Haut-Dauphiné et s'engageait à les contenir dans le devoir ². Il écrivait au prince de Condé, le suppliait de renoncer à ses desseins, résistait aux pressantes sollicitations du prince mécontent ³.

Cependant l'assemblée de Grenoble s'était ouverte le 17 juillet. Après avoir vainement offert la présidence à Lesdiguières, elle choisit le baron du Blet comme modérateur, le pasteur Durand comme adjoint, Marnal et Boisseul comme secrétaires ⁴. Le 20 juillet, Lesdiguières parut à l'assemblée et signa l'acte d'union des Églises réformées. Pendant les premières semaines, les députés sont encore dans l'incertitude; inquiets, se sentant surveillés par leur redoutable protecteur, ils se contentent de délibérer sur les affaires de la Religion, écrivent au roi que les protestants sont entourés de haine et d'envie, qu'ils n'ont que trop de raisons pour se tenir en éveil et qu'ils ne se départiront jamais de la respectueuse fidélité qu'ils doivent à leur souverain légitime ⁵. Mais au commencement du mois d'août, de la Haye apporte aux députés un message de Condé : le prince les conjure de se joindre à lui pour combattre la politique de la régente et s'opposer aux mariages espagnols ⁶. Le maréchal s'efforce d'empêcher leur adhésion, de retenir « leurs mouvements violents ⁷ » : il parvient une première fois à éviter une défection ouverte, à arracher aux députés un nouveau serment de fidélité. Mais, le 4 septembre, arrive un nouveau manifeste de Condé qui leur propose de s'unir à lui pour la sûreté du jeune roi, l'opposition à la

1. *Actes et Corresp.*, II, 79.

2. *Arch. di Stato*. Lettere di Carlo-Emanuele, mazzo XVIII. « Il maresciallo di Lesdiguières ha mandato avvertire Sua Maestà che gli ugonotti nelle montagne del Delfinato armano. »

3. *Actes et Corresp.*, II, 80, note 1.

4. Levassor, II, 332. — Bouchitté, p. 4-7.

5. « Harangue faite au roy estant en son conseil à Tours, XXVIII août 1615, par les députés de l'assemblée de Grenoble », Tours, 1615, in-8°. — *Lettres et mémoires envoyés à la Reine par les députés datées du août 1615*, 1615, in-8°. — B. N., FF., 3804, fol. 12.

6. « Articles que M. de la Haye proposera et promettra à MM. de l'assemblée de Grenoble tant en mon nom que des autres princes, officiers de la couronne et seigneurs joincts avec moy », in-8°, 7 p. — *Mém. de Rohan*, 60-61. — *Mercure français*, III, 220-221. — Bouchitté, 33-35.

7. Videt, I, 536.

réception du concile de Trente et à la conclusion des mariages espagnols, les châtiments des mauvais conseillers du roi, la réforme de son Conseil privé, l'union de toutes les Églises de France ¹.

Ces articles sont présentés à Lesdiguières qui en informe aussitôt la régente. Marie de Médicis ayant refusé d'accueillir les remontrances de l'assemblée, et Lesdiguières ayant fait arrêter l'envoyé de Condé, les députés jettent le masque et, malgré les avis de Sully, de Châtillon et de Mornay ², se décident à soutenir les révoltés. Plusieurs d'entre eux entrent en pourparlers avec la Cour de Turin et s'offrent à défendre la cause de Charles-Emmanuel que Lesdiguières semble abandonner ³. Mais pour permettre à l'assemblée d'agir à sa guise, il faut la soustraire à la surveillance inquiétante du maréchal. On propose donc à Lesdiguières, sur le conseil de Rohan, de changer le lieu de résidence, sous prétexte d'une maladie contagieuse qui vient d'éclater et des rigueurs de l'hiver qui commencent à se faire sentir ⁴. Aussitôt le maréchal se rend à l'assemblée; il prend la parole au milieu du silence général. « On lui a toujours fait l'honneur, dit-il, de lui demander son avis sur les questions importantes qui intéressent la Religion; il l'a toujours donné avec sincérité : il le fera encore au milieu des circonstances solennelles que traverse le pays. L'assemblée ne doit pas quitter Grenoble, mais faire de nouvelles démarches auprès de la reine. Quitter Grenoble, résister à la Cour, ce serait déchirer l'édit de Nantes, provoquer la ruine des Églises; ce serait courir à une rébellion ouverte et sans cause légitime; ce serait servir les intérêts des ambitieux qui ne songent qu'à leur bien; ce serait transformer une boutade passagère, un feu de paille, en une guerre dangereuse et pour laquelle on n'est pas préparé. Les mariages espagnols sont trop avancés pour qu'on puisse les empêcher. Il vaut mieux s'en tenir à une politique pleine de prudence et ne pas exposer le parti réformé au reproche d'avoir rallumé la guerre civile. L'as-

1. *Lettre de Monseigneur le Prince escrite à MM. de l'assemblée de Grenoble*, 1615, in-8°.

2. *Mém. et corresp. de Duplessis-Mornay*, 1652, p. 418.

3. *Arch. di Stato*. Lettere ministri, mazzo XIV. — Eresia au duc. « Il conte della Suza, uno dei deputati all' assemblea di Grenoble, cavaliere ricco e bravo e molto desideroso di venir servir V. A., si è offerto di servirla nell' assemblea in tutto cio che lei le farà intendere essere di suo gusto. »

4. Bouchitté, 83-84.

semblée doit mesurer ses efforts à ce qu'elle peut et non à ce qu'elle veut faire et se garder de tomber au précipice de la guerre. D'ailleurs n'y a-t-il pas, dans le parti réformé, des hommes qui désapprouvent cette politique dangereuse, cherchent à atténuér la chaleur des jeunes et à recourir à des procédés moins violents? Tous les bons Français sont prêts à nous soutenir et à fraterniser avec nous, si l'on nous persécute sans motif; ils nous désavouent si nous cherchons querelle et provoquons la guerre civile, si nous cherchons à profiter de la jeunesse du roi et à tirer utilité de toutes les plaies du royaume. Quel avantage trouverions-nous à cette guerre? Ceux qui luttent depuis plus de quarante ans savent quelle différence il y a entre les guerres nécessaires et celles que l'on entreprend de gaieté de cœur; entre les luttes pour la Religion et les luttes pour des honneurs et des places. Ils comprennent qu'ils possèdent enfin cette liberté après laquelle ils ont si longtemps soupiré et ils ne veulent point la perdre en se faisant les instruments des plus honteuses intrigues. Certes il reste bien des droits à faire valoir, bien des plaintes à porter au roi : mais ne vaut-il pas mieux le faire pacifiquement que de se jeter imprudemment dans une lutte où l'on est presque sûr d'être écrasé? Les mariages espagnols sont faits, dit-on, pour l'anéantissement de la Réforme et le triomphe des jésuites : mais un prince qui épouse la fille de son voisin ne s'engage pas nécessairement à suivre sa politique et à ruiner son royaume pour lui plaire. Ce serait une prudence à contre-pied que de se jeter dans le feu pour éviter la fumée et que d'anticiper sa ruine pour l'éviter. Nous avons le temps de voir venir l'orage, de nous préparer à le détourner. Et si par hasard on cherchait à nous enlever cette précieuse liberté achetée du sang de nos pères et du nôtre, nous saurons nous défendre, nous saurons entrer dans cette carrière, pleins de justice et de zèle. Nous saurons retrouver dans nos poitrines le cœur et la vertu de nos ancêtres; et alors nous aurons pour nous l'appui de tous les bons Français et des princes étrangers, la bénédiction de Dieu qui saura nous défendre. Aussi, l'assemblée ne doit marcher qu'au chemin de l'honneur et rester fidèle à son roi. C'est l'avis que lui donne celui qui est toujours prêt à donner aux Églises tous ses biens et tout son sang ¹. »

1. *Advis donné par M. le mareschal Desdiguieres à l'assemblée de Grenoble, 1615, in-8°. — Actes et Corresp., II, 82-88. — Videl (I, 537-540) fait prononcer*

Le noble et patriotique langage de Lesdiguières, qui se sentait fort de l'approbation de Sully et de Mornay, ne fut pas entendu. L'assemblée était hostile à la Cour; mais elle hésitait encore à s'engager à la suite de Condé. Certains députés se font une sombre idée de la situation générale : « La France, disent-ils, est aux abois, abandonnée des médecins, jetant les derniers souffles de sa liberté mourante. » On voit « le sceau de France changer de nature et toutes les lettres se cacheter de cire d'Espagne ». Le paysan en est réduit à manger des chardons; la noblesse de France ne porte une épée au côté que pour verser le sang de cette malheureuse patrie qu'elle devrait défendre. Les capitaines sont trop dégénérés pour qu'on puisse leur confier la cause des Églises. Condé « aime mieux tirer un trait de plume que donner un coup d'épée »; Mayenne « n'est qu'un zéro en chiffre, un saint qu'on ne fête plus »; Lesdiguières est d'un âge qui ne lui permet plus de semblables équipées; il est « sur le bord de sa fosse », perclus de douleurs, « résolu de passer en Angleterre pour y trouver remède, parce que les loups n'y vont jamais ¹ ». Mais les timorés furent écartés comme les prudents. L'assemblée préféra s'engager dans une voie dangereuse et envoyer à la reine mère des députés pour la supplier d'écouter les remontrances de M. le Prince et du Parlement de Paris ². Cette funeste politique a été désavouée par les historiens protestants ³; Lesdiguières, en la combattant, avait parlé dans l'intérêt des réformés français comme dans l'intérêt de la monarchie. Le lendemain, un député venait annoncer à Lesdiguières que l'assemblée persistait dans son dessein, et, le 23, elle écrivait au roi pour lui annoncer qu'elle allait quitter Grenoble, mais qu'elle demeurerait fidèle à la cause royale ⁴.

Lesdiguières entra dans une violente colère en apprenant la décision de l'assemblée. Il voulut arrêter les députés « autrement

au maréchal un discours qui renferme les mêmes idées, mais présentées sous une forme légèrement différente. — *Mercur français*, IV, 266-279. — *Procès-verbal de l'assemblée de Grenoble*, B. N., FF., 15 818, p. 41. — *Mém. de Fontenai-Mareuil*, p. 97-98. — *Mém. de Pontchartrain*, 351.

1. *Lettre justificative d'un député de Grenoble à M. le Prince*, 1615, in-8°.

2. *Mémoires authentiques de Jacques Nompar de Caumont*, II, 87-88.

3. Arnaud, II, 6.

4. *Arch. di Stato*. Lettere ministri, mazzo XIV. — Lettre d'un député de l'assemblée de Grenoble, 25 septembre. « L'assemblée veut quitter la ville, pour le sobçon que nous avons d'un Grand et pour estre plus en seureté et en liberté de dire nos opinions, n'ayant besoin d'un tel pédagogue pour nous enseigner ce qui est du service du roy, du bien de l'Estat. »

que par des paroles ¹ » et fit aussitôt fermer les portes de la ville; il empêcha même un ministre de sortir pour aller se promener. Il finit par comprendre que ce n'était pas là un bon moyen de calmer les passions de l'assemblée; il comprit que son attitude était préméditée; il ne voulut pas lui donner une occasion de révolte que peut-être elle attendait. Il la laissa partir, se contenta d'informer aussitôt le roi, de lui conseiller la prudence et la dissimulation ².

Malgré les efforts du maréchal, malgré le mariage du roi, les hostilités continuèrent. L'assemblée de Nîmes, sur le conseil de Rohan, avait signé un traité d'alliance avec Condé; le 27 novembre les princes étaient entrés en Poitou, y avaient opéré leur jonction avec La Trémoille et Soubise; le sage Sully lui-même avait cédé aux instances de Rohan et livré ses places aux révoltés. Les princes firent une nouvelle démarche auprès du puissant chef des réformés dauphinois : le 15 décembre, ils lui envoyèrent le député Quesnel. Le maréchal fut inébranlable : il valait mieux pour les chefs huguenots se tenir paisiblement à couvert dans l'enclos de leurs murailles que de marcher contre les armées royales et de servir les ambitions d'un intrigant. Les Églises avaient dans le jeune roi un protecteur assuré, dévoué à leurs intérêts, décidé à respecter les édits. « Battrà la campagne qui voudra, ajoutait-il rudement; pour moi, je continuerai à faire mon devoir ³. »

L'assemblée de Nîmes, de son côté, connaissant son profond mécontentement, jugeant son approbation indispensable, lui écrit pour le supplier de ne pas se séparer des Églises, « de marcher avec elles conjointement d'un même pas »; pour lui affirmer qu'« il trouverait toujours parmi elles le rang et le respect qui lui sont dus ⁴ ». Le maréchal lui répond qu'elle ait d'abord à rentrer dans le devoir et qu'alors il ne séparera pas sa cause de la sienne. Il n'y a pas un homme au monde qui s'honore plus que lui d'appartenir au culte réformé, qui soit plus prêt que lui à lui donner tout son sang : mais il veut rendre avant tout

1. Videt, I, 541.

2. *Ibid.*, I, 541-543. — *Lettre de M. de Lesdiguières au roy*, in-4°, 3 p.

3. *Lettre de M. le maréchal de Lesdiguières tant à messieurs de la Rochelle qu'aux autres chefs de la religion prétendue réformée*, Paris, 1646, in-8°. — *Actes et Corresp.*, II, 92-94.

4. *Responces de MM. les députés de Grenoble adressées à M. le maréchal d'Esdiguières et aultres de ladite assemblée*, M. DC. XVI, in-8°.

« une parfaite obéissance » à celui qui règne sur la France ¹. L'assemblée, désespérant de le gagner à sa cause, se transféra à la Rochelle et continua son opposition.

Cependant, une trêve avait été signée le 20 janvier et une conférence s'était ouverte à Loudun. Lesdiguières intervint alors auprès de Condé, le supplia de s'entendre avec la régente ². Sa voix fut entendue, et, après de longs pourparlers, après d'interminables discussions, la paix fut signée à Loudun ³. Condé et les princes furent encore une fois comblés d'honneurs et de pensions; quant au parti réformé qui, malgré les sages avis de Lesdiguières et de Mornay, s'était follement engagé dans une guerre imprudente, il n'en retira pas d'autre profit que la confirmation de tous les avantages antérieurement accordés ⁴. Il devait garder au maréchal une profonde rancune pour l'attitude qu'il avait eue durant les derniers événements, dans son intérêt peut-être, comme l'en accusaient ses ennemis, mais aussi, on peut le dire, dans l'intérêt de la cause protestante et de la monarchie. Même au plus fort de ce conflit dangereux où la conduite du maréchal l'exposait aux ardentes récriminations de ses coreligionnaires, il n'abandonnait point la cause des réformés qui s'adressaient à lui et imploraient sa protection. Il défendait les intérêts des Bernois et des protestants de Saluces contre les âpres convoitises du duc de Savoie ⁵. Il interposait sa médiation dans une querelle entre les protestants et les catholiques de Pont-de-Veyle, et donnait hautement raison aux réformés ⁶. En somme, malgré les froissements d'un amour-propre maintes fois blessé par les réprimandes des synodes, malgré les sollicitations d'un entourage ouvertement hostile au parti réformé, Lesdiguières, par habitude, sinon par conviction, semblait fortement attaché à la cause pour laquelle il avait si longtemps combattu. Mais cet attachement devait-il durer bien longtemps dans une âme déjà profondément ébranlée et résister aux séductions de plus en plus pressantes qui allaient désormais l'envelopper?

1. *Actes et Corresp.*, II, 94-95. — Videl (I, 549-550) donne de cette lettre si simple et si ferme une longue et insipide amplification.

2. Videl, I, 551.

3. *Mém. de Pontchartrain*, 416-446. — Bouchitté, *passim*.

4. Bouchitté, introd., p. 64.

5. *Actes et Corresp.*, II, 65-68, 185-186.

6. *Ibid.*, II, 150-151.

CHAPITRE XVII

LESDIGUIÈRES SOUS LE GOUVERNEMENT D'ALBERT DE LUYNES

(1617-1621)

Événements d'Italie. — Efforts de Lesdiguières pour amener Louis XIII à seconder Charles-Emmanuel. — Le maréchal passe en Piémont; brillante campagne dans le Montferrat, vastes desseins de Lesdiguières. — Il est arrêté par la Cour de France. — Il n'en continue pas moins ses efforts pour rendre indissoluble l'alliance franco-piémontaise. — Il prend une part importante à la négociation du mariage savoyard. — Entreprise du duc d'Ossuna; Lesdiguières ne peut la faire réussir.

Après la mort de Concini, le pouvoir passe aux mains d'un favori qui va être pendant quatre ans le maître absolu des volontés du prince. Ce favori d'ailleurs ne manquera ni de perspicacité ni de décision politique, et la figure de l'adroit Provençal, dégagée à notre époque des exagérations et des erreurs des pamphlétaires, a pris une place importante au seuil de l'édifice qu'élèvera bientôt le cardinal de Richelieu ¹. Quoi qu'il en soit, la chute du « tyran italien » avait causé dans toute la France une profonde allégresse, une confiance générale, un mouvement de réconciliation universel. Dans tout le royaume, les haines semblent disparaître, les jalousies s'effacer ². Lesdiguières est le premier à se sentir rassuré, à regarder l'avenir avec confiance, à espérer qu'avec les Sillery, les Villeroi, les Puisieux, la politique

1. Voir Cousin, *Journal des Savants*, 1861-1863. — B. Zeller, *le Connétable de Luynes*, 1879, in-8°.

2. Basin, *Hist. de France sous Louis XIII*, II, 2.

de Henri IV sera franchement reprise et la Savoie vigoureusement secourue. Charles-Emmanuel, après le départ du maréchal, s'était vu de nouveau dans un grave péril. Au mois de mai 1617, don Pedro était rentré en campagne avec une puissante armée de 25 000 fantassins et de 5 000 cavaliers, avait franchi le Pô et était venu mettre le siège devant la place de Verceil ¹. Le duc jeta dans la ville un puissant renfort, commandé par le baron de Damas et cet ingénieur Ercole Negri, qui avait longtemps servi dans l'armée de Lesdiguières. En même temps il poussait la Hollande et l'Union Évangélique à déclarer la guerre à l'Espagne; il écrivait lettres sur lettres à la Cour de France pour la supplier de tenir enfin ses promesses, de permettre à Lesdiguières de franchir les Alpes ². Il s'adressait surtout au maréchal, lui expédiait un message pressant par son agent Cavouret, lui exposait la situation terrible où il se trouvait, le conjurait de hâter les levées pour lesquelles il lui avait récemment envoyé de l'argent, et surtout d'accourir en Italie pour lui donner la main ³.

La nouvelle de l'entrée en campagne de l'armée espagnole eut en France un grand retentissement. A la Cour on reconnut hautement que le maréchal avait eu raison de s'opposer aux projets de don Pedro, qu'il avait mieux servi la France que ceux dont l'opposition tracassière l'avait toujours empêché de franchir les Alpes ⁴.

Mais Lesdiguières est l'homme des décisions énergiques; il veut autre chose que des sympathies inutiles et qu'un appui platonique. Il écrit au roi pour lui signaler les progrès menaçants de l'Espagne : il faut plus que jamais travailler à consolider le crédit de la France en Italie, à contenir l'insatiable Philippe III qui ne cherche qu'à tromper Sa Majesté, à empêcher « le ravale-ment de l'honneur de la France ». Charles-Emmanuel est plus que jamais décidé à donner la main à Louis XIII; que Sa Majesté ne le repousse point, car l'alliance piémontaise ne peut que lui rendre de grands services. Pour lui, avant même d'en avoir reçu

1. *Dell' Historia di Pietro Giovanni Capriata*, libri dodici (1638), 319-322. — Malingre, *Hist. gén. des guerres et mouvements arrivés dans divers Etats du monde sous le règne auguste de Louis XIII*, 1638, 2 vol. in-8°, I, 244. — Ricotti, IV, 107-108.

2. *Arch. di Stato (Negoz. Francia, mazzo supplem. LV. Memoria al Crequy, 2 mai 1617)*.

3. *Actes et Corresp.*, II, 119, note 1.

4. Videt, II, 35.

l'ordre, il lève des troupes; mais il ne veut pas seulement amener au duc des bandes isolées de volontaires impuissants, il veut une armée, une armée véritable qui montre enfin que le roi de France est le premier roi de l'Europe et qu'il ne s'inclinera devant personne ¹. Et pendant qu'il hâte et surveille les levées, pendant qu'il s'entend avec Cavouret sur les détails de la prochaine campagne, il donne à Charles-Emmanuel de longs conseils sur les précautions à prendre, les places à occuper, les chefs à choisir et les alliances à rechercher ².

Cependant, à la Cour, les intrigues se multipliaient pour empêcher Louis XIII de seconder les vues de Lesdiguières. Le jeune roi avait reçu avec la plus grande bienveillance Fresia, l'envoyé de Charles-Emmanuel ³. Il ordonnait à Schomberg de lever des régiments pour les amener à Lesdiguières, et encourageait les gentilshommes à venir se presser autour du vieux Dauphinois. Aussitôt l'ambassadeur d'Espagne accourt aux Tuileries, essaie de parer le coup, s'écrie que l'on veut rompre sans motifs avec le roi son maître, jeter la France et l'Espagne dans une guerre aussi terrible qu'inutile ⁴. Louis XIII fait venir Monteleone et, en présence de toute la Cour, lui dit qu'il a toujours cherché à maintenir la paix entre la Savoie et l'Espagne, mais que, devant la mauvaise volonté de Sa Majesté Catholique, il doit tenir la parole qu'il a donnée au duc. « Je sais, ajoute-t-il, la véritable cause de la lenteur du gouverneur de Milan à donner satisfaction au duc de Savoie, mon oncle; on fait accroire au roi, votre maître, que je n'oserais sortir de mon royaume pour secourir mes alliés. Je veux bien qu'il sache que mes affaires ne sont pas en si mauvais état qu'il se l'imagine; mais quand tout devrait être renversé pendant mon absence, rien ne m'empêchera de passer les monts et d'aller contraindre le roi votre maître à tenir la parole qu'il a donnée et dont le duc de Savoie s'est contenté à ma considération ⁵. » C'était là un noble et ferme langage, digne du fils de Henri IV. Et le roi ajoutait devant toute la Cour : « Si le roi d'Espagne ne rend pas Verceil comme il me l'a promis, je serai obligé de lui déclarer la guerre; et si nous en venons là, je veux

1. *Actes et Corresp.*, II, 119-121.

2. *Ibid.*, II, 123-128.

3. *Arch. di Stato (Negoz. Francia, mazzo VII, n° 58)*.

4. Videl, II, 37.

5. Griffet, *Histoire de Louis XIII*, I, 232.

que ce soit le maréchal de Lesdiguières qui mette l'épée à la main ¹ ».

Toutefois, au mois de juillet, l'armée française ne s'était pas encore mise en mouvement. C'est que de nouvelles intrigues se nouaient à la Cour de France, où le duc de Monteleone venait de recevoir une bonne provision de ducats à distribuer ². Louis XIII et ses ministres ordonnaient à Lesdiguières de ne pas se presser, d'attendre la prise de Verceil : de cette façon, la France n'aurait pas la responsabilité d'un échec devenu inévitable et sa médiation n'en serait que mieux accueillie ³. D'autre part, on craignait que le duc, s'il était trop facilement victorieux, n'imposât des conditions inacceptables à l'Espagne. Voilà le secret de ces longues temporisations du cabinet français, dont Lesdiguières ne semble pas avoir eu la confiance, mais dont il dut se faire le complice ⁴. Tandis qu'il s'avance à petites journées à la tête d'une armée où servent d'illustres volontaires comme Rohan, Schomberg, Candale et Thermes, tandis qu'il fait venir de Lyon l'argent que Charles-Emmanuel met à sa disposition pour lever de nouvelles troupes ⁵, le duc de Savoie lui écrit des lettres suppliantes pour qu'il précipite sa marche et franchisse les Alpes avant que l'armée espagnole se soit emparée de Verceil ⁶. Le 25 juillet, il arrive à Avigliana : il y apprend que le duc s'est épuisé en efforts inutiles, que les secours qu'il attendait à la fois de France, d'Allemagne et de Suisse ne sont pas arrivés et que le marquis de Caluso, à bout de ressources, a dû livrer Verceil aux Espagnols ⁷. Le maréchal alors entre en scène. Il a pour lui tous les avantages de la position : il a su obéir aux ordres de Louis XIII et se prêter à la politique prudente d'Albert de Luynes ; il a permis aux Espagnols de s'engager à fond en démasquant leurs vues ambitieuses et en s'aliénant ainsi les dernières sympathies qu'ils pouvaient rencontrer à la Cour ; il a fait comprendre au duc de Savoie qu'il ne pouvait rien faire sans son appui. Il aura désormais beau jeu

1. Griffet, *loc. cit.* — Cousin, *Journal des Savants*, 1861, p. 275. — Benvoglio au cardinal Borghèse.

2. Capriata, 330.

3. *Ibid.* — Vidal, II, 39.

4. Benvoglio, *Nunziatura di Francia*, tome I, lettre 461, 2 août 1617.

5. *Actes et Corresp.*, II, 128.

6. *Ibid.*, II, 129.

7. Capriata, 330-331. — Ricotti, IV, 114-115. — Relaz. dell' assedio di Vercell (*Archiv. Storico Italiano*, tome XIII, ann. 1847).

pour conduire à bonne fin la partie qu'il a dû si souvent abandonner.

Il envoie immédiatement Sauveterre à Paris pour annoncer à la Cour ce qui se passe au delà des monts. Il réunit son armée à celle du duc, qui était venu à sa rencontre jusqu'à Chivasso et n'avait pu s'empêcher de lui adresser des reproches, auxquels il n'eut pas de peine à répondre. Il s'entend avec Charles-Emmanuel et les ambassadeurs vénitiens, envoie Bellujon à Milan pour sommer don Pedro d'en venir à un accommodement ¹. L'Espagnol répondit en recourant à ses « subtilités accoutumées » : il était disposé à exécuter le traité d'Asti; mais il soulevait toute sorte de chicanes, qui avaient surtout pour but de lui faire gagner du temps ². Mais Lesdiguières est décidé à agir vigoureusement, à montrer que le roi de France veut en finir. Malgré les calomnies de ceux qui prétendent qu'il veut plutôt la guerre que la paix ³, il entre dans le territoire d'Alexandrie. L'armée libératrice du maréchal est saluée par les cris de joie de tous les patriotes italiens : Tassoni célèbre la résurrection de l'Italie, les placards patriotiques chantent la délivrance de la péninsule, et Charles-Emmanuel s'adresse aux nobles descendants des Romains dans des odes inspirées ⁴. Tandis que les ambassadeurs de Venise, de l'Espagne et de la Savoie discutent à Paris, tandis que Bon, Gussoni et Moretta luttent pied à pied contre Monteleone, les rudes capitaines qui entourent Lesdiguières s'impatientent de ces interminables lenteurs : on crie bien haut dans l'armée française que le moment est venu de châtier l'insolence des Espagnols, de rétablir Charles-Emmanuel dans la possession de Verceil et de fermer cette plaie saignante ouverte au flanc du Piémont ⁵. Lesdiguières est de l'avis des Rohan, des Candale et des Schomberg : il faut

1. *Actes et Corresp.*, II, 131. — Videl, II, 42.

2. *Ibid.*, II, 132.

3. *Ibid.*, II, 134.

4. Tassoni, *le Filippiche contro gli Spagnuoli* (Firenze, 1855). — Carutti, II, 168-169.

5. Capriata, 345. « I capitani venuti di Francia, desiderosi di cose nuove, di smaccare la riputatione dell' arme Spagnuole e di risarcire il duca de' danni per la loro tardanza sofferti; approvando per giuste e per ragionevoli le diffidenze di lui, negavano di volere partire d'Italia se prima nol vedevano reintegrato nella possessione di Vercelli; allegando premere troppo agli affari del Piemonte e per conseguenza a quei del Regno la ritentione o restitutione di quella piazza; onde, come per l'assenza loro ne era il duca stato spogliato, così non voler partendosi lasciar quella piaga aperta in Italia. »

montrer à ces fiers Espagnols que le nom de la France est toujours redoutable et les forces du roi toujours invincibles, que Louis XIII n'a qu'un mot à dire pour que l'étendard fleurdelisé flotte dans toute la Haute-Italie et jusque sur les murs de Milan ¹. Et comme les ordres qu'il attend n'arrivent point, il se décide brusquement et entre en campagne.

A la tête de 12 000 fantassins et de 2 000 chevaux, il se jette vers Asti, pendant que don Pedro établit ses troupes le long du Tanaro vers Solero, Felizzano, la Rocca et Refrancor. Il fait reconnaître par son lieutenant Brunet les positions occupées par l'ennemi. Le 1^{er} septembre, il ordonne de marcher en avant. Toujours désireux d'éviter à la France les complications que redoute le cabinet de Paris, il a soin de ne point déployer les enseignes françaises et de suivre l'armée « comme personne privée », ainsi qu'il l'écrit au timoré Villeroi. Mais il ne cache pas au ministre qu'il fera tout son possible pour bien battre les Espagnols et rendre « irréconciliables » Charles-Emmanuel et don Pedro ². L'avant-garde est commandée par Lesdiguières qui veut être le premier à attaquer l'ennemi et qui se fait appuyer par les coureurs du maréchal de Thermes; le centre est sous les ordres des princes Victor et Thomas; l'arrière-garde a pour chef le comte Guy de Saint-Georges, appuyé des lansquenets de Schomberg. A cinq heures du soir, on arrive sur le front de Felizzano, à un quart de lieue de la ville. Déjà Lesdiguières s'avance sur la place, quand arrive au galop une estafette du duc : Charles-Emmanuel l'avertit que les Espagnols sont logés à Nonio et à la Rocca d'Arazzo, que la situation est dangereuse, qu'il faut reculer et remettre la partie à un autre jour. Le maréchal, étonné, malade, se jette à bas de sa litière, répond fièrement : « Il y a cinquante ans que je fais la guerre sans avoir jamais reculé d'un pas : je ne suis pas d'avis de commencer aujourd'hui ». Et sautant sur son cheval malgré la fièvre qui ne le quitte pas depuis plusieurs jours : « Allez dire au duc, s'écrie-t-il, que s'il ne lui plaît de venir, je m'en vais ». L'armée le suit, mais à distance. Aussitôt Lesdiguières lance de Thermes et ses coureurs sur la route de Felizzano, contient l'impatience de ses gentilshommes et arrive aux portes de la ville. La place était défendue par un millier de montagnards tyroliens qui

1. *Actes et Corresp.*, II, 135-137.

2. *Ibid.*, II, 137.

s'étaient fortement retranchés. Lesdiguières poste le maréchal de Thermes sur la route de Solero pour s'opposer à une attaque des Espagnols, et, malgré les avis de Charles-Emmanuel qui voudrait se porter en même temps sur Solero ¹, décide qu'il faut d'abord en finir avec la garnison de Felizzano. Il repousse la demande des Tyroliens qui offrent de capituler pourvu qu'on leur permette de se retirer librement sur Alexandrie, et fait reconnaître par Montmiral les barricades élevées à l'entrée de la ville. Les gardes du maréchal mettent pied à terre, se placent à la tête de l'infanterie franco-savoisienne et se jettent courageusement à l'assaut des positions ennemies. Trois fois les assaillants sont repoussés; on se bat avec fureur sur les barricades qui s'élèvent à l'entrée de la ville. Enfin les soldats de Lesdiguières sont maîtres de la place et y massacrent tous les soldats ennemis ².

Le même jour, le comte Guy, à la tête de l'arrière-garde, s'empara de Refrancor et renvoyait en Suisse la petite garnison qui occupait cette place. Ribaldone et plusieurs autres places du Tanaro, épouvantées des rapides succès de Lesdiguières, firent aussitôt leur soumission. La terreur se répandit dans toute la région des Langhe et jusqu'à la mer. Charles-Emmanuel et Lesdiguières se tournèrent alors contre la petite place de Quatordecì, occupée par une faible garnison de Trentins qu'ils sommèrent de se rendre; l'ennemi fit d'abord mine de résister, mais Lesdiguières ayant fait dresser ses batteries, il se rendit aussitôt à composition ³.

Dès que Lesdiguières eut rallié le comte de Saint-Georges et que son armée fut au complet, il marcha droit sur Alexandrie, occupa les deux places de Solero et de Corniento qui n'étaient qu'à 6 milles de la ville. Le gouverneur d'Alexandrie fit sortir de la ville le capitaine Guasco qui se porta au-devant de quelques centaines de cavaliers wallons envoyés de Vercell. Lesdiguières, prévenu par un paysan, laisse à Felizzano son infanterie fatiguée,

1. Videt accuse même le duc d'avoir voulu engager Lesdiguières dans ce mauvais pas pour avoir ensuite l'avantage de l'en retirer (II, 48). Charles-Emmanuel était un allié trop intéressé et surtout un capitaine trop consommé pour commettre une faute pareille.

2. Videt, II, 45-52. — Malingre, I, 249-253. — Capriata, 346-347. — *Briève Relation des derniers progrès de S. A. S.* (Torino Pizzamiglio, 1617.) — *Arch. di Stato (Negoz. Francia, mazzo suppl. LV. Istruz. del Lesdiguières al Bellujon)*. — *Mercure français*, V, 193-194.

3. Videt, II, 51. — Capriata, 348. — *Mercure français*, V, 195.

se porte en avant avec ses arquebusiers et tombe sur l'ennemi, qui rentre précipitamment dans Alexandrie ¹. Cependant la ville était pleine d'épouvante et de confusion; les habitants des campagnes envoyaient leurs femmes et leurs bagages jusqu'à Gènes, et ceux de la ville se tenaient sur le rempart, le mousquet à la main, s'attendant à chaque instant à voir paraître l'ennemi. Jean-Jérôme Doria réunit dans le Montferrat tout ce qui pouvait porter les armes et se porta rapidement sur Alexandrie avec 2 500 fantassins et 400 cavaliers. Mais le duc et le maréchal résolurent de se jeter sur cet important renfort. Prenant avec eux leur cavalerie, ils se lancèrent à la poursuite de l'ennemi et l'atteignirent à la tombée de la nuit. Doria ne perdit point la tête : prévenu de la prochaine attaque des Franco-Piémontais, il s'était retranché fortement dans la plaine, derrière un fossé profond. Il établit son infanterie dans ce camp improvisé, et mit sa cavalerie en dehors des retranchements pour soutenir la première attaque de l'ennemi. Lesdiguières arrivait avec Tallard, Candale, Rohan et les Savoyards. La cavalerie franco-piémontaise se jette impétueusement sur celle de l'ennemi, qui, après une résistance acharnée, se retire derrière l'infanterie. Celle-ci, solidement retranchée, accueille l'armée ducale par une terrible décharge de mousqueterie qui renverse bon nombre de gentilshommes, comme le vicomte d'Arpajon, Thémines et le Provençal de Vins. Les Français, étonnés, reviennent à la charge, cherchent à envelopper l'ennemi, mais sont partout repoussés. L'obscurité la plus profonde règne sur le champ de bataille; il serait imprudent de s'aventurer à travers un pays inconnu, coupé de ruisseaux et de collines : Lesdiguières fait retirer ses troupes. Quant à Doria, il ne voulut pas attendre le choc de toute l'armée ennemie; il décampa pendant la nuit et entra dans Alexandrie au milieu des cris de joie des habitants ².

Le duc et Lesdiguières, après avoir incendié Felizzano, se portèrent contre la place d'Annone. La petite ville et son château fort étaient défendus par une garnison de 2 000 Espagnols, Suisses ou Trentins; sommée de se rendre, elle fit bravement une sortie, qui fut repoussée par le maréchal de Thermes. Lesdiguières fit dresser

1. Videt, II, 52-53. — *Mercure français*, V, 196.

2. Nous nous écartons presque constamment ici du récit de Videt qui dénature entièrement les faits, parle seulement d'une échauffourée où se trouvèrent engagés une vingtaine de gentilshommes (II, 53-55). Voir, sur ce léger échec de Lesdiguières. Capriata, 348-349. — Cf. *Mercure français*, 196-198.

ses batteries, ouvrit la tranchée et, quand la brèche fut assez large, lança ses troupes à l'assaut de trois côtés à la fois. La ville fut enlevée, la garnison obligée de s'enfermer dans le château. Mais pressée par la famine, n'espérant aucun secours, elle se rendit à discrétion, fut envoyée en partie prisonnière en Franche-Comté; les Suisses seuls, et en particulier ceux de Lucerne, purent se retirer librement grâce à l'intervention de Lesdiguières à qui ils en gardèrent une profonde reconnaissance ¹.

L'armée franchit alors le Tanaro et parut brusquement devant la Rocca d'Arazzo. Les Espagnols qui occupaient la ville se retirèrent en désordre vers Alexandrie; Lesdiguières lança à leur poursuite de Thermes, La Brosse et ses carabins, atteignit et enveloppa leur arrière-garde, qui fut obligée de se rendre. Le reste put arriver jusque dans la place d'Alexandrie, dont le gouverneur voyait tristement, du haut de ses remparts, les campagnes environnantes inondées de troupes françaises, les villages dévastés, les places enlevées. En six jours, Lesdiguières avait pris 5 villes, tué ou pris 6 000 ennemis, chassé don Pedro au delà d'Alexandrie et obligé les Espagnols à demander une suspension d'armes ².

Déjà Lesdiguières caresse de vastes projets : forcer l'Espagne à signer la paix avec le duc, mettre la main sur le duché de Milan, s'unir à Venise, aux Pays-Bas, aux princes protestants d'Allemagne ~~et au roi d'Angleterre~~, reprendre les desseins du grand Henri, étendre l'influence française dans toute l'Italie et profiter de la terreur que sa présence a jetée dans toute la Lombardie ³. Mais la Cour de France ne voulait pas aller aussi loin que l'ardent maréchal : elle entendait soutenir le duc de Savoie, mais sans rompre ouvertement avec l'Espagne. Déjà les négociations pour la paix étaient activement poussées, à Madrid par le baron de Sennecey, à Milan par le comte de Béthune; déjà on avait envoyé à Rome l'archevêque de Lyon pour expliquer au nouveau pontife la conduite du roi de France ⁴. A Paris on commence à s'effrayer

1. Capriata, 350-351. — Videl, II, 56-57. — Malingre, I, 258. — *Mercure français*, V, 198.

2. « Les victoires et conquêtes de S. A. le duc de Savoye et de M. le maréchal de Lesdiguières sur l'État de Milan, avec la délivrance d'Asti et cinq places prises par force, plusieurs villes gagnées et l'armée espagnole délivrée de 5 000 hommes en moins de 6 jours », Lyon, 1617, in-8°. — Videl, II, 58-59. — Malingre, I, 258-259. — Capriata, 354. — *Mercure français*, V, 199-200.

3. *Actes et Corresp.*, II, 136-137. Lettre à Villeroi.

4. *Bon. Relaz. di Francia* (ap. Barozzi e Berchet, sér. II, vol. II). — Ricotti, V, 115-118. — Carutti, II, 170-171.

des projets de l'audacieux Dauphinois; on a promis à l'ambassadeur d'Espagne que si Philippe III s'en tient scrupuleusement à l'observation du traité d'Asti, on n'entreprendra rien contre lui. Et c'est précisément le moment où Lesdiguières envoie Bellujon à la Cour pour faire part au ministre de ses rêves ambitieux : il se charge de mettre la main sur le Milanais en quelques mois pourvu qu'on lui assure 200 000 écus ¹. Bellujon fut introduit dans le Conseil des ministres; mais à peine eut-il exposé ses projets, que le garde des sceaux du Vair prit la parole : « Le maréchal, dit-il, a de fort beaux desseins, mais est-il sûr de vivre assez longtemps pour mener à bonne fin une entreprise aussi considérable, et, s'il vient à manquer à la France, où trouvera-t-on un second Lesdiguières ²? » D'ailleurs on craignait que la présence des huguenots dauphinois en Italie n'indisposât le Saint-Siège ³. Une lettre pressante du roi enjoignit au maréchal de cesser immédiatement les hostilités et de rentrer en France ⁴. Lesdiguières dut même se justifier d'avoir pris les armes pour faire exécuter un traité dont il s'était porté garant et pour protéger un allié qui s'était jeté spontanément entre les bras de la France ⁵. D'ailleurs, comme il l'écrivait ironiquement à Villeroi, on avait eu « plus de peur que de mal » et les Espagnols n'étaient pas aussi redoutables qu'ils voulaient le faire croire. Don Pedro allait-il « faire le difficile » après avoir été lestement battu et fort maltraité ⁶? Ses prévisions se réalisèrent, et, le 13 septembre, un traité préparatoire fut signé entre Béthune, Charles-Emmanuel et l'ambassadeur espagnol ⁸. Lesdiguières, malgré le profond mécontentement qu'il éprouve, écrit qu'il est prêt à revenir en Dauphiné, « à faire voir à toute la France qu'il ne sait rien mieux que de bien obéir à son roi, le servir de toutes les forces de son âme et de sa personne ⁸ ». Mais avant de partir, il veut assurer le sort de son allié; malgré les ordres de la Cour, il décide avec Charles-Emmanuel qu'il gardera sous les armes une partie de ses troupes, qu'il les laissera

1. *Arch. di Stato (Negoz. Francia, mazzo suppl. LV. Istruz. del Lesdiguières al Bellujon)*. — Videl, II, 60.

2. Videl, II, 60.

3. Bentivoglio, *Nunziatura di Francia*. Lettre du 15 décembre 1617.

4. Capriata, 353. — Bentivoglio, Lettre du 13 septembre.

5. *Actes et Corresp.*, II, 139.

6. *Ibid.*, II, 140.

7. B. N., ms Brienne, vol. 81, p. 323.

8. *Actes et Corresp.*, II, 142.

vers les frontières du Piémont pour qu'elles puissent accourir au premier appel. Il cherche à aplanir toutes les difficultés avec l'Espagne, et, après avoir reçu les chaleureux remerciements du duc, il quitte Turin le 18 octobre et, vingt jours après, arrive à Grenoble ¹. Le traité définitif avait été signé à Pavie, le 9 octobre 1617 : on y avait stipulé que Charles-Emmanuel et le gouverneur de Milan désarmeraient avant la fin de l'année, que de part et d'autre on rendrait les prisonniers et les places fortes conquises pendant la guerre ².

La guerre paraissait terminée, mais Lesdiguières ne s'y trompait point; il connaissait les menées ténébreuses du triumvirat espagnol en Italie, don Pedro, d'Ossuna et Bedmar; il savait que le duc avait de plus en plus besoin de son secours. Aussi, quand Louis XIII l'invite à se rendre à l'Assemblée des notables de Rouen, répond-il qu'il ne peut quitter le Dauphiné et que sa présence est indispensable sur la frontière des Alpes, devant la conduite perfide du gouvernement espagnol ³. Dès lors il veille sur l'Italie, est en correspondance suivie avec Charles-Emmanuel, lui envoie La Fare qui va et vient entre Grenoble et Turin, devient l'arbitre des destinées savoyardes. Il signale longuement au roi les menées de l'Espagne en Italie, ses efforts pour « apprivoiser » le duc de Savoie, l'intérêt capital qu'a la France à continuer sa protection à Charles-Emmanuel qui peut se rejeter d'un jour à l'autre du côté de Philippe III ⁴. L'Espagne ayant demandé le complet désarmement de la Savoie, et la France ayant eu la faiblesse de l'ordonner au duc, il fait comprendre à Louis XIII qu'il est imprudent de licencier toutes ses troupes quand don Pedro conserve les siennes sur le pied de guerre ⁵. Il consent pourtant à tenter l'expérience jusqu'au bout, et, sur la prière du roi, il conseille au duc de remplir exactement les conditions du traité, de renvoyer ses troupes et de « ne vouloir que ce que veut Sa Majesté ⁶ ».

Mais il sait à quoi s'en tenir sur la bonne foi de l'Espagne; il

1. Videl, II, 62-63. — *Actes et Corresp.*, II, 143-144.

2. *Arch. di Stato (Negoz. Francia, mazzo supplém. LV)*. — *Concerti di Pavia*. — Siri, IV, 292. — *Propositions faites pour la paix en Piémont*, etc. (Turin, 1617, in-8°). — Ricotti, IV, 120. — Carutti, II, 177.

3. Videl, II, 64.

4. Lettre à Villeroi. — *Actes et Corresp.*, II, 148.

5. *Ibid.*, II, 153.

6. *Ibid.*, II, 155-157. — Videl, II, 66.

écrit au roi une lettre qui eut en France un grand retentissement. Il lui montre qu'il doit se tenir sur ses gardes; que l'Espagnol ne cherche qu'à gagner du temps, à attendre le moment favorable pour rompre le traité; qu'il saura trouver des prétextes « et des pointilles » pour obliger la maison de Savoie à se jeter entre ses bras ¹. Il n'est peut-être pas étranger à ces longues instructions que Charles-Emmanuel confie à ce moment au chevalier Gabaleone, qui doit mettre en garde Louis XIII contre les machinations de l'Espagne et demander pour le duc la permission de ne pas désarmer ². A la Cour, on semble croire que Lesdiguières pousse ouvertement le duc à ne pas licencier son armée, on craint moins de froisser Son Altesse que ce lieutenant général qui, suivant l'expression du nonce, « est plus qu'un roi dans sa province ³ ». Aussi Louis XIII écrit-il au maréchal une longue lettre pleine d'attentions et de ménagements: il s'étonne de voir le duc de Savoie hésiter encore à mettre bas les armes; il est profondément affligé de son attitude, car elle l'empêche de négocier avec l'Espagne et de signer avec elle un traité définitif; il a toujours une armée prête à marcher au secours du duc, qui peut ainsi s'en remettre loyalement à la France de l'exécution du traité de Pavie; enfin Sa Majesté compte surtout sur le dévouement et la fidélité du maréchal, qui devra s'entendre avec l'ambassadeur Béthune et amener Charles-Emmanuel à recourir aux moyens pacifiques ⁴. Lesdiguières se rend à ses conseils, exécute scrupuleusement ses ordres, transmet ses volontés à Charles-Emmanuel ⁵, lui annonce qu'il a tout fait pour empêcher le licenciement, mais que, le roi de France y étant décidé, il n'y a plus qu'à se soumettre ⁶. Il parvient à vaincre ses répugnances, et quand Charles-Emmanuel s'est enfin décidé à déposer les armes, il le félicite hautement

1. *Lettre de M. le maréchal des Diguieres au roy sur l'infidélité de l'Espagnol*, Paris, 1618, in-8°. — *Actes et Corresp.*, II, 158-160.

2. *Arch. di Stato (Negoz. Francia, mazzo XIII, n° 5. Istruz. al cav. Gabaleone)*.

3. « Venne qui ancora alcuni di sono un gentiluomo mandato dal Dighieres, il qual consiglia ancor egli che di quà non si astringa Savoia a disarmare... In Francia, sono infiniti che istigano continuamente Savoia a star saldo, dicendo che questo rè ancorchè volesse non potrà abbandonarlo, e qui i medesimi ministri bisogna che vadan temporeggiando, particolarmente bisogna procedere con Dighieres più colle preghiere che colla forza, essendo egli più che rè in Delfinato. » Bentivoglio, dépêche du 31 janvier 1618.

4. *Actes et Corresp.*, II, 162-163. — II, 168-169.

5. *Ibid.*, II, 166-168.

6. *Ibid.*, II, 169-171.

de sa condescendance¹. C'était là un résultat qui était dû surtout aux efforts et à la patience du maréchal : Louis XIII le reconnaissait dans une lettre qu'il lui écrivit pour le remercier et dans laquelle il s'engageait à montrer au duc de Savoie qu'il n'aurait pas à se repentir de sa conduite².

Cependant Charles-Emmanuel suppliait instamment le roi de France de compléter la pacification de l'Italie. Louis XIII envoya au delà des monts un nouveau négociateur, le baron de Modène, pour aplanir les dernières difficultés. Modène vint prendre à Grenoble les avis du maréchal et même ceux de Marie Vignon, dont Charles-Emmanuel cultivait précieusement l'amitié par des cadeaux princiers et des attentions délicates³. Il vit le duc à Turin et se rendit avec Béthune auprès de don Pedro. Mais de nouvelles difficultés surgissaient tous les jours; le gouverneur de Milan refusait de rendre Verceil, parce qu'il comptait secrètement sur la conspiration qu'ourdissait à ce moment le duc d'Ossuna à Venise. Lesdiguières, qui était informé de tout ce qui se passait au delà des monts et qui connut peut-être à l'avance les projets d'Ossuna⁴, était loin d'être mécontent de la tournure que prenaient les événements; il comptait sur une prochaine rupture et il préparait le duc de Savoie à cette idée⁵. Enfin, après d'interminables négociations, Louis XIII tient un langage énergique, et l'Espagne se décide à abandonner la place de Verceil (15 juin). Le duc de Savoie triomphait, et il triomphait surtout par Lesdiguières. « Chacun reconnaît, écrivait Louis XIII, que cette restitution procède de mon intervention et autorité; les peuples d'Italie, qui en recueillent le principal fruit, confessent qu'ils le tiennent de moi et qu'après Dieu ils me doivent leur repos⁶. » Et dans une lettre adressée au maréchal, il le remerciait de « ses bons devoirs

1. *Actes et Corresp.*, 174-175.

2. *Ibid.*, 175.

3. *Arch. di Stato*. Lettere particolari. — Lettre du 28 janvier 1618. — Ces lettres de l'année 1618 nous montrent le duc de Savoie envoyant constamment à la maréchale de riches cadeaux, faisant prendre des nouvelles de sa santé, et Marie Vignon, de son côté, protestant tous les jours de son absolu dévouement à la cause du duc, s'occupant avec « passion » de toutes les affaires qui l'intéressent. Voir notamment les lettres des 7, 19, 28 janvier, 20 juin, etc.

4. C'est un de ses neveux, Balthazar Juven, qui révèle la conspiration au Sénat de Venise. — *La Vie de don Pedro Giron*, trad. de M. de Leti, 1701, in-12, t. III, p. 6.

5. *Actes et Corresp.*, II, 178-179.

6. Bazin, *Hist. de France sous Louis XIII*, II, 60

et de ses soins assidus »; il l'engageait à conseiller à Charles-Emmanuel « de jouir désormais de ce doux repos et de remettre son État affligé des mouvements passés ¹ ».

Lesdiguières avait obtenu un point important en amenant le gouvernement de Louis XIII à se mettre ouvertement du côté de la Savoie; il voulut obtenir plus encore : il voulut mettre cette alliance à l'abri d'un caprice de cour ou d'un changement de favori. Pour cela, il fallait unir une princesse française au prince héréditaire de Piémont, défaire par le mariage savoyard ce qu'avaient fait les mariages espagnols. Déjà, depuis quelque temps, les esprits sensés en France revenaient aux vieilles idées de Henri IV, à la politique dont Lesdiguières avait été l'infatigable défenseur. On disait tout haut que la France et la Savoie étaient faites pour s'unir; qu'elles formaient deux États « germains par la ressemblance de leur complexion et la conformité de leur fortune »; que le Piémont, de tout temps, « avait reçu par réverbération une bonne part de nos peines ² ». Lesdiguières, qui n'était pas étranger à la rédaction de l'ouvrage du conseiller Guilliet, avait chaudement appuyé ces sympathies renaissantes, « épaulé ces espérances » qui grandissaient ³. Il avait « constamment et sans varier, non seulement espéré, mais prédit et assuré le succès de cette alliance », répété à tout le monde qu'« elle était différée et non pas rompue », que l'intérêt et l'honneur de la France finiraient par l'emporter sur les intrigues des coteries jalouses et les rancunes égoïstes des partis ⁴. Les historiens, les diplomates, les patriotes rappelaient les innombrables alliances qui avaient uni les deux pays, la communauté des intérêts, la persistance opiniâtre des sympathies. Lesdiguières fait longuement formuler ces aspirations nouvelles par son ami Guilliet qui nous le montre surveillant jalousement les progrès de l'Espagne, « s'éveillant au choc des tourbillons qui bruyaient autour de ses frontières ⁵ ». Il écrit lui-même au roi de France pour lui dicter la politique à suivre à l'égard de la Savoie : le duc est dans une situation qui l'oblige à se jeter forcément du côté de l'Espagne ou

1. *Actes et Corresp.*, II, 194, note 1.

2. Scipion Guilliet. *Renouvellement des anciennes alliances des maisons et couronnes de France et de Savoie*, etc. Paris, 1619, in-4°, p. 5

3. *Ibid.*, 108.

4. *Ibid.*, 109.

5. *Ibid.*, 162.

du côté de la France; il est de l'intérêt de Sa Majesté de ne pas lui laisser chercher un autre appui que le sien; la maison de Savoie ne compte-t-elle point d'ailleurs parmi les plus anciennes et les plus illustres de l'Europe, et peut-on rêver une alliance à la fois plus honorable et plus avantageuse? Telle était l'opinion de Henri IV, telle était sa politique : le moment n'est-il pas venu de reprendre les projets que sa mort a si brusquement interrompus ¹?

En même temps il écrit au duc de Savoie pour l'engager à négocier le mariage du prince Victor-Amédée avec Christine de France, la sœur de Louis XIII ². Il envoie le baron de Marcieu à la Cour pour y soutenir la cause de Charles-Emmanuel et préparer les voies au mariage savoyard ³. Il fait agir Béthune, Modène et Déageant. Cette politique audacieuse, ce retour franchement marqué aux idées de Henri IV n'étaient pas sans rencontrer une vive opposition, aussi bien à la Cour de Turin qu'à celle de Paris. On mit tout en œuvre pour empêcher ce rapprochement; on alla jusqu'à inventer une prétendue agression du duc contre Genève ⁴. Mais Lesdiguières s'opiniâtre; il conseille à Charles-Emmanuel d'envoyer à Paris le cardinal Maurice de Savoie pour seconder les efforts de Marcieu et du président Fresia ⁵. Il importune tout le monde, se multiplie, fait agir l'érudition pesante de Guilliet et l'éloquence persuasive de François de Sales. Le cardinal Maurice part de Turin, vers la fin de l'automne 1618, accompagné du comte Philibert de Verrue, de saint François de Sales et du président Favre, muni de longues instructions que Charles-Emmanuel a rédigées ⁶. Quand il arrive dans le Dauphiné, « cette sœur jumelle de la Savoie ⁷ », il reçoit de Lesdiguières un accueil magnifique. Il entre à Grenoble en passant sous des arcs de triomphe couverts de pompeuses inscriptions où le maréchal célèbre à l'avance les avantages de l'alliance qu'il rêve depuis si longtemps :

1. Videt, II, 69-70.

2. *Actes et Corresp.*, II, 195, 199, 203, 206, etc.

3. *Ibid.*, 206-209.

4. Videt, II, 71. *Arch. di Stato*. Lettere del duca, mazzo XX. — Lettre du 14 août 1618. « La voce che hanno fatto correre dell' intrapresa fallita di Geneva è senza fondamento; veramente questa è stata una gran malignità. »

5. *Actes et Corresp.*, II, 212-214.

6. *Arch. di Stato* (Negoz. Francia, mazzo VIII, nos 6 et 7).

7. Guilliet, *Renouvellement des anciennes alliances*, etc., p. 79.

Digne fils d'un vaillant Alcide,
 Cette cité où Mars préside
 Te reçoit comme un Alcyon
 Qui nous apporte l'espérance
 De voir le Piémont et la France
 Unis de même affection.

Et sur le portail du palais de Lesdiguières il peut lire ces vers qui durent faire sourire le lettré délicat, mais aussi flatter singulièrement le politique :

Ce beau soleil qui d'Orient,
 Avec un visage riant,
 Vient flairer le lys de la France,
 Puisse-t-il, ainsi qu'autrefois,
 Par une parfaite alliance,
 Joindre cette fleur à ces croix ¹!

Des feux de joie sont allumés sur toutes les montagnes, et une comète qui vient flamboyer au ciel est accueillie de tous « comme l'astre du Grand Henri ² ». Partout l'ambassade est admirablement reçue, et quand elle arrive à Paris, le cardinal est fêté par toute la Cour. Le 20 octobre, M. de Verdun écrivait à Lesdiguières pour lui annoncer que le mariage était arrêté, qu'« il aurait à faire les conditions lui-même et que tout passerait par ses conseils ³ ». Quelques jours après, c'est le roi en personne qui lui annonce que le cardinal a fait sa demande, que sa réponse a été favorable, qu'il ne saurait trouver pour sa sœur de parti plus avantageux, que cette alliance contribuera à affermir la paix générale ⁴.

A la Cour, on comprend que cet heureux événement, dont Lesdiguières est le principal auteur, va puissamment favoriser les grands desseins de Charles-Emmanuel ⁵. Mais l'opposition est loin d'avoir désarmé. Le jour où de Luynes présenta au cabinet l'idée d'un mariage avec la Savoie, le président du Conseil et son fils Puisieux, ministre des affaires étrangères, ainsi que le garde des sceaux du Vair, la combattirent de toutes leurs forces. Ils

1. La croix de Savoie. Arch. de Grenoble, BB. 85, fol. 205-207.

2. Guillet, *op. cit.*, 90.

3. *Actes et Corresp.*, II, 218, note 1.

4. *Ibid.*, II, 230. Bentivoglio. « Sentì la Maestà con molto gusto la detta dimanda », etc. — *Nunziatura*, tome III, lettre 1493.

5. Bentivoglio, tome III, lettre 1683.

rappelèrent le peu de confiance que l'on devait avoir dans la maison de Savoie, prétendirent que le duc ne songerait jamais qu'à s'agrandir aux dépens de ses voisins, qu'il nous abandonnerait pour passer du côté de l'Espagne dès le lendemain du mariage, s'il pensait y trouver son compte. Le garde des sceaux s'écria en plein Conseil : « La France met un serpent dans son sein ¹ ». Du Vair, dit M. Cousin, avait raison et il avait tort. Nul ne connaissait mieux l'ambition et la déloyauté du Savoyard que Luynes et Lesdiguières. Mais pour eux, les raisons secondaires s'effaçaient devant la nécessité impérieuse d'affaiblir la puissance espagnole en Italie, de lui enlever à tout prix la Lombardie qui unissait l'Espagne et l'Autriche, de la livrer plutôt à un allié dont on pouvait se défier, mais dont la grandeur nous importait plus que sa reconnaissance ². Il n'était pas jusqu'à la princesse Christine qui ne fit une opposition toute féminine à la politique savoyarde en rêvant d'épouser un roi, comme sa sœur Élisabeth ³.

Pendant plusieurs mois, Lesdiguières suit activement les négociations, informe le duc de toutes les phases par lesquelles elles passent successivement, lui fait comprendre les immenses avantages qu'il pourra en retirer ⁴. Il fait intervenir la maréchale, qui agit auprès de ses amis de Paris et de Turin ⁵. Il rassure Charles-Emmanuel, il le gourmande, il contient son impatience, lui répète que « nulle faction n'est assez puissante à la Cour pour renverser ses volontés et les faire changer », qu'il faut savoir attendre et compter avec les lenteurs ordinaires de la Cour ⁶. Enfin, toutes les difficultés furent aplanies et les noces furent célébrées, le 10 février 1619 ⁷. C'était là un vrai triomphe pour la politique de Lesdiguières : aussi la Cour de Madrid se montre-

1. Dépêche de l'ambass. vénitien (ap. Cousin, *Journal des Savants*, 1861, p. 276).

2. Cousin, *ibid.*, 276-277. L'auteur exagère quand il dit que Luynes seul eut l'honneur de cette alliance de toutes parts contrariée; cet honneur, il le partage au moins avec celui qui avait rêvé cette alliance bien avant l'arrivée de Luynes aux affaires.

3. Bentivoglio, *Nunziatura*, tome III. Lettre du 24 octobre 1618.

4. *Actes et Corresp.*, II, 234.

5. *Arch. di Stato*. Lettere particolari. Lettre de la maréchale au duc, 18 décembre 1618.

6. *Actes et Corresp.*, II, 241.

7. Cette date a été établie pour la première fois par Claretta : *Storia della Reggenza di Cristina di Francia* (Torino, 3 vol. in-8°), tome I, 20 et suiv. — Cousin, *op. cit.*, 277. — B. N., mss Brienne, vol. 81, p. 329.

t-elle inquiète et le pape redoute-t-il que ses anciens projets de guerre avec l'Espagne ne soient immédiatement repris ¹.

Le prince de Piémont partit le premier pour l'Italie. Quant à la princesse, elle s'achemina à petites journées vers les Alpes, suivie d'un brillant cortège de gentilshommes. Louis XIII avait d'abord décidé que Lesdiguières serait chargé de conduire l'escorte princière « et de faire en cette occasion l'honneur de la France ² ». Mais devant les jalousies ardentes des princes du sang, il confia cette mission au grand prieur de Vendôme. Le maréchal n'en voulut pas moins faire une brillante réception à celle qui allait faire triompher sa politique au delà des monts. Dès le mois de septembre il fait de grands préparatifs ³; il convoque tous les gentilshommes de la province ⁴, fait venir les consuls des villes dauphinoises à Vizille pour concerter avec eux de magnifiques réjouissances ⁵. Il fait venir des violons de Lyon, des tambours d'Avignon; il ordonne d'exercer sans relâche la population de Grenoble. Le 19 octobre, la princesse est annoncée. A une lieue de la ville, elle rencontre Lesdiguières, accompagné des autorités locales, de la noblesse, des officiers du Parlement, de 1500 arquebusiers et du corps consulaire à cheval. Après les harangues d'usage, la princesse s'avance vers Grenoble, ayant à sa droite le maréchal. A la porte de la Perrière, on avait construit une grotte : on en vit sortir une jeune fille, gracieusement vêtue en nymphe, « coiffée d'un chapeau de lauriers entrelacé de myrtes et d'olivier, avec une écharpe, une ceinture de verrerie et une guirlande de pavots », qui s'avança au-devant de Christine, lui présenta les clefs de la ville et lui chanta un couplet de bienvenue. Alors, au milieu des fanfares, au bruit des canons qui tonnent de tout côté, le cortège s'avance à travers les rues somptueusement pavoisées, superbement décorées par Van Helder et Jean Nitbaël. Partout se dressent des arcs de triomphe, des écussons, des guirlandes de feuillage. A l'entrée de l'Hôtel Lesdiguières, « une fontaine à l'antique sort d'un vieil roc plein de mousse », tombe dans un bassin où flotte l'écu de Savoie écartelé de trois fleurs de lis, avec la devise : *enatabit*. Christine se rendit

1. Bentivoglio, *Nunziatura*. Lettre du cardinal Borghèse, 29 mars 1619.

2. Videl, II, 102.

3. *Actes et Corresp.*, II, 253. Lettre aux consuls d'Embrun.

4. *Ibid.*, II, 257-258.

5. Arch. de Grenoble, BB. 86, fol. 167-170.

d'abord à la cathédrale, puis au logis de Lesdiguières, dont les honneurs lui furent faits par la maréchale. Le lendemain, arrivèrent les princes de Piémont : les fêtes continuèrent pendant trois jours ¹.

Le 21, la princesse assista à une cérémonie solennelle présidée par François de Sales : elle posa la première pierre du monastère de la Visitation que le saint évêque de Genève était venu fonder à Grenoble ². Le mardi suivant, Lesdiguières accompagnait la princesse jusqu'à la frontière. Il ne cachait pas la joie profonde qu'il éprouvait, les vives espérances qu'il fondait sur cette alliance. La France désormais paraît décidée à rester étroitement unie avec la Savoie, à ne plus la laisser « baillée en curée ³ », à la guérir de ces « intermittences de fièvre ⁴ » que lui causaient les armes de l'Espagne. Ce grand événement, qui retentit dans toute l'Italie, y raffermir les espérances de ceux qui cherchaient une occasion de secouer enfin le joug de Philippe III ⁵.

C'est alors qu'un étranger, un Espagnol, se lève dans la péninsule, cherche à faire triompher la politique de Charles-Emmanuel et de Lesdiguières : c'est don Pedro Giron, duc d'Ossuna, viceroy de Sicile et de Naples. C'était déjà le duc d'Ossuna qui, avec Bedmar et don Pedro, avait organisé contre Venise cette fameuse conspiration qui n'échoua que parce qu'elle fut dénoncée par un neveu de Lesdiguières et peut-être à son instigation ⁶. Bedmar et don Pedro avaient dû quitter l'Italie; le triumvirat s'était dissous; la « corde à trois cordons », comme disaient les contemporains, s'était déliée et ne menaçait plus d'étreindre l'Italie ⁷. D'Ossuna craignit de partager la disgrâce de ses amis et il résolut de prendre les devants. C'était un ambitieux, résolu à parvenir par tous les moyens. Il avait une flotte puissante, une armée

1. Pour le détail de ces fêtes, voir : Arch. Grenoble, BB. 86, fol. 186-190. AA. 27. — Prudhomme, 446. — Videl, II, 102-103. — *Recherches hist. sur les alliances royales de France et de Savoie*, par le R. P. Monod, Lyon, 1621, p. 5.

2. Pilot, *Eglise et couvent de Sainte-Marie-d'En-Haut*, Grenoble, 1869, in-8°, p. 9.

3. Guilliet, *op. cit.*, p. 121.

4. *Ibid.*, p. 108.

5. Bentivoglio, Lettre du 24 avril 1619. — Carutti, II, 190.

6. Nani, *Historia della Repubblica Veneta*, 1676, in-4°, I, 188. Cet historien dit de Montcassin et de Juven qui dénoncèrent les conjurés : « Al Dighieres in stretto grado congiunti ». — Greg. Leti, *Vie de don Pedro Giron* (1701, in-12), tome III, p. 6. — Botta, *Storia d'Italia*, tome IV, 181.

7. Greg. Leti, *Vie de don Pedro Giron*, III, 33.

solidement organisée, renforcée d'aventuriers de toute nation; détesté de la noblesse napolitaine, qu'il traitait durement, il était adoré de cette populace de lazzaroni qu'il avait gagnée par ses flatteries et ses libéralités. Il parlait de supprimer les gabelles qui pesaient lourdement sur le peuple, et, passant un jour sur la place où l'on pesait les marchandises à taxer, il trancha avec son épée les cordes de la balance pour indiquer qu'il entendait désormais les affranchir de toute imposition ¹.

D'Ossuna avait pour capitaine des gardes un Français nommé La Verrière qui le poussait secrètement à la révolte. Un Dauphinois nommé de Veynes, ami particulier de Lesdiguières et qui servait aussi dans l'armée du duc d'Ossuna, appuyait ses conseils. Il se rendit à Turin auprès de Charles-Emmanuel et à Grenoble auprès de Lesdiguières, n'eut pas de peine à leur faire comprendre tout le parti qu'ils pouvaient tirer des mécontentements et des rancunes du vice-roi. Les deux alliés résolurent de se servir de l'ambitieux Espagnol pour donner le signal de la guerre contre Philippe III et le chasser de la péninsule. Ils échangèrent une active correspondance avec les ministres français, qui leur abandonnèrent entièrement la direction de cette affaire délicate ². En même temps, par l'intermédiaire du seigneur de Chateaufort, d'Ossuna faisait connaître ses intentions au résident vénitien Spinelli : il proposait à la Sérénissime République de soulever la ville de Naples, de s'en faire proclamer roi; de céder aux Vénitiens trois ports sur l'Adriatique et d'abandonner la Lombardie à Charles-Emmanuel. Les Vénitiens enverraient à son secours une flotte de 7 navires et une armée de 8 000 hommes ³. Mais le Sénat ne voulut pas se fier à celui qui, l'année précédente, avait rêvé d'anéantir la puissance vénitienne, qui, après avoir violé le droit des gens, songeait à violer ses serments de fidélité à son roi et à sa nation. Vainement le duc de Savoie et Lesdiguières interviennent auprès de la République; vainement l'irascible Piémontais s'écria que si les Vénitiens laissaient échapper une si belle occasion, il se faisait moine ⁴ : le Sénat refusa de donner la main au vice-roi.

1. Giannone, *Hist. civile du royaume de Naples* (trad. Desmonceaux, 1742), tome IV, 440. — Nani, I, 227.

2. Videl, II, 86. — Giannone, IV, 440.

3. Spinelli al doge, 15 et 23 mai. — Ricotti, IV, 147.

4. Dépêche de Pesaro au doge, 1^{er} juin 1619. — Carutti, II, 192.

Il n'en fut pas de même de Lesdiguières et de son allié savoyard : tous deux s'empressèrent d'ouvrir l'oreille aux propositions de l'ambitieux d'Ossuna. De Veynes revenu en Dauphiné repart bientôt pour Naples avec les instructions secrètes de Lesdiguières. Il travaille activement le puissant vice-roi, le pousse à rompre ouvertement avec l'Espagne. « Jamais, lui dit-il, il ne pourra rencontrer une plus belle occasion de mettre sa fortune à couvert, de déjouer les projets des ennemis qui veulent le perdre à la Cour de Madrid. N'a-t-il pas une armée de 15 000 hommes, une flotte de 40 navires, une artillerie formidable et des places imprenables ? Les circonstances sont des plus favorables ; toutes les puissances de l'Europe travaillent à l'abaissement de la maison d'Autriche. L'Allemagne est en feu, l'empereur est engagé dans l'inquiétante guerre de Bohême ; les Hollandais menacent les Flandres. Le duc de Savoie n'attend qu'un signal pour se jeter sur le Montferrat et sur le Milanais. L'Espagne est incapable de faire un effort pour sauver le royaume de Naples ; qu'il se déclare contre elle, et il verra aussitôt la France marcher à son secours. Les Français et les Italiens qui servent dans son armée sont tout disposés à le seconder ; quant aux Wallons et aux Espagnols qu'elle renferme, ils ne sont pas payés depuis longtemps et commencent à murmurer : il lui sera facile de les amener à une mutinerie qui les attachera irrévocablement à sa cause. Il est vrai qu'il a du danger à redouter : le prince Philibert de Savoie, à la tête d'une flotte espagnole, doit arriver prochainement à Naples pour s'opposer aux projets qu'on lui prête déjà à Madrid. Mais n'a-t-il pas des forces suffisantes pour lui tenir tête et lui faire entendre raison ? Quoi qu'il en soit, il faut se décider et agir promptement. Les puissances sur lesquelles il compte ne peuvent se déclarer avant lui contre l'Espagne et ne doivent commencer la guerre que lorsqu'il en aura donné le signal ¹. »

Le duc hésitait encore : les promesses de Veynes et de La Verrière le décidèrent. Il résolut d'agir si Charles-Emmanuel et Lesdiguières s'engageaient à le soutenir. Aussitôt le maréchal, qui correspond avec le duc par l'intermédiaire de La Fare, charge son ami Déageant d'insister auprès de Luynes et de Louis XIII pour qu'ils interviennent en Italie. « L'occasion est excellente, dit-il. Les villes lombardes, écrasées d'impôts, sont prêtes à se

1. Videt, II, 87-90. — Botta, IV, 231-233.

soulever; l'Italie tout entière répondra à l'appel de la France ¹. » En même temps, il négocie avec le prince d'Orange, le décide à faire une diversion dans les Pays-Bas. Il correspond activement avec Charles-Emmanuel ², avec les Vénitiens, à qui il cherche à faire oublier leurs rancunes contre d'Ossuna. A la Cour de France, où les avis sont partagés et où l'on paraît redouter outre mesure une guerre avec l'Espagne, il fait agir Créquy et le prince de Piémont ³. Il parvient à convaincre Albert de Luynes, et, à la fin du mois de juin, un accord secret est négocié avec le comte de Verrue, ambassadeur de Savoie à Paris : le duc et Lesdiguières devaient continuer les négociations avec le vice-roi de Naples; le roi leur permettait de faire passer des secours au duc d'Ossuna et s'engageait à ne pas aider l'Espagne à le faire rentrer dans le devoir ⁴.

Aussitôt le vice-roi hâte ses préparatifs. Il réunit un grand nombre d'aventuriers, surtout des Français que lui fait passer secrètement Lesdiguières. La plus grande partie de ses forces consistait en troupes espagnoles, les unes dévouées à sa cause, les autres d'une fidélité douteuse : il garde les unes à Naples pour être prêt à tenter un coup de main, éparpille les autres dans les places du littoral, où elles ne pourront s'opposer à ses projets. Il compte surtout sur les Italiens, dont il semble défendre la cause, et sur les Wallons, qui détestent profondément les Espagnols et ont déjà appris à les combattre dans les Flandres. Il réunit d'immenses ressources, lève de nouveaux impôts, obtient des banquiers génois des sommes considérables. Il gagne à sa cause la noblesse, qu'il comble de faveurs, le clergé, qu'il cherche à édifier par une vie devenue subitement rangée. Il cherche des alliés dans toute l'Europe, envoie 600 000 écus à l'Empereur, qu'il promet de secourir, offre 300 000 écus au comte de Bénévent, comble de riches présents le cardinal Borghèse, neveu de Sa Sainteté ⁵. Il croit que le moment est enfin venu de réaliser ses rêves ambitieux, de mettre la main sur cette couronne qu'il convoite si ardemment. Le jour où il célèbre pompeusement les noces de

1. Videt, II, 91.

2. *Arch. di Stato*. Lettere del duca, mazzo XX. Lettre au prince de Piémont, 24 juillet 1619.

3. *Ibid.* Lettere principi, mazzo XXXIX. Vitt. Amedeo al duca, 15 juin.

4. *Ibid.* Lettere ministri Francia, mazzo XVIII. Il Verrua al duca, 26 juin.

5. Botta, IV, 236-238. — Videt, II, 95.

son fils, le peuple l'acclame au balcon de son palais : Ossuna prend en riant la couronne royale, la met sur sa tête et demande à ceux qui l'entourent si elle lui va bien. Tous se taisent ; mais le prince de Bisignano, plus hardi, lui répond : « Monseigneur, cette couronne va bien, mais sur le front du roi ». Ossuna désappointé feint d'éclater de rire ; mais la Cour de Madrid est prévenue ; sa disgrâce est décidée ¹.

Devant le péril qui menace le vice-roi, l'agent de Lesdiguières intervient de nouveau, le presse de prendre au plus vite une décision. « Il faut se hâter, dit-il, et ne pas se contenter d'une demi-mesure. Compromis désormais aux yeux de la Cour, il peut s'attendre à subir toute la rigueur des lois espagnoles s'il ne se décide enfin à prendre une résolution virile ². » Alors le duc n'hésite plus : il envoie de Veynes auprès de Lesdiguières. Celui-ci suppliait toujours Albert de Luynes de prendre ouvertement la défense du vice-roi. Le Conseil parut enfin se décider à obéir à ses conseils ; mais de Luynes, tout en promettant à Créquy d'envoyer des troupes au delà des monts et de soutenir le duc d'Ossuna, ajouta que le nom du roi de France ne devait pas être prononcé dans les négociations italiennes, qu'il fallait agir prudemment avec des alliés aussi intéressés que Charles-Emmanuel et d'Ossuna ³. Lesdiguières n'en combine pas moins une expédition avec le duc de Savoie et se prépare à envoyer des troupes qui débarqueront à Vado, dès que le vice-roi espagnol se sera enfin décidé « à faire le saut ⁴ ».

Au commencement du mois d'août, le duc d'Ossuna embarque à Naples des troupes et des munitions ; mais il les débarque presque aussitôt, n'osant se fier ni à la France, ni à Charles-Emmanuel. Peut-être était-il secrètement prévenu de ce qui se passait à Paris. Albert de Luynes, jaloux de Déageant, le disgracie

1. Botta, IV, 240.

2. Videt, II, 96.

3. *Ibid.*, II, 97. Les paroles que Videt prête à de Luynes sont à peu près celles que renferme une lettre de Charles-Emmanuel (*Arch. di Stato. Lettere del duca, mazzo XX. Le duc au prince de Piémont, 17 avril 1619*). « Giunse poi Vannes, mandatomì dal signor maresciallo, il quale mi disse della resolutione di Sua Maestà circa le cose di Napoli... che si nutrisca il negotio, e che si gli assicuri di lasciarli calare gente alla sfilata, non volendo però Sua Maestà esser nominato in niente, sin tanto che il duca d'Ossuna habbia fatto enteramente il salto, che veramente era tutto quello che si potesse fare, ne si potea pretendere altro con ragione. »

4. Ricotti, IV, 148.

brusquement, le renvoie à Grenoble, désavoue toutes les promesses qu'il a faites et abandonne le vice-roi de Naples ¹. Lesdiguières comprend que tout est perdu si d'Ossuna ne se hâte de « brûler ses vaisseaux » et de commencer la guerre; de Veynes, sur son ordre, accourt à Naples, pour le supplier de se décider. Mais il trouve le capricieux vice-roi dans de nouvelles dispositions; effrayé de la tournure que prennent les événements et des menaces de l'Espagne, il cherche déjà à rentrer en grâce, veut faire croire à la Cour de Madrid qu'il n'a été que l'instrument de la France, et cache derrière une tapisserie deux gentilshommes qui doivent assister à son entrevue avec l'envoyé de Lesdiguières et servir au besoin à sa justification ². Mais de Veynes prévenu se tint dans une prudente réserve, ne fit aucune confidence compromettante. La France se crut trahie par le vice-roi; celui-ci, au contraire, se crut dénoncé à la Cour de Madrid par le cabinet français et résolut de tout dévoiler. Il envoya en Espagne Ottavio d'Avalos, qu'il chargea de tout rejeter sur le duc de Savoie. Mais l'habile Charles-Emmanuel sut prévenir le coup : son ambassadeur à Madrid et son fils le prince Philibert avertirent Sa Majesté Catholique des menées ambitieuses et des propositions du duc d'Ossuna ³.

Au printemps de l'année suivante, Philippe III ordonne au cardinal Borgia de se rendre à Naples et de remplacer Ossuna dans son gouvernement. Le vice-roi, furieux, jette le masque, rassemble ses troupes, fortifie ses palais, répand l'or à pleines mains et pousse le peuple à la révolte. Mais le cardinal s'arrête dans l'île de Procida, appelle à lui les magistrats et les principaux gentilshommes du royaume. Une nuit, il paraît brusquement à Naples, s'entend avec le gouverneur du Château-Neuf, qu'il occupe fortement. Le lendemain matin, des salves d'artillerie réveillent en sursaut d'Ossuna; il court au Château-Neuf, dont les portes restent fermées. « Ne suis-je pas le vice-roi? lui crie-t-il. — Non,

1. *Mém. de M. Déageant envoyez à M. le cardinal de Richelieu*, Grenoble 1668, p. 226-227. — Videt, II, 98.

2. Videt, II, 99.

3. Plusieurs historiens italiens s'élèvent contre Vitt. Siri qui prétend que Charles-Emmanuel dévoila la conspiration (V, 37). Les lettres du duc montrent qu'il y songea dès les premiers jours. Il écrit à son fils : « Io sono sempre del mio parere, che se ne dia notitia a Spagna; cosi bene io ne scrissi già ad esso Filiberto » (24 juillet 1619). Sa lettre du 23 septembre au prince de Piémont ne laisse aucun doute à ce sujet.

répond le gouverneur, le vice-roi est ici ¹. » Il fallut céder et partir. Il quitta Naples en jurant de se venger, revint à Madrid où il parvint à se justifier. Mais Philippe III mourut, et le duc d'Ossuna, enfermé au château d'Almeda, ne tarda pas à mourir ². Ainsi tomba l'illustre aventurier dont Lesdiguières avait espéré un instant pouvoir se servir pour chasser l'Espagne de la péninsule; il n'échoua que parce qu'il manqua de l'audace et de la décision que Lesdiguières n'avait cessé de lui conseiller.

1. Giannone, IV, 441. — Nani, I, 227. — *Vie de don Pedro*, III, 272.

2. Giannone, IV, 442. — Siri, V, 166.

CHAPITRE XVIII

LESDIGUIÈRES ET LES PROTESTANTS SOUS LE MINISTÈRE

D'ALBERT DE LUYNES

L'ASSEMBLÉE DE LOUDUN — ALBERT DE LUYNES CONNÉTABLE

(1617-1624)

Rôle de Lesdiguières dans les affaires du Béarn. — Il ne cesse de prêcher la modération. — Assemblée de Loudun. — Médiation de Lesdiguières. — Marie de Médicis et d'Epemon ne peuvent provoquer la défection du maréchal, qui assure la tranquillité du Dauphiné. — Révolte des protestants. — Importance du rôle joué par Lesdiguières qui cherche à concilier l'intérêt des Églises et l'intérêt de la monarchie. — Intrigues d'Albert de Luynes pour obtenir la connétablie au détriment de Lesdiguières. — Mission de Déageant. — Bruits de conversion; attitude des protestants. — Le maréchal se rend à Paris. — Albert de Luynes connétable.

Si Lesdiguières, sous le ministère d'Albert de Luynes, continue avec ardeur sa politique d'agrandissement et d'intervention en Italie, il va se montrer à l'intérieur ce qu'il a toujours été auparavant, le fidèle serviteur du roi. Il en trouve bientôt l'occasion dans les fameuses affaires du Béarn.

Le P. Arnoux avait pris sur Albert de Luynes une grande influence, et le nouveau ministre avait juré de travailler à la ruine des huguenots ¹. Depuis la promulgation de l'édit de Nantes, le clergé français n'avait cessé de réclamer le rétablissement du culte catholique dans le Béarn et la restitution des biens ecclésiastiques confisqués par Jeanne d'Albret. Marie de Médicis et

1. *Mém. de Fontenai-Mareuil*, p. 121.

Concini n'avaient pas osé le faire : Luynes l'osa. Dans le Conseil du roi, Luynes et Du Vair appuyaient les réclamations du clergé concernant la requête des évêques de Lescar et d'Oloron : ils voulurent avoir l'avis de Lesdiguières et le prièrent de se rendre à la Cour. Le « roi dauphin » n'aimait guère à quitter son royaume ; d'ailleurs il craignait de se compromettre aux yeux de ses coreligionnaires en se rendant auprès des ministres. Il se contenta d'écrire une longue lettre pour donner son avis. Il se garde prudemment d'ailleurs d'émettre son opinion sur la question que l'on discute, ne dit point précisément qu'il faille remettre la main sur les biens ecclésiastiques, mais ne dit pas non plus que le roi ferait mal de revenir sur l'œuvre de Jeanne d'Albret. Il se contente de recommander la prudence et la douceur : le roi doit agir en père, ne point châtier trop durement ses enfants. Il faut se garder de bouleverser imprudemment une province aigrie, de donner aux protestants une occasion de révolte en ayant l'air de choquer leurs libertés et de violer leurs privilèges. Pour maintenir dans son intégrité l'autorité royale, on doit recourir aux ménagements, assurer à tous les sujets l'impartiale justice que promettent les édits. Si, malgré tout, les Béarnais prêtent l'oreille aux fauteurs de révolte, il faut les ramener par la douceur, les isoler adroitement, montrer aux autres provinces que la cause de la royauté est aussi celle de la justice. S'ils persistent dans la rébellion, il ne faut pas hésiter à recourir à la force : une bonne armée de 15 000 hommes mise rapidement sur pied en aura facilement raison. En outre, on fera bien d'ôter aux révoltés les alliances sur lesquelles ils peuvent compter, de négocier avec le duc de Savoie, dont la politique est de toujours favoriser les révoltes intérieures, de s'unir aux États-Généraux de Hollande et au roi d'Angleterre. Privés de tout espoir de secours, les Béarnais ne tarderont pas à rentrer dans le devoir et à « faire le bien par nécessité ». Dans tous les cas, il ne faut recourir à la force qu'à la dernière extrémité et épuiser auparavant tous les moyens de conciliation ¹.

Les sages avis de Lesdiguières ne sont pas écoutés : le 25 juin 1617, paraît un arrêt qui ordonne le rétablissement du culte catholique dans le Béarn, accorde aux gens d'Eglise la mainlevée de tous leurs biens ². Aussitôt les États de la province se réunis-

1. Videt, II, 73-75.

2. Anquez, *Assemblées politiques des réformés*, 309. — V. Cousin, *Journ. des Savants*, 1861, p. 437 et suiv.

sent à Orthez malgré les défenses du roi et déclarent leurs libertés violées. Tandis que les protestants de la France tout entière s'agitent, Lesdiguières est avec Duplessis-Mornay pour conseiller la prudence et la modération, pour essayer d'une transaction qui sauvegarderait les intérêts du roi et les privilèges de la province¹. Il travaille à assurer le « contentement de Sa Majesté », en même temps que « la sûreté et le repos des Églises ». Il voudrait que le roi « fuie la voie extrême », et que les réformés se résignent à l'obéissance; « que l'on répare nos fautes et nos manquements passés, s'écrie-t-il, et qu'en même temps le roi assure l'observation des édits, sans permettre aux Parlements de les tronquer, de les restreindre ou de les modifier; que Sa Majesté daigne nous approcher d'elle; qu'elle montre à tous qu'elle a pour nous l'affection d'un père, que nous sommes ses humbles sujets et serviteurs ». Il souhaite qu'on réunisse une assemblée composée de « gens de bien, paisibles amateurs de l'État et de l'autorité du roi »; qu'on ferme l'oreille aux conseils pernicioeux de ceux qui ont « un zèle sans considération », de ceux qui veulent faire croire que la religion ne peut se maintenir que dans les troubles et le désordre. Il s'efforce de gagner à ses idées les réformés dauphinois sans provoquer les soupçons et sans « effaroucher les difficiles² ». Il travaille avec Duplessis à faire convoquer l'assemblée de la Rochelle, puis celle de Loudun, pour terminer enfin cette affaire du Béarn « qu'on laissait en croupe comme un levain pour tourner les armes contre les Églises³ ». Il écrit hardiment au roi que ses ordonnances n'ont pas été observées, que les protestants sont « naturels françois et non étrangers », qu'ils ont droit à sa protection comme tous ses enfants. Il demande que l'on remplace à Lectoure le gouverneur Fontrailles qui s'est fait catholique, que l'on fasse entrer deux conseillers protestants au Parlement de Paris, que l'on permette aux députés du Béarn d'exposer leurs griefs au roi; enfin il supplie Louis XIII d'observer les édits et d'assurer ainsi la paix du royaume. Le noble et ferme langage de l'héroïque vieillard est, comme il le dit lui-même, celui que « doit prendre un serviteur à l'endroit de son maître,

1. Duplessis à Lesdiguières, 3 novembre 1618 (*Correspondance de Duplessis*, Amsterdam, 1631, p. 84-87).

2. *Suite des lettres et mémoires de messire Philippe de Mornay*, p. 109. — *Actes et Corresp.*, II, 237-240.

3. Duplessis à Fontenay, 26 mai 1619.

après lui avoir rendu un fort long et fidèle service ¹ ». Quoi qu'en aient dit certains historiens, Lesdiguières ne cherchait pas à former un parti séparé; il avait avec lui le sage Mornay et le noble Rohan. Le principal article de sa religion n'était pas son intérêt, comme le veut Elie Benoît ², c'était l'intérêt de son parti, l'intérêt de son roi, l'intérêt de la France.

L'assemblée de Loudun s'ouvrit le 25 septembre 1619. Lesdiguières s'y fit représenter par Livache qui lut aux députés une lettre où le vieux maréchal leur recommandait de ne pas se départir de l'obéissance qu'ils devaient au roi ³. Là encore il se rencontrait avec ce que le parti réformé comptait de plus sage et de plus modéré, avec les Châtillon et les Mornay. L'assemblée se rendit à ses conseils; elle prit pour programme la belle lettre qu'il avait écrite au roi le 23 août, et exposa humblement ses griefs au roi, en même temps qu'elle remerciait Lesdiguières de « ses bons et saints avis », du zèle qu'il montrait pour la cause des Églises ⁴. Mais un conflit ne tarde pas à éclater entre la Cour et l'assemblée. Le roi demande que les représentants des Églises nomment simplement deux députés généraux, pour se séparer aussitôt; l'assemblée résiste, présente des cahiers de doléances. Lesdiguières, Mornay interviennent, parlementent avec les députés, parlementent avec la Cour. Le vieux maréchal n'hésite pas à employer toute son influence pour amener le roi à satisfaire aux justes demandes des réformés ⁵. Les députés, pleins de confiance, s'en remettent entièrement « à son intégrité et sincère affection », comptent sur lui pour qu'« il aide à cultiver ce qu'il a aidé à planter ⁶ ». En effet, il se multiplie, intrigue, remue, se rend à la Cour, plaide auprès du roi la cause de ses amis ⁷.

Mais tandis que Louis XIII autorise Lesdiguières à envoyer l'un des siens, Gilliers, à l'assemblée pour la rassurer sur ses

1. *Lettre et avis envoyé au Roy par M. le Mareschal de Lesdiguières*, Tours, 1619, in-8°. — *Actes et Corresp.*, II, 247-249.

2. Elie Benoît, *Hist. de l'édit de Nantes* (Delft, 1693, 6 vol. in-12), II, 267.

3. *Actes et Corresp.*, II, 250. — Anquez, *op. cit.*, p. 317.

4. *Actes et Corresp.*, II, 250, note 1.

5. *Ibid.*, II, 260. — *Suite des actes et mémoires de Duplessis-Mornay*, 291-296.

6. *Recueil de ce qui s'est fait par les huguenots de France depuis 1614 jusqu'en 1651*. Mss de Grenoble, n° 559, fol. 63. — Ce recueil, d'une importance capitale, renferme un grand nombre de documents inédits relatifs à l'histoire des protestants, notamment plusieurs lettres de Lesdiguières.

7. *Actes et Corresp.*, II, 262. — Ms. 556, fol. 68.

intentions, il lance contre elle une déclaration menaçante, s'écrie qu'il ne peut souffrir ce « mépris à son autorité ¹ ». Les députés s'indignent, mais le maréchal intervient de nouveau, empêche une rupture, provoque l'envoi d'une nouvelle députation à la Cour ². Quand ces députés revinrent auprès de l'assemblée, ils apportaient une lettre où Lesdiguières la félicitait de sa soumission et protestait de son entier dévouement ³. Quelques jours après (17 mars) arrivait une lettre importante de Lesdiguières et de Châtillon. Les deux capitaines y donnaient leur « foi et parole » que si les députés se rendaient aux ordres du roi, le gouvernement de Lectoure serait enlevé à Fontrailles et confié à un protestant; le Parlement de Paris compterait désormais deux conseillers réformés; on renouvellerait pour quatre ans le brevet relatif aux places de sûreté; les cahiers de doléances seraient examinés; on continuerait l'allocation de 15 000 écus aux pasteurs; le roi entendrait les députés du Béarn et ferait droit à leurs réclamations. Lesdiguières terminait sa lettre en priant l'assemblée de « se dissoudre selon la volonté du roi pour mettre Dieu et les hommes de son côté ⁴ ». L'assemblée s'en remit à la parole du maréchal et se sépara le 18 avril.

Tel fut le rôle de Lesdiguières à l'assemblée de Loudun. Il fut un puissant et utile médiateur, sut éviter la guerre civile qui paraissait sur le point d'éclater, ménager la puissance royale et l'intérêt des Églises et mériter le nom de huguenot d'État que lui donnait un contemporain ⁵. Sans doute la paix qu'il avait négociée fut précaire et les promesses qu'il arracha au roi ne furent point tenues. Doit-on s'en autoriser pour déclarer que sa conduite manqua de sincérité et qu'il fut l'auteur principal des maux qui ne tarderont pas à fondre sur les Églises ⁶? Rien ne nous permet de proférer contre lui une accusation aussi grave. Sa sincérité était si peu douteuse qu'il resta quelque temps à la Cour pour tenir la main à l'exécution des promesses faites aux réformés ⁷. Il est vrai qu'il avait obtenu, au cours de ces longues

1. Anquez, p. 323.

2. *Actes et Corresp.*, II, 273.

3. Ms. 556, fol. 87.

4. *Actes et Corresp.*, II, 271-273. — *Suite des lettres et mémoires de messire Philippe de Mornay*, p. 338. — Anquez, 325. — Videl, II, 111. — *Mercure français*, VII, 55-58. — Cousin, *Journ. des Savants*, ann. 1861, p. 445 et suiv.

5. *Advertissement* à M. de Luynes.

6. Elie Benoît, II, 283.

7. Bentivoglio. « Il maresciallo di Dighieres ha ottenuto licenza da Sua

négociations, ce brevet de duc et pair qu'il ambitionnait depuis si longtemps. Malgré la résistance du Parlement, le roi avait signifié aux magistrats qu'il devait enfin jouir d'un titre que méritaient « tant d'années de services, tant de combats auxquels il s'était trouvé pour la grandeur de la couronne ¹ ».

Lesdiguières hésita un instant avant d'aller à Paris prêter le serment ordinaire : il craignait de voir les protestants l'accuser de s'être laissé gagner par la Cour. Devant les sollicitations pressantes de Bullion et de Déageant, devant l'ordre formel du roi, il se rendit à Paris. On donna en son honneur des fêtes magnifiques. Condé vint le prendre en personne et l'amena au Parlement. La Cour avait montré une grande habileté en accordant à Lesdiguières cette haute récompense. Mais peut-on dire qu'elle acheta ainsi la conscience du maréchal? C'est le 6 février que le Parlement enregistre les lettres patentes du duc et pair. Mais la conduite de Lesdiguières n'était-elle pas avant cette date ce qu'elle sera jusqu'au 18 avril? Avant comme après le jour où il est nommé duc et pair, ne garde-t-il pas cette loyale et ferme attitude qui lui valut l'admiration et les éloges de Duplessis-Mornay? Certes le maréchal n'était pas de ceux qui peuvent se sentir pris de scrupules en face d'un marché : mais ce jour-là du moins on peut dire que l'insigne faveur dont il fut l'objet et qu'il avait conscience de mériter, était la récompense légitime d'une conduite honorable et non le honteux salaire d'une indigne trahison.

Il est vrai qu'Albert de Luynes, pour enlever aux réformés un protecteur aussi puissant, songea à l'attacher plus étroitement à la cause royale et à rétablir pour lui, s'il consentait à se faire catholique, le titre et les fonctions de connétable. Poussé par le prince de Condé, il rêvait de prendre pour lui cette charge suprême; mais, comprenant qu'il n'avait pas encore assez fait pour y prétendre, il voulait la faire rétablir, la donner à Lesdi-

Maestà di ritornare in Delfinato... Due rispetti l'hanno qui ancora trattenuto, l'uno per esaminare i caieri di quelli della religione che incontrano nove difficoltà nell'esecuzione delle promesse fatte alle lor richieste; si spera però di trovar modo per superarle; l'altro è per stabilire un maritaggio », etc. V. Cousin, *Journ. des Savants*, ann. 1861, p. 538.

1. *Mémoires de Mathieu Molé* (Soc. hist. de France), I, 229. — *Mémoires concernant les affaires de France sous la régence de Marie de Médicis*, 1720, 2 vol. in-8°, II, 386. — *Mercure français*, VI, 65. — Videl, II, 105-108. — *Récit véritable de ce qui s'est passé au Louvre à l'arrivée de M. le mareschal de les Diguières*, Paris, 1620, in-8°. — *La Réception solennelle de M. le mareschal de Lesdiguières en sa qualité de duc et pair de France*, Paris, 1620, in-8°.

guières qui était vieux et dont la succession ne tarderait pas à devenir vacante : les services du vieux maréchal pourraient ainsi frayer la voie à l'ambition du jeune favori. On le sonda habilement, on lui offrit ce titre séduisant, si bien fait pour couronner sa longue carrière militaire. Mais le « renard dauphinois » sut-il éventer, pour cette fois, les secrets de l'ambitieux ministre? Ou bien son vieux bon sens se refusa-t-il à accepter une dignité qui semblerait le prix d'une défection? Toujours est-il qu'il déclina la proposition et répondit en riant qu'il ne se ferait catholique que pour être pape ¹. Il n'en fut pas moins pris à partie, avec une extrême violence, par les fougueux et les irréconciliables du parti réformé. Les brocards et les quolibets ne furent pas épargnés à celui que l'on accusait de s'être laissé gagner par de Luynes.

Voulez-vous savoir la manière
De rendre les furibonds doux
Et, fût-ce mesme un Desdiguières,
Le faire plier devant vous?
Faites leur mascher de la graine
Ou des feuilles de l'Aluine ².

L'un des membres de l'assemblée écrivit au « vieux cavalier huguenot » une mordante élégie où il lui reprochait vivement sa conduite, l'accusait de n'être qu'« un faux frère », de s'endormir sur le sein d'une mécréante et de sacrifier pour une couronne ducale son glorieux titre de protecteur d'Israël :

Au resveiller de votre somme,
Trouvez-vous pas la liberté?
Les cordeaux des cours de Rome
Vous détiendront-ils garottés?

1. Bentivoglio. « Prima che il maresciallo di Dighières venisse alla Corte, si parlò assai che egli venisse per farsi cattolico e per esser poi dichiarato gran contestabile, et in effetto io ho inteso da parte sicura che di ciò fu introdotto pratica con lui al suo arrivo. Ma egli in somma ha voluto procedere da buon ugonotto. » Dép. du 12 février 1620, ap. Cousin, *Journ. des Savants*, ann. 1861, p. 449, note 2. — Ambass. vénitien, 18 février. « Era anche andato per mente al prencipe di Condé e a Louynes che per addimesticare la dignità de contestabile in Francia, et acciò non paresse cosa nuova, essersi fatta risorgere l'introduzione di carica tale, che posse stato bene crear contestabile il maresciallo Dighieres, il quale vecchio assai poco tempo l'havrette goduta, et il luogo ben presto poi sarebbe stato vacuo per Louines.... Ma finora disegni tali sono andati fallaci perchè Dighières ha detto ridendo a chi di ciò gli ha parlato, che non si farebbe catholico per manco che per essere papa. » *Ibid.*

2. Aluine, vieux nom français de l'absinthe. *Recueil de Luynes*, éd. de 1624, p. 57.

Comment vous pouvez-vous distraire
Quelquefois de courre en Sion,
Visitant en ce temps contraire
Vos frères en oppression ¹.

Le maréchal est maintenant aussi respecté que puissant et son alliance est recherchée par les plus puissants gentilshommes du royaume. Au mois de mai 1620, la nièce de Luynes, Mlle de Combalet, épousa le comte de Canaples, fils de Créquy et petit-fils de Lesdiguières. Ce mariage était également avantageux aux deux familles. Mlle de Combalet recevait une dot de 300 000 francs, 200 000 donnés par le roi et 100 000 par Luynes. On assurait à Canaples la survivance de la charge de maréchal de camp qu'occupait son père ainsi que sa duché-pairie. Luynes, de son côté, était heureux de devenir l'allié d'une famille puissante qui dominait dans toute la région du Dauphiné et du Lyonnais, et consolidait ainsi le prestige et l'autorité du favori. Lesdiguières consentit avec joie à ce brillant mariage, dont il fit tous les frais ².

Cependant Albert de Luynes commençait à compter autour de lui beaucoup de mécontents. On s'apercevait que la mort de Concini n'avait pas tout réparé, qu'il pouvait encore y avoir à blâmer sous le nouveau ministère. Le grand embarras du gouvernement de Louis XIII lui était causé par la reine mère, que l'on avait exilée à Blois. Après avoir éloigné d'elle l'habile conseiller dont on redoutait la toute-puissante influence, on l'assiégeait de tracasseries sans nombre, on lui prodiguait les affronts et les outrages. Luynes montrait constamment au jeune roi sa mère prête à revenir pour reprendre son autorité et punir son fils de sa brusque émancipation. On poursuivit ses amis, on persécuta ses partisans, on inspira ainsi un profond sentiment de compassion pour la reine humiliée. Bientôt les sympathies isolées prirent corps, les serviteurs de la reine mère se groupèrent, s'entendirent sur les moyens de délivrer la royale captive et d'organiser autour d'elle un parti puissant. Le Florentin Rucelai, qui cachait en ce moment au fond d'une abbaye de Champagne son esprit intrigant et son talent sans emploi, se fit l'âme du complot, courut de Blois à Sedan, de la reine à Bouillon et à d'Epernon. Le 22 février 1619, Marie de Médicis s'échappa de

1. *Recueil de Luynes*, p. 78-79.

2. Victor Cousin, *Journ. des Savants*, ann. 1861, p. 538.

Blois, alla rejoindre le duc d'Epéron qui l'attendait à quelques lieues de là, et la conduisit dans son gouvernement de Saintonge et d'Angoumois. De Loches, elle écrivit au roi, au prince et à la princesse de Piémont mariés depuis quelques jours : elle ne voulait pas, disait-elle, laisser opprimer plus longtemps son honneur et sa liberté, supporter les plus grandes appréhensions pour sa vie; dans le péril où se trouvaient les affaires du roi, elle avait résolu de se mettre en lieu sûr et de faire entendre à son fils la voix de la vérité ¹.

En même temps, elle s'adressait aux gouverneurs de province, leur écrivait pour justifier sa conduite, s'adressait à Mayenne, à Rohan et à Lesdiguières. Le maréchal lui avait donné, pendant la régence, des preuves nombreuses de son attachement et de sa fidélité : elle crut pouvoir compter sur le dévouement de celui dont elle s'exagérait les rancunes contre Albert de Luynes. Elle lui écrivit une longue lettre pour réclamer son appui et son intervention. Depuis longtemps, disait-elle en substance au vieux serviteur de son mari, elle déplore la mauvaise direction que l'on donne aux affaires du royaume; depuis longtemps elle prête l'oreille aux plaintes et aux protestations que lui font entendre les plus grands et les plus sages du royaume. Elle n'était pas libre, à Blois, de tenir le langage de la raison; elle a pris le parti de s'enfuir pour faire entendre à son fils les conseils d'une mère prudente et d'une Française soucieuse des intérêts du royaume. Nul ne connaît mieux la sincérité de ses réclamations, nul ne connaît mieux les maux de la France que le serviteur dévoué qui a donné à Henri IV tant de preuves de sa loyale affection et de son inaltérable attachement. Nul n'est plus capable que lui, par la puissante autorité qu'il a su acquérir et l'immense renommée dont il jouit en Europe, d'appuyer ses revendications légitimes. Aussi compte-t-elle sur lui pour faire entendre au roi la voix de la raison, pour calmer les appréhensions d'une mère inquiète, pour donner à la cause des bons Français le puissant et légitime appui de son crédit et de ces capacités. Elle lui gardera une reconnaissance éternelle s'il sait montrer son devoir au jeune souverain ². A cette lettre elle en joignit une autre, du duc d'Epéron. L'ancien rival de Lesdiguières le

1. Basin, II, 79.

2. Videl, II, 80-81.

conjurait en termes pressants d'intervenir dans le grave débat qui venait de surgir. « L'estime qu'il éprouve pour l'illustre maréchal lui fait un devoir de lui rendre compte de ses actions et de la mesure qu'il vient de prendre. Il n'a pu hésiter devant le devoir qu'il avait à remplir, puisqu'il s'agissait à la fois de la liberté d'une si grande et si bonne reine et de l'intérêt de la France. Il espère que le roi jugera sa conduite avec sa justice et sa bienveillance ordinaires. Sa Majesté ne peut manquer de prendre conseil de ceux qui l'ont jusque-là si grandement servie, et Lesdiguières doit compter parmi eux. Marie de Médicis espère qu'il interviendra en sa faveur auprès du jeune roi, qu'il cherchera à concilier les lois de la nature avec celles de l'État ¹. »

Lesdiguières était fort embarrassé; il n'était pas de ceux qui avaient profité des embarras de la régente pour se mettre tous les jours en révolte ouverte avec la reine mère. Il avait vu avec un profond déplaisir l'Italienne abandonner la politique du maître vénéré qu'il pleurait toujours; mais il avait toujours conservé devant elle l'attitude respectueuse d'un fidèle serviteur. D'autre part, il se rappelait le serment que Henri IV lui avait fait prêter un jour de veiller sur ce fils dont ses funestes pressentiments entrevoyaient les malheurs. Il se rappelait surtout que, si la reine avait abandonné la Savoie, Luynes l'avait hautement soutenue et que le ministre avait approuvé la politique qu'avait blâmée la régente. Il n'hésita pas un seul instant, vit son devoir et sut le remplir. Il écrivit à la reine mère une lettre énergique, qui respire la mâle franchise d'un soldat et l'inaltérable dévouement d'un sujet dévoué. « Madame, en quelque lieu que vous serez, vous serez toujours assurée des armes du roi, mon très honoré seigneur et maître, lesquelles ne porteront jamais la poincte contre vous. S'il faict, comme l'on vous a faict entendre, des levées de gens de guerre, il le doit faire, et le peut sans estre obligé d'en rendre compte à personne; autre ne le peut en son royaume sans son commandement; qui y contreviendra sentira les effects de sa cholère et cognoistra qu'il chérit les bons et punit les rebelles. Vous devez plus croire et espérer du roi votre fils que d'un mauvais serviteur qui ne vous scauroit assurer, et lequel ne prétend que de se maintenir par vostre autorité. Croyant que vous assurerez plus en parole royale qu'en

1. Videt, II, 81-82.

celle d'un sujet mal avisé, je demeure à jamais, Madame, votre très affectionné, très obéissant, très fidelle serviteur et sujet ¹. »

La réponse du maréchal au duc d'Epéron respire une franchise aussi brutale et une aussi loyale honnêteté. « Lesdiguières est heureux et fier de la confiance qu'on lui témoigne; mais la décision que vient de prendre le duc est si extraordinaire, si grosse de redoutables conséquences, qu'il refuse absolument de s'y associer. Le maître ne verra pas d'un œil aussi tranquille qu'on se le figure des sujets se révolter ouvertement contre son autorité. Que d'Epéron prenne garde : on pourrait bien s'en prendre à lui, et à lui seulement, de tout ce qui arrive. Son devoir ne serait-il pas plutôt d'user de son crédit auprès de la reine mère pour la ramener à une politique plus raisonnable? Quant au maréchal, il n'a jamais eu d'autre but que de servir fidèlement son souverain : il veut se tenir « au gros de l'arbre », quoi qu'il arrive, et « faire son devoir jusqu'au bout ². »

Il envoie aussitôt à Louis XIII les lettres qu'il a reçues et les réponses qu'il leur a faites, proteste de son absolu dévouement à la cause royale. Le jeune roi ne dissimula point la joie profonde que lui causait l'énergique attitude du maréchal. « Je savais très bien, s'écria-t-il, que l'épée de Lesdiguières ne me manquerait point pour conserver mon autorité et laisser ma couronne entière à mes successeurs ³. » Pendant que, de tout côté, le coup de tête du duc d'Epéron excite un mécontentement général, pendant que Mayenne marche sur Angoulême, que Schomberg s'avance en Limousin et La Rochefoucauld en Saintonge, Lesdiguières lève des troupes en Dauphiné, exhorte ses gentilshommes à rester dans le devoir et tient sa puissante armée toute prête à intervenir ⁴. Il n'eut pas à le faire; Luynes, en même temps qu'il négociait avec les grands qui faisaient partie du complot, agit avec une vigueur que n'avait jamais connue Concini, réunit des

1. *Actes et Corresp.*, II, 244. Nous sommes ici en présence de deux lettres bien différentes, celle que donne Videt et celle qui courut alors toute la France. La première, flottante, indécise, pleine seulement de témoignages de respect et de timides réclamations, n'est pas de celles qu'écrivait le rude capitaine. Elle tranche d'ailleurs complètement avec celle qu'il écrivit à d'Epéron. Elle est sûrement l'œuvre de Videt. Le méticuleux historiographe du connétable ne voulait pas attribuer à son héros une franchise qui pouvait nuire à sa mémoire.

2. Videt, II, 83-84. — *Actes et Corresp.*, II, 245.

3. Videt, II, 84.

4. *Actes et Corresp.*, II, 256.

troupes, tient un langage énergique et signe, le 30 avril 1619, le traité d'Angoulême. Mais les haines étaient loin d'avoir disparu; Duplessis pouvait écrire à l'un de ses amis que la défiance allait grandir, les mécontents se multiplier et que les serviteurs du roi allaient avoir de la peine à vivre entre la mère et le fils¹.

Bientôt en effet, tandis que la Cour se trouvait aux prises avec les réformés de Loudun, un nouvel orage se prépare. La reine mère se refuse à quitter Angers, malgré les instances réitérées de son fils; sa petite cour devient le centre de bruyantes intrigues; Soissons, Nemours, Vendôme s'agitent autour de l'Italienne. Charles-Emmanuel et le prince de Piémont songèrent à profiter de ces querelles intérieures, traitèrent secrètement avec les rebelles, cherchèrent à se créer en France un parti puissant². Luynes se montre énergique; il marche contre les rebelles, qu'il bat aux Ponts-de-Cé. En même temps, pour se débarrasser de celui qui machinait de nouveaux projets dans la région des Alpes, il emploie Lesdiguières. Quand le maréchal partit de Paris, après la dissolution de l'assemblée de Loudun, une lettre de Louis XIII le prévint des menées de Charles-Emmanuel et le pria d'y mettre fin. Lesdiguières répondit au roi, par l'intermédiaire de Bullion, qu'il croyait pouvoir répondre de la fidélité du Savoyard, que notre allié pouvait avoir, pour le moment, des motifs de mécontentement contre certains ministres, mais que c'était un prince trop avisé pour se jeter aveuglément dans une faction incertaine et sans fondement légitime. D'ailleurs le meilleur moyen de s'assurer son dévouement, c'était de se montrer loyalement décidé à remplir les promesses qu'on lui avait faites, d'accorder au cardinal de Savoie les bénéfices qu'il réclamait et qu'exigeait sa nouvelle dignité de Protecteur des Églises françaises auprès du Saint-Siège, de fournir à l'entretien des compagnies du prince de Piémont et de lui faire payer les pensions stipulées dans son contrat de mariage³. Il comptait un peu trop sur la sincérité d'un prince dont il connaissait pourtant la redoutable versatilité et les intrigues sans cesse renaissantes. Heureusement on savait

1. Basin, II, 85-89. — Cousin, *Journ. des Savants*, ann. 1861, p. 281.

2. *Arch. di Stato*. Lettere ministri, mazzo XIX. Istruz. al Moretta e Berton. — *Nego. Francia*, mazzo supplém. LV. Riposta del duca ai quesiti di Verrua. — Ricotti, IV, 153-154. — Bentivoglio, dépêche du 24 avril 1619 (ap. Cousin, ann. 1861, p. 347, note 1).

3. Videt, II, 114-115.

à la Cour que Charles-Emmanuel n'oserait et ne pourrait rien faire sans être appuyé par la puissante autorité du maréchal, que l'on venait de gagner irrévocablement à la cause de Luynes ¹. Quand on eut, à Paris, des preuves certaines de la conduite perfide de Charles-Emmanuel, quand les aveux du pamphlétaire Drion montrèrent sa conduite équivoque ², Lesdiguières intervint auprès du Savoyard, lui dépêcha La Fare et lui conseilla de s'expliquer franchement. Le duc le fit avec son habileté ordinaire, se disculpa grâce à Lesdiguières, mais aussi changea de conduite ³.

Pendant qu'il s'efforce de retenir le duc de Savoie dans le devoir, pendant qu'il correspond avec lui sur cette grave et importante affaire de la Valteline dont nous parlerons bientôt, Lesdiguières continue à se préoccuper des affaires de l'intérieur. Il s'entend avec Albert de Luynes pour tenir en respect les protestants du Sud-Est, a une entrevue à Lyon avec le duc de Guise, gouverneur de Provence, lève une armée de 4 000 fantassins et de 500 cavaliers et se prépare à marcher contre les rebelles, lorsqu'il apprend la défaite des Ponts-de-Cé ⁴. Pendant que son gendre Créquy marche à la tête de l'armée royale en Normandie, il intervient dans les graves événements qui éclatent alors à Privas, s'oppose ouvertement aux desseins de ceux qui, sous le prétexte futile du bien de l'État, ne cherchent qu'à miner l'autorité royale. Le gouverneur de Privas, René II de la Tour Gouvernet, était mort en 1616; sa veuve Paule de Chambaud, qui possédait des fiefs importants, voulait épouser un gentilhomme catholique, Claude de Hautefort, vicomte de Cheylane. Les protestants, qui ne voulaient pas d'un gouverneur catholique, désiraient la marier avec leur chef, Joachim de Beaumont, plus connu sous le nom de Brave Brison. Ils se jetèrent sur la ville de Privas et s'en emparèrent, pendant que Cheylane s'enfermait dans le château. Aussitôt Lesdiguières écrivit à La Roche de Grane pour le prier d'intervenir auprès des huguenots, de les soutenir jusqu'à ce qu'il ait

1. Bentivoglio, dép. du 23 juin (ap. Cousin, ann. 1862, p. 631, note 2). « Gli habbiamo ben levato il suo braccio dritto et il suo Achille, coll' haver fatto venir quà Dighieres e coll'haverlo per via di questo matrimonio negli interessi di Monsù di Louynes. »

2. *Arch. di Stato*. Lettere di Carlo-Emanuele, mazzo XX, 9 août 1619. Il duca a Verrua.

3. *Ibid.* — Lettere ministri, mazzo XIX. Verrua al duca, 4 décembre 1619.

4. Videt, II, p. 116 et suiv. — *Mém. de Pontchartrain*, p. 306. — Cousin, ann. 1861, p. 712.

réglé le débat auprès de Sa Majesté ¹. Les consuls de Privas s'adressent à lui, implorent sa protection : il leur répond qu'elle ne leur fera point défaut, qu'il se propose de leur envoyer un exempt de ses gardes avec une troupe de Suisses, qu'ils doivent en attendant « se gouverner sagement », respecter l'autorité du roi et celle du gouverneur ². Il envoie Blacons auprès de Ventadour, intrigue, supplie, se remue, écrit aux ministres, écrit à Brion pour « calmer l'orage » et sauvegarder l'autorité royale ³. Mais, sans écouter les prières du maréchal, les protestants forcent Cheylane à capituler; la ville est ensanglantée par des combats incessants qui se prolongèrent pendant de longs mois ⁴. Ce commencement de guerre civile eut son contre-coup en Dauphiné; les protestants prirent fait et cause pour leurs coreligionnaires et il ne fallut rien moins que la puissante autorité du maréchal pour prévenir une explosion générale ⁵.

Cependant les événements prenaient une tournure de plus en plus menaçante. Louis XIII s'était rendu dans le Béarn pour y achever le rétablissement de son autorité. Pour donner aux réformés les satisfactions qu'ils réclamaient depuis longtemps, il remplaça par un gentilhomme de la Religion le gouverneur catholique de Lectoure, enjoignit au Parlement de Paris de recevoir le conseiller protestant qui manquait au nombre porté par les édits. Il crut alors pouvoir sévir en toute justice contre les réformés du Béarn, entra à Pau plutôt en vainqueur qu'en souverain, fit enregistrer l'édit envoyé depuis deux ans au Conseil souverain, reçut la soumission de La Force, visita Navarreins dont il changea le gouverneur, remit partout le clergé catholique en possession de ses biens, déclara réunies à la couronne la province de Basse-Navarre et la souveraineté de Béarn ⁶. Mais cette expédition, juste et nécessaire dans son objet, modérée même en ses principaux actes, utile et bienfaisante dans ses deux plus grands résultats : l'établissement de la tolérance religieuse et l'incorporation du Béarn à la France ⁷, fut dénaturée par le fana-

1. *Actes et Corresp.*, II, 280.

2. *Ibid.*, p. 283.

3. *Ibid.*, p. 289-295.

4. A. du Boys, *Album du Vivarais*, p. 151. — Ménard, t. V, p. 335. — *Les Commentaires du soldat de Vivarais*, p. 80. — Vidal, II, 138-141.

5. De Coston, *Hist. de Montélimar*, III, 40.

6. Basin, II, 123-123. — Cousin, ann. 1862, p. 611-624.

7. Cousin, p. 625.

tisme, noircie par la calomnie et elle allait servir de prétexte à des luttes sanglantes. Lesdiguières, qui connaissait la rancune de son parti et les intrigues des ambitieux comme Rohan, voulut du moins que si la guerre venait à éclater, le Dauphiné en fût préservé. Il envoya l'un des siens, Falcoz, au duc de Guise qui commandait en Provence, à Châtillon dont il connaissait la puissante influence sur les réformés du Languedoc. Les trois chefs eurent une entrevue à Sisteron, le 17 octobre. Lesdiguières prit la parole, exposa l'objet de la réunion : de tout côté lui viennent les avis les plus inquiétants sur la situation du royaume; leur devoir est de se donner la main pour faire respecter l'autorité royale, éteindre le feu de la guerre civile que l'on cherche à rallumer dans leurs provinces ¹. Guise et Chatillon se rendirent à ses conseils et un accord fut signé : les trois chefs entretiendraient correspondance suivie; Guise et Lesdiguières dresseraient l'état des forces qu'ils pourraient mettre en ligne, et Châtillon ne quitterait point les places du Languedoc dont il avait le commandement, afin de prévenir les mouvements des factieux.

Cependant, les réformés, furieux des événements qui venaient de se passer dans le Béarn, rêvaient une nouvelle révolte et, voyant l'attitude de Lesdiguières, appelaient son impartialité de l'indifférence et son respect pour l'autorité royale une trahison de la cause des Églises. L'assemblée des protestants des Cévennes, qui se tenait alors à Alais ², lui envoya le marquis de la Charce pour essayer de le gagner à sa cause. Les événements du Béarn, lui dit le gentilhomme huguenot, blessent mortellement le parti des Églises et sont le signe avant-coureur d'une persécution générale. On a dépouillé les protestants de leurs charges et de leurs places fortes. Toutes les Églises du royaume espèrent en lui : il doit demander raison de la politique arrogante du ministre. Ne s'est-on pas servi de son entremise pour endormir les réformés et les perdre plus facilement? S'il garde le silence, les protestants le regarderont comme un traître, les catholiques comme un impuisant. Il jouit d'une immense autorité dans le royaume : il doit s'en servir pour faire éclater la justice de leurs réclamations, pour prévenir l'embrasement général que pourrait causer le désespoir des Églises opprimées. Tout le monde, dans le camp

1. Videt, II, 125-126.

2. Videt se trompe quand il la place à Anduze. (Voir Anquez, p. 331.)

d'Israël, a les yeux sur lui; tout le monde est prêt à se dévouer à sa cause, à obéir à ses ordres. Nul ne peut mieux, en France, prendre en main la cause des Églises : on n'osera pas attaquer les réformés si on le sait à leur tête. Mais s'il refuse d'écouter la voix de ses coreligionnaires éplorés, c'en est fait de son autorité dans l'État et de son autorité dans l'Église. Il n'aura pas seulement à redouter la justice de Dieu, toujours prête à frapper ceux qui trahissent sa cause : il devra craindre aussi les rancunes des hommes qui le dépouilleront de sa puissance et de sa renommée ¹.

Lesdiguières répondit sur un ton plein de hauteur et de fermeté. Ils ont tort, dit-il, de redouter une persécution à laquelle personne ne songe. Le roi a le droit d'agir comme il le fait : ce n'est pas à des sujets fidèles et dévoués de se révolter contre lui. Nè feraient-ils pas mieux de lui soumettre humblement leurs réclamations. Les Églises paraissent douter de son zèle à les servir; il a pourtant la prétention de ne le céder à nul autre sur ce point, et s'il est suspect à ses coreligionnaires, il a pour lui sa conscience et son Dieu. Il n'a ni la puissance ni l'habileté qu'on lui attribue; mais, dans tous les cas, il ne veut pas faire servir ses faibles talents, sa faible influence à combattre l'autorité sacrée de son roi. La seule politique à suivre, c'est de se soumettre d'abord à la justice de Sa Majesté et de discuter ensuite avec elle ². Le langage qu'il tenait aux réformés, il le tenait en même temps aux révoltés du Béarn. Au mois de décembre 1620, il apprit que la province était loin d'être pacifiée; des assemblées se tenaient secrètement; dans plusieurs villes, des mouvements s'organisaient ³. Lesdiguières écrivit aussitôt aux Églises du Béarn une lettre qui fut rendue publique. Il les conjurait de cesser immédiatement cette conduite imprudente et de dissoudre leurs assemblées. « Si vous continuez à manquer à l'obéissance que vous devez au roi, ajoutait-il, j'en donnerai avis à Sa Majesté, et, sur son ordre, je serai l'un des premiers à marcher contre vous pour châtier votre désobéissance et faire connaître à vos dépens le pouvoir et l'autorité du roi. Sachez que nous sommes tous étroitement obligés par les lois divines et humaines d'honorer, de respecter et de servir notre

1. Videt, II, 127-129.

2. *Ibid.*, II, 130-131.

3. *Suite des lettres et mémoires de messire Philippe de Mornay*. Lettre à Lesdiguières, p. 468.

roi. » En même temps il leur envoyait La Bertelière pour les maintenir dans le devoir ¹.

Mais le synode national d'Alais faisait revivre à ce moment la permission donnée à l'assemblée de Loudun, sur la foi de Condé, de Luynes et de Lesdiguières, de tenir une nouvelle assemblée au bout de six mois si les promesses de la Cour n'étaient pas exécutées dans ce délai. Dès le mois d'octobre 1620, les députés de la Rochelle écrivirent aux provinces que le moment était venu de prendre en main la cause des Églises. En même temps ils s'adressèrent à Lesdiguières, lui demandèrent humblement son avis, lui rappelèrent que la cour s'était servie de son crédit à l'assemblée de Loudun pour renvoyer les députés, qu'elle n'avait point tenu les promesses dont il s'était porté garant; ils le supplièrent de prendre la défense des Églises et de ne pas abandonner une cause pour laquelle il avait tant de fois exposé sa vie ². Mais Lesdiguières refusa d'adhérer aux actes de l'assemblée et de s'y faire représenter; il défendit même aux protestants dauphinois d'y envoyer leurs députés ³. L'assemblée passa outre, et, le 2 janvier 1621, le député général Favas présentait ses remontrances à Louis XIII. Il lui rappelait les promesses faites à Lesdiguières et à Châtillon, la parole royale qui avait été donnée aux réformés; il signalait hardiment les entraves mises partout à l'exercice du culte réformé, les attaques dirigées contre les protestants par les prédicateurs catholiques, et demandait le rappel immédiat des troupes royales qui occupaient le Poitou, la Guienne et le Béarn ⁴. Malgré les menaces et la colère du roi, les députés ordonnèrent à Favas de réitérer ses instances, de lui parler désormais comme mandataire de l'assemblée et de rejeter « toute entremise particulière trainant après elle de très dangereuses conséquences et tendant non à son bien, mais à sa ruine ».

Si la compagnie se montrait, par avance, hostile à toute intervention, c'est qu'elle connaissait les sentiments de la plupart des chefs huguenots, c'est qu'elle savait Duplessis, Lesdiguières,

1. *Lettre de M. le mareschal de Lesdiguières envoyée le neuvième décembre 1620 aux rebelles du pays de Béarn sur les assemblées par eux faictes contre le service du Roy*, 1620, in-8°. — *Actes et Corresp.*, II, 278-279.

2. Mss de Grenoble, 556, fol. 152-153. — Videt prête à l'assemblée une longue lettre pleine de violences que les députés n'ont sûrement jamais songé à écrire (II, 132-133).

3. Anquez, p. 332.

4. *Ibid.*, 333.

Rohan et La Trémoille partisans de la dissolution immédiate de l'assemblée. Lesdiguières écrivait à ce moment au « pape des huguenots » pour lui dire ce qu'il pensait de la situation présente, et sa lettre montre une profonde connaissance des périls que courent les Églises et de la politique qui seule peut les sauver. Il souffre profondément, dit-il, de la tournure que prennent les événements; il souffre de voir la défiance d'un côté, la colère de l'autre. Il faut que dans la crise redoutable que traverse la Cause, un homme dévoué se jette entre les deux partis : cet homme, ce sera Lesdiguières. Il veut se donner pour politique d'apaiser le roi, de l'amener à prêter l'oreille aux réclamations des protestants, mais sans blesser son orgueil et sans heurter sa volonté. Pour dissoudre l'assemblée factieuse et combattre les projets redoutables de la « démocratie rochellose », il compte sur l'expérience et le patriotisme de son vieil ami ¹. — En même temps il écrit une longue lettre en réponse à celle que l'assemblée lui avait envoyée le 28 décembre. Que les députés, dit-il en substance, prêtent l'oreille à ses conseils, car ils viennent d'un cœur qui n'a jamais souhaité que l'honneur et la prospérité des Églises. Pour que l'assemblée qui vient de se réunir soit régulière, il lui faut une convocation en forme et un prétexte légitime : elle n'a ni l'une ni l'autre. Les députés ont-ils, en effet, des motifs suffisants pour rester réunis malgré les ordres formels de la Cour? N'a-t-on pas fait droit à leurs réclamations au sujet de Lectoure, et ne cherche-t-on pas à régler la question des places de sûreté? Reste l'affaire de Béarn; mais pourquoi ne point procéder par des voies légitimes et régulières en priant Lesdiguières et Châtillon d'intervenir auprès de Sa Majesté et de la sommer de tenir ses promesses de Loudun? Au lieu de cela, on s'avise de tenir une assemblée qui n'a pour elle ni la justice ni le bon droit. Il faut avant tout en prononcer la dissolution, car, même en supposant que les revendications du parti soient fondées, on ne peut les présenter au prince qu'avec la soumission et le respect que lui doivent des sujets dévoués. Agir autrement, c'est « blesser l'autorité, partager l'autorité », faire d'une bonne cause une cause mauvaise, et donner l'exemple de la rébellion. Le roi est tout disposé à écouter leurs réclamations, si on les lui présente d'une façon régulière.

1. *Suite des lettres et mémoires de Philippe de Mornay*, p. 303. — *Actes et Corresp.*, II, 281-282.

Quant à lui, il est prêt à seconder leur politique, à appuyer leurs revendications et à servir la cause des Églises jusqu'à son dernier soupir; mais il veut le faire en restant fidèle à son roi et à son pays ¹. Dans une nouvelle lettre plus pressante encore qu'il leur écrit le 8 mars, il renouvelle cet appel à la modération, les supplie de ne pas être les premiers à violer l'édit de Nantes ².

Cependant La Trémoille, Rohan et Soubise se réunissaient à Niort avec un grand nombre de délégués de la noblesse et du tiers état et se prononçaient pour la dissolution immédiate de l'assemblée. Mais les députés ripostèrent qu'« ils sauraient bien se conserver sans eux » et ils résolurent d'agir plus vigoureusement que jamais. L'esprit de « démocratie » que redoutait Lesdiguières commençait à souffler sur la vieille capitale huguenote ³. Favas et Chalas présentèrent audacieusement une requête à Louis XIII qui refusa de l'entendre. Le roi et son ministre avaient besoin d'avoir auprès d'eux celui qui se faisait avec tant d'ardeur le champion de la politique modérée : Louis XIII écrivit à Lesdiguières une lettre affectueuse où il le remerciait de sa constante fidélité et de son dévouement opiniâtre. « J'ai besoin de vous auprès de moi, ajoutait-il; partez immédiatement pour Paris. Je vous assure que si la désobéissance de quelques-uns de mes sujets m'obligeait à prendre les armes, vous y auriez les principaux commandements et les charges les plus honorables ⁴. » Le maréchal ne voulait pas partir immédiatement : il prétexta les rigueurs de la saison et certaines affaires à régler en Languedoc. Mais Louis XIII lui écrivit de nouveau pour hâter son voyage et lui renouveler ses promesses. Si le roi et surtout le ministre de Luynes tenaient tant à voir le maréchal à Paris, c'est qu'il était devenu le sujet et le prétexte de ténébreuses intrigues qu'il convient d'examiner attentivement.

Depuis longtemps la Cour négociait secrètement avec Lesdiguières pour le gagner plus complètement à sa cause et l'amener à rompre ouvertement avec son parti. On savait que le vieux maréchal n'était que médiocrement attaché à la cause des

1. « La response de M. le duc Desdiguières aux plaintes à luy envoyées par ceux de l'assemblée de La Rochelle », Paris, 1621, in-42. — *Actes et Corresp.*, II, 285-288. — *Mercur françois*, VI, 43-48. — Videl (II, 134-138) a publié cette lettre, mais en la modifiant profondément.

2. *Actes et Corresp.*, II, 294-295.

3. Anquez, p. 335.

4. *Actes et Corresp.*, II, 296, note 1.

réformés, et que ce huguenot d'État, comme l'appelaient les siens, n'avait pas besoin, pour « sauter le fossé », des raisons qui avaient décidé son maître Henri IV. C'est peut-être à lui que songeait amèrement le farouche railleur de la Confession de Sancy quand il faisait dire à son héros : « Ce n'est pas changer que suivre toujours même but. J'ay eu pour but, sans changer, le profit, l'honneur, l'aise et la seurté. Tant que le dessein d'être huguenot a été conforme à ces quatre fins, je l'ai suivi sans changer. Quant au contraire j'ay veu dommage, honte, peine et danger c'eût été inconstance de changer des desseins opposez diamétralement. J'ay donc suivy mon but, je n'ay changé que de moyens ¹. » La conduite du maréchal n'avait jamais été assez désintéressée pour que son abjuration n'apparût aux uns comme une calamité possible, aux autres comme un rêve réalisable. Il fallait être d'une naïveté bien tenace ou d'une ignorance bien profonde pour compter, comme le faisait alors l'auteur des *Tragiques*, sur le capitaine dauphinois afin de « relever l'enseigne d'Israël ² ». Ce qui retenait encore Lesdiguières, c'était l'amour-propre d'une conscience plus chatouilleuse que sincère, le désir obstiné de demeurer le chef d'un parti. C'étaient là des motifs qu'il était facile de vaincre : il s'agissait seulement d'y mettre le prix.

Une seule dignité lui manquait; l'ancien chef de bandes était devenu duc et pair, maréchal de France; il ne lui restait plus qu'un degré à franchir pour parvenir au faite de cette puissance qu'il rêvait secrètement : il ne lui restait plus qu'à devenir connétable. Nul, il faut bien le dire, ne méritait mieux cette suprême dignité que celui à qui ses contemporains donnaient le nom de Du Guesclin Dauphinois. A la Cour, on songeait depuis longtemps à lui accorder ce titre dont tant de services l'avaient rendu digne, et de l'attacher ainsi définitivement à la cause royale. Donner la connétablie à Lesdiguières, c'était faire de l'héroïque maréchal, séduit par « ce charme d'honneur ³ », l'inébranlable soutien de la monarchie; c'était enlever au parti protestant l'espoir qu'il conservait toujours d'en faire son grand chef. Louis XIII paraissait décidé à lui donner la succession de Henri de Montmorency, à la condition qu'il se ferait catholique. Mais il y avait à la Cour un gentilhomme qui rêvait de prendre pour lui ce titre secrètement

1. *Œuvres d'Agrippa d'Aubigné* (éd. Réaume et Caussade), II, 335-336.

2. *Ibid.*, *Traité sur les guerres civiles*, II, 31-32.

3. Videt, II, 142.

ambitionné; Albert de Luynes songeait à devenir connétable, et peut-être Louis XIII, dans les premiers jours de l'étonnante fortune du favori, lui avait-il fait à cet égard des promesses formelles¹. Pour amener le roi et son conseil à lui octroyer un titre qu'il considérerait lui-même comme au-dessus de son mérite et de ses services, Luynes adopta une politique machiavélique et contre laquelle le vieux maréchal allait se trouver désarmé. Il fallait proposer à Lesdiguières le brevet de connétable, l'amener à consentir à l'idée d'une conversion, le compromettre aux yeux de son parti et le rattacher irrévocablement à la cause royale. Le roi se déciderait facilement à rétablir en faveur du grand homme une charge dont il le jugeait digne; l'opinion publique accueillerait favorablement le rétablissement de la connétablie, en sachant que le maréchal en serait honoré. Alors on réveillerait habilement les scrupules religieux du Dauphinois, on lui montrerait les dangers d'une abjuration, on l'amènerait par de prudentes compensations à refuser pour lui et à réclamer pour le ministre cette charge dont sa gloire ne serait que le prétexte. Le héros pourrait ainsi frayer la voie au favori, et la renommée de l'un couvrir et favoriser l'ambition de l'autre².

Il fallait d'abord amener le maréchal à pouvoir espérer le rétablissement de la connétablie en sa faveur : on en chargea Déageant. Arnaud Déageant était un personnage à l'esprit retors et à la conscience facile, qui connaissait depuis longtemps Lesdiguières et savait s'en faire écouter. Albert de Luynes montra au roi et aux ministres qu'il était indispensable d'avoir en Dauphiné un homme habile et sûr pour empêcher le maréchal de passer aux réformés, d'« emporter le poids de la balance et de bouleverser

1. B. Zeller, *le Connétable Albert de Luynes*, p. 43.

2. Nous nous écartons ici de l'opinion de M. Berthold Zeller qui admet la sincérité d'Albert de Luynes et ne croit pas aux intrigues dont fut victime le maréchal de Lesdiguières. Il nous semble pourtant difficile d'écarter le témoignage si formel de la plupart des contemporains, Richelieu, Fontenai-Mareuil, Déageant, Videl, etc., celui de la plupart des historiens postérieurs, Griffet, Levassor, Benoit, etc., ainsi que les innombrables allusions des pamphlets contemporains. Il faut sans doute ne lire qu'avec une extrême précaution les mémoires de Déageant, composés à la demande de Richelieu qui le tenait alors sous les verrous de la Bastille : le fin magistrat savait que le plus sûr moyen de plaire au vindicatif cardinal, c'était de rendre odieux celui qu'il avait si profondément détesté. Mais ne peut-on pas se fier aux assertions du rusé dauphinois quand elles sont d'accord avec le récit de Videl, antérieur à la publication de ses mémoires, et avec tant d'autres documents contemporains?

le royaume ¹ ». Louis XIII et Déageant consentent à tout, et l'habile diplomate est envoyé à Grenoble. Il emportait avec lui une longue lettre que Sa Majesté écrivait au maréchal pour le supplier de ne pas se départir de sa fidélité accoutumée et de consentir à se faire catholique pour recevoir l'épée de connétable ². Mais pour ne pas inquiéter le parti réformé et épargner la pudeur du maréchal, on donna à l'agent de la Cour une fonction officielle qui pût excuser et expliquer sa présence en Dauphiné. Une ordonnance royale du 12 janvier 1619 nommait conseiller du roi, contrôleur triennal du domaine de Sa Majesté en Dauphiné le sieur Arnaud Déageant dont on vantait « la suffisance, loyauté, prudence, expérience et bonne diligence ³ ». On l'installa immédiatement dans sa charge, bien que le Parlement de Grenoble ne consentit à enregistrer sa nomination que le 23 mai 1620. Quand les membres de la compagnie furent appelés à attester qu'il était dans les conditions requises, on ne prit même pas la peine de produire les pièces que l'on exigeait en pareille circonstance : on le déclara catholique, « à ce qu'on avait ouï dire »; on jugea de son âge « selon l'aspect de son visage », et noble Charles de Villeneuve manifesta même quelque étonnement à lui voir occuper une charge moins élevée que celle qu'il avait eue jusque-là ⁴ : on savait à quoi s'en tenir sur son compte et nul n'ignorait le but de sa présence à Grenoble.

A peine arrivé à Grenoble, Déageant entre en campagne. Il parle longuement au maréchal de la situation des esprits à la Cour : il a de nombreux et puissants ennemis, mais le roi a tellement confiance en sa fidélité qu'il compte sur lui pour amener les réformés à faire leur soumission. Cette confiance serait bien plus entière, si on le voyait abandonner une religion pour laquelle on ne lui connaît qu'un médiocre attachement ⁵. Il aborde même la question religieuse, entame une longue controverse sur le libre arbitre, la transsubstantiation et les autres points du dogme. Il a soin surtout d'étudier les sentiments du maréchal, de pénétrer les

1. *Mémoires de M. Déageant envoyez à M. le cardinal de Richelieu*, Grenoble, 1668, in-12, p. 227.

2. *Ibid.*, p. 230.

3. C'est à tort que Videt lui fait acheter l'office de président de la chambre des comptes (II, 143). Les provisions de Déageant sont conservées aux Archives de l'Isère, B. 2416, fol. 147.

4. Arch. de l'Isère, B. 2416, fol. 149-150.

5. Videt, II, 143-144.

motifs de sa conduite, de scruter les replis de cette conscience qu'il sait plus obstinée que sincère et plus chatouilleuse que convaincue. Chacun des entretiens qu'il a avec lui tous les jours se termine par la même phrase insidieuse : s'il consent à se faire catholique, Sa Majesté est disposée à lui donner toutes les marques d'attention et de reconnaissance qu'il voudra bien lui demander. Dès lors, l'éveil est donné à l'esprit du maréchal, son ambition surexcitée commence à entrevoir et à envisager sans terreur les conséquences d'une abjuration.

Toutefois le prudent capitaine ne voulut pas se rendre sans un combat qui sauverait sa dignité et mettrait sa conscience en repos. Il proposa à Déageant de lui amener un ministre de sa religion qui discuterait avec lui les points controversés. Le rusé Déageant se déroba : il serait obligé, lui aussi, disait-il, d'amener un docteur catholique, la discussion ferait du bruit et Sa Majesté avait défendu toute dispute religieuse¹. Il consentit pourtant à entamer une controverse avec un professeur du collège de Die. C'était un Italien nommé Le Vicomte, philosophe subtil et retors, que Lesdiguières aimait beaucoup parce qu'il avait pris autrefois sa défense contre les censures des synodes. On discuta devant Lesdiguières sur la prédestination, la communion sous les deux espèces; le rusé Italien ménagea à son adversaire une victoire trop facile pour qu'elle ne fût pas concertée, mais qui n'en fit pas moins un grand effet sur l'esprit du maréchal². Le plus utile auxiliaire de Déageant fut la maréchale, cette Circé dont Lesdiguières, dit un historien protestant, fut enchanté jusqu'à la fin de sa vie³. Marie Vignon avait promis à Louis XIII de travailler à la conversion de son mari : à ses vieilles rancunes contre les synodes qui avaient voulu empêcher son mariage, se joignaient les exhortations d'une Cour qui connaissait sa puissante influence sur l'esprit du maréchal. A ce moment même, Louis XIII publiait une ordonnance qui portait de 12 000 à 30 000 livres la pension payée à la veuve d'Ennemond Matel; le roi, disait l'édit, mettait en considération les services que la duchesse lui avait rendus « tant près monsieur le duc des Diguières son mari qu'en autres endroits » et il voulait l'encourager à continuer ses bons ser-

1. Videt, II, 144.

2. *Ibid.*, II, 145. — Déageant, 233. — Lecoinge, *Histoire de Louis XIII*, t. IV, p. 144-146.

3. Levassor, IV, 46.

vices¹. Marie Vignon tint la promesse qu'elle avait faite, insista auprès du maréchal, pria, supplia, finit par l'ébranler. Lesdiguières commença par communiquer à Déageant une lettre que lui envoyait l'assemblée de Loudun pour lui offrir le commandement d'une armée de 20 000 hommes et une pension de 100 000 écus par an. Puis il promit de se faire catholique, mais exigea que sa décision fût tenue secrète : il voulait, disait-il, s'assurer les places fortes du Dauphiné, en faire venir les gouverneurs à Grenoble, leur lier les mains et les empêcher de résister à ses volontés, se préparer à repousser les attaques et les importunités que les protestants ne manqueraient pas de lui prodiguer, empêcher le parti « de lui faire faux bond » et servir d'une manière efficace les intérêts de Sa Majesté². Devant cette promesse formelle, Déageant lâche le grand mot : le roi est disposé à le nommer connétable. Puis il avertit le roi, qui lui écrit aussitôt pour le féliciter et lui dire de retarder un éclat afin de permettre au maréchal d'amener la dissolution de l'assemblée de Loudun.

Mais les menées de Déageant avaient bien vite intrigué le parti protestant, qui se défiait depuis longtemps de Lesdiguières. Luynes d'ailleurs tenait à ce que l'affaire fit grand bruit, pour empêcher le maréchal de mettre son projet à exécution et faire tourner les difficultés de sa candidature à l'avantage de la sienne. Dès qu'on eut parlé, à la Cour, des projets mystérieux de Sa Majesté et des promesses du maréchal, ce fut dans les deux camps une prodigieuse rumeur. Les uns supplient Lesdiguières de rester fidèle au culte qu'il a si longtemps servi, les autres l'engagent à prendre la main que lui tend loyalement son souverain et à accepter la dignité qu'il lui offre. L'auteur de l'« Advis au Roy sur le rétablissement de l'office de Connétable » engage Louis XIII à ne pas faire revivre une charge dangereuse pour la sécurité de l'État : « La France, comme le ciel, dit-il, ne peut souffrir qu'un seul soleil »; il ne faut pas mettre en pièces l'autorité souveraine, faire d'un homme le tuteur des rois et donner à Lesdiguières ou à un autre un pouvoir dont il pourrait abuser³.

1. Biblioth. de Grenoble, mss R. 5240. — *La Conversion de toute la maison de M. d'Esdi-guières à la foi catholique, apostolique et romaine*. Paris, 1621, in-8°, p. 4.

2. Videt, II, 146. — Déageant, 234.

3. *Advis au Roy sur le rétablissement de l'office de connetable, par un bon François, serviteur du roy et amateur de son estat et de sa grandeur*. 1620, p. 5, 7, 14.

Un autre pamphlétaire lui répond aussitôt que ce sont-là de vaines et ridicules menaces, que rétablir la connétablie c'est « ramasser les forces du roy, unir ses armes en les délivrant d'un grand et fâcheux nombre de divers commandements et différentes puissances, les faire agir et mouvoir par un seul ressort »; il est vrai que l'auteur écarte Lesdiguières, dont la religion est suspecte ¹. Les protestants adressent au maréchal des lettres pressantes pour le supplier de rester dans leur camp. L'un d'entre eux, probablement le président Ducros, lui adresse un long mémoire qui ne manque ni de chaleur ni d'éloquence. Le maréchal, dit-il, songe à se faire catholique pour recevoir une charge que Sa Majesté lui offre et qu'il croit de son devoir d'accepter. Avant de prendre une décision aussi grave, il doit consulter ceux qui ont souci de sa dignité et de sa réputation. Lui qui a parcouru depuis tant d'années les sentiers de l'honneur, lui qui a rendu tant de services au roi et à la France, lui qui a exercé tant de grands commandements, sera-t-il réduit à n'aspirer à une dignité qu'il mérite si bien qu'en avilissant sa conscience et sa réputation? Il ne veut pas discuter en théologien; il s'adresse seulement à l'homme qui a embrassé le parti de l'Église dès sa jeunesse, qui en a eu le culte et la fidélité « devant les yeux comme au cœur ». D'ailleurs il n'est pas d'un âge où l'on ait besoin de leçons; il n'a pas discuté avec des docteurs, mais avec des politiques qui cherchent à étourdir sa conscience à coups de promesses, à l'entraîner dans le précipice sans lui en laisser voir la profondeur. Ses amis des mauvais jours, ceux qui l'ont si fidèlement servi au moment de l'épreuve et qui ont cueilli à ses côtés tant de lauriers glorieux, refuseront de le suivre dans la voie où il s'engage. Ils auront le droit de craindre, en le voyant devenir papiste pour atteindre à la connétablie, qu'il ne devienne bigot pour la conserver, qu'il ne persécute ceux qu'il a défendus jadis. Tout lien d'union sera rompu entre eux et lui; on fermera l'oreille à ses conseils, le suprême ascendant qu'il a toujours exercé sur son parti disparaîtra à tout jamais; le rang auquel il aura renoncé appartiendra à un jeune qui s'efforcera de remplacer Lesdiguières en imitant le zèle de sa jeunesse et en maudissant la trahison de ses vieux jours. Les catholiques, qui l'ont toujours cru sincère, qui l'ont vu combattre pour la bonne cause

1. *Response au livre intitulé Advis au Roy sur le rétablissement de la charge de connétable*, 1620, p. 7, 18.

pendant près d'un siècle, pourront-ils l'estimer après son divorce avec Dieu? Non. Ceux qui le poussent dans cette voie funeste sont plutôt ces mauvais Français qui voient avec dépit le bonheur illuminer le crépuscule de ses jours et la splendeur de son nom briller comme à son aurore. Les hommes illustres ne souffrent pas de voir la disgrâce ou l'infortune s'abattre sur leurs derniers instants; ils savent se mettre au-dessus des biens et des honneurs qu'on leur offre et demeurent entiers quand on cherche à les diminuer. La vraie grandeur est de rester soi-même. Qu'on ne dise pas un jour que le grand capitaine, que celui qu'on a pu comparer aux héros de l'antiquité, est venu échouer au port et ternir par une action honteuse toute une carrière d'honneur et de probité. Il a mérité la dignité suprême : qu'il la refuse glorieusement, qu'il préfère cette privation à la jouissance qui en serait honteuse. Il ne voudrait pas devoir à la plus vile des négociations ce que lui ont mérité tant d'exploits éclatants. Que l'ambition et l'avarice ne l'amènent pas à échanger contre un titre d'honneur le dernier denier qui lui reste, c'est-à-dire le prix inestimable de sa conscience. S'il reste le grand Lesdiguières, il demeurera l'arbitre de la France; les protestants, à qui il aura donné cette immense preuve d'attachement, se rendront à ses conseils, écouteront sa voix et déposeront les armes. Le roi ne pourra moins faire que de lui donner sans marchander cette épée de connétable qu'il ne pourrait porter autrement sans être parjure à ses serments et à sa conscience ¹.

Les catholiques, de leur côté, écrivaient au maréchal pour répondre aux arguments de ses coreligionnaires et l'engager à se convertir : il avait embrassé bien jeune le culte réformé; ne serait-il pas glorieux pour lui de revenir à la religion de ses ancêtres et de mériter ainsi cette épée de connétable que lui offrait son souverain ²? On aimait à rappeler l'entretien qu'il avait eu

1. *Advis à M. de Lesdiguières pour le détourner de se faire catholique. Actes et corresp.*, III, 409-415. La bibliothèque de Grenoble en conserve une copie plus correcte et plus intéressante : mss de Grenoble, U. 5232. « Discours à M. de Lesdiguières sur la charge de connétable. » — Ce document remarquable est l'œuvre du président Ducros. Videt parle d'un mémoire adressé par ce magistrat au maréchal avec la réponse de Dequais. Or cette réponse, qui a été imprimée, contient plusieurs passages de l'« Advis à M. de Lesdiguières ».

2. *Lettre à monseigneur Des Diguières l'exhortant à recevoir la charge de connestable et à se faire catholique, en réponse d'un avis qui luy a esté donné au contraire.* Grenoble, 1621, in-4° (par Dequais). — *Mercurie français*, VII, 275.

jadis en Italie avec le cardinal Ludovisio. Le futur Grégoire XV n'était alors que simple ambassadeur à la Cour de Turin. Le maréchal lui dit un jour qu'il espérait le voir occuper le trône de saint Pierre. « Monseigneur, lui répondit le légat, moi, je souhaite pour vous que vous soyez catholique. » — « Je vous promets de le devenir, lui répondit en riant Lesdiguières, lorsque vous serez pape ». Le vœu du maréchal fut exaucé : Ludovisio devint Grégoire XV ¹. Le nouveau pape se souvint de la parole qu'on lui avait donnée jadis; il se souvint surtout de ce que lui écrivait un jour le nonce Bentivoglio des dispositions du maréchal à se convertir : il écrivait à Lesdiguières pour lui annoncer son avènement et lui rappeler sa promesse. Le maréchal lui répondit aussitôt par une lettre affectueuse où il le félicitait de sa récente promotion et lui peignait les espérances que son pontificat faisait naître dans la chrétienté. Mais il se garda bien de faire la moindre allusion à sa promesse de conversion : il n'était pas de ceux qui aiment à parler de ce qu'ils vont faire, surtout quand ils sont exposés à en rougir ².

Cependant les négociations continuaient à Grenoble. Le roi avait ordonné à Déageant de revenir à Paris et d'amener avec lui Lesdiguières : l'assemblée de Loudun semblait vouloir commencer les hostilités et l'on avait besoin de la présence du maréchal pour calmer les réformés. Dès que les protestants dauphinois apprirent qu'il était décidé à faire le voyage, ils résolurent de le retenir et ils eurent recours pour cela à une petite conspiration fort bien organisée. Un gentilhomme de la Religion va trouver, un jour, un de ses parents catholiques, lui fait jurer à l'avance le secret le plus absolu sur les révélations qu'il va lui faire, puis lui annonce mystérieusement que les huguenots du Dauphiné, du Vivarais et des Cévennes sont sur le point de se révolter et de faire main basse sur les catholiques; une assemblée doit se tenir prochainement; notre homme en indique même la date et le lieu de réunion. « Lesdiguières est du complot, ajouta-t-il; il estime que cette saignée est nécessaire pour le rendre tout-puissant en Dauphiné; les bonnes paroles qu'il prodigue à Déageant ne servent qu'à cacher son jeu, et l'agent royal sera

1. *Mém. de Fontenay-Mareuil*, p. 169. — *Elie Benoît*, II, 331. — *Videl*, II, 62.

2. *Lettre de M. le duc d'Esdiqières à Nostre Saint Père le Pape sur son avènement au souverain pontificat*. Paris, 1621, in-8°. — *Actes et Corresp.*, II, 290-291.

l'une des premières victimes. » D'après les prévisions des protestants dauphinois, les catholiques en éveil ne manqueraient pas d'organiser des conciliabules; on en préviendrait Lesdiguières, on lui montrerait les catholiques de la province prêts à se révolter après son départ, les ministres tout heureux de profiter de l'occasion pour se débarrasser de lui et le jeter à la Bastille. Le maréchal, inquiet, chercherait à la fois à prévenir le complot et à se garder; il refuserait de se rendre à Paris, deviendrait suspect à la Cour, et serait obligé de se rapprocher des protestants ¹.

La petite comédie était habilement préparée : elle faillit réussir. Les gentilshommes catholiques, avertis des projets que l'on prête aux huguenots, se réunissent aussitôt dans le Valentinois, décident qu'ils doivent se tenir sur leurs gardes et prendre des précautions. Aussitôt le gentilhomme protestant court chez le maréchal, le prévient de ce qui se passe, lui nomme ceux qui ont pris part à la réunion clandestine. Lesdiguières donne dans le piège et déclare qu'il restera à Grenoble. Déageant le trouve un jour tout pensif et, devant la joie que montre le parti protestant, devine qu'il se trame quelque dessein ténébreux. Il le presse de questions, lui demande la cause de sa tristesse, de son brusque refus de se rendre à Paris. Mais le chef huguenot se dérobe, parle de la vieillesse et de la maladie qui l'empêchent de quitter la province. Déageant comprend qu'il ne pourra rien en tirer, et il appelle à son secours un ministre du Languedoc, grand ami de Lesdiguières, qu'il avait secrètement gagné à sa cause. Harcelé de questions, le maréchal finit par dire que le moment n'est plus aux accommodements, qu'il faut songer à se défendre par les armes. Il dévoile tout à Déageant, qui n'a pas de peine, en le mettant en présence du gentilhomme catholique, à lui faire voir qu'on l'a indignement trompé ².

Lesdiguières alors n'hésite plus : il se rendra à Paris, à la condition que Déageant restera à Grenoble pour empêcher les affaires de la province de prendre une mauvaise tournure. A peine était-il arrivé à Lyon que de nouvelles difficultés se présentèrent. Un gentilhomme qui lui était envoyé par le duc de Nemours vint le trouver et lui dire que la Cour machinait contre lui les plus sinistres desseins. C'était par le plus grand des hasards que lui-même

1. Déageant, 237-244.

2. *Ibid.*, 247-251.

en avait été instruit. Se trouvant un jour dans la bibliothèque du Louvre, il avait brusquement entendu la voix du roi, de Luynes et du père Arnoux. Il s'était jeté dans une encoignure et avait distinctement entendu le ministre dire à haute voix qu'il fallait s'assurer de la personne de Lesdiguières et le jeter à la Bastille. Il était parti immédiatement, sur l'ordre du duc de Nemours, pour prévenir le maréchal du piège qu'on lui tendait. Mais Déageant, qui a suivi le maréchal jusqu'à Lyon, lui montre que c'est là une histoire inventée à plaisir, pleine de détails invraisemblables; il connaît le Louvre comme sa maison et peut lui affirmer que le cabinet des Livres est entouré d'armoires clouées contre la muraille, qu'un chat aurait peine à s'y cacher. Lesdiguières, enfin convaincu, poursuit son voyage, et, grâce à sa puissante intervention, l'assemblée de Loudun fut dissoute ¹.

Pendant son séjour à Paris, Lesdiguières s'attendait à voir les ministres lui parler de la mission de Déageant. On ne lui en souffla pas mot; on se contenta de lui déclarer, au moment de son départ, que toutes les promesses qu'on lui avait faites seraient tenues, et que, dès son retour à Grenoble, on expédierait à Déageant les brevets dont il l'avait entretenu. En même temps on écrivait à Déageant qu'il devait continuer ses négociations auprès du maréchal pour l'amener à se convertir et à obtenir ainsi le brevet de connétable. Mais, au lieu de garder à Lesdiguières le secret qu'on lui avait promis, on divulgua ouvertement les pourparlers engagés et les paroles échangées. Aussitôt ce fut dans tout le parti protestant une immense rumeur : les princes étrangers, les chefs des Églises assiégèrent le maréchal de leurs réclamations et de leurs prières; ses amis intriguèrent, le travaillèrent tellement que bientôt Déageant dut prévenir la Cour qu'« il branlait au manche » et qu'il était prêt à se rejeter du côté de ses coreligionnaires ². C'est l'instant que guette Albert de Luynes : il veut prendre pour lui la dignité offerte à Lesdiguières, le dédommager en lui donnant le titre de maréchal de camp général, mettre ainsi sa conscience à l'aise en lui évitant une abjuration dont il lui fait sentir les inconvénients, lui laisser « les fonctions onéreuses de la connétablie » et en conserver l'honneur pour lui-même. Il lui envoie le marquis de Bressieux pour le préparer à

1. Déageant, 252-256. — Videt attribue au voyage de 1621 ce qui s'est passé en réalité l'année précédente, II, 155-156. — *Merc. franç.*, VII, 276.

2. Déageant, 259.

cette volte-face qui doit laisser libre à l'ambition du favori le chemin de la connétablie ¹.

Le marquis trouva Lesdiguières à Valence, où il s'était rendu pour mettre fin aux désordres de Privas. Il lui annonce qu'il est envoyé pour traiter avec lui une affaire de la plus haute importance, lui demande de s'entretenir seul avec lui. Le maréchal, qui flaire un piège, ne veut pas entendre parler de le recevoir à l'insu de Déageant et exige que toutes les entrevues se passent en sa présence. Bressieux, déconcerté, finit par consentir, et Déageant est introduit. Alors le marquis annonce qu'il vient pour offrir au maréchal la dignité de connétable, s'il consent à se faire catholique. Lesdiguières, se voyant offrir un titre qu'on lui a formellement promis, comprend qu'il est le jouet de ténébreuses machinations; il s'empêche, déclare tout net que l'on se moque ouvertement de lui. « Si le roi, s'écrie-t-il, révoque en doute l'immuable affection que je lui ai toujours témoignée, je suis prêt à quitter toutes les charges que j'exerce, à me retirer dans telle ville protestante que l'on me désignera ². » Mais Déageant intervint de nouveau, l'apaisa, s'entendit avec Marcieux, et obtint du maréchal de renouveler les articles qu'il avait déjà consenti à signer.

Cette fois, Lesdiguières et Déageant crurent avoir triomphé. Déjà le maréchal se préparait à abjurer entre les mains de l'archevêque d'Embrun, quand d'étranges nouvelles lui arrivèrent de Paris. Bressieux était revenu à la Cour et avait annoncé au ministre le résultat de ses négociations. Il fut fort étonné de voir que le Conseil ne parla nullement de tenir ses promesses. Luynes faisait habilement répandre dans le public le bruit que Louis XIII lui offrait la charge de connétable et voulait l'obliger malgré lui à l'accepter, au lieu d'expédier à Lesdiguières le brevet qu'il lui avait fait espérer ³. Il lui envoya le plus habile et le plus rusé de ses agents, Bullion, avec de nouvelles instructions. L'adroit favori démasquait enfin ses batteries, laissait percer le but de ses menées laborieuses. Il savait que le maréchal était profondément ébranlé

1. Elie Benoît, II, 325. — Lecoinge, IV, 146.

2. Déageant, 262-263. — Videl, II, 148.

3. D'après plusieurs documents contemporains, ce brevet aurait même été envoyé à Lesdiguières. *La Palme à monseigneur le duc de Lesdiguières*, etc., Paris, 1621, in-8° : « et depuis quelques mois en ça vous en ayant envoyé le brevet, vous printes résolution », etc. — Richelieu, *Mém.*, p. 238. — Griffet, I, 283.

par les reproches de ses coreligionnaires, surtout du président Ducros; il savait qu'il hésitait à s'exposer aux ardentes récriminations de ceux qui l'accusaient de n'agir que dans son intérêt; il voulut frapper un dernier coup et emporter la partie de haute lutte. Bullion était chargé de dire à Lesdiguières qu'on renonçait à le compromettre aux yeux de son parti, en exigeant de lui une conversion de plus en plus difficile; la charge de maréchal de camp général qu'on veut lui donner et qu'il pourra exercer sans se faire catholique, est aussi grande et aussi glorieuse que la connétablie; il n'a jamais recherché la pompe et l'éclat de titres pleins de vanité. D'ailleurs, s'il cède la place au favori de Sa Majesté, ne sera-t-il pas le vrai connétable? n'aura-t-il pas les fonctions sans le titre? Le roi lui saura bon gré de cette condescendance, et cette nouvelle preuve d'affection lui sera comptée. Son devoir n'est pas seulement de renoncer à une dignité dont il peut se passer, il doit encore la demander pour Luynes et se montrer magnanime jusqu'au bout¹. — Le maréchal vit alors où tendait la politique du favori; il eut un instant de stupeur et d'indignation. Un matin, il se rend de bonne heure dans la chambre que Déageant occupe au château de Vizille, l'entretient longuement de ce qui se passe, de l'affront qu'on vient de lui faire. « J'ai de grandes obligations à Sa Majesté, ajoute-t-il, mais le duc de Luynes m'a trompé indignement. Sans vanité, je puis me croire digne du titre que je sollicite; j'ai rendu assez de services à l'État, et, en ce moment même, c'est moi qui maintiens dans le devoir un million d'hommes tout prêts à se révolter : que je les laisse faire et l'on verra si tous les favoris du monde éteindront l'incendie qu'ils veulent allumer. Si jamais le dépit et le ressentiment peuvent l'emporter en moi sur l'affection que je dois à Sa Majesté, je ferai voir à tout le monde que je ne suis pas homme à accepter les affronts et à supporter lâchement les injures². » Déageant à cette nouvelle tombe lui-même de son haut; mais il se remet bien vite de sa stupeur, comprend les machinations du ministre, réfléchit que laisser Lesdiguières s'emporter et songer aux vengeances, c'est compromettre l'intérêt de l'État sans servir celui de personne. Il calme le maréchal, lui montre qu'après tout il faut s'accommoder au temps, se plier aux volontés du roi, que

1. Videt, II, 150-151.

2. Déageant, 267. — Videt, II, 151-152.

son caprice porte ouvertement vers le duc de Luynes, qu'il vaut mieux s'acquérir la reconnaissance du ministre par une habile condescendance que de s'attirer la haine du roi en se portant à une violente résolution ¹. Le maréchal hésita entre ses rancunes, qui le poussaient à un éclat, et son intérêt, qui l'engageait à la prudence; peut-être, s'il avait eu l'âge des longs espoirs et des fières audaces, se fût-il jeté dans la voie de la résistance. Mais il était vieux, accablé par des infirmités qui lui enlevaient à la fois la hardiesse de concevoir et la force de mettre à exécution de grands projets. Ses amis lui montraient qu'il serait honteux de servir de jouet à l'ambition d'un favori, mais la maréchale et Déageant calmèrent son ressentiment, apaisèrent sa colère et lui conseillèrent de se soumettre. Il consentit à tout ².

Ce n'était pas assez que d'amener Lesdiguières à renoncer à la connétablie, il fallait encore l'attirer à Paris, lui faire proposer au roi de la donner à Luynes. D'ailleurs la guerre était imminente; le favori avait résolu de marcher contre les huguenots, et il fallait à tout prix que le maréchal fit partie de l'expédition projetée, d'abord pour s'assurer de sa personne et de sa province, ensuite pour montrer aux réformés qu'on n'en voulait pas à leur parti, mais seulement à ceux qui se jetaient dans une révolte ouverte, qu'on savait récompenser la fidélité comme on savait punir la rébellion. Le 19 janvier 1621, le roi écrit à Lesdiguières une longue lettre pour le prier de se rendre à la Cour.

« Mon cousin,

Je suis bien content d'avoir veu par votre lettre comme vous estes dans les mesmes résolutions qui vous ont jusques icy faict cognoistre très fidèle et affectionné à mon service. Je croy que si vous avez esté désireux d'acquérir cette réputation que vous possédez, que vous ne serez pas moins affectionné à vous conserver. L'estime que je fais de votre méritte dont les ressentiments que j'en ay vous paroissent par les offres et propositions que le sieur de Bullion vous a faictes, qui méritent bien que vous vous acheminiez deça, puisqu'esloigné comme vous estes de moy je ne puis résoudre quelques poincts contenus en vostre dicte lettre, ne le voulant faire qu'avec vous. A cest effect, je

1. Videt, II, 452. — Lecoinge, IV, 452.

2. Elie Benoit, II, 329. — *Recueil de Luynes, la Chronique des Favoris*, 470.

désire que vous parties pour me venir trouver au plus tost; ce voyage vous sera util et glorieux, donnant à vostre fidélité et expérience la part qu'elle mérite au secret de nos affaires et l'entrée de mes conseils, ainsy que je vous ay faict sçavoir par le sieur de Bullion. Vous recevrez pareillement les appointements qu'il vous a promis de ma part, au payement desquels je mettray si bon ordre que vous y recognoistres un soin particulier que j'ay de vous. Ces bienfaicts ne seront que pour récompense de vos services et pour vous encourager à les continuer, laissant à vostre liberté le choix des autres propositions qui vous ont esté faictes. J'ay en cela affectionné vostre salut et vostre gloire, comme bon maistre, je vous veux récompenser comme roy qui veut régner en toute douceur et équité; je vous laisse en vostre liberté, sachant que rien ne doit estre plus libre que les consciences que Dieu sçait mouvoir quand il luy plaist. C'est ainsy à la sainte Providence que je remets le soin de vostre vocation, et celle d'un chacun de mes subjects de la religion prétendue. Je ne souffriray que nul d'eux soit oppressé n'y violenté en sa foy. Il est bien vray que sous un voile de religion, aucuns veullent entreprendre des choses illicites, et contraires à mes édicts; que je saurai séparer la vérité du prétexte, punir celui-cy et protéger ceux qui demeureront en leur devoir, à quoi je m'asseure que vous ne contribuerez pas seulement de vos bons conseils, mais que vous employerez vostre sang et votre vie à l'exécution d'une justice tant nécessaire au repos de l'Estat. Je vous assure aussy que la désobéissance et rébellion d'aucuns m'obligeroit de prendre les armes, que vous y aurez les principaux commandements et charges les plus honorables, je dis quelles résolutions que vous preniez sur les offres plus particulières que je vous ay fait faire et que vous fera encore ledict sieur de Bullion, m'assurant que vous n'aurez jamais d'autres pensées que de me bien servir. Je prie Dieu qu'il vous inspire en tout et vous ayt continuellement, mon cousin, en sa sainte garde.

« LOUIS ¹.

« A Paris, ce 19 janvier 1621. »

Devant cette lettre aussi pressante qu'affectueuse, Lesdiguières hésita pourtant; il écrivit à Luynes pour lui annoncer qu'il

1. *Actes et Corresp.*, II, 296, note 1.

attendait la fin de l'hiver et du mauvais temps pour se mettre en route. Mais le favori lui fit écrire par Louis XIII une lettre nouvelle dans laquelle on le priaît instamment de se rendre à Paris, où l'on ne pouvait prendre aucune décision sans l'avoir consulté¹. Malgré la vive opposition des protestants, qui le supplient de rester dans sa province et lui montrent les dangers d'un séjour à Paris², Lesdiguières se décide à faire le voyage. Toutefois il ne veut pas quitter le Dauphiné sans être sûr d'y maintenir l'autorité royale, et celui dont l'amour-propre vient d'être si cruellement froissé par le royal favori ne songe à se venger qu'en assurant le bon ordre et la tranquillité dans le pays dont il est le souverain maître. Il écrit à tous les gouverneurs des places dauphinoises qu'il se rend à la Cour « pour servir Sa Majesté en ce qu'elle désire de lui »; qu'ils doivent tenir la main, pendant son absence, au maintien de l'ordre public et au respect de l'autorité royale; qu'ils auront à se mettre en rapport avec Frère et Morges qu'il a chargés de l'administration de la province³. Il annonce à Duplessis qu'il se rend à Paris uniquement pour mettre ordre aux affaires du parti, empêcher la guerre civile, rétablir l'union et la bonne intelligence qui sont indispensables pour que « l'on puisse penser au dehors⁴ ».

L'arrivée de Lesdiguières à la Cour remplit de joie Louis XIII, qui était heureux de pouvoir compter sur le dévouement du maréchal, et Luynes, qui espérait le faire servir à ses projets ambitieux. Le roi, qui n'était pas au courant des machinations de son favori, songeait toujours à donner la connétablie au capitaine dauphinois. Mais les premières paroles de Lesdiguières quand il parut devant Sa majesté, furent pour l'engager à remettre cette dignité au duc de Luynes. Il remercia chaudement le roi d'avoir voulu placer entre ses mains la glorieuse épée de connétable; mais il était trop vieux pour l'accepter. « J'ai toujours servi la France comme un simple capitaine, ajoute-t-il avec une pointe d'amertume, c'est comme simple capitaine que je veux continuer à la servir. Je serai heureux d'exhaler ma vie dans l'affection de mon prince et la défense de son autorité contre les efforts

1. *Actes et Corresp.*, II, 296, note 1.

2. Mss de Grenoble, 556, fol. 222.

3. *Actes et Corresp.*, II, 298.

4. *Suite des lettres et mémoires de messire Philippe de Mornay*, p. 593. — *Actes et Corresp.*, II, 295-297.

de ses ennemis. Sire, choisissez M. de Luynes ¹. » Ce n'était pas la première fois que Louis XIII songeait à honorer de cette dignité l'ami dévoué de sa première jeunesse; peut-être fut-il heureux de la voir refuser par celui qui en était le plus digne, pour justifier à ses propres yeux le choix du tout-puissant favori. La France refuserait-elle d'approuver sa décision quand Lesdiguières s'était prononcé? Le 2 avril 1621, le duc de Luynes recevait au Louvre l'épée de connétable des mains de Louis XIII et prêtait serment de fidélité en présence de toute la Cour. Le même jour, le duc de Lesdiguières était nommé maréchal de camp général avec 2 000 écus d'appointements par mois ². Le Dauphinois ne montra pas un grand enthousiasme devant cette dignité nouvelle : il se sentait amoindri et froissé, et, sous prétexte de tenir en respect les Espagnols et d'encourager nos alliés d'Italie, il demanda à retourner en Dauphiné ³. Mais on avait besoin de lui pour réduire les protestants; on le garda à la Cour et le nouveau dignitaire n'osa pas se soustraire à ce qu'il pouvait considérer comme une faveur ⁴.

Telle fut cette longue négociation dans laquelle Louis XIII fut peut-être le seul à garder jusqu'au bout la plus entière bonne foi. Luynes avait commis une faute grave en renonçant à son rôle d'homme d'État et de premier ministre pour prendre celui de général et de connétable, qu'il aurait dû laisser à Lesdiguières ⁵. Le Comtadin provençal n'avait pas eu de peine à jouer le vieux Dauphinois qui s'entendait mieux à ranger des bataillons et à culbuter l'ennemi qu'à conduire une négociation et à débrouiller les fils d'une intrigue. L'affaire fit grand bruit et tout le monde s'en occupa. Ceux qui tenaient à se pousser en Cour se contentèrent de féliciter Louis XIII du double choix qu'il venait de faire, de lui prédire que le nouveau connétable et le nouveau maréchal général étaient faits pour se compléter et pour réussir ⁶.

1. Malingre, *Histoire de la rébellion excitée en France par ceux de la Religion prétendue réformée*, 1622, 2 vol. in-12, t. I, 119. — *Merc. franç.*, VII, 277.

2. Videl, II, 159. — Malingre, I, 118-119. — Lecoq, IV, 154. — Fontenay-Mareuil, 157. — *Mém. de Richelieu*, 238. — Levassor, IV, 139. — *Merc. franç.*, VII, 277-278. — B. Zeller, 46-48.

3. « Se ben egli mostra di poco curarsi di questa carica e amerebbe meglio di potersene ritornare in Delfinato. » B. Zeller, Appendice n° 46, p. 300.

4. Il est difficile d'admettre la fable ridicule inventée par Déageant qui prête à Albert de Luynes le dessein de faire jeter Lesdiguières à la Bastille, p. 271-274.

5. V. Cousin, *Journ. des Savants*, ann. 1863, p. 70.

6. Lettre de Bassompierre, du 17 avril, ap. Zeller, p. 47, note 2.

Ceux qui n'étaient pas au courant de la petite comédie qui venait de se jouer crurent que Lesdiguières penchait du côté des protestants¹. En réalité, nul ne songea à le féliciter; tous comprirent qu'il venait de subir une défaite et ne s'en consolait que parce qu'il était « bon serviteur du roi et d'humeur accommodante »². Quant aux ennemis de Luynes, ils s'emparèrent de ce fait, le grossirent outre mesure, reprochèrent au favori d'avoir indignement trompé le vieux maréchal, opposèrent les mérites de celui qu'on avait écarté à la médiocrité de celui qu'on avait choisi. Les pamphlétaires protestants affectèrent de plaindre la victime du nouveau connétable :

Ne vous semble-t-il pas vieil d'âge
Lesdiguières, qui vient en Cour?
Il prenoit un chemin bien cour
Pour gagner la vie éternelle,
Si l'amour de cette femelle
Ne l'eût pas fait homicider, etc.³.

L'auteur des *Méditations de l'Ermite Valerien* trouve, en fouillant dans son jardin, un instrument en forme d'entonnoir « à la façon de celui dont se sert le maréchal des Diguières pour ouïr plus facilement les persuasions de Bullion et de Déageant ». Il reproche au nouveau connétable « de trainer après lui » le maréchal, d'avoir « pipé le vieux renard dauphinois », de l'avoir envoyé comme un valet pour faire enregistrer au Parlement ses lettres de connétable⁴. L'un nous montre Lesdiguières entonnant de sa voix cassée le psaume du courtisan et s'écriant : « *Domine, doce voluntatem tuam, quia surdus sum* »⁵; l'autre, proposant à la France mourante les « tablettes cordiales » de Lesdiguières, ajoute que le remède a perdu de sa valeur et qu'« il y a été mêlé un peu trop d'aloès depuis qu'elles ont passé par les mains de Bullion et de Deageant »⁶. Mais Lesdiguières heureusement était homme à ne pas sacrifier son devoir aux rancunes du moment : c'est à l'heure où son amour-propre vient d'être si cruellement froissé qu'il va rendre à la monarchie les services les plus éclatants.

1. B. Zeller, p. 33.

2. Fontenay-Mareuil, 157.

3. *Les Resveries de la Royne*, MDCXX, p. 11.

4. *Méditations de l'Ermite Valerien* (*Recueil de Luynes*, p. 349, 354, 357, 374). — Geley, *Fancan et la politique de Richelieu*, 92-94.

5. *Les Pseaumes des courtisans* (*Recueil de Luynes*, p. 437).

6. Geley, p. 151.

CHAPITRE XIX

L'ASSEMBLÉE DE LA ROCHELLE ET LE SIÈGE DE MONTAUBAN

(1621-1622)

Attitude factieuse de l'assemblée de la Rochelle. — Efforts de Lesdiguières pour lui conseiller la modération. — La guerre est décidée. — Lesdiguières, qui fait partie de l'armée royale, n'en continue pas moins ses négociations. — Occupation de Saumur. — Mort de la comtesse de Sault. — Prise de Saint-Jean-d'Angély. — Le synode de Die essaye vainement de soulever le Dauphiné. — Campagne de Guienne. — Prise de Clérac. — Siège de Montauban; rôle qu'y joue Lesdiguières. — Révolte de Montbrun et de La Suze en Dauphiné. — Lesdiguières rétablit l'ordre dans la province. — Le maréchal en Vivarais. — Il négocie avec Rohan. — Assassinat de Ducros. — Réduction du Pouzin. — Convention de Laval.

Cependant, la situation religieuse du royaume était loin de s'être améliorée. Vainement Louis XIII avait-il lancé une ordonnance qui défendait à ceux de la Religion prétendue réformée de se rendre à la Rochelle; vainement s'était-il réclamé de l'avis de Lesdiguières ¹ : les députés étaient arrivés rapidement de tous les points du royaume. L'assemblée repoussait toutes les conditions que lui offraient les ministres, déclarait hautement qu'elle refuserait de se séparer avant qu'on eût fait droit à ses demandes. Au commencement du mois de mars, au moment où il se mettait en route pour Paris, le maréchal leur avait écrit pour leur conseiller de se soumettre humblement aux ordres de Sa Majesté ². Les députés lui répondirent en le suppliant humble-

1. Arch. Isère, B. 2416, fol. 193.

2. Ms. 556, fol. 139 v°. Lettre de Lesdiguières à l'assemblée, 5 mars 1621.

ment de prendre leur défense auprès du roi. « Nous espérons, lui disaient-ils, que vous estimerez plus raisonnable d'employer la bonne affection qu'il vous plaît nous promettre, et l'autorité et crédit que la grandeur et le nombre de services si recommandables vous ont acquis près de Sa Majesté, à lui faire entendre la sincérité de nos intentions et la nécessité de nos justes plaintes, que de presser une séparation avant ce contentement donné à nos Églises ¹. »

Le jour même où l'assemblée lui écrivait cette lettre, Lesdiguières lui envoyait La Roche de Grane qui passa auprès de Duplessis-Mornay et s'entendit avec lui sur les moyens à employer pour apaiser les rancunes des huguenots, amener les députés à se séparer et prévenir ainsi la ruine des Églises ². Les instructions du maréchal à son représentant sont fort intéressantes parce qu'elles montrent chez lui un esprit toujours aussi libre qu'impartial, ne songeant qu'à concilier l'intérêt des Églises et celui de la monarchie sans sacrifier ni l'un ni l'autre. Le roi, dit-il en substance, n'est animé d'aucune mauvaise intention à l'égard des protestants, bien que les brouillons et les ambitieux cherchent à les soulever. Aussi leur devoir est-il de dissoudre immédiatement l'assemblée et de ne pas irriter plus longtemps un prince qui pourrait bientôt leur faire sentir qu'il est le maître. Si l'on repousse ses avis, quels moyens lui restera-t-il de plaider leur cause et de défendre leurs intérêts à la Cour? Il leur offre sa protection et son entremise, mais à la condition que l'assemblée se séparera immédiatement et fera son devoir ³. — L'assemblée répondit qu'elle était désolée de le voir se séparer d'elle, encourager les ennemis des Églises et demander comme eux le renvoi des députés. Le ton était déjà amer, les colères moins contenues que dans les lettres précédentes. « Quand ceux qui tant obligés au repos de la maison de Dieu, en laquelle ils ont pris leur estre et y doivent laisser leur mémoire honorable et utile à la postérité, lèvent le bras contre notre innocence, ce nous est une affliction au-dessus de nos paroles. » Ils espèrent cependant qu'il se souviendra de la sainte communion qu'il a depuis si longtemps avec l'Église de Dieu, du rang et de l'autorité qu'il doit au dévouement.

1. Ms. 556, fol. 144 v°.

2. *Ibid.*, fol. 145 v°. Lesdiguières à l'assemblée, 21 mars 1621. — Lesdiguières à Duplessis. *Actes et Corresp.*, II, 298.

3. *Actes et Corresp.*, II, 300-302.

de ses coreligionnaires, du serment qu'il a fait tant de fois de les défendre et de mourir pour eux. Ils prient Dieu sans relâche de lui faire connaître « la malice de leurs malveillants, l'importance de leurs maux, la sincérité de leurs déportements et la justice de leurs demandes ¹ ».

Si au commencement d'avril Duplessis écrivait encore que « l'on était toujours entre paix et guerre », les événements allaient bientôt se précipiter. Le 19 avril, Lesdiguières écrivait à l'assemblée pour lui faire entrevoir une action plus énergique de la part de Louis XIII si elle persistait dans son refus ². Il accompagnait cette lettre de nouvelles instructions données à La Roche de Grane. Il continue, leur dit-il, de faire tous ses efforts pour fléchir Sa Majesté; mais le danger devient pressant et le roi est de plus en plus irrité de l'attitude factieuse que l'on prend à la Rochelle. Malgré tout, il croit pouvoir de nouveau affirmer que l'on a encore des intentions pacifiques, que l'on veut s'en tenir à l'exécution des édits. Que l'assemblée se sépare et le maréchal se fait fort d'obtenir du roi l'exécution des promesses qui ont été faites; il se charge de tout régler, les affaires du Béarn comme celles du Dauphiné. Les protestants sensés, les chefs qui veulent sincèrement le bien de la Cause, sont tous avec lui; la plupart des provinces sont sur le point d'abandonner l'assemblée. Faut-il donc entrer en lutte, quand la division doit assurer à Sa Majesté une victoire des plus faciles et des plus légitimes? On ne peut pas compter non plus sur les secours de l'étranger: il n'est personne en Europe qui ne condamne les menées factieuses de l'assemblée. Quant aux gentilshommes catholiques qui ont promis leur concours, on sait quel fondement il faut faire sur l'appui de ces mécontents toujours prêts à se laisser acheter et qui, d'ailleurs, ont tous promis de se rendre à la Cour. On paraît compter, à la Rochelle, sur les divisions de la Cour: mais tout le monde est prêt à s'unir pour les écraser et faire triompher l'autorité royale. D'ailleurs, même en supposant que l'on puisse avoir des chances de succès, ne faut-il pas redouter les verges de la colère divine qui s'appesantissent toujours sur ceux qui osent lever l'étendard de la révolte contre le pouvoir légitime et sacré du souverain? Le roi est sur le point de se mettre à la tête d'une armée puissante

1. Seconde lettre de l'assemblée de la Rochelle à monsieur le duc de Lesdiguières, 2 avril 1621, in-8°. — Ms. 556, fol. 148-149. — *Merc. franc.*, VII, 282.

2. Ms. 556, fol. 174. Lesdiguières à l'assemblée.

devant laquelle les faibles forces des Églises ne pourront pas tenir un seul instant. Que les députés écoutent donc les conseils d'un homme qui a vécu pendant soixante ans dans les guerres civiles, qui connaît à fond la situation du pays, qui prend à témoin son Dieu et sa conscience qu'il n'est venu à la Cour que pour travailler à faire respecter l'autorité royale et la liberté des Églises. Si l'assemblée persiste dans la voie de la rébellion, il n'hésitera pas à faire son devoir et à marcher contre elle avec tout ce que la France compte de patriotes et de serviteurs de l'État ¹.

Ainsi que le disait Lesdiguières avec autant d'éloquence que de clairvoyance, on commençait, à la Cour, à voir et à dire tout haut que la politique de conciliation n'était plus possible. Le connétable se préparait à agir vigoureusement; il déliait d'une main souple et adroite les complications qui se produisaient à ce moment parmi les seigneurs catholiques, gagnait à la cause du roi les ducs du Maine et de Nevers, le comte de Soissons et le grand prieur de Vendôme ². Après s'être défié quelque peu de Lesdiguières dont il redoutait les rancunes, après avoir peut-être songé un instant à se passer de lui ou même à s'assurer de sa personne, il avait fini par se laisser convaincre devant les énergiques protestations de Déageant et l'attitude aussi ferme que patriotique du maréchal ³. En même temps Louis XIII lançait dans tout le royaume une déclaration portant que par suite de l'hostilité de plus en plus marquée de l'assemblée, il avait formé le projet de se mettre à la tête de son armée et de marcher sur la Loire ⁴.

Malheureusement, à la Rochelle, on songeait ouvertement à la guerre. Rohan avait fait entendre à l'assemblée qu'en présence de sa coupable obstination, la plupart des gentilshommes lui refuseraient leur concours. « Eh bien ! s'écrièrent les fougueux députés, si vous nous abandonnez, nous saurons nous passer de vous, nous en trouverons d'autres qui seront plus zélés pour la défense de la Religion. » Devant la brusque injonction des rebelles, qui lui mettaient le marché en main, Rohan oublia les conseils de Lesdiguières; il n'écoula plus le cri de sa conscience, déclara aux délégués que, tout en considérant leur attitude comme une faute

1. *Actes et Corresp.*, II, 304-312.

2. B. Zeller, *op. cit.*, p. 53.

3. Déageant, 271-276. — Videl, II, 161.

4. Bazin, II, 138.

et une imprudence, il ne séparerait pas sa cause de celle des Églises. Soubise et La Trémoille suivirent son exemple; la fatale scission s'accroissait ¹. On arme les protestants dans toutes les provinces; on fait appel à tous les conseils provinciaux, à toutes les communautés protestantes; on décrète la création d'un fonds destiné à subvenir aux besoins les plus pressants. On fortifie les places de sûreté, enfin on élabore « l'ordre et règlement général des milices et des finances pour les Églises réformées de France et souveraineté de Béarn »; on divise la France en huit départements ayant chacun à sa tête l'un des principaux chefs protestants. Par une étrange condescendance, Lesdiguières, que l'on accuse tout bas de trahison, tout haut d'indifférence; Lesdiguières, que l'on cherche à rattacher étroitement aux Églises en le compromettant aux yeux de la Cour, est chargé de commander les réformés de Dauphiné, de Provence et de Bourgogne; mais on lui adjoint le marquis de Montbrun comme lieutenant ². Sans doute, il ne faut pas voir un sérieux essai de république huguenote dans l'organisation de cette résistance à l'autorité royale, et Duplessis avait raison d'accuser Lesdiguières d'exagération quand il parlait de république et de démocratie. On ne doit pas mesurer les forces du parti huguenot sur la hardiesse de ses résolutions. Lesdiguières se trompait comme ce contemporain qui disait, dans la *Prière du Gascon* :

Ils se vantent qu'en république
Ils mettront l'État monarchique
Et se rendront aux rois esgaux;
Au diable soient les huguenaux ³.

En réalité, cette organisation redoutable, cette entente qui devait exister entre les chefs de l'armée protestante, n'existaient guère que sur le papier. Bouillon, dont on faisait le chef des révoltés et à qui l'on destinait le rôle du prince d'Orange, ne se souciait guère d'aller se compromettre et trouvait le moyen d'être pris d'un accès de goutte pour rester à Sedan. La Trémoille et Châtillon ne voulaient pas se montrer plus actifs, et Lesdiguières, au lieu d'aller se mettre à la tête du cercle qu'on lui confiait,

1. De la Garde, *le Duc de Rohan*, p. 31.

2. Anquez, 341-348.

3. *La Prière du Gascon*, 1621, in-8°.

commandait l'armée royale et se chargeait de réduire ceux qui se donnaient, avec tous les torts de l'audace, tout le ridicule de l'impuissance ¹.

Quand Chalas vint se plaindre à lui des armements qui se faisaient à la Cour, il répondit que l'armée était prête à entrer en campagne, mais que si l'assemblée consentait à obéir, « toutes ces choses iraient en fumée ». — « Monseigneur, lui dit Chalas, leur écrirai-je cela avec assurance et leur engagerai-je votre parole? — Oui, répondit Lesdiguières, faites-le », et il insista pour que l'on se décidât à une entière obéissance ². En même temps il allait solennellement recevoir la communion à Charenton, le jour de Pâques, et faisait au consistoire les protestations les plus formelles de vivre et de mourir dans la religion réformée ³. Mais l'assemblée refusait toujours de se rendre aux sages avis de celui qu'elle considérait de plus en plus comme un traître. Elle lui écrivait, le 28 avril, une longue lettre en réponse aux ouvertures de La Roche de Grane. Elle le remercie, avec une pointe d'ironie, des conseils qu'il lui donne et des efforts qu'il prétend avoir tentés pour faire entendre les réclamations des protestants. Mais à quoi sa tentative a-t-elle abouti? à quoi la parole qu'il leur a donnée a-t-elle servi? On continue les préparatifs militaires; on tolère toute sorte de violences contre les réformés; on songe à envoyer Lesdiguières commander les armées du roi à l'étranger. Pourrait-on compter sur lui « en cet éloignement et dans les hasards de son âge et des dangers de la guerre »? Les députés ajoutent : « Ayant les gens de bien pour tesmoins, nostre conscience pour garant et Dieu pour juge de nos actions et de notre innocence, nous espérons qu'en la défense de sa cause nous ressentirons la même assistance de sa bonté qu'ont fait nos pères, aurons le secours de tous nos frères et l'aide et le support de tous ceux qui aiment la conservation de la gloire de Dieu et de sa vérité. Desquels nous ne pouvons croire, Monseigneur, que vous et les autres nourris en l'Église de Dieu vous veuillés séparer; mais plustôt que recognoissant l'obligation que vous avez au soutien de l'Église et votre devoir à la deffence de cet estat, vous chercherez en l'un et en l'autre la conservation de la gloire que vous vous y estes cy-devant acquis, et rendrez à Dieu et au roy ce que

1. Bazin, II, 148-149. — Anquez, 349. — De la Garde, 33-34.

2. Ms. 556. Lettre de M. de Chalas, 21 avril 1621, fol. 176-177.

3. Ms. 556, fol. 222.

vosre conscience et vosre honneur requièrent de vous ¹. » Mais déjà Louis XIII, de plus en plus irrité de la conduite de l'assemblée, instruit des mouvements qui venaient d'éclater à Montauban, à Privas, à Nîmes et dans le Béarn, s'était mis en marche. Il avait quitté Fontainebleau le 29 avril, emmenant avec lui le connétable, la reine mère, Brissac, Joinville, Guise, d'Elbœuf et surtout Lesdiguières qu'il tenait à avoir auprès de lui pour continuer ses négociations avec les huguenots et répondre victorieusement à ceux qui lui reprochaient de vouloir anéantir les libertés des Églises.

Lesdiguières en effet continue à parlementer, même à partir du jour où il a tiré l'épée du fourreau et où il a été investi de ses fonctions de maréchal général. Dans une lettre que Chalas écrit à l'assemblée, il répète que tout dépend de lui, qu'il est le seul à travailler à défendre la cause des réformés ². Le 5 mai, le maréchal, qui ne se lasse pas de recourir aux moyens pacifiques, envoie un « dernier avis » à l'assemblée. Il faut à tout prix, dit-il, pour éviter de grands malheurs, se soumettre au roi et le recevoir dans la Rochelle. N'est-il pas l'image de Dieu sur la terre, et lorsqu'il a parlé, tout bon et loyal sujet ne doit-il pas s'incliner sans murmure? « Défiez-vous, ajoute-t-il, de ceux qui sèment la révolte parmi vous, de ceux qui ne cherchent qu'à butiner au milieu des troubles qu'ils provoquent, et n'allument la torche de la guerre civile que pour mieux se guider dans la voie de l'ambition. Rappelez-vous que c'est un crime irrémissible que de désobéir à son souverain. Tout le monde est animé contre vous; tout le monde, jusqu'aux enfants, publie que vous êtes les auteurs des maux effroyables qui menacent la France. Oubliez donc vos ressentiments et sachez vous conduire en bons Français. Pour moi, j'ai toujours été un fidèle serviteur du roi, ce n'est pas au déclin de mes jours que je veux cesser de l'être ³. »

Quatre jours après, nouvelle lettre à Favas. Le roi, dit Lesdiguières, est de plus en plus irrité de ce qui se passe à la Rochelle, de la révolte ouverte qu'on y organise, des efforts de

1. Ms. 556, fol. 177-181. Lettre de MM. de l'assemblée à monseigneur le duc de Lesdiguières, 28 avril.

2. Ms. 556, fol. 185. Lettre de Chalas à l'assemblée, 9 mai 1621.

3. « Dernier Advis de M. le maréchal Des Diguières à MM. de La Rochelle sur la dernière résolution du Roy, du 5 mai 1621. » Paris, 1621, in-8°. — *Actes et Corresp.*, II, 312-315.

l'assemblée pour s'élever contre l'autorité royale et bouleverser les fondements de la monarchie. « Je ne vous tairai pas qu'en mon particulier, j'en ai été si fort scandalisé ainsi que la plupart de nos frères qui se sont trouvés en cette Cour, qu'il ne m'est resté ni parole ni courage pour mettre en avant les propositions que vous m'avez écrites. » Il n'a pu songer à en parler au roi, dans la violente et légitime colère qu'il éprouvait. Malgré tout cependant, il ne désespère point de trouver un accommodement, pourvu que les délégués « veuillent plutôt suivre les conseils des vrais zélateurs de la Religion que les avis de ceux qui peut-être se couvrent de ce manteau pour l'exécution de leurs passions et l'avancement de leurs affaires particulières. » Il connaît les intentions du roi, il a sondé celles du connétable et il déclare qu'on peut encore concilier l'intérêt de la monarchie et celui des Églises ¹. — Les députés lui répondent aussitôt qu'ils sont loin d'oublier ce qu'ils doivent à la divine autorité du roi, qu'il ne faut pas prendre au sérieux les bruits ridicules que l'on fait courir sur l'organisation d'une république huguenote, et qu'ils comptent toujours sur Lesdiguières pour accommoder les affaires du parti ². Celui-ci, pendant ce temps, s'emploie à calmer la sédition qui vient d'éclater à Tours, s'efforce de ramener au parti de la Cour les gentilshommes protestants qui songent à défendre l'assemblée, écrit lettres sur lettres au duc de la Trémoille pour l'engager à se rendre auprès du roi et à « faire le saut », supplie la duchesse sa mère de le maintenir dans le devoir ³.

Mais les événements se déclarent contre l'assemblée, qui compte sur une révolte générale des protestants, et contre Lesdiguières qui espère éviter la violence. La Cour avait été prévenue que Soubise avait formé le projet de se jeter dans Saumur avec 1 800 hommes et de l'occuper malgré la résistance de Duplessis-Mornay. Louis XIII résolut de prévenir le vieux gouverneur huguenot, qui occupait la ville depuis trente-deux ans et que l'on redoutait de voir donner la main aux révoltés. Ce fut Lesdiguières qu'il chargea de cette négociation délicate. Le maréchal pria son vieil ami de se retirer dans sa maison de la Forest, pendant le séjour que Sa Majesté ferait dans la ville; aussitôt après le départ de l'armée royale, il pourrait rentrer dans la

1. Ms. 556, fol. 186-187. Lettre de Lesdiguières à M. de Favas, 9 mai.

2. Ms. 556, fol. 187. Lettre de l'assemblée à M. de Chalas, 13 mai.

3. *Actes et Corresp.*, II, 315-319.

place. Mornay consentit à ouvrir les portes de la ville et du château, dont l'armée royale prit possession. La Cour comprit qu'il serait dangereux de dépouiller brutalement un homme aussi estimable et aussi estimé que « le pape des huguenots » : on lui fit des offres magnifiques, on lui promit le bâton de maréchal en échange d'une démission. Mornay refusa de livrer une place qu'il tenait de Henri IV. Alors on prit un biais auquel Luynes et Lesdiguières paraissent s'être prêtés : Louis XIII emprunta la ville à Duplessis pour trois mois, promit formellement de la lui rendre ce délai expiré, et en donna le commandement provisoire au petit-fils de Lesdiguières, au comte de Sault. Duplessis ne devait jamais y rentrer ¹. Aussi les rancunes du parti protestant contre Lesdiguières ne firent-elles que grandir; c'est lui que l'on accusera bientôt d'avoir organisé ce guet-apens dans lequel Mornay avait perdu sa place et Lesdiguières son honneur ².

Aussitôt l'assemblée, devant l'imminence du danger, prend toutes les mesures que commandent les circonstances. Elle continue à lever des troupes et à réunir de l'argent, s'adresse à la Hollande et à l'Angleterre, organise un comité de salut public, appelle aux armes le Languedoc, les Cévennes, le Vivarais et le Dauphiné ³. Tandis que Lesdiguières envoie M. de Jarnac à la Rochelle, renouvelle ses tentatives d'accommodement et supplie La Trémoille de rejoindre la Cour ⁴, les députés lui écrivent une longue lettre qui annonce une rupture définitive. Dans le triste état où se trouvent les Églises, lui disent-ils, il leur est douloureux et pénible de compter parmi leurs adversaires quelques-uns de ceux qui devraient les défendre, de voir qu'ils adhèrent ouvertement à la tyrannie de l'Antéchrist, qu'ils prennent à honneur le titre d'ennemis du parti réformé. L'âge, l'expérience de Lesdiguières, son immense réputation en font un ennemi redoutable. Pour réveiller sa conscience endormie, ils ont résolu d'étaler à ses yeux les dommages irréparables qu'il va causer à ceux qu'il a toujours défendus. C'est lui qui a provoqué

1. *Vie de Duplessis-Mornay*, 1647, p. 594 et suiv. — Videl, II, 163. — Déa-geant, 278. — Fontenay-Mareuil, 150. — *Mém. de Richelieu*, 241. — *Merc. franc.*, VII, 304-307.

2. Ms. 556, fol. 223. Lettre de l'assemblée à Lesdiguières, 4 juin.

3. Anquez, 352-353. — Ms. 556, fol. 188-210. Déclaration des Églises réformées de France.

4. Ms. 556, fol. 222. Lettre de M. de Lesdiguières servant de passeport à M. de Jernac, 10 juin.

la dissolution de l'assemblée de Loudun; c'est sur lui que l'on comptait pour faire exécuter les promesses de la Cour. Au lieu de cela, il n'a su que blâmer l'assemblée, excuser et légitimer les persécutions que l'on fait subir aux fidèles. On l'avait supplié de ne pas se prêter aux projets de la Cour, de rester en Dauphiné : loin d'obéir à ces conseils, il s'est rendu à Paris, s'est fait l'instrument de ceux qui veulent renverser les Églises. Quand on l'a vu refuser la dignité de connétable et faire publiquement profession du culte réformé à Charenton, on a pu croire un instant qu'il continuerait à les protéger. Mais il a persisté dans la voie funeste où l'ont engagé ses ennemis; il a condamné l'assemblée de la Rochelle, et le blâme d'un personnage aussi considérable et aussi respecté a porté un coup fatal aux Églises, a encouragé les défections, a provoqué l'abstention des grands et des provinces. C'est lui qui a abusé Mornay et perdu Saumur; c'est lui qui mène le siège de Saint-Jean-d'Angély. L'obéissance qu'il leur demande « ne tend qu'à les obliger de prêter la gorge découverte à ceux qui ont dessein d'y porter le couteau ». Il encourage les défections, pousse la Cour aux violences, autorise la perfidie et justifie le mot de Jérémie : « Que ses intimes amis se sont portés déloyalement contre elle et lui sont devenus ennemis ». Toute maison divisée contre elle-même est condamnée à la ruine : or c'est lui qui a apporté la division dans la maison de Dieu, et l'Éternel saura punir terriblement ceux qui l'ont combattu secrètement comme ceux qui l'ont combattu au grand jour. Eh quoi ! il n'hésite pas à mettre au service des impies les talents militaires qu'il a reçus de Dieu ! Il tourne contre Israël le bras qui devrait le défendre et devient « l'instrument de sa meurtrissure » ! Il verra d'un œil tranquille le massacre de ses frères ! Il combattra l'Évangile dont il fait profession ! Ne craint-il pas de justifier ceux qui vont répétant que bon nombre de grands personnages ne se sont jetés dans le parti des Églises que pour avancer en dignité et pour accroître leurs richesses ? Au déclin de ses jours et au terme de sa carrière, Dieu couvrira sa face de honte et d'ignominie ; il l'exposera au mépris de tous, en fera la risée de ceux qui se servent de lui, « fera tomber sur sa tête les malédictions qu'il prononce contre ceux qui maudissent son peuple et les jugements épouvantables qu'il déploie en son ire sur ceux qui s'élèvent contre le règne de son Fils ». Qu'il aie pitié de l'Église, qu'il ne lutte pas avec ceux qui veulent la perdre, qu'il revienne

auprès de ses frères pour travailler avec eux à la grandeur et à la tranquillité de la maison de Dieu. Il a été autrefois un puissant instrument entre les mains de l'Éternel pour garantir les fidèles de l'oppression d'Amalec : qu'il continue à l'être désormais. S'il ferme l'oreille à leurs prières, Dieu saura sauver quand même ses enfants. Ils prient le Tout-Puissant de toucher son esprit et de lui inspirer une bonne résolution ¹.

Lesdiguières fut profondément sensible aux reproches violents et aux accusations de ses coreligionnaires. Il venait à ce moment de subir un coup terrible : il avait appris à Niort la mort de sa fille bien-aimée, la comtesse de Sault. Il avait pour elle une affection profonde; il resta atterré quand il connut la fatale nouvelle, et sa santé en fut sérieusement ébranlée. La blessure qu'il venait de recevoir ravivait cruellement celle que lui avait causée la mort de son fils. Déageant essayait de le consoler : « Monsieur, répondit tristement le vieillard, je pleure une perte que j'ai faite il y a quarante ans ² ». Il ne fallut rien moins, pour le consoler, que la présence de celle qui avait remplacé auprès de lui toutes les affections éteintes, et les sympathies qu'on lui prodigua dans toute l'armée. Louis XIII vint le voir en personne et donna à plusieurs reprises au vieux serviteur de la monarchie un nom aussi touchant que familial : il l'appela *mon père*. Cette marque d'affection était une douce récompense pour celui qui avait fait tant de sacrifices à la cause de ses maîtres et qui, à ce moment même, ne combattait qu'à contre-cœur ceux qu'il n'avait jamais vus que sous ses drapeaux.

Au commencement de juin, en effet, l'armée royale avait paru devant Saint-Jean-d'Angély. La place était importante et la résistance menaçait d'être opiniâtre. La garnison, commandée par Soubise, était pleine d'ardeur; les habitants se montraient disposés à la seconder bravement. Mais bon nombre de gentils-hommes catholiques et protestants étaient accourus auprès de Louis XIII et brûlaient de montrer leur valeur. A leur tête était Lesdiguières qui avait réclamé l'honneur de diriger les opérations du siège, avait exploré les abords de la place, occupé les faubourgs et choisi l'emplacement des batteries ³. Le 2 juin, un

1. Ms. 556, fol. 221-226. Lettre de l'assemblée à M. le duc de Lesdiguières, 4 juin.

2. Videt, II, 164.

3. Malingre, *Histoire de la rébellion*, 1, 301-305.

héraut se présente devant les portes de la ville, couvert de la longue casaque de velours violet parsemée de fleurs de lis d'or, le bâton fleurdelisé à la main. Il demande à parler à M. de Soubisé et lui dit à haute voix : « A toi, Benjamin de Rohan, le roi ton souverain seigneur et le mien te commande de lui ouvrir les portes de Saint-Jean-d'Angély, pour y entrer avec son armée, à faute de quoi je te déclare criminel de lèse-majesté au premier chef, roturier toi et ta postérité, tous tes biens confisqués, les maisons rasées de toi et de tous ceux qui t'assisteront ¹ ». Soubisé répondit qu'il n'avait pas autorité pour rendre la place. Aussitôt les canons tonnèrent et le siège commença.

Mais la ville résista énergiquement. L'artillerie des huguenots décima les rangs des catholiques, et Lesdiguières, qui s'exposait comme un simple gentilhomme, faillit être tué par une balle de fauconneau qui renversa le cheval de son écuyer Montmiral de Langes. L'incertitude régnait dans l'armée royale, où l'on s'en prenait au nouveau connétable, mais où le maréchal de camp général était surtout l'objet des plus vives attaques. Ainsi que le remarquait l'ambassadeur vénitien, bien que Lesdiguières eût reçu la direction suprême de la guerre, il était gardé à vue comme un otage et pour ainsi dire plus bloqué et plus assiégé que Saint-Jean-d'Angély : « s'il donnait un conseil, on ne le suivait pas; s'il faisait quelque chose, chacun avait les yeux sur ses mains ² ». On ne lui avait donné que le commandement de la cavalerie et il avait dû accepter de voir ainsi son autorité démembrée, pour ne pas accroître les soupçons de la Cour qui parlait ouvertement de ses intelligences avec les assiégés ³. Il se savait en butte aux violentes attaques des huguenots, qui l'accusaient de trahir leur cause, et des catholiques, qui lui reprochaient de la défendre, aux calomnies et à la haine de ceux qu'il avait sup-

1. *Merc. franç.*, VII, 526. — De la Garde, 35.

2. B. Zeller, p. 70 et appendice, p. 305.

3. *Ibid.*, p. 346. Dépêche de Gio. Batt^a Gondi, 22 juin. « Le altre con la cavalleria sono restate sotto il comando del duca di Diguiers, il quale sebbene sia un poco doluto di vedersi così smembrare e dividere la sua carica, è però bisognato che si contenti, se non vuole mettersi in rischio di essere privato di tutto; perchè il rè è stato poco soddisfatto di lui, parendo che in quel che poteva onestamente favorire quei di dentro lo facesse ed è per questo che si dubita che quest' assedio sia andato così in lungo come va ».... — Le siège serait déjà fini « senza il disordine solito, la fretta, l'inesperienza di molti capi giovani e senza ancora la poca fedeltà forse del capo generale monsignor Disguières ».

plantés. Il reçut un jour les plus graves nouvelles : on se défiait de lui et l'on songeait à l'arrêter. Un gentilhomme forézien, Blanc de Boisvert, que le maréchal envoyait auprès du père Arnoux, entra, sans être aperçu, dans l'appartement qu'occupait le confesseur du jeune roi. Le jésuite causait avec un évêque qui le félicitait d'avoir déclaré la guerre aux protestants et d'avoir su attirer à la Cour le vieux Lesdiguières, le seul homme qui fût vraiment capable, disait-il, de s'opposer aux volontés royales. Arnoux répondit en souriant : « Nous le tenons, le fin renard, il ne nous échappera pas ». Le gentilhomme courut chez Lesdiguières, lui rapporta ce qu'il avait entendu.

Le maréchal s'était déjà aperçu que depuis quelques jours on lui faisait froide mine; ses soupçons prirent corps : il résolut de fausser brusquement compagnie au connétable et de se retirer en Dauphiné. Il rassemble ses amis, consulte Montmorency, qui s'offre à l'accompagner, et les huguenots, qui l'engagent à se jeter dans la Rochelle. Il projette de prendre avec lui 2 000 hommes qui lui sont entièrement dévoués, de quitter l'armée pendant la nuit, de passer par l'Auvergne, et de se retirer dans sa province, où il pourra parler en maître. Déageant avait remarqué les allées et venues des gentilshommes dauphinois, le visage sombre et préoccupé du maréchal. Il le prend à part, « le tourne et le contourne », lui fait avouer ce qui se passe. L'agent de Louis XIII voit d'un coup d'œil les prodigieuses conséquences de ce coup de tête; il sait que, malgré tout, le roi lui est toujours attaché. Il le rassure de son mieux, lui affirme que Louis XIII n'a jamais songé à lui manquer de respect, lui demande quelques instants de réflexion et court chez le roi pour lui annoncer ce qui se prépare. Louis XIII, en apprenant les machinations dont Lesdiguières était la victime, entra dans une violente colère. « Si j'en voulais croire quelques-uns, dit-il, on le traiterait mal voirement; mais je perdrais plutôt ma couronne que de le souffrir. Amenez-le-moi, que je l'en assure de bouche. » Lesdiguières vint en effet, et devant la ferme attitude de Louis XIII, devant ses chaleureuses protestations, il consentit à rester ¹. Désormais le roi s'efforce de lui faire oublier les calomnies dont il a été l'objet, en lui prodiguant les flatteries et les marques d'affection. Lorsque l'ambassadeur anglais vient lui faire des représentations sur le siège de la place,

1. Déageant, 282-289. — Videl, II, 166-167.

c'est Lesdiguières qu'il charge de l'accompagner à sa sortie du camp ¹. Il apprend que le synode de Die organise une conspiration en Dauphiné : il fait aussitôt venir le maréchal, écoute ses explications, et, devant les assurances formelles qu'il lui donne de maintenir la paix dans sa province, il affecte la plus grande tranquillité. La plupart des relations contemporaines nous montrent qu'il « honore et aime grandement M. des Diguières, qui en demeure très content et très satisfait, quoique quelques-uns se mêlent d'écrire le contraire ² ».

Cependant, après vingt-deux jours de résistance, les assiégés durent songer à capituler. Le 25 juin, on permit aux défenseurs de la ville de se retirer où ils jugeraient à propos de le faire, après avoir juré de ne jamais porter les armes contre Sa Majesté, de renoncer à toute union, association et assemblée faite sans sa permission. Lesdiguières fut chargé d'accompagner Soubise, dont les régiments, par une faveur toute spéciale due à l'intervention du maréchal, défilèrent l'épée au côté, le mousquet sur l'épaule et les piques droites. Soubise, en passant devant le roi, se mit à genoux et lui demanda pardon. Le roi le regarda dédaigneusement : « Je serai bien aise, dit-il, que vous me donniez dorénavant plus d'occasion d'être satisfait de vous que je n'en ai eu par le passé; levez-vous et me servez mieux à l'avenir ». Louis XIII avait promis d'épargner la ville; mais il comptait sans la brutalité du soldat. Vainement d'Épernon et Lesdiguières essayèrent-ils de contenir la soldatesque et d'empêcher les violences; les royaux se jetèrent sur les maisons, qu'ils saccagèrent horriblement. Lesdiguières, furieux de cette indiscipline qu'il n'aurait jamais tolérée dans son armée, s'emporta jusqu'à tuer un soldat d'un coup d'épée; tout finit par rentrer dans l'ordre ³.

1. B. Zeller, p. 74.

2. « Relation très véritable de tout ce qui s'est passé aux affaires du Roy depuis la prince de Saint-Jean-d'Angély. Fait à Castillion le 12 juillet 1621. » Grenoble, Verdier, in-8°, 1621, p. 12.

3. B. Zeller, p. 77 et appendice, p. 307. « Non poterono far tanto con la loro autorità (Epernon et Lesdiguières) che il sacco non fosse dato alle case degli abitanti, havendo usato li soldati violenze, rapine et maleggi dove hanno potuto; perlo che entrati in grandissima escandescenza il duca d'Epernon et M. di Dighieres, posero essi stessi mano alle spade, ferirno molti soldati, et uno ne ammazzò l'istesso marescial di Dighieres, onde finalmente la soldatesca si ridusse a raccolta e in obediencia. » — Sur la prise de Saint-Jean-d'Angély et le rôle de Lesdiguières, voir : Malingre, I, 299-323. — Lecoinge, V, 212-230. — « La prinse de la ville de Saint-Jean-d'Angély, rendue à l'obéis-

Bien qu'entré franchement dans la voie de la répression par la force, Lesdiguières n'avait point renoncé à traiter avec l'assemblée de la Rochelle. Il s'entendit avec La Trémoille et proposa aux députés de se relâcher de leurs exigences. Il leur envoya Nouaille et Jarnac qui les prièrent de se séparer et de se soumettre ¹. L'assemblée lui écrivit aussitôt pour le remercier de tenter encore un accommodement; les députés étaient désolés d'avoir encouru sa colère, d'être « déchus de l'honneur de sa bienveillance »; ils étaient prêts à se soumettre et demandaient un sauf-conduit pour les envoyés qui devaient se rendre au camp royal; en même temps, ils suppliaient Lesdiguières de plaider leur cause auprès du roi ². Trois jours après arrivait la réponse de Lesdiguières : le maréchal était fort mécontent de la lettre qu'ils lui avaient écrite et qui n'était point faite pour calmer la « juste indignation » du roi. Il ne l'avait pas communiquée à Sa Majesté, afin de ne pas l'irriter davantage. Il fallait parler plus franchement, « ne point s'arrêter à de vaines pointilles d'honneur »; on ne doit jamais discuter avec un roi, surtout avec un roi « extrêmement jaloux de son autorité ». Les députés doivent donc se séparer immédiatement et demander pardon ³. Avant de répondre, l'assemblée voulut avoir des nouvelles des députés qu'elle avait envoyés en Angleterre et en Hollande; elle consulta Rohan, La Force, Châtillon et les principaux chefs du parti. En attendant, elle pria Lesdiguières de se porter garant auprès du roi de la fidélité des Églises, mais en ajoutant qu'elle ne se séparerait point avant d'avoir reçu des assurances formelles de Sa Majesté ⁴. Et, comme elle se défiait de plus en plus du maréchal, elle écrivit aux provinces de se mettre sur une vigoureuse défensive.

Sa voix fut entendue en Dauphiné. Le synode de Die, profitant de l'absence de Lesdiguières, avait écrit à l'assemblée pour lui promettre de marcher d'accord avec elle et avait nommé Montbrun lieutenant général des Églises en Dauphiné. Mais la noblesse de la province était dévouée à Lesdiguières, et ceux qui pouvaient

sance du Roy. » Grenoble, Verdier, 1621, in-8°. — De la Garde, p. 37. — B. Zeller, p. 76-77. — Bazin, II, 157.

1. Anquez, 355.

2. Ms. 556, fol. 228. Lettre de l'assemblée à Lesdiguières, 4 juillet.

3. Ms. 556, fol. 228-229. Lettre de Lesdiguières à l'assemblée, 7 juillet.

4. Anquez, 358.

être tentés de se révolter redoutaient le terrible maréchal. Un pamphlet contemporain fait répondre ainsi l'écho dauphinois aux questions qu'il lui pose au sujet des gentilshommes de la province :

Leur retraite est bien haute et leur fortune fière;
Qui les attaquera pour n'y hasarder guère?
Desdiguières ¹.

Il le montra bien dans cette circonstance. Il écrivit à Frère et à Morges pour leur faire part des événements qui venaient de se passer dans l'Ouest; le roi, partout victorieux, ne tarderait pas à enlever Montauban et à marcher contre le Vivarais pour lui faire payer cher sa révolte. Quant au Dauphiné, ajoute-t-il, il entend qu'il reste dans le devoir et que les paroles séditieuses du synode de Die restent sans écho. En attendant, il faut envoyer des troupes le long du Rhône pour empêcher les révoltés du Vivarais de s'étendre dans la province et d'en troubler la parfaite tranquillité ². Les nouvelles qu'il reçut bientôt de Grenoble le rassurèrent complètement. Il put affirmer au roi que les menées du synode de Die demeureraient sans résultat; qu'il n'y avait pas, dans toute la province, un homme assez hardi pour oser désobéir aux ordres de Sa Majesté et de son lieutenant général ³. Aussi Louis XIII écrivait-il à ses sujets du Dauphiné pour les féliciter de leur fidélité et leur raconter les exploits de Lesdiguières ⁴.

Rien n'arrêtait désormais sa marche victorieuse. Quelques jours après la prise de Saint-Jean-d'Angély, Lesdiguières et le duc de Chaulnes marchaient sur la place de Pons qu'ils se faisaient livrer par Châteauneuf (30 juin ⁵). Pour bloquer la Rochelle par terre et par mer, Louis XIII songea d'abord à Lesdiguières; puis, cédant aux soupçons qui avaient paru un instant l'abandonner, il confia cette opération délicate au duc d'Epéron, et le maréchal dut suivre l'armée en Guienne. En réalité, ce n'était pas sans un vrai

1. « *L'Écho dauphinois* ou le congé donné à Mme la connétable de sortir de la Cour », 1622, p. 10.

2. « Copie de la lettre écrite par M. le duc des Diguières à MM. de Frère et de Morges, de Castillon le 12 juillet 1621 », in-8°. — *Actes et Corresp.*, II, 319-321.

3. « Relation très véritable de tout ce qui s'est passé aux affaires du Roy depuis la prise de Saint-Jean-d'Angély. » Grenoble, 1621, in-8°, p. 12.

4. « Lettre du roi écrite à M. Frère, conseiller du Roy en ses conseils d'Estat et privé et premier président du Parlement de Dauphiné. » Grenoble, Verdier, 1621, in-8°.

5. *Merc. franç.*, VII, 577-579.

déchirement et sans une profonde amertume, qu'il prenait part à la guerre. Il déplorait ouvertement les malheurs d'une lutte fratricide et demandait qu'on se tournât du côté de la Valteline ¹. Il assista et prit part aux sièges de Castillon, de Sainte-Foy, de Bergerac, de Tonneins et de Puymirol. Seule la petite place de Clérac, sur le Lot, essaya de résister ; ses défenseurs, qui se vantaient d'être « des soldats sans peur défendant une ville sans roi », firent de grands préparatifs. Peut-être comptaient-ils secrètement sur l'appui du maréchal, avec qui le gouverneur Peyrebrune essaya de négocier. Mais le « fidèle et sage Nestor ² » le renvoya au roi et se chargea d'enlever la ville. Il arriva sur les bords du Lot avec les maréchaux de Thermes et Saint-Géran, reconnut les abords de la place, disposa les logements de l'armée, et ordonna de commencer le siège. Un jour que les trois maréchaux essayaient de se rendre compte de ce qui se passait dans la ville, le présomptueux Saint-Géran courut à l'ennemi avec une vingtaine de cavaliers. « Que vous en semble, mon père ? » dit à Lesdiguières le maréchal de Thermes qui éprouvait pour lui une respectueuse admiration depuis sa campagne d'Italie. « Il me semble, répondit le prudent maréchal, que Saint-Géran fait le jeune homme et qu'il faut être plus sage que lui. » Thermes ne l'écouta point, piqua des deux, et reçut une mousquetade qui lui coûta la vie ³. Cependant Lesdiguières continua rapidement les opérations du siège. Bientôt les habitants, voyant leurs remparts détruits, leurs fossés comblés, leurs maisons en ruines, demandèrent à capituler ; ils furent sauvés grâce à l'intervention du maréchal général et Louis XIII ne fit pendre que trois des chefs les plus ardents ⁴.

A ce moment, Lesdiguières recevait la visite d'un nouvel envoyé des Églises : M. des Isles devait le prier, au nom de l'assemblée, de continuer à s'occuper d'une pacification générale et de prendre à cœur les intérêts de la Religion réformée ⁵. De nou-

1. *Actes et Corresp.*, II, 320.

2. Malingre, I, 416.

3. Videl, II, 169. — *Merc. franç.*, VII, 540.

4. « La prise de la ville de Clérac rendue à la discrétion du roy. » Grenoble, 1621, in-8°. — « Lettre du Roy envoyée à M. Frère sur la prise de la ville de Clérac. » Grenoble, 1621, in-8°. — *Merc. franç.*, VII, 635-653. — Malingre, I, 410-421. — Bibl. de Grenoble, ms. 4169. Plan du siège de Clérac.

5. Ms. 556, fol. 230-231. Lettre de l'assemblée à Lesdiguières, fol. 231-232. Instructions données à M. des Isles pour traiter avec Lesdiguières.

veaux pourparlers s'engagèrent, de nouvelles propositions furent faites; mais Lesdiguières se montrait toujours intraitable sur le même point : il fallait déposer les armes, consentir à une pleine et entière soumission pour traiter ensuite avec Louis XIII « qui ne voulait pas plus toucher à leur conscience qu'à la prune de son œil ¹ ». Le roi, ajoutait-il avec beaucoup de raison, n'en voulait qu'aux factions politiques, aux ambitieux qui cherchaient à rabaisser sa puissance; il respecterait toujours les édits de son père. Sa tentative fut encore inutile : l'assemblée invita de nouveau le roi d'Angleterre à mériter le surnom de « champion de la foi » et à secourir la Rochelle; elle poussa activement ses préparatifs, écrivit aux provinces une lettre violente où elle faisait à chaque instant des allusions à la trahison de Lesdiguières. Ceux qui, par leur lâcheté, disaient cette lettre, ont compromis la cause des Églises, ceux qui ont refusé « de monter aux brèches pour radoubler les cloisons de la maison de Dieu », ceux qui ont « déserté leur propre honneur » et tiré l'épée contre Israël ne tarderont pas à éprouver les terribles effets de la colère divine ².

Au commencement du mois d'août, l'armée royale s'était mise en marche dans la direction de Montauban. Cette place importante, la grande citadelle des huguenots du Midi, était solidement défendue par son enceinte, ses faubourgs avancés de la Ville-Bourbon, du Moustier et de la Ville-Nouvelle. La Force, d'Orval et Chamier surexcitaient l'enthousiasme des habitants, tandis que Rohan, maître de Castres, d'une partie de l'Albigeois et du Rouergue, appelait à lui les montagnards des Cévennes et se préparait à faire une puissante diversion. Louis XIII, avant de se décider à venir mettre le siège devant la ville, voulut avoir l'avis de Lesdiguières. Le maréchal était fort embarrassé : s'il conseillait de ne pas assiéger Montauban, on l'accuserait de ménager le parti huguenot; s'il était d'un avis contraire et que l'opération vint à échouer, on l'en rendrait responsable. Le roi insista pour avoir son opinion, et le maréchal finit par parler. L'armée, dit-il, est peu considérable, la saison est avancée, la place regorge de troupes, de munitions et de vivres. Il ne faut donc pas essayer de l'attaquer ouvertement, comme le conseille le connétable : ce serait s'exposer à un inévitable échec. Il vaut mieux bloquer

1. *Actes et Corresp.*, II, 321-322.

2. Ms. 556, fol. 268. Lettre de l'assemblée aux provinces.

Montauban, élever des forts qui arrêteront les armées de Rohan et forceront la ville à capituler ¹. Lesdiguières connaissait le pays : il y était venu bien souvent passer quelques jours dans son domaine de Villemur ². Il savait quelle était l'ardeur des huguenots de Montauban ; il connaissait surtout la triste situation de l'armée catholique, et, avec l'expérience consommée d'un capitaine qui n'a jamais rien laissé au hasard, il était sincèrement d'avis de gagner du temps et d'user les forces de l'ennemi. Mais les conseils hardis d'un connétable qui n'avait jamais tiré l'épée l'emportèrent sur les sages avis de l'homme de guerre qui depuis soixante ans n'avait pas un seul instant quitté le harnois. Le duc de Mayenne reçut l'ordre de commencer l'attaque.

Lesdiguières ne dissimula pas le profond ressentiment qu'il en éprouva ; la fatale décision que l'on venait de prendre faisait plus que froisser son amour-propre, elle compromettait à ses yeux l'armée royale. Il quitta brusquement le camp, sous prétexte d'aller prendre quelques jours de repos dans sa terre de Villemur. Il affectait ouvertement de se considérer comme le prisonnier du connétable, et s'il ne songea pas à quitter l'armée royale, il ne chercha pas à contredire ceux qui parlaient de sa prochaine retraite. Un incident qui se produisit pendant son voyage à Villemur lui ouvrit les yeux sur les sentiments des protestants à son égard, lui fit comprendre quel accueil ils réservaient au transfuge. Il apprit un jour qu'une troupe de cent cinquante hommes, sortie de Montauban, s'avancait pour lui tendre une embuscade et le surprendre dans la maison d'un gentilhomme qui l'avait invité à une collation. Lesdiguières, averti par un paysan, fait prendre les armes à la petite troupe qui l'accompagne, fait volte-face et s'apprête à recevoir l'ennemi, qui bat en retraite ³. Le maréchal ne s'arrêta que quelques instants à Villemur et rejoignit devant Montauban cette armée à laquelle le rattachait, en même temps que le devoir, le respect d'un serment imprudemment donné et peut-être tenu à contre-cœur : le soldat commençait à regretter la décision du politique.

L'armée royale avait planté ses tentes devant la ville, le 18 août.

1. Videt, II, 470. — *Merc. franç.*, VII, 817.

2. Par une étrange coïncidence qui n'était peut-être pas le fait du hasard, il vient de vendre ce domaine de Villemur. — Bibliothèque de Grenoble, mss., R. 5137.

3. Videt, II, 471.

Le vieux Sully, qui vivait retiré dans ses terres et dont le fils aîné servait auprès de Louis XIII tandis que son fils puîné commandait dans la place assiégée, accourut auprès du roi et joignit ses instances à celles de Lesdiguières pour que l'on tentât un accommodement. Il put entrer dans la ville, mais n'obtint rien des habitants fanatisés. Lesdiguières intervint à son tour, envoya un ministre protestant à ses coreligionnaires, mais ne fut pas plus heureux; il fallut en venir aux armes et ne « plus faire de remontrances que par la bouche du canon ¹ ». Pendant que le duc d'Angoulême était chargé de marcher au-devant de Rohan, le reste de l'armée fut divisé en quatre quartiers : celui du roi, celui du connétable de Luynes, celui de Mayenne et celui de Lesdiguières ².

Le maréchal général, qui s'était établi en face du Moustier, et qui déplorait amèrement l'absence d'entente et de direction, aurait voulu enfermer la ville dans de puissantes lignes de circonvallation protégées par des forts, et surtout couvrir l'armée royale par des retranchements élevés du côté de la campagne et destinés à écarter les secours de Rohan. On refusa de suivre ses conseils : le siège devait nécessairement échouer. Du moins Lesdiguières, réduit à ne servir qu'en sous ordre, fit-il bravement son devoir. Il se prodigua avec sa vaillance ordinaire et avec une ardeur que l'âge n'avait pas éteinte. On le voyait tous les jours, aux avant-postes, surveillant les travaux d'approche, s'exposant avec l'insouciance d'un jeune capitaine, faisant dire aux soldats émerveillés : « Il y a soixante ans que les mousquetades et lui se connaissent ». Un jour, l'impétueux duc de Mayenne, qui servait à ses côtés et dont la renommée militaire avait rapidement grandi, se permit avec le maréchal une fanfaronnade de jeune homme. Il vint lui demander des conseils sur l'emplacement d'une batterie et le pria de l'accompagner pour étudier le terrain. Il le conduisit dans un endroit découvert où pleuvaient les projectiles ennemis. Le maréchal, souriant de l'épreuve, prend le duc par la main : « Monseigneur, lui dit-il, nous voyons très mal d'ici; allons plus avant, je vais vous montrer le chemin ». Mayenne émerveillé du sang-froid de cette vieille barbe grise de Lesdiguières lui répondit que ce serait pure folie, et tous deux se reti-

1. Videt, II, 172.

2. Voir le plan que donne le *Merc. franç.*, VII, 822. — Bassompierre, II, 291.

rèrent tranquillement sous le feu de l'ennemi. Quelques jours après, l'aventureux capitaine tombait frappé d'une balle ¹.

Cependant le siège continuait sans que l'on pût espérer pouvoir emporter la ville. Tandis que le connétable avait recours à l'étrange intervention de ce carme espagnol dont les prédictions faisaient hausser les épaules à Lesdiguières, l'armée était décimée par les maladies; les désertions se multipliaient, les assiégés repoussaient héroïquement tous les assauts, et Rohan, suivant les prévisions du maréchal général, jetait des renforts dans la place. Après deux mois et demi de tentatives réitérées, on n'était pas plus avancé qu'au premier jour. Lesdiguières seul avait poussé une pointe vigoureuse vers le Moustier et, après un combat meurtrier sur la contrescarpe, s'était avancé jusqu'au bord du fossé : mais ce mouvement, qui, au dire de Bassompierre, aurait pu assurer le succès de l'armée royale, échoua par suite de l'indécision de Marillac ². Vainement le maréchal prodigue-t-il les plus sages avis : on refuse de les suivre, et « dès qu'on le conteste ou qu'on le contrarie, son naturel bénin luy fait acquiescer et suyvre le courant de l'eau, de sorte que le temps se consume ³ ». Un conseil de guerre fut assemblé à Piquecos, où Louis XIII avait établi son quartier général. Bassompierre et Lesdiguières se prononcèrent pour une attaque générale, mais, après une scène fort vive, leur avis fut écarté par tous les autres maréchaux de camp. Bassompierre eut la franchise de prononcer le mot qui se trouvait dans la pensée de tous : il proposa de lever le siège. Le roi se tourna alors vers Lesdiguières et lui demanda quelle était son opinion. Le maréchal répondit avec sa franchise habituelle et montra avec une grande clairvoyance les causes qui avaient produit un aussi triste échec. On avait attaqué la ville par ses côtés les plus solides; on avait laissé libre le quartier de la Garrigue, où l'assaut pouvait réussir et dont Rohan s'était servi pour ravitailler la place; on pouvait établir des batteries au Moustier, ouvrir une brèche, combler le fossé, tenter l'escalade, et, une fois maître de ce faubourg, mettre la main sur le reste de la ville. On n'en a rien fait et on a laissé le duc d'Angoulême vers Castres, quand, sa cavalerie aurait si bien pu fermer la route à Rohan. Il fallait établir des lignes de circonvallation pour permettre aux différents

1. Videl, II, 173-174.

2. Bassompierre, II, 295-296.

3. *Ibid.*, II, 304-305.

corps de communiquer entre eux en restant à couvert et de cerner entièrement la ville; au contraire, on a permis aux assiégés de sortir et de rentrer à leur gré. On pouvait, dans tous les cas, établir un fort au Moustier et quelques autres le long du Tarn, y loger une armée bien pourvue, faire le blocus de la place sans remettre les choses au hasard d'une bataille. On aurait pu en même temps passer en Languedoc, profiter de l'impression favorable produite par les premiers succès de Guienne, pacifier ainsi le royaume et épargner un millier d'hommes qui étaient tombés sous les murs de Montauban ¹.

Il y avait, dans ces critiques du maréchal, toute l'amertume d'un dépit mal dissimulé, toute la passion d'une rancune que toute l'armée connaissait. Luynes était loin de l'ignorer et il avait repris, devant Montauban, les idées de vengeance qu'il avait failli mettre à exécution à Saint-Jean-d'Angély. Le maréchal avait de nombreux ennemis dans l'armée; on répétait tous les jours au roi qu'« il radotait », qu'il s'entendait secrètement avec les assiégés, qu'il leur faisait savoir tout ce qui se passait dans l'armée royale et qu'il fallait l'arrêter à tout prix ². En même temps il subissait le sort de tous ceux qui, aux jours de crise, cherchent à se jeter entre les combattants; il était violemment pris à partie par ses coreligionnaires; on le chansonnait dans Montauban :

D'autres enivrés de promesse
Font semblant d'approuver la messe
Et prennent pour pasteurs les loups;
Mais voicy la fin de nos roolles :
Nous craignons aussy peu vos coups
Que nous croyons à vos paroles ³.

Le connétable, inquiet de l'attitude du maréchal et mécontent de ses critiques, était presque décidé à recourir à la force, quand d'étranges nouvelles arrivèrent du Dauphiné et vinrent inquiéter Louis XIII qui avait résolu de lever le siège de Montauban ⁴.

1. Videt, II, 175-178. — Déageant, 287. — Bassompierre, II, 303-306. Remarquons l'analogie frappante de ces critiques avec celles du nonce, ap. Zeller, p. 104.

2. Déageant, 287.

3. Ms. 556. *Stances sur le siège de Montauban*.

4. Sur le rôle de Lesdiguières au siège de Montauban, voir surtout : Bassompierre, II, 291-360. — *Merc. franç.*, VII, 817-850. — Videt, II, 172-178. — Rohan, 526-528. — Malingre, I, 502-560. — Lecoigne, IV, 294-360. — Zeller, *op. cit. Le Siège de Montauban*.

Lesdiguières avait fait les plus grands efforts pour empêcher toute révolte dans sa province. En même temps qu'il défendait sévèrement toute levée d'hommes d'armes en Dauphiné, il faisait publier par Louis XIII une ordonnance qui mettait sous la sauvegarde royale les protestants qui demeureraient dans l'obéissance. « Attendu, disaient les lettres royales, que les rebelles ont tenu plusieurs assemblées illicites qui se sont plutôt employées à former des États populaires et Républiques qu'à se confirmer dans l'obéissance à laquelle ils nous sont naturellement obligés »; attendu qu'ils font de grands préparatifs, lèvent des armées, réunissent des munitions et songent à combattre ceux qui refusent d'adhérer à leur révolte, le roi étend sa protection sur les réformés qui veulent rester dans le devoir ¹. Mais les protestants dauphinois, profitant de l'absence du maréchal, qui seul était capable de les tenir en respect, se réunirent à Die, organisèrent la révolte, établirent un Conseil politique et prirent pour chef Jean Dupuy-Montbrun, le fils du vaillant capitaine des guerres religieuses.

Ils entrèrent en campagne au mois de septembre, déclarèrent qu'ils ne prenaient les armes que pour se défendre contre les catholiques, essayèrent de s'emparer du Buis et se jetèrent dans le Trièves, dont ils gardèrent tous les passages. Montbrun vit accourir auprès de lui une foule de gentilshommes qu'offusquait la gloire de Lesdiguières et qu'inquiétaient ses menées équivoques, Gouvernet, Champoléon, Pasquiers, Jarjayes, Beaufort. Tous prétendaient agir dans l'intérêt du maréchal, qu'ils affectaient de considérer comme le prisonnier du connétable ². Maîtres du Diois et du Trièves, les révoltés formèrent le projet de marcher sur Grenoble.

A cette nouvelle, le comte de la Suze quitta brusquement Montauban et résolut de donner la main aux révoltés dauphinois. Comme le disait un contemporain, pendant que tant de braves gentilshommes « se montraient vraiment nobles et Français, couraient à cœurs bandés et à bras raidis aux plus illustres occasions de servir le roi », le comte allait essayer de « prendre l'essor de sa passion, de donner course à son appétit et des ailes à son

1. Arch. de l'Isère, B. 2416, fol. 292, 27 mai 1621.

2. Dépêche de l'ambassadeur vénitien « Con il fine di sorprendere, potendo, Granoble, o di violentar il rè con questa commotione, di licentiar et liberar il marescial di Dighieres », ap. Zeller, p. 119, note 1.

ambition¹ ». Il court en Allemagne et en Suisse, lève des troupes, arrive par Genève et se jette en Dauphiné avec le comte de Machaut et 25 gentilshommes. Il arrive au village de Gières, le 17 octobre, et se dirige vers la Mure où l'attend Montbrun. Mais La Suze ne connaît pas le pays; il heurte à la porte d'une grange où l'on aperçoit de la lumière, ordonne au paysan qui vient lui ouvrir de lui servir de guide. Le paysan, intrigué de l'allure mystérieuse des voyageurs et voyant des cuirasses reluire sous leurs manteaux, refuse de les suivre, donne pour prétexte « son grand âge et l'imbécillité de sa personne ». Son fils consent à les conduire, mais les égare habilement à travers la montagne. A l'aube, la petite troupe est revenue à son point de départ. Cependant le valet du paysan a prévenu les gentilshommes et les manants du voisinage. Le tocsin sonne et les catholiques tombent sur La Suze et ses compagnons, à Murianette. Les protestants essaient de se défendre, mais sont écrasés, faits prisonniers et amenés à Grenoble, où le gouverneur, de Morges, les enferme dans les prisons du Palais.

Les papiers que l'on trouva sur les conjurés montrèrent que le complot était habilement organisé. Ils devaient escalader le rempart vers la porte de l'Aiguier, faire irruption dans la ville, s'établir fortement à l'église Saint-André, bombarder Grenoble pendant que cinquante bateaux descendraient l'Isère pour jeter une petite armée dans la place. On comptait sur les sympathies des huguenots et même du gouverneur. Le 18 octobre, jour fixé pour l'exécution de cet audacieux coup de main, on vit rôder dans les campagnes des environs des bandes armées qui se dispersèrent en apprenant la prise du comte de la Suze. Morges avait essayé de sauver le chef du complot en le faisant transporter à l'arsenal comme prisonnier de guerre. Mais Expilly intervint, fit comprendre au gouverneur que l'affaire était trop grave pour être traitée par les voies ordinaires et qu'il fallait immédiatement prévenir Louis XIII et Lesdiguières².

1. *La Prise du comte de la Suze faisant levées en Dauphiné pour secourir Montauban, mené et conduit à Grenoble par la noblesse et commune du pays.* Troyes, 1621, in-8°, p. 5.

2. *La Prise du comte de la Suze faisant levées, etc. — La Prinse du comte de la Suze et de quarante gentilshommes de Normandie par les paysans du village de Gière et de Sainte-Agnès, à une lieue de Grenoble, Lyon, 1621, in-8°. — L'Entreprise faicte en la ville de Grenoble, découverte à la confusion des ennemis du Roy, le tout selon les advis assurez envoyez à Sa Majesté par son Parlement*

Le lieutenant général du Dauphiné se trouvait au camp devant Montauban quand on apprit la nouvelle de ces graves désordres. Le connétable entra d'abord dans une violente colère contre celui qui servait de prétexte à l'insurrection et il parla un instant de le faire arrêter. Déageant dut encore intervenir et répondre de la fidélité du maréchal. Cette fidélité allait être soumise à une épreuve décisive : si les bruits malveillants que l'on faisait courir sur ses mystérieux projets étaient fondés, l'occasion se présentait de les avouer au grand jour. Lesdiguières devait en être d'autant plus tenté qu'il recevait à ce moment du duc de Savoie une lettre qui lui fut apportée par l'homme d'affaires de la maréchale à Turin. En souvenir des services qu'il lui avait rendus, lui disait Charles-Emmanuel, il était prêt à lui venir en aide et à le défendre contre ses ennemis. Il lui offrait d'entrer en armes dans le Dauphiné, de respecter ses places fortes et d'agir auprès du gouvernement français pour lui faire rendre justice et le faire renvoyer dans sa province ¹. Mais Lesdiguières n'hésita pas un seul instant, fit simplement et immédiatement son devoir. Il répondit au duc de ne se mettre nullement en peine de sa situation en France, lui affirma qu'il était aussi en sécurité à la Cour que dans sa maison de Vizille ; que ses ennemis seuls parlaient de sa captivité, et que, pour lui, il s'en accommodait fort. Il demanda lui-même à Louis XIII de l'envoyer en Dauphiné où il se faisait fort de rétablir l'ordre en peu de jours. Le 9 novembre, il faisait écrire par Louis XIII une longue lettre adressée aux gentilshommes dauphinois : Sa Majesté ordonnait que le comte de la Suze et les conjurés fussent remis entre les mains du gouverneur de Morges, pour être poursuivis et condamnés conformément aux lois. « Quant à ce qui est des occurrences de notre province de Dauphiné, ajoutait la lettre royale, nous nous en remettons à notre cousin le duc de Lesdiguières qui s'acheminera dans peu de jours par delà pour vous faire entendre particulièrement notre intention. Cependant, nous vous ordonnons de procéder fermement contre tous ceux qui se soulèveraient contre notre autorité et le repos public, pour le maintien duquel nous vous recommandons d'employer votre affection et diligence accoutumées. » Une autre lettre à Frère et à Morges les félicitait de leur vigilance et les engageait à redoubler

de Dauphiné, Troyes, 1621, in-8°. — Arnaud, II, 11-13. — Prudhomme, 449-450. — Malingre, I, 591-602. — *Merc. franç.*, VII, 935-936.

1. Videt, II, 181.

de précautions en attendant l'arrivée du maréchal, qui devait mettre ordre à tout ¹.

Il fallait surtout empêcher le mouvement de s'étendre et retenir les protestants dauphinois dans la voie du devoir. Lesdiguières écrivit aussitôt à Montbrun une lettre pleine de fermeté et de patriotisme pour désavouer hautement toute tentative de révolte et ordonner aux protestants de mettre bas les armes. Il a éprouvé, dit-il, une profonde douleur en apprenant une insurrection dont on cherche à le faire le complice et qu'il réprouve comme un crime odieux. Le roi ne veut pas frapper les réformés : s'il cherchait autre chose que la ruine des rebelles et des ennemis de la France, le maréchal ne se pardonnerait pas de servir sous ses drapeaux. Louis XIII a le droit et le devoir de couper court à ces révoltes à main armée qui peuvent attirer sur la France les maux les plus effroyables. Tous les patriotes doivent se ranger autour de lui, tourner les yeux vers ces ennemis irréconciliables de la France qui n'attendent qu'une occasion pour fondre sur elle et profiter de ses discordes. Quand on n'écoute plus la voix du pilote, on court au naufrage. Aussi condamne-t-il sévèrement la conduite des ministres qui se révoltent contre l'autorité royale et conduisent la France aux précipices. Il faut punir La Suze et ses complices, châtier sévèrement ceux qui veulent écraser le Dauphiné. On lui a dit que Montbrun a des vues sur Grenoble : qu'il prenne bien garde à ne pas tenter sur la capitale un coup de main qui pourrait lui coûter cher. Il a eu assez de peine pour donner la paix à sa chère province; il n'entend pas que les brouillons et les ambitieux viennent détruire son ouvrage². — En même temps il envoyait Beaufain en Dauphiné pour insister auprès des protestants et leur interdire formellement toute révolte qu'il était prêt à réprimer. Espérant que ses conseils seraient suivis et ses ordres exécutés, il engagea Louis XIII à faire grâce à La Suze et joignit ses instances à celles de Bassompierre pour lui faire accorder un généreux pardon.

Mais Montbrun ne tint aucun compte des avis de Lesdiguières. Fort de l'appui que lui donnait l'assemblée de la Rochelle qui

1. Arch. de l'Isère, B. 2416, fol. 421-423.

2. « Lettre de monseigneur le duc d'Esdiguières envoyée au sieur de Montbrun, luy enjoignant de la part du roy d'avoir à désarmer dans son gouvernement de Dauphiné. » Lyon, 1621, in-8°. — *Actes et Corresp.*, II, 323-325.

venait de lui confier le gouvernement du Dauphiné¹, il résolut d'enlever Grenoble par un audacieux coup de main. Il s'entendit avec les protestants grenoblois, qui s'engagèrent à lui ouvrir les portes de la ville. Le jour fixé pour l'exécution du complot était le 7 novembre². Un avocat nommé Bouffier chargea l'un de ses clercs d'aller en informer le chef réformé. Mais le jeune homme commit l'imprudence d'écrire à sa maîtresse qu'il était obligé de quitter la ville, qu'il reviendrait bientôt en tel équipage qu'elle aurait lieu d'être fière de lui. La lettre fut interceptée et jeta l'alarme dans la ville, où l'on exerça une surveillance des plus actives. Le clerc put s'enfuir cependant, après les aventures les plus romanesques : il se fit enfermer dans un tonneau et trompa la vigilance des sentinelles du Pont de Claix. Mais il bavarde en route, raconte tout à l'un de ses amis, qui le fait arrêter. Ramené à Grenoble et jeté en prison, le jeune homme dénonce les conjurés, raconte qu'un certain nombre de huguenots ont pu se glisser dans la ville et qu'ils n'attendent qu'une occasion pour en ouvrir les portes à Montbrun. Aussitôt une grande émotion se répand dans Grenoble. Morges, qui veut faire oublier les soupçons dont il a été l'objet et qui redouble d'activité, met la ville sur le pied de guerre. On organise des rondes, on place des canons sur le rempart, on lève des soldats et on les exerce sans relâche³.

Il était temps d'envoyer Lesdiguières en Dauphiné, car lui seul pouvait mettre fin aux troubles de la province, au mécontentement des catholiques, qui remuaient partout, comme à l'agitation des protestants, qui tenaient la campagne, entravaient les relations commerciales avec la Savoie⁴. Le 17 novembre, Louis XIII signait à Toulouse une ordonnance qui donnait au vieux maréchal le titre de lieutenant général à l'armée de Dauphiné. Le roi disait que, pour mettre fin aux menées séditieuses du parti réformé, il avait voulu choisir un capitaine aussi fidèle qu'expérimenté et qu'il avait naturellement songé à Lesdiguières, dont il connaissait la valeur, la prudence et le dévouement et qui jouissait dans toute la province d'une autorité légitime. Il lui octroyait

1. Ms. 556, fol. 308.

2. Les archives de la ville de Grenoble, qui nous donnent tant de détails intéressants, présentent malheureusement ici une lacune regrettable.

3. *Récit véritable de la seconde trahison et sanglante intelligence faite sur la ville de Grenoble par les rebelles du party du sieur de Montbrun*, etc. Paris, 1621, in-8°. — Prudhomme, 451-452.

4. *Actes et Corresp.*, II, 328.

plein pouvoir pour commander les troupes, régler la situation des partis, assiéger les places, châtier les rebelles, et faire rentrer tout le monde dans le devoir ¹. A la nouvelle de cette décision, l'assemblée de la Rochelle comprit que c'en était fait de la résistance des protestants dauphinois; elle tonna de nouveau contre le traître et poussa les réformés de la province à lui tenir tête ². Mais Lesdiguières procéda avec une suprême habileté. Il fit agir auprès de Louis XIII pour qu'il tint les promesses faites aux réformés et enlevât ainsi tout prétexte aux révoltés. « Sire, lui disait à ce moment Bassompierre, Lesdiguières qui vous a si bien servi et qui contient tout le Dauphiné en paix et en obéissance, ne le pourra plus contenir, ne se pourra peut-être plus contenir lui-même, voyant qu'on ne peut plus se fier à Sa Majesté ni prendre créance en sa parole ³. » A peine arrivé dans son pays, le maréchal fait de grands préparatifs militaires, ordonne des levées en Suisse et en Allemagne ⁴. Dès qu'il est entré à Grenoble, la joie éclate dans toute la province; tous saluent la présence de celui qu'on appelle l'« ambassadeur de la paix », tous espèrent qu'il aura rapidement mis fin aux désordres qui menacent de désoler le pays ⁵. Déjà l'assemblée de la Rochelle écrit qu'il ne faut plus compter sur le Dauphiné, puisque Lesdiguières vient d'y paraître et qu'avec lui les ordres du roi seront sûrement exécutés ⁶.

En apprenant l'arrivée du lieutenant général, Montbrun ordonna aux mécontents de quitter brusquement Grenoble et de se retirer dans les places fortes qu'il avait occupées. Lesdiguières procède avec une vigueur et une habileté surprenantes. Il se rend à Die, écoute attentivement les remontrances de l'assemblée qui s'y est réunie, lui répète que le roi est décidé à respecter scrupuleusement les édits, lui fait promettre de rester dans la voie du devoir. Le 9 décembre, il publie une ordonnance lue et affichée dans tous les bailliages de la province et prescrivant à tous les capitaines, à tous les gouverneurs des deux religions de licencier

1. *Actes et Corresp.*, III, 407-408.

2. Ms. 556, fol. 291. Lettre de l'assemblée aux députés d'Angleterre.

3. Bassompierre, II, 400-401.

4. *Actes et Corresp.*, II, 325.

5. « L'ambassadeur général de la paix arrivé en Dauphiné avec les actions de grâces et réjouissances de tous les habitants de ladite province de Dauphiné sur l'heureuse arrivée de monseigneur des Diguières, duc, pair et mareschal de France », etc. Lyon, 1621, in-8°.

6. Ms. 556, fol. 315-316.

immédiatement leurs troupes et de s'abstenir de tout acte d'hostilité dans toute l'étendue du Dauphiné. Ils devront remettre en liberté leurs prisonniers, rendre aux ecclésiastiques les bénéfices et les objets du culte, restituer à leurs propriétaires les châteaux de Molans, de Reilhannette, de Puygiron et de la Baume-Cornillane, démolir les fortifications de Châteauneuf de Mazenc, de Poet-Laval et de Crupies. On n'inquiétera personne pour les troubles récents, qui seront oubliés, et les sujets de Sa Majesté devront s'en tenir désormais aux édits de pacification ¹. Montbrun et les huguenots n'en continuent pas moins leurs menées séditieuses. Alors Lesdiguières lance à la poursuite des révoltés le prévôt des maréchaux et quelques compagnies de cavalerie qui harcèlent et déconcertent l'ennemi. La démonstration ne fut pas suffisante et le lieutenant général dut se mettre en campagne à la tête de 2000 hommes. Il tombe sur l'ennemi, lui enlève ses bagages, qu'il distribue à ses arquebusiers, lui fait une trentaine de prisonniers, qu'il amène à Grenoble pour y être jugés par le Parlement. Les huguenots, effrayés, se débandent, accourent avec leur chef vers Montélimar qui est une de leurs places de sûreté; mais le gouverneur, bien qu'il soit protestant, obéit aux ordres de Lesdiguières, leur ferme les portes de la ville. La rapidité des mouvements du vieux maréchal avait déconcerté et épouvanté les rebelles; les protestants se turent, et les catholiques, émerveillés, célébrèrent la vaillance et le désintéressement du nouveau Curius Dentatus ². Afin d'empêcher désormais toute nouvelle tentative, il fit nommer son petit-fils, le comte de Sault, lieutenant général de la province tant que durerait son absence. Il ordonna de mettre en état d'arrestation tous ceux qui porteraient les armes sans la permission du roi ³. Mais il comprenait que le meilleur moyen de contenir l'esprit de révolte, c'était de pardonner à ceux qu'il avait un instant égarés et de leur montrer, par un exemple irrécusable, le désir sincère qui animait le roi de respecter la liberté des réformés. Le 22 jan-

1. *Actes et Corresp.*, II, 326-327.

2. « La fuite donnée au régiment du sieur de Montbrun, chef des rebelles en Dauphiné, par M. le mareschal de Lesdiguières. Ensemble la prise des principaux de leur caballe; la deffaite et déroutte de quelques compagnies; l'ordre qui est de présent tenu en la province par le commandement dudit seigneur mareschal. » Paris, 1621, in-8°. — *Actes et Corresp.*, III, 325-327. — Déageant, 293. — Videl, II, 188. — *Merc. franç.*, VII, 937-940.

3. Arch. Drôme, E. 4030. Inventaire, III, 312.

vier 1622, il faisait publier par Louis XIII des lettres patentes portant abolition de tout acte d'hostilité depuis le mois de juin de l'année précédente. Bien que la faute qu'ils venaient de commettre fût sans excuse, le roi tenait compte du repentir qu'ils lui avaient exprimé, des remords que leur causait cette conduite impie qui était l'œuvre des ambitieux et des ennemis de l'État; il cédait aux prières et aux supplications que Lesdiguières lui avait faites en leur faveur ¹. Aussi est-ce le maréchal que tout le monde regarde comme l'auteur de cette rapide et merveilleuse pacification; on n'en parle à la Cour que pour regretter les soupçons dont il a pu être un instant l'objet; dans la province, que pour lui donner « le titre de fidèle serviteur du roi et de l'État ² ». Lesdiguières eut du moins le bon goût de ne pas triompher trop ouvertement du contraste frappant que présentait sa politique avec celle de l'homme qui l'avait écarté de la connétablie : l'un n'avait entraîné à sa suite le roi et l'élite de notre armée que pour échouer piteusement devant Montauban; l'autre n'avait eu qu'à paraître à Grenoble pour imposer à tous le respect d'un talent redoutable et le prestige d'une inébranlable autorité.

Cependant, tandis que l'armée royale s'emparait de Monheurt, la mort du connétable de Luynes changeait la face de la Cour. En même temps que Lesdiguières apprenait la chute d'un favori qu'il n'avait jamais aimé, les nouvelles les plus déplorables lui arrivaient du Languedoc. L'assemblée provinciale de Nîmes avait destitué le marquis de Châtillon et choisi à sa place le sieur de Bertichères, puis le duc de Rohan. Mécontente de son nouveau chef, qui avait blâmé les excès de ses coreligionnaires, l'assemblée s'adressa à Lesdiguières, lui dit que Rohan était un ambitieux « qui voulait perpétuer la guerre pour demeurer en autorité »,

1. Arch. de l'Isère, B. 2416, fol. 455.

2. *Merc. franç.*, VII, 940. — Voici ce qu'écrivait un contemporain, parlant de la pacification du Dauphiné : « Tout ainsi que l'on dit que les halcyons nichent es bords de la mer et que, tant qu'ils y font leur demeure, elle ne souffre ni tempeste ni tourmente, ainsi pourrions-nous dire de M. le duc d'Esdiguières (vray halcyon de cette province) que tant qu'il y fait séjour ou résidence, nous n'y sentons ni désordre ni trouble quelconque, et de son heureux et tout frais retour de la Cour ferait preuve très suffisante; mais je veux dire que tant d'orages calmez au seul bruit de son arrivée, tant de terreurs et d'appréhensions relaschées, tant de murmure apaisé, tant de tumulte acroisé, tant de ravage cessé, tant de gardes levées, et tant d'armes mises bas sont autant de notables traits de sa vertu. » *Portrait de M. le duc d'Esdiguières, etc. Grenoble, 1622, in-4°, p. 6-7.*

qu'elle préférerait s'adresser au roi pour faire sa soumission, qu'elle était prête à s'entendre avec le maréchal et à reconnaître son autorité ¹. Lesdiguières refusa d'écouter les députés, et, après de misérables chicanes, Rohan vint à bout de la résistance de l'assemblée et prit le titre de « chef et général des Églises réformées du royaume ès provinces de Languedoc et haute Guyenne et gouverneur de Montpellier ». La place que Lesdiguières a refusée parce qu'il veut rester le fidèle serviteur du roi, Rohan l'accepte parce qu'il veut être l'infatigable défenseur d'une cause perdue. Désormais Rohan exerce un pouvoir absolu, dictatorial, ne s'entoure que pour la forme d'un conseil qu'il choisit lui-même, montre une rigueur inexorable à l'égard des catholiques ². Mais trois corps d'armée se préparent à fondre sur lui; tandis que des catholiques comme Guise et Montmorency doivent l'attaquer, l'un par la Provence, l'autre par les Cévennes, son coreligionnaire, celui qui a combattu à ses côtés dans les plaines du Piémont, Lesdiguières, s'apprête à l'attaquer par le Vivarais. Les deux adversaires sont dignes l'un de l'autre par leurs talents militaires et leur redoutable énergie. Tous deux d'ailleurs auront de justes droits à l'estime et au respect de la postérité; si l'un va ennoblir de sa loyauté et de son désintéressement les derniers moments du protestantisme français, l'autre va représenter le grand et magnanime parti qui place l'intérêt de la monarchie et le bien de la France au-dessus de tous les intérêts et de tous les droits ³.

Depuis la mort du connétable, deux partis qui représentaient des intérêts différents et des vues contraires, se trouvaient en présence à la Cour et se disputaient à qui demeurerait le maître du roi. D'un côté la reine mère, appuyée par Jeannin, conseillait à Louis XIII de pacifier le royaume et de consacrer ses efforts à résoudre cette redoutable question de la Valteline dont Lesdiguières signalait à chaque instant les dangers ⁴; de l'autre, Retz, Schomberg et Condé soutenaient qu'il fallait avant tout en finir avec les huguenots. Lesdiguières, malgré les violentes attaques que ne lui ménageaient plus les réformés, a « toujours compassion de ceux qui n'en veulent point avoir pour eux-mêmes ⁵ », et

1. Rohan, p. 529. — De la Garde, p. 57.

2. Dom Vaissette, XI, 956. — De la Garde, p. 59.

3. Schybergson, *le Duc de Rohan*, avant-propos, II.

4. *Actes et Corresp.*, II, 320.

5. Malingre, I, 737.

cherche à obtenir un accommodement. Bassompierre nous apprend que, tandis qu'on se préparait ouvertement à la guerre, Louis XIII résolut d'employer secrètement le maréchal à négocier la paix. Il y eut même, pour cette négociation mystérieuse entamée à l'insu des ministres, une sorte de Conseil particulier où les dépêches de Lesdiguières étaient adressées; Bassompierre et le secrétaire d'État Puisieux y ouvraient les lettres que le maréchal envoyait en cachette et où il rendait compte de sa mission ¹. La question fut posée au Conseil officiel; on y examina si la guerre était juste, si elle était possible, si elle était utile. Sur les deux premiers points, il était facile de s'entendre; mais le troisième présentait de graves difficultés: les misères effroyables de la France, la force toujours croissante des rebelles, les dispositions des protestants d'Allemagne et de Hollande. Ne valait-il pas mieux avoir les yeux sur l'Espagne, toujours prête à convoiter la domination universelle, plutôt que de se déchirer entre Français pour son plus grand profit? Les avis que Lesdiguières faisait passer à la Cour à ce sujet se trouvaient d'accord avec les conclusions d'un libelle qui courut la France et dans lequel on croyait reconnaître la manière de Richelieu ². Malheureusement l'opinion de Condé l'emporta; la guerre fut résolue. Mais Louis XIII n'en ordonna pas moins à Lesdiguières de continuer ses négociations tandis qu'il marchait en personne contre les huguenots.

Le maréchal avait déjà commencé les opérations dans le Vivarais. Il avait résisté aux offres les plus séduisantes du parti réformé, avait noblement répondu qu'« il ne voulait pas commencer à faillir à soixante-dix-sept ans ». Dans l'armée de 10 000 hommes qu'il venait de lever en Dauphiné, il avait confié la plupart des commandements à des gentilshommes catholiques ³. Après avoir obtenu de l'assemblée de Die la promesse formelle qu'elle resterait dans le devoir, il avait fait de grands préparatifs pour franchir le Rhône et porter dans le Vivarais cette paix qu'il venait d'assurer au Dauphiné. Il avait obtenu du roi la somme de 425 000 livres, empruntées à un banquier de Lyon, pour l'en-

1. « Il voulut que l'on fît de la part de M. d'Esdiguières doubles depesches, l'une qui se verroit et résoudroit dans le Conseil; l'autre, particulière, adressante à M. de Puisieux, qu'il ne communiqueroit qu'au Roy et m'en feroit part. » Bassompierre, III, 43.

2. Bazin, II, 183.

3. Malingre, I, 736.

tretien de son armée; avait réuni une grande quantité de troupes, de vivres et de munitions ¹. Blacons s'était jeté, avec les protestants révoltés, dans les villes du Pouzin et de Baix qui étaient pour les Églises d'une importance capitale. La possession du Pouzin leur permettait de communiquer avec le Dauphiné, où l'on n'avait pas perdu tout espoir de provoquer un soulèvement; elle les rendait maîtres de la navigation du fleuve, interceptait toute communication entre Lyon et Marseille et privait les catholiques de tout ravitaillement par la descente du fleuve ². Il fallait à tout prix s'emparer de ces deux villes, et Lesdiguières somma Blacons de les lui remettre. Blacons répondit que Baix et le Pouzin étaient dans le gouvernement du Languedoc et non dans celui du Dauphiné; qu'il était résolu à les défendre tant qu'il n'aurait pas reçu d'avis contraire de l'assemblée des Cercles qui les lui avait confiées. Aussitôt Lesdiguières réunit 6000 hommes à Valence et s'apprête à franchir le Rhône pour attaquer la place. Blacons avertit Rohan qui se porte à Alais et détache 500 hommes sur le Pouzin par la route de Saint-Ambroix et de Villeneuve de Berg; la petite troupe tombe dans une embuscade que lui tendent les catholiques, et est complètement écrasée.

Rohan, en même temps qu'il apprend cette défaite, reçoit un avis secret de Lesdiguières l'informant que Sa Majesté, tout en lui ordonnant de réduire Baix et le Pouzin, l'engageait à traiter avec le chef huguenot et à négocier la paix entre les deux partis. Il résolut de profiter des offres du maréchal, de retarder en négociant avec lui l'investissement du Pouzin et de gagner ainsi le temps nécessaire au ravitaillement de la place. Des pourparlers s'engagèrent entre les deux capitaines, et Lesdiguières envoya à Rohan le sieur de la Crochetière, qui devait être remplacé bientôt par le président Ducros. Le 10 février, il délivrait un sauf-conduit à Ducros et à Dumas-Vercoyran, tous les deux protestants, qui se rendirent à Montpellier, auprès de Rohan. Le duc accueillit fort bien les deux envoyés dauphinois, leur répéta à plusieurs reprises qu'il était prêt à traiter avec la Cour, si l'on s'engageait

1. Mss de Grenoble, R. 6353.

2. « La réduction des villes du Pouzin et Bay à l'obeyssance du Roy par M. le duc de Lesdiguières, après un furieux assault. » Paris, 1622, in-8°. — *Actes et Corresp.*, III, 329. — Videl, II, 188. — De la Garde, 61. — Malingre, II, 116. — Mss de Grenoble, 4169, fol. 90. « Le plan faict à la main et au vray de la rivière de Rosne et des places que ceux de la R. P. R. y avoient usurpées. »

à lui garantir les libertés des Églises; qu'il regrettait profondément les excès commis dans le Bas-Languedoc par une populace « enaigrie » dont il s'efforcerait de contenir la fureur. Malgré la fièvre qui le mine, il discute avec Ducros les bases d'une paix générale ¹. Mais aussitôt le bruit se répand dans Montpellier que Rohan traite avec les envoyés de Lesdiguières; que le Dauphinois veut priver les Églises « de leur chef et conducteur »; les ministres, jaloux de l'activité de Rohan, excitent une populace déjà si nerveuse et impressionnable; les Circulaires, comme on appelle les partisans de l'assemblée des Cercles, attisent le feu des passions religieuses. Le mot sinistre, le mot des jours de crise et d'émeute, « *Nous sommes trahis!* » court à travers la foule. Un complot s'organise aussitôt : on forme le projet de mettre à mort Ducros. Le 22 février ², à deux heures du matin, le président venait de rentrer avec son fils et Dumas, quand on frappe à sa porte. Un individu entre, lui demande poliment la permission d'introduire une députation de notables qui désirent lui faire la révérence. Le président, sans défiance, répond que « ceux qui lui feront l'honneur de le venir voir seront les bienvenus » et il ouvre sa porte aux conjurés qui attendent dans la rue. Les forcenés font irruption dans la maison, accablent Ducros de reproches et d'invectives. « Eh bien! monsieur le traître, lui crie l'un d'eux, venez-vous pour nous distraquer monsieur le duc qui seul est aujourd'hui le défenseur de la foy et le protecteur des pauvres fidèles espars maintenant çà et là, comme avez fait brasser notre ruyne avec ce beau de Lesdiguières à qui il ne tient que toute notre religion ne soit bouleversée en France, que si nous le tenions, nous lui ferions porter aussi bien qu'à vous le loyer de ses mérites. » Le président, interdit, ouvre la bouche pour répondre; mais les misérables se jettent sur lui, le massacrent à coups de poignard. Dumas, qui se trouvait dans une pièce voisine, put s'enfuir avec le fils de la victime; il se brisa une jambe en sautant par la fenêtre, mais échappa aux coups des assassins. Rohan fut d'autant plus indigné de ce crime horrible qu'il était en même temps une faute. Il attendait les meilleurs résultats des négociations de Ducros, et, comme l'écrivait Duplessis, ses affaires

1. B. N., fonds Colbert, mss Mélanges, n° 17, p. 312. — *Merc. franç.*, VIII, 115.

2. La date varie suivant les historiens (voir Anquez, p. 26). Nous adoptons celle de la *Chronique de Mauguio* et des savants éditeurs de l'*Histoire du Languedoc*, V, 962, note 1.

étaient tellement avancées qu'il ne demandait plus que trois heures de relâche de la migraine de M. de Rohan pour tout achever ¹. Il fit arrêter les chefs du complot, en condamna huit à la roue, à la potence, aux galères ou au fouet, ce qui n'empêcha pas d'ailleurs les catholiques de l'accuser d'indulgence et de répéter tout haut qu'il avait fait échapper les plus coupables, ceux dont tout le monde avait pu remarquer les « manteaux doublés de pane » dans la scène du massacre ². Rohan envoya aussitôt à Lesdiguières le sieur des Isles pour lui témoigner toute l'horreur que lui inspirait cet indigne attentat et lui annoncer les poursuites qu'il ordonnait contre les meurtriers. Des Isles devait en même temps le prier de continuer les négociations interrompues par ce fâcheux incident et apporter au maréchal les nouvelles instructions du duc ³.

Mais Lesdiguières n'avait pas attendu les événements de Montpellier pour ouvrir les yeux sur les desseins cachés de Rohan; voyant les pourparlers se prolonger inutilement pendant tout le mois de mars, il résolut de frapper un grand coup. Il fait voter des subsides aux États de Valence qu'il est chargé de présider, fait relever les fortifications des places du Rhône ⁴. Le 4 mars, le comte de Maugiron franchit le Rhône malgré les plus graves difficultés, établit les troupes devant le Pouzin et somme le gouverneur Mathieu de Chambaut de lui céder la place. Blacons et Chambaut, qui comptent sur les secours de Rohan, répondent par un refus. Le lendemain, à la pointe du jour, Maugiron lance en avant une troupe de fantassins qui occupe une petite colline dominant complètement la ville; les ennemis qui s'y trouvaient sont chassés et coupés de leurs communications avec la place. En même temps, le comte cherche à occuper les abords de la place; il chasse les protestants d'une vieille église ruinée, mais tombe mortellement frappé d'une mousquetade au cou. L'armée perdait en lui l'un de ses chefs les plus intrépides, Lesdiguières l'un de ses meilleurs lieutenants.

Mais il est aussitôt remplacé par les marquis de Saint-Cha-

1. Anquez, p. 370.

2. La justice des armes victorieuses du Roy, ap. *Merc. franç.*, VIII, 117.

3. *Actes et Corresp.*, II, 334, note 1. — Videl, II, 189-192. — *Mém. de Rohan*, 530. — *Hist. du Languedoc*, XI, 962, note 1. — Brun-Durand, *Chambre de l'Édit*, 79-80. — *Merc. franç.*, VIII, 114-118. — De la Garde, 63-65. — Malingre, II, 116-118.

4. Arch. de Grenoble, AA. 40, 1^{er} cahier.

mond et de Bressieux, ses maréchaux de camp. Pendant ce temps, Lesdiguières a remonté la rive gauche du Rhône jusqu'à Loriol et a jeté un pont de bateaux sur le fleuve, afin d'établir des communications entre les deux parties de son armée. Il prend d'habiles dispositions, installe une batterie sur la colline qu'a occupée Maugiron, une autre sur les bords du fleuve du côté de Loriol, fait armer une frégate dont il donne le commandement au cadet de Pierregourde. La place du Pouzin, qui s'élevait sur une colline escarpée et dans une très solide position, comprenait alors les deux forteresses de La Sale et du Château. Lesdiguières ordonne d'attaquer à la fois les deux ouvrages. Bientôt une large brèche s'ouvre dans le rempart et l'on donne le signal de l'assaut. Le maréchal place à droite le régiment de La Baume sur les bords du fleuve, à gauche le régiment de Sault du côté du Bastion Vert, tandis que le régiment de La Grange se jette sur la porte de Privas. Telle était l'ardeur des troupes dauphinoises, que sans consulter le maréchal et sans faire explorer la brèche, on se jette à l'attaque des positions ennemies. En tête s'avancent trois détachements de dix hommes commandés chacun par un sergent, puis viennent les capitaines avec les drapeaux et le reste des compagnies. Les ennemis, furieusement assaillis, se défendent « comme des gens pour lesquels il n'y allait que de leur vie ¹ ». Les Dauphinois sont repoussés en désordre au pied du rempart et éprouvent des pertes sensibles. Lesdiguières, furieux que l'on ait commencé l'attaque sans son ordre, envoie en toute hâte le marquis de Bressieux à la tête des gentilshommes volontaires. Une terrible mêlée s'engage devant la brèche. De part et d'autre, même acharnement; Chamarande lutte corps à corps avec Jerjays; l'enseigne Monchalin, menacé de perdre son drapeau, s'enveloppe bravement dans ses plis, a le poignet coupé, mais garde son étendard. Trois fois le comte de Tallard arrive jusqu'à la muraille sans pouvoir escalader la brèche; il finit par être tué. Il fallait renoncer à emporter la brèche et remettre l'assaut à un autre jour ².

Lesdiguières, qui désavoua cette attaque prématurée et dont la tactique était de ne rien laisser au hasard, ordonne de recom-

1. « La Réduction des villes du Pouzin et Bay », etc., p. 330.

2. Videt, II, 195-197. — « La Réduction des villes du Pouzin et Bay », etc., 329-330. — Déageant, 293. — *Hist. du Languedoc*, XI, 962. — Malingre, II, 204-209.

mencer le feu et fait élargir la brèche. La prudence lui semblait d'autant plus nécessaire que depuis longtemps il était entré en pourparlers avec Blacons, et négociait avec lui la reddition du Pouzin. Mais Blacons recevait tous les jours des avis contradictoires et n'osait prendre sur lui de capituler ¹. Heureusement Rohan intervint, coupa court aux embarras de son lieutenant, évita au Pouzin les horreurs d'un assaut dont Lesdiguières préparait et annonçait le succès.

Le 6 mars arrivent au camp royal des Isles et l'avocat Ducros qui apportent à Lesdiguières les instructions de Rohan. Le duc demande que le Pouzin soit remis à un gentilhomme protestant désigné par le maréchal, que Baix soit laissée entre les mains de Blacons, que les réformés du voisinage soient assurés de jouir tranquillement du bénéfice des édits, que la navigation du Rhône et le transport du sel soient libres, que Lesdiguières quitte le Vivarais jusqu'au moment de la paix générale ². Le maréchal répondit qu'il remerciait Rohan d'avoir châtié les assassins du président Ducros; que l'assemblée de la Rochelle avait fait le malheur des protestants et empêché tout accommodement, que les députés n'avaient écouté que leurs passions et que les principaux chefs du parti n'avaient obéi qu'à leurs intérêts particuliers; qu'il plaignait sincèrement le duc de servir la cause de sujets rebelles, ardents dans la prospérité, abattus aux jours de revers et fermant l'oreille à ceux qui travaillaient à leur salut. Il rendait justice à la bravoure des défenseurs du Pouzin, blâmait la témérité de ceux qui avaient donné l'assaut sans son ordre ³. — Des Isles, qui assiste à un nouvel assaut, intervient alors auprès des assiégés, obtient une trêve de six heures et négocie un accord. La ville se rend à Lesdiguières qui en donne le commandement à Philibert-Venterol et à la Roche de Grane, et nomme Blacons gouverneur de Baix ⁴. Tous trois sont protestants, et Rohan peut voir que Lesdiguières est décidé à un accord définitif.

Mais comme le maréchal redoute les coups de tête de l'assemblée de Montpellier, il prend ses précautions, fait venir de nouvelles troupes de Vienne, écrit aux consuls de cette ville, au gouverneur

1. *Hist. du Languedoc*, XI, 962, note 3.

2. *Actes et Corresp.*, II, 335.

3. *Ibid.*, II, 335, note 1.

4. « La Réduction des villes du Pouzin et Bay », etc., p. 330-331. — Rohan, 530.

Disimieu de presser l'envoi des renforts qu'il attend ¹. Afin d'empêcher toute nouvelle révolte en Dauphiné, il renforce les garnisons de cette province, fait relever les fortifications de Grenoble², écrit aux consuls de cette ville des lettres impérieuses pour « leur faire quitter toute partialité ³ » et les engager à rester les fidèles serviteurs de Sa Majesté. Il écrit dans le même sens aux habitants de Montpellier, les invite à la raison et au devoir, leur promet l'indulgence et le pardon de Louis XIII ⁴.

Cependant les nombreux ennemis qu'il compte à la cour sont loin d'avoir désarmé. A la nouvelle de ses rapides succès en Vivarais, ils représentent au roi que le maréchal est plus dangereux que jamais; que s'il a pris Baix et le Pouzin, c'est pour les ajouter à ses places du Dauphiné et arrondir le domaine où il commande en maître; qu'il ne manquera pas d'établir un péage sur le Rhône, en prenant pour prétexte le service du roi, mais en réalité pour remplir ses coffres. Créquy et Déageant, que Lesdiguières avait voulu laisser à la Cour pour déjouer les menées de ses adversaires, prennent vivement sa défense auprès de Louis XIII qui ne veut pas croire un instant à la perfidie du maréchal. « Je ne suis pas en peine de ce que je lui ai commis, dit-il hautement, car je sais qu'il aime ma personne et mon État ⁵. » Ses amis, les partisans de sa politique prennent hardiment sa défense, répondent de la sincérité de ses intentions et de la loyauté de sa conduite. Déageant écrit à Jeannin : « Il ne se peut rien ajouter à l'affection que monsieur Lesdiguières a pour le service du roi et le rétablissement de son autorité. Il en rend tous les jours des preuves si certaines que l'on n'en peut pas douter ⁶. » Le maréchal, prévenu, expédie aussitôt au roi le comte de Brenne pour expliquer et justifier sa conduite. En même temps, il écrit au président Jeannin une longue lettre où il raconte les derniers événements et manifeste le désir de s'aboucher avec Rohan pour négocier un accord définitif ⁷.

Vers le milieu de mars il écrivit en effet au duc pour lui

1. *Actes et Corresp.*, II, 336-337.

2. Arch. de Grenoble, BB. 88, fol. 16.

3. *Ibid.*, BB. 88, fol. 25-26.

4. La lettre qui fut alors publiée sous le nom de Lesdiguières est certainement apocryphe. *Actes et Corresp.*, II, 537. — Malingre, II, 119-125.

5. Videt, II, 198.

6. *Actes et Corresp.*, II, 345, note 1.

7. *Ibid.*, II, 339-340.

demander une nouvelle entrevue; il était prêt, disait-il, « à procéder d'une foi pleine de sincérité et de candeur à ce que lui dictaient son honneur et sa conscience¹ ». Il comptait sans la jalousie ombrageuse de Montmorency, inquiet de voir le maréchal s'occuper des affaires de sa province et qui mit tout en œuvre pour faire avorter ses desseins². Quand Lesdiguières arriva à Montélimar pour aller au-devant de Rohan, le capitaine corse Automarie, qui commandait pour Montmorency dans la ville de Pont-Saint-Esprit, lui signifia que l'entrevue ne pouvait avoir lieu sans un ordre exprès du roi et qu'il refusait de lui livrer passage. Le vieux maréchal lui fit répondre par son secrétaire Videt qu'il agissait au nom de Sa Majesté et dans l'intérêt de l'État, que rien ne saurait l'arrêter et que, s'il essayait de lui barrer la route, il lui ferait trancher la tête. Le Corse se le tint pour dit et le maréchal put continuer son chemin³. Il avait soin d'ailleurs de justifier en même temps sa conduite auprès des ministres, et Déageant était chargé à ce moment de déjouer les menées des « brouillons » qui essayaient d'empêcher une négociation « si nécessaire à la France⁴ ».

Le 25 mars, les deux capitaines avaient une entrevue au village de Laval, situé entre Barjac et Pont-Saint-Esprit. Il était difficile de confier cette négociation délicate à deux hommes aussi bien faits pour s'entendre. Lesdiguières était le plus grand homme de guerre que comptât la France depuis la mort de Henri IV et de Mayenne; moins théoricien et moins savant que le duc de Rohan, il avait sur lui l'avantage de ne se laisser égarer ni par la passion religieuse ni par la passion politique, de régler son ambition par un bon sens, une finesse incomparables, de ne marcher à la fortune et à la puissance que par la voie régulière de la fidélité. Ils avaient d'ailleurs l'un pour l'autre la plus grande estime, et si Rohan saluait en Lesdiguières le glorieux compagnon de Henri IV, le huguenot sceptique et presque indifférent s'inclinait devant l'austère sincérité et la fière indépendance du duc. Tous deux voulaient la paix, et s'ils combattaient sous des drapeaux ennemis, ils étaient pourtant bien près de s'entendre. Rohan n'hésiterait pas à faire fléchir ses prétentions devant les volontés

1. *Actes et Corresp.*, II, 337-338.

2. *Hist. du Languedoc*, XI, p. 964, note 2.

3. Videt, II, 199-200.

4. *Actes et Corresp.*, II, 345, note 1.

légitimes d'un maître qu'il ne combattait qu'à regret, et Lesdiguières, de son côté, cherchait sincèrement l'intérêt d'un parti dont il avait été longtemps le chef incontesté; il pensait justement que l'on doit ménager autant la cause que l'on abandonne que celle qu'on embrasse¹. Tous deux enfin étaient profondément émus de voir les maux que la guerre civile causait à la France, le sang coulant à flots et les triomphes du roi tournant en funérailles².

Les deux capitaines signèrent un projet de pacification établi sur les bases suivantes. Rohan s'engage, au nom de son parti, à envoyer des députés au roi pour lui demander pardon et le supplier d'accepter la soumission des Églises. On lui demandera de faire exécuter l'édit de Nantes, de rétablir le culte réformé partout où il était librement exercé avant les derniers troubles, de rétablir les sièges de justice et les bureaux de recette dans toutes les villes où ils ont été supprimés, de rendre aux réformés le bureau des trésoriers de France à Montpellier, la Chambre de l'Édit à Castres et celle de Guienne à Nérac. On proposera de raser toutes les fortifications élevées au cours de la dernière guerre. On demandera à Sa Majesté de publier une déclaration portant abolition et oubli de tout ce qui s'est fait pendant la guerre, sauf pour tous les crimes « commis hors des termes d'hostilité ». — Du côté des catholiques, on demandera le rétablissement de leur culte dans toutes les villes où il se faisait librement avant la guerre; les réformés devront évacuer toutes les places fortes qu'ils ont injustement occupées, s'engager à ne traiter dans leurs synodes que les affaires ecclésiastiques. De part et d'autre, on fera les plus grands efforts pour réconcilier entre eux les sujets des deux religions, pour défendre aux uns et aux autres les outrages et les menaces, pour interdire aux prédicateurs les discours et les paroles « qui peuvent émouvoir sédition ». Les prisonniers seront remis en liberté, les députés protestants ne seront pas inquiétés et chacun sera remis en possession des places et des honneurs qu'il occupait avant la guerre. Des commissaires choisis dans les deux partis seront chargés de faire exécuter la paix³.

Aussitôt cet accord signé, Lesdiguières écrivit à La Trémoille,

1. Cousin, *Journ. des Savants*, ann. 1861, p. 448. — De la Garde, p. 68.

2. *Merc. franç.*, VIII, 518-519.

3. *Actes et Corresp.*, II, 343-347. — *Hist. du Languedoc*, XI, 964. — Rohan, 530. — De la Garde, 68-69. — Anquez, 370.

à Bouillon et à Soubise pour leur faire part des résultats obtenus et les prier d'intervenir auprès de Sa Majesté afin de lui faire obtenir satisfaction et d'assurer la paix des Églises ¹. Pour éviter, en attendant la réponse du Conseil, toute occasion de troubles en Vivarais, il règle minutieusement la question des places fortes de cette province, distribue les postes du Pouzin à ses capitaines, avec ordre de faire bonne garde et défense expresse de lever aucune contribution sur les marchandises qui descendent ou remontent le Rhône ². Il interdit aux ministres de se rendre au synode et s'efforce d'amener tous les esprits à accepter docilement la domination royale ³. Pour compléter et assurer la pacification du Dauphiné, il ordonne de surseoir au paiement des dettes contractées par les communautés au cours des derniers événements et de rendre aux paysans le bétail et les instruments agricoles qui ont été saisis par les gens du roi ⁴. Pour payer les frais de la dernière guerre, qui s'élèvent au chiffre de 1 100 000 livres, il fait décider par les États de Valence que la moitié de cette somme sera donnée par le roi et que l'autre moitié sera fournie par la province au moyen de l'établissement d'un droit de douane de quatre francs par minot de sel et de la création de nouveaux offices de trésoriers généraux en la généralité de Grenoble ⁵. Les États se plaignirent et Lesdiguières intervint auprès de Louis XIII pour faire décharger sa province, restée fidèle, de ces taxes onéreuses ⁶.

S'il s'efforçait ainsi de rassurer les esprits, de calmer les consciences et de pacifier la province, c'est qu'il comptait fermement sur un prochain accommodement qui lui permettrait de se consacrer tout entier aux affaires extérieures et surtout de regarder du côté de la Valteline. Malheureusement, quand Lesdiguières écrivit au roi que ses députés et ceux de Rohan allaient se mettre en route pour Paris, Louis XIII n'était déjà plus dans la capitale ⁷. Entraîné par Condé, il était parti brusquement pour Orléans (21 mars) et était entré en campagne contre Soubise. Ce fut seulement à Niort, après la défaite et la fuite du frère de Rohan, que les députés huguenots atteignirent l'armée royale. Bullion donna

1. *Actes et Corresp.*, II, 347-348.

2. *Ibid.*, II, 349.

3. *Ibid.*, II, 351.

4. *Ibid.*, II, 357-359.

5. Arch. de Grenoble, BB. 88, fol. 48.

6. Arch. de l'Isère B. 2446, fol. 544.

7. *Merc. franç.*, VIII, 535.

lecture des articles signés à la Conférence de Laval; le Conseil les approuva, en proposant de nombreuses et importantes restrictions qui n'étaient point faites pour satisfaire les religieux¹. Mais aux propositions pleines d'exigences qui étaient l'œuvre du Conseil des ministres, s'ajoutèrent les dépêches beaucoup plus modérées qui étaient l'œuvre de Puisieux et de Bassompierre : Bullion devait faire entendre à Lesdiguières que le roi avait l'intention d'accorder au duc de Rohan le gouvernement de Montpellier et de Sommières, une somme de 50 000 livres, la permission d'acquérir la charge de colonel général des troupes françaises entretenues en Hollande². Il était facile à Lesdiguières de voir que ses projets de conciliation souriaient à Louis XIII et que, malgré les avis d'une cour notoirement hostile, il songeait toujours à négocier une paix générale en s'attachant le duc de Rohan. Pendant trois mois il va se faire l'instrument de cette habile politique de Louis XIII, essayer d'attirer le duc, de le gagner par des promesses séduisantes³. Mais il se heurtera constamment à la même loyauté scrupuleuse, au même désintéressement, à la même conviction religieuse; Rohan n'était pas de ces hommes qui, comme Lesdiguières, ont parfois besoin pour faire leur devoir de le trouver d'accord avec leurs intérêts, et les moyens de séduction qui réussissaient auprès du Dauphinois étaient plutôt faits pour effaroucher l'ardent huguenot. Quant à Lesdiguières, il avait appris depuis longtemps à faire à la royauté tous les sacrifices : celui de sa conscience allait-il bien lui coûter?

1. *Hist. du Languedoc*, XI, 967. — De la Garde, 69-70.

2. Instructions données à M. de Bullion, ap. de la Garde, 70-71. — Bassompierre, III, 33. — *Merc. franç.*, VIII, 564.

3. Arch. affaires étrangères, France, 775, n^{os} 122, 139, 147, etc. — Ces pièces sont résumées dans les notes savantes de l'*Histoire du Languedoc*, XI, 967, note 1.

CHAPITRE XX

LESDIGUIÈRES CONNÉTABLE

(1622)

La Cour veut donner la connétablie à Lesdiguières. — Moyens employés pour obtenir son abjuration, nouvelle mission de Déageant. — Le maréchal refuse, puis consent. — Cérémonies de l'abjuration à Grenoble. — Lesdiguières est fait connétable et chevalier du Saint-Esprit. — Importance de cet événement; comment on doit l'apprécier.

Les derniers événements avaient montré quelle était la puissance de Lesdiguières dans toute la région du Rhône. Son exemple et ses conseils avaient maintenu dans le devoir bon nombre de gentilshommes huguenots tout prêts à se jeter dans la révolte. Tandis que l'ouest de la France était en pleine effervescence, tandis que du Poitou au Béarn et de la Guienne au Vivarais une sourde rumeur de guerre agitait le monde protestant, le Dauphiné était resté dans le devoir, et le maréchal n'avait eu qu'à paraître pour imposer silence à l'ardeur des zélés et aux intrigues des ambitieux : lui seul tenait en échec le duc de Rohan et parvenait à lui faire entendre la voix de la raison. Malgré les allures de plus en plus équivoques de sa politique et la fidélité de plus en plus chancelante d'une conscience qui ne demandait qu'à capituler, il jouissait encore, dans le parti réformé, de l'autorité que lui avaient value ses éclatants services et sa haute réputation militaire. Il pouvait être un adversaire redoutable ou un allié précieux. On le sentit à la Cour, et, dans cette période de tâtonnements et d'hésitation qui suivit la mort du connétable de

Luynes, on se demanda quelle politique il fallait suivre à son égard. Se défaire de lui ? on y songea peut-être, mais on n'y songea pas longtemps. Il valait mieux chercher à se l'attacher tout à fait, écarter les dangers de son ambition en satisfaisant à ses exigences, l'amener à pouvoir défendre les intérêts de la monarchie sans combattre ceux de son parti, mettre d'accord ses intérêts et sa conscience. Pour cela, il fallait lui donner cette dignité suprême qu'on avait fait briller un jour à ses yeux, faire de lui un connétable pour en faire un catholique. On aurait toujours la ressource de recourir aux moyens extrêmes s'il refusait un titre qui le dégagerait définitivement du parti protestant ¹. Cette solution était faite pour plaire à tout le monde. La reine mère espérait ainsi enlever son fils de l'armée, qui aurait désormais à sa tête un chef expérimenté ; les généraux, fatigués des hauteurs du prince de Condé, obéiraient facilement à l'un des premiers hommes de guerre de la France, qui saurait les conduire sans afficher à leur égard les manières cassantes d'un prince du sang. Ceux qui, comme Guise, pouvaient aspirer à remplacer Albert de Luynes ne songeraient pas à être jaloux d'un connétable octogénaire, dont la succession ne tarderait pas à s'ouvrir ².

Quant à l'opinion publique, elle était de plus en plus préparée à l'idée de voir Lesdiguières changer de religion pour devenir connétable. D'innombrables écrits courent alors la France ; les uns se passionnent pour, les autres se passionnent contre la conversion du maréchal ³. Les protestants, qui sentent qu'il va leur

1. Déageant, 296.

2. L'un de ses compatriotes félicitera bientôt Lesdiguières de ce que Dieu lui avait donné « la gloire d'avoir refusé sans mépris ce qu'il y a de plus éminent en l'Estat, l'honneur de l'avoir obtenu sans ambition et le contentement de le posséder sans envie ». *Epitaphe de sainte Paule*, etc., p. 82.

3. Citons notamment : *la Conversion de monseigneur le duc d'Esdiçuières à la religion catholique, apostolique et romaine*, etc. Paris, 1622, in-8°. — *Heureuse Conversion au giron de l'Eglise catholique, apostolique et romaine de haut et puissant seigneur François de Bonnes, duc d'Esdiçuières*, etc. Lyon, 1622, in-8°. — *Histoire de la conversion au giron de l'Eglise catholique, apostolique et romaine de François de Bonnes, duc d'Esdiçuières*, etc. Grenoble, 1622, in-8°. — *L'Olivier à monseigneur le duc de Lesdiguières, créé conestable de France*, etc. Grenoble, 1622, in-8°. — *Epitaphe de sainte Paule, excellente dame romaine*, traduite et mise en françois de Saint Hiérosme par M. Antoine Rambaud. Grenoble, 1622, in-8°. — *Le Lys d'allégresse et l'olive de réconciliation sur l'heureuse conversion de monseigneur le duc de Lesdiguières*, etc. Paris, 1622, in-8°. — *Lettre de congratulation à monseigneur le duc de Lesdiguières, pair et cōestable de France, sur son heureuse et désirée conversion*, etc. Paris, 1622, in-8°, signé Pelletier. — *Portrait de monseigneur le duc d'Esdiçuières, où,*

échapper, redoublent d'efforts, le conjurent de ne pas désertier la cause d'Israël. Les catholiques le pressent de plus en plus de passer dans leur camp, de revenir au culte de sa jeunesse, d'acquérir ainsi le droit de porter cette épée de connétable qu'il a dû céder une première fois à un favori moins digne de la porter. Les uns lui font remarquer qu'il a passé jusque-là son existence au milieu du fracas des armes et du tumulte des camps, qu'il n'a eu ni la tentation ni le loisir de réfléchir et de discuter sur les questions religieuses, qu'un esprit aussi pénétrant que le sien n'aura qu'à comparer les deux religions pour revenir au culte de ses glorieux ancêtres ¹. Les autres lui rappellent que, s'il lui répugne de désertier le camp dans lequel il a combattu si longtemps, et que, s'il veut continuer à être le protecteur des réformés, il n'en aura que plus d'influence s'il consent à devenir connétable ².

On s'adresse surtout à celle que les réformés considéraient comme la Circé perfide qui devait endormir sa prudence et sa loyauté, à celle que les catholiques regardaient comme l'instrument du Seigneur pour ramener ce grand égaré; on l'accable d'invectives ou d'encouragements passionnés. Dieu, dit l'auteur d'un pamphlet catholique, frappe souvent à la porte de nos cœurs et nous invite doucement à la lui ouvrir. Si « le diable met derrière le verrou de l'obstination », le ciel n'hésite pas à recourir aux moyens les plus puissants pour attirer une âme qu'il veut élever jusqu'à lui; il fait agir les « doux attraites d'amour », les caresses et les prières de l'épouse ³. C'est à Marie Vignon que l'on s'adresse pour obtenir la conversion du maréchal, c'est à elle que l'on dédie les innombrables opuscules qui courent la province et c'est elle que l'on félicitera après l'heureux événement ⁴.

sous le discours fait en honneur de la bien méritée réception de M. le comte de Sault en la charge de lieutenant général du Roy en Dauphiné, se découvrent les traits de leur semblance, Grenoble, 1622, in-4°. — *Chant d'allégresse à la louange de monseigneur le conestable, Vienne, 1622, in-8°.* — *Le Véritable à monseigneur le duc de Lesdiguières, pair et conestable de France, sur les controverses d'à présent, Paris, 1622, in-8°.* — Tous ces écrits parlent des nombreuses intrigues qui se nouèrent autour du maréchal pour amener ou empêcher sa conversion.

1. *Epitaphe de sainte Paule*, etc., p. 89.

2. Lettre à monseigneur Desdiguières l'exhortant à recevoir la charge de connestable, etc., p. 22.

3. *La Conversion de toute la maison de M. d'Esdiguières*, p. 3-4.

4. *Epitaphe de sainte Paule*, etc. « Ce n'est pas une petite gloire pour vous d'avoir retenu et conservé la profession ouverte de la religion catholique

Pour le persuader, on a recours à des arguments bien faits pour le toucher. Si quelques-uns raisonnent en théologiens, discutent sur les questions de la grâce ou de la transsubstantiation, la plupart des pamphlétaires catholiques tiennent un autre langage. On lui fait voir les immenses avantages qu'il retirera de sa conversion; on lui montre la Providence qui le destine ouvertement à cet honneur suprême, puisqu'elle frappe le favori dans la vigueur de la jeunesse pour ménager le maréchal octogénaire ¹. On lui peint les transports qu'éprouvera la France tout entière en le voyant succéder à Albert de Luynes. Ne vaut-il pas mieux « avoir la faveur du roi que celle des consistoires ² »? On n'hésite pas à lui représenter la colère de Louis XIII devant un refus qui l'outragerait profondément, les vengeances des ministres tout prêts à sévir contre son orgueilleuse résistance ³. Si les protestants l'accusent de légèreté, si les ministres viennent l'importuner de leurs prières, c'est uniquement par intérêt : ils tiennent moins au salut de Lesdiguières qu'à celui de leur parti. Le maréchal ne connaît-il pas le célèbre apologue de l'aiglon, qui tombe tout petit auprès des oiseaux du rivage, grandit au milieu d'eux, les défend contre leurs ennemis. Un jour, il se jette en plein ciel, d'un vol éperdu; ses compagnons s'alarment, lui crient de ne pas aller plus loin : « Laissez, répond l'aiglon, je suis né pour de hautes destinées, je ne dois pas vivre au milieu de vous, mais aller porter au ciel les foudres de Jupiter ». Eh bien, Lesdiguières n'est pas fait pour rester au milieu de ceux qui ne voient en lui qu'un protecteur; il est marqué par le ciel pour « aller prendre le tonnerre de son roi, porter son épée pour protéger les bons, en faire sentir le tranchant aux ennemis ⁴ ».

Lesdiguières était décidé à accepter la connétablie : le roi se décida à la lui offrir. C'était le moment où l'armée royale s'avancait sur Montpellier, il ne fallait pas qu'un rapprochement pût s'opérer entre Lesdiguières et les protestants; il fallait en enlever l'espérance aux réformés et l'occasion au maréchal. Créquy fut envoyé auprès de son beau-père pour lui renouveler les propo-

auprès de monseigneur le duc de Lesdiguières, votre mary, contre tant d'assauts », etc., p. 3-4. — *Portrait de monseigneur le duc d'Esdiguières*, etc., p. 3.

1. *Épitaphe de sainte Paule*, p. 75.

2. *Ibid.*, p. 98.

3. *Lettre à Lesdiguières*, etc., p. 14.

4. *Épitaphe de sainte Paule*, p. 95-96.

sitions qui lui avaient été faites l'année précédente. Mais Lesdiguières ne veut point cette fois s'engager à la légère. Il se fait prier, a l'air de ne vouloir plus de cette dignité qui fait depuis si longtemps l'objet de ses rêves les plus chers. Dans les curieuses instructions qu'il donne à Créquy, renvoyé à la Cour, il se déclare le sujet le plus fidèle et le plus dévoué de Sa Majesté; mais il ne peut accepter les fonctions de connétable qu'on lui offre. « Quant à ce que Sa Majesté a daigné de me vouloir honorer de la charge de connestable de France, je supplie très humblement Sa Majesté de considérer mon âge, mon infirmité à cause de ma surdité et aussi de mon incapacité en une charge si pezzante et de tel pois, aiant Sa Majesté plusieurs personages en son royaume qui la peuvent servir plus dignement et utilement que moy, à quoy Sa Majesté fera bonne considération s'il lui plet. Si par dessus ces remontrances, Sa Majesté persiste en cette résolution, je recognois très bien qu'en l'estat où sont ses affaires que nul ne peut exercer cette charge qu'il ne face profétion de la Religion catholique, chose très dure à moy qui ay toute ma vie fet profession de la Prétendue Réformée. Considérera Sa Majesté, s'il luy plet, que je la puis servir envers ceulx de la Religion demeurant en l'estat que je suis, et au contraire je pers la créance que je puis avoir envers eux, outre le regret qui m'en demeure. Si par dessus toutes ces remontrances Sa Majesté persiste, pour luy tesmoigner que je veus céder à toutes ses volontés, je suplie très humblement Sa Majesté de se contanter que pour luy pleire et obéir, je l'accompagnerai à la messe et vespres, les entendrei avec luy, me désisterei de fere ailleurs l'exercice de ma religion, atendant que Dieu et le temps y pourvoie par sa sainte grâce ¹. »

Quelques jours après, il revient sur les raisons à la fois ingénieuses et ingénues qui l'empêchent de se faire catholique. Il déclare au roi qu'il se contente des charges et des honneurs qui lui ont été conférés. Il est indigne de cette charge de connétable qu'on lui ordonne de prendre; il faut la donner à un personnage que ses talents, sa force et sa jeunesse désignent au choix de Sa Majesté. Sans doute, c'est là le titre le plus glorieux que puisse rêver sa vieille fidélité; mais cette importante fonction ne doit pas être faite seulement « pour honorer le frontispice d'un livre », elle exige « un homme entier », dans toute la force et la

1. *Actes et Corresp.*, II, 363-365.

vigueur de l'âge, capable de travailler à la grandeur de la France et de son roi ¹. Mais à la Cour on n'a pas de peine à comprendre que c'étaient là les derniers déguisements d'une ambition qui s'était toujours dissimulée, les dernières résistances d'une conscience qui avait depuis longtemps capitulé.

Bullion et Déageant partirent de nouveau pour Grenoble. Ils trouvèrent le maréchal occupé aux préparatifs de la campagne qu'il organisait contre Brison et les protestants du Vivarais. Ils lui offrirent une seconde fois la charge de connétable, lui montrèrent combien cette dignité couronnerait dignement sa carrière en le rapprochant d'un roi qu'il avait toujours si fidèlement servi. Il aurait désormais d'innombrables occasions de montrer son zèle pour l'État et son dévouement pour la France. Allait-il refuser quand on avait besoin de son expérience et de ses talents pour réprimer l'audace des factieux et rabaisser l'insolence grandissante des ennemis de la couronne qui se jetaient à ce moment sur nos alliés d'Italie ²?

Lesdiguières avait assez résisté pour mettre son amour-propre à couvert : il promit d'abjurer et fixa la cérémonie au 24 juillet. A cette fatale nouvelle, les protestants de la province sont plongés dans la consternation. Les pasteurs de Grenoble et d'Orange accourent aussitôt auprès de lui, le conjurent, les larmes aux yeux, de ne pas abandonner leur cause; c'est la religion protestante, disent-ils, qui a fait de lui l'un des premiers personnages du royaume; qu'il devienne catholique et sa puissance disparaît, et Louis XIII cesse de rechercher son alliance, et l'opinion publique impute cette abjuration tardive à la faiblesse de son âge ou aux conseils intéressés de son entourage. Lesdiguières reste inflexible. Il fait répondre par l'un des siens aux remontrances de ces « ministriaux », justifie et explique sa conduite. Ce n'est pas la religion protestante qui l'a élevé au suprême degré de la puissance, c'est le roi qu'il a toujours servi, c'est Dieu qu'il veut servir désormais. Il ne redoute aucun changement de fortune puisqu'il va continuer à être fidèle et dévoué à son prince comme il lui a été fidèle et dévoué pendant toute sa vie. Il ne souhaite de voir le roi rechercher son alliance et son amitié que pour le bien servir et bien servir son pays. Enfin, si, l'on vient lui

1. *Actes et Corresp.*, II, 366.

2. Videl, II, 204. — Déageant, 297.

parler de faiblesse et de corps et d'esprit, il espère bien montrer par ses actes qu'il est toujours le vigoureux capitaine et le vaillant serviteur du roi ¹. Les ministres durent renoncer à le convaincre; le 17 juillet, ils écrivaient à l'assemblée du Bas-Languedoc pour lui annoncer le fatal dessein du maréchal. « L'ire de Dieu, disaient-ils, se déployant tout à plein du ciel sur nos iniquités, nous convie à redoubler nos prières, convertir nos cœurs et nous amender à bon escient, de peur que le mal ne descoule du chef aux membres et des grands aux petits, et affin que le Seigneur par ses compassions infinies en redonnant la paix à l'Église et à l'Estat arrête tant de malheurs qui nous menacent ². » Au contraire, le général des chartreux et tout le clergé dauphinois venaient féliciter Lesdiguières de son heureuse décision.

Le roi se trouvait à Toulouse quand il reçut la lettre où Lesdiguières lui faisait part de son intention d'abjurer. Il l'annonça à toute la Cour et, le lendemain, convoqua à Carcassonne les commandeurs du Saint-Esprit, afin de demander pour le maréchal le cordon de l'ordre. Il ajouta que « moyennant ce, il acqueroit sans coup férir toute la province du Dauphiné pour religion catholique, ce qui apporteroit un grand estonnement et consternation aux autres huguenots ». Le Conseil décida que Lesdiguières méritait la dignité qu'il sollicitait ³. Seul le duc d'Épernon disait tout bas à ses amis qu'il trouvait bien surprenant et bien dangereux d'élever aussi rapidement « un homme qui s'était trouvé dans toutes les brouilleries de l'État et qui n'avait pu encore effacer par ses services le mal qu'il avait fait ». Mais il se garde bien de provoquer un éclat qui aurait tourné à sa confusion ⁴. Louis XIII ordonna aussitôt à l'archevêque d'Embrun, entre les mains duquel le maréchal demandait à abjurer, de se rendre à Grenoble, où il envoya en même temps le secrétaire de la Ville-aux-Clercs qui devait lui remettre ses provisions de connétable. Des lettres patentes du roi prescrivaient au prélat d'informer sur « la maison, vie et mœurs » du futur connétable ⁵, tandis que d'Halincourt et Saint-Chaumont étaient chargés de faire une enquête sur la

1. « Response de monseigneur le connestable aux remonstrances et articles à luy proposés par les ministres du Dauphiné sur le subject de sa conversion », 1622, in-12.

2. *Actes et Corresp.*, II, 370, note 2.

3. Bassompierre, III, 88-91. — Richelieu, 265. — *Merc. franç.*, VIII, 638.

4. *Mém. de Brienne*, p. 25.

5. *Actes et Corresp.*, III, p. 433-434.

noblesse du maréchal, de voir tous les actes concernant son père, son aïeul et son bisaïeul, de montrer qu'il était « gentilhomme de nom et d'armes et de trois races paternelles pour le moins ¹ ».

La cérémonie de l'abjuration, qui est longuement décrite par d'innombrables écrits contemporains, commença à Grenoble le samedi 23 juillet. Déjà on avait vu arriver dans la ville, pour cette fête à laquelle on voulait donner un éclat inaccoutumé, d'Halincourt, Saint-Chaumont, le comte de Tournon et un grand nombre de gentilshommes du Dauphiné et des provinces voisines. Tandis que toute la noblesse catholique accourait avec joie dans la capitale pour assister à la conversion de celui qui l'avait tant de fois combattue, la noblesse protestante voyait avec terreur l'abjuration de celui qui l'avait si longtemps conduite à la victoire. Le synode de Pont-en-Royans, écrivant à Montbrun pour le prier de congédier le précepteur papiste de son fils, ajoutait tristement : « Les grandes difficultés auxquelles les Églises de ce royaume se trouvent de toute part enveloppées, les grands dangers qui menacent celles de cette province et les vices qui règnent parmi nous, qui ont attiré l'ire de Dieu sur nos têtes, nous doivent émouvoir à redoubler notre zèle et dévotion, et à montrer des témoignages d'une extraordinaire repentance. C'est pourquoi le présent synode étant assemblé au nom de Dieu a estimé très nécessaire d'indire un jeûne par toutes les Églises de cette province au jeudi quatrième d'aoust. » Le nom du parjure n'était même pas prononcé; mais c'était sa fatale détermination qui plongeait dans le deuil les Églises dauphinoises ².

Le 23 juillet, Lesdiguières reçoit la visite de l'archevêque d'Embrun; l'ancien ligueur qu'il a combattu jadis et à qui il a disputé Grenoble est celui qu'il a désigné pour recevoir son abjuration. Il lui exprime à haute voix le désir qu'il éprouve d'être reçu dans le giron de l'Église catholique, apostolique et romaine, de désavouer le culte dont il fait profession depuis soixante ans. Le lendemain, à neuf heures du matin, Créquy se rend au Palais, se met à la tête des magistrats du Parlement, qui ont revêtu leur robe d'écarlate, et de la Chambre des Comptes, les conduit solennellement auprès de Lesdiguières. Le maréchal attendait dans

1. *Actes et Corresp.*, III, 423-425.

2. Mss de Grenoble, U. 893, fol. 39.

la grande salle de son hôtel, ayant auprès de lui d'Halincourt et Saint-Chaumont. Les magistrats sont introduits, et Créquy, s'avancant vers son beau-père, lui dit à haute voix : « Monsieur, il y a longtemps que je vous ai fait entendre la volonté du roi qui veut vous donner la charge de connétable pourvu que vous soyez catholique, les lois du royaume voulant qu'il ne vous la puisse donner autrement. Vous m'avez toujours promis de me rendre réponse, et c'est ce que j'attends aujourd'hui en présence de la Cour du Parlement qui a été suppliée d'être présente à la réponse que vous ferez. » Lesdiguières répond aussitôt : « Messieurs, j'ai toujours été très obéissant aux commandements du roi; je suis catholique et en état de faire tout ce qui plaît à Sa Majesté. » Et, se tournant brusquement vers les membres du Parlement : « Messieurs, dit-il, allons à la messe ». Puis il quitte son hôtel et se rend à l'église Saint-André où l'attend l'archevêque d'Embrun. Devant lui marchent d'Halincourt, Créquy, Saint-Chaumont avec le grand cordon du Saint-Esprit; à sa gauche, le premier Président; derrière lui, les membres du Parlement et de la Chambre des Comptes et une foule de gentilshommes. Arrivé à l'entrée de l'église, qui se trouvait à côté de l'hôtel, il est salué par les acclamations enthousiastes de la foule, mêlées au son des tambours et des trompettes, au vacarme étourdissant des décharges de mousqueterie du régiment de Sault ¹.

L'église était pleine de gens du peuple et il avait fallu, pour les contenir, élever des barrières depuis l'entrée jusqu'au chœur. L'archevêque vient recevoir le maréchal sous le porche et le conduit jusqu'au fond de l'église, où il lui montre la place qui a été marquée par le grand maître des cérémonies. Lesdiguières se met à genoux; à ses côtés s'installent deux aumôniers qui doivent lui annoncer les moments où il devra se lever ou s'agenouiller, lui rappeler ces petits détails du culte qu'il a oubliés et qu'il ne s'est pas donné le temps d'apprendre de nouveau. Derrière lui se tiennent respectueusement d'Halincourt et Saint-Chaumont; les magistrats occupent leur place ordinaire, ayant à leur tête Créquy en sa qualité de lieutenant général. Les gentilshommes se répandent dans l'église et tous « ont les yeux fichés sur le duc ».

1. Le *Récit véritable de toutes les cérémonies*, etc., prétend qu'à la sortie de l'hôtel, les ministres protestants se présentèrent à Lesdiguières et lui tinrent un long discours, auquel il répondit fort résolument. C'est là une pure invention du pamphlétaire catholique. (*Actes et Corresp.*, III, 427.)

La messe est dite solennellement par l'archevêque d'Embrun, pendant que l'église retentit des accents d'une musique merveilleuse, que les chœurs chantent un *Exaudiat* pour le roi et que le peuple fait retentir jusque dans le saint lieu les cris de : Vive le roi ! La messe terminée, l'archevêque adresse au maréchal un long discours en prenant pour texte ces paroles de Baruch : « *Exsurge, Jerusalem, et circumspice ad orientem et vide collectos filios tuos ab oriente usque ad occidentem* ». Il peint la joie qu'éprouvent tous les bons Français à voir revenir dans le sein de l'Église catholique l'un des plus grands héros de la France. Ce n'est point par dissimulation, dit-il, que le maréchal revient à sa première religion ; il y rentre le front haut, en jurant de vivre et de mourir dans le culte de ses pères et de servir le roi jusqu'à son dernier soupir. Puis l'orateur s'étend longuement sur la sincérité du nouveau converti, sur les efforts de ses coreligionnaires pour le retenir dans leur camp, sur les grossières erreurs qu'il vient enfin d'abjurer pour ne songer qu'au salut de son âme et aux intérêts de la France ¹. Aussitôt les tambours, les fifres, les trompettes font retentir les voûtes de l'église ; les gardes ouvrent un passage au cortège, qui regagne l'hôtel de la Trésorerie au milieu des acclamations du peuple et du bruit des mousquetades. Dès qu'on est arrivé dans la grande salle du palais, Créquy dit au maréchal : « Monsieur, puisque vous êtes catholique, le roi vous donne la charge de connétable et m'a commandé, cela étant, de vous en donner les lettres avec celles de la dispense du serment ».

Le secrétaire de Créquy, Gilliers, donne aussitôt lecture des lettres de Louis XIII. La royale missive déclarait que les rois de France ont toujours eu soin de récompenser les vertus et le mérite des grands personnages qui, par une longue suite de fidèles services, avaient bien mérité du pays. Or Lesdiguières avait « depuis soixante ans servi l'État sans discontinuation, tant durant les guerres civiles qui y ont eu cours que contre les princes voisins qui y ont osé entreprendre ». Il avait « commandé plusieurs armées, assiégé places, donné batailles, toujours vaincu et non seulement conservé les pays qui lui avaient été baillés en gouvernement, mais reconquis ceux qui avaient été perdus ² ». Il s'était

1. *Merc. franç.*, VIII, 687. — *Histoire de la conversion*, 9-10.

2. Ces glorieux considérants ont frappé tous les contemporains. Tous ont noté le passage des lettres royales déclarant que Lesdiguières a toujours été vainqueur. — Videl, II, 108. — Richelieu, 266. — *Merc. franç.*, VIII, 688.

« si prudemment et si courageusement comporté qu'il s'était acquis une grande expérience et suffisance, tant au fait des armes qu'aux autres plus importantes affaires du royaume ». En conséquence, le roi le jugeait digne d'être pourvu de l'état et office de connétable de France, étant assuré qu'il continuerait fidèlement et valeureusement à le servir et que la France recevrait les plus grands avantages du choix qu'il venait de faire. Il aurait désormais toutes les prérogatives attachées au rang de connétable, pourrait régler la situation et la bonne administration des armées, s'occuper des subsistances, punir « les transgresseurs, délinquants et malfaiteurs », prononcer des amendes et des confiscations, châtier et pardonner, choisir les commissaires des montres et des revues, déplacer les troupes selon son bon plaisir. — En outre, comme son séjour dans la province l'empêchait d'aller prêter serment entre les mains du roi, Sa Majesté le dispensait de le faire et lui permettait de jouir immédiatement des droits et des privilèges attachés à son nouveau titre ¹. Dès que cette lecture est achevée, les canons de l'arsenal et de la ville tonnent, les soldats du régiment de Sault tirent des coups de mousquet, les acclamations du peuple retentissent : « Vive le roi ! Vive le connétable ! » « Toute la gendarmerie qui se trouvait es places et divers endroits de la ville, commença à faire une escoppeterie telle, mêlée du bruit foudroyant des canons, que vous eussiez dit que tout s'allait renverser, tant le bruit esclattait fort, adoucy toutes fois par le son des trompettes et tabours avec les cloches. Le *Te Deum* aux églises, les feux de joyes, les danses et les acclamations du peuple terminèrent la célébrité desdits actes pour ce jour-là ². » Un banquet solennel réunit à l'hôtel du connétable tous les membres du Parlement et de la noblesse, des feux furent allumés par les consuls devant la Trésorerie, et Lesdiguières reçut la visite de tous les magistrats ainsi que des principaux citoyens qui furent admis auprès de lui.

Le lendemain, 25 juillet, le connétable alla entendre la messe à l'église des Capucins, que l'on avait magnifiquement préparée pour la remise solennelle du collier du Saint-Esprit. Suivi d'un

1. *Actes et Corresp.*, III, 416-420. — « Brevet de l'estat de connestable de France envoyé du Roy à monseigneur le duc de Lesdiguières », etc. Rouen, 1622, in-8°. — Une copie de cet important document existe aux archives de l'Isère, ainsi que l'acte d'enregistrement du Parlement. B. 2345, fol. 279-281.

2. *Récit véritable*. — *Actes et Corresp.*, III, 428.

brillant cortège de 500 gentilshommes, Lesdiguières s'avança dans le chœur. Après l'Evangile, le père gardien prit le missel des mains de l'aumônier, le donna à baiser au connétable, puis, à la fin de la messe, lui fit un long discours en forme de compliment. Il le remercia, au nom des religieux, de leur avoir fait l'honneur de venir rendre ses premiers vœux à leur patron, le glorieux saint François dont il portait le nom. Il montra que le roi avait eu raison de lui conférer la haute dignité de la connétablie, puisque l'anagramme de son nom François de Bonne était : né de bon français. Il établit un long parallèle entre les exploits de Lesdiguières et ceux de Henri IV, qui avait abjuré le même jour que lui. Il montra que l'art, la nature, Dieu même avaient contribué à établir entre ces deux grands hommes ces frappantes analogies que tout le monde pouvait admirer dans ces galeries de Vizille où l'on voyait d'un côté les prouesses du Grand Roi et de l'autre celles du grand connétable, « toutes deux marchant d'un pas égal et toutes deux se terminant comme deux lignes à leur centre qui est Dieu ». Il fit une heureuse allusion au tableau du bon Samaritain qui figurait dans cette galerie : il était, lui, l'homme navré et ulcéré dans Hiéricho, la ville de l'hérésie, rentrant dans la Jérusalem du catholicisme où il était sûr de trouver « l'huile de la miséricorde de Dieu, trempée du vin de sa justice redoutable ». Il lui offrit, au nom de la ville de Grenoble, une médaille d'or qui représentait une étoile dans un nuage, une lune dans la nuit et un soleil dans un beau jour, avec ces mots de l'Ecclésiaste : « *Quasi stella in medio nebulae, quasi luna in diebus suis et jam fulget quasi sol in templo Dei* ». L'étoile dans la nuée, c'étaient les premières années du connétable passées au sein de l'Eglise catholique; la lune dans la nuit, c'était l'époque où il avait vécu dans les ténèbres de l'hérésie, et le soleil représentait la vieillesse resplendissante du connétable redevenu catholique.

Le troisième jour fut consacré à la remise du collier de l'ordre du Saint-Esprit. Créquy avait été chargé, avec d'Halincourt, Saint-Chaumont et Loménie, prévôt et maître des cérémonies de l'ordre, de lui conférer la dignité de chevalier et de lui notifier la nomination faite par Sa Majesté le 14 juillet ¹. Ils commencèrent par rédiger une longue déclaration dans laquelle ils reconnaissaient que l'enquête faite par l'archevêque d'Embrun sur la reli-

1. *Actes et Corresp.*, III, 421-422., 433-437.

gion, la vie et les mœurs du nouveau connétable était de tout point satisfaisante ¹. Ils firent signer à Lesdiguières, entre les mains de l'archevêque, un acte formel d'abjuration ²; puis la cérémonie commença. Elle eut lieu dans l'église Notre-Dame, tendue de riches tapisseries et garnie d'immenses estrades. Sur le devant du grand autel richement paré s'élevait un trône magnifique, surmonté d'un pavillon royal semé de fleurs de lis d'or. Sous le pavillon, le siège du roi avec les armes de France et de Navarre; plus bas, trois sièges pour Créquy, d'Halincourt et Saint-Chaumont. A gauche, un dais splendide pour la réception; au milieu de la nef, un arc de triomphe portant cette inscription reproduite en hébreu, en syriaque et en grec : « *Nemo potest venire ad me, nisi pater qui misit me traxerit eum* ». Il y eut d'abord, à l'hôtel du connétable, un repas magnifique, et chaque fois que l'on porta des vœux à la santé du roi, les canons de l'arsenal tonnèrent. Après midi, Lesdiguières revêtit le costume de l'ordre, le long manteau de velours noir, la toque parsemée de flammes et de fleurs de lis d'or, l'habit de satin blanc. Puis il se rendit à l'église, suivi du Parlement, de la Chambre des Comptes et d'un grand nombre de dames en riches toilettes. En tête du cortège marchait le régiment du comte de Sault; puis venaient les gardes du connétable, quatre trompettes, Loménie le bâton à la main et le grand collier de l'ordre au cou, un groupe de gentilshommes portant sur un carreau le grand collier destiné à Lesdiguières; derrière eux, le connétable, suivi de trois chevaliers revêtus du collier, et les gentilshommes de sa suite. Le cortège entre dans l'église, au son des trompettes; le maître des cérémonies place les trois chevaliers dans des chaises élevées et Lesdiguières sur le fauteuil des novices. L'archevêque d'Embrun dit les vêpres du Saint-Esprit, puis le maître des cérémonies procède aux formalités ordinaires. Saint-Chaumont remet au connétable le manteau de l'ordre, Créquy lui passe au cou le grand collier, lui fait lire et signer le serment des chevaliers. Le nouveau dignitaire est solennellement installé sur le trône, au-dessus duquel on a placé les armes de sa maison. Les fanfares recommencent, le peuple crie trois fois : Vive le roi ! le connétable est chevalier du Saint-Esprit. Le père Petrini prend alors la

1. *Actes et Corresp.*, III, 435-437.

2. *Ibid.*, II, p. 370.

parole sur ce texte de David : « *Hæc mutatio dexteræ Excelsi, dextera Domini fecit virtutem, dextera Domini exaltavit me* ». Après un long panégyrique du connétable, on reconduisit à son hôtel le nouveau chevalier.

Le 27, le connétable se rendit une seconde fois, à l'église Notre-Dame, entendit la messe du Saint-Esprit et reçut la sainte communion « avec une profonde humilité ». Il eut alors à subir une démarche qu'il redoutait, mais à laquelle il ne voulut pas se soustraire. Henri IV, son maître vénéré et son modèle en toute chose, avait, en se faisant catholique, donné audience aux ministres réformés : Lesdiguières ne ferma point sa porte à ceux qui, la veille encore, étaient ses amis et ses compagnons, à ceux qui avaient essayé « d'empêcher le malheur » de son abjuration ¹. Les membres du consistoire de Grenoble, un grand nombre de gentilshommes protestants ayant à leur tête le conseiller Vulson se présentèrent à son hôtel. Vulson prit la parole, le félicita de sa double promotion comme chevalier du Saint-Esprit et comme connétable. Ce sont, lui dit-il, les dignes récompenses des grands services que vous avez rendus et que vous rendez tous les jours à l'État. « Mais nous ne vous taisons point, ajouta-t-il d'une voix émue, que notre joie serait bien plus grande sans votre changement de religion. » Les réformés pouvaient craindre de le voir changer de conduite comme il avait changé d'Église. — Lesdiguières leur répondit que la décision qu'il venait de prendre ne devait pas les étonner, qu'il y était depuis longtemps résolu pour des raisons qu'il n'avait pas à leur donner. « Mais quelles que soient, ajouta-t-il, les dignités que Sa Majesté a bien voulu m'octroyer, je m'efforcerai toujours de travailler comme par le passé à défendre les intérêts des réformés, tant qu'ils seront les bons et fidèles serviteurs du roi. » — Vulson répliqua en protestant de la soumission des Églises, en rappelant les immenses services qu'elles avaient rendus à Henri IV, mais en se plaignant des provocations de certains catholiques qui poussaient la Cour dans la voie des rigueurs et couvraient les murs de Grenoble de placards odieux. Le connétable répondit avec bienveillance qu'il tiendrait la main à éviter toute espèce de désordres, et les engagea de nouveau à rester les sujets fidèles et dévoués de Sa Majesté ². Les

1. *Actes et Corresp.*, II, 370, note 2.

2. La scène est fort bien racontée par Videt, qui a dû en être le témoin (II,

réformés se retirèrent, profondément affligés de la défection de celui qui, pendant soixante ans, avait été leur chef glorieux, mais comptant néanmoins sur sa haute bienveillance et son impartiale protection ¹.

Pour donner à l'Église catholique un témoignage éclatant de la sincérité de sa conversion, Lesdiguières mit aussitôt à exécution un projet qu'il avait longuement préparé. Il avait fait autrefois élever dans son château de Vizille un temple destiné au culte protestant : il voulut le consacrer au culte catholique. Depuis plusieurs jours il y faisait travailler son sculpteur Jacob Richier. Dès que les cérémonies de l'abjuration furent terminées, il se rendit solennellement à Vizille avec le brillant cortège de magistrats et de gentilshommes qui venait de prendre part aux fêtes de Grenoble. Le 7 août, on convoqua par ordre du connétable les habitants de toutes les paroisses qui dépendaient du marquisat de Vizille, pour venir assister à une procession solennelle et à la bénédiction de la chapelle du château. Au jour désigné, les quarante-cinq paroisses arrivent, bannières en tête, se massent dans la ville et montent au château. Les prêtres chantent le *Veni Creator*, et le prieur de Vizille, portant le Saint-Sacrement, marche en tête de la procession. Après une messe solennelle d'inauguration, on chante un *Te Deum*, et un immense feu de joie resplendit devant la maison seigneuriale ².

p. 215-216), et par le *Merc. franç.*, VIII, 698. — L'auteur du *Récit véritable* l'expose d'une façon tout à fait invraisemblable.

1. Les cérémonies de l'abjuration de Lesdiguières sont longuement racontées dans un grand nombre de documents contemporains. Outre ceux que nous avons énumérés plus haut, citons encore : *Récit véritable de toutes les cérémonies observées dans la ville de Grenoble à la protestation de foy de monseigneur le duc de Lesdiguières, ensemble les cérémonies de la réception de l'estat de connestable de France et à celle de l'ordre du Saint-Esprit*, etc. Paris, 1622, in-8°. — *Extrait des archives de l'église cathédrale de Grenoble touchant la cérémonie de la catholization et promotion à l'estat de connestable et ordre de chevalier du Saint-Esprit de monseigneur le duc de Lesdiguières*. Grenoble, 1622, in-8°. — *Sur la conversion de monseigneur le duc d'Esdiquières et ses provisions de l'ordre du Roy et connestable de France*, *Stances*, in-fol. — *Merc. franç.*, VIII, 683-702. — Malingre, II, 103-114. — Elie Benoît, II, 390 et suiv. — Levassor, IV, 439 et suiv. — Bassompierre, III, 110.

2. *Récit véritable de ce qui s'est passé en la bénédiction du temple de Vizille et de la première messe qui a esté dicte le premier dimanche d'Avent 1622*, par le commandement de monseigneur le connestable, seigneur de Vizille. Paris, 1622, in-8°. — *La Bénédiction du temple de Vizille et la première messe qui a esté célébrée par le R. P. gardien des capucins de Grenoble*, le 7 d'aoust, etc. Paris, 1622, in-8°. — Videl, II, 217-218. — *Merc. franç.*, VIII, 702-706.

La promotion de Lesdiguières à la connétablie était un événement d'une importance capitale dans l'histoire de notre pays, où la royauté venait de s'acquérir un allié puissant et désormais inébranlable, et dans l'histoire de l'Europe, où l'Espagne allait avoir à compter désormais avec un ennemi qu'elle devait partout rencontrer sur son chemin. Les contemporains s'en aperçurent et comprirent qu'une évolution définitive se produisait dans l'esprit de Louis XIII, relativement à la direction des affaires extérieures et intérieures du royaume. La promotion du vieux maréchal annonce et prépare celle du jeune et ardent cardinal qui n'a dirigé jusqu'à ce moment que la politique de la reine mère et qui va conduire bientôt celle de la France. En même temps que le nonce avertit le Saint-Siège que Lesdiguières devient connétable, il lui fait savoir que Louis XIII a recommandé l'évêque de Luçon pour le chapeau ¹. Le jour même où Lesdiguières se convertit à Grenoble, Marie de Médicis écrit à son fils une lettre intéressante qui laisse percer à chaque ligne la joie et les espérances de Richelieu. La reine félicite hautement son fils d'avoir choisi le vieux maréchal pour lui confier l'épée de connétable. « Vous ne pouviez rien faire de plus à propos, lui dit-elle, en la conjoncture de vos affaires, et Dieu l'a bien inspiré de se rendre capable de cette grande dignité en quittant son erreur. Les places qu'il assure à votre obéissance par ceste bonne action, et les gens de guerre qu'il amène à votre service nous donneront moyen de laisser toutes les troupes qui ont esté levées de deçà pour les opposer aux pernicioeux desseins des mauvais François qui veulent, à ce que l'on dit, introduire des estrangers dans le royaume, pour faire une diversion en faveur des rebelles ². » Richelieu, de son côté, résumait l'opinion de tous les bons Français quand il disait qu'en donnant l'épée de connétable à Lesdiguières, Louis XIII la « remettait en l'honneur dont l'avait fait déchoir le dernier qui l'avait possédée ³ ».

Le premier soin de Lesdiguières fut d'écrire à Louis XIII pour le remercier de la haute dignité dont il venait de l'investir; il promettait au roi de s'en rendre digne en continuant à le servir avec le même dévouement, en lui jurant « une obéissance aveugle

1. B. Zeller, *Richelieu et les ministres de Louis XIII, de 1621 à 1624*, p. 106.

2. *Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'État de Richelieu*, I, 716-717.

3. *Mém. de Richelieu*, p. 265.

et une parfaite fidélité ¹ ». Le roi lui répondit que sa conversion lui avait causé la plus grande joie qu'il eût encore éprouvée, qu'il pouvait compter désormais sur l'inaltérable affection d'un capitaine illustre, et que ses armées auraient à leur tête un homme digne de les commander. Il lui envoya de Béziers une épée magnifique enrichie de pierreries. La nomination du connétable était à ce moment connue de toute l'Europe et occupait la diplomatie de tous les pays. Dès la fin du mois de juillet, Lesdiguières écrivit au pape pour lui annoncer « la nouvelle grâce qu'il avait plu à Dieu de départir à sa fortune et à son esprit, en relevant celle-ci aux plus hauts honneurs de l'État et répandant sur l'autre un divin rayon de la pure vérité », c'est-à-dire en le faisant connétable et catholique. C'est avec une joie véritable, lui disait-il, qu'il annonçait cet heureux événement que Sa Sainteté lui prédisait jadis ². La lettre fut portée au pape par l'abbé de Saint-Rambert, frère de la connétable, en même temps qu'une lettre où Marie Vignon peignait à Grégoire XV la joie profonde qu'elle éprouvait à voir « ses espérances heureusement terminées, ses souhaits accomplis et ses soins récompensés ³ ». Le pape répondit en félicitant Lesdiguières de la nouvelle dignité qu'il méritait si bien et en félicitant le roi de France d'un choix aussi heureux que justifié ⁴.

Ce ne fut pas là le seul témoignage d'affection que reçut le nouveau connétable. Le roi d'Angleterre lui fit écrire par son ambassadeur à Paris; le prince d'Orange le félicita au nom des États-Généraux des Provinces-Unies; le comte palatin, le prince d'Anhalt, les ducs de Wittemberg et de Saxe, les Bernois et les Vénitiens lui adressèrent leurs félicitations. Le duc de Savoie, heureux de voir arriver à la connétablie celui qui défendait ses intérêts avec tant d'ardeur, lui prodigua les plus chaleureux compliments. En France, l'heureuse nouvelle provoqua un véritable enthousiasme dans le camp catholique. Dans la plupart des villes du Dauphiné, à Grenoble, à Gap, à Die, à Embrun, à Valence, on alluma des feux de joie et l'on célébra des réjouissances publi-

1. Videl, II, 219-220.

2. *Actes et Corresp.*, II, 371-372.

3. *Ibid.*, II, 373.

4. *Recueil des briefs envoyez par nostre Saint Père le pape Grégoire XV à monsieur et dame la conestable de Lesdiguières touchant sa conversion au giron de la sainte Eglise catholique*, etc. Paris, 1623, in-8°. — Videl, II, 221.

ques. D'innombrables brochures célébrèrent, en prose et en vers, la conversion du vieux huguenot ¹. L'enthousiasme des panégyristes, le lyrisme des poètes se donnèrent libre carrière pour exalter les vertus, les mérites et la sincérité du nouveau converti, pour chanter les louanges de ce nouveau Clovis, de ce nouveau Constantin. Dans le parti réformé, ce fut une véritable consternation. La duchesse de Rohan écrivait à Duplessis : « Je prie Dieu de tout mon cœur de n'en voir jamais faire autant à aucun de ceux qui sont sortis de moi ² ». Quant au vaillant chef des huguenots du Midi, il écrivit au nouveau connétable, qui lui demandait une entrevue, pour lui promettre d'y apporter un esprit pacifique et il ajoutait : « J'ay aussy appris, Monsieur, que le Roy vous avoit honoré de la charge de conestable de France, dont je vous félicite, bien fasché néanmoins que vos longs et grands services ne vous l'ayent peu acquérir sans géhenner votre conscience ». Ces simples mots de l'honnête et austère huguenot, dont Lesdiguières admirait si profondément la grande âme, durent faire sur lui une impression plus profonde que les ardentes invectives des pamphlétaires et les factums violents des ministres ³.

Si l'on essaie d'expliquer et d'apprécier la conversion du connétable, on reste fort embarrassé en présence des causes multiples et complexes qui la provoquèrent. Il faudrait une grande naïveté pour admettre qu'elle fût de tout point sincère et que cette abjuration fût une conversion. Lesdiguières avait peut-être discuté et raisonné quand il se fit protestant; il ne raisonna pas quand il redevint catholique. Henri IV, avant de « sauter le fossé », eut du moins l'air de se laisser convaincre. Lesdiguières, lui, n'eut pas ses conférences de Mantes; il se jeta brusquement et audacieusement dans le catholicisme, sans donner à sa conduite d'autre excuse que la politique et d'autre raison que sa volonté.

1. *A monseigneur le connétable, ode*, in-8°. — *Lettre de congratulation à monseigneur le duc de Lesdiguières, pair et connétable de France, sur son heureuse et désirée conversion*, etc. Paris, 1622, in-8°. — *Chant d'allégresse à la louange de monseigneur le connétable*. Vienne, 1622, in-8°.

2. *Actes et Corresp.*, III, 430, note 2. — Un pamphlet publié en Hollande et intitulé *Scopæ Ferrerianæ* attaquait avec une violence inouïe le nouveau connétable, dont il prédisait la chute et raillait la sincérité. « An simia non semper sit simia; an comes stabuli futurus sit stabilis, sincera in Deum religione, firma in regem fide : eventus probabit, finis docebit », ap. *Merc. franç.*, XII, 475-476.

3. *Actes et Corresp.*, II, 370, note 2. — Laugel, *Revue des Deux Mondes*, mai 1888, p. 449.

Un ministre huguenot écrivait hardiment au Béarnais, quand il dogmatisait avec les évêques, qu'« il n'avait faute de science, mais un peu faute de conscience ¹ » : le reproche eût été fait plus justement à Lesdiguières. Les documents contemporains et surtout les lettres du connétable ne laissent aucun doute à ce sujet : il marchande, mais ne discute jamais, se vend mais ne se rend pas. Il y a de tout dans son abjuration, sauf des convictions religieuses ². Il y a d'abord l'influence de sa femme. La fière et vindicative Grenobloise n'avait jamais pardonné aux protestants leur haine indignée et leurs violentes invectives : la maréchale vengea la maîtresse en leur enlevant son mari. Mais l'âme du vieux capitaine n'était pas assez affaiblie par l'âge, quoi qu'en disent les pamphlets contemporains, sa volonté n'était pas assez émoussée, pour céder uniquement aux séductions de l'habile « Circé ». Lesdiguières était aussi irrité de l'opposition tracassière et parfois mesquine des synodes, des critiques acerbes que l'on prodigua à sa vie privée d'abord, plus tard à sa vie publique. Ennemi déterminé de la guerre civile, dont il vécut d'abord et qu'il combattit ensuite, il voulait sincèrement la tranquillité du royaume et celle des Églises, et depuis que son grand ami Henri IV en avait donné l'exemple, il cherchait à faire par la raison ce que d'autres cherchaient à faire par les armes : à concilier l'intérêt des protestants et l'intérêt de l'État. Ce fut le rôle de Rohan pendant une partie de sa vie, le rôle de Duplessis pendant toute la sienne. Mais ces deux grands défenseurs de la cause protestante avaient, pour les prémunir à la fois contre les entraînements de l'ambition et contre les injustices de l'opinion publique, le solide rempart d'une conscience rigide et d'un inébranlable désintéressement. Lesdiguières, lui, était aussi tiède qu'ambitieux, aussi « ondoyant » quand il s'agissait de sa religion que peu « divers » quand ses intérêts et sa grandeur étaient en jeu. En butte aux attaques de ceux qu'il voulait défendre et aux séductions de ceux qu'il voulait apaiser, il ne sut se garantir ni des unes ni des autres. Aigri

1. *Bull. de la Soc. de l'hist. du Protest. franç.*, t. I, p. 285.

2. L'ambassadeur vénitien a démêlé quelques-uns des motifs de cette conversion. « Bien des raisons ont concouru à la réussite de l'affaire : l'intérêt de Créquy, l'ambition de la maréchale d'être connétable de France et, par-dessus tout, le désir du vieux de détourner d'une façon quelconque la pierre que ses ennemis voulaient jeter dans son jardin ; car il s'est assuré de la sorte qu'il ne verrait point le roi dans sa province de Dauphiné », ap. Zeller, p. 108.

par les accusations qu'on lui ménageait trop peu dans son parti, alléché par les offres qu'on lui prodiguait dans le parti contraire, croyant toujours travailler dans l'intérêt du pays, bientôt il ne s'aperçoit pas qu'il travaille surtout pour lui-même. Il se familiarise avec l'idée d'une défection à mesure qu'il reçoit des titres nouveaux, fait un pas vers l'abjuration dès qu'il fait un pas vers les honneurs, hésite encore quand on le fait maréchal, est moins irrésolu quand on le crée duc et pair, et « fait le saut » pour devenir connétable¹. Et ce qui montre bien qu'il abjura sans se convertir, c'est qu'il sera peut-être plus indulgent pour les réformés après 1622 que dans les années précédentes, qu'il n'aura jamais les passions d'un sectaire ni les rancunes d'un nouveau converti. En outre, Lesdiguières voulait sincèrement pacifier la France pour lui faire reprendre au dehors le rôle glorieux qui avait été le rêve de Henri IV et le sien : il crut sincèrement que son abjuration aiderait à la soumission du parti réformé. Cette idée est assez grande et assez noble pour qu'on puisse voir, dans le pacte qu'il conclut avec la monarchie catholique, quelque chose qui ressemble encore plus à un sacrifice patriotique qu'à une trahison. Seulement, ce qui n'était que dévouement à la France dans l'abjuration que Henri IV avait signée le 25 juillet 1593, se mêle de trop d'intérêt personnel et de trop de basse ambition dans celle que signe Lesdiguières le 25 juillet 1622, pour que l'on puisse excuser aussi facilement le maître et le serviteur, le roi et le sujet. Du moins peut-on ajouter que, si la connétablie était pour Lesdiguières le prix d'un véritable marché, elle aurait pu n'être que le prix de ses anciens services.

1. Voltaire nous paraît trop dur quand il dit : « Ce changement de religion dans Lesdiguières aurait déshonoré tout particulier qui n'eût eu qu'un petit intérêt; mais les grands objets de l'ambition ne connaissent point la honte ». *Essai sur les mœurs*, II^e partie, p. 860. Il serait plus juste d'appliquer à Lesdiguières ce qu'il dit de Henri IV : « Il y aurait eu plus d'héroïsme à rester inflexible; il y avait plus d'humanité et de politique dans sa condescendance ». *Hist. du Parlement (Œuvres complètes)*, éd. de 1817, t. V, 955.

CHAPITRE XXI

LE CONNÉTABLE ET LES PROTESTANTS — LA VALTELINE ET LA HAUTE-ITALIE

(1622-1625)

Attitude de Lesdiguières en face du parti protestant, après sa conversion. — Il continue sa politique de conciliation. — Paix de Montpellier. — Affaires de la Valteline. — Conférence de Turin. — Le connétable pousse la France à intervenir en Italie. — Conférence d'Avignon. — Lesdiguières est nommé gouverneur de Picardie. — Traité de Saint-Germain. — Projet d'une expédition vers Gênes. — Campagne de 1625. — Voltaggio et Gavi. — Mésintelligence de Lesdiguières et de Charles-Emmanuel. — Retraite désastreuse des alliés. — Maladie du connétable. — Siège et délivrance de Verrue. — Lesdiguières revient en France.

Les catholiques avaient regardé la conversion de Lesdiguières comme le signal d'une nouvelle politique, plus rigoureuse à l'égard des réformés; les protestants redoutaient de trouver dans le nouveau connétable un adversaire déclaré. L'espérance des uns était aussi peu fondée que la crainte des autres. Lesdiguières resta après son abjuration ce qu'il était auparavant, contenant les plus mutins, encourageant les plus fidèles et rendant justice à tous ¹. S'il est possible de trouver un changement dans sa conduite, il est plutôt favorable à ses anciens coreligionnaires, et, par un sentiment qui lui fait le plus grand honneur, le connétable s'efforce d'avoir la main moins rude pour ceux dont il a déserté le camp. Un document intéressant nous montre qu'il conserva auprès de

1. Voltaire, *Hist. du Parlement*, 960.

lui tous les vieux capitaines huguenots qui avaient servi pendant de si longues années à ses côtés ¹. Dans une lettre curieuse qu'il écrit à La Roche de Grane, ce capitaine protestant qu'il avait placé dans le Vivarais et à qui il laissa son commandement, il lui dit qu'il a pris chaudement sa défense; « mais, ajoute-t-il, ce misérable siècle est si contraire à ceux de votre religion que toutes mes remontrances et les bons offices que je vous ai voulu rendre n'ont rien profité à cela », et il finit en lui conseillant de « laisser passer cette nuée contraire aux gens de bien ² ». Est-ce bien le catholique qui parle et ne faut-il pas regarder la date de cette lettre pour croire qu'elle est écrite après la solennelle abjuration de Grenoble? A peine venait-il de se convertir qu'il reçut un message des Vaudois de Pravillelm. Poursuivis par les agents de Charles-Emmanuel pour crime d'hérésie et condamnés à mort par contumace, les Barbets implorèrent celui qui tant de fois avait pris leur défense et qu'ils ne pouvaient se résoudre à considérer comme un ennemi. Leur espérance ne fut point déçue; le connétable écrivit à son ami le duc de Savoie pour plaider la cause de ces « pauvres laboureurs » perdus dans un coin des Alpes, qui ne demandaient qu'à vivre en paix en suivant le culte de leurs pères, et que les officiers de Son Altesse traquaient comme des bêtes fauves, « mettant leurs biens au ban, leurs personnes aux prisons et aux géhennes ». Il écrivit au gouverneur piémontais Marini pour qu'il montrât un peu de douceur à ces malheureux persécutés ³. Sa voix fut entendue, et, malgré les conseils violents du Saint-Siège, Charles-Emmanuel laissa désormais les Vaudois vivre tranquillement au fond de leurs vallées ⁴. Lesdiguières pria aussi le duc de Bellegarde de ne pas surcharger ses sujets protestants de Pont-de-Veyle et de leur épargner les dépenses et les oppressions qui suivaient trop souvent le passage des gens de guerre ⁵.

La conduite à tenir à l'égard des protestants français était plus délicate. C'était le moment où Louis XIII parcourait en vainqueur la Basse-Guienne et le Languedoc et appelait à lui le connétable.

1. Biblioth. de Grenoble, mss, R. 6353.

2. *Actes et Corresp.*, III, 392.

3. Gilles, *Hist. ecclés. des Églises réformées*, p. 422, 423. — *Actes et Corresp.*, II, 375-377.

4. Ricotti, IV, 359.

5. *Actes et Corresp.*, II, 382.

Lesdiguières ne parut guère vouloir se hâter d'aller rejoindre le roi : il n'avait pas renoncé à traiter avec les réformés et il écrivait à ce moment à Duplessis-Mornay pour lui affirmer qu'il avait plus que jamais le désir sincère de mettre fin aux luttes intestines qui affaiblissaient le parti protestant autant que la France. « J'y travaillerai de toute mon affection, lui disait-il, tant pour m'acquitter de ce que je dois en particulier à l'avancement de cette grande œuvre que pour répondre en général à l'opinion que les gens de bien ont prise qu'elle peut réussir entre mes mains, outre l'honneur que le roi m'a fait de m'en laisser la conduite. » Il ajoutait qu'il allait demander une entrevue à Rohan et que, pour tout ce qui concernait les affaires privées de Duplessis, il tâcherait de trouver des accommodements et de lui « conserver les plus fortes passions de son cœur ¹ ». Il est vrai qu'en même temps il s'efforçait d'empêcher la rébellion de s'étendre en Vivarais, écrivait à La Roche de Grane de faire bonne garde du côté de Privas, de s'opposer au passage du Rhône par les religionnaires et d'avoir l'œil sur les agissements de Blacons ². Il surveillait attentivement les gens du Pouzin, menaçait les rebelles de faire retomber sur eux toutes les colères de Sa Majesté ³. Apprenant que la garnison de Baix venait de se révolter, il courut à Valence, mit toutes ses troupes sur pied, força les protestants à se soumettre et leur donna un capitaine huguenot plus docile ⁴. Il intrigue auprès de Blacons, sert d'intermédiaire aux propositions de Louis XIII, gagne le capitaine protestant à la cause royale et permet ainsi aux armées catholiques qui descendent la vallée du Rhône de rejoindre le roi ⁵. Il se décide enfin à se mettre en campagne et amène à Louis XIII 4 000 hommes de troupes aguerries. Il rejoint l'armée royale à la Vérune, où il reçoit l'épée de connétable et prête serment entre les mains du roi, le 28 août ⁶.

Le premier soin de Louis XIII fut de prier le connétable de tenter un nouveau rapprochement avec Rohan qui, à ce moment, faisait de nouvelles levées dans les Cévennes pour le secours de Montpellier. Lesdiguières écrivit au duc pour lui demander une

1. *Suite des lettres et mémoires de messire Philippe de Mornay*, p. 793. — *Actes et Corresp.*, II, 378, 379.

2. *Actes et Corresp.*, II, 374.

3. *Ibid.*, II, 377, 378.

4. Videt, II, 226.

5. *Hist. du Languedoc*, XI, 970. — *Actes et Corresp.*, III, 361-374.

6. Videt, II, 227. — Bassompierre, III, 110, 111.

entrevue qui eut lieu à Saint-Privat, près de Nîmes. Les deux capitaines, malgré l'abîme qui les séparait désormais, étaient sincèrement animés du désir de mettre fin à la guerre sauvage qui désolait les provinces du Midi. Ils reprirent les négociations sur les bases qu'ils avaient jetées à l'entrevue de Laval, et tombèrent facilement d'accord pour en faire revivre les articles. Toutefois il restait à traiter un point délicat. Rohan consentit bien à promettre de faire déposer les armes aux habitants de Montpellier; mais il ajouta qu'il n'avait pas qualité pour permettre aux troupes royales d'entrer dans la ville et d'en prendre possession. Lesdiguières pouvait difficilement céder sur un point qui touchait à la dignité du roi de France; il pria le duc de se rendre lui-même à Montpellier et de promettre en son nom aux habitants une pleine et entière sauvegarde. Mais il ne se faisait aucune illusion sur la portée de sa démarche; il connaissait « l'opiniâtreté de ces gens-là ¹ » et savait qu'ils ne consentiraient jamais à une concession qu'ils regardaient comme injurieuse. Les protestants en effet répondirent qu'ils étaient prêts à traiter, mais qu'ils refusaient d'ouvrir les portes de leur ville à Condé qui avait formé le projet de la mettre au pillage. Quand Bullion rapporta cette fière réponse à Louis XIII, le roi leva brusquement la séance du Conseil en s'écriant : « Allez dire à ceux de la ville que je donne bien des capitulations à mes sujets, mais que je n'en reçois pas d'eux. Qu'ils acceptent celles que je leur ai offertes ou bien qu'ils se préparent à y être forcés ² ». Condé l'emporta sur Lesdiguières, et le siège fut résolu.

Le connétable éprouva un dépit qu'il ne chercha pas à dissimuler en voyant ses conseils repoussés et sa politique de conciliation abandonnée. Il était en même temps en butte aux jalousies ouvertes et aux défiances tenaces de ceux qui, comme le prince de Condé, voyaient en lui à la fois un rival redoutable et un catholique peu sincère. Il voulait d'ailleurs se ménager l'occasion de reprendre les négociations interrompues sans se donner le tort de recourir aux armes. Il demanda au roi la permission de se retirer dans sa province pour y préparer de nouveaux renforts. Louis XIII le laissa partir : peut-être comprenait-il les scrupules qui empêchaient le maréchal de conduire les opérations contre

1. *Actes et Corresp.*, II, 378.

2. Rohan, 537. — Videt, II, 227. — De la Garde, 96. — Brienne, 25.

ses alliés de la veille. Pendant que les maladies et les sorties des assiégés décimaient l'armée royale, Lesdiguières revenait dans son Dauphiné, où il était sûr du moins de ne pas rencontrer de compétition gênante. Il y déploya une grande activité, ordonna une levée de cent hommes dans chacune des dix villes du Vivarais et mit cette nouvelle armée sous les ordres de son maréchal de camp le vicomte du Cheylar. Il embarqua sur le Rhône six régiments qui vinrent rejoindre Louis XIII à Montpellier. Mais Rohan, avec une activité merveilleuse, s'établissait fortement sur le plateau de la Courconne, multipliait les attaques contre l'armée royale, ravitaillait la ville et paralysait tous les mouvements de Louis XIII. On résolut de traiter de nouveau et l'on rappela Lesdiguières.

Le connétable, avant de quitter le Dauphiné, écrivit aux villes de la province qu'il était décidé à en finir avec les rebelles de Montpellier, qu'il avait besoin pour cela d'une armée puissante, qu'il leur prescrivait de mettre immédiatement sur pied chacune cent hommes équipés et armés ¹. Comme les consuls, pour gagner du temps, l'interrogeaient sur la solde à fournir aux capitaines, le connétable leur répondit qu'il fallait agir rapidement, que « le temps qu'on avait mis à savoir ses intentions aurait dû être employé à mettre les cent hommes d'armes en état de servir et de marcher ² ». En réalité, il ne comptait pas avoir besoin de recourir à la force. Il s'acheminait vers Montpellier avec l'intention bien arrêtée d'amener une pacification générale : la lutte s'engageait entre Condé et Lesdiguières, entre les catholiques exaltés et les catholiques modérés. A peine arrivé au camp, le connétable visita les avant-postes, inspecta les travaux, put voir combien le siège était peu avancé, n'en déclara pas moins tout haut que la guerre allait être vigoureusement poursuivie, pour donner le change à l'ennemi et animer les troupes royales ³. Mais en même temps il agissait auprès du roi pour l'amener à traiter avec Rohan. Vainement Condé met tout en œuvre pour séduire ou contrecarrer Lesdiguières, vainement il fait agir Brèves et Marie Vignon qui veut la guerre avec les protestants ⁴ : le connétable est fermement décidé à traiter et il a une nouvelle entrevue

1. Arch. de Grenoble, BB, 88, fol. 105, 106.

2. *Ibid.*, fol. 115.

3. Videl, II, 229. — Bassompierre, III, 116.

4. B. Zeller, p. 130, 131.

avec Rohan. Le 7 octobre, on avait décidé de fermer l'oreille aux propositions des huguenots; le 8, on se décida à négocier. C'est que Lesdiguières avait montré au roi combien il serait dangereux de pousser à bout un chef comme Rohan, combien il serait avantageux de le ménager. Montpellier succomberait sans doute, avait-il dit, mais ne succomberait qu'après un siège meurtrier qui porterait la renommée du chef huguenot dans toute l'Europe protestante et en ferait une sorte de protecteur universel des Églises. Le duc était décidé à recourir aux moyens pacifiques : il fallait s'empresser de profiter de ces bonnes dispositions, ne pas obliger à une résistance désespérée un capitaine redoutable, ne pas donner aux ennemis du roi l'appui de ce nouveau Bourbon, lui tendre plutôt la main et lui donner l'occasion de mettre au service de la France son influence, sa droiture et sa haute intelligence¹. Louis XIII se rendit aux sages raisons du connétable. On décida que Créquy et le duc de Chevreuse se rendraient auprès de Rohan au nom de Lesdiguières pour négocier définitivement avec lui les conditions de la paix. Tandis que les deux envoyés du connétable se rendaient au camp de la Courconne pour s'aboucher avec le huguenot, Condé vaincu quittait brusquement l'armée royale et se dirigeait vers l'Italie.

Il fallut parlementer pendant plusieurs jours pour amener Rohan à consentir à tout ce que lui demandait le connétable. On finit par s'entendre, et, le 17 octobre, Rohan faisait signer le traité par les députés, le gouverneur et les consuls de Montpellier. Le 19, Louis XIII ordonnait à Lesdiguières d'occuper la ville, où le connétable fit aussitôt une entrée solennelle². La soumission de Rohan fit grand bruit et pouvait avoir de graves conséquences. Les contemporains en attribuèrent surtout l'honneur à Lesdiguières, et le nonce pouvait écrire à ce moment : « Tout a été manigancé par le connétable, qui est pire huguenot que lorsqu'il en portait le nom et les personnes qui jugent sans passion le jugent facilement à ses actions³ ». Peut-être Lesdiguières se rendit-il compte qu'en négociant la paix de Montpellier, il avait trop cherché à ménager ses anciens coreligionnaires; que leur

1. *Merc. franç.*, VIII, 830. — Videl, II, 230. — De la Garde, 99, 100.

2. Rohan, 539, 540. — Bassompierre, III, 153.

3. B. Zeller, p. 134, et append., p. 309 : « Questa manifattura è stata del contestabile il quale è peggiore ugonotto che quando ne portava il nome e dalle sue attioni le persone disapassionate lo riconoscono facilmente ».

abandonner des places fortes, assurer à leur chef l'oubli de sa rébellion et de larges indemnités, c'était transformer la paix en trêve et rendre imminente une nouvelle guerre civile. Nous ne savons s'il prononça le mot célèbre qu'on lui prête au sujet du Fort Louis qui devait s'élever en face de la Rochelle : « Il faut que la ville prenne le fort ou que le fort prenne la ville », mais il n'en exprime pas moins une frappante vérité ¹. Après la paix de Montpellier, la monarchie et la faction protestante se dressent en face l'une de l'autre, comme deux citadelles qui n'ont un instant désarmé que pour s'observer mutuellement : la guerre ne cessera que le jour où la forteresse rebelle s'écroulera devant les canons du cardinal-duc. Mais du moins Lesdiguières était de bonne foi en cherchant à retarder une catastrophe dont il lui répugnait de donner le signal, et il y avait à sa conduite une raison suprême qui l'explique et la grandit à nos yeux : il ne voulait la fin des guerres civiles que pour se consacrer à la guerre extérieure; il ne voulait tirer du fourreau son épée de connétable que pour s'en servir contre l'Espagne. La paix de Montpellier devait être le prélude de la guerre de la Valteline.

Pendant que ces événements se passaient en France, la situation s'était singulièrement embrouillée au delà des Alpes. Le connétable avait raison de vouloir à tout prix mettre fin aux discordes intérieures pour intervenir en Italie, car l'Espagne faisait des progrès menaçants dans la région des Alpes. Malgré les conseils de Lesdiguières, les Grisons protestants avaient continué leurs provocations imprudentes à l'égard des Valtelins catholiques, qui finirent par se révolter et par appeler les Espagnols à leur secours. Le duc de Feria avait fait occuper les principaux points stratégiques de la vallée de l'Adda, et la Valteline était devenue une province espagnole. Le gouvernement de Madrid avait profité des embarras de la France pour faire un pas décisif dans l'Italie du nord et endosser, suivant le mot de Bassompierre, « une cape vieille et usée » à travers laquelle on voyait clairement son ambition ². Le cabinet français avait aussitôt résolu d'intervenir par la voie diplomatique, et le gouvernement de Luynes avait essayé de détruire par des négociations l'œuvre accomplie par la violence dans la vallée de l'Adda. A la fin du mois de septembre 1620,

1. Ranke, *Hist. de France pendant le XVI^e et le XVII^e siècle*, trad. Porchat, III, 134.

2. B. Zeller, *le Connétable de Luynes*, p. 170.

Louis XIII envoya le maréchal de Lesdiguières et le conseiller Bullion pour s'entendre avec Charles-Emmanuel au sujet des affaires de la Valteline. L'entrevue eut lieu au commencement d'octobre, dans la ville de Turin, où se trouvèrent les ambassadeurs de Venise. Lesdiguières et le duc de Savoie parlèrent en capitaines décidés à couper court aux négociations tortueuses de l'Espagne par une action militaire des plus énergiques. Il fallait d'abord marcher contre les Espagnols, les chasser de la Valteline, les tenir en respect dans la Haute-Italie et discuter ensuite. Mais le Sénat prétendit qu'il fallait essayer de négocier; Bullion, qui connaissait les intentions du ministre français et le savait peu disposé à recourir à la force, déclara que la France agirait vigoureusement auprès du cabinet de Madrid et qu'elle ne tirerait l'épée qu'en cas d'insuccès diplomatique. Il fallut s'incliner, accepter les propositions du connétable de Luynes. On décida seulement que la France engagerait l'Espagne à évacuer la Valteline et à la rendre aux Grisons; en cas de refus, elle joindrait ses forces à celles de la Savoie, de Venise et des Suisses¹. Le Congrès de Turin fut dissous et le comte de Bassompierre partit pour Madrid.

Lesdiguières et Charles-Emmanuel comptaient sur une prochaine et inévitable rupture. Tandis que les ministres français essayaient de trouver une solution pacifique, les deux capitaines voulurent préparer une action militaire qu'ils croyaient plus efficace. Avant de se séparer, ils eurent une secrète entrevue et organisèrent une entreprise dont ils auguraient les résultats les plus favorables. Ils résolurent d'attaquer la ville de Gênes, qui était devenue depuis quelques années un port et une maison de banque de l'Espagne. Les détails les plus minutieux de l'expédition furent réglés à l'avance. Le duc fournirait 15 000 hommes de pied et 2 000 chevaux, le maréchal 1 000 cavaliers et 15 000 fantassins. Chacun des deux alliés se chargeait d'une certaine quantité de poudre, de munitions et de canons. Le duc de Guise, avec qui Lesdiguières était chargé de s'entendre, donnerait 8 galères et 14 galions. Le butin serait partagé par moitié entre le duc et le maréchal pour couvrir les frais de la campagne. La ville de Gênes resterait entre les mains du duc; mais, si l'on faisait la conquête

1. *Arch. di Stato (Negoz. con Francia)*, mazzo supplém., LV. *Relazione del colloquio di Torino*. — Guichenon, 830. — Ricotti, IV, 156. — Carutti, II, 230.

du Milanais, le duché serait la propriété de Charles-Emmanuel et la Rivière de Gênes celle de la France ¹.

Le duc de Savoie comptait beaucoup sur Lesdiguières pour amener le gouvernement de Louis XIII à intervenir énergiquement en Italie, et quand le cardinal son fils se rendit à la Cour de France au mois de janvier 1621, il fut chargé d'engager le maréchal à provoquer l'envoi de troupes françaises en Valteline et à Gênes ². Lesdiguières n'avait pas attendu les conseils de son allié pour agir auprès du roi. Il venait d'adresser à Louis XIII et au connétable un mémoire d'une importance capitale où le vieux capitaine montre toute la finesse d'un diplomate et la profondeur de vues d'un homme d'État consommé. La conférence qu'il vient d'avoir avec Son Altesse à Turin, dit-il, peut entraîner les plus heureuses conséquences, si l'on tend loyalement la main à un prince dont la versatilité est sans doute trop connue, mais que son intérêt engage irrévocablement dans l'alliance française. Les Espagnols s'avancent tous les jours dans la région des Alpes; leurs progrès dans la Valteline sont une menace pour l'Europe et une insulte à la France. Il faut saisir ce prétexte pour amener le duc de Savoie à rompre définitivement avec Philippe III et à donner à la France un allié indispensable dans la Haute-Italie. L'entreprise est facilement réalisable et se présente sous d'heureux auspices. Non pas que Lesdiguières conseille à Sa Majesté d'entrer ouvertement en lutte avec l'Espagne : c'est là un parti qui n'est ni pratique ni raisonnable. Qu'on permette seulement au maréchal d'agir avec la Savoie et Venise; on aura toujours la ressource de le désavouer, s'il ne réussit pas. Mais il se charge de réussir en se jetant sur Gênes. C'est là le meilleur moyen de porter un coup terrible à cette monarchie espagnole qui, depuis Charles-Quint, ne rêve que la ruine de la France et qui menace, en envahissant la Valteline, notre influence légitime en Italie. La conquête de Gênes sera un grand succès pour la France, et un succès sans

1. *Arch. di Stato (Negoz. con Francia)*, mazzo VIII, n° 8. Articoli sottoscritti dal maresciallo di Lesdiguières e convenuti col duca Carlo-Emanuele per la conquista di Genova.

2. *Ibid.*, mazzo VIII, n° 6. Istruzione del duca al principe cardinale. 23 janvier 1621. — « E necessario che in passando operiate che il signor duca di Lesdiguières faccia ancor lui le sue diligenze alla Corte per portare Sua Maestà a questa risoluzione tanta importante e necessaria di non muoversi con le armi per la sola Valtellina, ma per l'altro negotio principale nell' istesso tempo, non vi essendo dubbio che buona parte dei ministri saranno contrarii. »

aucun danger, puisque la ville n'appartient pas à l'Espagne. De là on pourra se jeter sur Milan ou sur Naples, garder l'une pour la France et donner l'autre au Piémont, suivant les intentions du Grand Henri. On pourra du même coup ramener les Suisses, que l'Espagne travaille de plus en plus à détacher de l'alliance française. En frappant « les Espagnols au cœur » dans le Milanais, on « réveillera les Liges de leur profond sommeil ». En même temps on évitera à la France des guerres intestines qui l'affaiblissent de jour en jour; cette noblesse courageuse qui ne songe qu'à s'entre-déchirer, ces gens de guerre intrépides qui tournent les uns contre les autres leurs armes fratricides, trouveront dans les plaines de l'Italie l'occasion d'occuper leur bravoure, de verser leur sang pour la France et d'oublier, dans la gloire d'une guerre extérieure, la haine qui les divise et qui les affaiblit ¹. — Déjà le maréchal, qui croyait, malgré tout, une guerre inévitable, se préparait à marcher en Italie, quand il apprit que Bassompierre venait de signer le traité de Madrid ².

On put croire un instant que ce traité mettait fin à la question de la Valteline. Mais on ne tarda pas à s'apercevoir que la diplomatie espagnole n'avait pas renoncé à la possession de la vallée de l'Adda. Aussi Lesdiguières, qui n'a jamais cru à la sincérité de la Cour de Madrid, s'occupe-t-il constamment de l'attitude à prendre en face des empiétements de Feria. S'il intervient comme médiateur dans la guerre contre les protestants, c'est surtout parce qu'il voudrait intervenir en Italie. Au plus fort de la campagne contre les huguenots, il écrit, des bords de la Dordogne, qu'il espère décider Louis XIII à s'acheminer vers Lyon pour « donner l'alarme à l'Espagne et lui faire lâcher la Valteline ³ ». Mais

1. *Actes et Corresp.*, II, 353-355. — Les éditeurs de la correspondance de Lesdiguières, dont l'érudition si consciencieuse est presque toujours infail-
lible, ont pourtant commis une grave erreur quand ils ont daté cette pièce
du mois d'avril 1622, en tenant compte simplement de l'ordre des documents
contenus dans le volume de la collection Dupuy d'où elle a été tirée. La
lettre de Lesdiguières est adressée à Louis XIII et à Albert de Luynes : elle
n'est donc pas de 1622, puisque le connétable est mort, comme chacun sait,
le 14 décembre 1621. En outre, elle renferme de nombreuses allusions à
l'entrevue de Turin et au projet de campagne contre Gênes; elle parle du
voyage de Piémont comme d'un événement tout récent. Elle est donc proba-
blement du mois de novembre 1620. Cette erreur n'eût pas été commise, si
les éditeurs de la correspondance avaient connu la convention du 6 octobre
entre Lesdiguières et Charles-Emmanuel.

2. Siri, V, 301. — B. Zeller, *le Connétable de Luynes*, p. 175 et suiv.

3. *Actes et Corresp.*, II, 320.

le roi de France, engagé dans une longue guerre avec les protestants de son royaume, ne peut songer à combattre pour les protestants des Liges Grises : Lesdiguières est obligé d'ajourner l'exécution du projet auquel il songe toujours. D'ailleurs son allié Charles-Emmanuel est compromettant, comme il l'a toujours été; il cherche à profiter des embarras de la France pour mettre la main sur Genève, et Louis XIII est obligé de charger le maréchal de veiller sur cette ville ¹. Tandis que le gouvernement français cherche vainement à démêler l'imbroglio des affaires de la Valteline, Lesdiguières est toujours d'avis qu'il faut employer d'autres moyens, couper court aux machinations de Feria, jeter dans le Milanais une armée de 22 000 Français, de 12 000 Piémontais et de 22 000 Vénitiens qui parlera plus haut que nos diplomates de Madrid. Il prépare le duc à l'idée de venir en France et de demander une entrevue à Louis XIII pour négocier un accord définitif ². L'expérience ne devait pas tarder à démontrer que c'était Lesdiguières qui avait raison, que devant la politique déloyale et perfide de l'Espagne il fallait à tout prix tenir un langage énergique, et que l'affaire de la Valteline ne serait réglée que le jour où la France montrerait qu'elle savait agir, tout en sachant négocier. Ce n'était pas Albert de Luynes qui pouvait en venir à cette inévitable solution; il y songea un instant, mais la mort l'empêcha d'y travailler. Il était temps que le ministère « changeât de maxime » et la France de politique.

Après la mort du connétable, Lesdiguières avait continué à intriguer pour obtenir de se faire envoyer au delà des monts afin de donner la main au duc de Savoie. Au commencement de l'année 1622, le nonce semblait craindre qu'on ne se décidât à suivre ses conseils ³. On put croire un instant que Louis XIII allait adopter les énergiques résolutions que lui conseillait le maréchal, et déjà il se préparait à se rendre à Lyon pour avoir, avec le duc de Savoie, cette entrevue dont Lesdiguières avait été le premier à donner l'idée et à confier au maréchal le commandement d'une armée qui opérerait en Italie sans que l'on en vînt à une rupture officielle ⁴. Mais la France était à ce moment en proie à trop de difficultés intérieures et extérieures, les ministres qui entou-

1. B. Zeller, *le Connétable de Luynes*, p. 422. — Ricotti, IV, 168, 169.

2. *Actes et Corresp.*, II, 355, 356.

3. B. Zeller, *Richelieu et les ministres de Louis XIII*, p. 38.

4. *Ibid.*, p. 39. Dépêche du nonce, 14 février 1622.

raient Louis XIII étaient d'un esprit trop timoré, le parti protestant était trop menaçant pour que l'on permit à Lesdiguières d'aller, comme il le demandait avec une patriotique insistance, « mourir sur un champ de bataille contre les Espagnols ¹ ». Il fallait auparavant éteindre à tout prix le formidable incendie qui venait d'éclater en France, mettre fin aux luttes religieuses pour se consacrer à la guerre étrangère. Lesdiguières y travailla de toutes ses forces, et après avoir essayé de tous les moyens, il finit par passer au catholicisme. Le grand et noble dessein qu'il avait formé n'est peut-être pas la cause de son abjuration : il en était du moins l'excuse à ses propres yeux et peut-être à ceux de l'Histoire.

A peine la paix de Montpellier venait-elle d'être signée que l'on apprenait en France les nouveaux progrès de l'Autriche et de l'Espagne dans le pays des Grisons; l'archiduc Léopold avait battu l'armée des Liges et leur avait imposé la capitulation de Lindau, tandis que le duc de Feria ouvrait la tranchée devant Chiavenna. Mais aussitôt une grave démonstration faite par la France va annoncer à l'Europe que Louis XIII a Richelieu pour ministre, Lesdiguières pour connétable. Le 14 novembre 1622, l'ambassadeur vénitien Giovanni Pesaro écrit à son gouvernement pour lui annoncer qu'un grand revirement s'est opéré dans les conseils de Louis XIII. Lesdiguières vient de l'avertir que le roi de France est décidé à intervenir en faveur des Grisons, de l'électeur palatin et des États-Généraux de Hollande ². Trois jours après, le duc de Savoie arrivait à Avignon, avec une escorte magnifique de gentilshommes piémontais. Le roi se porta à sa rencontre, suivi du connétable et de toute la Cour. Charles-Emmanuel mit un genou en terre, en lui disant : « Sire, je puis mourir, maintenant que j'ai vu Votre Majesté ». Puis il offrit ses compliments à Lesdiguières et aux princes de la suite royale. Un grand conseil fut convoqué à Avignon; le roi y assista, ainsi que le connétable, le garde des sceaux, Schomberg, Puisieux, Bullion et l'ambassadeur vénitien. C'est là qu'on jeta les bases de la confédération projetée entre la France, la Savoie, Venise et la Suisse. On devait s'en tenir à l'exécution du traité de Madrid et l'on réglerait, dans une conférence ultérieure, tenue à Lyon, la part que devait

1. B. Zeller, *Richelieu et les ministres de Louis XIII*, p. 40. Voir la curieuse conversation du président Jeannin avec l'ambassadeur de Venise, le 14 février.

2. Dépêche du 14 novembre 1622, ap. Zeller, 152-153.

prendre chacune des puissances alliées à la guerre contre l'Espagne ¹.

Tandis que le duc de Savoie et son fils le cardinal se retiraient par Barcelonnette, Lesdiguières partit pour le Dauphiné, où il allait préparer une magnifique réception au roi de France. Pour bien montrer à Louis XIII qu'il est sincèrement dévoué à sa cause et que le Dauphiné est entièrement soumis à ses ordres, il ordonne de faire raser les fortifications de la Baume-Cornillane, d'Orpierre, de Pontaix, de Condorcet, de Rosans et d'une foule de places fortes qui se dressaient sur les montagnes du Dauphiné ². Il écrit à toutes les communautés de la province pour qu'elles se préparent à recevoir dignement leur auguste visiteur ³. Quand Louis XIII arrive à Montélimar, Gournet et Montauban, les deux gouverneurs protestants à qui Lesdiguières vient de donner des ordres, font humblement leur soumission à Sa Majesté. Le roi put voir combien étaient peu fondées les calomnies de ceux qui lui représentaient Lesdiguières comme un lieutenant indocile, jaloux de son autorité dans la province, et qui l'engageaient à lui enlever la direction de l'arsenal de Grenoble. Quand il arriva dans la capitale du Dauphiné, il y reçut un accueil magnifique dont tous les détails avaient été réglés par le connétable. A l'entrée de la Porte de France, par où arriva le cortège royal, s'élevait une figure allégorique qui représentait la ville de Grenoble et qui était l'œuvre du sculpteur Claude de Lavau. Plus loin, le peintre Philippe Peudefin avait fait en quelques jours un grand portrait du roi de neuf pieds de hauteur. Sur les places Saint-André et du Bon-Conseil, le sculpteur de Lesdiguières, Jacob Richier, avait élevé deux statues colossales de la Victoire et de la Paix. Partout, à l'entrée des rues et des places publiques, se dressaient des arcs de triomphe et des trophées, ornés d'écussons et de devises; les maisons étaient tendues de riches tapisseries, les avant-toits abattus, les rues jonchées de fleurs et de feuillages ⁴.

Le lendemain, le roi se rendit à Vizille, visita la somptueuse

1. Pesaro au doge (ap. Barozzi e Berchet, sér. II, t. II, 20 novembre). — Capriata, *Dell' historia di Pietro Giovanni Capriata libri dodici*, Genova, 1638, in-4, p. 410, 411. — B. Zeller, 155-157. — Ricotti, II, 174.

2. Arch. de l'Isère, B, 2345, fol. 31, 32, 33.

3. Arch. de Grenoble, BB, 88, fol. 139.

4. *Ibid.*, AA, 27, Invent., p. 24, 25. — BB, 88, fol. 140. — Prudhomme, 454.

résidence et le formidable arsenal de Lesdiguières, admira surtout cette riche galerie de tableaux où étaient représentés les exploits de son père à côté de ceux du connétable ¹. Pendant son court séjour à Grenoble se produisit un incident qui montra à Lesdiguières qu'il avait des jaloux et des envieux jusqu'au sein de ce Parlement de Grenoble, en apparence si soumis à ses ordres. Les magistrats demandèrent au roi de détruire l'arsenal de Grenoble et de faire de nombreux changements dans les places dont le connétable était gouverneur. Louis XIII fut tout surpris de la requête du Parlement et demanda l'avis de Lesdiguières. Celui-ci, tout en défendant vivement cet arsenal qui était son œuvre et qu'il jugeait indispensable sur la frontière des Alpes, proposa lui-même d'en confier la garde à un régiment suisse et à une compagnie française qui auraient à leur tête un gouverneur catholique ². Après avoir réglé ce léger incident, le roi partit pour Paris et emmena avec lui le connétable. A Lyon eut lieu une nouvelle et importante entrevue avec l'ambassadeur de Venise et les représentants de la Savoie. Le traité fut définitivement signé à Paris, le 7 février suivant. Le roi de France, le duc de Savoie et la république de Venise contractaient une alliance offensive et défensive pour deux ans, pour faire rendre la Valteline aux Grisons. Louis XIII fournirait 18 000 fantassins et 2 000 cavaliers, le duc 8 000 hommes de pied et 2 000 chevaux, Venise 14 000 soldats. On provoquerait une diversion de Mansfeld et l'on soutiendrait les Hollandais et les protestants d'Allemagne. Si l'une des trois puissances confédérées venait à être attaquée, les deux autres prendraient immédiatement sa défense ³.

Lesdiguières passa toute l'année 1623 loin du Dauphiné. Il savait que la politique d'intervention vigoureuse en Italie avait de puissants adversaires à la Cour; il connaissait les efforts de l'Espagne pour faire avorter la ligue de Paris : il voulut rester auprès du roi pour parer au danger. Il vit de près les compétitions, les intrigues, les rivalités de la Cour; il s'y trouva mêlé un instant sans le vouloir, quand La Vieuville, pour écarter

1. Videt, II, 235. — Pilot, *Sur les anciennes galeries de tableaux des ducs de Lesdiguières à Grenoble et à Vizille*, 1877, in-8.

2. Brienne, p. 26.

3. *Traité publics de la maison de Savoye*, I, 324. — *Arch. di Stato (Negoz. con Francia)*, mazzo VIII, n° 10. — B. N., mss Brienne, vol. 14, p. 298. — B. Zeller, 187-189. — Ricotti, IV, 174, 175. — Carutti, II, 236, 287.

Richelieu du pouvoir, mit en avant le vieux connétable, le fit habilement travailler par Bullion ¹. Mais Lesdiguières n'était pas fait pour se reconnaître au milieu de ces intrigues qui déroutaient sa bonne foi de vieux soldat. En réalité, quand il vit le pouvoir passer aux mains d'un ministre aussi énergique que patriote, il s'inclina devant Richelieu, fit taire les timides protestations d'un amour-propre froissé, laissa le cardinal prendre le pas sur le connétable ². L'homme de guerre se soumit docilement au restaurateur nécessaire de la grandeur nationale. L'auteur d'un pamphlet contemporain, faisant l'apologie du cardinal, représentait le vieux connétable comme un ennemi endurci de l'Espagne, ne demandant qu'à aller finir glorieusement sa carrière sur ces champs de bataille de l'Italie où il s'était tant de fois illustré ³. C'était là en effet le vœu le plus cher de Lesdiguières; Richelieu n'aura pas désormais de serviteur plus fidèle.

D'ailleurs l'actif et intrépide vieillard ne séjourne guère à la Cour. De Paris ou de Fontainebleau, on le voit s'occuper avec ardeur des intérêts de sa province ou des intérêts généraux du pays. Il écrit au pasteur de Grenoble, il écrit au duc de Savoie pour prendre la défense d'un malheureux Vaudois enfermé dans les prisons de l'inquisition piémontaise ⁴. Il recommande aux gouverneurs des places de sûreté dauphinoises de veiller assidûment au bon ordre et de travailler à assurer le bien-être « des pauvres gens qui habitent dans ces villes ⁵ ». Il s'efforce de maintenir les bonnes relations avec les cantons suisses et particulièrement avec les Bernois ⁶. Il permet aux jésuites de la province d'aller s'établir à Grenoble ⁷, fait accorder des lettres de naturalisation aux protestants du marquisat réfugiés en Dauphiné ⁸, défend le port d'armes dans toute l'étendue de la province afin d'empêcher les troubles civils de reparaitre ⁹, interdit aux réformés de tenir aucun colloque, assemblée ou synode sans l'assistance

1. Déageant, 303-305. — Voir sur ces intrigues les pages intéressantes de B. Zeller, 197 et suiv.

2. Sur la querelle de préséance qui éclata entre Lesdiguières et Richelieu, voir : Brienne, 30. — B. Zeller, 285.

3. Geley, *Fancan et la politique de Richelieu*, p. 191, 192.

4. *Actes et Corresp.*, II, 384, 385.

5. *Ibid.*, II, 387, 388.

6. *Ibid.*, II, 389.

7. Arch. de l'Isère, B, 2345, fol. 55.

8. *Ibid.*, B, 2335, fol. 120.

9. *Ibid.*, fol. 102.

d'un magistrat de la religion prétendue réformée qui soit nommé par le roi ou par Lesdiguières ¹. Il prend en main la cause des consuls grenoblois, qui viennent présenter une requête au roi et solliciter « les faveurs du connétable, qui sont toutes puissantes en ce monde ² ». Il intercède auprès de Louis XIII pour le remboursement des frais qu'a dû s'imposer la ville de Grenoble pour la levée et l'équipement des gens de guerre en 1622 ³. Il venait d'ailleurs d'être investi d'une nouvelle charge, qui l'absorba pendant plusieurs mois. Son ambition avait toujours été d'être nommé gouverneur du Dauphiné; mais le comte de Soissons était depuis longtemps en possession de cette charge importante et Lesdiguières dut se contenter d'être son lieutenant général. On le dédommagea en le nommant, pendant l'automne de l'année 1623, gouverneur de Picardie, Boulonnais, Artois et pays reconquis. Il se rendit aussitôt dans sa nouvelle province, dont il était chargé de relever les places fortes ruinées par la guerre. Il fut reçu, à son entrée en Picardie, par le marquis de Bonnivet suivi d'une brillante escorte de gentilshommes. Puis il fit une entrée solennelle dans la ville d'Amiens, ayant à ses côtés le duc de Chaulnes et toute la noblesse de la province. Il visita ensuite le pays qu'il était chargé d'administrer, prit soin de relever les places et revint à Paris au commencement de l'hiver ⁴.

Mais la grande affaire de Lesdiguières, celle qui désormais l'occupe constamment, c'est la guerre d'Italie. A peine revenu à Fontainebleau, au milieu des fêtes qui suivent la promotion de Richelieu, le connétable remet sur le tapis l'affaire des Grisons. On connaît les événements qui venaient alors de se passer dans la région des Alpes. En vertu de la convention de 1623, le pape Urbain VIII avait fait occuper par ses troupes les forts de la Valteline qu'il devait garder en dépôt jusqu'au règlement définitif de cette éternelle contestation. Mais le Saint-Père, d'accord avec les Espagnols, prolongeait depuis dix-huit mois un dépôt qui n'avait été consenti que pour trois mois, et ne pouvait se décider à mettre la Valteline catholique sous le joug des Grisons protestants. Philippe IV croyait la région de l'Adda plus assurée à sa monarchie entre les mains d'Urbain VIII que dans les siennes, et

1. Archives de l'Isère, B 2345, fol. 101 v°.

2. Arch. de Grenoble, BB, 89, fol. 82, 83.

3. *Ibid.*, fol. 118.

4. Vidal, II, 234.

il s'imaginait trop facilement qu'un cardinal n'oserait jamais faire la guerre au Souverain Pontife. Il ne connaissait pas celui que les pamphlets appelaient déjà le cardinal d'État. Richelieu pressa le Saint-Siège de démolir les places qui lui étaient confiées ou de les remettre aux Espagnols, avec qui l'on pourrait régler le différend. Devant les réponses évasives du Saint-Siège, la Cour de France se décide à une rupture. Mais il fallait agir avec de grands ménagements; on ne voulait ni provoquer ouvertement la colère de la Cour de Rome, ni déclarer la guerre à Philippe IV. Il fallait occuper les forces de la puissance autrichienne en Flandre et en Allemagne, inquiéter l'Espagne en Italie sans faire paraître nulle part les armes de la France. On résolut de lancer Ernest de Mansfeld contre l'empereur pour reconquérir le Palatinat au nom de l'Angleterre et du Danemark, de faire attaquer l'État de Gènes par le duc de Savoie qui serait appuyé par des forces françaises, d'engager le pape à remettre les forts de la Valteline entre les mains des habitants ou des Espagnols, afin qu'en rétablissant la querelle entre la seigneurie des Grisons et une province révoltée, la France fût en droit de venir au secours de ses alliés.

Lesdiguières devait avoir un rôle, et un rôle prépondérant, dans le grand drame qui se préparait. En même temps qu'il écrivait à ses amis de Berne, de Genève et de Fribourg pour les amener à seconder l'œuvre du marquis de Cœuvres dans le pays des Grisons¹, il était chargé de s'entendre avec le duc de Savoie pour la conquête de Gènes. Dans l'entrevue qu'ils avaient eue à Turin, en 1620, le prudent maréchal et l'impétueux Piémontais avaient caressé de nouveau les vieux projets de Henri IV : chasser les Espagnols de la péninsule, constituer un puissant royaume dans la vallée du Pô et assurer à la France des compensations vers la Rivière de Gènes. Devant les incertitudes et les timidités du ministère français, on se rabattait sur Gènes; peut-être, en voyant la France attaquer son alliée italienne, l'Espagne relèverait-elle le gant et déclarerait-elle elle-même cette guerre devant laquelle on paraissait reculer en France². Dans tous les cas, en faisant la conquête de Gènes, on enlevait à l'Espagne un port toujours prêt à recevoir des renforts pour le Milanais, une banque et un arsenal inépuisables. De nombreux motifs de rupture existaient depuis long-

1. *Actes et Corresp.*, II, 392-396.

2. Carutti, II, 242, 243. — *Merc. franç.*, XI, 467.

temps entre le Piémont et la république de Gênes; un incident qui s'était produit récemment dans le port de Nice, où des galères génoises avaient refusé de saluer les forts, et de vieilles querelles féodales au sujet du marquisat de Zuccarello suffisaient pour motiver une agression ¹. Charles-Emmanuel s'entendit avec Lesdiguières et les ministres français; le 5 septembre, on signa le traité de Saint-Germain. Les trois puissances alliées, France, Venise et Savoie, devaient organiser une expédition contre Gênes et équiper pour cela 12 000 hommes de pied et 600 chevaux. Si l'Espagne attaquait le duc de Savoie, la France lui enverrait immédiatement des secours; on partagerait équitablement le butin et les terres conquises au cours de la campagne ².

Le traité de Saint-Germain laissait une foule de points de détail à régler; on chargea Lesdiguières de s'entendre avec le duc de Savoie pour organiser à leur guise l'expédition de Gênes. En même temps qu'on envoyait le marquis de Cœuvres en Suisse, et qu'on poussait Mansfeld à commencer les hostilités, on ordonnait au connétable de partir pour l'Italie. Vers le milieu de juillet, il quitta Paris, traversa la Bourgogne, fit une entrée solennelle à Mâcon où les consuls lui présentèrent les clefs de la ville ³ et où le gouverneur Bellegarde lui accorda les plus grands honneurs. Il s'arrêta quelque temps dans sa chère province, fut comblé des témoignages d'affection de ceux qui le regardaient comme leur vrai souverain, et fit une entrée solennelle dans la capitale ⁴. Il reçut alors la visite d'un envoyé savoyard, Cavoresso, qui eut avec lui une longue entrevue et lui exprima la joie profonde qu'éprouvait Son Altesse en voyant le choix que venait de faire Sa Majesté. Il le pria de s'aboucher avec son maître pour régler les détails de la prochaine campagne et défendre ses intérêts. Le duc, de son côté, écrivait au connétable qu'il était impatient de le voir en Piémont « et que les heures lui semblaient des siècles ⁵ ».

1. Gioffredo, *Storia delle Alpi marittime*, col. 1816. — Capriata, p. 441 et suiv. — Ricotti, IV, 184, 185.

2. Siri, V, 640. — Carutti, II, 247, 248. — Ricotti, IV, 185.

3. *Actes et Corresp.*, II, 393, note 1.

4. Arch. de Grenoble, BB, 90, fol. 94 et 108.

5. *Arch. di Stato*, mazzo VIII, n° 11 : « Vi ha promesso la continuatione della sua buona volontà, verso di noi, et particolarmente la buona dispositione negli affari correnti. Nel che vi assicuro che non mi supera punto, parendomi un' hora mille anni che io tardo di vederlo ed intendere i comandamenti del rè. »

Voulant éviter au Dauphiné les dépenses et l'embarras qu'entraînait l'organisation d'une armée, il ordonna la concentration de ses troupes en Bresse. Mais auparavant il voulut se rendre à l'invitation de Charles-Emmanuel et aller régler avec lui les préparatifs à faire. Au mois d'octobre, il franchit les Alpes. Le duc de Savoie vint à sa rencontre jusqu'à Chaumont, fit un accueil magnifique au connétable et à sa femme, qui l'accompagnait dans toutes ses expéditions ¹. Lesdiguières tint à Suse une longue conférence avec Charles-Emmanuel, l'envoyé français Claudio Marini, Créquy, Bullion et l'ambassadeur vénitien Lorenzo Paruta. On décida qu'au milieu du mois de novembre les trois puissances confédérées auraient leurs armées sur pied ². Aussitôt après le départ de l'ambassadeur vénitien, Lesdiguières et les envoyés français eurent avec le duc une nouvelle entrevue, où l'on décida les mesures à prendre pour la conquête de Gênes. On enverrait sur le territoire de la république 30 000 hommes et 600 chevaux; une autre armée, de 15 000 hommes et de 4 000 chevaux, se tiendrait sur les frontières du Piémont pour se porter sur tous les points menacés. On décida le nombre de canons, la quantité de poudre que devait fournir chacun des alliés, les vivres qu'il fallait réunir, les chemins qu'il fallait prendre ³. Il y eut là de longues discussions au sujet des territoires à conquérir. Charles-Emmanuel désirait la ville de Gênes, Lesdiguières ne voulait point la lui céder. On finit par s'accorder sur quatre articles que le connétable devait aller proposer à la Cour de France. Gênes serait donné en apanage à Christine de France jusqu'au jour où Louis XIII aurait laissé prendre le Milanais à la maison de Savoie. Le roi de France garderait alors Gênes et la Rivière ainsi que la Corse; le duc occuperait la partie occidentale de la Rivière avec le Montferrat. Si Louis XIII voulait garder tout le littoral ligurien, il rendrait à Charles-Emmanuel la Bresse, le Bugey, le Valromey et le pays de Gex ⁴.

En attendant l'avis du roi sur ces propositions qui lui furent

1. *Arch. di Stato (Lettere del duca)*, mazzo XXI: Lettres au prince de Piémont, 11 et 16 octobre.

2. *Traité publics de la maison de Savoye*, I, 330. — *Actes et Corresp.*, II, 397-399. — *Arch. di Stato (Negoz. con Francia)*, mazzo VIII, n° 18.

3. *Arch. di Stato (Negoz. con Francia)*, mazzo VIII, n° 19. Articoli propositi e convenuti tra il duca Carlo-Emanuele e il contestabile di Lesdiguières.

4. *Ibid.* (*Lettere ministri Francia*), mazzo XXV. Il duca all' abbate Scaglia, 27 octobre.

portées par Créquy, on décida que l'expédition de Gènes se ferait à l'aide des navires que fourniraient le duc de Guise, gouverneur de Provence, et les États-Généraux de Hollande. Lesdiguières envoya aussitôt Beaufain au duc de Guise, qui consentit à lui donner la main. Il expédia en même temps Bellujon à Maurice de Nassau pour lui exposer le but de son expédition en Italie. Il s'agit, lui dit-il, de réprimer l'ambition de l'Espagne, de rendre la liberté aux Grisons et à l'électeur palatin. Pour cela, le meilleur moyen est d'opérer une puissante diversion en Italie en attaquant les Génois. L'entreprise ne peut réussir que si les États Généraux de Hollande prêtent à Charles-Emmanuel une flotte de vingt navires qui tiendront la Méditerranée et devront être prêts dès le mois de janvier ¹. Le prince d'Orange et les États-Généraux étaient favorables à l'idée d'une guerre avec l'Espagne; ils étaient en outre reconnaissants à Lesdiguières d'avoir récemment pris leur défense dans le Conseil des ministres et de leur avoir fait accorder des secours ². Ils répondirent à l'appel du connétable et signèrent avec Bellujon la convention de la Haye. Ils s'engageaient à fournir 20 navires pour six mois à Lesdiguières et au duc de Savoie, qui leur donneraient 5 000 livres par mois pour chaque vaisseau; Lesdiguières engagerait tous ses biens en garantie du traité ³.

Tandis que le marquis de Cœuvres faisait de grands progrès dans la Valteline et proclamait la liberté des Dix Droitures, Lesdiguières hâtait les préparatifs de la campagne contre Gènes. Pour mettre fin aux guerres intestines et permettre à Louis XIII de se consacrer tout entier à la lutte gigantesque qui semblait se préparer, il invitait le roi à offrir un emploi dans l'armée d'Italie à Rohan et à Soubise. Il fit envoyer à Castres le baron de Pujol, le colonel Revillas et Bellujon, devenu baron de Coppet, pour proposer un accommodement à l'illustre chef des réformés : il aurait le commandement de l'armée vénitienne dans la guerre qui se préparait en Italie, et Soubise, son frère, commanderait la flotte alliée ⁴. A ce moment, Créquy apportait à son beau-père la réponse de Louis XIII aux propositions du duc de Savoie, avec

1. Videt, II, 240.

2. Brienne, p. 30.

3. *Arch. di Stato (Lettere ministri Francia)*, mazzo XXVI. Convenzione dell'Aja, 25 décembre. — Ricotti, IV, 188.

4. Rohan, 543. — De la Garde, 150, 151.

des instructions précises au sujet de l'attitude qu'il devait prendre dans les affaires italiennes. Le roi approuve le traité de Suse pour tout ce qui concerne l'expédition projetée contre les Génois, ainsi que les articles convenus au sujet du partage qui se fera après la guerre. Il veut toutefois que la ville de Gènes soit donnée en dépôt à Christine de France et non pas à Charles-Emmanuel, que la garnison se compose par moitié de Français et de Piémontais. Le Montferrat ne sera pas occupé par les Savoyards; Sa Majesté entend maintenir une parfaite harmonie entre les maisons de Savoie et de Mantoue. Il ne doit être nullement question de restituer au duc les terres qu'il revendique en deçà des Alpes : elles sont et doivent être terres françaises. Quant au butin, il sera partagé entre le duc et le roi de France, qui se charge de dédommager le connétable. Louis XIII charge Lesdiguières de lever 6000 hommes de pied et 500 cheveau-légers, d'y mettre autant de capitaines protestants qu'il le jugera convenable. Bien que le roi de France ait promis de ne tenir son armée que sur la frontière des Alpes, il consent, sur les instances de Venise et de la Savoie, à envoyer le connétable en Italie. Si le marquis de Cœuvres venait à être attaqué du côté du Tyrol ou du Milanais, Lesdiguières ne doit pas hésiter à marcher à son secours; il pourra le faire de son propre mouvement et sans attendre les ordres de Sa Majesté. Il faudra s'entendre avec Venise et la Savoie pour entrer promptement en campagne. « Sa Majesté, ajoute Louis XIII, ne juge pas à propos de prescrire rien de plus particulier à monsieur le connétable, pour sa conduite sur ces occasions, ayant telle confiance en son expérience, prudence, fidélité et dévotion au bien et à l'avantage de ses affaires et de cette couronne qu'elle est assurée qu'il en saura maintenir et faire valoir les intérêts de la dignité de ses armes en tous les lieux où il se trouvera ¹. »

Ainsi Louis XIII laisse carte blanche au connétable pour lever des troupes et diriger la politique italienne à son gré. Lesdiguières lève rapidement une armée, fait avancer des troupes à travers le Mâconnais ², et, assisté du marquis de Raigny, lieutenant du roi dans la province de Bresse, il dispose bientôt de 14800 hommes de pied et de 950 cavaliers. Il y avait là l'élite de l'armée, les régiments de Normandie, de Sault, de Chappes, de Trémon, de Bonne,

1. *Actes et Corresp.*, II, 401-404.

2. *Ibid.*, 400, 401.

de Blacons, de Sancy, de Tallard, de Vaubecour, de Beaufort et de La Grange. La discipline y était sévère, l'esprit excellent et l'on pourrait appliquer à toute l'armée du connétable ce que l'un de ses soldats écrivait alors du régiment de Sault : « Ce sont tous de braves soldats bien vestus et armés et bien dressez, conduits et menés par de braves et généreux capitaines ¹ ». C'était là, dit le secrétaire du connétable, de quoi conquérir un grand royaume ². Mais, sur l'ordre du roi, il dut envoyer une partie de ses troupes au marquis de Cœuvres avec une quantité considérable de munitions et de vivres. Il procéda à de nouvelles levées, et à la fin de l'année 1624 il avait une armée d'environ 15 000 hommes toute prête à entrer en campagne ³. Il était plein de confiance dans les résultats de l'entreprise. Avec l'appui de la flotte de la Méditerranée, l'armée pouvait facilement subsister; les Génois, attaqués par terre et par mer, ne tarderaient pas à se rendre; et alors le duc et le connétable, victorieux, pourraient parcourir l'Italie et en régler à leur gré les destinées ⁴. Dès le mois de novembre il était vivement sollicité par les Savoyards et les Vénitiens qui le suppliaient de franchir les Alpes au plus vite ⁵. Il ne put se mettre en route qu'au mois de janvier, franchit rapidement le mont Cenis malgré d'assez grandes difficultés, pendant qu'une partie de son armée s'avancait par la Mure, Embrun, le mont Genève et Fenestrelle. Il fallut braver la pluie, les rafales de neige et de vent, traverser des chemins défoncés que recouvraient quatre pieds d'une neige glissante ⁶. Quand son agent Saint-Sauveur apprit à la cour

1. « Histoire des exploits généreux faits par les armées tant du Roy que de Son Altesse, soit en Piedmont, soit sur les terres de Gennes, siège de Verrue, qu'en Dauphiné sous l'heureuse conduite de feu monseigneur le connestable de Lesdiguières, son trespas et enterrement, par F. Bouchet, lieutenant du sieur Prévost du régiment de M. le comte de Sault. » Grenoble, 1626, in-8°. — Le livre de Bouchet est un document précieux pour la campagne de Gènes. C'est le journal de marche du régiment de Sault. Il nous donne les renseignements les plus précis sur les mouvements de l'armée française.

2. Videt, II, 241. L'historien se trompe quand il fait réunir toute l'armée en Bresse. Plusieurs régiments, notamment celui de Sault, s'acheminèrent directement vers les Alpes.

3. Videt dit qu'à ce moment il n'a plus que 6 000 hommes de pied et 600 chevaux; il exagère évidemment la faiblesse numérique de l'armée du connétable pour rehausser son mérite et excuser ses revers. Capriata parle de 14 000 fantassins et de 1500 cavaliers (p. 480).

4. Capriata, 468-470.

5. *Arch. di Stato (Real Casa)*, lettere del duca, mazzo XXI. — Lettre du 27 novembre au prince de Piémont.

6. Bouchet, 7.

la marche intrépide du vieux connétable, Louis XIII dit en se tournant vers la reine : « Monsieur le connétable fait grande honte à la jeunesse d'aujourd'hui, de passer les monts tout couverts de neige en la rigueur de l'hiver et en l'âge où il est. — Ne vous en étonnez pas, répondit la reine, car il doit vivre cent ans. » Et le roi s'écria : « Plût à Dieu qu'il en vécût deux cents; encore ne serait-ce pas assez pour le bien de ma couronne ¹ ».

Le premier jour de février, le connétable arrivait à Turin, où il reçut un accueil magnifique. Au moment où il faisait son entrée sous un arc de triomphe superbe, les canons de la citadelle tonnaient en son honneur. Charles-Emmanuel, dont la secrète espérance était de mettre la main sur le Milanais, essaya encore de tourner dans cette direction les forces du connétable; mais Richelieu fut inflexible. On apprenait à ce moment que les galères du duc de Guise se réunissaient dans les ports de la Provence, que la flotte hollandaise quittait la mer du Nord : il fallait se hâter d'agir. Le 13 février, Lesdiguières se rendit à Vigon, ordonna de commencer la concentration de ses troupes, qui débouchaient par différents cols des Alpes, présida lui-même aux manœuvres de ses troupes, éprouva la solidité de ses gens de pied en les faisant attaquer par ses gardes et ses gentilshommes ². Il revint ensuite à Turin, veilla aux derniers préparatifs, et, le 4 mars, malgré la neige et le froid, il passa en revue toute son armée réunie à Asti; il y avait là 23 000 hommes, dont un tiers de Français ³. Avant de se diriger sur Gènes, on tint un grand conseil de guerre et l'on discuta sur le plan de campagne à adopter. Charles-Emmanuel prit le premier la parole; il rappela l'importance de l'expédition qu'on allait entreprendre, montra que les forces des alliés étaient plus que suffisantes pour la mener à bonne fin, mais qu'il fallait surtout agir avec une grande rapidité, marcher immédiatement contre les Génois et ne pas leur donner le temps de se reconnaître.

1. Videt, II, 242.

2. Bouchet, 12. — *Hist. des révolutions de Gènes*, Paris, 1753, 3 vol., II, 207, 208.

3. Nani trace ainsi le portrait des deux chefs : « Il Dighièrès nella decrepità si sosteneva con gran vivacità di spirito sotto l'ombra dell'antica fama, in decoro. Il duca, gonfio di vanità, compariva nell'esercito con bizzarra baldanza, godendo di vedersi una volta instradato a grandi e sicurissimi acquisti, e col supporto incremento degli Stati horamai meditava d'ornare la sua canitie con titoli regii e corone » (I, 453).

Deux avis différents furent émis : le connétable, appuyé par Créquy et d'Auriac, proposa de marcher rapidement sur Savone, d'occuper ce port indispensable au ravitaillement de Gênes, d'en faire un magasin de vivres et de munitions, de s'assurer ainsi des communications avec la Provence et la Méditerranée et d'attendre l'arrivée du duc de Guise et des Hollandais. Mais Charles-Emmanuel s'opposa à l'attaque de Savone. Ce port, dit-il, pourrait ne pas suffire à fournir les vivres nécessaires; il faudra toujours recourir au Piémont pour se ravitailler, et si par hasard les Espagnols du Milanais leur coupent les communications, que deviendront les alliés à Savone? Il vaut mieux s'avancer par Acqui, Capriata et le Montferrat. — Malgré toutes les bonnes raisons du connétable, le duc persista dans sa résolution et laissa ouvertement percer les rancunes dont il était toujours animé contre la maison de Mantoue. Malheureusement Louis XIII avait prescrit à Lesdiguières de suivre docilement les conseils de son allié piémontais et de se montrer toujours plein de déférence à son égard. Le connétable dut s'incliner et la campagne commença ¹.

Le 9 mars, l'armée alliée se mit en mouvement. L'hiver est généralement rigoureux dans le Montferrat; pourtant, cette année-là, la région des Langhe était sans neige et rien n'arrêta la marche de nos troupes. Les Génois avaient cru d'abord que l'attaque se produirait par le littoral et ils avaient échelonné leurs forces vers Savone, Albenga, Porto Maurizio et Vintimille. Mais quand ils apprirent que Lesdiguières et Charles-Emmanuel s'avançaient par le Montferrat, ils rappelèrent brusquement leurs troupes et cherchèrent à défendre les passages de l'Apennin. De Capriata, où s'étaient réunies les armées alliées, deux routes conduisent vers Gênes et le littoral. L'une, étroite et difficilement praticable, remonte la vallée de l'Orba, passe à Ovada, remonte ensuite la Stura, passe à Rossiglione et franchit l'Apennin pour aboutir à Voltri. L'autre part de Novi, passe au pied de Gavi, remonte la vallée du Lemmo, s'avance par Voltaggio et franchit le col de la Bochetta pour aboutir à la vallée de la Polcevera et à San Pier d'Arena : c'est la route ordinaire des invasions, celle que voulurent prendre les alliés ². En tête de l'armée, qui comp-

1. Videt, II, 243-246.

2. *Révolutions de Gênes*, II, 209.

tait 30 000 hommes de pied et 3 000 chevaux, s'avancait le connétable, qui n'avait avec lui que le tiers des forces alliées et deux pièces de canon. Il s'avança par Acqui, où ses troupes furent reçues sans difficulté. Il y resta deux jours, et, suivi de près par l'armée ducale, il se porta vers Capriata sur la route de Gavi. L'Orba était grossie par les pluies, et plusieurs soldats qui essayèrent de sonder les gués de la rivière furent emportés par les eaux. Lesdiguières fit réunir un certain nombre de bateaux, franchit rapidement le torrent et parut devant Capriata. La ville était défendue par la petite armée du vieux capitaine Girolamo Doria, qui songea d'abord à barrer le passage aux alliés. Aussitôt le connétable fait mettre le pied à terre à ses gardes et à ses gendarmes et les lance contre la ville, dont l'une des portes est brûlée. Plusieurs gentilshommes dauphinois se jettent aussitôt sur la brèche, l'épée aux dents, et forcent le passage. Doria et ses Génois quittent la ville, tandis que le Corse Martin ouvre les portes du Château. Lesdiguières prend possession de la ville, défend aux soldats de piller les maisons et s'établit fortement dans cette importante position qui lui permet de garder ses communications avec la vallée du Pô ¹.

La pluie tombait sans interruption depuis plusieurs semaines, et le Lemmo, considérablement grossi, était difficile à franchir. On attendit quelques jours dans Capriata; le beau temps étant revenu, le connétable lance son maréchal de camp d'Auriac avec 2 000 hommes vers la place de Guà, qui est aussitôt évacuée par Nicolas Doria et qui se rend aux Français. En même temps, le marquis d'Uxelles s'avance vers la place de Novi, force la garnison à capituler, occupe fortement avec Créquy cette importante position d'où il pourra tenir en respect les Espagnols que concentrent à Alexandrie le duc de Feria et don Geronimo Pimentel. Il fallait à tout prix empêcher les soldats de Philippe IV de donner la main aux Génois. Des batteurs d'estrade venaient de surprendre un courrier que le duc de Feria envoyait auprès de la république pour lui annoncer l'arrivée de cinq enseignes de Napolitains qui devaient se jeter dans Gavi. Lesdiguières réunit les gendarmes et les cheval-légers du comte d'Alais, les mousquetaires du marquis d'Uxelles et les envoie à la rencontre du renfort ennemi.

1. Videt, II, 248-250. — *Les Expéditions guerrières et militaires faites en Italie par l'armée de France et celle de Savoye*, etc. Paris, 1625, in-8. (*Actes et Corresp.*, III, 333, 334.) — Bouchet, 17-20. — *Merc. franç.*, XI, 469.

La petite troupe s'avance rapidement dans la direction d'Alexandrie, franchit à gué la Scrivia près de Serravalle, tombe sur les Napolitains, leur tue 300 hommes, leur fait 30 prisonniers, enlève tous ses bagages et rejoint le connétable ¹.

Pendant ce temps, le duc de Savoie et le prince de Piémont s'avancent par Cremolino dans la direction de Voltri. Geronimo Doria avait renoncé à défendre Ovada, mais avait élevé de formidables retranchements à Rossiglione et s'était rapidement dirigé sur Voltaggio pour barrer le passage à Lesdiguières, laissant libre aux Piémontais la route du col de Mazone. Le duc occupe aussitôt Ovada, Piego, Cestro et paraît devant les positions de Rossiglione. Repoussé une première fois, il tente un assaut général le 17 mars. Les Génois, attaqués de trois côtés à la fois, lâchent pied dès le commencement de l'action; seule une compagnie corse tient bon pendant quelque temps. Mais l'ennemi est partout enfoncé, pour suivi au delà de Rossiglione et rejeté en désordre vers la mer. Le jeune prince de Piémont avait montré une valeur intrépide en conduisant lui-même une charge impétueuse contre les arquebusiers corses ². Les Piémontais occupèrent rapidement Campo, Mazone et menacèrent Voltri. L'épouvante se répandit dans la ville de Gênes, qui était mal fortifiée et dépourvue de munitions; les paysans du littoral affluèrent dans la capitale, les riches marchands génois envoyèrent leurs meubles et leurs richesses à Livourne, et la vieille cité fut prise d'une terreur panique que les historiens italiens comparent à celle de Rome après la défaite de Cannes ³. Mais Doria et Spinola relevèrent les courages abattus, renforcèrent la garnison de Savone, montrèrent aux Génois que l'ennemi n'oserait jamais s'aventurer à travers les passages difficiles du col de Mazone, que le danger n'était redoutable que vers le col de la Bochetta, menacé par l'armée de Lesdiguières. C'est en effet de ce côté que se tourne bientôt le duc de Savoie.

Le connétable s'était avancé vers Gavi et menaçait Gênes. Malheureusement l'entente était loin d'être parfaite entre Lesdiguières

1. Videt, II, 253, 254. — *Les Expéditions guerrières*, etc., 334. — *Récit véritable de ce qui s'est passé en l'armée du Roy conduite par M. le Connestable delà les monts, ensemble la prise de Novi, la deffaite de leur secours à celui de Gavi*. Lyon, 1625, in-8. (*Actes et Corresp.*, III, 337-339). — Bouchet, 22-25. — *Merc. franç.*, XI, 470-472.

2. Capriata, 487, 488. — *Expéditions guerrières*, etc., p. 335. — *Merc. franç.*, XI, 474. — Bouchet, 35.

3. Capriata, 489. — Nani, I, 353.

et Charles-Emmanuel; le duc prétendait être le vrai chef de l'expédition, et Louis XIII avait conseillé au connétable de se montrer plein de déférence pour son allié savoyard. Lesdiguières comprenait qu'il devait d'autant plus s'effacer devant lui que l'intention du gouvernement français était de ne pas rompre ouvertement avec l'Espagne et de ne pas avoir l'air d'être en guerre avec ses alliés les Génois. Mais il souffrait des prétentions et de la jalousie de Charles-Emmanuel. Il n'avait avec lui que deux petites pièces de campagne et ne pouvait songer à poursuivre sa marche vers Gènes avec le peu de ressources dont il disposait. Il se plaignit vivement auprès du Piémontais, obtint les pièces dont il avait besoin, dut réclamer ensuite des boulets; mais on lui en envoya qui n'étaient pas du calibre de ses canons. Il fallut ainsi attendre et parlementer plusieurs jours; le connétable commençait à s'impatier : « Puisque monsieur de Savoie veut tout faire, s'écria-t-il, il faut le laisser faire ». Pourtant il fit de grands préparatifs, s'établit au château de Saint-Christophe, fit tracer des routes et explorer les abords de la place ennemie. Gavi était une forteresse solide, renforcée récemment par les Génois et qui passait pour être la clef de leur ville. Dans l'entourage de Lesdiguières, on exagérait les difficultés de l'entreprise; on racontait que jadis Barberousse avait essayé vainement d'emporter cet avant-poste de la république. « Eh bien, répliqua impétueusement le vieux maréchal, ce que Barberousse n'a pu faire, Barbe Grise le fera ¹ ! »

Le 25 mars, jour de Pâques, le connétable, suivi de quarante de ses lieutenants, explorait les abords de la place au milieu d'une violente mousquetade. Il voit venir à lui un arquebusier qui de loin agite son mouchoir : c'était un soldat dauphinois qui servait dans l'armée ennemie et qui désertait. Il se fait renseigner sur la situation de la ville, apprend qu'elle est défendue par une solide garnison de 2 000 hommes. Il ordonne aussitôt l'attaque, jette en avant le baron de Vitrolles et Barnoux, l'un des frères de la connétable, tandis que les régiments de Chappes, de Blacons, de Bonne et de La Grange attaquent la ville d'un autre côté. Les Dauphinois s'avancent jusqu'au pied du rempart, tuent bon nombre d'ennemis, mais ne peuvent songer à forcer les

1. *La Prise de la citadelle et fort de Gavi par monseigneur de Lesdiguières, connestable de France*, Paris, 1625, in-8°. — *Actes et Corresp.*, III, 347, note 3. — Tallemant des Réaux, I, 161.

murs intacts de la place assiégée. Lesdiguières, qui a suivi le combat de la litière où il se fait porter, ordonne de cesser le feu. Il a reçu de l'artillerie et il en fait choisir l'emplacement par ses cheveu-légers qui viennent sonder le terrain « en pourpoint à la française ».

Cependant, Charles-Emmanuel et l'armée piémontaise étaient enfin arrivés au camp de Gavi. Il était temps d'aviser au péril; il ne s'agissait pas seulement d'enlever la place ennemie, mais de disperser l'armée que Tommaso Caracciolo achevait de concentrer à Voltaggio. Caracciolo, mestre de camp général, et le colonel Guasco avaient reçu l'ordre de tenir ferme devant cette importante position qui n'était qu'à quatre heures de marche de Gènes. Voltaggio était une grosse bourgade élevée au pied de l'Apennin; Caracciolo s'y était jeté avec une solide armée de 6 000 hommes¹ et avait construit à la hâte de puissants retranchements défendant les abords du pont del Frasso et d'un petit ruisseau qui descend du col de la Bochetta. Charles-Emmanuel, sur les conseils de Lesdiguières, était venu s'établir au petit village de Carosio, où il attendait son artillerie. Le 8 avril, au matin, Santena, qui commande le régiment des gardes ducales, s'avance pour reconnaître les positions ennemies, tombe sur les retranchements *del Frasso* et les occupe fortement. 400 fantassins ennemis sortent alors de Voltaggio, se jettent sur les Piémontais. Aussitôt Charles-Emmanuel accourt à la tête de toutes ses troupes, en criant : « Voici le jour de la victoire ! » Les Génois soutiennent bravement le choc; mais les Piémontais enfoncent partout l'ennemi, qu'ils poursuivent jusque dans les rues du village. Là le combat recommence; les Génois, écrasés, se retirent dans le Château, mais sont obligés de se rendre. Le succès de Voltaggio, que Charles-Emmanuel s'empresse d'annoncer à Louis XIII, allait avoir pour conséquence la prise de Gavi².

Lesdiguières avait rapidement établi ses batteries autour de la

1. Tels sont les chiffres des documents italiens; les historiens français parlent de 9 000 hommes.

2. *La Grande et Signalée Victoire obtenue par l'armée du Roi... devant la ville d'Otagio*, etc. Paris, 1625, in-8° (*Actes et Corresp.*, III, 340-344). — *Relation au vray de la prise d'Atage*. Lyon, 1625, in-8°. — *Relazione dell'impresa di Voltaggio*, s. l. n. d. — Capriata, 496-500. — Siri, V, 817. — *Merc. franç.*, XI, 475-487. — Bouchet, 39-43. — Lettre de Charles-Emmanuel au roi (*Actes et Corresp.*, II, 407, note 1). — *Arch. di Stato (Negoz. con Francia)*, mazzo VIII, n° 23. Memoria del duca à M. des Réaux. — Ricotti, IV, 193, 194.

place et logé ses troupes sur les collines voisines. Déjà les canons sont braqués sur la ville, quand Charles-Emmanuel arrive dans le camp français. L'impétueux Savoyard, après sa victoire de Voltaggio, est monté vers les hauteurs de la Bochetta et de là il a pu voir les riches coteaux de la Polcevera, le riant paysage de la Rivière; il croit déjà être le maître de la ville si ardemment convoitée. Aussi propose-t-il à Lesdiguières de marcher immédiatement sur Gênes. Mais le connétable ne veut pas s'aventurer sur la côte en laissant derrière lui une place aussi considérable qui pourrait couper ses communications, lui fermer la retraite et permettre aux Milanais d'accourir; il veut continuer le siège de Gavi. Charles-Emmanuel, la rage dans le cœur, dut se rendre au désir du connétable, et le siège continua. Le capitaine Meazza ¹, qui commandait la place de Gavi, essaya de s'échapper dans la direction de Serravalle; mais les régiments de Sancy et de Blacons lui fermèrent le passage et lui infligèrent un rude échec. Bientôt la ville, rudement canonnée, parle de se rendre; mais les partisans des Génois résistent, le gouverneur menace de bombarder la ville, une émeute éclate parmi les habitants. Malgré tout, il fallut se rendre et le connétable signa, le 26 avril, une capitulation honorable. La ville consentait à ouvrir ses portes à Lesdiguières; les soldats de la garnison pourraient se retirer avec armes et bagages, les drapeaux pliés, la mèche éteinte et le tambour sur l'épaule; « la vie demeurerait à ceux de la ville et aux femmes l'honneur ² ». Le gouverneur Meazza s'était jeté dans le Château; sommé par Lesdiguières d'avoir à se rendre, il demanda une trêve de trois jours pour faire connaître sa situation aux Génois. La trêve expirée, Meazza fait arborer un drapeau blanc croisé de rouge pour annoncer qu'il veut continuer à se défendre. Mais bientôt les boulets battent le Château, et, le 22 avril, les assiégés capitulent à leur tour. Ils quitteront la place tambour battant, enseignes déployées, avec armes et bagage, mais abandonneront toutes leurs munitions de guerre; on leur permettra de se retirer librement vers Gênes ³. C'était là pour Lesdiguières un succès magnifique : la victoire de Gavi répondait à celle de Voltaggio. On disait tout haut, dans l'entourage du connétable, que désormais la campagne était finie; on

1. Videt l'appelle Alexandre Justinian, II, 268.

2. *Actes et Corresp.*, II, 406, 407.

3. *Ibid.*, II, 411, 412.

racontait que François I^{er}, traversant Gênes après la défaite de Pavie, avait jeté son bonnet au milieu de la populace en disant : « Avant cent ans, quelqu'un viendra le ramasser » ; c'était le connétable qui allait réaliser la prophétie du roi de France, c'était François de *Bonne* qui allait ramasser le *bonnet* de François I^{er} ¹.

Malheureusement la mésintelligence allait s'accroissant entre Lesdiguières et Charles-Emmanuel. Le duc, aussitôt après la prise de Gavi, voulait marcher en avant et profiter de ces glorieux débuts pour enlever Gênes. Dans un conseil de guerre qu'il tint avec le connétable et les principaux chefs de l'armée alliée, Charles-Emmanuel prit le premier la parole. Les portes de Gênes nous sont ouvertes, dit-il; les obstacles ont disparu, les chefs ennemis sont morts ou prisonniers. Depuis la victoire de Voltaggio, la confusion est dans la ville ennemie; tous les jours, nous recevons des propositions de paix et les Génois savent qu'il leur est impossible de nous échapper. Privés de leurs chefs, privés de leur armée, pourront-ils songer à autre chose qu'à se rendre dès le premier choc? Ces marchands qui ne savent que trafiquer et aligner des comptes, trouveront-ils le moyen de résister à nos canons, de tenir devant cette redoutable armée française qui fait trembler l'Europe? Il faut marcher, il faut les attaquer avant qu'ils puissent emporter ces richesses qui sont à vous, avant que les secours de l'Espagne leur permettent de nous tenir tête. Quelle n'a pas été l'épouvante de la ville après la défaite de Rossiglione! Et maintenant nous hésiterions après le coup mortel que viennent de lui porter la défaite de Voltaggio et la prise de Gavi! Je ne parle pas des intelligences que nous avons dans la place, des haines et des mécontentements qui ont surgi parmi les habitants. Aussi, monsieur le connétable, notre devoir est-il de courir vers Gênes : ce sera moins un siège qu'une occupation, moins un assaut qu'une entrée triomphale. Ce brillant succès rehaussera l'honneur des armes françaises, ajoutera une nouvelle gloire au passé militaire de Lesdiguières et viendra clore dignement cette longue série de victoires qui en ont fait l'un des plus grands capitaines de l'Europe.

Le connétable répondit au discours si flatteur de l'impétueux Piémontais avec sa prudente sagesse et sa froide circonspection.

¹. *Actes et Corresp.*, III, 367, note 3. — Videt, II, 263-270. — *Merc. franç.*, XI, 480-482. — Bouchet, 50-54. — Nani, I, 357. L'historien vénitien prétend que le connétable ne se rendit maître de la ville que par la corruption.

Si Son Altesse, dit-il, si les ministres piémontais, si les puissances alliées avaient tenu les magnifiques promesses du traité de Suse, toutes les exhortations qu'il vient de me faire entendre eussent été inutiles. J'ai été le promoteur de cette politique glorieuse et je serais le premier aujourd'hui à la suivre jusqu'au bout. Je n'hésiterais pas à poursuivre de toutes mes forces une entreprise que j'ai organisée si laborieusement. Mais, dans une affaire aussi grave, il faut mûrement réfléchir, ne pas s'engager les yeux fermés dans une voie pleine de périls, ne pas s'exposer à se repentir un jour d'une aveugle témérité, ne pas courir au-devant de la ruine et de la défaite. La ville que nous voulons attaquer est grande, peuplée, munie de bonnes murailles. Devant nous, des routes effondrées, des pays ruinés par la guerre, manquant de tout ce qui est nécessaire à faire vivre une armée. Avons-nous des vivres pour nos troupes, des moyens de transport pour nos bagages? Son Altesse sait fort bien qu'on ne lui a pas tenu les promesses faites à Suse et à Turin, que l'on n'a pas réuni les approvisionnements nécessaires à une aussi rude campagne. Les flottes sur lesquelles nous comptions au commencement de la guerre n'ont même pas encore quitté leurs ports. Les renforts qui devaient venir de France, les troupes qui devaient venir combler les vides d'une armée si éprouvée, ne sont même pas annoncées. L'entreprise n'est-elle pas condamnée à échouer fatalement? Son Altesse lui ferait-elle un crime de ne pas vouloir se lancer dans une expédition que l'on n'a pas songé à organiser? Une fois l'Apennin franchi, il sera impossible à l'armée alliée de tenir la campagne dans l'affreuse pénurie où elle est laissée. Elle n'arrivera sous les murs de Gènes que pour donner au monde un spectacle ridicule. Qu'arrivera-t-il si les Espagnols du Milanais s'en mêlent et coupent la retraite aux alliés? si Naples, si la Sicile envoient des troupes en Ligurie? Privés de tous secours, resserrés entre les montagnes et la mer, leur sera-t-il possible de tenir tête à l'ennemi et en même temps d'assiéger une place solide, presque imprenable? La bataille de Voltaggio a montré qu'il ne faut point mépriser les forces des Génois : la prise d'un village à peine fortifié a coûté à l'armée franco-piémontaise les plus durs sacrifices. Ceux qui leur ont si chèrement disputé la possession d'une misérable bourgade iront-ils livrer, de gaieté de cœur, leur patrie et leurs richesses? Il ne faut pas que le désir d'acquérir de la gloire rende les chefs d'une armée imprudents ou téméraires; il ne faut

pas trop compter sur les promesses des mécontents et sur les engagements des traîtres qui se sont engagés à ouvrir les portes de la ville ¹.

Vainement le duc prend de nouveau la parole; vainement il essaie de convaincre le connétable, lui montre la ville prête à se rendre, le Milanais assailli par le marquis de Cœuvres et incapable d'organiser une diversion, les Vénitiens sur le point de franchir le Mincio : Lesdiguières refuse de marcher en avant tant que l'on n'aura pas réuni les approvisionnements nécessaires pour faire vivre l'armée pendant trois mois. Charles-Emmanuel fut violemment irrité et il alla jusqu'à proférer contre lui les accusations les plus graves. On racontait tout bas dans l'entourage du duc qu'un prisonnier de Voltaggio, Spinola, avait été chargé par les Génois de corrompre le connétable; qu'il avait fait agir auprès de lui son beau-frère l'ambassadeur Claudio Marini; qu'il lui avait promis des sommes considérables pour l'amener à séparer sa cause de celle du Piémont et à renoncer à l'entreprise de Gênes; que le duc avait reçu de ses agents les avis les plus formels à cet égard. Les soupçons étaient accueillis d'autant plus facilement dans l'armée savoyarde que l'on y connaissait l'avidité du connétable et son amour de l'or ². — Il n'était pas besoin de recourir à des suppositions aussi injurieuses et que rien ne semblait justifier, pour expliquer la conduite de Lesdiguières. D'abord, malgré la convention de Suse, rien n'avait été décidé relativement à l'occupation du pays conquis; lorsque le connétable eut enlevé Gavi, le duc voulut y mettre une garnison piémontaise, et Lesdiguières eut fort à faire pour y établir ses Dauphinois ³. Il écrivit même à Louis XIII une lettre indignée pour se plaindre de la mauvaise

1. La scène est fort bien exposée dans Capriata, p. 502-510; l'historien italien a pu modifier les paroles de Lesdiguières et celles de Charles-Emmanuel. Mais l'entrevue est soigneusement notée par Bouchet (p. 36) et les idées que Capriata prête au duc se trouvent dans sa correspondance. *Lettere del duca, mazzo XXIII*, lettres au prince de Piémont. — Silhon a aussi fort bien exposé les motifs qui empêchaient Lesdiguières de marcher sur Gênes, et Louis XIII d'appuyer les confédérés. *Divers Mémoires concernant les guerres d'Italie*, II, 24-27. — Cf. *Histoire des révolutions de Gênes*, II, 222.

2. Ces bruits injurieux, auxquels Videl fait allusion (II, 176), sont exposés tout au long par Capriata, qui n'ose se prononcer (536-537), et par Nani, qui est plus affirmatif (I, 357). « Perchè dall' avaritia essendo notoriamente contaminata la gloria di sì grand'uomo, restava luogo al dubbio cher per l'interesse non meno cher per l'età si rendessero ottusi i di lui spiriti bellissimi ».

3. Videl, II, 270. — *Merc. franç.*, XI, 483.

foi de son allié savoyard ¹. Il y avait en outre, entre les deux chefs, des froissements d'amour-propre et des rivalités qui expliquaient en partie, chez le vieux connétable, une prudence et une circonspection qui ne lui étaient point ordinaires ². Mais son attitude avait aussi des causes plus élevées et il obéissait à des vues moins égoïstes. Il se produisait alors, en France et en Europe, un concours extraordinaire de circonstances malheureuses qui pouvaient bien ne pas faire hésiter l'ardent Savoyard, mais qui inquiétaient le vieux Dauphinois. Les secours maritimes qu'on avait promis à Lesdiguières ne lui furent pas envoyés; les vaisseaux du duc de Guise ne quittèrent pas les ports de la Provence, et ceux de la Hollande durent guerroyer contre la Rochelle. Une nouvelle révolte venait d'éclater dans l'Ouest et Richelieu avait dû renoncer au grand effort qu'il préparait contre la maison d'Autriche pour combattre Rohan et Soubise ³.

Vainement on essaya de tous les moyens pour apaiser la rébellion renaissante; vainement Lesdiguières intervint en personne et, de son camp de Gavi, fit entendre aux huguenots sa voix patriotique ⁴; vainement fit-il répandre en Dauphiné une lettre qui condamnait hautement la politique factieuse de Soubise et de ses adhérents ⁵. Le Dauphiné resta dans le devoir, mais la plupart des Églises suivirent la défection de Rohan, et les troupes destinées au connétable durent marcher contre la Rochelle ⁶. Le moment était venu où la prophétie de Lesdiguières semblait devoir s'accomplir : il fallait que le fort Louis prît la Rochelle ou la ville le fort. Le connétable envoie lettres sur lettres à Paris; il fait agir ses amis, importune le roi, intrigue auprès des ministres : on lui répond que ses demandes sont fondées, mais qu'on ne peut y faire droit, que ses plaintes sont légitimes, mais qu'on

1. Capriata, 536.

2. Capriata parle de la jalousie du connétable. « Il contestabile, invian-dogli la gloria di quelle imprese, nelle quali esso o poca o nessuna parte conosceva di havere, non solo per isminuire il vanto, diminuiva con piena bocca, e non senza irrisione alla grandezza e al frutto di quelle fattioni », etc., p. 535.

3. De la Garde, p. 455 et suiv.

4. Tout en admettant l'intervention de Lesdiguières, nous reconnaissons, avec les éditeurs de sa correspondance, que la lettre publiée à cette époque sous le nom du connétable est apocryphe : « Lettre et avis de monsieur le connétable de Lesdiguières au sieur de Soubize, écrite du camp de Gavi le vingt-neuvième avril ». Paris, 1625, in-8°. — *Actes et Corresp.* II, 408-411.

5. Arch. de l'Isère, B, 2345, fol. 342.

6. Richelieu, 432-448.

ne peut les faire cesser, et au commencement de mai, Richelieu songe à faire la paix en Valteline et à Gènes ¹. Pendant ce temps, les Génois recevaient des secours, et les craintes du connétable se réalisaient. Le jour même où le doge, le sénat et le peuple assistaient à une grande cérémonie religieuse dans la cathédrale et priaient la divine Providence de les secourir, une galère espagnole entrait dans le port et leur apportait un million de ducats ²; le lendemain, le port était rempli de galions espagnols chargés d'or et de soldats. Pecchio leur fournit des troupes venues de Milan; le marquis de Santa Croce leur amène des troupes et des galères de Naples; le cardinal Giannettino Doria arrive avec une armée sicilienne : la république eut bientôt 15 000 fantassins, choisis pour la plupart parmi ces rudes bandes d'Espagnols qui avaient fait la guerre des Pays-Bas. Le peuple, enthousiasmé, faisait bonne garde, les milices couraient la campagne; un coup de main était impossible ³. — Telle était l'audace des Génois, qu'ils songèrent à se débarrasser de Lesdiguières. N'ayant pu le corrompre, ils voulurent l'assassiner. Un Dauphinois, le baron d'Alègre, commandait l'artillerie de Gènes. Il fut chargé de faire sauter le connétable à Gavi. Il entre, sous un déguisement, dans le logis qu'occupait Lesdiguières, est pris d'un tremblement quand il se trouve en présence de son illustre compatriote, renonce à son projet et déserte bientôt pour devenir l'ami et le serviteur dévoué du connétable ⁴.

Pendant ce temps, le marquis de Cœuvres était brusquement arrêté par la résistance de Riva; 16 000 Allemands accouraient à marches forcées pour donner la main aux Espagnols, et le duc de Feria, libre de toute préoccupation du côté de la Valteline, réunissait 30 000 hommes à Alexandrie pour dégager les Génois. Au contraire, l'armée alliée éprouvait les plus rudes souffrances dans le pays qu'elle venait d'occuper. Enfermée dans les vallées stériles du Lemmo et de la Scrivia, elle manquait de tout. Le soldat est obligé de vivre de maraude; les habitants se plaignent amèrement des excès que commettent les Français qui brûlent les maisons, battent les syndics, violent les femmes et commettent toute espèce de désordres. Ici la compagnie de Vignoles

1. Avenel, II, 77-84.

2. Capriata, 523.

3. *Ibid.*, 524, 525.

4. Videt, II, 276, 277.

vole les paysans, coupe les arbres, arrache les vignes, incendie les villages; là le régiment de Villeroi refuse de payer les vivres que viennent de lui livrer des paysans piémontais, fauche le blé pour ses chevaux, « mange les bourgeons des vignes »; Lesdiguières est obligé d'intervenir pour mettre fin à des excès qu'il n'était que trop facile d'expliquer ¹. Le Piémont et la Lombardie refusent d'envoyer des vivres; les hardis paysans de La Polcevera se jettent sur les convois, interceptent nos communications, enlèvent nos troupeaux de bœufs et coupent les jarrets à ceux qu'ils ne peuvent emmener ². Des traitres se glissent dans le camp, essaient d'entraîner les soldats et de provoquer des désertions: on est obligé de faire des exemples terribles, d'en pendre des centaines aux énormes châtaigniers des Langhe ³. Malgré ces rigueurs, les désertions se multiplient; les soldats, qui meurent de faim, quittent le camp par centaines. Lesdiguières et Créquy ferment les yeux sur ces défections, disent tout haut qu'il vaut mieux désertir que mourir de faim, pendant que le duc dit tout bas qu'ils n'agissent ainsi que pour s'approprier la solde des absents ⁴. Les maladies contagieuses se mettent dans l'armée; Créquy et Lesdiguières ont déjà été malades pendant plusieurs semaines ⁵. On est obligé d'envoyer en Dauphiné les malheureux soldats exténués ⁶. Les coureurs ennemis faillirent un jour enlever don Felice, un fils naturel du duc, qui s'était aventuré aux environs de Savignano.

Il fallait à tout prix sortir de cette situation difficile; le duc et le connétable envoyèrent M. des Réaux à Louis XIII pour le supplier de faire la paix avec les huguenots, d'expédier de puissants renforts au delà des Alpes ⁷. Mais Richelieu ne pouvait songer à les écouter; il fallait chercher une autre solution. Les

1. *Arch. di Stato (Negoz. con Francia)*, mazzo VIII, n° 20. Istruzione al senatore San Fronte. — N° 21. Istruzione del duca al marchese di Saluzzola, spedito al contestabile.

2. Bouchet, p. 59.

3. *Ibid.*, p. 60.

4. Nani, I, 360. « I soldati si sbandavano a truppe, non senza tacito assenso e qualche licenza del contestabile e di Chrichi, che, nella penuria de' viveri pubblicavano esser meglio di sottrarli alle calamità della fame, se bene il duca rimproverava che avessero per fine di convertire in suo proprio le paghe. »

5. *Arch. de Grenoble*, BB, 91, fol. 107-118.

6. *Ibid.*, fol. 119.

7. *Arch. di Stato (Negoz. con Francia)*, mazzo VIII, n° 23. Memoria istruttiva del duca a M. des Réaux.

Génois prenaient l'offensive, le duc de Feria paraissait à Pavie : les alliés se tournèrent du côté de Savone.

Le 12 juin, on mit le feu à Voltaggio et l'on se dirigea vers Rivalta, en laissant dans Gavi et dans Novi une forte garnison et les grosses pièces que l'on ne pouvait emmener à travers ce pays accidenté. Les alliés n'avaient avec eux que 7 à 8 000 fantassins, 2 200 cavaliers et quelques canons. L'entreprise de Savone offrait autant de difficultés que la conquête de Gênes; le pays était aussi désolé et la place aussi forte. Mais le duc ne voulait pas rentrer dans ses États les mains vides, et le connétable cherchait à donner à son allié une preuve de ses loyales intentions et de sa bonne volonté. D'ailleurs on venait d'apprendre que le gouvernement de Madrid avait formellement interdit au duc de Feria d'attaquer les Français, et, d'autre part, le duc de Guise annonçait à Lesdiguières qu'il était prêt à lui donner la main ¹. La marche des alliés ne fut point troublée par Feria, qu'une chute de cheval forçait à l'inaction, ni par les Génois, qui concentraient tous leurs efforts du côté de Savone. Il y eut toutefois une alerte près de Francavilla. La Motte-Verdeyer, qui commandait l'arrière-garde du connétable, aperçut un jour sur la route un groupe de cavaliers ennemis qui escortaient 1 500 hommes de pied; il fallut envoyer quelques arquebusiers pour les tenir en respect. Les Espagnols suivirent de près les Franco-Piémontais, cherchant une occasion favorable pour les attaquer. Au passage de l'Orba, l'ennemi se trouva si rapproché de notre arrière-garde que Brunet et quelques cheveu-légers ne purent résister à la tentation de se mesurer avec lui et, malgré les ordres formels du connétable, tombèrent sur les Espagnols. Les Dauphinois subirent des pertes sérieuses; la cornette du maréchal fut déchirée et faillit être enlevée. Les chevaux des Français étaient épuisés, sans armure; les gros chevaux de la cavalerie espagnole étaient couverts de fer; plusieurs capitaines de marque tombèrent sous les coups de l'ennemi. Il fallut envoyer en toute hâte le prince Thomas pour dégager les gentils-hommes dauphinois, dont Lesdiguières blâma vertement l'indiscipline ².

Le lendemain, l'armée arrivait à Acqui, où elle s'arrêtait pen-

1. Capriata, 541, 542. — Ricotti, IV, 199.

2. Videl, II, 280, 281. — Capriata, 543. — Bouchet, 65-68.

dant six jours. Voyant que le duc de Feria restait dans les environs d'Alexandrie, Charles-Emmanuel et Lesdiguières décident qu'ils se maintiendront vers les frontières du Montferrat pour tenir les Espagnols en respect, tandis que le prince de Piémont et Créquy se porteront vers Savone avec 8 000 hommes. Pendant que cette petite armée se dirige rapidement vers le littoral en passant par Spingo et Dego, le duc et le connétable laissent dans Acqui une forte garnison de 3 000 hommes, leur artillerie et leurs munitions, s'avancent jusqu'à Spingo afin de se tenir prêts à intervenir sur le littoral si les Génois résistent, sur la Stura si les Espagnols prennent l'offensive. Créquy se présente devant la petite place de Cairo et l'oblige à capituler; mais en même temps, le duc de Feria rentre en campagne du côté d'Alexandrie avec 22 000 fantassins et 500 cavaliers. Il vient mettre le siège devant Acqui, dresse ses batteries et ouvre la tranchée. Le sergent de bataille Quillais qui commandait la place n'avait, pour se défendre, que le régiment français de Féronde et un régiment de l'armée ducale. Les Valaisans qui le composaient refusèrent de se battre, les habitants se joignirent à eux, malgré les prières et les exhortations du commandant français. On fut obligé de capituler. Les soldats sortiraient avec leur épée et leur poignard, les officiers avec leurs chevaux et leurs bagages; ils devaient se retirer en France par le Valais et ne plus servir contre l'Espagne. Quand les 2 300 fantassins capables de faire le voyage quittèrent la ville et que les Espagnols vinrent en prendre possession, ils y trouvèrent un nombre considérable de malades et de trainards, dix-sept drapeaux, cinquante barils de poudre, plusieurs canons, une grande quantité de vivres et de munitions et enfin toute la somptueuse garde-robe du duc, ses meubles, son argenterie, le pompeux appareil qu'il avait amené pour faire une entrée triomphale dans Gènes¹.

Lesdiguières n'apprit ce désastre qu'au bout de trois jours; il se trouvait alors à Spingo, où le duc venait de le quitter pour se rendre à Turin². Il fallait non seulement renoncer à l'entreprise

1. Videl (II, 284) cache la gravité de cette défaite sous les anecdotes sentimentales qu'il raconte au sujet du vainqueur Piccolomini. — Capriata, 544. — Bouchet, 71. — *Merc. franç.*, XI, 512, 513.

2. Capriata (544, 545) commet ici une grave erreur : il prétend que le duc s'enfuit en apprenant la défaite d'Acqui. Charles-Emmanuel était d'une bravoure trop connue pour qu'on puisse le soupçonner d'une lâcheté qui d'ailleurs est démentie par sa correspondance. Lettres au prince de Piémont, mazzo VIII, 2 et 3 juin. — Ricotti, IV, 200, note 1.

de Savone, mais battre précipitamment en retraite avant que Feria ne se portât à Bestagno, au confluent des deux Bormida, pour fermer la retraite aux alliés. Lesdiguières rappelle aussitôt Créquy et le prince de Piémont, réunit toutes ses troupes et se porte vers Bestagno. Il établit sa cavalerie en avant de la ville, le long de la Bormida, son infanterie à droite sur les coteaux couverts de châtaigniers. A sa gauche se trouvait le petit village de Terzo, sur la route de Bestagno à Acqui; le connétable voulut occuper cette forte position qui lui permettait de battre librement en retraite et de canonner au besoin le camp espagnol. Il lance en avant le capitaine Le Perse et le comte d'Alais pour reconnaître le pays. Nos cavaliers s'avancent péniblement à travers les broussailles, dans des sentiers impraticables. Lesdiguières propose d'attaquer l'ennemi; mais le prince de Piémont s'oppose à ce projet téméraire : les Espagnols sont deux fois plus nombreux que les alliés; une défaite exposerait le Piémont à une invasion désastreuse; les vivres manquent, les munitions sont rares; il faut battre en retraite ¹.

Le lendemain, à la pointe du jour, le connétable, le prince Thomas et le maréchal de Créquy, à la tête de 2 000 fantassins et de la plus grande partie de la cavalerie, se mettent en route dans la direction de Canelli, dans la vallée du Belbo. Le prince de Piémont était chargé de s'avancer par un autre chemin, à la tête de l'arrière-garde. L'armée était exténuée, le service des charrois mal organisé, et Créquy eut fort à peine pour mettre un peu d'ordre dans la retraite. A peine a-t-on quitté Bestagno que les Espagnols entrent dans la ville. Lesdiguières s'attend à chaque instant à être attaqué; les embuscades sont faciles dans ce pays de collines, coupé de ruisseaux et de bois; les Français ne s'avancent qu'avec les plus grandes précautions. Heureusement pour eux, Feria qui voulait à tout prix se jeter sur le connétable, en fut empêché par les autres chefs, Pimentello, Cordova et Padiglia; le soir même, on arrivait à Canelli sans avoir rencontré l'ennemi. Il n'en fut pas de même du prince de Piémont et de l'arrière-garde. A peine venait-il de quitter Bestagno que les Espagnols s'engagèrent à la suite de ses troupes, les suivirent jusqu'à la nuit et campèrent à côté de lui, au village de Monastero. Pendant toute la journée suivante, le prince fit face aux Espagnols,

1. Videt, II, 287-290. — *Merc. franç.*, XI, 513, 514.

pendant que l'artillerie et les bagages remontaient péniblement dans la direction de Canelli. Dégagé par une diversion du prince Thomas, il entra le lendemain à Canelli, où il reçut les félicitations du connétable et de Charles-Emmanuel, revenu en toute hâte. Désormais les alliés ne songent plus à faire de conquêtes, mais à défendre le Piémont ¹.

Pendant que l'armée franco-piémontaise se retirait ainsi vers Asti et s'y retranchait fortement, elle recevait de tous les côtés les plus mauvaises nouvelles. Les paysans révoltés, les éclaireurs ennemis massacraient partout nos trainards et nos malades. Le marquis de Santa Croce, à la tête d'une armée considérable, venait de prendre l'offensive à son tour. Déjà les Génois avaient recouvré la place de Gavi. Des paysans Polceveraschi, des montagnards chassés de leurs villages par les Français, se réunirent au couvent des capucins situé près de Novi et résolurent d'en chasser les Français. La place n'était occupée que par le régiment de La Grange, réduit par la maladie à un effectif de quelques centaines d'hommes démoralisés ². Les assaillants sont introduits par les bourgeois de la ville dans un souterrain qui les amène au cœur de la place; ils massacrent les sentinelles, se ruent sur la porte de Serravalle, la brisent à coups de hache, font main basse sur le poste français, qui essaie de se défendre. Puis ils se répandent dans la ville, massacrent les soldats qui s'y trouvent et, parmi eux, le fils de La Grange, arrivent jusqu'aux portes du Château et somment le gouverneur de se rendre. Il ne fallait pas songer à résister; le lendemain, La Grange se rendait avec Bellegarde, Bonneval et plusieurs gentilshommes. La garnison, emmenée prisonnière à Gènes, y fut fort maltraitée; son chef parvint à s'enfuir grâce à la complicité d'une jeune Génoise qu'il épousa plus tard ³.

En même temps, Santa Croce occupait toute la rivière du Ponant, passait dans la vallée du Tanaro, reprenait Ormea, Garesio, Ovada, Campo, Rossiglione. Tandis que les paysans, furieux, se jetaient sur nos trainards, massacraient nos malades, les Espagnols essayaient habilement d'isoler Lesdiguières, d'ame-

1. Videt, II, 291-295. — Capriata, 545, 546. — Bouchet, 72, 73. — *Merc. franç.*, XI, 513, 514. — *Révolutions de Gènes*, II, 230.

2. Videt exagère la faiblesse numérique de la garnison, qui n'était d'après lui que de 140 hommes. Or Capriata nous apprend que 300 soldats périrent dans l'assaut, p. 548.

3. Videt, II, 303, 304. — Capriata, 547, 548. — Bouchet, 74-77. — *Merc. franç.*, XI, 514, 515.

ner Charles-Emmanuel à traiter avec eux, lui promettaient les conditions les plus avantageuses s'il consentait à se soumettre. Mais le duc répondit loyalement que le moment n'était pas venu de traiter, que d'ailleurs le mot humiliation n'existait pas dans la langue piémontaise ¹. Espagnols et Génois se portèrent alors vers Gavi, qu'il fallait à tout prix enlever aux alliés. La ville était défendue par Sancy et Tallard, dont les troupes, exténuées, souffraient d'une horrible famine. Le baron de Watteville dressa ses batteries, ouvrit un feu violent sur la place. Sancy, qui disposait encore de 1 800 hommes, réunit un conseil de guerre et, sur l'avis unanime de ses lieutenants, signa une capitulation. Restait le Château, situé dans une forte position. Gouverno, qui y commandait, était malade depuis plusieurs jours. Il n'avait pas eu le temps d'exécuter les travaux de défense que lui avait ordonnés le connétable et d'occuper une colline qui dominait le Château. Santa Croce s'y établit aussitôt, installa son artillerie et couvrit les Français d'une pluie de boulets. Les soldats, mal abrités, obligés de se coucher sur le ventre pour échapper aux projectiles ennemis, se plaignaient hautement; des bruits sinistres se répandaient dans la place : le connétable était mort, l'armée en pleine retraite. Vainement Gouverno se multiplie, lit aux soldats une fausse lettre de Lesdiguières afin de les rassurer : les boulets espagnols renversent les fours du Château, comblent la citerne; les soldats refusent de se battre. Le gouverneur essaie inutilement de se faire tuer; mais son lieutenant traite avec Watteville, et les Espagnols entrent dans la place. L'infortuné Gouverno fut emmené à Gênes et obtint de se faire rapatrier. A peine arrivé aux îles d'Hyères, il succomba des suites de ses blessures et de la maladie qui le minait. Le Parlement d'Aix instruisit son procès, condamna sa mémoire, fit déterrer ses restes, qui furent brûlés par la main du bourreau ². L'ennemi trouva dans Gavi dix-neuf grosses pièces d'artillerie, une grande quantité d'armes et de poudre, dix-sept drapeaux français ou piémontais. Ces trophées furent portés à Gênes, où ils provoquèrent un immense enthousiasme ³.

Cependant Charles-Emmanuel et Lesdiguières attendaient

1. Ricotti, IV, 201.

2. *Merc. franç.*, XI, 516-518.

3. Videt, II, 297-302. — Capriata, 548, 549. — *Merc. franç.*, XI, 515-518. — Bouchet, 73, 74.

anxieusement dans Asti que l'ennemi dessinât son plan de campagne et que le roi de France se décidât à leur expédier des renforts. Le connétable avait écrit à Louis XIII pour le supplier de lui envoyer des troupes, et le roi lui avait répondu qu'il faisait de grands préparatifs pour faire passer les Alpes à de nouveaux régiments, en même temps qu'il engageait les Vénitiens à se jeter sur le Milanais ¹. Mais les secours n'arrivaient pas et des malheurs imprévus venaient fondre sur l'armée des alliés. La verte vieille du connétable avait assez bien résisté pendant quelque temps aux fatigues de la campagne; mais les forces du vieux capitaine s'usèrent dans ces marches et ces contremarches à travers un pays ruiné par la guerre, désolé par les maladies. A peine fut-il arrivé à Asti qu'une fièvre violente le mit à deux doigts de la mort. Le bruit courut qu'il avait succombé aux atteintes de la maladie, et l'armée fut consternée de se sentir privée de celui qui, depuis tant d'années, la soutenait de son indomptable énergie. Heureusement le solide tempérament du vieillard reprit le dessus, et Lesdiguières put bientôt monter à cheval et se montrer aux soldats, que sa présence ranima.

Le duc de Feria, qui s'était adjoint un capitaine expérimenté, Gonzalve de Cordoue, venait d'arriver avec son armée à Occimiano, à quelques lieues de Casal. Là il réunit tous ses lieutenants et tint un grand conseil de guerre. Il était dangereux d'assiéger Asti ou Verceil, comme on l'avait fait dans les campagnes précédentes; il valait mieux occuper Verrua ou Crescentino. En tenant ces deux places, qui se font face sur les deux rives du Pô, on pouvait intercepter toute communication entre Asti et Verceil, menacer à la fois ces deux villes, obliger les Franco-Piémontais à se séparer pour défendre en même temps ces deux importantes places fortes. Sans prendre aucun parti, Feria lance sa cavalerie croate et polonaise sur les terres du Piémont, où une terreur panique se répand aussitôt; un certain nombre d'habitants de Turin prennent la fuite et vont se réfugier dans les Alpes. Heureusement Feria perd un temps précieux, jette enfin un pont de bateaux sur le fleuve à Pontestura et se porte rapidement vers Asti. Aussitôt tout ce qui reste d'hommes valides dans la place s'avance à la rencontre de l'ennemi; le prince Thomas, le marquis d'Uxelles, qui commandent pendant la maladie du connétable,

1. *Actes et Corresp.*, II, 412, 413.

construisent à la hâte quelques retranchements. Créquy, malade à Turin, monte à cheval, rejoint le prince Thomas et force les Espagnols à repasser la Versa. Il y eut là une rude escarmouche qui causa de part et d'autre des pertes sérieuses. Mais du moins Feria ne put s'emparer de la ville et se tourna dans une autre direction : il résolut d'assiéger Verrua¹.

Lesdiguières, toujours malade, s'était retiré à Moncalieri, puis à Chaumont où sa femme vint le rejoindre; il voulait achever de se remettre et ne pas laisser aux Espagnols la satisfaction de tenir assiégé le connétable de France. Toutefois il était fort anxieux; non seulement il ne recevait aucun renfort, mais encore il apprenait à ce moment que ses ennemis l'attaquaient violemment auprès du roi. On l'accusait d'avoir causé lui-même l'échec de Gênes et l'extrême pénurie où se trouvait son armée, en détournant avec Bullion l'argent de trois montres. Le connétable écrivit au roi une lettre indignée où respire toute la sincérité d'une honnêteté profondément froissée par ces infâmes calomnies.

« Sire,

« Ayant appris qu'on avait fait de mauvais discours à Votre Majesté sur le subiect des monstres de votre armée où l'on m'intéresse et monsieur de Bullion bien avant, je n'ay peu différer plus longtemps de vous témoigner le ressentiment que j'en ay et de chercher à tirer raison d'une si sensible offense. Votre Majesté croira s'il luy plaict que je m'entens fort peu à les souffrir; si je sçavois l'auteur de cette-cy, je luy en ferois voir des preuves; mais puisque la personne n'en paraist point et que je ne sçay à quy m'en prendre, j'ay recours à vostre justice, Sire, et vous supplie très humblement qu'il vous plaise me la despartir. Il y a longtemps que je sçay que c'est de la calomnie, et je ne suis pas venu à l'aage de quatre-vingt-quatre ans sans en ressentir des traits. Mais en cette-cy, qui se desment elle-mesme et qui paroist toute nue à qui me cognoist tant soit peu, je regrette infiniment que la cause en soit sy basse et qu'on accuse un connétable de France de ce dont on chargeroit les commis d'un financier. J'ay assez de biens, Sire, sans en désirer davantage, ou si j'estois

1. Videt, II, 307, 308. — Capriata, 551, 552. — Ricotti, IV, 201. — Bouchet, 84, 85. — Lettre de Créquy au Roy sur ce qui s'estoit passé devant Ast (ap. *Merc. franç.*, XI, 519-524).

poussé de quelque nouvelle ambition d'en avoir, ce ne seroit pas si peu que ce qui peut revenir de bon de trois monstres. Votre Majesté le juge bien, et qu'une si petite pensée ne sauroit tomber dans mon esprit. C'est ce qui m'oblige d'autant plus de supplier Votre Majesté que je soys satisfait de ces rapporteurs; vous protestant, Sire, que je ne le seray point qu'il ne vous plaise de les faire punir ou me condamner moi-même et le sieur de Bullion, si nous sommes coupables. Certes il ne nous saurait arriver d'estre plus favorablement aux calomnies et il me semble qu'on ayt voulu nous noircir pour faire paroistre notre innocence plus nette. Je ne croyois pas pouvoir escrire de ma main une si longue lettre, mais elle a repris la force aussi tost qu'il a été question d'une si légitime défense, en laquelle derechef je conjure Votre Majesté comme de la plus grande faveur que j'en saurois recevoir qu'elle prenne la paine d'esclaircir cette imposture et d'ouïr là-dessus le sieur de Saint-Sauveur en présence de messieurs les surintendants des finances, l'ayant très expressément chargé d'en faire instance auprès de Votre Majesté, comme je le fais moi-mesme pour ledit sieur de Bullion, qu'il vous plaise, Sire, envoyer quelqu'un qui prenne le soin des finances ou qui soit tescmoin des choses qui s'y passent pour ce regard, car on scauroit ainsy le blasmer que on ne me blasme moy-mesme pour ce qu'il ne dispose de rien que ne l'ay premièrement ordonné. Que Votre Majesté ne trouve pas mauvais, s'il luy plaist, si ledit sieur de Saint-Sauveur en parle un peu hautement, c'est par mon commandement exprès et je n'auray de repos que je n'aye sceu ou les auteurs de la calomnie ou la réparation qu'il plaira à Votre Majesté nous en estre faite, comme je la supplie très humblement, estant très assuré du bon naturel de Votre Majesté qui hayt la meschanceté partout où elle est et de quelle belle apparence qu'elle soit revestue. Dieu conserve Votre Majesté.

« LESDIGUIÈRES ¹.

« De Montcalier en Piedmont, ce 6 aoust 1625. »

La lettre si digne et si ferme du vieux connétable fit une profonde impression sur l'esprit du roi. Il écouta jusqu'au bout les explications de Saint-Sauveur, réunit les trésoriers de l'épargne

1. *Merc. franç.*, XI, 523-525. — *Actes et Corresp.*, II, 414, 415. — Cette belle lettre de Lesdiguières a été singulièrement dénaturée par son biographe. Videt, II, 310-312.

et les intendants généraux des finances, s'assura que les assignations fournies à Lesdiguières ne lui avaient rien rapporté. Il tança vertement les ministres, leur dit que les soldats ne vivent pas de papier, écrivit au connétable et à Bullion qu'ils eussent à continuer leur service et qu'il était plus que jamais satisfait de leur conduite ¹. Le surintendant Marillac dut écrire à son tour à Bullion que ses services et ceux du connétable étaient toujours fort agréables à Sa Majesté, qu'il ne fallait point prendre garde aux calomnies dont ils étaient victimes, qu'elles ne serviraient qu'à rendre leurs services plus éclatants et leur réputation plus grande ². Il ne fallait rien moins que l'appui loyal du roi de France pour permettre au connétable de se défendre contre les Espagnols. Le duc de Feria, celui que l'Espagne appelait *son Fabius*, disait tout haut qu'il aurait vite fait d'anéantir l'armée alliée et de leur reprendre en quinze jours ce qu'ils avaient mis quatre mois à conquérir ³. Le péril grandissait d'heure en heure, et le duc de Savoie avait raison de peindre la situation sous les couleurs les plus sombres ⁴.

Sur la rive droite du Pô, s'abaisse vers le fleuve une colline verdoyante qui forme l'une des dernières ramifications des hauteurs du Montferrat. Au pied de cette petite colline se dresse la petite ville de Verrue, entourée d'une muraille en ruines, avec des tours rondes et sans fossé; au-dessus de la ville, un vieux château qui croule et une église sans défense. Telle était la position avancée que le duc de Feria avait résolu d'enlever aux Franco-Piémontais. Il eût suffi d'une troupe de cavaliers paraissant brusquement devant cet avant-poste piémontais pour l'obliger à ouvrir ses portes. Mais Feria ne s'avance qu'avec une extrême lenteur dans la direction du Pô. Le duc de Savoie, devinant son intention, détache rapidement de son armée le régiment français du marquis de Saint-Reran, qui entre dans Verrue, tambour battant, enseignes déployées, et l'occupe aux yeux de l'ennemi. En même temps, Charles-Emmanuel, laissant Créquy et le prince de Piémont pour défendre Asti, se porte rapidement vers Crescentino pour défendre la ville avec le connétable. Il jette sur le fleuve, entre Crescentino et Verrue, un pont solidement gardé,

1. Videt, II, 313, 314. — *Actes et Corresp.*, II, 413. — *Merc. franç.*, XI, 525.

2. *Merc. franç.*, XI, 525.

3. *Ibid.*, XI, 522.

4. *Arch. di Stato (Negoz. con Francia)*, mazzo VIII, n° 23.

le rattache aux murs de la ville par de forts retranchements relève les murs en ruines, établit des batteries sur les hauteurs, voisines et réunit l'élite de ses troupes dans le camp retranché qu'il installe vers Crescentino. Déjà l'armée espagnole avait commencé les travaux d'approche. Feria fit établir une tranchée profonde qui entourait la place, avec un chemin couvert, des forts et des batteries; derrière cette solide tranchée, le camp espagnol; à gauche, le comte de Salm et le duc de Feria, puis le comte de Schauenburg avec les régiments allemands; à droite, le quartier des Espagnols et des Italiens avec le comte de Serbelloni; enfin, les régiments du comte de Schultze. En avant de la tranchée, des avant-postes de cavalerie; sur les côtés, un mur de contrevallation défendu par Piccolomini ¹.

Les opérations commencèrent le 5 août et se prolongèrent pendant trois mois. Créquy était accouru dans le camp piémontais, où les forces françaises s'élevaient seulement à 4300 hommes. Quant au connétable, il s'était retiré à Chaumont pour attendre que ses forces fussent rétablies et que des secours lui fussent envoyés de France. Les Espagnols attachaient la plus grande importance à la possession de Verrue; aussi firent-ils les plus grands efforts pour enlever la ville. Mais ils avaient affaire à forte partie; Charles-Emmanuel et Créquy résistèrent énergiquement. Pendant trois mois ce furent des escarmouches continues entre les deux armées, devant les tranchées, en face d'une demi-lune qui devint promptement célèbre. Les assiégeants ont recours à la sape, à la mine, aux attaques à découvert; mais les défenseurs de Verrue, sans cesse ravitaillés et renforcés par l'armée de Crescentino, animés par le prince de Piémont et le maréchal de Créquy, repoussent tous les assauts. Feria avait dressé une batterie qui faisait le plus grand mal aux alliés et couvrait de boulets le pont de Crescentino: Créquy et Charles-Emmanuel s'acharnent vainement contre la redoutable position, qu'ils ne peuvent enlever. A un moment donné, les deux armées étaient si rapprochées que les

1. Nous abrégeons les détails de ce siège mémorable où Lesdiguières ne joua un rôle que vers la fin des opérations. — Voir surtout: *Arch. di Stato (Feudi del Monferrato)*, mazzo LXVII, n° 1. Plan gravé du siège. — *Relazione dell' assedio di Verrua* (Torino, 1625, in-8). — *Relation au vray, particulière et ample de tout ce qui s'est fait jour par jour au siège de Verue, depuis le commencement du mois d'aoust jusqu'au dix-huitième de novembre, l'an 1625* (Lyon, 1626, in-8). — Videt, II, 318-322. — Bouchet, 93-124. — *Merc. franç.*, XI, 947-1007. — Ricotti, IV, 203.

arquebusiers français, jouant aux cartes dans la tranchée, en jetèrent quelques-unes aux sentinelles espagnoles, qui les leur renvoyèrent en disant : « Nous gagnerons sans cartes, avec les piques ». Un mousquetaire leur lance alors un tarot marqué d'épées et leur dit en riant : « Celles-ci gagnent toujours les piques ». On se battit sous terre, dans les galeries de mines, à coups de pistolet et d'épieu. Feria essaya d'attirer l'armée ducale hors du camp de Crescentino en jetant un gros d'Espagnols dans le Canavese; mais Charles-Emmanuel se contenta de faire garder les gués de la Doria et refusa de sortir de ses solides positions.

Toutefois l'armée alliée courut bientôt un grave danger. La pluie tombait sans interruption depuis plusieurs semaines, et le fleuve, subitement grossi, emporta le pont qui rattachait à Verrue le camp de Crescentino. Mais les Espagnols ne surent pas mettre à profit ce fâcheux contretemps; le pont fut rapidement rétabli et la batterie ennemie qui le dominait enlevée à l'arme blanche pendant une sortie nocturne. Le 27 septembre, jour anniversaire de la naissance de Louis XIII, le prince de Savoie et Créquy firent célébrer des fêtes magnifiques au camp de Crescentino et dans la place de Verrue. Il y eut de nombreuses décharges de mousqueterie, un festin magnifique; puis on courut la bague en face de de l'ennemi stupéfait. Quelques jours après, les mineurs piémontais rencontrèrent les mineurs espagnols sous le parapet du faubourg; le feu prit à vingt-cinq barils de poudre, les Espagnols furent écrasés, mais une brèche s'ouvrit dans le rempart. Trois fois les Allemands se ruèrent à l'assaut, trois fois ils furent repoussés par les Franco-Piémontais, qui relevèrent rapidement la muraille abattue.

Pendant que se prolongeaient les opérations du siège, Lesdiguières, enfin rétabli, écrivait à Louis XIII pour presser l'envoi des renforts annoncés. Il disait au roi que, puisqu'on lui donnait carte blanche et que les Espagnols avaient jeté le masque, il voulait leur « montrer le bâton » et envahir le duché de Milan. Il ne s'agit plus maintenant, ajoutait-il, d'une diversion timide vers Gênes, il faut marcher hardiment à l'ennemi et lui reprendre la Valteline. Il faut traiter avec l'Angleterre, les Hollandais, les princes allemands et les Suisses, faire voir à tous qu'en assiégeant Verrue les Espagnols scherchent moins à défendre leurs États qu'à envahir ceux du duc de Savoie. Il faut traiter avec le Pié-

mont et Venise, reprendre les projets du Grand Henri. Si l'on fait la guerre, il faut la faire « forte et courte », consacrer tous ses efforts à l'expédition d'Italie, traiter avec les huguenots et se débarrasser du redoutable péril qu'ils font courir à la France. Pour lui, il a besoin d'au moins 20 000 hommes de pied et de 23 compagnies de cheval-légers; qu'on se hâte de lui envoyer ces renforts et il répond de tout ¹. A ce moment même, le connétable recevait les pressants avis du duc de Savoie qui réclamait impérieusement des renforts ². Il lui envoya aussitôt la réponse de Louis XIII : on promettait de lui expédier 17 régiments français ainsi que 3 000 chevaux et on lui donnait l'ordre de marcher au secours de l'armée ducale. Le duc et le connétable eurent une entrevue à Chivasso, puis à Turin, et s'entendirent rapidement sur ce qu'il y avait à faire dès que les renforts annoncés seraient arrivés.

Le duc de Feria venait d'apprendre que le marquis de Vignoles accourait à marches forcées avec d'importants renforts, que Lesdiguières faisait appel à la noblesse dauphinoise; le péril était grave; les Espagnols se décidèrent à lever le siège de Verrue. Déjà ils avaient commencé à évacuer leurs positions, quand Lesdiguières accourut afin de ne point laisser Feria quitter librement la rive droite du Pô. Le 17 novembre, le connétable arrive à Crescentino, inspecte les quartiers ennemis, croit s'apercevoir que la retraite a commencé. Pour s'en assurer, il fait prendre les armes à une centaine de cavaliers qu'il lance contre les positions ennemies. Le Perse, qui commande ce petit détachement, enlève un poste espagnol et se jette sur les troupes de Feria. Il est soutenu par les trois régiments de Chappe, de Sault et d'Uxelle, appuyés par des forces considérables qui s'échelonnent dans la plaine. Après une rude escarmouche, l'ennemi abandonne ses positions et accentue son mouvement de retraite. Mais lorsqu'on arriva au quartier des Allemands, on éprouva une résistance plus sérieuse; le comte de Salm d'abord, puis, quand il eut été tué, le comte de Schultze tinrent en respect l'avant-garde française et peut-être lui auraient-ils infligé des pertes sérieuses si Gonzalve de Cordoue n'avait donné l'ordre de reculer immédiatement ³. Le connétable

1. *Actes et Corresp.*, II, 408-412.

2. *Arch. di Stato (Negoz. con Francia)*, mazzo VIII, n° 24. Istruzione al Cavoretto per informare il contestabile dello stato delle cose di Verrua.

3. *Capriata*, I, 571-573. — *Récit véritable de tout ce qui s'est passé à la défaite*

d'ailleurs ne voulait pas s'engager à fond ; le marquis de Vignoles venait d'arriver dans son camp et lui annonçait que ses troupes n'étaient plus qu'à une petite distance. Il voulut les attendre et arrêta la poursuite. Pendant la nuit, les Espagnols se retirèrent prudemment et sans bruit, lançant seulement quelques fusées pour rallier les fuyards. Mais les Franco-Piémontais s'aperçurent bien vite de leur retraite, et, dès la pointe du jour, la poursuite recommença. Après trois mois et dix jours, le duc de Feria se retirait définitivement : malgré le suprême effort qu'il avait tenté, il n'avait pu enlever Verrue.

Le lendemain, Charles-Emmanuel et Lesdiguières faisaient une entrée triomphale dans la ville qu'ils n'avaient sauvée qu'à force d'énergie et de ténacité. On grava sur la porte de Verrue une inscription qui célébrait le glorieux exploit de l'armée alliée :

Ludovico XIII auxiliante,
Carolo Emanuele imperante,
Victore filio propugnante,
Hispano, Germano, Sarmata Italoque profligato,
Verruca servata.

Sur un arc de triomphe élevé dans la ville on lisait ces mots :

Verrucæ oppidum
Carolo Emanuele, Sabaudiaë duce, solo propugnante,
Incassum tentatum ¹.

L'éloge était mérité, mais il était incomplet : Lesdiguières devait en avoir sa part comme Charles-Emmanuel. L'opinion publique, qui n'avait point contre le connétable les rancunes tenaces du Savoyard, fut plus juste à son égard ; un pamphlet italien faisait dire à l'Espagne que l'échec de Verrue était dû à la bravoure du duc de Savoie et de cet autre éternel ennemi de sa puissance, qui avait vieilli sans jamais désarmer devant les Espagnols ².

Après la victoire de Verrue, qui eut en France un grand reten-

des Espagnols. Paris, 1625, in-12 (*Actes et Corresp.*, III, 348-350). — Lettre de Son Altesse au Rôy (*Actes et Corresp.*, III, 351, 352, et *Merc. franç.*, XI, 993-996). — Nani, I, 360. — *Actes et Corresp.*, II, 423, 424. — Ricotti, IV, 202-205. — Bouchet, 122-124.

1. *Merc. franç.*, XI, 1002.

2. *Consiglio di Stato sopra la fuga dei Spagnuoli di Verrua*. Turin, 1625. — « Quest' altro mio fatale nemico aggradito e invecchiato alle mie spese. »

tissement, le connétable fit raser les fortifications élevées par les Espagnols autour de la ville et il franchit le Pô pour se diriger vers Santhià. L'impétueux Charles-Emmanuel voulait profiter de l'impression profonde causée par les événements de Verrue pour frapper un grand coup sur l'ennemi ¹. Il forma le projet d'attaquer le Milanais par la vallée du Tessin, pendant que les Vénitiens se jetteraient sur les vallées de l'Oglio et de la Chiese, et il proposa au connétable de prendre hardiment l'offensive. On enlèverait la place de Novare, on occuperait facilement le duché de Milan qui attendait les Franco-Piémontais comme des libérateurs ². Le chevalier de Valençay fut envoyé à Paris pour informer Louis XIII de ce qui venait de se passer en Italie et le supplier de permettre à Lesdiguières de marcher en avant ³. Mais le connétable est vieux, usé et malade; il n'a plus l'ardeur impétueuse des premiers jours; surtout il sait que la Cour de France est en proie à toutes sortes de difficultés, qu'une agression ouverte contre le Milanais serait peut-être désavouée. Il ne veut rien faire sans être hautement approuvé par le gouvernement français. Il écrit au roi pour lui annoncer les projets du duc de Savoie, en montre les avantages, mais n'en cache point les inconvénients et les difficultés, parle des compétitions et des désordres qui règnent dans son armée et qu'il ne peut réprimer ⁴. Quelques jours après, devant les promesses sincères de Charles-Emmanuel et ses efforts pour réunir une puissante armée, il semble revenir à l'idée d'une campagne vigoureuse. Il supplie Sa Majesté de ne pas procéder avec trop de rigueur à l'égard des révoltés de la Rochelle, de ne pas perpétuer en France la guerre civile qui fera le jeu des Espagnols. Il faut à tout prix combattre les visées ambitieuses de l'Escorial, se mettre à la tête de ceux qui, en Europe, veulent arrêter ses progrès inquiétants. Sans doute ses ennemis l'accuseront encore de vouloir favoriser ses anciens coreligionnaires; mais il n'obéit qu'à la voix de sa conscience en suppliant le roi de travailler à la pacification du royaume et à sa

1. *Discorso interno a quello che potrà succedere nella presente guerra in Italia.* Turin, 1625.

2. *Arch. di Stato (Negoz. con Venezia)*, mazzo I, n° 7. Istruzione allo Scarnafigi. — Videl, II, 362.

3. *Ibid.* (*Negoz. con Francia*), mazzo VIII, n° 25. Istruzione al cavaliere di Valençay.

4. *Actes et Corresp.*, II, 424-428. — De Silhon, *Divers Mémoires concernant les dernières guerres d'Italie.* Paris, 1669, in-12, p. 10, 11.

grandeur extérieure ¹. Mais, malgré tous ses efforts, le gouvernement français était décidé à ne pas jouer encore avec l'Espagne la partie décisive. Lesdiguières comprit qu'il ne serait pas soutenu et il refusa de suivre le duc de Savoie dans ses plans audacieux. Le 17 décembre ², les deux alliés signaient un dernier accord à Santhià. On décida que, si Louis XIII et les Vénitiens y consentaient, l'invasion du Milanais se ferait au mois de février. Quelques jours après (le 24 décembre), Lesdiguières quittait Charles-Emmanuel après lui avoir solennellement promis de revenir au printemps ³ : il ne devait jamais repasser les Alpes.

La dernière campagne du connétable en Italie n'avait guère été glorieuse. Sans doute, il avait encore montré, au début de l'expédition, quelque chose du merveilleux talent et de la vigoureuse énergie du redoutable chef de bandes qui avait tant de fois parcouru en vainqueur les plaines du Pô. Mais la maladie l'avait terrassé; il est difficile de reconnaître dans la retraite de Bestagno celui qui n'était jamais plus redoutable qu'aux jours de péril. D'ailleurs ses efforts étaient paralysés par l'incertitude de la politique française, et le capitaine se ressentit de l'indécision de nos hommes d'État. Réduit à attaquer Gênes quand il voulait se jeter sur le Milanais, obligé de ne faire qu'une diversion quand il voudrait une guerre décisive, il hésite, tâtonne, sait vaincre, mais ne sait pas profiter de la victoire, refuse de marcher sur Gênes quand un coup d'audace peut enlever la ville, ne sait point se mettre au-dessus des jalousies mesquines d'un allié aussi décidé qu'il est lui-même timide et circonspect. Retrouvant toute son heureuse audace dans sa marche sur Verrue, il retombe dans ses hésitations quand il s'aperçoit que le cabinet français ne cherche qu'à dégager la Valteline. Il manque ainsi, un peu par sa faute et beaucoup par la faute des circonstances, cette glorieuse entreprise qu'il rêvait depuis tant d'années comme le couronnement de sa carrière militaire et dont la mort allait bientôt lui ravir la dernière espérance. Il sent bien que le grand obstacle qui retarde la guerre contre l'Espagne, c'est la révolte protestante, et c'est avec la plus grande sincérité et le plus grand

1. *Actes et Corresp.*, II, 430, 431.

2. C'est la vraie date de la convention de Santhià, que les éditeurs de sa correspondance datent du 27 décembre (II, 432). L'original est aux archives de Turin, *Negoz. con Francia*, mazzo supplém., LV. — Ricotti, IV, 206.

3. Bouchet, p.

patriotisme qu'il intervient en faveur de la Rochelle, supplie le roi d'épargner les Français pour ne frapper que les ennemis ¹. Richelieu a tort de railler « le bonhomme peu zélé et catholique de légère teinture ² », de l'accuser d'avoir mal conduit à dessein les opérations militaires en Italie pour obliger le roi à traiter avec les huguenots. Il ne demandait au contraire un pardon généreux pour les rebelles qu'afin de donner à la France un seul ennemi à combattre, l'Espagne. Il revint de cette campagne moins amoindri que mécontent de lui-même et des autres. On sait comment la France songea à éluder les promesses du connétable et comment Richelieu, afin de pouvoir abattre le parti protestant, se décida à faire la paix avec l'Espagne. Le duc de Savoie eut vent des projets du cardinal ; il s'empressa de se plaindre, à la Cour de Paris, du départ du connétable. Il envoya le marquis de Saluzzola à Lesdiguières pour le supplier de défendre les intérêts de la Cour de Savoie ³. Tout fut inutile, et, le 5 mars 1626, le cardinal signait avec l'Espagne le traité de Monzon ⁴. Dès lors, Charles-Emmanuel, indigné de la « prodigieuse trahison » de la France, essaie d'organiser en Italie une ligue dont la France ne fera point partie. Il ne songe plus à faire intervenir le connétable, dont il connaît et comprend l'impuissance, que pour faire dissoudre et renvoyer ces régiments français dont il n'a pu se servir avec lui ⁵. Le rêve qu'avait fait Lesdiguières, à la paix de Brusol, venait de s'évanouir.

1. Avenel, II, 97-99.

2. *Mém. de Richelieu*, 358.

3. *Arch. di Stato (Negoz. con Francia)*, mazzo VIII, n° 27. Istruzione del duca al marchese di Saluzzola inviato presso il contestabile. — *Ibid.*, 31.

4. Siri, 92-113. — Capriata, 587-590. — De Silhon, II, p. 1-112. — Ricotti, IV, 211, 212.

5. *Arch. di Stato (Negoz. con Francia)*, mazzo VIII, n° 30. Istruzione del duca al Cavoretto, inviato presso il contestabile. Nos 32 et 33. Il duca al Cavoretto.

CHAPITRE XXII

LES DERNIERS MOMENTS DU CONNÉTABLE

(1626)

Nouvelle révolte des protestants dauphinois. — Lesdiguières marche contre les rebelles, gagne Brison, assiège Soyans et Mévouillon. — Maladie et mort du connétable à Valence. — Ses funérailles solennelles. — Son testament.

Au commencement du mois de janvier, le connétable arrivait à la Mure, et, quelques jours après, il faisait une entrée triomphale à Grenoble ¹. Il put voir aussitôt que Richelieu n'avait pas tort de vouloir en finir à tout prix avec la résistance des protestants. De nouveaux mouvements venaient, en effet, de se produire dans la région du Rhône. Les protestants du Vivarais, profitant de l'absence du connétable, s'étaient révoltés une seconde fois sous le commandement de Brison. Ils s'étaient emparés du Pouzin, établissaient des péages et des impositions sur le Rhône, faisaient des incursions dans le voisinage. Ils s'entendirent avec Montauban de Gouvernet qui se souleva en Dauphiné, renforça la garnison de Mévouillon et s'établit fortement dans la place de Soyans. Les révoltés des deux provinces eurent soin d'assurer leurs communications en élevant, sur la rive gauche du Rhône, le fort de la Poule. Le connétable essaya de parlementer avec les rebelles; il envoya Des Fons à Brison et le vicomte du Cheylar à Gouvernet, pour les ramener dans la voie du devoir ². Rien ne put les décider. Alors Lesdiguières, qui s'était avancé jusqu'à

1. Arch. de Grenoble, BB. 93, fol. 4, 5.

2. Videt, II, 365. — *Hist. du Languedoc*, XI, 1001, note 6 de M. J. Roman.

Valence, revient en toute hâte à Grenoble et se prépare à intervenir vigoureusement. Il avait laissé à Lorient une brigade de sa compagnie de gendarmes commandée par Chambillac, afin d'empêcher les courses des huguenots à travers la campagne. Brison s'en débarrasse par un habile stratagème : il envoie dire à Chambillac qu'il négocie avec Lesdiguières, qu'il s'engage à ne commettre aucun acte d'hostilité tant que dureront les pourparlers, endort ainsi sa vigilance, puis franchit le Rhône pendant la nuit, tombe sur la petite troupe sans défense, tue Chambillac et fait les soldats prisonniers ¹. Lesdiguières, furieux, arrive aussitôt à Valence, force Brison à lui rendre ses soldats et à déclarer libre la navigation du Rhône. Mais il ne se contente point de cette réparation, il forme le projet de venger durement cet attentat et, comme il l'écrit à ce moment aux consuls de Lyon, « d'éteindre le mal en sa source ² ».

Il convoque l'assemblée des dix villes du Dauphiné, lui ordonne d'équiper immédiatement des troupes en attendant le retour des régiments qu'il fait venir d'Italie ³. Il prescrit à toutes les communautés de la province de fournir des vivres et des chevaux pour le service du roi ⁴. Il mande au sieur de Brigandières de lever sur-le-champ, à Grenoble, une compagnie de cent hommes d'armes pris dans la milice bourgeoise, de leur faire donner des mousquets, de la poudre, un tambour et un fifre et de les acheminer rapidement vers le Valentinois où il réunit une armée contre les rebelles ⁵. Il fait fortifier, en quelques jours, la plupart des places de la province, notamment la capitale ⁶. Il ordonne des levées de gens de pied en Suisse, dans les cantons qui continuent à être ses fidèles alliés ⁷. Sans doute, comme le lui faisait remarquer Bassompierre, ce n'était là qu'un mouvement sans importance, et Montauban n'avait enlevé que quelques « bicoques » dans les Baronnie ⁸; mais la révolte pouvait devenir sérieuse et il importait de l'étouffer dans son germe. Il permit

1. Videt, II, 365, 366.

2. *Actes et Corresp.*, II, 433.

3. *Ibid.*, II, 434.

4. Arch. de l'Isère, A. 2346, fol. 384.

5. Arch. de Grenoble, BB. 93. Invent. p. 129. Lettre du 23 janvier. — Sur les réclamations des consuls, il consentit à exempter la ville de cette levée onéreuse. (Lettre du 25 janvier.)

6. *Ibid.*, BB. 93, fol. 67.

7. *Actes et Corresp.*, II, 437.

8. *Ibid.*, II, 440, note 1.

aux habitants des places fortes de se réunir en armes, de faire bonne garde et d'empêcher les réformés de s'emparer de leurs villes ¹. Il part de Grenoble vers la fin du mois de février et se dirige vers Soyans.

La place forte de Soyans était située sur un coteau qui domine le village du même nom. Montauban s'y était jeté, et, comptant sur les secours de Brison qui campait sur l'autre rive du Rhône, il avait juré de bien se défendre. Lesdiguières, qui veut en finir promptement avec cette bicoque, fait de grands préparatifs, réunit une solide armée à Valence, ordonne aux habitants de toutes les communautés voisines d'accourir immédiatement pour réparer les routes et les rendre praticables à son artillerie ². Il paraît en personne devant la petite place et en commence l'investissement. Il dresse ses batteries, canonne pendant plusieurs jours la place et lance le capitaine de Limans contre une demi-lune qui défendait les approches du Château ³. Mais les abords de la place ont été mal explorés; les gens de pied du connétable sont accueillis par de violentes mousquetades et repoussés avec des pertes sérieuses. Lesdiguières n'en poursuit pas moins vigoureusement le siège commencé; il écrit au père du jeune Limans, tombé glorieusement pendant l'action, une lettre où il le félicite d'avoir eu un fils qui a su faire son devoir ⁴. Il fait saisir et confisquer les biens de Montauban ⁵ et s'efforce surtout d'empêcher les protestants du Vivarais de lui porter secours. Apprenant que les gens de Brison se remuent et qu'ils préparent une attaque contre l'armée royale, il se tient sur ses gardes, passe une nuit entière botté et éperonné, prêt à monter à cheval; mais l'ennemi ne paraît point. Pendant ce temps, le canon bat sans relâche le Château; les arquebusiers de Lesdiguières occupent toutes les positions environnantes. Le cinquième jour du siège, les protestants, désespérant d'être secourus, se retirent par un précipice, et le lendemain, la place est occupée ⁶. Une solide garnison fut établie dans la ville, sous le commandement du vicomte du Cheylar, et les habitants furent chargés de l'entretenir ⁷.

1. *Actes et Corresp.*, II, 442.

2. *Ibid.*, II, 443.

3. *Ibid.*, II, 443, 444.

4. *Ibid.*, II, 444.

5. *Ibid.*, II, 445.

6. *Videl*, II, 370.

7. *Actes et Corresp.*, II, 456.

Cependant, Lesdiguières tâchait de ramener à la cause royale *le brave Brison*, qu'il avait toute sorte de raisons pour croire fort peu attaché au parti réformé ¹. Tandis que Beaufort intriguait vivement auprès du chef des révoltés du Vivarais, Lesdiguières hâtait les préparatifs militaires qui devaient appuyer ses négociations. Il faisait sonner bien haut que l'armée française, cantonnée en Piémont, était sur le point de repasser les Alpes et de marcher contre les huguenots. Brison, effrayé, envoya auprès du connétable un ministre de Privas qui devait continuer avec lui les négociations commencées, mais qui était chargé en même temps de voir ce qu'allait faire l'armée de Piémont. Le ministre arrive à Grenoble et vient secrètement demander des renseignements au secrétaire de Lesdiguières. Videt prévient aussitôt le connétable, qui lui dicte la réponse à faire : l'armée française aura franchi les Alpes au mois de juillet, et si elle ne peut venir à temps, on est décidé à faire immédiatement des levées en Dauphiné. Le propos fut fidèlement rapporté à Brison, qui se trouva fort perplexe. Dans son entourage, les uns lui conseillaient de se soumettre à Lesdiguières; les autres, jaloux du connétable, lui affirmaient qu'en prolongeant la résistance, il pourrait traiter sans lui et s'assurer de meilleures conditions ². Mais les renseignements qui lui arrivent du Dauphiné sont inquiétants : Lesdiguières continue ses préparatifs, fait venir de Suisse des quantités de poudre et de munitions ³. Devant la pénurie du trésor royal, il n'hésite pas à faire l'avance de sommes considérables, dont le montant lui est fourni par un banquier de Lyon, pour l'équipement des forces qui doivent opérer dans le Vivarais ⁴.

En même temps il travaille secrètement la noblesse du Vivarais, s'entend avec un gentilhomme qui doit lui livrer la place du Pouzin. Tout est concerté à l'avance; on doit s'emparer des portes de la ville, avertir à l'aide de deux fusées l'armée du connétable et lui livrer la place. Brison parvint à découvrir et à déjouer le

1. Rohan formule timidement (p. 553) et dom Vaissette précise une accusation des plus graves contre Lesdiguières (XI, p. 1001). Ils prétendent que le connétable, se sachant fort mal en Cour, et cherchant un prétexte pour rester en Dauphiné, engagea Brison à tenir bon dans le Pouzin. Rien, dans sa correspondance, ne nous autorise à le croire. — Voir une note de J. Roman dans l'*Hist. du Languedoc*, XI, p. 1001, note 6.

2. Videt, II, 371, 372.

3. *Actes et Corresp.*, II, 448, 449.

4. Biblioth. de Grenoble, mss, R. 6353. État des deniers avancés par M. le connestable.

complot; mais le chef huguenot, effrayé, consentit à négocier secrètement avec Lesdiguières. Un premier traité, signé le 6 juillet, stipula que l'on accorderait à Brison amnistie pleine et entière, que le Château et la citadelle du Pouzin seraient rasés, qu'on donnerait au capitaine protestant 40 000 écus et le brevet de maréchal de camp¹. Des otages furent donnés de part et d'autre; parmi ceux de Lesdiguières figuraient deux frères de la connétable. Un accord définitif fut signé le 27 juillet suivant. On ajouta aux articles du traité précédent que les habitants du Pouzin ne seraient nullement inquiétés, qu'ils seraient exemptés du logement des gens de guerre et qu'ils pourraient exercer leur culte². Le connétable ordonna aussitôt au commissaire des guerres de payer à Brison les sommes convenues, s'en fit donner un reçu en bonne et due forme³. Il prit rapidement possession des places fortes du Vivarais et tout rentra dans l'ordre sur la rive droite du Rhône. Cette heureuse négociation, très habilement conduite, fit grand bruit en France; tandis que les protestants accusaient hautement Brison d'avoir trahi leur cause en se faisant le complice d'un renégat, Richelieu le félicitait de s'être rendu aux conseils de Lesdiguières⁴; Louis XIII approuvait ce que venait de faire le connétable, et le cardinal disait à son secrétaire Chapolay : « Monsieur de Lesdiguières a fait action de monsieur de Lesdiguières⁵ ».

Mais la place de Mévouillon tenait toujours; Montauban s'y était jeté à la tête d'une troupe de huguenots décidés à résister énergiquement aux efforts du connétable. Cette solide citadelle se dressait au sommet d'un rocher, surmonté d'un plateau cultivé qui pouvait fournir à la garnison les vivres dont elle avait besoin. Des casemates creusées dans le roc, de solides remparts de pierre en faisaient une place réputée imprenable. Mais Lesdiguières accourut devant la ville et commença aussitôt les opérations du siège. Il fit venir des munitions à dos de mulet par Grenoble et le Monestier-de-Clermont⁶ et commença le feu. Les assiégés, décimés par une violente canonnade, ne tardèrent pas à être réduits aux dernières extrémités. Montauban suivit bientôt l'exemple de Brison,

1. *Actes et Corresp.*, II, 449, 450. — Videt, II, 374.

2. *Actes et Corresp.*, II, 451-453. — *Merc. franç.*, XII, 457-459.

3. *Merc. franç.*, XII, 459-461.

4. Avenel, II, 335.

5. *Hist. du Languedoc*, XI, 1002. — Rohan, 553. — Videt, II, 373, 374.

6. Arch. de Grenoble, BB. 93. Invent., p. 130.

rendit la place moyennant mille livres et la remit entre les mains d'un exempt des gardes de Lesdiguières ¹. Pendant qu'il s'efforçait ainsi de faire disparaître les dernières traces de la guerre civile dans sa province, le connétable n'oubliait aucun des intérêts du Dauphiné et de la France, répartissait entre les provinces voisines de la frontière les troupes qui venaient de repasser les Alpes ², correspondait activement avec Bassompierre et avec le duc de Savoie pour les affaires de la Valteline. Déjà il songeait à reprendre les projets qu'il n'avait abandonnés qu'à regret; déjà il intriguait à Paris pour qu'on lui permit de tirer de nouveau l'épée contre l'Espagne et de marcher au secours de la Savoie ³. Mais le moment était venu pour lui de quitter ces longs espoirs qu'il avait vainement caressés; ce n'était pas au dernier connétable de France qu'il était réservé de porter à l'éternelle ennemie de la puissance française le coup qui devait enfin la terrasser.

Le connétable avait toujours été d'une constitution vigoureuse, et, malgré les fatigues de la campagne d'Italie, il semblait porter allègrement le poids de ses quatre-vingt-trois ans. Pourtant son corps robuste avait subi plus d'une fois les atteintes de la maladie. La guerre de partisans qu'il faisait jadis dans la région des Alpes était particulièrement pénible : marcher à travers les neiges à la tête de ses troupes, franchir les torrents à la nage, coucher sur la dure, passer plusieurs semaines sans quitter la casaque, vivre de peu par sobriété et pour l'exemple, tout cela avait fini par user ce corps de fer et ces muscles de montagnard. Depuis de longues années il souffrait de douleurs rhumatismales contractées pendant les froides nuits des Alpes ⁴; il allait souvent aux eaux de la Motte et avait l'habitude singulière de prendre des bains de vendance au château de la Frette ⁵. Pendant les derniers jours du siège de Mévouillon il fut saisi, à Valence, d'un violent accès de fièvre et d'une diarrhée inquiétante. On était alors au cœur de l'été; la chaleur était insupportable, les maladies décimaient l'armée et la population de la ville; le connétable et le comte de Sault avaient été atteints comme les autres. Davin, l'habile médecin du

1. Bouchet, 132-144. — Videl, II, 375. — *Merc. franç.*, XII, 461, 462. — Mss de Grenoble, R. 6353.

2. *Actes et Corresp.*, II, 451.

3. Bassompierre, III, 237.

4. *Actes et Corresp.*, III, 137.

5. B. N., FF., 23198, fol. 248. Lettre de Saint-Julien, 10 octobre 1604. « M. des Diguières s'est allé baigner dans la vendance à une lieue d'icy (la Frette). »

connétable, redoubla d'efforts et de soins pour calmer la fièvre qui le minait. Mais la solide constitution du maréchal avait été profondément ébranlée par la rude secousse qu'il avait reçue l'année précédente, pendant la campagne d'Italie. Le mal fit en quelques semaines des progrès alarmants. Le connétable sut se montrer aussi ferme devant la mort qu'il l'avait été sur les champs de bataille. « Je suis prêt, disait-il, à obéir sans contrainte à tout ce qu'il plaira à Dieu d'ordonner de moi. » Ses aumôniers lui administrèrent les derniers sacrements et l'on crut un instant que tout était fini. Cependant, vers le commencement du mois de septembre, le corps de fer du rude lutteur parut prendre le dessus. La province, qui suivait avec anxiété les phases de la maladie, crut à une prochaine guérison, et les adresses affluèrent¹. La connétable, qui était tombée malade à son tour et qui souffrait surtout de ne pouvoir prodiguer ses soins à son mari, se montra vivement touchée de ces témoignages d'affection et de sympathie². Déjà le malade reprenait sa bonne humeur et semblait revenir à la vie. Le curé de la paroisse étant venu lui administrer de nouveau les sacrements, celui que Richelieu appelait « un catholique de légère teinture » lui dit avec une pointe de malicieuse ironie : « Monsieur le curé, faites-moi faire tout ce qu'il faut ». Quand la cérémonie fut terminée : « Est-ce là tout ? dit-il. — Oui, Monseigneur. — Alors, adieu, monsieur le curé, en vous remerciant³. »

Mais bientôt la maladie reprit son cours et l'on ne se fit plus aucune illusion dans l'entourage de l'illustre malade. Lesdiguières s'en faisait moins que personne, et comme son médecin lui faisait remarquer qu'il en avait vu de plus malades que lui se remettre rapidement : « Peut-être, répondit-il en souriant, mais ils n'avaient pas quatre-vingt-cinq ans comme moi ». A l'approche du fatal dénouement, il fut pris d'un violent remords en songeant aux défaillances d'une existence qui n'avait pas été sans tache. Il rappela à Bouffin, son exécuteur testamentaire, qu'il entendait ne pas laisser entre les mains de ses héritiers les biens d'Eglise

1. Arch. de Grenoble, BB. 93. Invent., p. 130. Lettre des consuls de Grenoble, 15 septembre.

2. *Ibid.* Lettre du 28 septembre.

3. Tallemant, I, 160. Le récit de Tallemant est particulièrement intéressant, parce qu'il en tenait les détails de Besançon, le secrétaire du connétable. Il est peut-être plus vrai, dans sa brièveté, que le récit trop édifiant de Vidal.

qu'il avait pu injustement acquérir, qu'il fallait les restituer à leurs légitimes propriétaires et affecter une partie de leurs revenus à l'entretien de l'hôpital de Vizille¹. Mais l'âpre huguenot sembla reparaitre un instant lorsqu'il reçut la visite des moines de Valence à qui il venait de donner 4000 écus. Ils lui en demandaient davantage, lui promettant le paradis en récompense. « Voyez-vous, mes pères, répondit le malade, si je ne suis sauvé pour 4000 écus, je ne le serai pas pour 8 000. Adieu². »

Sans se laisser abattre par le mal qui le torturait, on le voyait causer tranquillement avec ses amis et ses serviteurs, signer des ordonnances relatives au désarmement du Vivarais et au logement des troupes revenues d'Italie³, régler l'occupation de Mévouillon et fixer les conditions du traité signé avec Montauban. Vainement on fit les plus grands efforts pour calmer les souffrances qu'il supportait avec une héroïque fermeté. On avait fait venir auprès de son médecin ordinaire les plus célèbres chirurgiens du temps, Sarrasin de Lyon et Villeneuve de Valréas. Tout fut inutile; quand les membres du Parlement vinrent lui faire une visite pour lui faire leurs souhaits de prompt rétablissement, ils furent frappés des ravages de la maladie et de son admirable constance à les supporter. Le 27 septembre, sentant sa fin approcher, il se confessa et communia, puis s'assoupit profondément. Mais telle était la prodigieuse force de volonté du vieux capitaine, tel était, au milieu des souffrances de l'agonie, le souci que lui inspiraient les affaires de ce roi de France si fidèlement et si obstinément servi, que lorsque Videt, son secrétaire, entra dans sa chambre, il lui demanda des nouvelles de Mévouillon et montra une joie profonde en apprenant que Sa Majesté était obéie. Mais le mal faisait de rapides progrès. Le curé de la ville et le gardien des capucins lui administrèrent l'extrême-onction pendant que le vieux connétable levait péniblement vers le ciel ses bras appesantis et répétait, d'une voix affaiblie, les prières des religieux. Le 28 au matin, vers sept heures et demie, le dernier connétable de France expirait doucement. Il mourait dans cette maison du chanoine Rosset où,

1. Videt, II, 378. C'est probablement d'après les dernières volontés du connétable que l'on voit Créquy contribuer, l'année suivante, pour une somme de 500 livres, à la construction de l'hôpital général de Grenoble. — Archives hospitalières de Grenoble, E. 30. Invent., p. 113.

2. Tallemant, I, 160.

3. *Actes et Corresp.*, II, 457-459.

soixante-quatre ans auparavant, Lamotte-Gondrin avait été assassiné. C'est là qu'avaient commencé les guerres religieuses du Dauphiné, c'est là que finit celui qui avait grandi par elles et qui avait eu la gloire d'en arrêter le cours et d'en adoucir les résultats. Comme l'écrivait son confesseur, une grande lumière venait de s'éteindre en France¹.

Le corps du connétable, étendu sur un lit de parade, resta exposé pendant toute la journée, gardé par huit religieux à genoux qui psalmodiaient des prières. Une foule recueillie vint contempler les traits de celui qui, pendant tant d'années, avait régné en maître dans la province. Le soir, maître Toussaint Jolliot, le chirurgien du connétable, l'embauma avec l'aide des médecins Tardy et Villeneuve. On le mit dans un cercueil de plomb et on le transporta dans l'église cathédrale de Valence; le peuple de la ville, le clergé, la noblesse accompagnaient le convoi. Il resta jusqu'au 11 octobre sous une chapelle ardente, au milieu du chœur tendu de noir. Le 12, il y eut un office solennel auquel assistèrent Créquy et le comte de Sault. Le maréchal s'était rendu à Grenoble, où le corps de ville était venu lui offrir ses condoléances et s'entendre avec lui pour les cérémonies des funérailles². La dépouille du connétable fut transférée dans la capitale du Dauphiné, au milieu d'un énorme concours de population. Le cercueil fut placé dans la salle basse de l'hôtel de la Trésorerie, sous un grand dais de velours noir avec les armes de la maison de Bonne. Il resta plusieurs jours exposé; six soldats suisses et six français montaient continuellement la garde, assistés d'un grand nombre de religieux et de gentilshommes.

Le 19, eurent lieu les obsèques. A la tête du convoi marchaient le prévôt des maréchaux, la milice urbaine, les piques renversées, les tambours et les drapeaux voilés de crêpe. Puis venaient deux cent quatorze pauvres, vêtus de casaques noires, portant des flambeaux

1. Videt, II, 375-385. — Bouchet, 147-150. — *Mercure franç.*, XII, 476-482. *Lettre d'un père capucin, contenant le récit de la mort du connestable.* — *Actes et Corresp.*, III, 465 et suiv. — *Récit véritable sur la mort de monseigneur le connétable de France.* Lyon, 1626, in-8°. — *Lettre du sieur de Vergues, prieur de Sainte-Marie-de-Bellevue, à messieurs de la province du Dauphiné, en laquelle est contenu au vrai toutes les actions vertueuses et chrestiennes que le grand connestable de Lesdiguières a pratiquées en sa maladie dernière, etc.* Grenoble, 1626, in-8°. — *Discours sur la mort de messire François de Bonne, duc de Lesdiguières, pair et connestable de France, au Roy par le sieur Pelletier.* Paris, 1626, in-8°. — Arch. Drôme, E. 2756. Invent. III, p. 17.

2. Arch. de Grenoble, BB, 93. Invent., p. 130.

aux armes du connétable et de la ville; les mandeurs de ville avec leurs clochettes et leurs écussons sur la poitrine; les archers de la connétablie avec leurs carabines renversées; tous les ordres religieux de Grenoble : capucins, récollets, augustins, minimes, jacobins et cordeliers. Les pages du connétable conduisaient par la bride six chevaux couverts de serge noire. Les domestiques, les secrétaires, les gens de la maison de Lesdiguières marchaient en tête de ses cheveu-légers. Plusieurs gentilshommes portaient les différentes pièces de son armure : les éperons dorés, les gantelets, la cotte d'armes, l'écu blasonné, le heaume doré et l'épée royale. Puis s'avançaient le chapitre et l'évêque de Grenoble, plusieurs gentilshommes portant sur des carreaux de velours le collier et le manteau du Saint-Esprit, la couronne et le manteau ducal. Le corps était porté par six soldats suisses et entouré d'un groupe d'arquebusiers, les armes renversées. Les coins du drap étaient tenus par les parents du défunt, le baron de Vitrolles, le comte d'Auriac, le baron d'Auriac et le vicomte de Tallard. Le deuil était conduit par le maréchal de Créquy et le comte de Sault, qui portaient le collier de l'ordre et le grand manteau traînant à terre. Le cortège se terminait par les magistrats du Parlement en robe noire et les membres du corps de ville.

Le convoi s'avança lentement par la place Grenette, la rue Neuve et entra à Notre-Dame, où l'on chanta l'office des morts. Le lendemain, on célébra un service solennel, et le jésuite Grillot prononça l'oraison funèbre du connétable. Nous n'avons pas conservé le discours du religieux : il dut être ce que furent les innombrables pièces de ce genre que fit éclore la mort de Lesdiguières, c'est-à-dire plein à la fois d'hyperboles extravagantes et d'éloges mérités. Un moine jacobin, s'inspirant sans doute du discours de Grillot, célèbre les vertus du connétable en prenant pour texte ces mots de l'Écriture : « *Mortuus est in senectute bonâ, plenus dierum et divitiis et gloria* ¹ ». Il exalte celui qui à « l'heure d'un Alexandre et à la force d'un César » joignit la puissance d'un Xerxès, la prospérité d'un Auguste, la richesse d'un Crésus, et la conversion d'un Constantin; il montre « les larmes de la France, les sanglots du Dauphiné, les soupirs de Grenoble ». Le cœur de Lesdiguières resta dans cette église où il avait abjuré;

1. Ap. Bouchet, 157-158. — Cf. *Oraisons funèbres de François de Bonne, duc de Lesdiguières, connétable de France*, par Claude Brenier, jésuite. Grenoble, 1626, in-12.

son corps fut transporté solennellement au château des Diguières, dans un riche tombeau que le connétable avait fait faire depuis longtemps par le sculpteur Richier. Sur un large soubassement de marbre noir, quatre bas-reliefs représentaient la prise de Grenoble, la bataille de Pontcharra, le combat des Molettes et la prise de Barraux; au-dessus, un grand tombeau de marbre, avec la statue couchée du connétable revêtu d'une armure magnifiquement sculptée ¹.

La mort de Lesdiguières avait été pleurée de la France tout entière comme un malheur national. Poètes et prosateurs, catholiques et protestants, tous se tournèrent vers cette ville de Grenoble, où l'on rendait les derniers honneurs à celui en qui avait battu pendant près d'un siècle l'âme du Dauphiné. Dans le concert de lamentations qui s'éleva dans toute la France, dans cette multitude d'éloges funèbres et d'épitaphes, il y eut sans doute bien des hyperboles violentes, bien des exagérations ridicules; mais on y trouve parfois la sincérité dans la douleur et la vérité dans l'éloge. L'un fait verser à sa fille bien-aimée des torrents de larmes, peint la désolation sans bornes de la France, pleure le jour funeste où la patrie a perdu son plus ardent défenseur :

*O funesta dies atroque notanda lapillo
Quæ regni columen deliciasque rapit* ².

L'autre vante le patriotisme de celui qui s'appelait si justement François et dont la mort « est si *bonne* et si précieuse, puisqu'il est mort en Dieu ³ ». Pelletier le montre comme « un éternel exemple à la postérité » et exprime le vœu de voir le connétable reposer aux pieds de Henri IV comme Du Guesclin reposait aux pieds de Charles V ⁴. Tous célèbrent les rares qualités du capitaine, la bravoure du soldat, la sagesse du politique, la bonté de

1. Ce tombeau est aujourd'hui à la préfecture de Gap où, comme le rappelle une inscription, il fut transporté le 27 thermidor de l'an VI. (*Actes et Corresp.*, III, 500-501.) Pilot, *Notice sur Richier* (*Bull. Soc. Stat. Isère*, sér. III, t. IV, p. 14-23). Sur les funérailles de Lesdiguières, voir : Videl, II, 386-395. — *Merc. franç.*, XII, 491-495. — Bouchet, 147-152. — *Actes et Corresp.*, III, 471-474. — Arch. de Grenoble, BB. 93. Invent., p. 130. — *Récit véritable sur la mort de M. le conestablé de France*. Lyon, 1626, in-8°.

2. *Lacrymæ Franciscæ Bonnæ, uxoris Caroli Crequii, Paris et marescalli Franciæ, ad tumulum Francisci Bonnæi*, etc. (par Salvaing de Boissieu). Gratanopoli, 1626, in-4°, p. 4.

3. Ap. Bouchet, 158.

4. *Discours sur la mort de messire François de Bonne*, etc., p. 4.

l'homme. Relevons du moins, au milieu de cette bavarde explosion d'une douleur dont le lyrisme n'exclut point la sincérité, un éloge aussi justement mérité qu'heureusement exprimé :

Il a toujours cherché l'honneur dans le devoir ¹.

Lesdiguières avait depuis longtemps songé à ses derniers instants et avait disposé de la fortune énorme qu'il laissait après lui. Son fils unique, Henri-Emmanuel, était mort de bonne heure ; sa fille Madeleine avait épousé le maréchal de Créquy. Il avait eu de Marie Vignon deux filles naturelles, Catherine et Françoise, pour qui il obtint des lettres de légitimation ; « bien qu'elles fussent nées par copulation illicite et adultérine », Henri IV leur avait permis de porter le nom et les armes du maréchal, de recevoir de leur père des legs et des donations ². Catherine épousa François de Créquy, fils de sa sœur Madeleine et du maréchal de Créquy ; Françoise, d'abord fiancée à Montauban, épousa le maréchal de Créquy, veuf de Madeleine. Ces mariages qui avaient pour but de conserver aux Créquy l'immense héritage du connétable ³, excitèrent l'indignation des protestants, qui crièrent à l'inceste. D'ailleurs ils ne furent pas heureux ; Madeleine seule eut des enfants. Pour permettre à ces derniers descendants de Lesdiguières de recueillir l'intégrité de la succession, que revendiquait la dernière survivante, Françoise, les Créquy firent casser plus tard les lettres de légitimation de 1610 ⁴ ; le maréchal de Créquy protesta solennellement contre les prétentions de Marie Vignon « soy disant veuve » du connétable, et déclara qu'il « n'avait jamais tenu son mariage pour valable ⁵ ». Lesdiguières avait fait, en 1613,

1. Ap. Bouchet, p. 184.

2. *Actes et Corresp.*, III, 379-381. — Biblioth. de Grenoble, mss, R. 6356 et R. 5088, fol. 1.

3. Une chanson contemporaine raille l'avidité de Créquy :

Créquy tost ou tard
Dira s'il échappe
La chanson au Pape
De Montélimard,
Pourveu qu'il attrappe
L'argent du vieillard.

4. *Le Passe-Partout des bons Bretons*, composé et augmenté par Robert-le-Diable. » Paris, 1624, in-8°, p. 13. — Le contrat de mariage de François de Bonne et de Créquy est à la Bibl. Nat., FF., 20288, fol. 1230.

5. *Actes et Corresp.*, III, 382-384.

5. Bibl. de Grenoble, mss 5099, fol. 413.

un premier testament, sur lequel il ne tarda pas à revenir : il contenait certaines dispositions que le huguenot avait signées, et que le catholique désavoua, des donations aux églises protestantes, des legs à Montbrun ¹. Un nouveau testament fut fait, au mois de mars 1624; le connétable y demandait à être enterré dans son château des Diguières. Une pension annuelle de 200 livres tournois devait être distribuée aux pauvres de Saint-Bonnet. Des legs étaient faits à la plupart des serviteurs du connétable, à son homme d'affaires Jérémie Mathieu, à son médecin Davin. Sa fortune devait revenir à ses filles Françoise et Catherine, à Marie Vignon qui recevait 10 000 livres tournois de rente, à François de Bonne qui recevait 1 100 livres de rente annuelle et au comte de Sault, son petit-fils ². Des codicilles, ajoutés en 1626, permettaient au comte de Sault d'entrer immédiatement en possession de la fortune de Lesdiguières et instituaient une rente de 400 livres pour la fondation d'un hôpital à Vizille ³. Malgré les efforts du connétable pour assurer à sa famille l'intégrité de son immense fortune, elle ne devait pas tarder à s'émietter entre les mains de parents collatéraux.

1. *Actes et Corresp.*, III, 393-403.

2. *Ibid.*, III, 443-453.

3. *Ibid.*, III, 454-461.

CHAPITRE XXIII

LES DERNIÈRES ANNÉES DE L'ADMINISTRATION DE LESDIGUIÈRES L'HOMME, LE CAPITAINE

Comment il s'occupe des intérêts de la province. — Commerce, justice, administration municipale, pacification religieuse. — A quoi il consacre sa fortune. — Institutions charitables, protection aux savants. — Mouvement artistique dont il est le promoteur. — Portrait de Lesdiguières. — Le soldat, le capitaine. — Comment il comprend et pratique l'art de la guerre. — Son armée; comment elle est recrutée, organisée et commandée. — Ses rapports avec l'ennemi. — Son caractère; les qualités et les défauts de l'homme. — Quel jugement on doit porter sur le connétable.

Il nous reste maintenant à jeter un coup d'œil rapide sur l'administration du connétable en Dauphiné pendant la dernière période de sa vie. Certes l'existence de l'infatigable capitaine, de l'actif politique était trop bien remplie pour qu'il pût se consacrer au bien-être du Dauphiné, autant que le demandaient les intérêts de la province et autant qu'il l'eût lui-même souhaité. Celui qui travaillait en même temps à la grandeur intérieure et extérieure de la France, celui qui cherchait à la fois à calmer les troubles religieux du royaume et à diriger sa politique au delà des monts, qui courait de Grenoble à Paris et de Turin à la Rochelle, ne pouvait guère songer à remplir tous les devoirs de l'administrateur. D'ailleurs, s'il n'avait pas le temps nécessaire à cette œuvre de réorganisation intérieure, il n'avait pas non plus les fonctions officielles qui auraient pu lui permettre d'y travailler d'une manière efficace. Il aspirait ardemment à devenir gouverneur du Dauphiné; il parut même un instant pouvoir le devenir, grâce à

l'influence de Villeroi ¹; mais il ne réussit jamais à supplanter le comte de Soissons et à surmonter les répugnances d'une Cour qu'effraya toujours sa toute-puissance. Il ne fut donc pour les Dauphinois qu'un lieutenant général, mais un lieutenant général plus actif et autrement plus puissant que celui qu'il était chargé de seconder.

On le voit, pendant toute la période qui s'étend de 1610 à sa mort, s'occuper avec ardeur de tout ce qui concerne le gouvernement de la province, intervenir partout avec la même scrupuleuse attention, mais aussi avec le même absolutisme. Il donne une vive extension au commerce de la région dauphinoise, s'oppose à tout ce qui pourrait entraver la liberté de navigation sur le Rhône ². Le pont de Vienne, le seul qui mit en communication les deux rives du fleuve, était en fort mauvais état et demandait de continuelles réparations : il établit un léger droit sur les marchandises qui descendent le Rhône, impose silence aux protestations des consuls lyonnais et finit par reconstruire le pont ³. Il continue ses louables efforts pour établir une Banque à Grenoble, malgré la résistance intéressée du Corps de ville ⁴. Il établit pour la première fois un service de postes entre Grenoble et Montmélian et donne ainsi une impulsion nouvelle aux relations commerciales de la France et de la Savoie ⁵. C'est à lui que s'adressent les marchands qui veulent obtenir une protection efficace, les entrepreneurs qui sollicitent des monopoles ⁶. Les consuls de Grenoble voulaient fermer leur ville à tous les vins qui ne venaient pas de la vallée du Graisivaudan : il déclare que le commerce de toute espèce de marchandises doit être libre, qu'il entend mieux les intérêts de la province que les consuls de la capitale et il finit par les obliger à se rendre à ses volontés ⁷. Il fait relever les digues, construire et réparer les routes, afin que rien ne gêne la libre circulation des marchandises sur la frontière des Alpes ⁸. Comme le capitaine ne perd jamais ses droits et que la province peut toujours être l'objet d'une agression, il veille à sa

1. *Actes et Corresp.*, II, 63, note 1.

2. *Ibid.*, II, 433.

3. *Ibid.*, II, 59-62, 154, 155.

4. Arch. de Grenoble, BB. 81, fol. 133.

5. *Ibid.*, BB. 87, fol. 130 v°.

6. *Ibid.*, BB. 82, fol. 42.

7. *Ibid.*, BB. 86, fol. 34 v°.

8. *Ibid.*, BB. 87, fol. 5.

défense, renforce les garnisons, relève les places fortes. A Grenoble, il agrandit l'arsenal qu'il a fondé, y entasse d'énormes provisions de poudre et de munitions ¹, fait démolir les maisons qui pourraient gêner la défense de la ville ², menace les consuls de fermer les portes, s'ils refusent l'argent nécessaire aux réparations ³. C'est lui qui nomme les gouverneurs des places dauphinoises, de Gap, de Puymore, de Barraux ⁴. Il demande aux villes et à la province les levées dont il a besoin, sait prendre un ton impérieux pour les y contraindre ⁵. Grâce à cette vigilance toujours infatigable, il sait mettre en garde la province contre toute agression extérieure et contre toute révolte intérieure. Il en est récompensé par la reconnaissance profonde que lui témoignent chaque jour toutes les classes de la société. Quand il entre dans une ville, les habitants dressent des arcs de triomphe au pacificateur du Dauphiné. Les écrivains de la province vantent la sollicitude dont il fait preuve tous les jours, la touchante affection dont il prodigue les marques à son Dauphiné. Quand le « venin de la rébellion » se glisse dans le peuple, c'est lui qui apporte l'« antidote » et calme la fièvre des séditions, lui qui, par les seules armes de sa prudence et le seul regard de son autorité, étouffe l'« hydre sans cesse renaissante » et toujours prête à les engloutir ⁶. C'est lui qui calme les discordes, fait jaillir les armées du sol comme Pompée, et arrête, de son *quos ego* impérieux, « le vent de la révolte et les orages de la tourmente ⁷ ». Dans les discours officiels du Parlement, après un timide éloge du gouverneur Soissons, on rend justice aux éclatants services du véritable gouverneur, de celui qui est « le miracle du siècle, le père de la patrie, le protecteur singulier et l'unique restaurateur de la province ⁸ ».

L'une de ses préoccupations les plus ardentes fut en effet d'assurer la pacification religieuse du Dauphiné et d'enlever aux réformés toute idée de pactiser avec les révoltés de la Rochelle. Il publie des ordonnances royales qui promettent la paix aux huguenots, pourvu qu'ils ferment l'oreille aux sollicitations de

1. *Actes et Corresp.*, II, 56. — Arch. de Grenoble, BB. 80, fol. 78.

2. Arch. de Grenoble, BB. 88, fol. 16, BB. 93, fol. 67.

3. *Ibid.*, BB. 82, fol. 54-62.

4. *Actes et Corresp.*, II, 69, 116, 202.

5. *Ibid.*, II, 106. — Arch. de Grenoble, BB. 88, fol. 105-106.

6. *Épithaphe de sainte Paule*, 79.

7. *Portrait de monseigneur le duc d'Esdiqières*, p. 15.

8. *Plaidoyez de maistre Jean Guy Basset*, I, 85-86.

Rohan et de Soubise ¹. Pour tous ceux qui restent dans le devoir, il sait être juste et parfois bienveillant. Il permet aux capucins de Gap d'élever un couvent dans cette ville, mais à la condition qu'ils travailleront à pacifier les esprits ². Il règle des contestations survenues entre les protestants et les catholiques de Pont-de-Veyle ³, engage les synodes à ne pas se départir de la fidélité qu'ils doivent à Sa Majesté ⁴, interdit aux habitants de Nyons toute querelle religieuse ⁵. Avant sa conversion, il donnait tous les ans une certaine somme aux pasteurs de Grenoble; il le fait encore après qu'il est redevenu catholique, et les comptes de son intendant mentionnent le paiement de 100 livres « au ministre de la parole de Dieu, Murat », en même temps que la somme de 1000 livres à l'« aumônier du connétable ⁶ ». Il permet aux ministres de Montélimar d'assister les suppliciés ⁷ et s'efforce d'assurer aux protestants une représentation équitable dans les conseils communaux. Avant d'être catholique, il défend sévèrement aux Jésuites de Lyon de s'établir dans ses terres de Pont-de-Veyle, prescrit impérieusement à son châtelain qui les a accueillis « de changer d'humeur s'il ne veut pas qu'il change de châtelain ⁸ ». Mais, après 1622, il permet aux religieux de venir s'établir à Grenoble ⁹. L'année même où il poursuit sévèrement Montbrun qui a levé l'étendard de la révolte, il fait donner un secours en argent à sa mère, la veuve de son vieux compagnon d'armes décapité pendant les guerres de religion ¹⁰. En tout et partout, il cherche à concilier son respect pour le parti qu'il a abandonné et son aveugle soumission aux ordres de Louis XIII. Il préside à tous les actes importants de la vie provinciale, nomme les baillis qui lui demandent constamment le mot d'ordre ¹¹, convoque à Grenoble l'assemblée des dix villes et lui demande des subsides ¹². Ainsi que nous l'avons vu, il s'est fait octroyer par

1. Arch. de l'Isère, B. 2345, fol. 164.

2. *Actes et Corresp.*, II, 55-56.

3. *Ibid.*, II, 150, 196, 201.

4. *Ibid.*, II, 64.

5. *Actes et Corresp.*, II, 258.

6. Comptes de Jérémie Mathieu, Biblioth. de Grenoble, R. 6150, t. XII, fol. 25, t. XV, fol. 45.

7. Arch. de l'Isère, B. 2345, fol. 177.

8. *Actes et Corresp.*, II, 196, 201, 259.

9. Arch. de l'Isère, B. 2345, fol. 55.

10. Comptes de Jérémie Mathieu, t. XI, p. 34-43.

11. *Actes et Corresp.*, II, 275, 362.

12. *Ibid.*, II, 434. — Archives hospitalières de Grenoble, H. 864.

la reine mère l'administration de la justice en Dauphiné : il s'en occupe activement, force parfois la main au Parlement, demande contre lui des lettres de cachet et l'oblige à plier devant sa volonté ¹. Malgré les réclamations des magistrats, il fait accorder des lettres de grâce à un meurtrier ². Le Parlement a si bien l'habitude de ne rien faire sans le consulter, qu'il ne siège jamais pendant son absence et qu'il ne le fait que sur un ordre formel de Sa Majesté ³. C'est lui qui continue à être investi de la charge délicate de concilier les différends, d'apaiser les querelles, de régler les disputes. Une grave affaire venait de se produire à Lyon; une violente querelle avait éclaté entre le gouverneur d'Halincourt et le lieutenant général Saint-Chaumont. Lesdiguières et Ventadour furent chargés d'y mettre fin et ne purent y parvenir qu'après de longues et laborieuses négociations ⁴. Il intervient de même dans les contestations qui se produisent entre les consuls des communautés dauphinoises et les gentilshommes de la province, y montre son habituelle impartialité ⁵. Il règle les questions relatives au droit de chasse ⁶, organise la police de Romans ⁷, nomme un président pour les fêtes populaires de Gap, puis, craignant de voir des désordres éclater dans la ville, revient sur sa décision ⁸. Il ordonne aux consuls de payer régulièrement les sommes qu'ils doivent fournir pour l'entretien des troupes royales ⁹, mais sait, quand il le faut, consentir aux dégrèvements que nécessitent les misères de la province ¹⁰. Il est vrai que, quand ses intérêts sont en jeu, il prend un ton autoritaire, menace les consuls de Pierrelatte ¹¹, défend à ses sujets du Champsaur d'acheter d'autre vin que celui qu'il récolte sur ses terres ¹².

Pour voir la sollicitude qu'il témoigne aux municipalités en même temps que les volontés impérieuses qu'il leur impose, prenons encore pour exemple la ville de Grenoble. Il continue les

1. *Actes et Corresp.*, II, 96.

2. Arch. de l'Isère, B. 2064. Invent., I, 361.

3. *Ibid.*, B. 2343, fol. 204.

4. *Actes et Corresp.*, II, 220, 222, 224, 229.

5. *Ibid.*, II, 50.

6. *Ibid.*, II, 55, 62.

7. Arch. Drôme. Invent., I, p. 3. — C. 14.

8. *Actes et Corresp.*, II, 118, 122.

9. *Ibid.*, II, 66, 381.

10. *Ibid.*, II, 33, 357, 358. — Arch. de Grenoble, BB. 87, fol. 10.

11. *Actes et Corresp.*, II, 82.

12. *Ibid.*, II, 243.

embellissements commencés, sait recourir aux ordres les plus impérieux pour contraindre les consuls à consentir aux sacrifices nécessaires. « J'ay receu vostre lettre et ouy particulièrement le troisième consul de Grenoble sur les manquements que la communauté fait de fournir aux choses qu'il leur a ordonnées, estant toute la ville sy contraire à ce qui regarde le bien et utilité publiques et l'embellissement et commodité de ladicte ville qu'on ne peut arracher un solz de leurs mains qu'avec peine, promettant ledict seigneur que sy ladicte ville ne pourvoit au payement de ce qu'il a dict.... il le leur fera sentir à bon escient et ne tardera guières ¹. » Il fortifie la ville, relève ses remparts, renforce son arsenal, arme ses habitants ², préside les séances du Corps de ville, organise l'entrée des princes et des grands personnages ³, accorde les dégrèvements demandés, exige qu'on fasse réparer les maisons ruinées pendant les guerres ⁴. S'il diminue les impôts onéreux qui pèsent sur la cité ⁵, il parle impérieusement quand il s'agit de ses intérêts. Les consuls refusent-ils d'accorder les lettres de noblesse qu'il réclame pour des gens de sa maison, il leur écrit une lettre violente pour leur dire qu'il est temps de faire droit à ses réclamations et d'écouter ses ordres ⁶. Mais, en général, il est plein de cordialité dans ses rapports avec les consuls, plein de bienveillance dans son administration, tâche de préserver la ville des atteintes périodiques de la peste ⁷. La ville sait que ses faveurs lui sont acquises et que ses faveurs « sont toute-puissantes en ce monde ⁸ ». S'il quitte la province, on lui envoie une délégation pour le supplier d'avoir l'« œil et soing » sur le Dauphiné ⁹. Quand il arrive dans le pays, on lui fait un accueil magnifique, on lui vote une réception plus solennelle qu'aux princes du sang, ainsi que le Corps de ville a soin de le faire remarquer ¹⁰. On s'intéresse à sa précieuse santé, on le félicite de sa guérison ¹¹, et quand sa mort est annoncée à Grenoble,

1. Arch. de Grenoble, BB. 83, fol. 66.

2. *Ibid.*, BB. 83, fol. 122.

3. *Ibid.*, BB. 86, fol. 129.

4. *Ibid.*, BB. 88, fol. 9.

5. *Ibid.*, BB. 89, fol. 118.

6. *Ibid.*, BB. 88, fol. 25, 26.

7. *Ibid.*, BB. 84, fol. 51.

8. *Ibid.*, BB. 89, fol. 82, 83.

9. *Ibid.*, BB. 84, fol. 49.

10. *Ibid.*, BB. 87, fol. 88. BB. 90, fol. 94.

11. *Ibid.*, BB. 92, fol. 107 v°.

la ville est plongée dans une douleur profonde et fait des funérailles splendides à celui qui avait été son maître bien-aimé pendant de si longues années ¹.

La fortune du connétable était, nous l'avons vu, une fortune en partie mal acquise; du moins sut-il se la faire pardonner en la consacrant parfois aux bonnes œuvres. Il a ses pauvres à Grenoble, et les comptes de son intendant donnent le détail des sommes qu'il leur distribue ². Il réunit souvent, à Grenoble, les notables de la ville, les membres du Parlement et de la Chambre des Comptes, le clergé et la noblesse, ordonne des « cueillettes » pour subvenir aux besoins des indigents, dont le nombre va grandissant ³. Un curieux règlement de police du Parlement de Dauphiné nous donne, à ce sujet, des renseignements intéressants. Le 10 septembre 1619, Lesdiguières convoque et préside, dans son hôtel, l'« assemblée des pauvres » dont font partie l'évêque, les conseillers et les présidents, le trésorier général et la plupart des notables. Le maréchal prend la parole, parle en termes émus de la misère qui règne dans la ville, des pauvres qui viennent crier aux portes des maisons, assiègent les églises où il est « impossible de prier Dieu ». Pour conjurer le mal, il cite le bel exemple qu'ont donné les villes de Lyon et de Romans, lit les règlements qu'on y a publiés pour organiser la charité publique, et les fait adopter à Grenoble ⁴. Le connétable ordonne plusieurs fois une levée de 1500 livres sur les trois ordres de Grenoble pour l'entretien des pauvres de la ville ⁵. Son testament contient d'importantes dispositions qui montrent l'intérêt qu'il portait aux malheureux et aux déshérités : une pension annuelle de 200 livres tournois pour l'entretien d'un hôpital à Saint-Bonnet, une autre pension de 400 livres à l'hôpital qu'il a fondé à Vizille ⁶. Désormais l'exemple était donné et le nom des ducs de Lesdiguières revient à chaque instant dans l'histoire des fondations charitables de la province.

1. Arch. de Grenoble, BB. 93. Invent., p. 130.

2. Comptes de Jérémie Mathieu, t. XI, p. 29.

3. Arch. de l'évêché de Grenoble. — *Livre des délibérations et conclusions du clergé de Grenoble, 1619-1621*, fol. 19, 20.

4. *Règlement fait par la Cour du Parlement de Dauphiné sur la police qu'elle veut être observée pour l'entretenement des pauvres de Grenoble*. Grenoble, 1621, in-8°.

5. Arch. de Grenoble, BB. 81, fol. 50.

6. *Actes et Corresp.*, III, 444-458.

Il sut aussi consacrer ses énormes revenus à d'autres plaisirs que ceux dont les pamphlétaires protestants lui faisaient de si durs reproches ¹. Le rude et fier batailleur des guerres de Religion était un esprit ouvert et délicat, et un spirituel reflet d'élégance italienne ennoblit la martiale physionomie du connétable. Il avait fait de sérieuses et fortes études et ce n'était pas sans raison que les désunis lui donnaient jadis le surnom d'avocat. Suivant les contemporains, Minerve et Mercure avaient présidé, comme Mars, à la naissance du grand homme, et la déesse de la sagesse avait

De son docte savoir fait son âme héritière ².

Brantôme comme L'Estoile, Videt comme Basset reconnaissent qu'il avait une solide instruction ³. Il aimait à lire les anciens, avait une préférence marquée pour les historiens et surtout pour Plutarque. Tous les jours il s'en faisait lire des pages par son secrétaire Videt ⁴. Un écrivain contemporain, sans doute l'un de ceux à qui il avait accordé sa généreuse protection, nous dit qu'il savait reconnaître et honorer le mérite des savants et qu'il avait mis autant de soin à se former une belle bibliothèque qu'un puissant arsenal ⁵. « Que ne dois-je point à ma mère, disait-il souvent, à ma mère qui m'a si bien fait élever ⁶? » Il consulta à plusieurs reprises le fameux jurisconsulte Godefroy, se rendit souvent à l'université de Valence pour y assister à la soutenance des thèses ⁷. Au plus fort de la guerre d'Italie il songe à pourvoir d'un nouveau professeur l'université de Valence qui venait de perdre le jurisconsulte Froment. Il fait venir de Montpellier un célèbre savant italien, Jules Pacius, qui lui dédia plus tard son *Analyse du Code*.

1. « Bresves est arrêté

Chez le connestable
Quand ils sont à table;
Tous jus de mouton
Et de champignon », etc.

Le Passe-Partout des bons Bretons, 1614, p. 8.

2. *La Diguiérade*. Mss de Grenoble, U. 918, p. 135.

3. Brantôme, V. 187. — L'Estoile (éd. Brunet-Champollion, etc.), X, 127. — Videt, II, 407. — Plaidoyez de Basset, I, 86.

4. Il y a aux archives de l'hôpital de Grenoble le livre de raison du libraire qui était le fournisseur de Videt. Le secrétaire du connétable ne lui achetait guère que des classiques. H. 962.

5. *Portrait de monseigneur le duc d'Esdiguières*, p. 12.

6. Mss de Grenoble, Q. 540.

7. Videt, I, 498. — *Actes et Corresp.*, introd., LXIX.

Dans sa longue et élogieuse préface, le docte professeur, qui l'appelle son « dieu tutélaire », vante la sagesse et les talents de son protecteur, célèbre les bontés et les lumières de cet « élève de Minerve », de ce « Mécène » éclairé qui accueille aussi bien le savant que l'homme de guerre,

Tu Cynosura mihi, dux inclyte, tu magnus Apollo
Semper eris, tibi dona feram votisque vocabo ¹.

S'il avait une solide instruction, il n'en faisait jamais étalage. Il n'est pas écrivain, et en cela il est bien inférieur à ses contemporains, dont la plume était aussi alerte que l'épée était acérée. Il n'a rien à voir avec les Monluc, les Lanoue, les d'Aubigné ou les Sully. Il a pourtant l'esprit alerte, la repartie facile, « le don de la belle narrative », et son secrétaire avait songé à recueillir ses bons mots et ses apophtegmes ². Sa correspondance offre de sérieuses qualités; le style en est rapide, simple, parfois plein de mouvement et de chaleur. Malheureusement on n'y voit guère que l'homme de guerre; Lesdiguières ne s'anime volontiers que dans les rapports où il expose ses campagnes, dans les mémoires où il défend sa politique. Partout ailleurs il est froid et laconique; pas une lettre où l'on puisse voir à nu l'âme du pratique huguenot, pas une lettre où respire quelque chose de l'émotion d'un Henri IV ou même d'un de Gordes ou d'un Maugiron. S'il écrit à sa femme, c'est un billet plein de froideur, où il ne parle que de ses étapes; s'il écrit à ses amis, c'est pour leur parler de ses affaires, leur exposer ses plans de campagne.

Pourtant, malgré tout, le connétable est un lettré. Il correspond avec de Thou, dont l'œuvre l'intéresse et à qui il fournit des matériaux pour son *Histoire* ³. Il écrit dans le même but à d'Aubigné qui lui envoie le manuscrit de ses *Histoires* pour lui montrer « la première aube de sa renommée ⁴ ». Dans les rares loisirs que lui laissent ses campagnes, entre une expédition de Provence et une course à travers les Alpes, il se retire dans sa somptueuse résidence de Vizille, aime à passer quelques instants dans la riche bibliothèque qu'il a fait réunir ⁵. Il a surtout le goût des belles

1. Julius Pacius a Berigà, *Analysis Codicis*, in-fol. Lugduni, 1616.

2. Videl, II, 403.

3. *Actes et Corresp.*, I, 501.

4. *Œuvres d'Agrippa d'Aubigné*, éd. Réaume et Caussade, I, 344.

5. Un grand nombre de livres ou de manuscrits provenant de cette bibliothèque sont aujourd'hui à Tours. (*Actes et Corresp.*, introd., note 2.)

choses. Ce n'est pas impunément que le fier montagnard a parcouru les plaines de l'Italie, qu'il a guerroyé contre Charles-Emmanuel, puis vécu à sa Cour. Lui aussi, il aime les résidences somptueuses, les maisons qui regorgent de richesses artistiques, de statues et de tableaux. Il attire à Grenoble de nombreux artistes venus de Flandre ou d'Italie; fait travailler à ses palais des peintres, des sculpteurs, des architectes de talent; provoque ainsi en Dauphiné un mouvement artistique des plus remarquables qui va se continuer sous ses successeurs ¹.

Les architectes Pierre La Cuisse et Guillaume Lemoine dressent les plans de l'hôtel du maréchal, à Grenoble, et de son splendide château de Vizille ². Il fait venir à Grenoble des orfèvres comme Martens et Pierre Penon, des maçons comme Diocque, des menuisiers comme Jean Carles, des brodeurs ou des tapissiers comme Jean Contesse ³. L'ingénieur et géographe Jean de Beins, qu'il anoblit et dont il fait son ami, dessine les cartons des batailles du château de Vizille; Denis Benoît peint les vitraux de ses chapelles, Abraham Berthier fait son portrait, et Claude de Lavau exécute les peintures de son cabinet des miroirs ⁴. Toute une pléiade d'artistes flamands s'établit à Grenoble : Jean de Loenen d'Utrecht, Antoine Van Holder de Malines, Jean de Nitbael, Antoine de Schanaert de Bruxelles, l'auteur des huit grands tableaux qui représentent les exploits du connétable dans la galerie de Vizille ⁵. Dans la magnifique collection qu'il a réunie dans cette résidence préférée, se pressent les œuvres des grands maîtres. L'école italienne y est représentée par ses noms les plus retentissants : trois grandes toiles du Guide, un *Loth* de l'Albane, une *Bergerie* de Benedetto, des *Fruits* de Gobbo, un *Jupiter* et une *Sainte Catherine* de Jules Romain, la *Samaritaine* de Paul Véronèse ⁶ et un *Paysage* d'Augustin Carrache. Pour l'école flamande, on y remarque surtout un *Paysage* de Both, des *Animaux* de Bamboche, un paysage

1. Maignien, *les Artistes grenoblois*. Grenoble, 1887. — Prudhomme, 556-557.

2. Maignien, 191, 192.

3. *Ibid.*, 79, 105, 120.

4. *Ibid.*, 222, 223. — Comptes de Jérémie Mathieu, t. VII, fol. 45 v°.

5. Maignien, 330-333. — Comptes de Jérémie Mathieu, t. V, fol. 30.

6. C'était là l'un des tableaux les plus célèbres de la collection, celui qui avait fourni tant d'allusions aux écrivains qui demandaient la conversion du maréchal et dont parle le *Lys d'allégresse* : « On y voyait aussi un morceau rare et précieux de peinture : c'était un homme navré de douleur, qui, venant de Jérusalem à Jéricho, fut secouru par un Samaritain qui mit dans ses plaies du vin et de l'huile. »

de Jean Adam, un grand tableau de Jean Asselyn et un paysage de Paul Brill. L'école française y compte aussi quelques-uns de ses plus illustres représentants : trois paysages et une marine de Claude Lorrain, un *Jardin* de Fouquières, un *Satyre qui fouette une femme* de Corneille, un *Vase de fleurs* de La Forest. Puis ce sont d'autres tableaux innombrables, des estampes, des plans, des cartes, des bustes, des reliquaires et des bénitiers ¹. D'autres richesses somptueuses ont été entassées dans l'hôtel de la Trésorerie : tapisseries de prix, lits à pavillon de damas de toutes couleurs, rideaux de damas rouge cramoisi, garnitures de dentelle et de gaze, de magnifiques bijoux et une riche argenterie ².

Mais les deux artistes les plus remarquables que Grenoble dut à Lesdiguières furent les sculpteurs Richier. Jean Richier travailla au château de Vizille et fit le dessin du tombeau de Lesdiguières qui fut exécuté plus tard par son frère Jacob. Celui-ci s'établit en Dauphiné vers 1614, fut attaché de bonne heure à la maison de Bonne et devint « le sculpteur de monseigneur de Lesdiguières », comme il est qualifié dans les actes du temps. Il laissa des œuvres remarquables, dont quelques-unes peuvent compter parmi les plus brillantes productions du commencement du XVII^e siècle. Citons notamment le tombeau de Claudine de Bérenger et celui du connétable, le bas-relief qui représente Lesdiguières à cheval et qui domine encore aujourd'hui la porte d'entrée du château de Vizille, le fin et délicat médaillon de Marie Vignon, une statue d'Hercule, le grand portail de Vizille, une autre statue d'Hercule qui, d'après la tradition, représente le connétable ³. Le grand mouvement provoqué par Lesdiguières devait se continuer après lui, et Grenoble allait devenir un centre intéressant de productions artistiques.

Les portraits de Lesdiguières, et surtout le beau portrait de Grenoble, nous montrent un personnage aux traits énergiques : la figure maigre, le visage allongé, le regard profond, le front large et sillonné de cette ride profonde de ceux qui pensent et qui veulent. Les cheveux courts, la barbe en pointe et certaines

1. Pilot, *Sur les anciennes galeries de tableaux des ducs de Lesdiguières, à Grenoble et à Vizille*, 1877, in-8°.

2. Inventaire des meubles de Crèquy en 1645. — Mss de Grenoble, R. 4860.

3. N. Rondot, *Jacob Richier, sculpteur et médailleur* (1608-1641). Lyon, 1885, in-8°. — Maignien, 293-311. — Pilot, *Notice sur Richier* (Bull. Soc. stat. de l'Isère, 1^{re} série, t. IV, p. 16 et suiv.).

analogies peut-être plus voulues que réelles lui donnent un air de parenté avec Henri IV. Il était d'une taille assez élevée, moins élevée pourtant qu'il n'aurait voulu l'avoir, étant de ceux qui veulent en tout dominer, et il cherche évidemment à se grandir dans ses portraits ¹. Sec et nerveux, agile et robuste, il était le premier soldat de son armée, aimait et pratiquait les exercices violents, les courses et les longues promenades, les jeux de paume et de mail. Il adorait la chasse, qu'il réglementa souvent dans ses ordonnances, et dépensait des sommes considérables pour entretenir ses meutes ou ses réserves de gibier ². Il s'intéressait aux travaux agricoles, parcourait souvent ses immenses domaines, s'occupait de faire planter des vignes et des noyers ³. Même dans les dernières années de sa vie, il avait conservé cette étonnante vigueur de corps et d'esprit qu'il devait à la vie active qu'il avait toujours menée. Ce ne fut pas sans un profond étonnement que les Piémontais virent, en 1617, ce robuste septuagénaire qui montait à cheval sans être soutenu, marchait à la tête de ses troupes l'épée à la main, la taille droite, l'œil en feu ⁴. Bautru lui donnait un jour pour emblème un rameau d'oranger avec cette devise ingénieuse : *Nil mihi tollit hiems*. Il avait une démarche pleine d'élégance, l'air fier, le regard profond, et ses contemporains vantaient « le beau port de sa face ⁵ ». Bien qu'il aimât le luxe dans sa maison, bien qu'il prodiguât les étoffes somptueuses et les riches ameublements dans ses palais de Vizille et de Grenoble, il était toujours vêtu simplement, affectait de ne paraître au milieu des courtisans qu'avec le pourpoint de drap sombre qu'il portait dans les rues de Grenoble ⁶. Il était joueur et beau joueur, passant des nuits entières à jouer aux dés, savait perdre sans sourciller quelques centaines d'écus.

Il fut avant tout un rude et vigoureux soldat. D'une bravoure à toute épreuve, il s'expose souvent comme le dernier de ses arquebusiers. A la bataille de Salbertrand, il charge à la tête de

1. Certains historiens font du capitaine dauphinois un petit homme dans le genre du Béarnais. (Forneron, *Philippe II*, t. IV, p. 92.) Les contemporains nous disent le contraire. « Fù di statura grande e forte di membra e hebbe asciutto volto e alta fronte. » *Ritratti et elogi di capitani illustri*, Roma, 1635, p. 273.

2. Comptes de Jérémie Mathieu, t. IV, p. 29 et 33, t. XV, p. 123.

3. *Ibid.*, IV, 32, 33, VII, 37, XI, 34.

4. Donato al doge (ap. Barozzi e Berchet, sér. III, vol. II).

5. *La Diguiéréade*. Mss de Grenoble, U. 918, p. 151.

6. Videt, II, 401.

ses troupes; devant la redoute de Chamousset, il reçoit une balle dans son chapeau, n'en continue pas moins à inspecter attentivement les travaux de l'ennemi; au combat des Molettes, il a son cheval tué sous lui; enfin, à la bataille de Pontcharra, il se défend contre six cavaliers italiens. Il ne perd jamais son sang-froid, et, un jour, il met pied à terre sous une grêle de balles pour ramasser le pistolet d'un de ses lieutenants : les soldats, qui commençaient à se débander, furent émerveillés de ce trait d'audace et repoussèrent l'ennemi ¹. S'il se prodigue ainsi les jours de bataille, il blâme et punit souvent la forfanterie, ne veut pas que l'on s'expose sans motif. Il paye surtout de sa personne quand il s'agit d'enlever le soldat, de lui faire supporter allègrement les marches et les privations. Il est alors à la tête de ses régiments, prêche d'exemple, couche sur la dure, dort tout armé dans les marais de Chamousset ou dans les plaines de la Crau, appuyé contre un de ses gendarmes, son cheval tout sellé à côté de lui ². Aussi agile que robuste, il fait exécuter à ses troupes des marches étonnantes, court en quelques jours des Echelles à Givors, de Givors à Montmélian, et de Montmélian à Briançon ³.

Il a exposé lui-même les préceptes de l'art militaire à la prière de son ami Henri IV ⁴. Dans le Discours qu'il écrivit pour l'éducation du jeune dauphin, il montre quelles doivent être les qualités d'une armée et celles d'un général. Tout d'abord il proclame hautement que la carrière des armes est la plus belle que puisse rêver un Français, celle où l'on peut rendre à l'État les plus grands services. Mais cette noble et glorieuse profession exige de grandes et sérieuses qualités. Un capitaine doit avoir, avec le sincère désir de servir son pays, une âme fortement trempée, prête à supporter sans fléchir les coups de la fortune. Il ne doit pas être de ces gens qui raisonnent de tout sans rien savoir; il doit agir et non parler, ne pas se laisser emporter par la vaine passion de la gloire, être aussi « sage que hardi combattant ⁵ ». Tout est possible à l'homme résolu, pourvu qu'il soit hardi sans témérité, brave sans forfanterie. Le premier soin d'un capitaine que le roi vient de

1. Videt, I, 231.

2. *Ibid.*, I, 327.

3. *Ibid.*, I, 239.

4. *Actes et Corresp.*, t. II, 544-578.

5. *Ibid.*, 544.

charger de conduire une campagne doit être de veiller soigneusement à la composition de son armée, de préparer, en même temps que les hommes, l'argent, les vivres, les munitions, tout ce qui sert à assurer le succès. Après ces préparatifs, il faut se jeter résolument dans l'entreprise que l'on a décidée, ne pas faire la guerre à demi, ni « la pousser avec une seule épaule ¹ ». Il faut agir avec décision et bien prendre garde à l'ennemi que l'on doit combattre, car la guerre doit varier tous les jours, et ce n'est pas de la même façon qu'il faut combattre les Allemands, les Espagnols, les Italiens ou les Anglais. On doit s'informer du caractère du chef ennemi, savoir ses qualités et ses défauts, se défendre des unes et profiter des autres. Si le devoir d'un général est de savoir au besoin s'exposer à la tête de son armée et payer de sa personne, qu'il s'efforce avant tout d'être sage, prudent, mesuré, de ne rien laisser au hasard, d'étudier à fond le pays où il se trouve, d'employer tour à tour la force et la ruse ², de savoir dresser un camp, organiser le service des éclaireurs et des espions ³, recourir à l'art des ingénieurs et des pionniers ⁴. Il doit veiller à tout, pourvoir abondamment ses troupes de vivres, faire régner une discipline rigoureuse ⁵, réunir une bonne artillerie et des chevaux-légers dont l'importance est capitale dans les campagnes nouvelles ⁶, ne pas reculer devant les soins les plus minutieux, s'assurer au besoin par lui-même que les gardes sont posées et que les sentinelles font leur devoir ⁷, habituer le soldat à respecter et à défendre son drapeau ⁸.

Les préceptes qu'il donne, il les suit lui-même dans ses guerres. Le robuste et infatigable montagnard montre jusqu'à la fin de sa vie la prodigieuse activité qu'il a mise à conquérir le Dauphiné. Connaissant à fond la région des Alpes, s'entourant par surcroît de précautions de guides expérimentés qu'il recrute jusque dans le Val d'Aoste ⁹, il brave les rigueurs de l'hiver, jette ses soldats par des cols jusqu'alors infranchissables, marche parfois avec de

1. *Actes et Corresp.*, 544.

2. *Ibid.*, t. III, 546-549.

3. *Ibid.*, 554.

4. *Ibid.*, 556, 575.

5. *Ibid.*, 558, 560.

6. *Ibid.*, 563.

7. *Ibid.*, 575.

8. *Ibid.*, 567.

9. Arch. de l'Isère, B. 2340, fol. 300.

la neige jusqu'au ventre, tombe sur l'ennemi déconcerté, ne se laisse jamais surprendre et surprend souvent l'ennemi. A la veille d'une campagne, il prépare soigneusement son expédition, étudie le pays où il doit manœuvrer, les obstacles qu'il peut présenter, les ressources qu'il peut fournir. Avant la bataille, il explore le terrain, prépare et trace à l'avance le plan du combat. Comme le dit un de ses soldats, poète à ses heures, dans des vers qui n'ont que le mérite de la vérité et de la précision :

Ainsi, d'un œil savant qui ne se peut tromper,
 Tu vois où l'ennemy s'estoit venu camper,
 En quel lieu favorable il le faudra combattre,
 Où il te pourroit nuire, où tu le pourras battre,
 Quelle haye s'oppose et quel vallon caché
 Pourroit rendre aux abords ton passage empesché,
 Quel costeau peut servir à nous, à l'aversaire,
 Quel ordre il faut tenir afin de le défaire;
 Soigneux, tu juges tout d'un savoir plus qu'humain ¹.

Avant d'engager l'action, il réunit toujours un conseil de guerre, demande l'avis des vieux capitaines qui combattent avec lui depuis de si longues années, et s'il cache soigneusement ses résolutions aux soldats, il a soin de les faire connaître à ses lieutenants ², dont il a su faire de solides amis et de précieux auxiliaires.

Une fois ses desseins arrêtés, il les exécute avec une étonnante rapidité ³. Il montre d'ailleurs dans ses campagnes une merveilleuse mobilité d'esprit, modifie sa façon de combattre suivant les qualités ou les défauts du capitaine qui lui est opposé. S'il a devant lui le fougueux Charles-Emmanuel, il se retranche prudemment, use ses forces, n'apparaît qu'au moment décisif pour achever de l'écraser. S'il lutte contre les ligueurs provençaux, dont il connaît l'humeur capricieuse et l'esprit facile à abattre, il procède par des attaques vives et impétueuses qui les déconcertent. Il connaît et exploite habilement l'orgueilleuse témérité d'un Rodrigue de

1. Cl. Expilly, *la Bataille de Pontcharra*, 1631, in-fol., p. 15. — Cf. Videt, I, 244.

2. Videt, I, 274. — Basset dit, dans la *Diguiéréade* (p. 178) :

.... ses sérieux affaires
 Ne sont jamais connus à ses légionnaires.

3. « Velocissimo nelle sue imprese », dit un auteur italien. — *Ritratti ed elogi di capitani illustri*, p. 273.

Tolède, l'insouciance d'un Amédée de Savoie. En général, il n'a sous la main que des forces peu considérables et l'on peut dire que dans aucune des guerres qu'il a dirigées jusqu'en 1625, il n'a eu à sa disposition une armée de 20 000 hommes. Aussi met-il tout en œuvre pour que cette infériorité numérique ne soit pas une cause de défaite. Ce n'est pas sans raison que son grand et redoutable adversaire Charles-Emmanuel l'appelle le « renard du Dauphiné » et que l'un de ses compatriotes avait dit depuis longtemps, dans une langue aussi étrange que saisissante :

Il couvre le lion de la renarde peau ¹.

La guerre qu'il fait est une guerre de surprises, d'embuscades et de coups de main, une guerre où le courage supplée au nombre, où la ruse vient en aide au courage. L'ennemi est enfermé dans les solides remparts de Grenoble que Lesdiguières ne peut songer à emporter : un capitaine d'arquebusiers paraît aux portes de la ville, provoque les catholiques, se laisse battre, attire l'ennemi dans une embuscade soigneusement préparée où il est exterminé ². Aux Echelles, les Savoyards n'ont pu être entamés dans une attaque de vive force ; Lesdiguières feint de battre en retraite, attire l'ennemi loin de ses retranchements et lui inflige un sanglant échec ³.

Il n'a rien de cette valeur inconsidérée, de ce faux point d'honneur si répandu au xvi^e siècle, et qui défendaient à l'homme de guerre de battre en retraite ou de temporiser devant l'ennemi. Il ressemble au duc de Parme qui, pendant sa lutte avec Henri IV, trouvait bon de « décamper » devant des forces supérieures et excitait l'indignation des princes français ⁴. Aux Molettes il est dans une solide position ; il pourrait peut-être écraser l'ennemi : il préfère lui donner le temps de s'user et de se perdre dans les marais fangeux de l'Isère et du Coisin ⁵. Un jour, il tombe sur l'ennemi à Barraux, s'aperçoit bien vite qu'il a affaire à forte partie, et s'empresse de battre en retraite ⁶. Il guette la moindre faute, la moindre imprudence de l'ennemi, tombe sur les catholiques de Gap pendant qu'ils sont en fête ⁷, sur les Piémontais pendant qu'ils four-

1. *La Diguiéréade*, mss U. 918, p. 23.

2. Videt, I, 36.

3. *Ibid.*, I, 238.

4. A. Desjardins, *les Sentiments moraux au xvi^e siècle*, p. 389.

5. Videt, I, 386.

6. *Ibid.*, I, 391.

7. *Ibid.*, I, 54.

ragent dans la vallée de l'Isère. Il a la fertile imagination de cet autre connétable qui, tant de siècles avant lui, guerroyait contre l'Anglais dans les landes de Bretagne comme il guerroyait lui-même contre le Piémontais dans les gorges des Alpes. Il fait passer le Drac à ses montagnards dans des paniers d'osier suspendus à une corde ¹. Pour renouveler la provision de balles d'une place assiégée, il emploie un moyen ingénieux qui échappe à la vigilance de l'ennemi ². Il trompe habilement les envoyés du Parlement de Grenoble, leur fait croire qu'il dispose de forces redoutables en faisant défiler deux fois devant eux ses gendarmes, à qui il a fait retourner leurs casaques ³. Ce n'est pas seulement la ruse et l'adresse qui le font triompher; c'est aussi, c'est surtout l'audace. Le rocher de Cavour semble défier le canon : Lesdiguières fait hisser ses coulevrines, à l'aide de poulies, sur une montagne qui semble inaccessible et oblige l'ennemi terrifié à se rendre. A Montmélian, à Conflans il excite l'admiration de Bassompierre en installant son artillerie sur des hauteurs que l'ennemi n'avait pas songé à occuper. Ses arquebusiers franchissent l'Isère avec des fantassins en croupe, pour surprendre l'ennemi, quittent leurs chevaux pour prendre des mulets quand il s'agit de traverser les neiges des Alpes, ne se laissent arrêter par aucun obstacle ⁴. En résumé : rapidité foudroyante des marches militaires ⁵, hardiesse inouïe qui ne recule devant aucun passage de cette région des Alpes qu'il est chargé de défendre, connaissance approfondie des territoires à conquérir et des adversaires à combattre, persévérance obstinée à poursuivre une victoire entrevue et adresse merveilleuse à éviter une défaite possible, habitude constante de tout prévoir et de tout préparer, prudence méticuleuse, mais qui n'exclut ni l'audace ni la ténacité, tels sont les éléments principaux de ce merveilleux talent militaire qui fait de lui l'un des capitaines dont l'originalité est la plus marquée dans l'histoire de la guerre de montagnes.

1. Videt, I, 85.

2. *Ibid.*, I, 131.

3. *Ibid.*, I, 221.

4. *Ibid.*, I, 316-388.

5. On pourra s'en rendre compte en suivant l'itinéraire que trace Bouchet (p. 5-9). Le régiment de Sault fait, en dix jours, le trajet de Grenoble à Fenestrelle, dans un moment où l'arrivée des Français dans la Haute-Italie n'était guère urgente. Que ne pouvaient des troupes ainsi entraînées, aux jours de péril?

Cette guerre, il la faisait avec une armée qu'il mit de longues années à dresser et qui était entre ses mains un redoutable instrument. Tout ce qui, en Dauphiné, aimait la guerre et savait tenir une épée regardait comme un honneur de servir sous ses ordres. Les plus illustres familles du Dauphiné lui fournirent des lieutenants habiles et dévoués : l'impétueux Gouvenet, l'ardent et malheureux Du Poët, l'habile Béranger de Morges, l'intrépide Blacons formèrent en quelque sorte l'état-major de son armée, la cornette blanche de cet Henri IV dauphinois. Jaloux quelquefois de l'autorité du lieutenant général, ils s'inclinèrent toujours devant la haute compétence et les talents incontestables du capitaine. A côté de ces chefs appartenant à des familles illustres, vient la multitude des officiers de fortune qu'attirent à la fois la faveur et l'exemple de Lesdiguières, des pauvres et faméliques gentilshommes du Champsaur ou du Gapençais qu'il enrichit, des petits bourgeois qu'il anoblit. A une époque où l'on fait un titre de gloire à Sully et à Henri IV d'avoir accordé le grade d'officier à de simples roturiers, on voit Lesdiguières le prodiguer à des aventuriers qui s'illustrent par un coup d'éclat, à des fils de paysans qui ont montré de l'audace et de la valeur. Combien, parmi les héroïques lieutenants du connétable, qui ont longtemps porté l'arquebuse et le mousquet et ont conquis leur grade sur le champ de bataille ! Le capitaine Antoine, Vialis de Romette, Nély, Genton, Bruno, Fatigon étaient fiers de porter l'écharpe d'officier qu'ils tenaient du maréchal. Au siège de la Mure, il fait massacrer la garnison ennemie, ne fait grâce qu'à deux soldats, qui deviennent ensuite deux excellents capitaines ¹. Un jour, un simple mousquetaire du régiment de Bonne arrête une panique de ses camarades : il est nommé officier ². Ceux-là lui sont dévoués jusqu'au fanatisme, l'admirent jusqu'à l'adoration. C'est parmi eux qu'il trouve ces héroïques officiers subalternes, toujours prêts aux coups de main hardis et aux expéditions aventureuses, se jetant, sur un mot de lui, à travers les neiges du Briançonnais ou les mousquetades des Savoyards, affrontant les glaces des Alpes ou les redoutes de Cavour. Les Bragard, les Arabin, les Charence, les Blosset, les Venterol furent les héroïques compagnons de cette héroïque chevauchée qui commence à Gap et se termine au Pouzin. Pendant

1. Videt, I, 43.

2. *Ibid.*, I, 211.

un demi-siècle ils promènent sa fière devise, *Nil nisi a numine*, des bords du Rhône aux bords du Pô, de l'Isère à la Durance, le servant dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, aussi attachés au huguenot qu'au catholique, aussi dévoués au petit chef de bandes du Champsaur qu'au connétable de France. Ils savent d'ailleurs qu'ils peuvent compter sur lui, qu'il leur prodiguera après la victoire les titres de noblesse et les abbayes, qu'il les défendra envers et contre tous, qu'il est toujours prêt à solliciter des lettres de rémission pour leurs méfaits, des récompenses pour leurs exploits. Il les a pliés à une discipline rigoureuse, leur répète que leur devoir est d'obéir sans discuter et d'agir sans raisonner¹. Il punit sévèrement ceux qui cherchent à exploiter le soldat, à pratiquer l'industrie déjà lucrative des passe-volants².

Il apporte le même zèle et la même attention dans le choix de ses soldats et dans l'organisation de son armée. Au début de sa carrière, le cadet du Champsaur accepte tout ce qui se présente. Dans les bandes qui guerroient sous ses ordres à travers le Haut-Dauphiné, on trouve, à côté de l'argoulet huguenot servant par conviction religieuse, le reître suisse qui se vend au plus offrant. Un protestant qui a essayé de tuer l'évêque de Gap s'enfuit les fers aux pieds, rejoint Lesdiguières qui l'enrôle parmi les siens³. Au siège de la Mure, deux catholiques se sont distingués par leur bravoure : le chef huguenot les admet dans les rangs de son armée⁴. Mais plus tard, à mesure que son influence et son autorité grandissent, il apporte plus de soin à la composition de son armée. Il s'attacha surtout à faire entrer dans ses régiments d'infanterie le plus grand nombre possible de Français; « tant plus il y aura de Français en ces troupes, écrit-il à Henri IV, tant plus il se fera de bons soldats⁵ ». Il enrôle des Suisses, surtout ceux des cantons de Berne, de Genève et de Fribourg, dont il connaît et nourrit l'attachement à la France. Il choisit soigneusement ceux qu'il fait entrer dans sa compagnie de gendarmes et dans ses deux compagnies d'arquebusiers à cheval; c'est là sa troupe fidèle, celle dont il est le plus fier et sur laquelle il compte pour les

1. Videt, II, 281.

2. *Ibid.*, I, 205.

3. Charronnet, p. 94.

4. Videt, I, 43.

5. *Actes et Corresp.*, II, 530.

actions d'éclat ¹. Il fait une véritable innovation en remplaçant, par cette cavalerie légère d'arquebusiers et de cheveau-légers, la vieille et lourde gendarmerie dont il n'avait que faire dans ses rapides campagnes. Il accorde une préférence significative à l'artillerie, montre dans son discours de l'art militaire qu'elle doit tenir une place considérable dans une armée. « Je dirai de l'artillerie qu'il est bon d'en avoir quantité parce que bien souvent elle sert de beaucoup, combien qu'aucuns tiennent qu'elle ne fasse grand effet ². » Mais, dans les rapides campagnes qu'il est obligé de faire à travers une région accidentée, les lourds canons dont on se servait alors eussent été plus encombrants que véritablement utiles. Qu'eût fait Lesdiguières de ces pièces énormes, si incommodes que pour quarante-quatre canons il fallait 313 hommes, 337 voitures et 1 956 chevaux ³? Aussi a-t-il fait faire des pièces légères en bronze, qu'on peut facilement transporter à travers les montagnes ⁴. Quand il veut les amener brusquement sur le théâtre des opérations, il réquisitionne les mulets des montagnards, oblige les paroisses à les faire passer rapidement sur leur territoire ⁵. Ce sont ces pièces légères qu'il hisse, en quelques heures, sur les rochers de Cavour ou de Conflans, « avec une diligence incroyable dont nous n'avions encore veu en France l'expérience », dit Bassompierre ⁶.

Il rompt ses soldats à une obéissance rigoureuse, discipline leur fougue, règle leur audace, les habitue aux traditions de bravoure, parle l'un des premiers peut-être de l'honneur du drapeau ⁷. Il proscriit dans ses armées le pillage, le viol et le blasphème ⁸. Mais, malgré tout, le soldat adore son chef parce qu'il sait que, de son côté,

Il chérit ses soldats ainsi comme son âme ⁹.

Il a pour eux une affection profonde, une sollicitude de tous les instants. S'il prépare une expédition, il organise avec le plus grand soin le service des vivres, réunit parfois à ses frais d'énor-

1. Videt, II, 19.

2. *Actes et Corresp.*, II, 563.

3. Boutaric, *Instit. milit. de la France*, p. 363.

4. *Actes et Corresp.*, I, 380.

5. Videt, II, 220.

6. *Mémoires*, I, 85-86.

7. *Actes et Corresp.*, II, 567.

8. Videt, I, 268.

9. *La Diguiéréade*, p. 137.

mes provisions de blé, établit des magasins dans toute la région que son armée doit occuper, entre dans les détails les plus minutieux, passe des traités avec les boulangers, pourvoit à tous les besoins de ses troupes ¹. Sa correspondance nous le montre à chaque instant sollicitant pour les siens de l'argent et des récompenses, demandant des vivres pour les soldats, des titres de noblesse pour les capitaines, plaçant les invalides dans les places fortes avec le titre de morte-payé, organisant le service médical dans ses régiments ². S'il impose à ses troupes les plus rudes fatigues, s'il leur fait faire, dans leurs courts instants de repos, des manœuvres pénibles et des simulacres de guerre ³, il les paie grassement, donne à chaque carabin, pour l'expédition du Vivarais, 40 livres 10 sols par mois, à chaque sergent de bataille 300 livres ⁴. Bassompierre raconte qu'au siège de Conflans, le maréchal dit en riant à ceux qui l'entouraient et à qui il montrait les hauteurs inaccessibles qui dominaient la place : « Demain, à dix heures, mes deux canons seront montés, si je puis gagner ce soir quarante escus à M. de Bassompierre, pour en donner vingt aux Suisses et vingt aux François qui les monteront ». Lesdiguières gagna les quarante écus, et les canons furent montés ⁵. A Pontcharra, il abandonne aux soldats une partie du butin, et le dernier goujat de l'armée eut presque une fortune. On connaît l'histoire de ce capitaine qui avait eu avec un soldat une contestation, dans laquelle Lesdiguières fut pris pour arbitre. Le capitaine le prend de haut, fait sonner son titre : « Je suis capitaine et non soldat ». Le maréchal règle le débat et, souriant dans sa barbe grise, congédie l'officier en lui disant : « Adieu, monsieur le capitaine qui n'êtes pas soldat ⁶ ». S'il publie de sévères ordonnances, s'il défend le vol, le blasphème et le pillage, il sait faire grâce quand le coupable est un brave ⁷. Un jour, ses soldats ont plié devant

1. Les Archives hospitalières renferment plusieurs volumes de pièces intéressantes pour cette question des subsistances de notre armée. Ce sont les cahiers d'Antoine Boisson, garde-général des vivres en l'armée de Piémont pendant les années 1592 à 1595. Elles renferment de nombreuses ordonnances de Lesdiguières. Archives hospitalières de Grenoble, H. 864, H. 865, H. 866.

2. *Actes et Corresp.*, III, 109.

3. Bouchet, 12.

4. *Biblioth. de Grenoble*, R. 6353.

5. Bassompierre, I, 85.

6. *Plaidoyez de maistre Guy Basset*, 285.

7. Videt, I, 232.

l'ennemi; le maréchal arrive furieux, les coupables tremblent : mais il se contente de les réprimander doucement ¹. Aussi peut-il demander à cette armée fortement organisée les plus grands sacrifices : elle le suivra partout sans murmurer et l'on peut se demander ce qu'il aurait pu faire s'il avait eu sous ses ordres autre chose qu'une poignée d'hommes, s'il avait eu la direction de guerres véritables.

Dans ses rapports avec l'ennemi, il ne fut ni meilleur ni pire que la plupart de ses contemporains. S'il n'a pas l'humanité d'un Coligny, il n'a pas la froide barbarie de son compatriote des Adrets ou du Gascon Monluc. Sans doute, pendant la rude époque des guerres civiles, il a fait massacrer plus d'une fois les garnisons qui se rendaient prisonnières : il ne l'a jamais fait sans que les violences et les pillages, trop communs dans ces temps de troubles, ne vinssent justifier ces représailles. Nous n'en voulons qu'un exemple. Au mois de juillet 1595, Lesdiguières assiège le château de Miribel. Le capitaine de Bègue est obligé de signer une capitulation qui lui permet de se retirer aux Échelles avec armes et bagages. Or parmi les soldats de la garnison se trouvait « un mauvais garçon » accusé de toute sorte de crimes. Lesdiguières le fait arrêter, et, devant les réclamations de de Bègue, lui écrit une lettre d'une sincérité indignée : « Il serait désolé de manquer à ses serments, mais la capitulation ne concerne que les soldats de Miribel, et non les voleurs et les assassins. Le soldat arrêté passera donc en jugement; s'il est innocent, il ne lui sera fait aucun mal; s'il est coupable, il mourra ². » S'il use trop souvent de l'impitoyable droit de la guerre en mettant à rançon les pays ennemis, il sut parfois les épargner ³. Il ne faut pas charger sa mémoire de tous les excès qui furent commis par les autres chefs de bandes dauphinois et attribuer à Lesdiguières ce qui est l'œuvre de Furmeyer ou de Montbrun ⁴. Reconnaissons plutôt que le capitaine qui a vécu entre les *sauteries* de Pierrelatte et les horreurs du sac de Nègrepelisse, a presque été meilleur que son temps.

Sa vie privée, nous l'avons vu, fut loin d'être irréprochable. Celui qui, selon l'expression de Rohan, « souilla sa maison d'adul-

1. Videt, I, 320.

2. *Actes et Corresp.*, I, 266.

3. *Ibid.*, I, 363-368.

4. *Actes et Corresp.*, introd., p. 66.

tères ¹ » et qui aida peut-être Marie Vignon à se débarrasser d'un mari fâcheux, méritait toute la rigueur des synodes et mérite toute celle de l'histoire. Du moins cette passion honteuse, dont la seule excuse est la vieillesse qui en fit la force, fut-elle la seule qui souilla la vie du connétable. Les historiens protestants ne lui ont pas reproché d'autres défauts que ses relations avec Marie Vignon et sa scandaleuse fortune. Par contre, la plupart des contemporains s'accordent à lui reconnaître de grandes et solides qualités. Sans prendre au sérieux les anecdotes sentimentales et les panégyriques complaisants de Videl, reconnaissons pourtant qu'il y avait en lui un grand fond de bonté. Doux et affable pour tous ceux qui l'approchent, il est affectueux pour les gens de sa maison, fait soigner l'un de ses pages qui tombe malade ², sait être patient et charitable ³. Il connut parfois l'amour des petits et la pitié des humbles. Il écrivait un jour aux consuls de Genève une lettre touchante en faveur d'un malheureux habitant de Belley que le conseil d'État de la république venait de frapper d'un arrêt rigoureux; le connétable rendait justice aux consuls, mais les suppliait d'épargner une malheureuse famille de huit enfants qu'on allait réduire « à l'aumône ou à l'hôpital ⁴ ». Ce simple billet en dit plus long que les pages insipides de Videl ou de Bouchet. Gardons-nous de croire trop facilement aux exagérations de la légende qui a chargé sa mémoire de toutes les violences et de tous les crimes que les guerres de Religion ont semés dans la région des Alpes. Lesdiguières n'a jamais écrit aux syndics de ses villages le terrible billet que tant d'historiens lui attribuent sans nous dire où ils ont pu le trouver : « Viendrez ou brûlerez »; ceux que nous avons conservés n'ont ni ce laconisme ni cette dureté. Les légendes du Champsaur racontent que les femmes de la vallée perdirent leurs cheveux à porter sur la tête les pierres du château des Diguières ⁵. Mais l'Histoire, qui corrige les légendes, ajoute que si c'est par corvée que le château des Diguières fut construit en 1571, c'est aussi par corvée que sera construit l'hôpital de Saint-Bonnet : l'un ne doit-il pas faire oublier l'autre?

1. Rohan, p. 553.

2. Comptes de Jérémie Mathieu, t. XI, 31.

3. Tallemant (I, 157) cite un trait curieux de cette patience du connétable. Marie Vignon, en faisant bassiner son lit, lui brûla la jambe : « Madame, dit tranquillement Lesdiguières, vous faites bassiner votre lit un peu bien chaud ».

4. *Actes et Corresp.*, II, 34.

5. *Ibid.*, introd., p. LXX, note 1.

Lesdiguières doit rester parmi les figures les plus intéressantes et les plus originales qui traversent les règnes de Henri IV et de Louis XIII. Le xvi^e siècle compte des physionomies plus sympathiques, des personnalités plus brillantes, il n'en compte pas dont les traits soient plus nettement arrêtés et dont le caractère soit plus vigoureusement trempé. Certes ce n'est pas un capitaine ordinaire, celui dont le prince de Condé disait un jour que son histoire devrait être le bréviaire des gens de guerre; ce n'est pas un homme vulgaire, celui que le cardinal de Richelieu appelait un « abîme de bonté ¹ ». Lesdiguières n'a pas l'austère vertu d'un Duplessis-Mornay, la fière indépendance d'un Rohan, la brillante valeur d'un Sully; il n'appartient pas à la race de ces grands caractères qu'un coup d'œil embrasse et qu'un mot définit. S'il a quelques-unes des qualités qui font d'un homme un grand homme, il a aussi quelques-uns des défauts qui font de lui un simple aventurier. Certes il lui a fallu une énergie surhumaine, une prodigieuse force de volonté pour partir de si bas et arriver si haut. Le petit cadet du Champsaur, qui n'a pour lui ni le prestige de la naissance ni la force de la richesse, grandit par lui-même, surmonte mille obstacles, traverse mille dangers, hésite quelquefois, ne faiblit jamais, marche droit au but qu'il entrevoit avec une noble ambition et qu'il poursuit avec une audace virile. Que l'on calcule ce qu'il fallut de ténacité à l'obscur montagnard pour s'élever au commandement des huguenots dauphinois, vaincre à la fois la jalousie de ses puissants coreligionnaires et la redoutable résistance de ses ennemis, s'imposer aux uns par l'admiration, aux autres par la force, conquérir tour à tour les places et les cœurs, devenir le chef redouté de cette province où le nom de son père était profondément inconnu, et, du fils d'un petit notaire delphinal, faire le roi-dauphin! Puis quand le prestige de ses victoires, quand l'amitié de Henri IV et la reconnaissance de la monarchie en ont fait un puissant personnage, il semble que son esprit s'élargit à mesure que grandit son rôle. Le soldat heureux devient un fin politique qui sait comprendre et servir les intérêts de la royauté après n'avoir guère servi que les siens et ceux de son parti. L'ancien routier des bandes calvinistes devient, suivant le mot des contemporains, un « huguenot d'État » qui cherche à concilier le bien des Églises et celui de la France, à faire par la

1. Videt, II, 402-407.

persuasion ce que le « cardinal d'État » sera bientôt réduit à faire par la force. Au dehors, il aide, complète parfois, continue toujours Henri IV, surveille l'Italie, défend Genève, s'occupe des Grisons. Avec une clairvoyance qui deviendra du génie chez un Richelieu ou un Mazarin, il comprend quel doit être le rôle historique de la maison de Savoie, veut faire de son duc la sentinelle intéressée de la France en face de la puissance espagnole. Il fait taire ses rancunes de capitaine comme il a su calmer ses passions de huguenot, donne franchement la main à l'ennemi qu'il a combattu quand il était dangereux et qu'il soutient quand il peut être utile, travaille à la grandeur extérieure de la France comme il a travaillé à son unité intérieure. Tout se mêle dans la prodigieuse histoire de l'illustre parvenu dont la grandeur n'exclut pas toujours les calculs intéressés, dont l'ambition n'est pas sans égoïsme, dont le génie n'est pas sans défaillances. Mais en somme, s'il y a des faiblesses dans cet esprit et des taches dans cette existence, l'Histoire doit reconnaître que Lesdiguières a passionnément aimé et fidèlement servi la France.

FIN



TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE.....	VII
--------------	-----

CHAPITRE I

LA JEUNESSE DE LESDIGUIÈRES

Naissance de Lesdiguières. — Son enfance, son éducation à Avignon. — Il passe au protestantisme. — État du Dauphiné en 1562. — Les débuts militaires de Lesdiguières sous Bertrand de Gordes. — Ses premières campagnes dans le Haut-Dauphiné, sous la conduite de Furmeyer...	1
--	---

CHAPITRE II

LESDIGUIÈRES CHEF DES PROTESTANTS DU CHAMPSAUR

Ses exploits dans le Haut-Dauphiné. Il fait partie de l'armée protestante à Jarnac et à Moncontour. Après la retraite des Dix Mille, il opère dans le Bas-Dauphiné, puis dans le Gapençais. — Il échappe au massacre de la Saint-Barthélemy, organise une petite armée, sert sous le commandement de Montbrun; il est choisi par un certain nombre de gentilshommes pour être le chef des protestants du Dauphiné. — Ses intrigues pour se faire reconnaître par le gouvernement des princes.	29
---	----

CHAPITRE III

LESDIGUIÈRES CHEF DES PROTESTANTS DU DAUPHINÉ

Sa lutte contre de Gordes. — Il s'unit au duc de Savoie et à Bellegarde dans l'affaire du marquisat de Saluces. — Conférence de Jarrie, assemblée de Die où Lesdiguières décide les protestants à continuer la guerre. — L'assemblée de la Mure ne peut aboutir. — Intrigues de Catherine de Médicis pour gagner Lesdiguières; conférences de Montluel et du Monestier de Clermont. — Lesdiguières et la Ligue des Vilains.....	50
---	----

CHAPITRE IV

LESDIGUIÈRES ET LE PARTI DES DÉSUNIS

Lesdiguières lutte contre les Désunis et se tourne vers le prince de Condé pour se faire confirmer ses pouvoirs. — Assemblée de Bourdeaux. — Le duc de Mayenne en Dauphiné; siège et prise de la Mure	39
---	----

TABLE DES MATIÈRES.

par les catholiques. — Lesdiguières, pour en atténuer l'effet, cherche à s'unir au duc de Savoie et refuse de traiter avec Mayenne. — Il se heurte de nouveau à l'opposition des Désunis, et, après l'assemblée de Veynes, est obligé de faire la paix avec les catholiques. — Il organise les forces de son parti et se fait définitivement reconnaître par Henri de Navarre et par les Désunis.....

64

CHAPITRE V

LESDIGUIÈRES ET LA LIGUE

Origines de la Ligue en Dauphiné. — La lutte éclate en 1585. — Lesdiguières s'empare de Chorges, enlève Montélimar et occupe l'importante position d'Embrun. — Il pousse jusqu'en Provence, écrase De Vins, revient opérer contre l'armée de La Valette. — Il donne la main à Montmorency et au parti des Politiques, fait de grands progrès dans la région des montagnes, mais ne peut empêcher la défaite des Suisses à Uriage. — Après avoir vainement essayé de négocier, il rentre en campagne en 1588. — Il signe une alliance offensive et défensive avec La Valette, continue ses progrès dans tout le Dauphiné. — Son traité avec Alphonse d'Ornano, lieutenant général du Dauphiné, porte un coup terrible à la Ligue et consacre sa puissance.....

80

CHAPITRE VI

LESDIGUIÈRES ET CHARLES-EMMANUEL 1^{er}

Charles-Emmanuel 1^{er} duc de Savoie. — Ses talents politiques et ses projets ambitieux. — Après s'être brusquement emparé du marquisat de Saluces, il profite des embarras de la France, cherche à s'étendre dans la vallée du Rhône, recherche l'amitié de Lesdiguières, veut s'en faire un allié en Dauphiné. — Se voyant repoussé, il travaille à se créer un parti parmi les ligueurs dauphinois. — Ses intrigues à Grenoble et dans la province. — Il est plus heureux en Provence et fait une entrée triomphale à Aix. — Mais Lesdiguières s'oppose à l'exécution de ses projets, cherche à affamer la ville de Grenoble et à intercepter les communications des ligueurs avec Charles-Emmanuel, court de Briançon en Provence et tient les Savoyards en échec. — Siège et prise de Grenoble. — Importance des résultats obtenus par Lesdiguières. 117

CHAPITRE VII

LESDIGUIÈRES MAÎTRE DE GRENOBLE. — DEUXIÈME CAMPAGNE
CONTRE LE DUC DE SAVOIE

Lesdiguières obtient de Henri IV la permission d'entrer en campagne. — Après avoir guerroyé quelque temps sur le Guiers, il se jette vers la Provence menacée par l'ennemi, bat Martinengo à Esparron. — Après plusieurs expéditions en Provence et en Dauphiné, il court défendre Grenoble contre une armée piémontaise. — Victoire de Pontcharra. — Il opère tour à tour dans les vallées de l'Isère, de la Durance et du Var. — Son expédition de 1592 en Piémont. — Siège de Cavour et combat de Grésillane. — Campagne de 1593. — Victoire de Salbertrand. — Expéditions dans les vallées de l'Isère et du Guiers. — Trêve avec la Savoie.....

140

CHAPITRE VIII

LESDIGUIÈRES EN PROVENCE

Etat de la Provence en 1593. — Attitude du duc d'Épernon. — Mécontentement des Provençaux qui implorent Lesdiguières. — Celui-ci se décide à intervenir, malgré ses profondes répugnances. — Intrigues et négociations de Lafin qui parvient à faire signer un accord. — Lesdiguières à Aix. — Ses efforts pour pacifier la province..... 169

CHAPITRE IX

TROISIÈME GUERRE CONTRE LE DUC DE SAVOIE. — CAMPAGNE DE PIÉMONT

Préparatifs inquiétants de Charles-Emmanuel. — Lesdiguières organise une nouvelle campagne pour débloquer Briqueras. — Il est obligé de battre en retraite. — Il revient à la charge au commencement de 1595. — Combat sous les murs d'Exilles. — Prise de cette ville. — Lesdiguières court contre le duc d'Épernon en Provence et repasse les Alpes pour ravitailler et sauver Cavour. — Charles-Emmanuel s'empare de cette ville. — Retraite de Lesdiguières. — Ses efforts pour protéger le Dauphiné. — Trêve avec la Savoie. — Entrevue de Lesdiguières et de Henri IV qui le nomme son lieutenant général en Provence. — Traité de Bourgoin. — Nouvelle campagne en Provence contre le duc d'Épernon. — Attaques violentes dont Lesdiguières est l'objet..... 179

CHAPITRE X

CAMPAGNE DE 1597-1598. — LESDIGUIÈRES LIEUTENANT GÉNÉRAL EN DAUPHINÉ

Nouvelles difficultés avec la Savoie. — Henri IV consulte Lesdiguières, et, malgré l'opposition d'Alphonse d'Ornano, le nomme lieutenant général en Dauphiné. — Chargé de faire la guerre en Piémont, Lesdiguières fait de grands préparatifs. — Campagne de 1597. — Conquête de la Maurienne. — Opérations dans la vallée de l'Isère. — Affaires de Chamousset et de Charbonnières. — Combat des Molettes. — Charles-Emmanuel fait construire le fort de Barraux. — Défaite de Créquy et perte de la Maurienne; mais Lesdiguières enlève le fort de Barraux. — Traité de Vervins. — Reconnaissance de Henri IV et des Dauphinois..... 201

CHAPITRE XI

LA GUERRE DE SAVOIE ET LE TRAITÉ DE LYON

Efforts de Lesdiguières pour pacifier le Dauphiné. — Duel de Créquy et de don Philippin. — Politique de Charles-Emmanuel; ses intrigues auprès de Lesdiguières et contre Lesdiguières. — Son voyage à Paris. — Convention du 27 février 1600. — Efforts de Lesdiguières pour mettre en garde Henri IV contre la politique astucieuse du Savoyard. — Campagne de Savoie. — Siège de Montmélian et prise de Charbonnières. — Rapides succès de Lesdiguières en Maurienne et en Tarentaise. — Prise de Montmélian. — Nouvelle campagne en Tarentaise. — Avis de Lesdiguières sur la paix. — Traité de Lyon. — Mécontentement de Lesdiguières..... 226

CHAPITRE XII

LESDIGUIÈRES EN DAUPHINÉ PENDANT LA PAIX (1601-1607). — SON RÔLE
DANS LA POLITIQUE EXTÉRIEURE ET INTÉRIEURE

Politique de Lesdiguières à l'égard de Charles-Emmanuel. — Il cherche à protéger Genève; importance de son rôle dans l'affaire de l'Escalade. — Il se fortifie en Dauphiné contre une agression du duc. — Ses rapports avec Berne, Venise et Florence. — Sa réputation en Europe. — Il intervient dans l'affaire de la Valteline. — A l'intérieur, il reste fidèle à Henri IV. — Graves accusations portées contre lui. — Il parvient à se disculper. — Affaire d'Orange; Lesdiguières intervient dans une querelle entre le prince d'Orange et Blacons..... 251

CHAPITRE XIII

POLITIQUE ET ADMINISTRATION DE LESDIGUIÈRES EN DAUPHINÉ

Il cherche à pacifier la province, à défendre ses intérêts. — Il intervient dans le procès des Tailles. — Administration de la justice; absolutisme de Lesdiguières à l'égard du Parlement. Il travaille au bien-être et à la prospérité du Dauphiné. — Sa conduite à l'égard de Grenoble. — Travaux d'embellissement et de défense. — Voies de communication. — Pont du Drac. — Organisation de son armée. — Administration financière. — Il travaille à assurer la paix religieuse et à faire exécuter l'édit de Nantes en Dauphiné. — Il intervient en faveur des Vaudois. — Sa fortune scandaleuse : comment il travaille à l'acquiescer; pillages et concussions; confiscations de biens ecclésiastiques et contributions de guerre. — Sa toute-puissance en Dauphiné. — Il est créé maréchal 279

CHAPITRE XIV

LESDIGUIÈRES ET LE TRAITÉ DE BRUSOL

Charles-Emmanuel, après quelques hésitations, se tourne vers la France et recherche l'alliance de Henri IV. — Il est secondé par Lesdiguières. — Entrevue du duc et du maréchal. — Traité de Brusol. — Grands préparatifs militaires. — Mort de Henri IV..... 327

CHAPITRE XV

LESDIGUIÈRES SOUS LA RÉGENCE DE MARIE DE MÉDICIS

Lesdiguières reste le fidèle serviteur de la monarchie. Quand la régente se décide à rompre le traité de Brusol, il cherche à précipiter les événements, à amener une rupture avec l'Espagne. Mais il reçoit l'ordre de désarmer et d'annoncer à Charles-Emmanuel le revirement qui vient de s'opérer dans la politique française. Entrevue de Suse. Lesdiguières est nommé duc et pair. Il est toujours partisan de l'alliance savoisienne. Guerre du Montferrat. Fluctuations apparentes de Lesdiguières. Convention de Milan et traité d'Asti. Lesdiguières s'efforce de faire exécuter les traités et de protéger Charles-Emmanuel. Sa noble et ferme attitude. Malgré les ordres de la régente, il va au secours du Piémont. Campagne (de 1617. San Damiano et Alba. Retour du maréchal en Dauphiné. Entrée triomphale à Grenoble. Sa liaison et son mariage avec Marie Vignon..... 336

CHAPITRE XVI

LESDIGUIÈRES ET LES PROTESTANTS

Les protestants dauphinois après la mort de Henri IV. — Assemblée de Saumur; rôle qu'y joue Lesdiguières. — Soupçons dont il est l'objet de la part de ses coreligionnaires. — Efforts des synodes pour le séparer de Marie Vignon. — Assemblée de Grenoble. — Les députés se retirent à Nîmes pour se soustraire à l'influence du maréchal. — Traité de Loudun..... 380

CHAPITRE XVII

LESDIGUIÈRES SOUS LE GOUVERNEMENT D'ALBERT DE LUYNES

Événements d'Italie. — Efforts de Lesdiguières pour amener Louis XIII à seconder Charles-Emmanuel. — Le maréchal passe en Piémont; brillante campagne dans le Montferrat, vastes desseins de Lesdiguières. — Il est arrêté par la Cour de France. — Il n'en continue pas moins ses efforts pour rendre indissoluble l'alliance franco-piémontaise. — Il prend une part importante à la négociation du mariage savoyard. — Entreprise du duc d'Ossuna; Lesdiguières ne peut la faire réussir. 396

CHAPITRE XVIII

LESDIGUIÈRES ET LES PROTESTANTS SOUS LE MINISTÈRE D'ALBERT DE LUYNES
L'ASSEMBLÉE DE LOUDUN. — ALBERT DE LUYNES CONNÉTABLE

Rôle de Lesdiguières dans les affaires du Béarn. — Il ne cesse de prêcher la modération. — Assemblée de Loudun. — Médiation de Lesdiguières. — Marie de Médicis et d'Épernon ne peuvent provoquer la défection du maréchal, qui assure la tranquillité du Dauphiné. — Révolte des protestants. — Importance du rôle joué par Lesdiguières qui cherche à concilier l'intérêt des Églises et l'intérêt de la monarchie. — Intrigues d'Albert de Luynes pour obtenir la connétablie au détriment de Lesdiguières. — Mission de Déageant. — Bruits de conversion; attitude des protestants. — Le maréchal se rend à Paris. — Albert de Luynes connétable..... 421

CHAPITRE XIX

L'ASSEMBLÉE DE LA ROCHELLE ET LE SIÈGE DE MONTAUBAN

Attitude factieuse de l'assemblée de la Rochelle. — Efforts de Lesdiguières pour lui conseiller la modération. — La guerre est décidée. — Lesdiguières, qui fait partie de l'armée royale, n'en continue pas moins ses négociations. — Occupation de Saumur. — Mort de la comtesse de Sault. — Prise de Saint-Jean-d'Angély. — Le synode de Die essaye vainement de soulever le Dauphiné. — Campagne de Guienne. — Prise de Clérac. — Siège de Montauban; rôle qu'y joue Lesdiguières. — Révolte de Montbrun et de La Suze en Dauphiné. — Lesdiguières rétablit l'ordre dans la province. — Le maréchal en Vivarais. — Il négocie avec Rohan. — Assassinat de Ducros. — Réduction du Pouzin. — Convention de Laval..... 437

CHAPITRE XX

LESDIGUIÈRES CONNÉTABLE

La Cour veut donner la connétablie à Lesdiguières. — Moyens employés pour obtenir son abjuration, nouvelle mission de Déageant. — Le maréchal refuse, puis consent. — Cérémonies de l'abjuration à Grenoble. — Lesdiguières est fait connétable et chevalier du Saint-Esprit. — Importance de cet événement; comment on doit l'apprécier..... 499

CHAPITRE XXI

LE CONNÉTABLE ET LES PROTESTANTS. — LA VALTELINE.
ET LA HAUTE-ITALIE

Attitude de Lesdiguières en face du parti protestant, après sa conversion. — Il continue sa politique de conciliation. — Paix de Montpellier. — Affaires de la Valteline. — Conférence de Turin. — Le connétable pousse la France à intervenir en Italie. — Conférence d'Avignon. — Lesdiguières est nommé gouverneur de Picardie. — Traité de Saint-Germain. — Projet d'une expédition vers Gènes. — Campagne de 1625. — Voltaggio et Gavi. — Mésintelligence de Lesdiguières et de Charles-Emmanuel. — Retraite désastreuse des alliés. — Maladie du connétable. — Siège et délivrance de Verrue. — Lesdiguières revient en France..... 519

CHAPITRE XXII

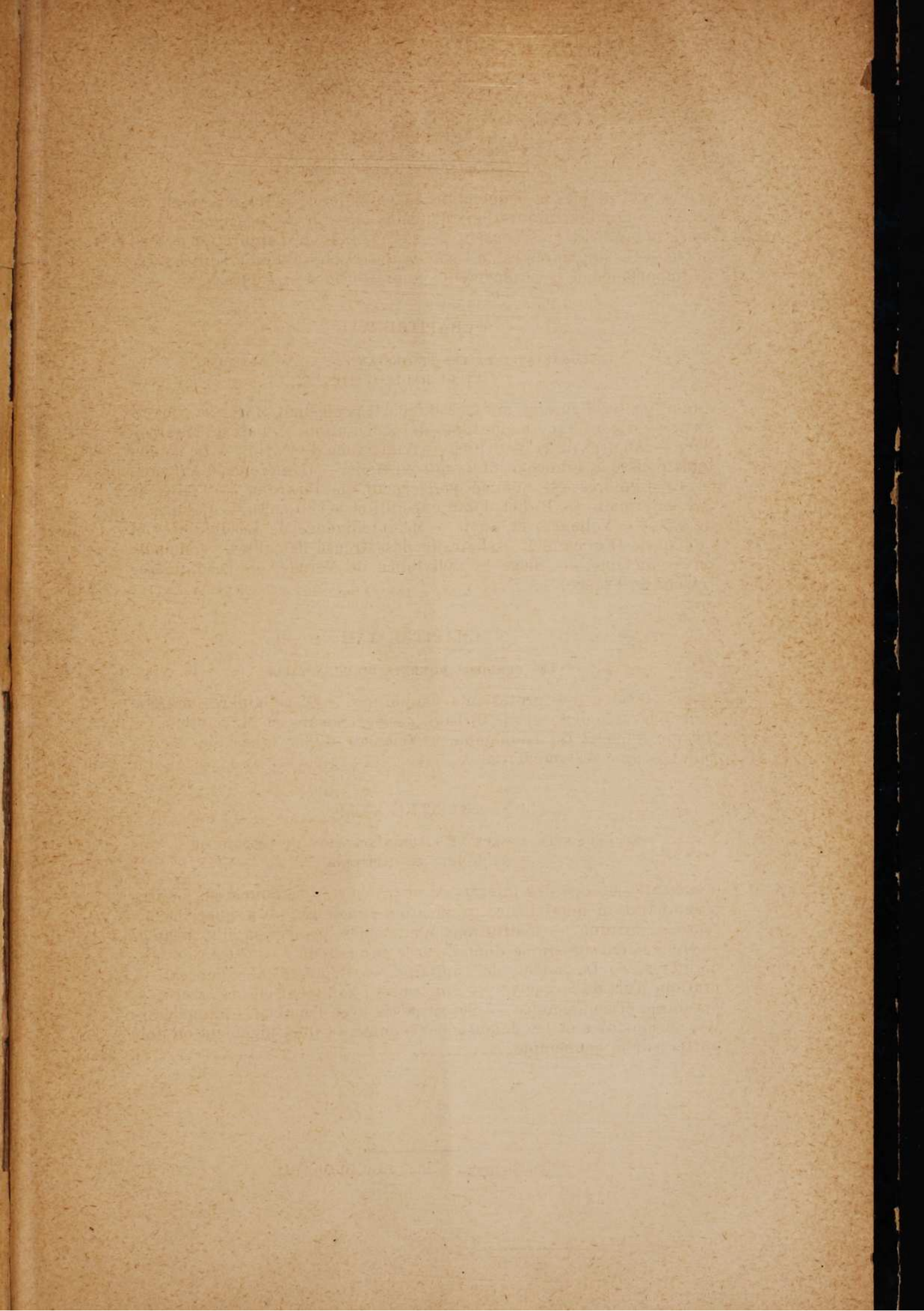
LES DERNIERS MOMENTS DU CONNÉTABLE

Nouvelle révolte des protestants dauphinois. — Lesdiguières marche contre les rebelles, gagne Brison, assiège Soyans et Mévouillon. — Maladie et mort du connétable à Valence. — Ses funérailles solennelles. — Son testament..... 570

CHAPITRE XXIII

LES DERNIÈRES ANNÉES DE L'ADMINISTRATION DE LESDIGUIÈRES
L'HOMME, LE CAPITAIN

Comment il s'occupe des intérêts de la province. — Commerce, justice, administration municipale, pacification religieuse. — A quoi il consacre sa fortune. — Institutions charitables, protection aux savants. — Mouvement artistique dont il est le promoteur. — Portrait de Lesdiguières. — Le soldat, le capitaine. — Comment il comprend et pratique l'art de la guerre. — Son armée; comment elle est recrutée, organisée et commandée. — Ses rapports avec l'ennemi. — Son caractère; les qualités et les défauts de l'homme. — Quel jugement on doit porter sur le connétable..... 583



12

